

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE E.

Titres féodaux. — Titres de familles. — Notaires et tabellions. — Communes et municipalités. —
Corporations d'arts et métiers. — Confréries et sociétés laïques.

TITRES FÉODAUX.

E. 1. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier en mauvais état.

1510-1557. — SEIGNEURIES ET PIEFS D'AVRIL, BA-
LEINE, LA BARRE, BOISHAUT, LES GRANGES, LA PERRINE,
LE RYAU, VILLELUME, ETC. (1). Vente, par Gabriel
Pillate, bourgeois de Saint-Pierre-le-Moûtier, à Jean
Bergeron, pour le prix de vingt-huit livres dix-sept
sols tournois, d'une maison, d'une grange et d'un
jardin situés au faubourg de Nevers de ladite ville
de Saint-Pierre (12 juil. 1550 — f° 6); — par Pierre
Seguin, écuyer, seigneur de Paraise, au même, pour
le prix de douze livres, de ses droits sur un pré situé
au village de la Chaume (1550 — f° 8). — Contrat de
mariage entre Jean Bergeron, seigneur de Chaumes
et Ferchault, et Philiberte Sainelon (1550 — f° 9). —
Vente, par Léonard du Montel, avocat, à Jean Berge-

(1) Les articles E. 1-75 se composent de documents réunis peu de
temps avant la Révolution, par M. François-Sénetorre de Druille. Ils se
rappellent à un ensemble de seigneuries et de fiefs situés entre l'Allier et la
Loire, sur la limite du Nivernais et du Bourguignon, et qui ont été parfois
groupés dans les mains de deux ou trois propriétaires, et parfois répartis entre
un grand nombre de particuliers. On a cru devoir n'en faire qu'un fonds
unique, dans lequel, toutefois, ont été introduites toutes les subdivisions que
pouvait comporter la nature des pièces.

ron, pour le prix de douze écus d'or sol, de la moitié
d'un moulin et de ses dépendances, le tout situé près
du chemin tendant de Saint-Pierre à la Prée (1551
— f° 19). — Échange de droits de bourdelage entre
M^{re} Loup de Salazard, prieur de Saint-Pierre-le-Moût-
tier, et ledit Bergeron (1552 — f° 20). — Exécution de
la fondation faite par Gilbert Bergeron d'une absoute
quotidienne au prieuré conventuel de Saint-Pierre
(f° 25, v°). — Transaction entre noble Guy de Beau-
droul, seigneur de Pollet et de Fontailler, et Jean
Bergeron, au sujet d'une rente de neuf livres consti-
tuée par Antoine Allixand et Jeanne Bergeron, sa
femme, au profit de Marguerite Chappeau, tante du-
dit Beaudroul (f° 46). — Vente, par Jean du Pré,
écuyer, seigneur dudit lieu, au nom de René de Luré,
chevalier, et de Jeanne de Brinon, sa femme, à
M^{re} Gilbert Bergeron, pour le prix de cinq cent quatre-
vingt-quatre livres tournois, de cens, bourdelages et
autres devoirs dus par divers particuliers (1557 —
f° 48). — Etc.

E. 2. (Liassé.) — 1 cahier de 6 feuillets, papier.

1528-1545. — Terrier Bergeron, signé Resmond,
notaire royal. — Vente, par honorable homme et
sage M^{re} Gilbert Bergeron, licencié ès-lois, à Étienne

de Vault, vigneron demeurant ès faubourgs de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour le prix de douze livres tournois, de la part lui appartenant sur la succession de de Jeanne et de Gilbert Moussier (1530). — Échange de cens et bourdelages entre ledit Bergeron et frère Laurent de la Planche, sacristain du prieuré conventuel de Saint-Pierre (1528). — Vente pour la somme de quarante livres, de vingt sols de rente et deux deniers tournois de cens, par Jean de Lafont, notaire royal, audit sieur Bergeron (1545). — Vente semblable, pour le prix de quinze livres, de quinze sols de rente, par Guillaume Bucheron, marchand de Saint-Pierre (1543). — Reconnaissance de Simon Anaud, pour une maison, jardin et vigne et d'autres immeubles assis aux faubourgs de Saint-Pierre (1545). — Etc.

E. 3. (Registre.) — In-4°, 19 feuillets, papier.

1531-1545. — Terrier Bergeron, signé Bougoing, notaire royal. — Acensement, par noble et scientifique personne Loup de Salazard, prieur conventuel de Saint-Pierre-le-Moûtier, à Gilbert Bergeron, licencié ès lois, d'une terre de dix boisselées, assise au territoire des Boulatz (1539). — Vente audit Gilbert Bergeron, par Pierre Jarpin, de Saint-Pierre, pour le prix de vingt-deux livres dix sols, de moitié d'un moulin situé près de Saint-Pierre et appelé le premier moulin (1539). — Échange d'immeubles entre ledit Bergeron, procureur du Roi au bailliage de Saint-Pierre, et Jean Boillesgue, son neveu (1531). — Autre échange entre le même et Pierre de Baudereux, prieur de Saint-Réverien, Guy et François de Baudereux, ses frères, de cens assis sur divers immeubles (1545). — Etc.

E. 4. (Registre.) — In-4°, 17 feuillets, papier.

1536-1538. — Terrier « de noble homme et saige M^e Gilbert Bergeron », reçu par Cognerat, Godard, Bourgoing et autres, notaires royaux. — Reconnaissances de Léonard Chappus, du village du Temple, paroisse de Mars, pour une terre assise aux Chammes (1^o 1); — de Laurent Boisson, vigneron à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour une vigne assise à la Croix-des-Valles (1^o 4); — de Jean Boillesgue, notaire royal au village de Dary, paroisse de Langeron, pour plusieurs terres (1^o 5, v^o): — de Madeleine Chevalier, veuve de Lancelot du Moustier, et de Claude du Moustier, son fils, du village de la Condemine, paroisse de Langeron,

pour une pièce de terre assise audit village (1^o 14); — etc.

E. 5. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets, papier.

1545-1585. — Terrier « pour honorable homme M^e Jehan Bergeron, conseiller du Roy au bailliage et siege presidial de Saint-Pierre-le-Monstier, faict par M^e Zacharie Levault, notaire roial », et autres. — Reconnaissances de Jean Facier, dit Guelault, du village de Rioussse, pour un pâturage assis au terroir des Joucys (1^o 8); — de Patrice Damas, vigneron demeurant à Marcigny, pour une maison et un jardin (1^o 12, v^o); — d'Antoine Merinaudeau, chirurgien à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour un petit pré assis en la prairie dudit Saint-Pierre (1^o 14); — etc. — Quittance d'arrérages de rente donnée par le sieur Bergeron à Pierre Vernay, du village de la Condemine, paroisse de Langeron (1585 — 1^o 35). — Échange d'immeubles entre Gilbert Bergeron et Jean et Louis Facier, de Rioussse (1545 — 1^o 111). — Etc.

E. 6. (Registre.) — In-4°, 41 feuillets, papier; 1 pièce jointe (en mauvais état).

1546-1564. — Terrier de Jean Bergeron, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, reçu par Louault, notaire royal. — Vente, par Jean de Rochefort, chevalier, seigneur de Saint-Vidal, la Tour et autres lieux, et Marie Sallonier de Pouilly, sa femme, au s^r Voisin, vigneron de Saint-Pierre, pour le prix de trois cents livres, « de l'hœuvre de quinze hommes de vigne », ladite vignè située sur l'étang de ladite ville (1546). — Ventes par Jean Viau, boucher, à Jean Bergeron, de dix écus sol par lui prêtés au Roi, « selon la taxe faicte par Mons^r le lieutenant general de Berry, commissaire en ceste partie » (1550 — 1^o 2); — par Jean Millassier et ses frères et sœurs, au même, du quart du tènement des Millassiers, à charge d'acquiescer divers cens dus au chapitre de Nevers et au monastère de Saint-Martin de la même ville (1^o 20); — etc.

E. 7. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets, papier.

1547-1558. — Terrier de Jean Bergeron, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, reçu par Bellard, notaire royal. — Reconnaissances de cens et de bourdelages, sur le pré Ducrot, par Jean Pie, de Rioussse (1^o 2); — sur une

maison à « deux chaptz, court, courtilages et jardin », situés au village de Rioussé, par Martin Cau, laboureur dudit Rioussé (f° 7); — sur un pré, par Gilbert Tartarin, chapelain de la chapelle de Chabeu (f° 12); — sur une vigne assise au village de « Tallo », par Sirot Alude, dudit Talon, paroisse de Livry (f° 31); — etc.

E. 8. (Registre.) — In-4°, 82 feuillets, papier (incomplet).

1563-1568. — Reconnaissances de droits de bourdelage, au profit de Jean Bergeron, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, par Pasquet Droingt et Jean Bouer, laboureurs de Saint-Parize-le-Châtel (1563); — par Jean Gillet, vigneron du village de Rioussé, paroisse de Livry, pour une maison située audit lieu (1565). — Bail à bourdelage, par ledit Bergeron à Philippe Fassier, du mex et tènement Moussier, situé au village de Rioussé et consistant « en grange, maison, court, courtilage et... vigne » (1566 - f° 15). — Marché passé par ledit Bergeron pour l'établissement d'une pêcherie dans son jardin, situé sur les fossés de Saint-Pierre-le-Moutier (1568 — f° 34.) — Vente, par Jean de Lisle, seigneur de Livry, à Jean Bergeron, pour le prix de trente livres tournois, « d'un plan de maison avec l'osche et pré de derrière », le tout situé en la paroisse de Saint-Parize, et de plusieurs autres immeubles (1566). — Etc. — La couverture du registre est formée d'un double feuillet de parchemin reufermant la procuration de Louis du Nozet, sieur de Saint-Andelin, prieur de Saint-Martin-de-Mortemer, à noble Gratien Cocquart, conseiller référendaire en la chancellerie de Normandie, pour compter avec François Larcher, curé de Mortemer et fermier du prieuré (1645).

E. 9. (Registre.) — In-4°, 15 feuillets, papier.

1578. — Reconnaissances de cens au profit de M^e Jean Bergeron, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, reçues par Pillate, notaire royal, d'Étienne Mallet, François Baron et Etiennette Bernard, sa femme (f° 1); — de Jean Bureteau, de Rioussé (f° 7); — de Gilbert Fontverne et Marlin Guyon (f° 13); — etc.

E. 10. (Registre.) — In-4°, 58 feuillets, papier.

1584-1594. — « Mynutte du terrier de Mons^r J. Bergeron, conseiller à Saint-Pierre-le-Monstier, fait en

l'an mil V^e III^e IIII, par moy Pierre Archambault, notaire royal du lieu ». — Reconnaissances de Françoise Cognerat, femme de Geoffroy Moussier, marchand-mercier à Saint-Pierre-le-Moutier, pour une vigne assise au territoire de Bussy, contenant l'œuvre de vingt hommes et tenue « soulz l'annuel et perpétuel cens de vingt solz t. » (17 nov. 1585 — f° 27); — de Gilbert Preslier, chevaucheur ordinaire du Roi et tenant la poste à Saint-Pierre-le-Moutier, pour une maison située dans ladite ville, sur le grand chemin de Nevers (f° 31). — Bail consenti par demoiselle Catherine Babot, veuve de noble Jean Bergeron, au profit de Jean Sain, de Livry, sous la charge de onze sols, quatre boisseaux d'avoine et une geline de bourdelage, d'une pièce de terre d'une boisselée, située au Bouchaut (11 juin 1594 — f° 63). — Lettres de Jacqueline de Rohan, marquise douairière de Rothelin, tutrice de « Léonor » d'Orléans, duc de Longueville, et de François d'Orléans, ses fils, nommant Guillaume de la Porte lieutenant général au bailliage de Château-Chizou (couverture).

E. 11. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets, papier.

1585-1640. — Reconnaissances de cens, rentes et bourdelages dus à M^e Jean Bergeron, reçues par Louault, notaire royal. — Reconnaissances de Pierre Vernon, de la Condemine, paroisse de Langeron (1585 — f° 1); — de Pierre Boislègue, de Dary, même paroisse (f° 6); — d'Antoine Alixand, marchand, pour une maison située à Saint-Pierre, sur le « bolevart » (f° 14); — de Jean Carreau, marchand-tanneur à Saint-Pierre (f° 35). — Bail à titre de bourdelage, consenti par demoiselle Catherine Babot, veuve de Jean Bergeron, à Blaise Bullier, laboureur du village de Varye, paroisse de Langeron, pour la rente annuelle de vingt sols, trois boisseaux d'avoine, trois boisseaux de froment et une geline, et deux écus d'or sol d'entrée, « d'un lieu, metz et theuement » assis audit Varye et consistant en maison, jardin, terres, prés, etc. (1588 — f° 55). — Reconnaissance de Gilbert Douet, conseiller au présidial de Saint-Pierre, au profit de Jean Bergeron, receveur général du duché de Nivernais (f° 61). — Etc.

E. 12. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets et table, papier.

1652-1673. — Copie du terrier Bergeron, reçu par Geoffroy et Garnaud, notaires royaux. — Cens, rentes et bourdelages dus dans la ville, faubourg et

paroisse de Saint-Pierre-le-Moultier (f° 1), par Pierre Alixand, avocal (f° 44); — par Jean Robin, sergent royal, et dame Marie Lejay, sa femme (f° 48); — par Gabrielle Dubois, veuve de Léonard Boulzaud, et noble Guillaume Chevallier, médecin ordinaire du Roi, tuteur des enfants mineurs de Jean Mouillard (58); — par dame Perrette de la Colancelle (f° 94); — à Livry, par Sébastien Garillan, procureur au bailliage de Saint-Pierre (f° 61, v°); — à Chantenay, par Jean Richepoil (f° 1); — à Langeron, par André Lévesque, avocal (f° 41, v°); — etc.

E. 13. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets, papier.

XVI^e siècle. — « Lieve des cens, rentes et bourdelages dheubz à l'honorable homme et sage M^e Jehan Bergeron, conseiller du Roy au bailliage et siege presidial de Saint-Pierre-le-Monstier... selon les terriers faictz par M^{es} Pierre Archambault, Zorobabel Pillate et Zacarye Loault, notaires royaulx, en l'année mil cinq cens quatre vingtz et cinq, et aultres années sequentes ». — Cens dus à Saint-Pierre-le-Moultier, le jour de N.-D. en mars (f° 1); — aux faubourgs dudit Saint-Pierre, à Fontallier, Verrière et Buy (f° 7); — à Francheville (f° 12); — au village de la Roblet (f° 13); — à Marcigny (f° 14); — à Livry (f° 16); — à Chambon (f° 20); — à Riousse (f° 26); — à Paraise (f° 32); — à Saint-Parize (f° 36); — à Langeron, Daize, etc. (f° 38); — en la paroisse de Mars et lieux circonvoisins (f° 44); — à Chantenay (f° 45). — Bourdelages dus à Aignon (f° 53); — à Livry (f° 55); — à Chantenay (f° 61); — à Tresnay (f° 67); — à Saint-Parize (f° 69); — à Azy-le-Vif (f° 75); — etc.

E. 14. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets, papier.

XVII^e siècle. — Liève du terrier Bergeron, commencée au 5 février 1681 et comprenant la Barre et Villelume. — Étienne de Dière, d'Azy-le-Vif, doit deux deniers de cens sur une maison située à Saint-Pierre, en la ruc d'Ango et Merdière. Les Bénédictins se sont emparés de la maison, comme portée à rente d'eux (f° 1). — « Les dames religieuses de cette ville, au jour de Saint-Jean-Baptiste, 40 s., et à Noël 40 s., sur une maison » assise au faubourg de Nevers, proche la fausse porte, « ledit logis appelé d'ancienneté le Lion d'argent » (f° 64, v°). — M^e Jean Bourdoiseau, conseiller au présidial, 3 sols 4 den. de bourdelage sur une terre assise au village de Chaume (f° 73, v°). — Etc.

E. 15. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

XVII^e siècle. — « Lieve des cens, rentes fonteries et bourdelages deubz checung an à honorable homme M^e Jehan Bergeron, recepveur general de Nyvernois... selon les terriers dudit sieur... faicte en l'an mil six centz vingtz ». — Cens dus en la ville de Saint-Pierre « et faulxbourgs d'icelle », le jour et feste de Nostre-Dame, en mars » (f° 2); — à Marcigny (f° 9, v°); — à Livry (f° 12); — à Tallon (f° 15); — à Langeron (f° 27); — à Chantenay (f° 31). — Autres cens dus, « tant les jours de Nostre-Dame de Mars, Saint-Jehan-Baptiste, Saint-Berthelemy, Saint-Michel, Saint-Martin d'hyvert que Nativité Nostre Seigneur » (f° 32). — Liève des bourdelages (f° 37). — Bourdelages de Saint-Parize-le-Châtel (f° 46); — de Langeron (f° 47); — d'Azy-le-Vif (f° 49); — etc.

E. 16. (Registre.) — In-4°, 147 feuillets, papier (en mauvais état).

XVII^e siècle. — « Liève faite par M^e Garnault, notaire royal », de divers terriers du sieur Bergeron, reçus par Luzy, Belard, Archambault, Dubois et autres, notaires royaux. — Les immeubles figurant dans ladite liève sont situés à Saint-Pierre-le-Moultier et dans les villages de Vathelange, Fontloup, Riousse, Chantenay, Augy, Saint-Parize, Langeron, Aignon, Chambon, etc.

E. 17. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets, papier.

1545. — Terrier d'honorable homme Toussaint Olivier, du village de Riousse, paroisse de Livry, reçu par Jean Resmond, notaire royal. — Lettres à terrier données par François I^{er}, pour la confection dudit terrier (15 janv. 1545). — Reconnaissances de cens, par Georges Bérille, prêtre, demeurant à Livry (f° 19, v°); — par Pierre de Corcières, laboureur au village de Riousse (f° 35, v°); — par Jérôme Fancier, laboureur du même lieu (f° 48); — par Georges Regnauldin, demeurant dans la paroisse Saint-Bahyle (f° 50, v°); — etc.

E. 18. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1613-1732. — Déclaration, par Laurent Bergeron, chef de sa communauté, des dettes de ladite communauté (1613). — Abandon, par Pierre Chas-

singré, au profit de Denis et de Gilbert Bergeron, de ce qui pouvait lui revenir sur la succession de Charlotte Bergeron (1673). — Lettres et pièces relatives à la vente, par dom Larfeuille à M. d'Escorailles, de partie de la justice de Livry (1707). — Lettre du sieur Jacquelot mentionnant des aveux et dénombrements de la terre de Livry, conservés à la chambre des comptes de Paris (1711). — Quittance donnée par le fermier de la châtellenie de Rioussé, d'un devoir de six livres par an, dû au Roi par M. d'Escorailles, à cause de ladite châtellenie (1715). — Reconnaissance, par M. d'Escorailles, d'un bourdelage de dix-sept livres treize sols dû au prieur de Chantenay et assis sur un pré situé en Prélong (1726). — Quittance donnée par dom François Gillet, sous-prieur de Saint-Pierre, pour dix-huit boisseaux de seigle dus par M. d'Escorailles, pour la dime des petits Quartiers, dans la paroisse de Chantenay (1731). — Lettre de M. Mayer, curé de Livry, à M. le marquis d'Escorailles, pour lui proposer d'être parrain d'une cloche, avec prière de choisir lui-même la marraine (1731). — Etc.

E. 19 (Registre.) — In-4°, 33 feuillets, papier (en mauvais état et incomplet).

1533-1566. — Terrier des cens rentes et bourdelages appartenant à Jean et à Claude Bureteau, laboureurs du village de Livry, reçu par Babot, notaire. — Reconnaissances de Jean Rolland, marchand-boulangier à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour une vigne (f° 4); — de Séneterre Thullier, du même lieu, aussi pour une vigne assise au faubourg de Saint-Babylle (f° 5, v°); — de Pierre Desforges, laboureur du village de Fontbonne, pour une vigne située au terroir de la Prée, près Saint-Pantaléon (f° 15); — etc. — Vente d'immeubles, par Jean Guillemyn, Catherine Jolly et autres, de la paroisse de Précy, à Jean Bureteau, de Rioussé (1549). — Liève de cens et bourdelages dus à la maison des Bureteau. — Etc.

E. 20. (Registre.) — In-4°, 74 feuillets, papier.

1644. — Terrier des Bureteau, reçu Maistre, en 1644, et acquis par M. le comte d'Escorailles, le 18 avril 1679. — Reconnaissances de Pierre Bérille et Pâquier Charton, de Rioussé (f° 2, v°) — de Simon Campt, de Rioussé (f° 7); — de Martin Moreau, de Talon (f° 22, v°); — de Michel Roberjon, maréchal à Saint-Pierre (f° 27); — de Jean Glaus, demeurant à

Marcigny, paroisse dudit Saint-Pierre (f° 36); — de Jean Limoge et de son père, vigneron à Livry (f° 43); — de Nicolas Bigot, de Chambon, (f° 72); — etc.

E. 21. (Registre.) — In-4°, 15 feuillets, papier.

1654. — Partage des cens du terrier Bureteau, entre Blaise Robelin, Guillaume Bureteau et Jean Bureteau. Ledit terrier fut acquis par M. d'Escorailles, le 18 avril 1679, et réuni à la seigneurie de Boishaut.

E. 22. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets, papier.

1553-1557. — Minutes de Jean Bellard, notaire à Saint-Pierre-le-Moûtier. (On n'a voulu voir dans ce registre qu'un terrier, ou plutôt un recueil d'actes concernant les Bergeron, et l'on a dressé une table particulière de ces actes). — Contrat de mariage entre Jean Gauthier, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre, et demoiselle Gabrielle Boudet, veuve de Gabriel Baudreul (f° 4, v°). — Transport, par Jean de Beaujeu, marchand du faubourg de Saint-Pierre, à M^e Marsault Goursault, receveur au magasin à sel dudit Saint-Pierre et valet de chambre ordinaire de la Reine mère, en retour de la promesse de lui faire obtenir un office de sergent royal, de son droit de sépulture dans la chapelle Sainte-Barbe de Saint-Pierre-le-Moûtier (f° 8). — Transaction, entre Guillaume Bélinier et Jeanne de Lichy, sa femme, d'une part, et Ostelyn d'Osnay, sieur de Bernay, d'autre part, au sujet d'une somme de cinquante-huit livres tournois et de la valeur d'une robe « d'ostade, les manches doublées de velours, ung chapperon, une cornette de velours, et autres choses » (f° 10, v°). — Contrat de mariage entre Gilbert de Lapré, de Chantenay, et Marguerite Simon (f° 43). — Vente, par les mineurs Borneuf, à Michel Naymons, pour le prix de quarante-cinq livres, du bâtiment de Borneuf, situé dans la paroisse de Saint-Léopardin, que leur pauvreté ne leur permettait pas d'entretenir (f° 52). — Vente, par Bernarde Coulbrye, veuve de Martin Guilzaumin, à Jean Véron, de Tresnay, pour quinze livres tournois, « deux aulnes de bureau et une paire de chaulces », des droits qu'elle pourrait prétendre sur la communauté des Véron (f° 71, v°) — Testament de Jehan de Lafont, de Saint-Pierre-le-Moûtier (f° 77). — Partages de biens entre Louis et Antoine Millet, fils d'Olivier Millet et de demoiselle Marguerite Bourgoing (f° 93). — Remise, par frère Jean de la Planche,



religieux de Saint-Pierre-le-Moûtier, à Jean Thuillier, « cousturier » du même lieu, de tous les dépens et amendes qu'il pourrait exiger à la suite de violences exercées sur lui par ledit Thuillier, « moyennant ce que » celui-ci « a quieté ledict de Laplanche de tous debtes et creditz » (f° 102). — Acensement d'une tuilerie, par Jean Charnay, doyen de Notre-Dame et archiprêtre de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Gilbert Charnay, boucher, au profit de Nicolas Peyeryse, (f° 106). — Commission donnée par André Benoit, receveur ordinaire au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, à Léonard Resmond, contrôleur au magasin dudit lieu, pour faire, pendant trois années, la recette dudit Saint-Pierre (f° 122). — Échanges de rentes, entre François Robelin, recteur de l'hôtel-Dieu de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Étienne Pinot, notaire royal (f° 164, v°). — Etc.

E. 23. (Registre.) — In-4°, 240 feuillets, papier (e-mauvais état).

1554-1556. — Cèdes de J. Augay, notaire royal à Saint-Pierre-le-Moûtier. — Transaction, entre M^e Nicolas de Lange, conseiller du Roi en la ville de Lyon et seigneur de Lange, dans la paroisse de Saint-Parize, d'une part, et honnête femme Marguerite des Chiens, veuve de Michel de La Chasseigne, et Léonard et Jean de La Chasseigne, ses enfants, d'autre part, au sujet du tènement des Pournotz du Puy-de-Meaux (f° 3). — Contrat de mariage entre Nicolas Bécheron, sergent royal à Saint-Pierre-le-Moûtier, et Anne Gautherin, veuve (f° 13). — Acensement, au « Carpot », pour un an, par Jean Coillard, laboureur à Saint-Pierre-le-Moûtier, de cinq œuvres de vigne assises au Grays de Livry (f° 34). — Vente, par Jean Baudreul, chanoine de N.-D. de Saint-Pierre-le-Moûtier et curé de Cougny, en cette dernière qualité, à Perrette Denis et à Jean Mérande, son fils, pour le prix de quinze livres tournois, d'une maison « à deux chaptz et chambres », située audit Cougny (f° 47, v°). — Testament de Marguerite Main, femme de Pierre Mallet, « texier de toilles » (f° 55). — Contrat de mariage entre Mathelin Ysambert, de Saint-Parize-le-Châtel, et Matheline Blanchet (f° 70). — Testament d'Antoine Thuillier, natif du village du Lymond, près d'Orléans, et demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, au faubourg de Nevers, au logis « où pend pour enseigne sainte Barbe » (f° 106, v°). — Contrat de mariage entre Jean Joly, de Bourg-le-Comte, et Jeanne Tilleux, de Saint-Parize-le-Châtel (f° 113, v°). — Association entre Pierre Bunot, couvreur à tuile, et

Philibert Douet, notaire à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour la fabrication de la tuile (f° 117). — Vente de divers droits, par Gilbert Tartarin, chapelain de la chapelle Saint-Jacques de Chambon et administrateur de l'hôpital, à dame Marie du Vergier, femme de Guillaume Godard, seigneur de Villelume (f° 126). — Transport de divers droits, par ladite dame du Vergier, à François Babou, son neveu, fils de noble Simon Babou, « nagueres m^e des comptes de Thurin, et à present contreoleur au magasin de Bourges..., en faveur des estudes d'icelluy François Babou » (f° 137). — Vente, par Marc de Bonnay, seigneur de Bessay, à Jean Rondeau, bourgeois de Saint-Pierre, pour le prix de cent-cinquante livres représentées par douze tonneaux de vin, de divers devoirs (f° 147). — Acensement, par Guillaume (?) de Baudreul, seigneur de Foulet, à Jean Raymond, notaire à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour la somme annuelle de quarante-cinq sols, d'une vigne de vingt-cinq œuvres, alors « en desert », située sur le chemin de Saint-Pierre à Nevers (f° 176). — Transaction entre noble homme Jean de Chartres, d'une part, et demoiselles Antoinette Aubert et Antoinette de Chartres, femme de Louis Bigot, au sujet des droits appartenant audit Jean de Chartres, comme fils aîné, en vertu de la coutume du Bourbonnais (f° 190). — Testament de messire Louis Pastoreaux, prêtre, demeurant à Saint-Babyle, faubourg de Saint-Pierre-le-Moûtier (f° 196). — Contrat de mariage entre Guillaume Lanier, sergent royal et bourgeois de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Jeanné de Vieure, veuve de noble Georges de Bressolles, de Saint-Léopardin (203, v°). — Etc.

E. 24. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets, papier (en mauvais état).

1566-1569. — Minutes de Cristofle, notaire royal à Saint-Pierre-le-Moûtier. — Vente, par Claude Hugonet à M^e Jean Bergeron, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour le prix de quinze livres tournois, payé « en ung angellot d'or et de poix, testons et douzains », de partie des Petits-Prés, situés dans le territoire de Fatiuges (f° 4, v°). — Transaction entre Jean Bergeron, ayant cause de Gilbert Tartarin, chapelain de Saint-Jacques de Chambon, et Jean Soreau, laboureur, au sujet du paiement de bourdelages arriérés, assis sur le tènement du Lieu-Soreau, et du rétablissement d'une grange démolie (f° 6, v°). — Autre transaction entre ledit Bergeron, « comme ayant droit cédé de messire Pierre Marco-

reaul, prebtre, chappellain de la chapelle de Saint-Jehan, fondée en l'esglise de Saint-Pierre de Nevers », et Mathieu Chacard, laboureur de la paroisse d'Azy-le-Vif (f° 29, v°). — Etc.

E. 25. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets, papier.

1564-1603. — Lettres à terrier pour Léonard Resmond, contrôleur pour le roi au magasin de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Gabrielle Godard, sa femme (29 janv. 1564). — Reconnaissances de cens, rentes et droits de bourdelage au profit dudit Resmond, comme mari de ladite Godard, par Pierre Descoicières, pour des héritages situés à Riousse (1564 — f° 5); — par Antoine Tartarin (f° 19, v°); — par Jean Limoges, du bourg de Livry (f° 20); — par Claude Galuchet, de Saint-Pierre-le-Moûtier (f° 36), — etc. — Bail à titre de cens consenti par dame Gabriel Godard, veuve de noble François Girard de Genton, à Regné Genest, laboureur au village de Beauvoir, paroisse de Précy, d'une pièce de terre de huit boisselées, anciennement en vigne, sous la charge annuelle de deux sols six deniers tournois (18 fév. 1603 — f° 42). — Etc.

E. 26. (Registre.) — In-8°, de 86 feuillets, papier.

1742-1773. — Bail à cens, par Étienne-Marie marquis d'Escorailles, à Jacques Pornotte, notaire royal, d'une maison situés à Livry (f° 1 — 1742). — Reconnaissances envers messire Charles-Regnault (ou Arnault) du Broc, seigneur de Villelume, Livry, la Perrine, Boishaut, etc., par Mathurin Brossard, curé des paroisses Saint-Pierre et Saint-Babyle de Saint-Pierre-le-Moûtier, « pour l'œuvre de quinze hommes de vigne situées au vignoble de dessus l'étang » dudit Saint-Pierre-le-Moûtier (f° 3 — 1742); — par dame Marie Vaunier de Sainte-Héleine, supérieure des religieuses dudit Saint-Pierre, avec désignation de Charles Bureau, fils de Guillaume Bureau, en qualité l'homme vivant et mourant, pour une partie de leur couvent, « consistant autrefois en une maison, cour, écurie et jardin par derrière, assis au faubourg de Nevers » (f° 4); — par Philippe Preslier, vigneron de Riousse, paroisse de Livry, pour une œuvre de vigne située à Riousse (f° 9, v° — 1759); — par Madeleine Dheré, fille de Pierre Dheré, procureur au présidial de Saint-Pierre, pour une mesure de maison assise au village de Tatout, paroisse de Livry (f° 15 — 1763); — par la veuve de noble Simon Roux,

conseiller au bailliage de Nivernais et siège présidial de Saint-Pierre, pour une pièce de terre et un pré assis à Chantenay (f° 22 — 1765); — par Guillaume Chevalier, tenant la poste du Roi à Saint-Pierre, pour plusieurs quartiers de vignes situés audit Saint-Pierre (f° 25 — 1765); — par Philippe Goudier, doyen de la collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, au nom de ladite église, pour le pré Beau-regard, avec élection d'un homme vivant et mourant (f° 38 — 1767); — par Claude Aladane, chanoine de l'église Notre-Dame de Moulins, pour un bois et pour la motte du Plessis, située en la paroisse de Chantenay (f° 52 — 1768); — par Gilbert Arcelin, curé de Livry, pour six œuvres de vigne situées au village de la Grande-Croix (f° 72 — 1771); — Etc.

E. 27. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 44 pièces, papier.

1732-1764. — État des terriers et autres pièces remises à M. Huet, par M. d'Escorailles, pour le renouvellement des terriers (1732). — Requête présentée au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, par M. Charles Regnault du Broc de Chabé, chevalier, seigneur de Villelume, la Barre, etc., contre M^e Joseph Garilla, grenetier au grenier à sel dudit Saint-Pierre, pour obtenir la reconnaissance de directes et le paiement d'arrérages de rentes dus à la seigneurie de la Barre. — Extraits du procès ayant existé entre Charles Garilla, garde du Roi, et M. d'Escorailles, prédécesseur de M. du Broc comme seigneur de la Barre, au sujet des mêmes droits. — Continuation des procédures devant les maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi. — Etc.

E. 28. (Registre.) — In-4°, 164 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — Liève des terriers Baudrion (1714), s'appliquant à des héritages et droits sur Livry, Riousse, Saint-Pierre, Talon, Mars, etc. — « Liesve du terrier receu de François Robin, notaire, commencée le 2 juin 1708 ». Reconnaissances se rapportant aux lieux de Livry, Saint-Parize-le-Châtel, Tremple, Saint-Pierre, Riousse, Mornay, etc. (f° 71). — « Liesve du terrier receu Laurent Robin, en 1690 » (f° 113). — Etc.

E. 29. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — « Dépouillement du terrier fait au mois de juillet 1603, par Chevrier, commis, au

profit des dames d'Arfeuille et des Granges » ; terrier de Baleine (f° 1). — Dépouillement du terrier de la Perrine, de 1494 (f° 14). — Ce terrier contient la déclaration de l'hôtel de la Perrine, « lequel hostel est enclos de murailles et fossés. Au coin de la motte, du côté de minuit et soleil levant, il y a un colonbyer rompu, bien ancien ; en l'autre coin, devers soleil levant et midy, a un commencement d'une torefe, et devers le midy, environ la moitié de lad. motte une tour carrée en façon de pavillon... ; et en l'autre coin devers occident, regardant devers l'église de Livry, estoit le portail, lequel est apprésent desmoly... Auquel hostel de la Perrine estoit le retraict du village de Livry et y demeuroient pendant les guerres lix à douze menages ». — Confins de la justice de Livry, appartenant à M. d'Escorailles (f° 18, v°). — Fines appartenant aud. seigneur de la Perrine (f° 19, v°). — Dépouillements du terrier de Villelune, reçu en 1525, par Henry, notaire (f° 26) ; — des cens, rentes et bourdelages dus à la seigneurie des Bureteau (f° 55) ; — etc.

E. 30. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — « Liève sommaire des redevances du terrier d'Issard, extraites des reconnaissances dudit terrier, appartenant à M. de Drauille, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef de bataillon au régiment de Chartres-infanterie, délivrée audit seigneur, le 28 may 1777 ». — Reconnaissance de Jean-Joseph Manguin, docteur en médecine, à cause de son domaine du Riau et de la Tourette. Détail des immeubles compris dans la reconnaissance et mention des paiements de cens effectués (f° 8). — Reconnaissances de M. Thie'sonnier, receveur des tailles à Moulins, à cause de son domaine de Malletierre, paroisse de Gipy (f° 13) ; — de Lazare Petitjean, notaire et procureur, à cause de son domaine de Maix de Briffoux, paroisse d'Autry (f° 25) ; — de Gilbert-Bon Aubery, écuyer, sieur du Goutet, à cause de son domaine du Rimazoire, paroisse d'Autry (f° 28) ; — etc.

E. 31. (Registre.) — In-4°, 95 feuillets, papier.

1538. — Terrier de « messire Regné de Luré, chevalier, seigneur dudit lieu, à cause de dame Jehanne de Brinon, sa femme, reçu par Guieyton, notaire ». — Reconnaissances de Jean Regnaudin et de François Fontverne, du village de Paraize, paroisse de Livry, pour « ung bourdellaige ou taillable..., dans lequel

sont assis » plusieurs prés et terres (f° 14, v°) ; — par Antoine de Vauraille (Vauvrille) et autres, paroissiens de Chantenay, pour une maison, une vigne et un pré assis au terroir des Chaumes, et plusieurs autres immeubles (f° 25) ; — par Jean Jobier, paroissien de Livry, pour une terre située sur le chemin conduisant du port du Veudre à Précy, et une autre terre contiguë au cimetière dudit Précy (f° 62, v°). — Bail à titre de taille simple, par René de Luré et Jeanne de Brinon, sa femme, à Guillaume Pynon, d'un pré assis au grand pré des Chaumes (f° 82, v°). — Reconnaissances d'honorable homme Antoine Douagues, seigneur des Chaumes, pour une pièce de terre assise audit lieu (f° 83, v°) ; — de noble homme Nicolas de Cocaigue, écuyer, seigneur de Châtelet, pour un pré ou pâtural appelé le pré Girard (f° 87, v°). — Etc.

E. 32. (Registre.) — In-4°, papier de 37 feuillets, et 10 pièces papier jointes.

1589-1726. — « C'est le terrier des cens, rantes et bourdellages deubz et appartenans à honorable homme M^e Martin Mousnyer, notaire royal au bailliage, prevosté et siege presidial de Saint-Pierre-le-Moustier ». — Vente, par Pierre Treffon, marchand-tanneur, à Pierre Mousnier, menuisier, pour le prix de six écus sol valant dix-huit francs, de deux sols six deniers de cens dus chaque année le jour de N.-D. de mars, par Jean Chevalier, « chevaucheur tenant la poste pour le Roy à Chantenay » (1589 — f° 1). — Reconnaissance, par Jean Beguay, tailleur, au profit de Marin Mousnyer, sergent royal et général, de dix sols de rente et de douze deniers de cens sur une vigne située au petit Morier, près de Saint-Pierre-le-Moustier (1617 — f° 6). — Bail à cens et rente par ledit Marin Mousnyer et Jeanne de Buzelle, sa femme, à prudent homme Jean Roy, boucher, d'une pièce de terre autrefois en vigne, « de present en desert et buissons », située au vignoble des Raclettes (1621 — f° 9). — Autre bail, par le même, à Henri Debiers, tisserand en toile, d'une pièce de terre de quatre boisselées, située à Saint-Pierre-le-Moutier, au vignoble du Lac (1623 — f° 13, v°). — Donation, par ledit Mousnyer, à la fabrique de Saint-Babyllé, de dix sols de rente assis sur une vigne située au petit Morier (1632 — f° 24, v°). — Etc.

E. 33. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1165-1781. — Procédures pour dom Abel de Lespinasse, prieur titulaire du prieuré de Saint-

Pierre-le-Mouëtier, contre Joseph Bernard, les sieurs et demoiselles Bergeron et le sieur Jean Bardon, au sujet du terroir des Bruyères de la Croix-d'Or, nouvellement mis en culture. — Copie collationnée du diplôme de Louis le Jeune plaçant Saint-Pierre-le-Mouëtier sous la protection du Roi et attribuant à celui-ci la moitié de la justice (1165). — Édit royal établissant dom François Rapine, prieur de Saint-Pierre-le-Mouëtier, et ses successeurs, premiers conseillers au bailliage et siège présidial dudit lieu (mars 1632). — Procès-verbal de l'assemblée tenue en l'auditoire du prieuré de Saint-Pierre pour la fixation du ban des vendanges (1730). — Actes de tutelle et curatelle des mineurs Chapier et Ferrand (1777). — Extrait d'un rôle de frais de justice où le prieur de Saint-Pierre est taxé à 114 livres pour sa part de la dépense résultant des poursuites faites contre le nommé Lavault, accusé du vol d'un cheval (1775). — Lettres de dom Abel de Lespinasse annonçant l'envoi des pièces ci-dessus. — Inventaire des productions données par ledit prieur par-devant les trésoriers de France à Moulins. — Seconde liasse de productions. — Etc.

E. 34. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 99 pièces, papier.

XII (?) siècle — 1784. — Procédures pour dom Abel de Lespinasse, prieur de Saint-Pierre-le-Mouëtier, contre le sieur Alloury de Grandfond, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Moulins-Engilbert, au sujet de la terre de la Bonneferre et des arrérages de plusieurs redevances bourdelières. — Extraits d'une liasse paraissant appartenir au XII^e siècle et où les charges grevant divers héritages sont moins élevées que dans les terriers établis depuis; consultation d'avocats relative à la valeur de ce document. — Autre consultation sur le même objet, datée de Nevers et signée Bert de Labussière (1780). — Suppliques et productions diverses pour dom Abel de Lespinasse. — Nombreux défauts accordés au même. — État des frais dus à M. Boirot, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, en la cause où il a occupé pour le prieur de Saint-Pierre contre les sieurs et demoiselle de Grandfond (1783). — Etc.

E. 35. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1622. — Lettres du Roi au lieutenant général au présidial de Moulins, lui mandant de faire droit, s'il y

a lieu d'admettre les réclamations des habitants du village de Rioussé, paroisse de Livry, prétendant qu'ils « ont de toute ancienneté mené paistre leur bestail en certaine quantité de terre contenant environ six vingtz arpens, vulgairement appelée la grande et petite Chaume, ou commun de Paraize, scize proche dud. Rioussé, comme appartenant icellui commun ausd. habitans, lesquelz en ont tousjours jouy plainement et paisiblement... » (27 déc.).

E. 36. (Registre.) — Recueil de 23 pièces, parchemin; 1 pièce et 1 cahier de 38 feuillets, papier.

1323-1496. — AVRIL : Vente, par Hugues de Vaux à Étienne d'Avril, clerc, d'une terre appelée le champ de Lauber (1323). — Acensement, par Guillaume Célerer, damoiseau, seigneur de la Brosse, à Jean Dupuy, paroissien de Saint-Symphorien, du tènement de la Beçay (1383). — Bail à bourdelage (*ad naturam veri et puri bordelagii*), par Isabelle de Thays, dame d'Avril, à Jean de Vaugenay et à Adeline, sa femme, d'une pièce de terre dépendant de l'osche Robichon, située sur le chemin de Decize à Nevers, et de plusieurs autres immeubles, moyennant une redevance annuelle de trente sols tournois, d'un ras d'avoine, mesure de Decize, et de deux poules (1396). — Échange entre Pierre Chabalous, chanoine d'Artonne, et Louis de Rilhic, du lieu de Glénat, de deux maisons situées, l'une dans la basse-cour du château de Verneuil, l'autre dans l'enceinte de la ville d'Artonne (24 oct. 1450). — Bail à bourdelage, par Jean de Champbor, écuyer, seigneur de Rangoux et en partie de Cougny, au nom de Jeanne Brécharde, sa femme, à Marie Vesvre et à Pierre et Jacques Durand, d'une maison située à Marchangy et d'autres immeubles dépendant de la paroisse d'Avril (2 avr. 1454, n. s.). — Copies de baux passés par Guillaume et Jean d'Avril, frères, seigneurs dudit lieu d'Avril, au profit de Guillaume Mithier, de Roch Tarin, de Pierre Nugues, de Jean Bègue, de Jean Renaudin, etc. (1453-1456). — Baux à bourdelage, par lesdits Guillaume et Jean d'Avril, au profit de Guillaume Gerbier et autres, du village de Mortier, sous le bourdelage de cinq sols et d'une poule, de la moitié du pré de la Saulaye, produisant dix voitures de foin, et d'une terre nommée l'Éperon (1462); — par Gilbert d'Avril, sieur dudit lieu, à Guillaume Champceaux, sous le bourdelage de vingt-huit sols quatre deniers, d'un bichet d'avoine et de deux pou-

les, du champ de la Saulaye et autres héritages (1472); — par le même, à Jean Durand et autres, d'une terre nommée les Pannes d'Avril (1489); — etc.

E. 37. (Registre.) — Recueil in-f° de 43 pièces, parchemin, et 36 pièces, papier, avec table.

1492-1592. — AVRIL : Bail, par Louis de Boneuil, écuyer, sieur de Lorgue, et Gilberte de Burges, sa femme, à Pierre Roussat et autres, sous le courdelage de cinquante sols, de sept boisseaux d'avoine et de sept poules, d'une terre située à Marchangy et appelée la garenne de la Sarre (1492). — Vente d'immeubles, par Guillaume Fournierat, de Cossaye, à Jean Bourjon, d'Avril (1502). — Vente, par Pierrette Bonnet, veuve de Jacques Verne, à Hugues Plessier, du tènement Chezeau, dit des Taupins, à la charge de payer au seigneur d'Avril trente cinq sols, deux boisseaux d'avoine et deux poules (1521). — Investiture donnée par Robert d'Avril, curé et seigneur en partie dudit lieu d'Avril, à Antoine Vault, prêtre, et Pierre Vault, pour acquisitions de prés dans la prairie d'Avril (1539). — Comptes des devoirs dus à la seigneurie d'Avril (1550-1592) : « cens reçus par noble Charles et Lazare d'Avril, le dimanche avant Noël » 1550, 1557, 1570, 1583, etc.; « cens pour noble Lazare d'Avril, escuyer, et pour demoiselle Georgette d'Houetton, mere et legitime tutrice de ces enfans, vefve de feu Charles d'Avril, escuyer, pour l'an 1592. » — Reconnaissances, par plusieurs habitants d'Avril, au profit de Claude d'Avril, de droits de pêche dans les rivières d'Acolin et d'Abron, dans l'Acolin depuis la Loire jusqu'au Moulin-Neuf, et dans l'Abron, depuis l'Acolin jusqu'au Crêt au Prêtre (1566). — Contrat de mariage entre Dimanche Audry et Marie Tollet (1567). — Vente, par Simon Godeneau et Pierrette Martinet, sa femme, laboureurs, pour le prix d'un écu deux tiers, d'une pièce de terre de deux « boessellées », assise dans la paroisse d'Avril et appelée l'osche Belin (1586). — Etc.

E. 38. (Registre.) — Recueil de 27 pièces, parchemin, et 62 pièces, papier.

1603-1770. — AVRIL : Bail à cens et rente, par Jacques de Murat, seigneur d'Issard, en qualité de tuteur des enfans issus de son mariage avec Jeanne d'Avril, à Pierre Carré, d'un pré situé en la paroisse de Fleury-sur-Loire et appelé la Ramée (1603). — Accord entre Jacques de Murat et Charles Sellier, par

lequel celui-ci abandonne tous ses biens audit de Murat en retour d'arrérages de rentes qu'il était dans l'impossibilité de payer (1615). — Accord entre Charles d'Avril, sieur de la Garenne et d'Avril en partie, et Gilbert Gaudin, dit Bachelier, par lequel celui-ci obtient un droit d'usage et de pacage dans la forêt d'Avril en retour d'une redevance annuelle de cinq sols et de quatre boisseaux d'avoine (1616). — Vente, par ledit Charles d'Avril à Hilaire de Villaines, sieur de Merlay, de droits d'usage sur le bois des Brosses (1620). — Affiche du lieu de Montardier, saisi pour défaut de paiement d'arrérages de cens et rentes, à la requête de Jacques de Villaines, seigneur de Fleury, sur Jean Roux, laboureur d'Avril (1633). — Achat, par Abel d'Avril, seigneur de la Garenne et d'Avril, de Jacques de Villaines, seigneur de Fleury, pour le prix de deux cent cinquante livres tournois, de droits de directe dus sur Montardier, à cause du château de la Motte-Farchat (1634). — Bail à cens du lieu de la Croix-des-Bois, par Hervé de la Barre, seigneur de Chevroux et d'Avril, à François Le Noir (1675). — Reconnaissance, par François-Marie de Forestier, chevalier, seigneur de Villars, envers Jacques-Sene-taire de Dreuille, seigneur d'Avril-sur-Loire et autres lieux, pour une pièce de pré assise à Fleury-sur-Loire et appelée le pré de la Maille (1745). — Etc.

E. 39. (Liasse.) — 4 pièces parchemin; 16 pièces, papier.

1630-1699. — AVRIL : Accord portant partage du bois des Brosses, situé à Avril, entre Thomas de la Barre, seigneur de Lorgue, comme mari de Renée de la Platière, et Abel d'Avril, sieur de la Garenne (4 août 1630). — Extrait informe de l'adjudication faite au bailliage de Nivernais, au profit d'Hervé de la Barre, seigneur de Chevroux, des fiefs d'Avril-sur-Loire, de la Garenne et de Vernoux, et de plusieurs immeubles (1668). — Prise de possession de la terre de la Garenne et dépendances, par ledit sieur de la Barre (1672). — Procès-verbal des réparations à faire à la maison seigneuriale et au fief de la Garenne. « Il n'y a qu'une chambre basse où l'on puisse habiter ». Les « autres chambres... sont toutes ruynées et plaines de fumier... Il n'y a aucune porte ny fenestre... » (1672). — Bail, par Hervé de la Barre à Jean Bourdellier, laboureur, à titre de métairie, selon la coutume du duché de Nivernais, du domaine de la Garenne (1675). — Acquisition dudit domaine de la Garenne et d'Avril, par Hervé de la Barre et Anne de Champfeu, sa femme, de M^e Simon Billaut, notaire à

Nevers, qui l'avait acquis lui-même, en 1668, de Jacques de Villaines, sieur de Fleury (1672). — Reconnaissance, au profit dudit M^e Billaut, par Hervé de la Barre et sa femme, d'une rente de deux cent-soixante-quinze livres assise sur le domaine de la Garenne (1682-1696). — Quittance définitive du montant de l'acquisition ci-dessus donnée par François Alixand, seigneur de Chandiou, gendre du sieur Billaut, à François Seneterre de Dreuille (1699). — Etc.

E. 40. (Registre.) — In-4°, 42 feuillets et table, papier.

1525-1543. — BALEINE : Terrier de noble Jean de Pierrepont, seigneur de Baleine, reçu par Cognerat, notaire royal. — Reconnaissances de cens et bordelages, par Martin Magnin, laboureur de Marcigny (f° 2); — par Jean Guiol, couturier à Vary, et ses personniers (f° 5, v°); — par Perrin et Jean Limoges, paroissiens de Livry, pour le bois de Vasserange, de la contenance de cent boisselées, partie en terres labourables, et pour des prés et des vignes (f° 31 - 1525). — Dénombrement fourni à noble et scientifique personne M^{re} Loup de Salazar, prieur de Saint-Pierre-le-Moutier, par Jean de Pierrepont, seigneur de Baleine. Ce dénombrement renferme un résumé de tout le terrier (1541). — Etc.

E. 41. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

XVIII^e siècle-1784. — Assignations données de la part de M^{re} François Seneterre de Dreuille, écuyer, capitaine commandant au régiment de Chartres-infanterie, demeurant en sa terre de la Barre, aux tenanciers de ladite terre, pour la confection d'un nouveau terrier. A ces assignations sont jointes des copies des reconnaissances à renouveler, reconnaissances passées au profit de M^{re} Étienne-Marie marquis d'Escorailles, capitaine de cavalerie au régiment de Sassenage (1736) et de M^{re} Charles-Arnauld du Broc, chevalier, seigneur de Villelume et de la Barre (1749). — Reconnaissances de dame Catherine Levesque, veuve de Bernard de Bregnoles, pour des vignes situées à Rioussé; — de M^{re} Philippe de Bourgoing, seigneur du Vernay, garde du corps du Roi, et de dame Anne-Marie Marcellin, sa femme (1744); — de Gilbert Paris, bourgeois de Saint-Pierre-le-Moutier (1744); — de Philippe Gondier, chanoine de Saint-Pierre de Nevers (1767); — de Sébastien Perrot, procureur au bailliage royal de Nivernais (1765); — de Jean-Simon de Barberin, seigneur de la

Chaume, garde du Roi, demeurant au lieu de la Chaume, paroisse de Chantenay (1753); — de sœur Françoise de Corvol, supérieure des Ursulines de Nevers (1732); — de M^{re} Guillaume Aloury de Grandfont, capitaine de cavalerie, gouverneur de Moulins-Enghilbert (1773); — de Charles Coulon, chirurgien à Monay (1743); — de Philippe Mocquot, sieur de Roissy, président au grenier à sel de Nevers (1754); — le M^{re} Joseph-François Mocquot, écuyer, seigneur d'Aznon, commensal de la maison du Roi (1747); — de Jeanne Dombry, femme de Nicolas Burin, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais (1745); — de Louis Dollet, seigneur de Chassenet, et de Gabrielle Blandin, sa femme (1739); — de Guillaume Chevalier, tenant la poste pour le Roi à Saint-Pierre-le-Moutier (1765); — etc.

E. 42. (Registre.) — In-4°, 79 feuillets, papier, et table.

1525-1531. — LA BARRE ET VILLELUME : Terrier de la seigneurie de Villelume, appartenant à M^e Pierre Godard, reçu par Henry, notaire royal. — Déclarations de Jean Jannynet, du village de Rioussé, qui reconnaît tenir, à titre « de bourdelage, le tout sellon la coutume du pays de Nivernoys », une pièce de terre au terroir de Rozenay (1525 — f° 4). — Reconnaissances, par Jean Facier, curé du Veudre, de cens assis sur une terre située au territoire des Boulas (f° 7, v°); — par Jean Rousset, du prix de location du moulin de Besne et de la moitié de la pêche de l'éang dudit moulin (f° 2); — par Jean Châtelain, de droits de bourdelage sur une maison, vigne et jardins assis près de l'église de Précy (f° 30); — par Jeanne de la Coudrye, veuve de Gilbert Thevenot, comme tutrice de ses enfants, de droits de bourdelage sur un pré assis près du pont de « Beuregnault » (f° 77, v°); — etc.

E. 43. (Registre.) — In-4°, 64 feuillets, papier.

1526-1559. — LA BARRE OU VILLELUME : « Copie du terrier exhibé par M^e Guillaume Godard, conseiller au siège presidial de St-Pierre-le-Moustier, défendeur contre M^e Leonard Resmond et François Gaucheron, à cause de leurs femmes... » — Reconnaissances, par Gervais Jacquelin, de Rioussé, paroisse de Livry, au profit de Pierre Godard, seigneur de Villelume, d'une rente de huit sols quatre deniers t., assise sur sept ceuvres de vigne et quatre boisselées de terre (2 mars 1526, n. s. - f° 1); — pour

d'autres immeubles dépendant de ladite seigneurie de Villelume, par Jean Viaul, de Précy (f° 6); — par M^{re} Jean Facier, curé du Veurdre (f° 7); — par Jean Tartarin, du village de Fallo, paroisse de Livry (f° 8, v°); — par Jean Bichon, de la Ferté-Chauderon, paroisse de Chantenay (f° 20); — par Jean Morin, dit Panier, du village de Marcigny, paroisse de Saint-Babylle (f° 49, v°). — Vente, par Pierre Godard, bachelier en lois, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, seigneur de Villelume, à Jean Facier, pour le prix de huit livres tournois, d'un pré « assis au bas de Prelong, près Rioussse, contenant une charrete de foing ou environ » (2 mars 1544, n. s. - f° 56). — Etc.

E. 44. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets, papier.

1581-1604. — LA BARRE : « Lyeve des cens, rentes, bourdellaiges dheuz à noble Symon Le Bauld, escuyer, seigneur de Langy et de Livry en partie, et noble damoiselle Esmée de Chevigny, sa femme, et ce pour l'année mil cinq cens quatre vingtz et ung ». — Articles d'honnête femme Antoinette Bergeron, veuve de Claude Bourdoiseau, avocat du Roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (f° 1, v°); — de Jean Bureteau, de Rioussse (f° 11); — de Gabrielle Godard, de Saint-Pierre (f° 13, v°); — etc.

E. 45. (Registre.) — In-4°, 175 feuillets, papier, et tables.

1623-1742. — LA BARRE OU VILLELUME : « Terrier nouvel pour Jourdan d'Escouraille, seigneur de la Barre... la Perrine et les Granges, receu Robin l'aisné, notaire royal... ». — Reconnaissances de Michel Chaulmet, maître et chef de sa communauté, envers demoiselle Elisabeth de Murat, dame de la Barre, à cause de sa seigneurie de Boishaut et comme tutrice des enfants de Claude de la Barre, sieur de Villelume, son mari, d'un denier de cens sur une pièce de terre assise au territoire des Boulloises (1623 - f° 1); — de Jean Midy, vigneron de Rioussse, paroisse de Livry (f° 22, v°); — de Sébastien Buretheau, pour une maison assise à Livry, devant la porte de l'église (f° 41). — Quittance de cens données par Jourdan d'Escorailles à Blaise Joubier (1640 - f° 48); — à M^r Charles Facier, praticien, demeurant à Chambon, paroisse de Livry (1623 - f° 54); — à M^{re} Noël Vaillant, conseiller au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (1643 - f° 83, v°); — de M^r François Rousset, avocat au

bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (1646 - f° 129); — à Claude Maslin, grenetier au grenier à sel de Saint-Pierre (f° 146); — à Florimond Jandon, procureur au bailliage (1648 - f° 152); — à Sébastien Garillan, aussi procureur audit bailliage (1638 - f° 167); — à M^{re} Jean David, sieur de Paraize (1662 - f° 170); — etc.

E. 46. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets, papier et table.

1690-1706. — LA BARRE ET VILLELUME : Terrier de la seigneurie de la Barre, appartenant à M^{re} François d'Escorailles, reçu par Robin, notaire royal. — Reconnaissances de cens et autres droits, par Gilbert Delapré, maître boulanger et pâtissier à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour une maison assise au faubourg de ladite ville (1690 - f° 1); — par Jean Robelin et Étienne Tartarin, « maîtres de leurs communautés », laboureurs au village de Rioussse, pour une terre de six boisselées, située aux Boullats (f° 24); — par sœur « Émée-Gabrielle de Saint-Joseph de Berne, supérieure du couvent des dames religieuses Ursules » de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour une maison avec jardin et terre (f° 34); — par la même, pour une maison située à Saint-Pierre, au faubourg de Nevers, et appelée le Lion d'argent (f° 76, v°); — par Jean Collas, tisserand en toile au bourg de Saint-Parize-le-Châtel, pour un pré assis au territoire du Pontot, près dudit bourg (f° 88, v°). — Vente, par François d'Escorailles, seigneur de Saubertier et baron de la Barre et Livry, à Jean Tixier, vigneron du village de Rioussse, pour le prix de quatre-vingt-dix livres tournois, de trois œuvres de vigne assises au territoire de Belouze (1691 - f° 127). — Reconnaissance de Joseph Carruchet, notaire royal au bourg de Magny, pour une rente de sept livres tournois (1692 - f° 154, v°). — Etc.

E. 47. (Registre.) — In-4°, 110 feuillets et table, papier.

1708-1710. — LA BARRE ET VILLELUME : Terrier de la seigneurie de la Barre, appartenant à François d'Escorailles, comte de Villelume, demeurant au château de Villelume, ledit terrier reçu par François Robin, notaire royal. — Reconnaissances de cens, sur un pré appelé le pré du Pontot, situé près du bourg de Saint-Parize, par Antoine Morand, marchand (f° 10, v°); — sur un pré situé en la prairie de Villard, par dame Gabrielle Signoret, veuve du sieur de la Viverre (f° 15, v°); — sur vingt boisselée des

terre situées à Livry, par Charles Garillant, garde du Roi (f° 33, v°); — sur quatre œuvres de vigne assises à Saint-Parize, par Philippe Gource, chirurgien (f° 46); — sur une maison située à Riousse, par François Goussot, avocat à Nevers (f° 63, v°); — sur le pré Praleau, par Jacqueline Gascoing, veuve de François Gascoing, sieur de Villecour (f° 65, v°); — par Jean Tostain, curé de Livry, pour tout ce qu'il tient comme curé dudit Livry (f° 79, v°); — par François de la Chaize et Antoine Dessoudé, chanoines de N.-D. de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour le pré Beauregard (f° 88, v°); — par M^e Jean Chevalier, maître de la poste de Villard, paroisse de Saint-Parize, pour un grand corps de bâtiment, en partie ruiné, un bois de haute futaie, des terres, etc. (f° 104); — etc.

E. 48. (Registre.) — In-4°, 85 feuillets, papier.

1714-1723. — LA BARRE ET VILLELUME : Copie du terrier de la seigneurie de Villelume, appartenant à François d'Escorailles, ledit terrier reçu par Baudrion, notaire royal à Saint-Pierre-le-Moûtier. — Acensement à moitié fruits, par ledit François d'Escorailles, à Jean et François Thévenet, frères, des vignes et de la « vignonnerie » des Benatiers, située à Riousse (20 mars 1714 - f° 1). — Reconnaissances de demoiselle Simonne Martin, pour un pâturage de dix boisselées, situé à Riousse (f° 9); — de demoiselle Charlotte-Florence Vaillant, veuve de Charles Chevalier, maître de la poste à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour une mesure de maison située dans la paroisse de Saint-Babyle (1715 - f° 32); — de M^e Louis Alixand, sieur de Paraize (1716 - f° 48, v°); — de demoiselle Jeanne Jandot et des sieurs Richard et Dubois, pour une maison, une vigne et un pré situés au village de Marcigny (1718 - f° 64, v°); — de M^e Pierre Pierre, écuyer, seigneur de Frasnay, président trésorier de France en la généralité de Moulins, pour une maison située à Saint-Pierre-le-Moûtier, au faubourg du Pazeret (1717 - f° 70, v°); — par noble Jean Aladane, conseiller au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour un pré assis au Prélong (f° 73); — etc.

E. 49. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier; 9 pièces, papier, jointes.

1765-1783. — LA BARRE : « Registre pour servir à la recette des cens et rentes dus aux terriers des terres, fiefs et seigneuries de la Barre, appartenantes à M^e et à M^{me} de Dreuille, dressé par Jean-Baptiste

Guipon, commissaire en droits seigneuriaux et arpenteur juré. » — Cens dus à Riousse (f° 1-57); — Livry (f° 58-68); — Paraize (f° 68-73); — Prélong (f° 74-78); — etc. — Transaction entre Charles-Arnauld du Broc, chevalier, seigneur de la Barre, Villelume, etc., et Jean-Marie Godier, armurier et serrurier à Saint-Pierre, au sujet d'une directe bourdelière non acquittée depuis vingt ans, ladite transaction portant obligation de six cents livres au profit dudit sieur du Broc (11 sept. 1765). — Etc.

E. 50. (Registre.) — In-4°, 155 feuillets papier; table et pièces jointes.

XVIII^e siècle. — LA BARRE ET VILLELUME : « Liève déclarative des cens, rentes et bourdelage dus à la seigneurie de Villelume, paroisse de Livry, des anciens terriers de lad. seigneurie et de ses annexes, reconnus par devant L. Robin, F. Robin et Baudrion, notaires royaux... » — Reconnaissances des Ursulines de Saint-Pierre, pour une maison enclavée dans leur monastère (29 avr. 1690); — des mêmes religieuses, pour une maison située au bourg de Livry (7 oct. 1690). — Notes portant que dame Marie Broutier, v^e de Louis Després, avocat du Roi au bailliage de Saint-Pierre, a été condamnée en la justice de Livry, le 21 mai 1722, à reconnaître dix sols de cens sur l'étang Cornai; — que le prieur de Saint-Pierre a été condamné, par sentence du bailliage dudit Saint-Pierre du 10 décembre 1711, à payer à la seigneurie de Villelume six livres, six boisseaux d'avoine et six gelines de bourdelage, et à fournir un homme vivant et mourant. — Reconnaissance de demoiselle Jacqueline Gascoing, veuve du S^r Gascoing-Villecourt, pour un pré appelé le pré Praliau (12 mai 1709). — Etc.

E. 51. (Liasse.) — 1 cahier in-4°, papier, de 38 pages (imprimé).

1165-1489. — BOISHAUT : Louis VII, à la demande de l'abbé de Saint-Martin d'Autun et d'Archembaud de Bourbon, qui réserve ses droits, prend sous sa sauvegarde royale la ville du Moûtier, appartenant à l'église dudit Saint-Martin, qui souffrait des déprédations de mauvais voisins. En retour de sa protection, les hommes dépendant de Saint-Pierre, qu'ils habitent dans la ville ou hors de la ville, lui devront une taille variant de cinq sous à douze deniers et qui sera réglée par le prieur et le prévost royal établi dans la ville; les hommes de la seigneurie résidant hors de la ville, devront un quartaut de météil. Le

Roi aura en outre moitié de la justice, sauf dans le cloître, qui restera indépendant. — Confirmations successives de l'acte ci-dessus, par saint Louis (sept. 1254); — Philippe de Valois (juil. 1328); — Charles V, qui révoque l'échange fait par Charles le Bel avec Louis de Bourbon, des villes de Saint-Pierre-le-Moultier, Issoudun, Montferrant et du comté de la Marche, contre le comté de Clermont en Beauvaisis (janv. 1337, n. s.); — par Charles VI (avr. 1389); — par Charles VIII, par lettres de janvier 1489, données à Moulins. — Toutes ces chartres furent imprimées d'après les originaux communiqués par dom François Rapine, prieur dudit Saint-Pierre-le-Moultier.

E. 52. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1364-1629. — BOISHAUT : Hommage de Guyot du Boyault à Guichard Dauphin, seigneur de Jaligny, Sénéchal de Nivernais et baron de la Ferté-Chaudron, à cause de ce dernier lieu, pour « l'ostel ou maison dud. Guyot, assise au Boyaul, le bois estant à costé dud. hostel ou manoir » et ses autres dépendances (29 nov. 1364). — « Philippe du Boyaul, escuier, publiquement et en droit » reconnaît « et confesse luy tenir en fié et hommage de noble et puissant seigneur Mons. Guichard Dalphin, chevalier, seigneur de Jaligny et de la Ferté-Chaudron, à cause de sa baronie dudit lieu de la Ferté..., certaines vignes assises au terroir du Boulat, ... une pièce de pré assis en la prée de Rosenay », etc. (19 oct. 1368). — Jean d'Anlezy, seigneur du Plessis, reconnaît tenir en fol et hommage, du même, tout ce qu'il peut prétendre sur les dimes de Chantenay, partageables avec le prieur dud. Chantenay, un fief tenu par les héritiers de feu Hugues Ferrechat, chevalier, et assis aux « Condomines », etc. (3 déc. 1370). — Noble homme Louis d'Anlezy, écuyer, seigneur du Plessis, reconnaît tenir en foi et hommage de noble homme Claude de Montaigu, seigneur de la Ferté-Chaudron, les mêmes biens et droits énumérés dans la pièce précédente (18 avr. 1441). — Dénombrement fourni par noble homme Robert de Chevigny, seigneur de Boishaut. « Premièrement, led. escuier tient et pourte en fié des seigneurz ou dame de la Ferté-Chauderon... la maison du Boishault, basse, en plat pays, en la paroisse de Livry, le domaine de lad. maison... » (7 fév. 1504, n. s.). — Mémoire des obligations auxquelles sont tenus envers le seigneur de la Ferté-Chauderon dame Charlotte Le Tort, veuve de Gilbert

de Chevigny, Philibert de la Barre et Jacqueline de Chevigny, sa femme (s. d.). — Dénombrement de la seigneurie de Boishaut, donné par François de Chevigny, seigneur dud. Boishaut (3 août 1540). — Hommage de Philibert de la Barre, prêté pour la seigneurie de Boishaut au marquis de la Chambre, comme mari d'Émée de la Baume (13 juin 1569). — Dénombrement donné par led. de la Barre (1^{er} oct. 1569). — Autre dénombrement fourni par Simon Le Beau, mari d'Émée de Chevigny, veuve de Philibert de la Barre (9 juil. 1578). — Levée, par la chambre des Comptes de Nevers, de la saisie féodale pratiquée sur le fief de Boishaut contre Étienne de la Barre, pour défaut d'hommage et de dénombrement (21 juil. 1629).

E. 53. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1515-1772. — BOISHAUT : Sentence du juge de la Ferté-Chaudron condamnant les fermiers de la dime du Ryau à rendre deux agneaux qu'ils avaient exigés de Robert de Chevigny, seigneur du Boishaut (5 déc. 1515). — Foi et hommage d'Étienne-Marie, marquis d'Escorailles, seigneur de Saint-Germain-du-Bois, Soubertier, Villelume, etc., à Charles-François-Simon Cochet de Monts, baron de la Ferté-Chaudron, pour le fief de Boishaut, relevant de ladite baronnie (22 août 1731). — Foi et hommage d'Arnault du Broc, seigneur de Villelume, la Barre, etc., à Claude Berger, baron de la Ferté-Chaudron, pour ledit Boishaut (12 juil. 1745). — Transaction entre Charles-Arnault du Broc et François Fassier et autres, au sujet du droit de suite d'une dime (9 fév. 1768). — Hommage dudit Charles-Arnault du Broc au comte de Langeron, baron de la Ferté, pour son dit fief de Boishaut, et dénombrement dudit fief, consistant en terres, cens, rentes, bourdelages; pour le domaine de Bois-Rousseau, et pour partie des dimes de Chantenay (18 juin 1772). — Etc.

E. 54. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1456-1506. — BOISHAUT : Échange de « censes bourdelières » situées à Vasserange, Livry et Précý, entre noble homme Jean d'Anlezy, écuyer, seigneur de « Bouaul » (Boishaut), et noble damoiselle Marguerite Breschard, agissant de l'autorité de Jean Regnard, son mari (26 mars 1456, v. s.). — Vente, par

ledit Jean d'Anlezy à Pierre Rousset, de deux pièces de terre situées à Paraize (1456). — Autre vente d'une pièce de terre située à Rosenay, par Guillaume Grizet, de Riousse, à Jean d'Anlezy (1457). — Échange d'immeubles entre noble homme Robert de Chevigny, seigneur dudit lieu, et Jean Jacquellin le jeune, de Riousse (1484). — Reconnaissance, par Huguonin Benat, au profit de Robert de Chevigny, de vingt-cinq sols de cens assis sur une maison, une terre et une vigne situées à Riousse (1491). — Autre reconnaissance, par le même, au profit dudit sieur de Chevigny et de Perrette d'Anlezy, sa femme, de cens assis sur une maison et plusieurs terres (1491). — Échange d'immeubles situés au Boulat et au Champnaul, entre le sieur de Chevigny et Jean Morreau (1502). — Vente, par Guillaume Bizot audit sieur de Chevigny, d'un pré situé en Rosenay (1504). — Autres ventes d'un pré situé à Riousse, pour « noble homme Robert de Chevigny, escuyer, seigneur du Bouchault », par François Chanterault (1506); — d'un autre pré, situé en Rozenay, pour le même, par Guillaume Fouilhou (1506). — Etc.

E. 55. (Liasse.) — 264 pièces, papier.

1462-1718. — BOISHAUT : Déclaration des héritages acquis par feu noble Jean d'Anlezy, écuyer, seigneur de « Boisho », du vivant de demoiselle Antoinette Charbonnière, sa femme (1462). — Déclaration des cens et rentes acquis par noble Antoine Fillet, seigneur des Bruyères (XV^e siècle). — Bail à cens et rente d'un pré, « pastureauul » et terre, par Pierre Godard, bachelier en droit, sieur de Villelume, au profit de Gilbert Cottin, laboureur de Riousse (1542). — Vente, par Marin Crevel, chevaucheur d'écurie tenant la poste à Saint-Pierre-le-Moutier, à Pierre Descloux, greffier criminel au bailliage dudit lieu, de deux terres situées dans la paroisse de Langeron (1605). — Reconnaissance de cens sur une pièce de terre située au champ Barine, par Simon Camp, au profit d'Antoine Archambault, notaire et procureur au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier (1619). — Reconnaissance de cens et bourdelages, par Pierre Moreau, du village de Riousse, au profit de Pierre Godard, bachelier en lois, seigneur de Villelume (1626). — Extraits du terrier de Villelume. — Lettres du sieur Alixand, de Paraize, à M. d'Escorailles, au château de la Barre, relatives à un échange d'immeubles (1717). — Extraits du terrier Berger et Babot, relatifs à Vas-

serange, paroisse de Livry. — Mémoire des héritages appartenant aux veuves Bertet, dans la paroisse de Livry. — État des héritages que le sieur Alixand veut échanger avec le seigneur de la Barre. — « État des devoirs des terriers appartenant à Guillaume Tartarin ». — Extrait du terrier de la seigneurie de Boishaut, reçu par Baudrion, notaire, en 1472. — Mémoire de M. le marquis d'Escorailles contre le sieur Lejay et les recteurs de l'hôtel-Dieu de la ville de Nevers, au sujet d'un bordelage assis sur une maison du village de Chambon. — Extraits informes de divers terriers. — Listes de tenanciers. — Limites de l'enclos de la seigneurie de Villelume. — État des terres à faire reconnaître au village de Livry. — Etc.

E. 56. (Liasse.) — 2 pièces et un cahier de 17 feuillets, papier (en mauvais état).

1491-1710. — BOISHAUT : Extraits du terrier de Boishaut, signé Baudrion, tendant à prouver que la dime se partage par moitié entre le seigneur dudit Boishaut, d'une part, et la chapelle d'Azy et le seigneur de Baleine, d'autre part (1491). — Extraits du même terrier se rapportant à des héritages situés au village de Chambon et dont la dime se partage entre l'hôpital de Chambon, et les seigneurs de Maubon et de Grossouvre. — « Lieve declarative des titres du Boyshaut, de la Perrine et Villelume » (1509). — Extraits de plusieurs baux à bordelage passés par François de Chevigny, seigneur de Boishaut. — Acquisitions, baux et transactions passés par Robert de Chevigny. — Table du 1^{er} vol. du terrier de Villelume dont le renouvellement fut commencé le 10 juillet 1710.

E. 57. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1507-1577. — BOISHAUT : Lettres de contrainte délivrées au profit de Pierre Thibaut, seigneur de Mussy, contre Robert de Chevigny, pour le paiement d'une somme de cent sols due par celui-ci sur la seigneurie de Boishaut (1507). — Reconnaissance, par Pierre Morreau au profit de Robert de Chevigny, de cens assis sur une vigne située à l'Orme des jeux, village de Riousse (1507). — Sentence du prévôt de Livry condamnant Jean Bardet et Guillaume Guillemmin, prêtre, à relâcher à demoiselle Jeanne de la Perrine douze boisselées de terre situées à la Brosse

(1521). — Achat, par François de Chevigny, sieur « du Bouau », de Jean Janinet et de Gilbert Esveillé, de trois hommes d'une vigne située aux Boulats (1525). — « Lettre d'acquisition, pour noble homme François de Chevigny, escuyer, sieur du Bouau en la paroisse de Livry, de la vigne des Heveillés, située aux Boulas, contenant l'œuvre de quatre hommes, sans charge (1526). » — Échange d'immeubles entre ledit François de Chevigny et ledit Gilbert l'Éveillé, laboureur (1531). — Vente par ledit sieur de Chevigny à vénérable personne messire Pierre Le Gay, prêtre, de dix sols tournois, neuf boisseaux d'avoine, mesure du Veurdre, et trois gelines de bourdelage, payables par Huguet Aubouer et François Bourbon, du village « de Ryosse », ladite vente consentie pour la somme de deux cent trente-deux livres (11 avr. 1535). — Vente de vingt deniers de cens assis sur le pré de Lafont, par Étienne de Beaudereul, écuyer, à Philibert de la Barre, seigneur de Boishaut (1563). — Etc.

E. 58. (Registre.) — In-4°, 107 feuillets, papier.

1527-1552. — BOISHAUT : « S'ensuit ce la lieve de noble homme François de Chevigny, sieur du Boishaut, faicte par maistre Jehan Bordre, prebtre, commis par luy... ». — Il s'agit là d'un compte de cens et autres redevances dressé année par année par le receveur du seigneur de Boishaut. Ce compte offre les divisions suivantes : « cens le jour Saint-Martin à Chantenay ; — cens la veille de Noël à Fortery ; — cens le jour Saint-Michel au Boishaut ; — cens la veille de Noël au Boishaut ; — cens le jour Nostre-Dame en mars au Boishaut ; — bourdelage le jour Saint-Bartholomyer au Boishaut ; — les dismes de Chantenay ; — les Mothas données à champart au cart et une corne à beufz ». — Etc.

E. 59. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier, et tables.

1570-1575. — BOISHAUT, VILLELUME ET LA PERRINE : « Lieve declarative des cens, rentes, bourdelaiges, tailles, courvées et aultres devoirs deus à la maison, terres et seigneuries de Boishaut, Villelume et la Perrine, suyvant les nouvelles recognoissances extraictes du nouveau terrier faict par maistres Jehan Selier et Laurens Thevenard, notaires royaux », depuis 1570. — Extraits des reconnaissances de Sulpice

Boutheron, de Rioussé (f° 5) ; — de Jean Buretheau, de Rioussé, chef de sa communauté (f° 9) ; — de Jean Chapelle, boucher de Moulins (f° 17, v°) ; — de Jean Vachier, laboureur demeurant à Chantenay (f° 38) ; — etc.

E. 60. (Registre.) — In-4°, 17 feuillets, papier ; tables.

1570. — BOISHAUT : Minute, signée Thévenard, d'une partie du terrier coté E. 61.

E. 61. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1570-1623. — BOISHAUT : « Terrier de Boys-Hault, encommencé le vingtiesme jour d'avril mil cinq cens soixante et dix ». — Reconnaissances passées au profit de « demoizelle Charlotte Le Tourt, vefve de feu François de Chevigny, en son vivant escuyer, sieur de Boys-Hault, au nom et comme ayant la garde noble de Esmée de Chevigny, sa fille et dudict deffunct, et de noble homme Philibert de la Barre, escuyer, au nom... de damoiselle Jacqueline de Chevigny, sa femme... », par Jean Baffaut, sergent demeurant à Rioussé (f° 2, v°) ; — par Guillaume Tartarin, laboureur du même lieu (f° 30, v°) ; — par Jean Gourjon, Gilbert Fournier et Pierre Gourjon, « commungs personniers », paroissiens de Livry (f° 58) ; — par Gilles de la Prêché, du village de Chaulme, paroisse de Chantenay (f° 72) ; — par Antoine Druet, du village de Lorgue, paroisse de Cougny (f° 98) ; — etc.

E. 62. (Registre.) — 2 cahiers in-4°, de 20 et 41 feuillets, papier (en mauvais état).

1552-1579. — BOISHAUT : Original et copie du terrier de la terre de Boishaut, appartenant à noble homme Simon Le Bault, à cause de demoiselle Esmée de Chevigny, sa femme, ledit terrier reçu par Lault, notaire royal. — Reconnaissances pour des héritages situés sur les paroissés et villages de Rioussé, Chantenay, Talon, Tresnay, Chambon, Beaudreuil, etc.

E. 63. (Cahier.) — In-4°, 15 feuillets, papier.

1570-1640. — BOISHAUT OU LA PERRINE : « Lieve des cens, et rentes, et bourdelages deus à la Perrine, pour l'année 1640 » (f° 1). — « Lieve du terrier du Boizo (Boishaut), des cens et rentes, reçu Tevenard, le 21^e avril en l'année 1570 » (f° 10, v°).

E. 64. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1643-1682. — LES BURETEAU : Échange entre Jourdain d'Escorailles, écuyer, sieur du Chambon, la Barre et la Perrine, et François Bureteau et ses personniers, d'une redevance de douze sols, six boisseaux d'avoine et deux gelines, assise sur le tènement des Bureteau, contre plusieurs quartiers de vigne et de terre situés à Riousse et dans la paroisse de Livry (5 août 1643). — Reprise en fief, par François d'Escorailles, de plusieurs « devoirs de cens en directe seigneurie et bourdelage », dus en la paroisse de Livry, qu'il a acquis des Bureteau et de leurs personniers et qu'il reconnaît porter en fief du Roi, à cause de son duché de Bourbonnais (14 nov. 1679). — Vente, par les sieurs Robelin à François d'Escorailles, de plusieurs redevances bourdelières portées au terrier Bureteau (30 juin 1682).

E. 65. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1575-1789. — LA CROIX : Extrait de l'aveu et dénombrement donné à Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais et de Mantoue, par Claude d'Avril, écuyer, seigneur dudit lieu, pour la maison de la Croix, le bois où « est assise l'ancienne motte de Chasse, avec ses fossés », les autres immeubles et les rentes comprises dans le fief de la Croix, mouvant de la châtellenie de Decize et situé dans la paroisse de Saint-Loup-sur-Abron (6 mai 1575). — Enquête relative à la contenance de plusieurs immeubles dépendant du fief de la Croix (juin 1620). — Vente par décret, au profit de Jacques de Villaines, seigneur de Fleury, pour le prix de neuf mille livres tournois, de la terre et seigneurie de la Croix, saisie sur demoiselle Claude-Françoise de Maillard, veuve de Salomon de Murat et tutrice de Prosper de Murat, leur fils, qui tenait ladite seigneurie de Claude d'Avril, son grand-père (24 sept. 1642). — Mémoire du sieur de Villaines et consultation d'avocats relatifs à la mouvance du fief de la Croix et à la saisie féodale qu'il avait encourue pour défaut d'hommage (1668). — Saisie réelle, pour dettes, des immeubles appartenant à Esmé de Villaines dans les paroisses de Saint-Loup-sur-Abron, Saint-Germain-en-Viry et Saint-Aré de Decize ; inventaire desdits immeubles (28 août 1674). — Autre saisie réelle, à la requête de Charles de Mousaulin, comte de Montal, lieutenant général des armées du Roi, contre Jacques de Villaines, des terres et sei-

gnuries de Fleury et la Motte-Ferechat et du fief de la Croix (1687). — Requête adressée par Jean Lebain, hussier au bureau des finances de la généralité de Moulins, aux commissaires de la chambre des comptes de Nevers, pour être admis à faire foi et hommage, au nom de François de Forcadel, pour le fief de la Croix (1693). — Déclaration du domaine de la Croix, appartenant à M. de Saint-Maurice (1727). — Vente, par Benoit-Marie de Vault, écuyer, sieur de Saint-Maurice, président en la chambre des comptes de Nevers, à Marie Berthin, veuve de Jean Geoffroy, pour le prix de 7,150 livres, du fief et domaine de la Croix (janv. 1727). — Bail consenti par Marie Berthin, à Jean Vaucoret, marchand, pour le prix annuel de cinq cents livres, du lieu de la Croix (13 sept. 1727). — Aveu et dénombrement du fief de la Croix, fourni à Jules-François Mazarini-Mancini, duc de Nivernais et Donziais, par Mathurin Roy, marchand de Nevers, comme tuteur de Jean Roy, son neveu, fils de François Roy, aussi marchand (18 mars 1738). — Vente, par Jean Roy, marchand, et Philiberte Dumort, sa femme, à Jacques-Senetaire de Dreuille, chevalier, seigneur d'Avril-sur-Loire, Lorgue, etc., et à Jeanne de Lichy, sa femme, pour le prix de 13,120 livres, du fief, terre et seigneurie de la Croix, consistant en une maison en forme de château, colombier, granges, etc. (2 mai 1750). — Reconnaissance, par Jean Roy et sa femme, au profit de la cure de Saint-Loup, d'une rente de vingt livres constituée pour une fondation de messes (27 mai 1751). — Bail du domaine de la Croix, consenti par M. de Dreuille, au profit de François Théveneau et d'Esmé Jolly (12 août 1751). — Foi et hommage fait au Roi, pour le fief de la Croix, par Jacques-Senetaire de Dreuille (19 avr. 1754). — Autre hommage fait au duc de Nevers, par ledit de Dreuille (20 fév. 1771). — Échange d'immeubles entre François-Hyacinthe de Dreuille et Jacques Gouat de Ragon, maître de forge à Moulins (24 juin 1789). — Etc.

E. 66 (Registre.) — In-4°, 250 feuillets, papier ; 2 pièces papier ; tables.

1505-1637. — LES GRANGES, LE RYAU ET BALEINE : Vente, par Michel Perrin et ses frères, à Gilbert de Pierrepont, seigneur de Baleine et de Lucenay-sur-Allier, pour le prix de six-vingts livres tournois, d'une terre située à Vaserange et d'autres immeubles situés près d'Arizolles (1505). — Bail, par Antoine Alleaume, receveur général du taillon en la généralité de Moulins, seigneur des Granges, à

Pierre Litaud, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, de ladite seigneurie des Granges, pour la somme annuelle de quarante-cinq livres (1637). — « C'est le terrier des cens, rentes, bourdelages et autres droictz et devoirs deubz et appartenans à puissante dame, dame Catherine de Senecterre, relicte de puissant seigneur messire Philibert Popillon, vivant chevalier de l'ordre du Roy notre sire, seigneur d'Arfeuille, la Chaize... et des Granges, dame desdits lieux, à cause de l'acquisition par elle faite de Gilbert Popillon, escuier, s^r baron du Riaud, en l'an mil six cents et trois, dont partie desdits devoirs estoient d'antienneté des despendances de ladite seigneurie des Granges, et autre partie de la seigneurie de Balleine et des Bryeres... » — Reconnaissances de Martin Bérille, marchand demeurant à Riousse (1603 - f^o 1); — de vénérable et discrète personne Jean Fassier, prêtre, et de Gilbert Bureteau, laboureur (f^o 96). — Déclarations de plusieurs habitants de Riousse portant qu'à ladite dame de Senecterre appartient « ung droict de disme de l'ad, vins et charnages » sur le village de Riousse, « parlant pour la moitié avec le sieur et damoiselle de Ballenne, et pour aultres portions avec le sieur d'Alligny, ce à cause des Nouettes, et le sieur de la Trolière, chacun un tiers, sauf une huictiesme portion appartenant au secretain de Saint-Pierre-le-Moûtier » (f^o 118, v^o). — Reconnaissances d'honorable homme Louis de Coulon, naguère grenetier à Saint-Pierre-le-Moûtier (f^o 181, v^o); — d'honnête femme Jeanne Coursault, veuve de noble homme Pierre de Verne, conseiller au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et seigneur de Beaumont (f^o 210); — de noble Jean de Breschard, seigneur d'Alligny (f^o 237); — de demoiselle Antoinette de Breschard, veuve de Symphorien de Grivel (f^o 147); — etc.

E 67. (Registre.) — In-4^o, 154 feuillets, papier.

1603. — LES GRANGES : Terrier de la seigneurie des Granges, située dans la paroisse de Livry et appartenant à dame Catherine de Senecterre, « relicte de puissant seigneur Philibert Popillon, vivant chevalier de l'ordre du Roy notre sire, seigneur d'Arfeuilles, la Cheize, le Bouhier et les Granges », ledit terrier reçu par Chevrier, notaire royal. — Reconnaissances des sieurs Martin Bérille (f^o 1); — Simon Moyreau (f^o 14); — Pierre Domyno (f^o 18, v^o); — Gilbert

Facier (f^o 25), tous du village de Riousse, pour cens assis sur des immeubles situés dans ce lieu; — de Jean Sommier, laboureur du village de Thalou, pour une vigne assise audit lieu (f^o 54); — de Guyot Fournier, laboureur du village de Maison, paroisse de Saint-Babille, pour des prés assis dans ladite paroisse (f^o 107); — de maître Louis Décollons, « naguères grenetier à St-Pierre-le-Moûtier », pour une terre située aux Chaumes, paroisse de Langeron (f^o 113, v^o); — de noble Jean de Breschard, écuyer, seigneur d'Alligny, pour un pré situé à Précy (f^o 143); — etc.

E 68. (Registre.) — In-4^o, 56 feuillets, papier.

1604-1742. — LES GRANGES : Recueil de plusieurs reconnaissances et baux. — Reconnaissance, par Mathieu Guyon, laboureur au village du Chambon, paroisse de Livry, envers la dame d'Arfeuilles et des Granges, de dix-sept sols six deniers, et du quart d'une geline de bourdelage, assis sur une maison située audit Chambon, et sur d'autres immeubles (1604 - f^o 55). — Nouveau bail à bourdelage de plusieurs héritages situés à Marcigny, consenti par Jourdain d'Escorailles, maréchal des logis de la compagnie des cheval-légers du duc d'Orléans, seigneur de la Barre, à noble Jean Michel, garde des sceaux en la chancellerie de Saint-Pierre-le-Moûtier (1652 - f^o 53). — Reconnaissance de Guillaume Decante, marchand-méaier au moulin de Nhoux, paroisse de Jaugenay, pour une maison située au bourg de Saint-Parize-le-Châtel (1719 - f^o 43). — Bail d'une terre, autrefois en vigne, située aux Tactettes, passé par François d'Escorailles au profit de Mayeul Guyon, brigadier en la brigade de Saint-Pierre-le-Moûtier (1722 - f^o 37). — Abandon, par François Tixier, vigneron du village de Riousse, à M. d'Escorailles, de deux boisselées de terre tenues à cens (1724 - f^o 27). — Transaction entre le marquis d'Escorailles et M^o Louis Alixand, sieur de Paraize, portant que les héritages tenus à cens par ledit Alixand dudit marquis, dans le quartier de Bourbonnais, ne seront plus chargés que d'une redevance annuelle de quarante sols, et contenant le détail des immeubles tenus par le même dans le quartier de Nivernais (1717 - f^o 7). — Transaction entre ledit marquis et Gilbert Meure, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, portant reconnaissance d'un cens de cinq livres (1737 - f^o 1). — Etc.

E. 69. (Registre.) — In-4°, 86 feuillets, papier, et tables.

1603. — LES GRANGES, LE RYAU ET BALEINE : « C'est le terrier des cens, rentes et bourdellaiges, dismes et autres devoirs deuz et appartenans à damoiselle Renée de Breschard, vefve de noble sieur Gilbert de Pierrepont, vivant escuyer, seigneur de Balenne et de la Grange, et à ses enfans, et à feu Phelippes de Pierrepont, son filz, et deu ès parroisses de Livry, Riousse, Precy, Langeron, Saint-Pierre-le-Moustier, Marcigny et envyrons, et partant par moictyé avec puissante dame Catherine de Senecterre... recongnuz et confessés... par-devant Gilbert Chevrier, clerc, notaire juré du Roy ». — Titre et limites de la dimerie de Riousse (f° 31). — Reconnaissances de Blaise Camp, laboureur du village de Riousse (f° 37) ; — de Simon Dechaulme, laboureur de Marcigny (f° 49) ; — de Simon Laglantier, laboureur de Precy (f° 63) ; — de demoiselle Antoinette de Breschard, veuve de Symphorien de Grivel (f° 86) ; — etc.

E. 70. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets, papier.

1603-1604. — LES GRANGES, LE RYAU ET BALEINE : « Devoirs deuz par moictyé au sieur et dame d' [Arfeuilles], à cause du Ryau, et au sieur et damoiselle de Balleyne, à Livry, Langeron et S^t-Pierre-le-Moustier. » — Déclaration de notables habitants relatives aux limites de la dime de Riousse, appartenant à la dame d'Arfeuilles, aux sieurs d'Alligny et de la Trolière, et au sacristain de Saint-Pierre-le-Moustier (f° 1). — Reconnaissances de Jean Renaudin, laboureur du village de Marcigny, chef de sa communauté (f° 22) ; — de Jean Limoges, laboureur du village de Livry (f° 43) ; — « de venerable et discrete personne messire Jehan Facyer, dit Buretheau », prêtre (f° 52) ; — de demoiselle Antoinette de Breschard, veuve « de Syphorien Gryvel », écuyer, dame de Mauboux (f° 95) ; — de noble Jean de Breschard, sieur d'Alligny (f° 102, v°) ; — etc.

E. 71. (Registre.) — In-4°, de 72 feuillets et tables, papier ; une pièce, papier.

1645-1690. — LES GRANGES, LE RYAU ET BALEINE : « Lieve declarative du terrier des Granges, Riau et Baleine, acquis par Jourdan d'Escourailles, escuyer, sieur de la Barre, par contracts, l'un receu Maistre, nottaire royal à S^t-Pierre-le-Moustier, du premier

oust mil six cent quarante-trois, et l'autre passé par devant Robin l'aisné..., du sixiesme novembre mil ix cents quarante-cinq. » — Extraits des reconnaissances de Pierre Tartarin, vigneron de Riousse (f° 12) ; — de noble Jean Michel, garde des sceaux en la chancellerie présidiale de Saint-Pierre-le-Moustier (f° 19) ; — de M^e Jean David, s^r de Paraize (f° 22) ; — et de Jean Couillard, dit Cornuet, de Langeron (f° 33) ; — etc. — « Lieve des cens, rentes, bourdelaiges et dismes deuz à la seigneurie de la Barre, parroisse de Livry, à cause de la Perrine, Boishaut et Villelume ». — Extrait des reconnaissances de M^e Noël Vaillant, ancien conseiller à Saint-Pierre-le-Moustier (f° 11) ; — de Jean Limoges, vigneron à Riousse (f° 15) ; — de noble Jean Durye, conseiller à Saint-Pierre-le-Moustier ; — de noble Charles Bequas, écuyer, sieur de Laugière, Aligny et la Mothe, à cause d'Esmée de Breschard, sa femme (f° 35) ; — de Guillaume Bérille (f° 37) ; — etc.

E. 72. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 22 pièces, papier.

1264-1702. — LA PERRINE : « Extraict (en françois) d'ung dénombrement fait par Guillaume Clerc, de S^t-Pierre-le-Moustier et présenté à Monsieur le prieur de S^t-Pierre-le-Moustier (frère Jean), des choses, tenues et portées en fief dud. S^t-Pierre, en l'an mil deux cens soixante e quatre. » — Hommage au prieur de Saint-Pierre par Jeanne de la Perrine, veuve de noble homme Louis de la Porte, pour ce qu'elle tient de lui (1515). — Memoire pour maître Loup de Salazar, prieur de Saint-Pierre, contre demoiselle Jeanne de la Perrine, sur qui la maison forte et motte de la Perrine, assises au bourg de Livry, avaient été saisies pour défaut d'hommage. On rappelle que le fief de Livry a été surnommé de la Perrine parce que cette famille l'a toujours possédé et y a continuellement résidé. — Procuracion donnée par Jeanne de la Perrine pour défendre contre le prieur de Saint-Pierre et dans laquelle elle déclare ne rien tenir dudit prieur (1531). — Continuation des procédures entre le prieur et noble homme Philibert de la Barre, acquéreur de la terre de la Perrine. — Sentence arbitrale rendue entre ledit de la Barre et dom Helin Lamorguon, prieur dudit Saint-Pierre, portant que ledit sieur de la Barre fera siens les fruits du fief de la Perrine, malgré la saisie féodale pratiquée sur ledit fief, et invitant les parties à produire de nouveaux titres (1573). — Transaction entre Claude de la Barre, seigneur de Villelume et de la

Perrine, Jeanne de Lanevaux, veuve de Jean de Breschard, seigneur d'Aligny, Gabriel d'Aubigny, sieur de la Lande, mari d'Esmée de Breschard, relative à des droits de préséance dans l'église de Livry, et portant que les parties jouiront alternativement de mois en mois de la préséance « pour l'esgard des pain benist, offerte, eau beniste, reception de la paix et marcher en possession, et qu'elles auront chacun leur banc d'honneur » (1605). — Nouvelles prétentions des religieux de Saint-Pierre sur la justice de la Perrine ou Livry (1702). — Etc.

E. 73. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1335-1495. — LIVRY : Copie informe d'un arrêt du Parlement adjugeant au prieur et aux religieux du monastère de Saint-Pierre-le-Moûtier, à la suite d'un long procès soutenu contre les héritiers d'Aligny, le quart et la seizième partie de la justice de Livry (7 juil. 1335). — Copie faite sur l'original existant en la Chambre des comptes (32^e liasse des aveux et dénombrements du Bourbonnais), de l'aveu et dénombrement fourni à Louis I^{er}, duc de Bourbon, par Jean de la Perrine, écuyer, de son hôtel de Livry et dépendances (1356). — « S'ensuit la declaration de l'ostel, forteresse, mote et fossez de l'ostel de la Perrine, lequel hostel est encloz de murailles et fossez. Ou coing de lad. mote, du costé devers mynuyt et soleil et levant, y a ung coulombier à pignons, rompu, bien ancien ; en l'autre costé, dever soleil levant et midy, ung commencement d'une thorelle... devers occident, regardant devers l'église de Livry, est le portal, lequel est à present desmoly... Item, au milieu de lad. mote y avoit ung grand corps d'ostel qui est à present desmoly et abatu, et y souloit avoir grant bastiment par dessoulz et par dessus, et estoit fort, et y avoit des augyves et houtans en façon de forteresse, et y avoit ung portal voulsté à l'entrée dud. courps de maison ». — Dénombrement signé Delacorne, notaire, des biens et droits dépendant de l'hôtel de la Perrine (1495).

E. 74. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1612-1695. — LIVRY-LA PERRINE : Cession et vente, par Philippe d'Escorailles, seigneur de la Barre, demeurant à Livry, à Claude Pravier, laboureur, d'une rente de cinquante livres au principal de huit cents livres, constituée primitivement par Simon Michou et Gilbert Robelin, au profit de M^o Claude

Rousset, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (17 avr. 1612). — Cession, par Elisabeth de Murat, veuve de Claude de la Barre, fils de Jacquette de Chevigny, et par Jourdain d'Escorailles et Marguerite de la Barre, sa femme, à François Guyon, curé de Livry, de six boisselées de terre en augmentation d'une fondation de messes faite par Robert de Chevigny (14 avr. 1639). — Cession, par Jourdain d'Escorailles audit curé de Livry, d'une rente de onze livres trois sols, assise sur une vigne située à la grande croix de Livry, pour faire trois services pour feu noble Étienne de la Barre (21 tév. 1649). — Saisie féodale, à la requête du procureur du Roi du domaine de Bourbonnais, de la portion de justice que possèdent à Livry les chanoines de Nevers. — Foi et hommage prêté au Roi, à cause de son duché de Bourbonnais, par Philippe d'Escorailles, pour les seigneuries de la Perrine et de Prélong, lui venant de Marguerite de la Barre (5 mai 1672). — Main-levée de la saisie féodale de la terre de Livry-la Perrine, pratiquée par les commissaires du domaine sur Philippe d'Escorailles (30 janv. 1673). — Aveu et dénombrement de ladite terre, donné à la même date par ledit d'Escorailles. — Vente du terrier Archambault, pour le prix de cent cinquante livres, par Claude Arnault, chirurgien à Saint-Pierre, et Gabrielle Archambault, sa femme, à François d'Escorailles, seigneur de Livry et la Barre (26 mai 1689). — Saisie féodale du fief Archambault, situé dans la paroisse de Livry (30 mai 1692). — Vente, par dom Léonard d'Arfeuilles, prieur titulaire de Saint-Pierre-le-Moûtier, à François d'Escorailles, pour le prix de quatre cents livres, de tous les droits que ledit prieur « à cause de sondit prieuré de Saint-Pierre, a dans la justice haute, moyenne et basse dudit lieu de Livry, avec tous les droits d'icelle et le droit que ledit seigneur prieur a à la nomination des officiers, droits honorifiques en l'église dudit Livry, ban à droite de ladite église » (26 avr. 1695). — Hommage prêté au Roi par ledit François d'Escorailles, pour ladite portion de justice (7 juin 1695). — Aveu et dénombrement donné à la suite dudit hommage (11 juin 1695). — Etc.

E. 75. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1707-1785. — LIVRY-LA PERRINE : Mémoire « pour le marquis de Scoraille », par lequel le prieur clostral et les moines bénédictins du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier ont arraché et biffé les armes de

ses auteurs, qui estoient sur cinture funèbre dans le cœur et nef de l'église de Livry de tems immémorial, en qualité de seigneur haut justicier de Livry pour portion de haute justice. Ledit sieur marquis de Scorraille est c. de Livry, avec le prieur de S^t-Pierre-le-Moûtier, dans toute l'estendue de lad. seigneurie de Livry, laquelle justice n'est point divisée ni cantonnée...; led. seigneur de Scorraille poss[è]de la maison seigneuriale où est le colombier, prison dans la tour; il a le droit de mesurage des bleds et vin, le droit de bleirie, toutes prérogatives, le poteau où est attaché un colier de fert, où l'on met les delinquans, qui est planté dans le milieu du bourg de Livry, et sont mises ses armes au dessus dudit poteau; il a son banc dans le cœur, ses armes en pierre dans lad. église. Le prieur est conseigneur dud. lieu en toute son estendue... » (1707). — Inventaire des pièces envoyées par M. d'Escorailles à M. Le Page, procureur au Grand conseil, pour soutenir ses prétentions aux droits honorifiques dans l'église de Livry. — Enquêtes relatives à l'enlèvement des armes du marquis d'Escorailles du chœur de l'église de Livry, et à l'enlèvement des armes des moines de Saint-Pierre par un soldat de M. d'Escorailles. — Lettres de dom Duret, prieur de Saint-Pierre, au comte d'Escorailles (1708-1710). — Requêtes présentées au grand Conseil par M. d'Escorailles (1710). — Mémoires relatifs à la mouvance du fief de Livry. — Transaction entre le marquis d'Escorailles et le prieur et les religieux de Saint-Pierre, au sujet de la mouvance et des droits honorifiques de la Perrine, attribuant à M. d'Escorailles la justice de Livry, et ratification de ladite transaction par dom Duret, prieur (1^{er} avr. 1712). — Sentence du bailli de Livry condamnant M^{re} Charles Garillau à reconnaître plusieurs directes au profit du marquis d'Escorailles (1712). — Hommage prêté au Roi, pour la seigneurie de la Perrine et la justice de Livry, par François-Philippe d'Escorailles, chevalier, maréchal de camp (16 juil. 1717). — Autre hommage prêté pour les mêmes fiefs et droits, par Etienne-Marie d'Escorailles, capitaine au régiment de Brion-cavalerie (25 sept. 1725). — Mémoire présenté au conseil du duc de Bourbon par M. d'Escorailles, au sujet des prétentions de dom Charles-Joseph de Clermont, prieur titulaire de Saint-Pierre-le-Moûtier, à la mouvance « du fief de la Perrine-Livry et dixmes en dépendant » (1726). — Quittance donnée par dom de Clermont d'une somme de soixante-dix livres à lui payée par le marquis d'Escorailles, en dédommagement de l'a-

liénation faite par les prieurs de Saint-Pierre, ses prédécesseurs, de la justice de Livry (1727). — Arrêt du Grand conseil rendu entre Charles-Joseph de Clermont, prieur de Saint-Pierre, et François Mocquot d'Agnon, pour la quotité de la dime (12 mars 1727). — Procès-verbal destiné à établir que l'étang du Crot à la Doue, vendu en 1731, par M. de la Ferté au seigneur d'Escorailles, appartenait par moitié auxdits seigneurs (1731). — Traité entre Etienne-Marie d'Escorailles, capitaine de cavalerie au régiment de Sassenage, et dom Ch.-Joseph de Clermont, prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier, portant abandon, par ledit d'Escorailles, de la justice de Livry et des honneurs et privilèges appartenant au patron de l'église de Livry, en retour de la reconnaissance de ses droits au quart de ladite justice, « duquel dépend les droits d'avoir prisons et le poteau », le droit de litre et de banc dans l'église (9 déc. 1732). — Traité entre M. d'Escorailles et Louis Morin de Cérisy, avocat à Nevers, propriétaire du domaine de la Baravelle, au sujet des terres d'Igone (16 mars 1742). — « Aveu et dénombrement que donne au Roy..., à cause de son duché de Bourbonnois et châtellenie de Bourbon, messire Charles-Arnauld du Broc, chevalier, seigneur de Villelume et la Barre, la Perrine-Livry..., de son fief, terre et seigneurie dudit la Perrine et de Pralong » (28 avril 1767). — Vente, par Marie Peronny, veuve de Joseph Bernard à Achille Guillemain, marchand de Saint-Pierre-le-Moûtier, d'immeubles situés à Marcigny (30 mai 1785). — Etc.

E. 76. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 47 pièces, papier.

1623-1768. — MAUBOUX : Extraits des terriers de la Barre (1623-1641). — Mémoires de Charles-Renaud du Broc et de Thomas de Marnais, relatifs à la prétention dudit sieur du Broc à être traité en créancier privilégié pour des arrérages de rente dus en vertu de reconnaissances existant dans les susdits terriers de la Barre, au moment de la répartition de la somme de 6,600 livres provenant de la vente par décret de la seigneurie de Mauboux et du domaine de Barray, saisis sur Marie-Michelle Le Vaillant de Mauboux, femme de Jean-François Gascoing (1760-1765). — Traité entre Louis-Thomas de Marnais, Louis-Théodose Andrault de Langeron, baron de La Ferté, Charles-Renaud du Broc et autres, créanciers privilégiés de la dame Le Vaillant de Mauboux, réglant la part devant revenir à chacun d'eux par suite de l'insuffisance du prix de la terre de Mauboux

pour désintéresser tous les créanciers privilégiés (1767). — Pièces de procédures, états de frais, etc.

E. 77. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1615-1648. — DOMAINE DES OUILLES : Ventes, par Jean Roux et Pierrette Janin, sa femme, de la paroisse d'Avril, à Louis d'Avril, écuyer, pour le prix de quarante livres, du tiers d'une maison située dans le pré Regnaudin (1615); — par Denis Moutardier, sergent au duché de Nivernais, à Abel d'Avril, pour le prix de cent cinquante livres, du tiers du lieu des Ouilles, « autrement des Brissons », situé dans la paroisse d'Avril, et de la maison de la Croix-des-Bois (18 nov. 1631). — Transaction portant vente, pour le prix de cent livres, par Jean Lœille à Abel d'Avril, de la quinzième partie du domaine des Ouilles et de la maison de la Croix-des-Bois, sur lesquels ledit sieur d'Avril possédait des « redevances bourdelières et censivières » précédemment acquises de Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury (7 juin 1642). — Autres acquisitions de portions dudit domaine des Ouilles. — Etc.

E. 78. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier; une pièce jointe.

1519-1570. — LA PERRINE : Bail à champart, à la quatrième gerbe, pour six ans, consenti par Jeanne de la Perrine à Toussaint Mériat, du Veury, paroisse de Chanlenay, de trois pièces de terres assises au terroir des Chailloux (29 janv. 1519). — Terrier de la Perrine, signé Thévenard, fait en 1570, pour noble homme Philippe de la Barre, écuyer. — A l'intérieur de la couverture est une sauvegarde accordée, le 12 mars 1653, par le sieur de Bethizy, lieutenant-colonel du régiment de Turenne, commandant à Saint-Pierre-le-Moûtier, à M. de la Barre, pour sa maison et métairie.

E. 79. (Liasse.) — 2 cahiers in-4° de 7 et 14 feuillets, papier (en mauvais état).

1519-1520. — LA PERRINE : Terrier de la seigneurie de la Perrine, appartenant à dame Jeanne de la Perrine, reçu par Picard, notaire royal. — « Cens dehuiz au lieu, maison, justice et seigneurie de la Perrine, le jour Nostre-Dame, en mars. »

E. 80. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1543-1633. — LA PERRINE ET VILLELUME : Bail à cens, par Pierre Godard, seigneur de Villelume, au profit de Guillaume Fraillon, de plusieurs pièces de terre situées dans la combe de Livry (1543). — Transaction entre Philibert de la Barre, seigneur de la Perrine, et demoiselle Perrette de Rynel, veuve de M^{re} Jean Tenon, bailli et capitaine de Saint-Pierre-le-Moûtier, portant cession, au profit dudit sieur de la Barre, de partie de la terre de Villelume (1567). — Acquisition par décret, pour Philibert de la Barre, du pré le Pierre, situé en la paroisse de Livry et appartenant à M^{re} Guillaume Godard et à Marie Duvergier, sa femme (1567). — Échange d'immeubles entre dom André Le Bau, chambrier du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Philibert de la Barre (1577). — Bail consenti par Simon Le Bault, sieur de Monjeu et de Boishaut en partie, de moitié d'un pré et d'un bois assis en « la prée » de Millereux et indivis avec le s^r de la Barre, et retrait dudit bail par ledit s^r de la Barre (1577-1579). — Échange de terres entre Étienne de la Barre, seigneur de Villelume et de la Perrine, et François Chantereau, vigneron de Rioussé (1633). — Etc.

E. 81. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1535-1740. — RIOUSSE : Extrait d'un terrier de la châtellenie de Rioussé, de l'année mil cinq cent trente-cinq, contenant les limites de la justice dudit Rioussé et celles de la dimerie. — Supplique du prince de Condé à l'intendant de la généralité de Moulins, où il est dit que le sieur de la Barre, sous prétexte qu'il possède un fief dans l'étendue de la châtellenie de Rioussé, « se seroit avisé de faire construire un étang dans une terre vaine et vague appartenant au domaine du Roi », et que peu après la dame de la Ferté-Chaudron se seroit emparée dudit étang à son préjudice (1682). — Copie du titre servant à établir la part du sieur d'Aligny, de la dame d'Arfeuille et des Granges et du sacristain de Saint-Pierre-le-Moûtier sur les dîmes de Rioussé (1603). — Assignation du marquis d'Escorailles au fermier de la dime de la chapelle Saint-Mayeul du Veurdre, « aux fins d'être maintenu et gardé dans la possession où il est de temps immémorial, avec la jouissance de ses auteurs, du tiers de la totalité du dixme de Rioussé » (1740). — Etc.

E. 82. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1523-1769. — VILLELUME : Acte par lequel Guy de Baudreul, S^r de Saint-Gilbert, abbé commendataire de Ruricourt, prieur de Saint-Révérien, après avoir rapporté que Dreux Godard, seigneur de Villelume et chanoine de Nevers, a donné une sienne maison, « située à S^t-Pierre-le-Moustier, en la grande rue, près la porte Saint-Babille, joignant les murs de la ville... et icelle maison fait convertir en forme de chappelle... en laquelle chappelle, par son testament... il a ordonné estre fondé huict chanoines pour y dire, chanter et celebrer par chacun jour... une messe et toutes les heures... sans autre charge de service quelconque », pour lequel service il a donné douze cents livres et dix livres de bourdelage; que M^{re} Imbert de la Platière, alors évêque de Nevers, refusant d'accepter ladite fondation à cause de la modicité du revenu, les échevins et habitants de Saint-Pierre l'augmentèrent de cent à cent vingt livres de rente, portèrent le nombre des chanoines à douze et décidèrent qu'il serait fait chaque année, le jour de la Pentecôte, une aumône générale de pain et de vin, appelée le « manger Dieu »; que le prieur et les religieux du couvent s'opposèrent à ces choses et qu'il y eut procès en parlement, « par quoy ladite fondation a esté et est si fort molestée... qu'il est grandement à douter que le tout vienne à neant », déclare que « meü de devotion singuliere, en reconnoissance des grandes graces, biens et honneurs que par la volonté de Dieu luy sont advenus et adviennent par chascung jour, et que Dieu, par l'intercession de sa glorieuse mere, l'a conservé et deslivré de plusieurs perilz en ce monde, et tant en mer que en terre, et aussy pour le salut de son âme et singulierement des âmes de ses predecresseurs, feug de bonne volonté et devote memoire Durant de Baudereul et Marye de Bourgoing, des pere et mere, et de feu frere Guillaume de Baudereul, en son vivant abbé dud. Saint-Martin-au-Bode, son frere, par la resignation [duquel] il en a esté fait et est abbé, et aussi de l'âme de feu haulte, noble et bonne memoire madame Agnès de Savoye, jadis sœur de la Royne, sa premiere maistresse, laquelle, au partir de l'escolle, le receut honorablement de sa maison et famille et le retint en son service, et generalement pour la conservation de l'estat de la maison de Longueville »... et aussi en faveur de ce qu'il est originaire « dudit Saint-Pierre-le-Moustier et que sa nativité et

premiere nourriture a esté en la plus prochaine maison de ladite chapelle », il manifesta à Pierre Godard, seigneur de Villelume, propriétaire de ladite maison, l'intention d'acheter cette maison pour la joindre à ladite chapelle, « ensemblement edifier tout neut, de bonne et suffisante matiere, une eglise collegiale, icelle vitrée, decorée et ornée comme il appartient, et en ladite eglise fonder une dignité à simple tonsure et quatre prebendes et chanoines, au lieudes quatre que la ville avoit sur ledit manger-Dieu, afin que le nombre des suppost jà destinés au service de Dieu ne fust diminué, ains augmenté », ce qui ayant été fait, il fut décidé que ledit abbé présenterait à la dignité de doyen dudit chapitre, et que les douze chanoines seraient alternativement à la présentation dudit abbé et de ses successeurs, et des seigneurs de Villelume. Dans la suite de l'acte sont énumérés les biens et rentes assignés pour ladite fondation et les charges et services imposés aux membres du nouveau chapitre (19 nov. 1523). — Donation, par Elisabeth de Murat, dame de la Barre, veuve de Claude de la Barre, et Jourdan d'Escorailles, mari de Marguerite de la Barre, à la cure de Livry, d'une pièce de terre située au bourg dudit Livry et appelée Ferdeau, en augmentation de la fondation faite par Robert de Chevigny (14 août 1639). — Consultations signées par les sieurs Durye, avocat à Moulins, et Decolons, avocat à Nevers, portant que dans le cas où il ne se rencontrerait plus de descendants mâles de Jean-François et de Pierre Baudreul, le droit de présenter à la dignité de doyen du chapitre de Saint-Pierre appartiendrait aux échevins de cette ville et non aux propriétaires actuels de la terre de Villelume (1768). — Etc.

E. 83. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets, parchemin

1558. — VILLELUME : Envoi en possession de la terre de Villelume, en faveur de Léonard Raymond (9 nov.). Il est dit dans ce document (f° 2 et suiv.), que Dreux Godard, « personnage grandement riche en biens, tant meubles que immeubles, estant à Paris, donna par donation entre vifs, à Pierre Godard, son fils..., la terre et seigneurie de Villelume, en la parroisse de Livry », consistant en « une maison forte où y a mothe, foussez, pontz levys » et autres dépendances, « le tout tenant ensemble, estans dedans les lymttes et closture de certaine muraille. ... Desquelles appartenances entre aultres choses estoit le lieu appelé Bois-Clerc,... lequel entienne-

ment et du temps de l'acquisition faite par ledit maistre Dreux Godard, estoit le vray lieu appelé Villelume ».

E. 84. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier.

1521-1742. — VILLELUME : Échange de cens et bourdelages entre noble homme François de Chevegnny, seigneur du Boishaut, et M^e Pierre Godard, bachelier en lois, seigneur de Villelume (17 avr., « après Pasques » 1531). — Certificat du sieur Arbelat, portant qu'il a cédé au sieur de la Barre « toutes et chacunes les rentes, cens, dixmes, champars et autres droictz » lui appartenant à cause de la terre de Villelume (1576). — Acensement, par Antoine Archambaud, notaire et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, à Jean Mareschal, laboureur, de quatre boisselées de terre sous la charge d'un denier de cens (8 juil. 1608). — Transaction entre demoiselle Élisabeth de Murat, veuve du sieur de la Barre, et Antoine Archambaud, notaire, au sujet de trente-cinq sols et une geline de bourdelage, assis sur un pré situé en Ronzenay (1618). — Supplique du sieur Michon, pauvre laboureur, à monseigneur Phelypeaux, intendant en la généralité de Moulins, réclamant contre son inscription simultanée aux rôles de la taille dans les paroisses de Livry et de Chantenay (1644). — Acquisition, par Jourdain d'Escorailles, de Jean Brille, de Rioussé, d'un pré situé au bas de Rioussé (1648). — Déclaration du sieur Arnault portant qu'il a vendu à François d'Escorailles, seigneur de Villelume, « le tier lot du partage fait entre les héritiers de feu Dru Gaudar, chanoine à Nevers et seigneur de Villelume » (4 août 1704). — Transaction entre Étienne-Marie, marquis d'Escorailles, seigneur de Saint-Germain-du-Bois, Villelume, Boishaut, etc., et Charles-François-Simon Cachet de Mont, baron de la Ferté-Chaudron, Chantenay et Azy-le-Vif, au sujet de Villelume (27 août 1731). — Traité entre M. d'Escorailles et Jean Huet, greffier au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier, pour le renouvellement des terriers (1732). — Etc.

E. 85. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1742-1786. — VILLELUME : Vente, par Étienne-Marie, marquis d'Escorailles, à Charles-Renaud du Broc, pour le prix de vingt-neuf mille six cents livres, de la terre, fief et seigneurie de Villelume, située en la paroisse de Livry et consistant en un château en-

loué de fossés et composé d'un corps de logis et d'une tour carrée, en un domaine et en terriers ; de la terre, fief et seigneurie de Livry ; du domaine de Bois-Rousseau, etc. (17 mars 1742). — Hommage prêté au Roi par ledit sieur du Broc pour la seigneurie de Villelume (18 avr. 1742). — Énumération des biens et droits dépendant de la seigneurie de Villelume. Cet inventaire comprend 118 articles (26 oct. 1764). — Saisie du fief de Villelume-la-Barre, pour défaut d'hommage, sur la demoiselle de Dreuille (1780). — Hommages de François-Hyacinthe de Dreuille, seigneur d'Avril, capitaine de cavalerie et l'un des cheveu-légers de la garde du Roi, pour les seigneuries de Villelume, la Barre, la Perrine et Préong (1782-1784). — Mémoire pour François-Hyacinthe de Dreuille contre Guillaume-Antoine du Broc, seul héritier de François du Broc de Seganges, son père, dame Catherine de Bianki et le chevalier du Broc, au sujet de sommes dues par ces derniers au sieur de Dreuille, qui avait acquitté ce que François du Broc devait sur la terre de Villelume, achetée en 1742 de M. d'Escorailles (1784). — Etc.

E. 86. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

XVII^e siècle. — VILLELUME : Liève du terrier de Villenume (*sic*) — Labarre pour l'année 1680 et les suivantes ». — Une note, signée de M. d'Escorailles, porte que divers terriers lui ont été remis par un sieur Robin, et que d'autres sont restés entre les mains dudit Robin. Une autre note dit que le fermier de la seigneurie avait « affermé le droit de vente de vin le jour de la Bone-Dame », à Livry (couverture).

E. 87. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier, et tables.

1738. — VILLELUME-LIVRY : « Lieuve des cens, rentes et bourdelages deus à monsieur le marquis d'Escorailles, accause de sa terre de Villune-Livry, fais par maistre Jean Huet, greffier en chef civil et criminel au bailliage et siège présidial de Saint Pierre le Moustier », 1738 (titre imprimé). — Droits généraux. « Consistent en un château appelé Villune, autrement la Barre, de la paroisse de Livry, principal manoir desdites justices, entouré de fossés... Dans une première cour, très spacieuse, de fort belles écuries, grenier dessus, grange, cuvier dans lequel il y a de grandes cuves... dans laquelle il y a aussi un colombier avec une chappelle dessous » (f^o 1 de la table). — Table de ladite liève distribuée par pa-

roisses et villages. Sont mentionnées les paroisses de Livry, Saint-Pierre-le-Moutier, Langeron, Chantenay, Saint-Parize-le-Châtel et Azy-le-Vif.

E. 88. (Registre.) — In-f°, 40 feuillets, papier.

1739-1740. — VILLELUME : Reconnaissances reçues pour M. le marquis d'Escorailles, à cause de sa terre de Villelume et Livry, par Robin, notaire royal, de Louis Dollet, sieur de Chasenay, et demoiselle Gabrielle Blondin, sa femme, pour une maison située à Saint-Pierre, au faubourg de Passeret (f° 2, v°). — de M^e Jean Rochery, lieutenant du premier chirurgien du Roi à Saint-Pierre, pour une vigne de six hommes, appelée la Plaisante (f° 5 v°); — de Jean Huet, greffier en chef du bailliage et présidial, pour plusieurs maisons situées à Talou, paroisse de Livry (f° 12, v°); — de Joseph Chevalier, tenant la poste pour le Roi à Saint-Pierre, pour un pré, appelé le pré de la Cave (f° 28, v°); — de dame Florimonde Sionnet, veuve de Paul Turpin, sieur de Chanot, demeurant au bourg de Saint-Parize-le-Châtel, pour un pré (f° 37, v°); — etc.

E. 89. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1664-1755. — SEIGNEURIE DE VERNOUX : Sentence du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier, pour Hervé de la Barre, seigneur de Chevroux, contre Jacques de Villaines, seigneur de Fleury et d'Avril, au sujet de la retenue de la seigneurie de Vernoux (8 mai 1664). — Mémoire énumérant les possesseurs successifs de la terre de Vernoux. Claude d'Avril, troisième fils d'Antoine d'Avril, « a eu Jeanne d'Avril, mariée à Jacques de Mural ; dudit Jacques de Mural est issu Salomon, et dudit Salomon Prosper de Mural, sur lequel la terre de Vernoux a été vendue par décret au sieur de Villaines, le 20 juin 1646. Cette terre consiste en justice haute, moyenne et basse, indivise avec les seigneurs d'Avril... » (s. d.). — Bail, par Jérôme de la Chassigne, seigneur de Rosement, à Gilbert Delin, laboureur, pour la quantité annuelle de quatorze boisseaux de seigle, mesure de Nevers, des dîmes de Vernoux (1681). — Bail, par Benoit-Marie de Vaultx, écuyer, seigneur de Germancy, à Jean Berry, laboureur, pour le prix de soixante livres, du domaine de Vernoux (1728). — Bail du même domaine, passé par Jacques-Senetaire de Dreuille au

profit de Michel Jolly, pour le prix de cent cinquante-quatre livres et des redevances en nature (1755). — Etc.

E. 90. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1456-1571. — SEIGNEURIE DE LA BASTISSE : Acensement, par noble et puissant Guy de Séneret, seigneur de la Bastisse, et dame Marie de la Bastisse, sa femme, à Jean Corderier, *alias* Stevenon, pour la redevance annuelle d'une émine de seigle, mesure de la Bastisse, douze deniers tournois et une geline, d'un « pasquier et chalme, avec leurs droiz », situés aux Bouches des Étangs (30 oct. 1456). — Rachat, par dame Marie de la Bastisse, susdite, de M^e Jean Geyner, dit Gonon, licencié ès lois, de cens, rentes, dîmes, percières et lods et vente dus par divers particuliers (24 juin 1462). — Vente, par Jean de Sermur, écuyer, seigneur de la Besserette, de la Garde en Carladez et de la Bastisse en Bourbonnais, et par Jeanne de Séneret, fille et héritière universelle de Gaspard de Séneret, chevalier, seigneur dudit lieu de la Bastisse, et de Marie de La Mer, sa femme, à Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussin, Montperroux et Molles, pour le prix de sept mille livres tournois, de « la mayson noble et chasteau de la Baxlisse, domayne d'icelle Baxtisse, granges, estables, vignes, boys... avec la meterie appelée de la Roche-Toutet », le tout assis « au pays et duchié de Bourbonnoys et parroisse de Saint-Alire, Rifz et Chasteldon » (23 fév. 1546, n. s.). — Exposé des raisons qui ont amené le sieur de Sermur à vendre la seigneurie de la Bastisse, avec indication de l'emploi des fonds provenant de la vente (22 fév. 1547, n. s.). — Ratification portant quittance, par Jean de Sermur et Jeanne de Séneret, sa femme, au profit de Balthazar de Séneret et de François de Séneret, son fils, de la vente de la seigneurie de la Bastisse et de ses dépendances (20 oct. 1554). — Acensement, par Jean de Séneret, écuyer, seigneur de la Bastisse et de la Grange, à Julien Ogherdias, marchand de Puy-Guillaume, pour le prix annuel de soixante-quinze livres, des cens, rentes et autres droits appartenant à la seigneurie de la Bastisse (17 sept. 1563). — Vente, par Jean de Chalmazel, seigneur de la Pie, dans l'intention d'employer les fonds provenant de cette vente à l'achat de la seigneurie de la Bastisse, de la terre et seigneurie de Pralong, située en Forez et « consistant en une

vielhe mazure de maison bruslée, jardins, pressoir... » (21 août 1571). — Etc.

E. 91. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1554-1603. — LA BASTISSE : Nouvelle ratification de la vente, par Jean de Sermur et Jeanne de Séneret, à Baltazar de Séneret, de la seigneurie de la Bastisse (1554). — Henri III donne à François de Neurèze, seigneur de la Bastisse et pour moitié de Puy-Guillaume, en échange de quatre setiers de froment de rente, l'autre moitié du village et de la justice dudit Puy-Guillaume, où les justiciables et sujets étaient si peu nombreux que le revenu ne montait en moyenne qu'à trois livres onze sols, sans qu'on puisse espérer « aucunes amandes ne confiscations, attendu la povreté des justiciables » (mars 1583). — Quittance de la somme de cent écus d'or, payée à Claude de Lévy, baron de Charlus, et à Suzanne de Maulmont, sa femme, par honorable homme François de Neurèze, sieur de la Bastisse, demeurant à Thiers, en vertu d'une transaction relative aux moulins de Loyal, « aultrement des Canartz » (7 mars 1583). — Vente, par Jean Piolle à François de Neurèze, pour le prix de vingt écus sol, d'un pâturage situé à Saint-Alyre-ès-Montagnes (2 nov. 1586). — Vente, par Mathieu Corderier, laboureur du village de « Cheux-Morel, en la paroisse de Saint-Alyre-aux-Montagnes », pour le prix de six écus sol et vingt sols, de deux « heuvres » de vigne situées aux Rabuons (13 avr. 1595). — Vente, par Jean Giraud, marchand-voiturier par eau du lieu de Puy-Guillaume, à François de Neurèze, pour le prix de seize écus quarante sols, faisant cinquante livres, d'une œuvre de pré située en la prairie des Mosniers (9 mai 1597). — Etc.

E. 92. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1596-1692. — LA BASTISSE : Sur la requête présentée par Pierre Ossandon, sieur de Lolière, exposant qu'il fut anobli pour services rendus dans les armées, par lettres patentes de Henri IV du mois de décembre 1596, et qu'ayant perdu lesdites lettres il craint d'être compris parmi ceux dont la noblesse a été supprimée, Louis XIII confirme lesdites lettres de 1596 (18 nov. 1610). — Acte des membres du grenier à sel de Vichy exemptant de l'impôt du sel, en vertu de sa qualité de noble, Pierre d'Ossandon, écuyer, seigneur de la Bastisse et Puy-Guillaume, homme

d'armes des ordonnances du Roi (1623). — Contrat de mariage entre Mathias Abriard, natif de Crevant, et Claua Queyret, portant donation à la future épouse, par Gabrielle de la Forest, femme du sieur de la Bastisse, de deux linceuls de toile et de soixante livres (1635). — Commission de capitaine d'une compagnie d'infanterie du régiment d'Alais, avec ordre de procéder le plus promptement possible à la levée des cent hommes devant composer ladite compagnie (Amiens, le 24 juin 1649). — Constitution, par Guillaume d'Ossandon, seigneur de la Bastisse, à dame Claudia de la Verchère, veuve de Pierre de Roquelaur, de quarante-sept livres dix sols de rente, au capital de neuf cent cinquante livres (1682). — Contrat de mariage entre Henri d'Ossandon, commandant d'un bataillon du régiment de Sceaux, fils de Pierre d'Ossandon et de Gabrielle de la Forest, et dame Madeleine de Blanque, fille d'Étienne Blanque, de Montpellier (15 nov. 1687). — Exemption du ban et de l'arrière-ban pour le sieur de la Bastisse, ci-devant capitaine-commandant au troisième bataillon du régiment de Sceaux (1692).

E. 93. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1616-1744. — LA BASTISSE : Promesse de MM. de la Guesle et de Murat au sieur Ossandon, sieur de Lolière, de lui délivrer, pour le prix de vingt-huit mille livres, tous frais compris, la terre et seigneurie de la Bastisse et Puy-Guillaume, saisie sur Jean de Neurèze, à la requête d'Anne de Neurèze, veuve du sieur de la Révolte (7 oct. 1616). — Prise de possession du château de la Bastisse, par Pierre d'Ossandon (18 nov. 1616). — Vente, par Jean Guyonnet, Me papetier, à Pierre d'Ossandon, pour le prix de mille livres, du moulin des Piards, situé dans la paroisse de Saint-Alyre, sur la rivière de Crédoigne (22 nov. 1616). — Cession, par Guillaume d'Ossandon, sieur de la Forest et de Clairmatin, à Pierre d'Ossandon, son frère, d'une créance de deux mille sept cent quarante livres sur Gilbert-Gaspard de Saint-Hérem, et d'autres obligations (10 juin 1628). — Acensement, par Pierre d'Ossandon, seigneur de la Bastisse, à Jean et Mathieu Beaudinens, d'une maison et mesure situées à Ris (18 oct. 1650). — Quittance de la pension viagère fournie par Guillaume d'Ossandon, seigneur de la Bastisse, à dames Jeanne, Gabrielle et Anne d'Ossandon, ses sœurs, religieuses professes du couvent de Bellecombe (1657). — Constitution, par Guillaume d'Ossandon au profit d'Antoine du Lyon, avocat à

Thiers, de huit livres sept sols neuf deniers de rente, au capital de sept cents livres (1658). — Documents relatifs au moulin à papier des Odiniaux, situé dans la paroisse de Saint-Alyre. — Quittances de vingt quartiers de seigle payés au curé de Saint-Alyre, pour les fondations faites dans la chapelle du château et dans l'église dudit Saint-Alyre (1706). — Etc.

E. 94. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1603-1775. — LA BASTISSE : Échange de rentes entre noble Nicolas Defay, seigneur et prieur de Chamalières, et noble Balthazar de Pierres, seigneur dudit lieu (24 fév. 1603). — Obligation de six cent cinquante livres consentie par Jacques de Pierres, demeurant au château de Ventresac, paroisse de Chamalières, au profit de Jean-François Gérardin, receveur des décimes au diocèse du Puy (15 fév. 1683). — Constitution d'une rente de trente-cinq livres au profit de Françoise de Pierres, par Henri, Jacques et autre Jacques de Pierres, seigneurs de Ventresac, Puy-Guillaume et la Bastisse, ses frères (18 sept. 1725). — Vente, par les sieurs et demoiselle de Pierres, frères et sœur, pour le prix de quatre mille livres, dans le but d'acquitter des dettes leur venant de dame Marie-Claire d'Ossandon, leur mère, du domaine et terre de Pierres, situé dans la paroisse de Beaulieu-en-Velay (22 nov. 1712). — Acensement, pour la somme annuelle de soixante livres, par Jacques de Pierres, demeurant au château de la Bastisse, à Antoine Sève, du moulin Canal, situé dans la paroisse de Saint-Alyre (1740). — Obligation de cent cinquante livres de rente souscrite par Baltazar du Serre du Rivail, seigneur de la Bastisse et Puy-Guillaume, et dame Marie-Louise Mallet-Bullion de Vandègre, sa femme, au profit de Pierre Granghon, marchand de Ris (10 janv. 1754). — Sentence du présidial d'Auvergne condamnant Pierre Teillard de Beauvezeix et Jean-Baptiste Girard de la Bastisse, son gendre, à payer la somme de quatre mille livres à Jean-Baptiste-Raymond de Roquecave d'Humières, baron de Thuret (3 déc. 1775). — Etc.

E. 95. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1576-1772. — SEIGNEURIE DE BELAIR : Bail à titre onéreux rachetable et de cens portant droit de directe sur la Seigneurie, selon la coutume de Bourbonnais, passé par Claude Cantat, seigneur de Bagnoux, fils de Jean Cantat, bourgeois de Moulins, au profit de Jacques et

Michel Martin, frères et communs personniers, demeurant à Nomazy, paroisse d'Iseure, pour la rente annuelle de dix livres cinq sols et une geline de cens, d'un pré de quatre charrettes de foin, situé à la queue de l'étang Prêtre et appelé le pré Boureau (14 nov. 1576). — Vente, par lesdits Martin à noble Jean de Champfeu, avocat en la sénéchaussée de Bourbonnais, dudit pré Boureau (7 mars 1583). — Vente, par Claude Cantat audit Jean de Champfeu, de la rente de dix livres et du cens de cinq sols et une geline qu'il possédait sur le pré Boureau (21 nov. 1583). — Échange, entre Léonnet Desgouttes, écuyer, sieur de Péage, et Jean de Champfeu, du pré des Éguières, situé dans la paroisse de Toulon, et de l'étang Piété, contre diverses rentes (13 août 1578). — Échange, entre Jean Coiffier, sieur des Nonnettes, conseiller au présidial de Moulins, et Jean de Champfeu, sieur des Grennes et du Tilloux, du domaine de Modères, situé en la paroisse de Deux-Chaises, contre le pré des Éguières et le pré Boureau (3 juil. 1660). — Prise de possession, par ledit Coiffier, des prés susdits (3 juil. 1660). — Aveu et dénombrement donné par dame Catherine-Blanche de la Chambre, veuve de François-Seneterre Menudel, en qualité de tutrice de ses enfants, du fief de Belair à eux appartenant, lequel consiste en « la maison et seigneurie de Belair », comprenant « quatre chambres, deux basses et deux hautes, deux antichambres, une grosse tour e'grenier, un pavillon où il y a un pressoir à vin... le tout entouré de murailles... » (1684). — États de contrats de rente consentis par Antoine de la Trolière, chevalier, seigneur de Goziniac, et trouvés dans la succession de dame Marie Coiffier, épouse de Claude de la Trolière, seigneur de Belair, qui les transmet aux sieurs Coiffier de Demoret et Coiffier des Nonnettes, ses héritiers (s. d.). — Reconnaissance, par Charles Janton, marchand-chaufournier de Moulins, au profit de Claude de la Trolière, de cens, dépendant du fief de Belair (1700). — Acceptation, par Jean Coiffier, sieur des Nonnettes, d'une dime, d'un contrat de rente et du domaine de Belair pour sa part de la succession de Marie Coiffier, femme de Claude de la Trolière (1709). — Transaction entre le Bourbon et curé de Neuvy-lès-Moulins, agissant à cette dernière qualité, et François Menudel, sieur des Guyons et de Belair, du chef de Marguerite de Laval, sa femme, fille d'Antoine de Laval, en son vivant seigneur dudit Belair, fixant les limites de la dime dépendant de ce fief (1639). — Adjudication

par décret, au profit de dame Catherine Blanchet de la Chambre, veuve du sieur Menudel, du fief de Belair, dépendant de la succession dudit Menudel, et distribution du prix de vente entre ses créanciers (18 juil. 1687). — Relevé des terres du domaine de Corgenay sur lesquelles le seigneur de Belair prend la dime (s. d.). — Supplique de Jean Coiffier, écuyer, seigneur des Nonnette, Belair et Neuvy, chevalier d'honneur en la sénéchaussée de Bourbonnais, à M. Turgot, intendant, pour être maintenu comme représentant du s^r de la Trolière, acquéreur de droits d'échange appartenant au Roi dans la paroisse de Neuvy-lès-Moulins, dans les droits honorifiques des églises, notamment dans celui d'être « nommé par nom et surnom aux prières, suivant le rituel du diocèse de Clermont », droit que lui contestait le sieur Lalias, curé dudit Neuvy (1712). — Etc.

E. 96. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1490-1676. — SEIGNEURIE DE BRESSOLLES ET DE LYS : Bail, par Simon du Lys, bachelier en médecine, à Guillaume Goneaudin, de Bressolles, pour six sols huit deniers de cens, d'une terre située aux Ardillers, sur le chemin conduisant de Moulins à Saint-Pourçain (5 mars 1490). — Bail à cens, par Jacques Favrot, laboureur de Bressolles, à Claude petit et à sa mère, d'« unq pastoral, greves et sauldoys », situés au lieu des Grèves (13 avr. 1561). — Échange d'immeubles entre noble Gilbert de Bressolles, baron dudit lieu, et Antoine Panyé, fondateur et bourgeois de Moulins (9 avr. 1564). — Vente, par Philibert Baron, l'aîné, de Chemilly, à Jean Giraudeau, procureur au siège présidial de Bourbonnais, d'un pré situé au « terroux » de Belême (1573). — Vente, par Marie Gaultier, de Chemilly, au susdit Jean Giraudeau, pour le prix de cent dix sols tournois, de deux petits quartiers de pré, appelés les Prés-Dessous (1573). — Vente, par André Ferault et Jérôme Bardet, laboureurs de Bressolles, à Jeanne Maillard, bourgeoise et marchande de Moulins, de deux terres d'environ vingt boisselées, situées au terroir des Grèves (1586). — Promesse de Blaise et Gilbert Saulnier à Marie Bury, veuve de Pierre Blanchard, fermier du lieu de Lys, appartenant à noble Pierre Giraudeau (1629). — Bail dudit lieu de Lys, consenti par noble Louis Semyn, assesseur civil et criminel au présidial de Moulins, au profit de Jean Bergerat (1644). — Autre bail dudit lieu, consenti par Marguerite Fey-

deau, veuve de Louis Semyn, au profit de Jacques Callapière (1647). — Requête de Charlotte Reynaud, veuve de Rodolphe de Saconnin de Bressolles, pour être admise à fournir caution (1673). — États de frais et autres pièces de procédures (1676). — Etc.

E. 97. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 100 pièces papier.

1676-1789. — BRESSOLLES ET LE LYS : Baux du comain des Belofs, consenti par Sébastien Charbonnier, médecin à Moulins, au profit de Marie Pény, veuve d'Étienne Mereau (1701); — du lieu, maison et comain de Lys et vignoble de Bardoux, consenti par François de Culant, seigneur de Logère et trésorier de France en la généralité de Moulins, au profit de Claude Bourgeois, marchand dudit Moulins, et de Marie Ferruge, sa femme (3 juil. 1710). — Procès-verbal de visite du domaine de Lys et d'estimation des bestiaux (20 juil. 1710). — Nouveaux baux de ladite terre de Lys, consentis au profit de Georges Cimeière, vigneron, par le sieur de Logère (1716); — et le Claude Baron, maréchal à Bressolles, par le même (1722). — Requête de Pierre Genest, bourgeois de Paris, fermier judiciaire de la terre de Bressolles, aux officiers du présidial de Moulins, pour être admis à poursuivre le paiement d'une rente de trente livres et vingt-cinq livres de bourre, due pour une maillerie à drap, appelée la maillerie d'En-Bas et située sur le chemin de Moulins à Saint-Pourçain (1743). — Pièces se rapportant au procès intenté, à cause de ladite rente, à François de Biotière et à Pierre Collet (1744-1749). — Transaction réglant à la somme de trois cent trente-quatre livres quatorze sols deux deniers le montant des arrérages de ladite rente restant à payer et des frais dus par Pierre Collet (1751). — Cession, par Gilbert Duchallier, comme étant au lieu et place de Pierre Genest, à Charles Peloton, garde de la terre de Bressolles, de la somme de quatre cent quatre-vingt-douze livres due par les propriétaires de la maillerie d'En-Bas (1758). — Vente, par Claude Guillot, meunier, à Charles Peloton, pour le prix de huit cents livres et à charge d'acquitter les arrérages de rente dus, de la maillerie du bas de Bressolles et de ses dépendances (2 juil. 1758). — Assignation donnée par le châtelain de Bressolles à plusieurs parents des mineurs Biotière, à comparoir par devant lui, en son hôtel au château de Bressolles, pour procéder à la nomination d'un curateur desdits mineurs (1760). — Abandon, par les héritiers de Fran-

çois Biotière et d'Anne Faure, à François-Joseph Ménage de Mondésir, seigneur de Bressolles, de la maillerie de Bressolles (1767). — Etc.

E. 98. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin.

1296-1347. — SEIGNEURIE DE BRUGHAT. — Vente, par Jean Olivier, paroissien de Saint-Sylvestre, à Jean de Vessenat, damoiseau, et aux siens, pour le prix de cent sols tournois payé comptant, de la dix-huitième partie par indivis d'un bois appelé communément le bois de « Puyos », des cantons de ce bois nouvellement livrés à l'agriculture, des terres anciennement cultivées et enfin des bois contigus, le tout situé audit Puyos (16 août 1296). — Vente, par Guillaume de Chantemile, paroissien de Brughat, à Jean de Vessenat, damoiseau, pour le prix de quarante livres tournois, de la moitié par indivis de toutes les terres que l'acheteur, le vendeur et Bernard Dabetz avaient dans les paroisses dudit Brughat et de Serbannes (*Salbanas*) (19 avr. 1300). — Donation, par Jeanne de Saint-Martin, fille de feu Anselme de Saint-Martin, chevalier, et femme de Jean de Vessenat, damoiseau, à Jean de Vessenat, leur fils, cleric émancipé par son père, de sa maison du Chambon, située en la paroisse de Saint-Remy, avec tous ses droits et dépendances, garennes, terres contiguës à la maison, grange, le tout assis jouxte le ruisseau de Saint-Remy (9 avr. 1314). — Contrat de mariage entre Jean Vassalli, fils de défunt Girard Vassalli, de Jaligny, et Alisia, fille de Hugues de « Laubepere », damoiseau, qui lui accorde en dol : 1° la somme de cent livres tournois payable en trois ans, par tiers ; 2° cent sols tournois de rente assignés, soixante sols sur le terroir des Tiges, dans la paroisse de Saligny, et trente sols sur le fief du seigneur de Jaligny, les dix sous restant devant être payés en espèces jusqu'à ce qu'assiette leur en soit faite par ledit Hugues. Jean Vassalli, en cas de prédécès, assigne en douaire à sa veuve la meilleure de ses maisons et la moitié de toute sa terre (30 mai 1317). — Vente, par Isabelle de Saint-Didier, fille de défunt *Uldinus de Sancto Desiderio*, damoiseau, et femme d'Étienne de la Fae, paroissien d'Arfeuille, à Hugues d'Aubepierre, pour le prix de sept livres tournois, de tout le tènement situé dans la paroisse de Neuilly-en-Donjon (*de Nuyllisco*) et appelé le tènement de Raoul de Bruchet (1321). — Contrat de mariage entre Girard Rogerratz, de Châtel-Montagne, cleric, et Aleyde, fille de Robert de Greyzollès, damoiseau, reçu par Jean de Saint-Laurent,

cleric de la chancellerie de Palluet (1324, n. s.). — Ratification, par Guillaume Doucheffol, au profit d'Étienne d'Aubepierre, de l'acquisition faite par défunt Hugues d'Aubepierre de plusieurs héritages morvant des possessions héréditaires dudit Guillaume (1337). — Ventes, par Girard Mathieu, de Neuilly-en-Donjon, et Perrin Mathieu, du Bouchaud, à Hugues d'Aubepierre, damoiseau, pour le prix payé à chacun d'eux de soixante-quinze sous tournois de la moitié d'un tènement ayant appartenu à Perelle Jocerant et situé sur la rivière de Vousance (1344). — Vente, par Guillaume dit Tripoz, de *Materio*, au sedit Hugues d'Aubepierre, pour le prix de quarante sous tournois, du quart dudit tènement Jocerant (1344). — Vente, par Jean Martin, audit Hugues d'Aubepierre, pour prix de cinquante sols tournois, d'un pré voisin de la rivière de Vousance, appelé le pré de la Vervalle (1346). — Échange entre Hugues d'Aubepierre, damoiseau, et Guillaume Gorfier de Chanoy, d'un pré et d'une terre situés dans la paroisse de Saint-Didier, contre une terre située au terroir du Puy (1346). — Ventes, par Guillaume dou Consort, fils de défunt Hugues, Rose dou Consort, sa fille, et Étienne, son neveu, à Hugues d'Aubepierre, pour le prix de trois livres dix-sept sols, et de quarante-deux sols tournois, de cinq pièces de terre situées au terroir dou Consort, et de tous les droits et actions qu'ils pouvaient avoir audit terroir (1347). — Vente, par Guillaume Raimondin, paroissien de Neuilly, audit d'Aubepierre, pour le prix de cinq livres dix sols tournois, d'un pré situé près de la rivière de Vousance (1347). — Vente au même, par *Venta*, femme de Guillaume Maysondeu, dit Lagique, et Jean Miffard, son fils, pour vingt-cinq sols tournois, d'une œuvre de terre (1347). — Etc.

E. 99. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1356-1418. — BRUGHAT : Vente, par Agnès, fille de défunt Girard Mache, de Neuilly, à Hugues d'Aubepierre, damoiseau, pour le prix de soixante-dix sols, d'une pièce de terre située dans ladite paroisse de Neuilly, au terroir de la Joeraudière, sur le chemin qui conduit du Bouchaud à Neuilly (1356). — Vente, par Pierre de Peray, *alias* de Bour, et Catherine de Bernuys, veuve de Jean, fils dudit de Peray, à Pierre de Marzat (*de Masaco*), damoiseau, pour le prix de cinquante-sept florins et demi de Florence, de bon or et loyal poids, d'un pré appelé communément le pré de Bour (1374). — Vente, par Jeanne

Alant, fille de Guillaume Alant, audit Pierre de Marzac, pour le prix de cinq francs d'or, d'un pré appelé le pré Béraud (1375.) — Vente, par « Garita » Papardonne, fille de défunt Pierre, à Pierre de Marsat, damoiseau, pour le prix de trente deniers d'or, des immeubles qu'elle possède à titre héréditaire dans la paroisse de Senat (1378). — Donation par Girard Audrand, de Saint-Germain-les-Fossés, à Hugues de Brughat, damoiseau, seigneur de Vexenat, de tous ses biens meubles et immeubles, en retour des agréables services qu'il a reçus dudit Audrand (1384). (Ce document offre de nombreuses lacunes.) — Déguerpissement, par messire Michel Bartholmier, prêtre, comme procureur de noble messire Odin, seigneur de Rollat (Rollat), chevalier, et de dame Marguerite de la Rivière et de Sauzet, sa femme, au profit de noble homme Guillaume d'Aubigny, écuyer, seigneur de Nérout et de Janzat en partie, de la moitié d'un moulin et « mailh seens en la ville de Gensac, sur la riviere de Siole, laquelle moitié parie avecques le prier de Gensac »; de la moitié « d'un salis, assis au terroir de Gensac, juxte la riviere de Siole », et de la moitié d'un bois; par le même au même nom, au profit de François d'Aubiscourt, seigneur de Rochefort, de l'autre moitié des susdits biens (1400). — Donation, par Franconin de Marcenat, damoiseau, et Marie de Chambon, sa femme, à noble homme Étienne Vital, aussi damoiseau, fils de Pierre Vital, d'une maison appelée la maison de Marcenat, située dans la paroisse de Creuzier-le-Vieux (1402). — Abandon, par ledit Vital auxdits de Marcenat et Chambon, de l'usufruit de la susdite maison (3 nov. 1402). — Ratification de ladite donation par ledit de Marcenat et sa femme, en retour de l'abandon que leur fait le donataire de l'usufruit des choses données (8 nov. 1402). — Donation, par les mêmes Franconin de Marcenat et Marie de Chambon, sa femme, à noble homme Girard Dacbert, seigneur de Bosredon et de « Nollie » (Neuilly-en-Donjon), de tous leurs biens, meubles et immeubles, avec toutes les rentes, fonds, hommages, seigneuries et autres droits (un rouleau papier contenant 5 feuilles cousues bout à bout. - 1405). — Lettres de rescission accordées par Henri, évêque de Clermont, à Marie de Chambon, veuve de noble Franconin Marcenat, au sujet de la donation par elle faite, conjointement avec son mari, à noble Girard Dacbert, *alias* Locain, seigneur de Bosredon et de Neuilly (24 fév. 1410, n. s.). — Sur l'exposé à lui fait par « M^{re} Odin de Rollat, chevalier... disant qu'il est seigneur et possesseur

d'un molin, avec le bief, excluse et du droict du cours de l'eauve d'icellui, seant en la duchié de Bourbonnois, sur la riviere de Servion, en la parroche de Brujat, et... qu'il est en possession et saisine que nul, de quelque estat qu'il soit, ne puet demollir lesdits excluse, biez... assis au terrou de Salige... que na dame Alienore de Vichy, le seigneur d'Aliergue (Oliergue), Cagnon de la Morliere, Durand Prodomme, Smon Valadier, Gonin Meilhart, Guionnet Vecenat, Guillaume Sechaut..., messire Jehan Gallebrun et leurs adherens, n'ont esdiz biez et excluse que veoir ny que cognoistre... neanmoins que lesdits dames Alienor, seigneur d'Oliergue et les dessus nommez, et pusieurs autres leurs aliez, depuis un an en ça se sont transportez en puissance d'armes invasibles sur lesdits excluses et biez, et de fait les ont de leur volonté absolue rompuz... », le bailli de Bourbonnois assigne « jour ès parties ès prouchaines venant assés du bailliage à Vichy » (mai 1413); — maintenue en possession provisoire dudit moulin et de ses dépendances pour ledit Odin de Rollat (15 juin 1413). — Vente, par demoiselle Marguerite Gueyte, veuve de Jan Obeilh, dame en partie de Biauzat, à noble Ctin de Rollat, seigneur dudit Biauzat et de Brughat, pour dix années et moyennant le prix de cent francs, de la part qui lui appartient dans la haute, moyenne et basse justice dudit Biauzat, les cens et rentes en dépendant, et du château neuf (19 avril 1417). — Autre vente, par la même au même, pour le prix de cent six livres tournois, de son château neuf et motte de Biauzat et des profits de la justice haute, moyenne et basse dudit lieu (5 oct. 1418). — Etc.

E. 100. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 3 pièces, papiers.

1425-1491. — BRUGHAT : Transaction entre M. de Vichy, seigneur du Monteil, et Odin de Rollat, seigneur de Brughat, portant qu'un pré assis à Vichy, sur lequel le S^r de Vichy réclamait dix sols de rente, appartiendra franchement au S^r de Rollat, que le S^r de Vichy aura l'entière justice sur un autre pré situé à Vexenat, et que le sieur de Rollat lui a cédé environ huit quarts d'avoine et un quarten de froment, mesure de Cusset, et une geline qu'il avait coutume de percevoir chacun an sur le petit bois de Vexenat et sur diverses terres (ce document n'est plus représenté que par une analyse — 22 juil. 1425). — Vente, par Hugonin Arthonne, de Brughat, à Odin de Rollat, pour le pris et somme de soixante escus d'or, au mois de soixante et quatre escus le marc », d'un pré

assis au terroir des Planchettes, en la paroisse dudit Brughat (17 nov. 1424). — Transaction entre noble et puissant Odin de Rollat et honorable homme M^e Pierre Mareschal, licencié en lois, seigneur en partie de Biauzat, portant, au sujet des bois de Truchevent, de la Mouzière et de Montcopier, dont la propriété avait donné lieu à procès entre les parties, que le premier appartiendra désormais en toute propriété et justice au sieur de Rollat, et les deux autres au sieur Mareschal (26 mars 1434). — Transaction entre Jacques de Rollat, seigneur de Brughat, et Pourçain Michel, par laquelle celui-ci cède audit sieur de Rollat, pour se décharger du paiement d'arrérages de rente et de l'obligation de faire des réparations, la propriété entière du moulin de Brughat, situé sur le « rif » de Salmon (3 juin 1463). — Vente, par noble homme Jacques de Rollat, seigneur de Brughat, et demoiselle Philippe Le Long, sa femme, fille de noble Hugues Le Long, seigneur de Chance et de Pouze-lière, à noble Vassault de Rollat, seigneur de Châtel-Montagne en partie, pour le prix de cent quatre-vingt-dix-neuf écus d'or au coin du roi, de « la terre et chevance de Pozelières, posée en la duché de Bourbonnoys, ès parroisse de Saint-Christophe, d'Isserpans et ailleurs » (18 août 1463); — revente de la dite terre et chevance par ledit Vassault de Rollat à Jacques de Rollat, pour le prix « de neuf vingt dix-huit escus » (22 août 1468). — Vente, par Antoine Abrart, Antoine de Blot et Louis Abrart, de Brughat, à demoiselle Philippe La Longue (*sic*), veuve de Jacques de Rollat, d'une demi-cœuvre de pré sise au terroir de Vexenat (2 mars 1481, n. s.). — Vente à ladite Philippe, par Antoine et Jacques Ebrard, paroissiens de Brughat, pour le prix de six livres tournois, d'un pré et d'une terre de deux œuvres, situés au terroir de « Lolete » (18 décembre 1481). — Vente, par Clément Bussonnet et Peronelle, sa mère, fille de feu Guillaume Bussonnet, de la paroisse de Saint-Remy, à noble Jacques de la Forest, écuyer, seigneur de Chambon, pour le prix de cent sols tournois, de deux œuvres de pré situées au terroir des Forests (6 fév. 1482, n. s.). — Vente, par Michault Dacroux, de Brughat, et Jean Doehie, de Biauzat, à demoiselle Philippe « La Longue », veuve de Jacques de Rollat, pour le prix de sept livres tournois, d'une « hemire » de pré et de « certaines mures et paisson de maison », situés au terroir de Vexenat (3 oct. 1491). — Échange, entre ladite Philippe et Antoine Blot et Jeanne Ebrard, sa femme, avec retour de quatre livre neuf sols, d'une demi-cœuvre de pré, située au terroir de

l'ocche Arnyvol, contre une œuvre de pré située au terroir de « Lolete » (14 déc. 1491). — Vente, par Gilbert L'Escuyer, de Brughat, à ladite Philippe, pour neuf livres tournois, de deux œuvres de pré situées au terroir de Larat (17 janvier 1482). — Etc.

E 101. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 19 pièces, papier
(en mauvais état).

INCOMMUNICABLE

1604-1629. — BRUGHAT : « Gulpine » ou déguer-pissement, par Jacques Madot, sergent ordinaire au duché de Montpensier, au profit du seigneur de Brughat, de terres situées au Perron, aux Vignaux et à la Grenouillère (19 juil. 1604). — Vente, par Gilbert de Girard, sieur de Martinges, à Louis de Rollat, écuyer, seigneur de Brughat et de Marzat, pour le prix de cent vingt livres, de vingt œuvres de vigne et une quartonnée de terre situées aux varennes de Massants (9 juin 1616). — Vente, par Marguerite de Bames, femme de Gilbert de la Chaize, procureur du Roi au bailliage et prévôté de Cusset, à puissant seigneur Gilbert de Rollat, seigneur de Brughat, pour le prix de quatorze livres dix sols, de dix quartonnées de terres situées au terroir d'Ardenant (13 juil. 1615). — Ventes, par Claude Chocheprat, laboureur, audit Gilbert de Rollat, pour le prix de cinq livres tournois, de quatre quartonnées de terre en la paroisse de Brughat (1615); — par Jérôme Mousson, laboureur, au même et pour le même prix, de quatre quartonnées de terres situées au terroir des varennes d'Ardenant (1615); — par M^e Pierre Marchand, notaire royal à Brughat, et Marie Bresson, sa femme, au même, pour le prix de trois cent quatre-vingt-dix livres tournois, de trente quartonnées de terre situées dans les fins de Vexenat, du four à chaux, de soixante quartonnées de terres au Champ Nemont, d'un verger, de prés, etc.; procès-verbal de prise de possession desdits immeubles, par Charles Desmottes, procureur d'office de la seigneurie de Brughat (juin. 1617); — par François Lasne, laboureur de la paroisse de Voussac, à Louis de Rollat, seigneur de Brughat et Mazat, demeurant en ladite seigneurie de Marzat, paroisse de Voussac, pour le prix de trois cents livres tournois, d'« une maison, chambre d'orger, grenier par-dessus, ung four au pignon, une grange, une estable en icelle, et troys autres estables, dont partye sont en mazure et l'autre bien esmolye, la moictyé d'une pesche au pignon desdites estables, et ung jardin d'orger icelles, une deneviere d'orger lad. grange, courciere au milieu

desd. bastimens, contenant le tout deux quartonnées de terre », et de plusieurs autres immeubles (28 sept. 1630) ; — par Claude Chocheprat, laboureur de Brughat, Quintienne Morel, sa femme, Jérôme Mousson et autres, à Louis de Rollat, pour demeurer quittes de la somme de sept cent deux livres huit sols six deniers tournois, d'une maison et ses dépendances, située à Brughat, dans la franchise de Montpensier, de cent quartonnées de terre, de quarante œuvres de vigne et de neuf œuvres de pré (28 avr. 1621). — Déguerpissement, par Antoinette Monnot, de Genzat, entre les mains de puissant seigneur Gilbert de Rollat, d'une petite chenevière située aux aises dudit Genzat (17 avr. 1623). — Échange, entre Gilbert de Rollat et Guillaume Foncelle, vigneron, de trois quartonnées et demie de terre aux Partizaulx, contre une terre de même étendue, située au Sillons (27 fév. 1623). — Ventes, par Jérôme Mousson à Louis de Rollat, pour le prix de dix livres tournois, d'une demi-œuvre de pré assis aux aises de Brughat, appelé le pré Neuf (30 mars 1626) ; — par Gilbert et Robert Petit, au même, pour le prix de neuf livres tournois, d'une chenevière de deux coupes, située aux aises de Brughat (17 mai 1626). — Deux expéditions d'une transaction passée au château d'Effiat, le 7 novembre 1626, entre puissant seigneur Antoine de Ruzé, chevalier des deux ordres du Roi, son conseiller en ses conseils d'État et privé, grand maître des mines et mineurs de France et surintendant des finances, seigneur d'Effiat, etc., et le vénérable chapitre de N.-D. de Grâce de Clermont, portant vente, au profil dudit seigneur d'Effiat, pour le prix de trente-deux mille livres : 1° de la seigneurie et justice haute, moyenne et basse appartenant audit chapitre sur une partie du village de Brughat, et « surtout le chasteau dud. lieu, avec les rentes, revenus, dixmes et autres droits » ; 2° de « la terre et seigneurie de Villard [le-Franc] en justice, avec les cens et rantes, dixmes, percières, bois, droits de pesche, four bannal et autres droits » ; 3° de la rente en directe seigneurie appelée la Limagne, levée sur le village d'Effiat et sur d'autres ; 4° de la petite rente de la Forêt ; 5° de la dimerie d'Effiat, indivise avec le seigneur ; 6° d'autres dimes sur les paroisses et lieux de Montpensier, Sardon et la Bussière ; 7° des droits de patronage et de présentation aux églises d'Effiat, Ètroussat, Brughat, la Bussière et des droits de fief et des vassalages (7 nov. 1626). — Vente, par Jérôme Mousson, laboureur, à Louis de Rollat, pour le prix de quarante-cinq livres, d'un pré « à culhir troys chartz de

foingt », situé aux appartenances du bourg de Brughat et appelé le pré Vidault (8 mars 1627) ; — par le même au même, pour le prix de douze livres tournois, de trois quartonnées de terre et de pré, situées à Brughat, au terroir du champ Bastard (7 avr. 1627) ; — par le même au même, pour le prix de douze livres tournois, de cinq quartonnées de terre, situées au terroir du Mont-Senebier (16 mai 1627) ; — par le même au même, pour le prix de neuf livres tournois, de quatre quartonnées de terre situées à Serbannes, au terroir du Portereau (28 juin 1627) ; — par Charles Chatton, couvreur à tuile du lieu de Brughat, au même, pour le prix de cent dix livres tournois, d'une maison avec ses dépendances et d'une vigne (8 mars 1629). — Etc.

E. 102. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 22 pièces, papier
(en mauvais état).

INCOMMUNICABLE

1632-1660. — BRUGHAT : Donation entre vifs, par Louis de Rollat, seigneur de Brughat et de Marzat, à François de Rollat, écuyer, seigneur de la Coustz, maréchal des logis de la compagnie de M. de Montgond, son fils, du lieu et domaine des Moussons, situé à Brughat et consistant en bâtiments et terres (15 juin 1632). — Vente, avec facilité de réméré, par Charles Chatton, couvreur, à Gilbert Bresson, marchand aubergiste, tous deux paroissiens de Brughat, pour le prix de cinquante livres tournois, d'une œuvre de pré située au terroir du Salige (22 nov. 1637) ; — revente dudit pré à son premier propriétaire qui le cède à Antoine Gauthier, sergent à Vichy (17 avr. 1641) ; — nouvelle rétrocession, par Gilberte Millet, veuve dudit Gauthier, audit Charles Chatton (8 juil. 1636). — Vente, par Marie de Gannay, femme de Philippe de la Place, écuyer, sieur dudit lieu et des Fourneaux, guidon de la compagnie des gens d'armes de M. le Prince, « de present dans l'armée de Sa Mag^{te} pour son service au pais de Guyenne », à Jacques de Rollat, seigneur de Brughat, pour la somme à laquelle peuvent monter des droits de lods et ventes et des arrérages de rente dus par le sieur et dame de la Place (27 déc. 1641). — Transaction entre haute et puissante dame, dame Marie de Fourcy, veuve de messire Antoine Ruzé, seigneur d'Effiat, agissant au nom de ses enfants, et les chanoines de l'église N.-D. de Grâce de Clermont-Ferrand, portant que la terre de Confolent, acquise par ladite dame d'Effiat, pour le prix de quarante-deux mille livres, sera cédée auxdits chanoines pour le

montant de leur créance de trente-deux mille livres résultant de la vente de la seigneurie de Brughat, moyennant un retour de six mille livres, et que les quatre mille restant sur les dix mille faisant la différence du prix des deux terres, seront cédées par la dame d'Effiat pour le paiement des rentes de la Forest et de la Petite-Limagne, que les chanoines disaient n'avoir pas été comptées dans le prix de vente de la seigneurie de Brughat (16 juin 1642) ; — promesse de M. de Champflour de délivrer dans les trois mois, à M. de Brughat, une copie collationnée du susdit contrat (8 oct. 1647). — Vente, par Charles Maussant, laboureur de Brughat, à François de Brughat, sieur de la Pauze, pour le prix de cent livres tournois, d'une maison située aux Varennes dudit Brughat, et de plusieurs pièces de terre (8 fév. 1646). — Vente conditionnelle, par François, Gilbert et Claude Chatton, à Jacques de Rollat, seigneur de Brughat, pour le prix de quatre-vingts livres, de douze quartonnées de terre situées au terroir de Font-Beurrier (1^{er} mars 1646). — Échange de prés situés aux Groumérières et aux Varennes, entre Jacques de Rollat et François de Rollat, cornette de la compagnie de cheveu-légers du sieur de Marsac, au régiment de Paluau (23 fév. 1651). — Vente, par Antoine Rouefz-Petasse, de Serbannes, à Jacques de Rollat, pour le prix de quarante-neuf livres tournois, d'une terre et verger situés aux Varennes, et où il y a mesure et maison (8 sept. 1653). — Vente, par Claudia Ameil, veuve de Jérôme Mousson, et ses beaux-frères, demeurant à Pragoulin, paroisse de Saint-Sylvestre, à Jacques de Rollat, pour le prix de quatre cent dix livres tournois, d'une maison située sur le chemin conduisant du château de Brughat à l'église, et de plusieurs terres, vignes et prés (6 juil. 1654). — Ventes, par Gilbert Ravel à Jacques de Rollat, pour le prix de quarante livres tournois, d'une terre de trois à quatre quartonnées, située aux Varennes de Brughat (2 fév. 1655) ; — par Jean, Gilbert et François Chatton, frères, à Louis de Rollat, seigneur de Murat et autres terres, pour le prix de deux mille deux cent trente livres, payables aux créanciers desdits vendeurs, de plusieurs bâtiments et héritages situés dans la paroisse de Brughat (1^{er} mars 1659) ; — par Nicolas et Quintien Joffre, du village de Brughat, à Louis de Rollat, pour le prix de cent livres tournois, d'un « verger heral, planté d'arbres fruitiers, dans lequel il y a maison establerye couvert à paille » (16 mars 1660). — Etc.

E. 103. (Liasse.) — pièce, parchemin ; 33 pièces, papier.

Mauvais état : INCOMMUNICABLE

1663-1692. — BRUGHAT : Traité par lequel Louis de Rollat s'engage à nourrir et entretenir selon sa condition le sieur Charles Chatton, et à le faire inhumer après son décès, moyennant quoi ledit Chatton promet « de bien et fidèlement servir ledit seigneur et de luy donner et porter dès à présent tous et uns chescuns » ses biens, « sans aucune chose en réserver » (18 oct. 1663). — Donation entre vifs, par ledit Charles Chatton au sieur de Brughat, de tous ses biens, à charge de le nourrir et entretenir de pain, vin, habits et linges, de payer ses dettes et, après son décès, de le faire inhumer au cimetière de Brughat, d'appeler trois prêtres à son enterrement et de faire faire un service annuel où il y aura aussi trois prêtres (12 nov. 1663). — Ventes, par Gilbert Marciani et Claude Rosier, son beau-frère, à Louis de Rollat, pour le prix de cent vingt livres tournois, de deux prés situés aux aises de Brughat (20 février 1665) ; — par Benoît Marchand au même, pour le prix de quatre-vingt livres tournois, d'une œuvre et partie du pré de la Saigne (21 février 1665). — Procès-verbal d'expert constatant que Gilbert Marchand a laissé le moulin des Fournaulx, appartenant à Louis de Rollat, dans un état de ruine complète (8 mai 1668). — Échange, entre Louis de Rollat et François Bresson, du bois de la Vouvré, de vingt quartonnées, contre douze quartonnées de terre situées aux aises de Maussant (18 mai 1668). — Ventes, par Gilbert Marchand, meunier, à Louis de Rollat, pour le prix de six cents livres et l'abandon d'arrérages de cens, d'un moulin détruit par incendie, situé dans la paroisse de Brughat, et de seize quartonnées de terres et autres immeubles en dépendant (6 fév. 1669) ; — par Quintien Roudier, fils de Louis, brossier de la paroisse de Brughat, au même, pour le prix de cent cinquante livres et l'acquiescement des dettes lui incombant, de la moitié qui lui appartient dans la succession de Marie Petit, femme de Charles Chatton (27 mai 1669) ; — par Jean Bresson, marciani d'Aiguiperse, à Pierre Barthelat, laboureur de Brughat, pour la rente annuelle de quinze livres, *rechetable pour trois cents livres tournois*, d'une maison aux aises des Varennes, et de terres (1^{er} mars 1672) ; — quittance constatant que ladite somme de trois cents livres a été payée par François de Rollat (4 juin 1698). — Vente, par Bertrand Bresson, laboureur de Brughat, à Louis de Rollat, pour le prix de

cent cinquante livres tournois, d'une maison et « heral », de la moitié de douze quartonnées de terre et de deux œuvres de pré (11 mars 1672). — Dégagement, par Benoit Roche au profit de Louis de Rollat de neuf quartonnées de terre, situées au terroir de Momient, dont le cens était trop onéreux (9 juin 1675). — Vente, par Jean Palhas, marchand de la ville de Rodez, et autres, héritiers de Françoise de Corbiniac, veuve de Jean Barmat, docteur en droit demeurant à Eslaing, et de feu Louis Quintien, écuyer, sieur de Corbignac, à Louis de Rollat, pour la somme de mille livres, d'un héritage appelé l'étang de Rozat, consistant en prés, pâquiers, chenevières et terres, d'une motte sur laquelle il y avait une maison, à présent ruinée, et d'un jardin, le tout situé à Brughat (28 juin 1676). — Procuration d'Élie d'Elpic, femme de Jean Pailhas, à son mari, à l'effet de liquider la succession à elle échue par le décès de Louis Quintien de Corbignac, son grand-oncle (19 mai 1676). — Procès-verbal de visite dudit domaine de l'étang. La maison menace ruine, les chambres sont sans plancher, devant la maison se voient les matériaux d'un colombier qui est tombé, les fossés sont comblés, il ne reste rien d'un ancien moulin, « fors quelques apparences du bief » (14 déc. 1676). — Vente, par Antoine Monnet, le jeune, charpentier à Brughat, à M^{re} Louis de Rollat, pour le prix de cent trente-cinq livres, de neuf quartonnées de terre situées au terroir du Coin (28 oct. 1677). — Rétrocession, par Charles Minard, principal du collège de Brughat, et Louis Minard, son fils, curé dudit Brughat, à Louis de Rollat, de six quartonnées de pré et verger, situées dans ladite paroisse, que ledit de Rollat avait consenti être comprises dans le titre clérical dudit Louis Minard (3 sept. 1689). — Ventes, par Madeleine Fanjoux, veuve de Quintien Bresson et tutrice de leurs enfants, à François de Rollat, seigneur de Brughat, Vexenat et autres lieux, d'un pré situé au terroir du Pré-Vincent (14 août 1689); — par Jacques Thureau, tonnelier au village de Mausant, paroisse de Brughat, audit François de Rollat, seigneur de Brughat et Marzat, pour le prix de cent livres, de cinq quartonnées de pré situées au terroir des prés de l'Église, aux aises de Brughat (1^{er} avril 1694). — Etc.

E. 104. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1720-1747. — BRUGHAT: Vente, par Gibert Thureau, fils de Jacques, à François de Rollat, chevalier,

seigneur de Brughat, baron de Rollat, Marzat, Vexenat et Serbannes, pour le prix de cent cinquante-cinq livres, de cinq quartonnées de pré situées au terroir des prés de l'Église (10 mai 1720). — Rétrocession, par Antoine Maussant, vigneron à Randan, à Jean de Rollat, seigneur de Brughat, capitaine de cavalerie au régiment de Vaudrey, d'un moulin farinier à une roue, en ruine, appelé le moulin de Fournaux (10 janv. 1721.) — Vente, par Jeanne Foncelle, fille de Quintien Foncelle, en son nom et pour Étienne et Marie Foncelle, ses frère et sœur, pour le prix de quatre-vingt-cinq livres tournois, d'un emplacement de maison et d'une terre situés aux grandes Varennes de Brughat (27 mars 1723). — Assignation à comparatre au baillage d'Aigueperse, donnée à Charles Esquillon, vigneron et sacristain de Brughat, à la requête de Jean de Rollat, pour se voir condamner à se désister de ses prétentions sur une grange et ses dépendances, assises en la paroisse dudit Brughat (21 juil. 1724). — Partage de biens et droits successifs entre Jean de Rollat, seigneur de Brughat, Sébastien de Brughat de Rollat, seigneur de Marzat, lieutenant de cavalerie au régiment de Vaudrey, Gilbert Gaulmyn, seigneur de Laly, comme fondé de procuration de Marie et Catherine de Rollat, enfants de François de Rollat et de dame Claude de Gaulmyn. Ce contrat est représenté par une analyse détaillée (8 février 1728). — Prix fait pour arracher « avec pédomtoises toutes les vignes qui ont perdu taille dans le vignoble des Vieilles-Vignes » (14 janv. 1737). — Vente, par François Branchet, vigneron de Martinges, paroisse de Biozat, à René de la Chastre, chevalier, seigneur du Pleix, demeurant au château de Brughat, pour le prix de trente livres tournois, de trois quartonnées de vigne situées au terroir de Truchevault et tenues à carpot du seigneur de Brughat (26 déc. 1746). — par Étienne Belot et Anne Ciamproy, sa femme, au même, pour le prix de vingt-une livres, de cinq coupées de terre situées aux aises de Brughat, au terroir du champ de l'Aise (12 sept. 1749). — Etc.

E. 105. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1387-1527. — SEIGNEURIES DU CHAUSSIN (*alias* CROSSAING), MOLLES, MONTPERRoux, LE PAVILLON, ETC. : Jean de Chaussain, damoiseau, fils de défunt Raoul de Chaussain, reconnaît tenir en fief du seigneur de Câtél-Montagne le tènement de Robertière et le bois de Rape, situés dans la paroisse d'Arseuilles (1387).

— Jean de Châteaumorand et de Châtelus, chevalier, déclare que Henri de Chaussaing, écuyer, comme procureur de Jean de Chaussaing, son père, et comme héritier de noble dame Marguerite de Vichy, jadis dame de Chaulx, a fait foi et hommage et a fourni dénombrement pour « tout ce qu'il porte... à cause du chastel et chastellenie de Chastellus » (25 mai 1423). — Reconnaissance, par Hugues Ogier, de la paroisse de Bost, au profit de Henri de Chaussaing, de douze cartons d'avoine, assis sur la maison de Jean Morel (4 mai 1437). — Partage, entre Henri et Hestor de Chaussaing, frères, des seigneuries de la Faye, Espinasse, le Chaussaing, etc., délaissées par Jean de Chaussaing, leur père (30 déc. 1438). — « Lettres de diligence » données par le lieutenant général au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier à Henri de Chaussaing, à l'occasion de lettres royaux du mois de mars 1439 (n. s.) l'autorisant à « bastir et edifier forteresse en son lieu et moute appelé de Chosseing », et dont la mise à exécution était retardée « pour ce que par le present il ne avoit point de abbaisse de Nostre-Dame de Cuci qui joist paisiblement de ladite abbaye » (8 fév. 1440, n. s.). — Vente, par Jean et Pierre Saunhiat, d'Abrest, frères, à noble homme Estorges, « sive Estour » de Chaussain, pour le prix d'un royaume d'or, d'une vigne d'une œuvre, située au terroir du Cros (3 septembre 1443). — Obligation de trente-deux sols six deniers tournois, souscrite par Antoine Barghon, au profit de Gilbert Auger, barbier du comte de Montpensier, à la suite de la vente d'un porc, « unius pethaxnis sive bacon » (1470). — Accord entre le vicomte de Polignac, seigneur de Randan, Jean Dupuy, sieur « de Malmons », et Hastorg de Chossaing, pour la vente et exploitation du bois de Brosse, situé dans la paroisse de Saint-Sylvestre et leur appartenant par indivis (24 janv. 1474, n. s.). — Fixation des limites du bois de Chassenet, au sujet duquel il y avait différend entre dame Marguerite de Lespinasse, abbesse de Cusset, et Hestorg de Chossaing (1491). — Acensement, par ledit Hestorg de Chossaing, à vénérable messire Odin Randoing, prêtre, d'une maison située à Creuzier-le-Vieux (1485). — Vente, par Hugues de Frémignet, écuyer, sieur de Sindrat, à Aubert de Chossaing, pour le prix et somme de dix livres, d'un bois appelé le bois de Goulte-Noire (1467). — Acensement, par Henri et Hestorg de Chaussaing, frères, et par Marie d'Anlenay et Jeanne des Ormes, leurs femmes, à Pierre Pradier, du tènement appelé le bois de Proust, etc. (22 nov. 1455). — Vente, par Pierre Jubairin, cordon-

nie de Cusset, à Hastorg de Chossaing, pour le prix de trois écus d'or, d'un jardin situé au terroir du Pré de la Foire, « jouxte le grant chemin commun tenant de la porte du Marché à Saint-Anthoine (1459, n. s.). — Reconnaissance de Jean Lejoindre, de la ville de Vichy, au profit de Henri de Lenghat, seigneur d'Abrest, et d'Hestorg de Chossaing, d'une double dime à lever sur des vignes au temps des vendanges (1469). — Procuration de dame Philippe de Lespinasse à Giron de Feynier, écuyer, seigneur dudit lieu, et à Chatard du Mazet, pour requérir Jacques de Bourbon, seigneur d'Aubigny, de faire approuver par damoiselle Antoine de la Tour, sa femme, et Jean de Bourbon, son fils, certaine transaction passée entre elle, ledit seigneur d'Aubigny et Charles de Montmorillon au sujet de quarante livres de rente assés sur la seigneurie du Châtelard (13 oct. 1484). — Échange d'héritages entre Aubert de Chaussaing et Estorg Pradier (1498). — Vente, par Mathieu Pighereat, d'Hauterive, à Aubert de Chaussaing, pour le prix de trois livres, de deux œuvres de vigne situées au terroir de Turquerie (25 fév. 1500, n. s.). — Transaction, entre Baltazar de Séneret, chevalier, seigneur de Chaussain, Gaspard de Séneret, seigneur de la Bastisse, et Saladin de Montmorillon, d'une part, et Jean et Gilbert de Doyat, frères, au sujet de la succession de demoiselle Catherine de Doyat, fille de Jean de Doyat, gouverneur du haut et bas pays d'Auvergne, et femme d'Aubert de Chaussain (1527). — Etc.

E. 106. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1440-1529. — CHAUSSIN (LE) : Procuration de Henri de Chaussain à Jean Faulcon, notaire, et à d'autres, pour le représenter en justice et déclarer, en particulier, qu'il tient pour suspect m^e Guillaume. Chevalier, commissaire chargé de faire une enquête (1440). — Acensement, par dame Marie de la Bastisse, femme de Guy de Séneret « chevalier, seigneur de Saint-Amans », à Thomas Le Noir, de la paroisse de Saint-Alyre, « d'une terre, pasquier et gravier... assis au erreur doz Raouz, en lad. paroisse de Saint-Alyre-ès-Montaignes » (23 nov. 1468). — Transaction entre noble homme messire François de Boucé, chevalier, seigneur dudit lieu, dame Madeleine de Gayette, sa femme, et damoiselle Jeanne de Gayette, d'une part, et noble homme Rolin de Saint-Romain, seigneur de Valorge, et Gilberte de Gayette, sa femme, d'autre part, au sujet de la prétention de ladite Gilberte au tiers des biens délaissés par Jean de Gayette,

père desdites Gilberte, Madeleine et Jeanne, et, en sa qualité d'ainée, à « la place forte de Gayecte et propres d'icelle ». Des arbitres décident que le sieur de Boucé, sa femme, et Jeanne, sa belle-sœur, payeront audit de Saint-Romain et à sa femme la somme de mille livres tournois restant à payer sur sa dot et lui remettront « la maison et place forte de Montperoux, ensemble tout le domaine dudit lieu, avec toute la justice dudit lieu de Montperoux et de Molles... avecques les vignes estant au vinoble de Cusset... et la somme de cent escus d'or pour une foys », et moyennant ce, ladite Madeleine et le sieur de Boucé conserveront le « reste de toute la chevance et succession dudit feu sieur de Gayecte », en particulier le château de Gayette et les domaines en dépendant. Dame Marguerite de Roulat (Rollat), veuve dudit sieur de Gayette, approuva cette transaction (13 janv. 1497, n. s.). — Acensement du tènement de la Roche, situé en la paroisse de Saint-Alyre, par Astorg de Séneret, seigneur de la Bastisse et de Montroud, à Claude et Louis Rougier, frères (1499). — Partage, entre Rolin de Saint-Romain, mari de Gilberte de Gayette, et Claude de Saint-Romain, mari de Jeanne de Gayette (16 déc. 1503). — Acensement, par Rolin de Saint-Romain, au nom de Gilberte de Gayette, sa femme, à Jean Lanier, sergent de Bourbonnais demeurant à Langy, d'une maison à feu, jardin et pièce de terre », le tout assis audit Langy et où il y a quatorze noyers (1509). — Procuration pour comparaître en justice, donnée par Gilberte de Gayette, veuve de Rolin de Saint-Romain (23 février 1528, n. s.). — Lettres de François I^{er} au bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, données à la requête de Gilberte de Gayette et lui enjoignant de faire respecter les dispositions prises par ladite Gilberte pour le partage de ses biens entre Jeanne et Ysabeau de Saint-Romain, ses filles, et Claude de Theillys, fille de ladite Jeanne et femme de Baltazar de Séneret (27 mars 1528, n. s.). — Donation, par Gilberte de Saint-Romain, à Guyot de Ferrières, écuyer, sieur de Bagatz, et à demoiselle Jeanne de Saint-Romain, sa femme, pour deux ans, du droit d'assignat qu'elle a sur la seigneurie de Beauprivat et qui lui fut donné en échange de douaire précédemment assigné sur la seigneurie de Valorges (19 sept. 1529). — Etc.

E 107. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

1519-1552. — CHAUSSIN (LE) : Transaction entre Baltazar de Séneret et Antoinette du Chausaing, sa

mère, autorisés par Hector de Séneret, leur père et époux, Gilbert et Saladin de Montmorillon, frères, Michel Rolland, mari d'Antoinette de Montmorillon, et Yacac de Pellinières, mari de Françoise de Saint-Martin, fille de feu Pierre de Saint-Martin et de Luce de Montmorillon, au sujet de la succession de Bertrand du Chausaing ; ladite transaction passée à Moulins, en l'hôtel du chancelier de Bourbonnais, en présence de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André et de Sérezat, chambellan du Roi et bailli de Beaujolais, (le 27 sept. 1519). — Transaction entre Baltazar de Séneret, seigneur du Chausaing, et Claude de Theillys, sa femme, d'une part, et Guyot de Bagatz, seigneur de Ferrières, et Jeanne de Saint-Romain, mère de ladite Claude de Theillys et femme en premières nocces d'Anthoine de Theillys, seigneur de Lespinasse, au sujet de la succession de Gilberte de Gayette (6 oct. 1528). — Décret du prévôt de Cusset réglant des questions de dot et de succession entre Baltazar de Séneret, seigneur de Chosseing, Montperroux, Molles, etc., Anne de Séneret, fille dudit Baltazar et de feu Léronnelle de Bonnay, sa première femme, Gilbert le Mastin, dit de la Merlye, mari de ladite Anne, et ils de Jean Le Mastin, et de Claude de Theillys, seconde femme dudit Baltazar, Antoinette Le Mastin, sœur dudit Gilbert et femme de Louis de Buffevent. Sceau de Jacques Cheneteau, juge ordinaire et prévôt de la ville de Cusset (30 janv. 1542, n. s.). — Accord entre « Rollain de Le Toux, escuyer, seigneur de Pradines », comme mari d'Ysabeau de Saint-Romain, fille de Rolin de Saint-Romain et de Gilberte de Séneret, et Baltazar de Séneret, au sujet de la succession de ladite Gilberte (31 déc. 1544). — Sentence du parlement de Paris rendue entre Baltazar de Séneret, seigneur de Chossaing, demandeur ; le cardinal de Givry, tuteur d'Antoine de Bauffremont ; Africain de Mailly ; M^{re} Paris Jacquot, tuteur et curateur de Claude, Claudine, Jean et Bénigne de Bauffremont ; le sieur de Somberton et dame Anne de Vienne, sa femme ; Jean de la Baume, comte de Montrevel, comme père et légitime administrateur de Françoise et Aimée de la Baume, ses filles, et de défunte Françoise de Vienne ; Louis de La Fayette et demoiselle Anne de Vienne, tous héritiers des biens de François de Vienne, seigneur de Listenois, défendeurs, et ordonnant « que, suivant le testament dudit feu François de Vienne, icelluy demandeur aura et prendra, sa vie durant seulement, sur la terre et seigneurie de Montgilbert, la somme de cent livres tournois de rente ou pension annuelle » (5 sept. 1543).

— Transaction entre dame Anne de Séneret, veuve de Gilbert Le Mastin, avec Baltazar de Séneret, son père, au sujet de la succession de Péronnelle de Bonnay, première femme dudit Baltazar et mère de ladite Anne. Fragment de sceau en cire blanche, pendant sur une tresse de laine blanche, rouge, jaune et noire (1^{er} mars 1552, n. s.). — Etc.

E. 108. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1552-1564. — CHAUSSIN (LE) : Insinuation au bailliage et siège royal de Cusset, par les soins de François de Séneret, de la transaction passée le dernier jour de mars précédant, entre Anne de Séneret, sa sœur, veuve de Gilbert Le Mastin, et Baltazar de Séneret, son père, au sujet de la succession de Péronnelle de Bonnay, mère de ladite Anne, et de celle dudit Baltazar de Séneret (27 avr. 1552). — Transaction entre Aimé de Saconnay, chevalier, seigneur de Vesancy et lieutenant des gardes du Roi, sous la charge de M. de Chalmazel, et Baltazar et François de Séneret, père et fils, attribuant audit de Saconnay la somme de quatre mille livres en retour de l'abandon de ses prétentions sur la seigneurie du Chaussain (1556). — Quittance donnée par Aimé de Saconnay et Anne de Séneret, sa femme, à Baltazar et à François de Séneret, de ce qui restait dû sur les quatre mille livres mentionnées dans le document précédant (1559). — Enregistrement au bailliage de Cusset des lettres de grâce accordées par le Roi à François de Séneret, seigneur de Chossaing, « pour raison de la mort et homicide de feu^e damoiselle Anne d'Augerand, sa femme » (17 août 1564). — Lettres par lesquelles Marguerite d'Albon, dame d'Apchon, « Serezat, Tournouelles, contesse de Myremont, marquise de Fronsat, et l'une des dames d'honneur de la royne », déclare qu'elle a permis à François de Séneret « faire venir, conduire, passer et repasser et retirer l'eau à sa commodité où bon luy semblera, et mesner jusques en sa maison et lieu seigneurial de Chossaing, et icelle eau prendre au lieu de Quinssac, appartenant à ladite dame, lequel lieu de Quinssac est en la censive de la baronnye de Saint-Germain-des-Fossez à icelle dame appartenant, et laquelle eau appelée vulgairement la fontaine des Genicotz » (7 nov. 1564). — Etc.

E. 109 (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1575. — CHAUSSIN (LE) : Inventaire des biens dé-

laissés par François de Séneret, seigneur du Chaussain. Procès-verbal d'une assemblée de parents et amis convoqués pour procéder à « dation de tutelle et curatelle à damoiselle Diane de Séneret, fille mineure de feu^e messire François de Séneret, quant vivoit chevalier de l'ordre du Roy, seigneur du Chaussaing et de Montperroux, et de dame Anne d'Augeran, sa femme en premières noces ». Étaient présents : messire Bertrand de Séneret, baron dudit lieu, comte de Montferrand et lieutenant pour le Roi en Gévaudan ; Claude de Buffevent, seigneur de Beaumont ; François de Saint-Priest, seigneur dudit lieu et de Beauvoir, parents ; Jacques d'Apchon, chevalier de l'ordre du Roi et son gentilhomme ordinaire, baron de Saint-Germain, allié et voisin ; Claude de Chantelot, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de la Chaise et de Beauvoir ; Pierre de Chabannes, seigneur d'Isserpent, etc. Jacques d'Anglards, chevalier de l'ordre du Roi, premier huissier de la Chambre et capitaine d'Usson, et Charles d'Anglards, prieur de Saint-Florat, parents de la mineure, ne comparurent pas ; on les attendit jusqu'à quatre heures du soir, « ainsi qu'il est apparu par l'inspection d'ung cadran présenté au soleil », puis on nomma, pour tuteur, Claude de Buffevent, et, pour curateur, le sieur de Séneret. Madeleine de la Fin, veuve du sieur du Chaussain, offre de se charger de l'éducation de sa belle-fille, pour se conformer au désir de son défunt mari, et les membres du conseil de famille, après avoir pris connaissance des lettres du Roi et de la reine mère, écrites au seigneur de Beauvoir, père de ladite de la Fin, « ordonnent que ladite mineure demeurera avec ladite dame, pour par elle estre instruite selon le rend (sic) et maison dont elle est partye, souz la protection et garde dudict sieur de Beauvoir » (13 avr.). — Remise à Madeleine de la Fin des bijoux, habillements et chevaux servant à sa personne (f^o 21). — Inventaire des titres et meubles trouvés au château de Montperroux (f^o 23, v^o). — Titres : plusieurs constitutions de rente au profit du sieur de Chaussain, par le prévôt des marchands, maire et échevins de Paris (f^o 24, v^o) ; — obligations de soixante-dix écus d'or sol souscrite à l'occasion de la vente d'un cheval, par François de Mars, seigneur de Baleine (8 déc. 1572, f^o 26, v^o) ; — de trois mille livres sur « Magdellon » et Jean de la Fin (10 juin 1565, f^o 28, v^o) ; — de trois mille livres sur Étienne Burelle, receveur du domaine de Bourbonnais, et Nicolas Gardet, maître des eaux et forêts (25 sept. 1572, f^o 32) ; — de six mille cinq cents

livres sur le sieur de Busset (27 sept. 1571, n° 33). — « A esté remonstré par ledict de Beaulmont, (tuteur), que la maison du Chausseing, en laquelle il y a edifices encommanchez, fust veue par ledict de Séneret, curateur, et aultres parens de ladite mineure, affin de luy donner advis de ce qu'il auroit à faire audict edifice, ad ce que à l'advenir il ne soit accusé de négligence, ce qui a esté accordé ». Après visite, les membres du conseil de famille déclarent qu'ils « ne treuvent à propos que ledict tuteur fasse passer oultre au parachevement des edifices encommanchez à faire par ledict deffunct en ladicte maison, d'autant qu'il y seroit besoing employer trop grandes sommes de deniers, mais que pour entretenir lesdictz edifices et les conserver jusques [à ce que] l'occasion s'offre du parachevement d'iceulx, icelluy tuteur doit faire achever de couvrir le grand corps de logis neuf... » (n° 45). — Vaisselle d'or et d'argent : « demye douzaine d'assietes d'argent, le bord doré, marquées au double poinsson de Paris, pesans six mars trois onces et demye... », estimées 99 l. 15 s. ; « quatre coupes d'argent, dont deux dorées par les bordz, et une aultre rompue... ; ung bassin et petit gobellet d'argent dorez par les bordz... ; deux esgnières d'argent... ; plus quatre coupes d'argent dorées par les bords... ; plus deux coupes couvertes, d'argent gaudronnées d'or par les soyes et frizes, non marquées... ; neuf guilliers d'argent, dont quatre à manches carrés et deux dorées par le bout, avec ung vase, une plate et deux petites. Au bout de l'une d'icelles y a une forchete, et l'aultre est à manche carré... Deux sallieres d'argent dorées en façon de gobellet... ; ung bassin d'argent à laver mains, armoyé d'ung escusson mesparty, d'un costé deux estoilles et ung chevron d'or en champ de sable, et l'aultre moitié ung lion rompant (*sic*) en champ de gueulles... ; ung calice d'argent, avec sa platine, armorisé d'ung escusson d'une croix saint André et trois roses d'argent... ; une noix d'Inde, revestue d'argent, avec son couvercle aussi d'argent... ; deux coupes de couleur jaspée, les piez et les bordz d'argent » (n° 59). — Suite de l'inventaire des titres et papier : Contrat de mariage entre le feu seigneur du Chausseing et dame Magdeleine de la Fin, reçu par Faverot, le 19 juin 1535 (n° 72, v°). — Continuation dudit inventaire en présence de Claude du Saix, seigneur de Rivoire, mari de Diane de Séneret (n° 81). — Livres : « ung livre intitulé A... Alexandrini, de la guerre civile de Romme, en italien, couvert de veau, estimé par les experts la somme de cinq

soultz... ; plus les epistres de Lancelot, de Charles, évesque de Reims, envoyées à la royne mère, est. quatre soultz... ; plus une Bible en françoys, imprimée à Lyon, estimée 15 s. ; plus l'histoire de l'estat de la religion, de Jehan Solendrin, estimée... 10 s. ; plus la Suitoynye Tranquille, de la vie de Jules César, couvert de parchemin, traduit en françoys, estimé... 10 s. ; plus ung aultre livre contenant les ordonnances du Roy de l'année mil cinq cens trente-neuf... 2 : 6 d. ; plus l'entrée du Roy faicte en la ville de Peis le seiziesme jour de juing l'an mil cinq cens quatre-vingt-neuf... 6 s. ; les ordonnances faictes par le Roy en la ville d'Orléans, estimées... 5 s. ; les coustumes de ce pays de Bourbonnoys, estimées... 10 s. l. » (n° 98). — Vêtements : « ung cazacquin de sarge de Florence, bandé de velours noir, avec une chainette par le dessus de soye noire, les manches descouppées et doublées de taffetas noir, apprécié... 20 l. t. ; ung chappeau de velours noir, le cordon de gaze noire, auquel est attaché ung chiffre, apprécié... 60 s. ; plus ung hault de chausses à la guarguesque, avec ung pourpoint de chamoys, passémenté de fil d'or et soye noire, avec des boutons au cousté, apprécié... 10 l. ; plus une paire de chausses de sarge de Florence, à bandes descouppées et doublées de toile d'argent figuré, ayantz les canons de velours noir, estimées... 30 l. ; plus ung collet de velours noir à bandes doublées de taffetas noir, ayant neuf boutons d'or, apprécié... 14 l. ; plus ung hault de chausses à la guarguesque, de velours renforcé de violet cramsisy, ayant sur chescune cuisse six bandes de passémentz d'or, de la largeur de deux grandz doigtz, ledict passément fait à jour... appréciées... 50 l. ; ... plus ung reistre de sarge de Florence noire, doublé de velours noir, ayant autour d'icelluy deux passémentz d'argent, estimé... 25 liv. ; ung aultre reistre de sarge de Florence noire, doublé de renereche (?), et par le dedans doublé de velours noir, de la largeur dedemy-pied, sur lequel il y a un passément d'or fait à jour, de la largeur de deux doigtz tout autour, et ung petit passément, ung bouton au collet, d'or, le tout estimé... 50 l. ; plus ung roboan de velours noir, fourré, ayant troys bandes de velours noir par le dessus, et les parementz de peau de renard, estimé... 30 l. ; ... plus une cappe de drapt noir du seau, ayant une bande de velours noir de la largeur de deny-pied et troys doigtz, et du passément de capitot de mesme façon, estimé... 15 l. ; plus ung maudi de velours gris, passémenté de passément sargé gris, les manches doublées de velours noir, ayant

des boutons gris et le corps doublé de frise, estimé... 12 l. 20 s. ; ... plus ung pourpoint de toile blanche, passémenté de bizette d'or, fait à chevrons rompus, estimé... 100 s. ; ... plus ung aultre pourpoint de toile jaulne rayée de Flandres, doublé de futaine blanche, estimé... 50 s. » (f° 100, v°). — « Une espée et la dague ayant la garde noire et la pougnyé d'icelles garnies d'argent, le tout estimé... 8 liv. » (f° 108). — « Une garniture de lit de velours noir, bordé de toile d'or et d'argent faulx, avec ses franges de soye noire et blanche, lesdicts bordeures faictes en façon de chapeaulx de triumphes portées par deux anges, le tout estimé... 20 escus sol » (f° 110, v°). — « Plus deux cazacques d'homme d'arme de drapt jaulne et tanné, fait à broderies, estimé... 4 l. » (f° 111). — « Plus cinq grandes pièces de tapisseries de Felletin, esquelles y a deux sibilles, et une fontaine à chescune d'icelles, estimées... 40 l. » (f° 111, v°). — « Unze pieces de tapisseries de Felletin... et ung devant de cheminée aussy de tapisserie, fait à fleurs et personnaiges, le tout estimé... 100 l. » (f° 114, v°). — Inventaire des meubles du château du Chaussin (f° 146). — « En la chambre qui est jounnante la salle de cousté de nuit,... ung grand chasliet de boys de noyer, fait à vaze, avec ses quenouilles, estimé... 18 l., sur lequel chasliet s'est trouvé ung entour de ciel de lit de sattin blanc, et bordé de velours noir et violet, avec ses franges de soye blanche, jaulne et noire, le fondz d'icelluy estant de toilette jaulne, et deux rideaulx de mesme estoffe et façon, le tout estimé... 30 liv. » — « Une espinette en laquelle deffault plusieurs cordes, estimée... 100 s. » (f° 149). — « En la salle dudit lieu... ung orloge avec sa monstre, couvert d'une quaisse de bois de noyer, le tout estimé... 10 l. ; — ung garde robe couvert de cuir, fait en façon de bahu, estimé... 7 l. ; dans lequel coffre à bahu s'est trouvé une cazacque de velours noir, à porter sur les arnoietz, ayant la croix de sattin blanc et une douzaine de boutons à queue, d'or, et passémentée de passément doré, estimée... 30 l. ; plus une aultre cazacque de drapt violet, ayant deux croix blanches, estimée... 50 s. ; plus une aultre cazacque de drapt gris, ayant aussy deux croix blanches, estimée... 30 s. » (f° 149). — Dans un cabinet voisin de la chambre de la tour, « une arquebuzé à rouet, de la longueur de six piedz, avec ung aultre arquebuzé à rouet, de trois piedz et demy, avec son fourreau de la longueur, ung aultre arquebuzé de quatre piedz, sans rouet, et une aultre arquebuzé avec son rouet, estimées les quatre... 25 l. (f° 160) ;

— plus deux pistolles toutes de fert, le manche estant damasquyné, et deux pistolles dorées, toutes garnes de leurs fourreaux, estimées... 40 l. » — Dans un coffre, « huit pièces de tapisseries de Felletin de plusieurs colleurs, à personnaiges, qui sert pour tendre la salle basse dudit chastel, estimées... 100 l. » (f° 168, v°). — Dans une chambre haute de la grose tour, « dix arquebuzes à crot, ung faulconneau, vingt-six picques, trois lances, dix haliebardes, une pertisaine, estimé le tout... 45 l. t. ; ... plus deux harnois d'homme d'arme, dont l'ung doré et l'aultre non, lesdictz harnois completz, estimez les deux... 100 l. t. ; plus plusieurs pièces d'harnois de corselletz fiictz à la lansquenette, non completz, estimez... 100 s. l..., trois espées à deux mains, estimées les trois... 3 escus sol » (f° 173). — Inventaire du bétail trouvé dans la métairie du château (f° 179). — Inventaire de la seigneurie de Bois-Rigault (f° 182). — Il fut trouvé, dans la chapelle du château, « ung ymage auquel est le crucifiement de Nostre-Seigneur ; plus ung aultre ymage auquel est la remembrance de la Vierge Marie ; plus aultre ymage de monsieur saint Jehan ; plus ung devant d'hostel fait à personnaiges et au milieu duquel y a l'ymage Nostre-Dame ; et audessus de l'hostel de ladite chappelle y a ung tableau de cuyvre doré d'or faulx, et deux petitz tableaux ; plus sur ledict hostel a esté trouvé ung calice et une pattine d'argent, et les ornements pour servir à dire la messe » (f° 199). — Dans la salle haute, « ung buffet de boys de noier... au douciel duquel y a ung personnage qui tient et porte l'efigie d'une teste de mort... appretié... 30 l. » (f° 202) ; — au grenier, « cinq corps de curasse à la vielle façon, et en y a deux dorez, estimez les cinq... 10 escus d'or soleil ; plus trois sallades gravées, et cuyssotz, et une escailhe, et plusieurs aultres pieces demeurées sans appreciation » (f° 205) ; — « en la soumellerie dudit lieu... a esté trouvé deux centz quarante livres vieux, estraictz de cromographie, loix et sainte Escrip-ture... ; plus ung grand voullume couvert de bazanne noire dans lequel sont inscriptz les debvoirs deubz à ladicté seigneurie de Boys-Rigault... au proffict de messire Loys d'Augeran, quant vivoit sieur dudit Boys-Rigault » (f° 208). — Titres et papiers de Montperoux (f° 211, v°). — Vente, au profit du Roi, par Baltazar de Séneret, pour le prix de deux mille écus, de la rente et seigneurie de Neux (29 août 1546) ; — procès-verbal du châtelain de Saint-Germain-des-Fossés relatif au préjudice pouvant résulter, pour les habitants de Quinssat, de la prise d'eau faite par le

sieur du Chaussin à la fontaine dudit Quinssat (15 oct. 1544) ; — contrat de mariage de Rolland de Le Toux avec Isabeau de Saint-Romain (3 mai 1523) ; — donation, par Baltazar de Séneret à Jean de Séneret, son fils, de ses droits en la future succession d'Ysabeau de Saint-Romain (4 nov. 1564) ; — terriers du Chaussin et de Montperoux (f° 226) ; — testament de Rolin de Saint-Romain, sieur de Vallorge et du Crozat (20 mars 1519, n. s.) ; — testament d'Antoine de Theillys, sieur de Lespinnasse (20 janv. 1523, n. s.) ; — contrat de mariage de Jean de Gayette, fils de L'Hermitte de Gayette, chevalier, seigneur dudit lieu, avec Marguerite de Rollat (4 juin 1463) ; — transaction entre Jean de Gayette et Marguerite de Rollat, d'une part, et Catherine de Rollat, dame de Baleine, femme d'Antoine de Montfaucon, et Jean de Lévy, d'autre part (27 mars 1582) ; — contrat de mariage Jozeran de Theillys, sieur de Lespinnasse, avec Jeanne de Saint-Romain (9 mai 1501) ; — contrat de mariage de Rolin de Saint-Romain, sieur de Valorge, avec Jeanne de Gayette (2 fév. 1488, n. s.) ; — contrat de mariage de Gayot de Floré, sieur de Bagna (?), avec Jeanne de Saint-Romain (9 oct. 1525) ; — procès-verbal de la prise de possession de Montperoux au nom de Gilberte de Gayette (6 déc. 1527) ; — « lettres des quatre foires obtenues par... messire Baltazard de Seneret, du Roy, pour estre tenues au lieu de Molles » (f° 256, v°) ; — contrat de mariage de noble Jean Le Mastin, sieur de Villeneuve, avec Claude de Teillys (24 nov. 1522) ; — « revente faicte par Rollin de Le Toux, sieur de Pradines, et damoiselle Ysabeau de Saint-Romain, sa femme, à damoiselle Gilberte de Gaiette, de la seigneurie de Montperoux, au paravant vendue par ladite de Gaiette le pris de seize mil livres, avec declaration que lesdictz de Le Toux et sadicte femme ne se vouloient aider de ladicte vente, comme estant faicte et adnullée » (28 mars 1526, avant Pâques) ; — « aultre despartement de ladicte vente de Montperoux, faicte par Jehan Le Mastin... et damoiselle Claude de Teilhis » (16 janv. 1525) ; — contrat de mariage de Louis de Buffevent, écuyer, seigneur dudit lieu et de Beaumont, avec Antoinette Le Mastin (27 sept. 1541). — Testament de Jean Le Mastin, reçu le 18 mai 1525 et publié le 24 nov. de la même année (f° 264) ; — vente de rentes sur Molles, pour le prix de douze cents livres, par Jean d'Isserpent, pronotaire apostolique, comte en l'église Saint-Jean de Lyon, dame Anne de Coligny, veuve de Gilbert d'Isserpent, seigneur de Chitain, comme tutrice de Gilbert, François, Blaise et Hélène d'Isserpent, ses

enfants, et Antoine d'Isserpent, à Gilbert Pallobost, sieur de Bonnat (18 juil. 1531) ; — accord entre Baltazar de Séneret et Bernard de Jozien, sieur de Grandval, en vertu duquel ledit sieur de Séneret est autorisé à établir un moulin sur la rivière de Sichon, au « touchant du boys appellé le boys des Fayes » (24 mars 1533, n. s.) ; — terrier de Saint-Yorre, fait au profit d'Hector de Chaussin (1415) ; — transaction entre Baltazar de Séneret et Philippe de Bourbon, baron et sieur de Buset, attribuant audit de Séneret le sixième de la dime de la Bastisse (25 janv. 1504, n. s.) ; — contrat de mariage d'Aimé de Saconnay avec Anne de Séneret, veuve de Gilbert Le Mastin (21 mai 1552) ; — contrat de mariage de François de Séneret avec Anne d'Augerand, sa première femme (13 août 1548) ; — transaction au sujet de la seigneurie de la Grange, entre Jacques Sestier, trésorier et receveur général de la marine de Levant, d'une part, et François de Séneret et Anne d'Augerand (31 mars 1563). — Inventaire de la maison des Nourrissars, située en la paroisse de Chapeau (f° 295). — Etc.

E. 110. (Liasse.) — 1 cahier, in-folio, 12 feuillets, papier
(en mauvais état).

1392-1716. — LE CHAUSSIN : Extraits tirés « des archives du Chaussin, où sont les originaux ». Mariages de noble Jean de Chaussin avec Jeanne de Saullembrière, fille de Hugues (1392) ; — de Jean de Beauloys, écuyer, seigneur dudit lieu, avec Isabelle du Chaussin, fille de Jean (8 janv. 1427, n. s.) ; — de Henri du Chaussin, seigneur dudit lieu et frère de ladite Isabelle, avec Marie d'Anlenay (17 janv. 1446) ; — d'Hippolyte de Montmorillon, seigneur des Bouchaines et de Creuzier-le-Vieux, avec Jeanne du Chaussin, fille d'Hector et nièce du susdit Henri (27 fév. 1467) ; — de Bertrand du Chaussin avec Péronnelle de Bonnay, fille de Pierre, écuyer, sieur dudit lieu et de Demoret, et d'Anne de Bigny, passé au château de Moulins, le 21 sept. 1516 ; — de Baltazar de Séneret, seigneur de la Bastisse, avec ladite Péronnelle de Bonnay, veuve de Bertrand du Chaussin (31 août 1522) ; — de Hugues d'Amanse, fils de Dalmais d'Amanse, avec Jeanne de Seduno (31 mars 1402, n. s.) ; — de Robert de la Bastisse, seigneur dudit lieu et de Montrond, avec Marie d'Anlenay (*alias* d'Anlenay), fille de feu Pierre d'Anlenay (9 juil. 1434) ; — de Guy de Séneret, seigneur de Saint-Amant et de Vayssia, avec Marie de la Bastisse, fille de Robert, seigneur de la Bastisse (10 oct. 1441) ; — de Blaise

de Neuville, sieur d'Effiat et de la Condamine, paroisse de Saint-Yorre, avec Jeanne d'Augeran, veuve d'Antoine du Monteil, seigneur de la Feuillade (17 janv. 1514) ; — de Jean de Séneret, seigneur de Pradines, avec Ysabeau de Saint-Romain (3 mai 1523) ; — de Jean de Séneret, seigneur de la Bastisse, avec dame Michelle de la Grange, veuve de Thaurin d'Augeran (3 sept. 1560) ; — du susdit Jean de Séneret avec Jeanne, fille de noble Claude de Mars, seigneur de Saint-Marcel-sur-Loire et de Felines (12 nov. 1564) ; — de Claude du Saix, seigneur de Rivoire, Noailly, Billezois, et Farconnière, page de la chambre du roi de Pologne, fils d'Antoine-François du Saix, chevalier, et de dame Claude de La Fin, avec demoiselle Diane de Séneret, fille de feu François de Séneret, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur du Chaussin, Molles et Montperroux, et de dame Anne d'Augeran, dame de Bois-Rigault (28 juil. 1573). — Lettre de Charles IX à M. de Séneret, relative au mariage dudit Claude du Saix : « Mons. de Seneret, je désire grandement faire pour le petit Rivoire, tant en faveur de mon frère, le duc d'Anjou, duquel led. Rivoire a esté nourry page de chambre, que pour estre gentilhomme de bon lieu, de bonne part et de bon moyen, duquel j'espère estre bien servy ; et par ce je vous prie grandement que vous le favorisiez et tenés la main que le mariage dudit petit Rivoire et de la fille du feu s^r de Chaussin se fera le plus tost qu'il se pourra, en quoy vous employant, comme vous deés, ce sera chose que j'auray très agréable et où me ferés plaisir, tant en considération de ce que dessus que des s^{rs} de Beauvoir et La Fin La Noele, grand père et oncle dudit petit Rivoire, lesquels je désire bien gratifier en ce fait, pour les services que j'ay receus et reçois journallement d'eux, me semblant aussi que led. mariage sera fort convenable et à bonne fin pour renouveler et confirmer les anciennes alliances des maisons » (Fontainebleau, le 7 mai 1573). — Du même à M. de Baffevent et à M. de Beauvoir : « Mons. de Beauvoir, ayant esté averty du pourparler de mariage jà acheminé du petit Rivoire, vostre petit-fils, et de la fille de feu s^r de Chaussin, vostre beau-filz, c'est chose que venant à bien, comme je désire, j'auray très agréable, soit en faveur de mon frère, le duc d'Anjou, duquel ledit petit Rivoire est nourry page de chambre, que pour favorablement vous gratifier et le s^r de la Fin la Noele, vostre filz .. » (7 mai 1573). — Lettre de Catherine de Médicis : « Mons. de Beauvoir, ayant entendu par vostre filz, le s^r de La Fin La Noele, et par le s^r de

Beaumont, tuteur de la fille du feu s^r du Chaussin, vostre beau-filz, indisposition et bas-âge de lad. fille et que la volonté et intention dud. feu s^r du Chaussin a toujours esté qu'elle fust élevée et nourrie par vostre ille, la dame du Chaussin, sa femme, comme aussy les parens de lad. fille, depuis son décès, l'ont consenty et accordé, cela fait, je vous ay bien voulu escrire la présente pour vous dire que je trouve bon et ay pour agréable que lad. fille prenne nourriture et demeure avec lad. dame du Chaussin, sa belle-mère, suivant l'intention de sond. feu père, et encores que je vous aye cy-devant ordonné d'icelle mettre ez mains du s^r du Tillet, capitaine exempt de mesgardes, pour me l'amesner, lequel, je m'assure, se despartira de telle poursuite, ayant receu la lettre que je luy escriis présentement... Escrit à Fontainebleau, le 3^e jour de may 1573... ». — De la même au même : « Mons. de Beauvoir, ayant entendu que l'intention du feu s^r du Chaussin avoit toujours esté et estoit encores, lors de son décès, de faire le mariage de sa fille avec le petit Rivoire.. et que led. mariage jà acheminé entre vous, comme grand-père, tuteur et curateur dud. Rivoire, et led. feu s^r du Chaussin, ne restoit plus qu'à conclure et effectuer, j'ay bien voulu vous escrire la présente pour vous dire que c'est chose que j'ay bien agréable... Et où il se trouveroit quelque difficulté à la conclusion d'iceluy, comme bien souvent il en survient en icelles choses, et que le mariage ne se peut parachever, je vous prie ne vous désaisir ny mettre ez mains de quelque personne que ce soit lad. fille, ny parcellen'entendre à aucun autre mariag : sans premièrement m'en avertir pour vous faire sçavoir mon intention... Escrit à Fontainebleau, le III^e jour de may 1573 ». — Lettres du duc d'Anjou, roi de Pologne, à M. de Beauvoir et à M. de Beaumont. Je vous prie, écrit-il à ce dernier, « de vostre part d'y consentir et le plus tost que faire se pourra y mettre une bonne fin, et devant que je m'en aille en Pologne, car j'ay délibéré de mener led. Rivoire avec moy et faire tout ce qui me sera possible pour son bien et avancement, au moyen de quoy vous me le renverrés incessamment. Je suis bien marry de la mort du feu s^r de Séneret... Au camp de Nieil (Niaul), près la Rochelle, le 2^e juillet 1573 ». — Mariages de Jean du Saix, dit de la Roche, écuyer, fils naturel de Jean du Saix, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Noailly, Mars, Marigny, etc., avec Louise de Guynes, du lieu de Saint-Pierre-de-Laval en Bourbonnois (9 juin 1586) ; — de Jean-Advoué du Saix, fils naturel d'Antoine-

François du Saix, avec Béguine (*sic*) de la Chaise, veuve d'André de Doyat (17 juil. 1588); — de Hugues de Guérin avec Jeanne de Bayard, fille de Gilbert de Bayard, seigneur de Marsat, et de Marie du Saix (20 mai 1596); — de M^{re} Jean de la Queuille, baron de Châteaugay, fils de Jean de la Queuille, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant pour le Roi et la reine Marguerite au comté d'Auvergne, etc., avec Simonne du Saix, fille de Claude du Saix, gentilhomme de la Chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Rivoire, Noailly, etc., et de Diane de Séneret (14 nov. 1608); — de Joachim, marquis de Coligny et d'Andelot, baron de Cressia, Verjon, etc., fils de Clériadus de Coligny et de Catherine de Châteauevieux, avec Jeanne de Talaru-Chalmazel, fille de Christophe de Talaru, marquis de Chalmazel, et de Jeanne du Saix (17 nov. 1644); — de Claude de Talaru, fils du précédent et de dame Claude de Malin, avec Louise-Marie de Champagne (18 déc. 1660); — de Louis de Talaru, fils de François-Hubert de Talaru de Chalmazel et de Marie-Anne d'Ornaison, avec Catherine-Angélique d'Harcourt de Beuvron, fille de François d'Harcourt, lieutenant général pour le Roi en Normandie, et de dame Angélique Fabert (1^{er} sept. 1717); — du même, en secondes noces, avec Marie-Marthe-Françoise de Bonneval, fille de César Phœbus, marquis de Bonneval, brigadier des armées du Roi et colonel des cuirassiers de France, et de Marie-Angélique de Hautefort (26 avr. 1720); — de Christophe de Talaru-Chalmazel, fils de Claude de Chalmazel, avec Jeanne du Saix, fille de Claude du Saix et de défunte Diane de Séneret (27 nov. 1614). — Testament de Louis de la Faye (*de Faya*), de la paroisse d'Arfeuilles, par lequel il élit sa sépulture dans l'église d'Arfeuilles et fait son héritier universel Hugues, son fils (1364). — Donation, par Guillaume de Châtel-Montagne, chevalier, à Hugues de Chaussin, d'une maison sise dans la basse-cour du château dudit Châtel-Montagne (1374). — Testament de Jean du Chaussin par lequel il élit sa sépulture dans l'église de Saint-Yorre et fait ses héritiers universels Henri et Hector du Chaussin, ses fils. Henri aura la maison et seigneurie du Chaussiu; Hector, la maison de la Faye, située en la paroisse d'Arfeuilles; le testateur ordonne qu'Humbert, son troisième fils, soit d'église, et lui lègue la dime de Châtelus (11 juillet 1424). — Testaments de Jean du Saix, sieur de Baneins et de Rivoire, fils de Claude du Saix. Il élit sa sépulture

dans l'église des Cordeliers de Bourg-en-Bresse, au tombeau qui est dans la chapelle de ses prédécesseurs, fait divers legs et donations à ses enfants, à des maisons religieuses, en particulier à la commanderie de Saint-Antoine de Bourg, et nomme son héritier universel Antoine, son fils aîné (23 sept. 1475); — de Péronnelle de Bonnay, veuve de Bertrand du Chaussin, par lequel elle élit sa sépulture à Saint-Yorre, au tombeau de son mari défunt (8 juin 1519); — de Bertrand du Chaussin, nommant son héritier universel Baltazar de Séneret, son cousin (19 mai 1519); — de Claude du Saix, seigneur de Ressin, Rivoire, etc., et d'Alix de Giraudière, dame de Noailly et Giraudière en Bourbonnais, Pierrefitte, la Toux, etc., en Beaujolais, par lequel ils élisent leur sépulture dans l'église de Nandax (?) et ordonnant être bâti une chapelle où ils fondent quatre messes, veulent être édifié une maison en la paroisse de Villars, pour la demeure des chapelains, donnent à Jeanne du Saix, femme de Philippe de Molles, seigneur de Chante-merle, la somme de 100 livres, ordonnent qu'Antoine du Saix, leur fils, commandeur de Saint-Antoine de Bourg, possède, sa vie durant, l'usufruit des terres de Riés (?) en Valromey, et de Buffardan, fondent un anniversaire dans l'église des frères mineurs de Charlieu, etc., font leur héritier universel, dans leurs terres de Rivoire, Reignac, Revonas, Noailly, Giraudière, etc., Antoine-François du Saix, leurs fils aînés, et dans leurs terres de Ressin, Mars, etc., Jean du Saix (26 sept. 1530); — de François de Séneret, élisant sa sépulture en l'église de Molles et instituant son héritier universel le posthume ou la posthume dont peut être enceinte dame Madeleine de La Fin, sa femme, ou, à leur défaut, Diane de Séneret, sa fille du premier lit (3 juin 1569). — Testaments de Diane de Séneret (1581-1597); — de François du Saix, précepteur en l'église Saint-Jean et comte de Lyon, élisant sa sépulture dans la chapelle du Saint-Sépulchre, au tombeau de ceux de la maison de Varax (?), et instituant son héritier universel Claude du Saix, son neveu (4 sept. 1591). — Donation entre vifs par Jeanne de Talaru de Chalmazel, dame du Chaussin, Montpérour et Molles, femme de Joachim de Coligny, baron de Cressia, Valfin, Verjon, Beaufort, Maynal, Loisia, etc., à Claude de Talaru, chevalier, marquis de Chalmazel, son frère, guidon de la compagnie des gens d'armes du Roi, des terres et seigneuries du Chaussin, Montpérour et Molles (7 janv. 1653); — autre donation, par la même, des mêmes biens, à Hugues de Talaru (1^{er} juil. 1665). — Testament de

Claude-Gabriel de Talaru, par lequel il institue son héritier universel Louis de Talaru, son petit-fils (9 juin 1716). — Etc.

E. 111. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1573-1599. — CHAUSSIN (LE) : Nomination d'un tuteur et d'un curateur pour demoiselle Diane de Séneret, fille mineure de François de Séneret et de dame Anne d'Augeran, sa première femme (13 avr. 1573). — Traité entre Claude de Buffevent, seigneur de Beaumont et tuteur de Diane de Séneret, d'une part, et les sieurs de La Fin, d'autre part, par lequel ceux-ci déchargent ledit de Buffevent de toute responsabilité au sujet de ses dites fonctions de tuteur, se chargeant à l'avenir de l'administration des biens de ladite mineure et déclarant vouloir la marier à Claude du Saix, seigneur de Rivoire, sans attendre la clôture de l'inventaire de la succession de François de Séneret, clôture retardée par la mort de Bertrand de Séneret, curateur de ladite Diane, et par plusieurs voyages faits par le s^r de Buffevent, « à la court, à Paris et ailleurs, à porsuyvre justice de la mort dudit deffunct (François de Séneret) contre les accusez d'icelle » (28 juil. 1573). — Transaction entre Claude du Saix et Diane de Séneret, sa femme, d'une part, et Madeleine de La Fin, veuve de François de Séneret, d'autre, arrêtant les comptes de ladite Madeleine comme ayant eu l'administration des biens de ladite Diane de Séneret, lui adjugeant la moitié de la somme imposée aux « homicidaires » du feu seigneur de Séneret, lui accordant la jouissance de la terre de Montpéroux, avec obligation toutefois d'acquitter une rente de cent vingt livres au profit de Bénigne de Séneret, religieuse à Cusset, etc. (26 nov. 1575). — Transaction entre Claude de Rivoire et Diane de Séneret, d'une part, et Jean de La Fin, père de Madeleine de La Fin, autre Jean de La Fin, Guy de Salins et Jacques de La Fin, frères et héritiers de ladite dame, d'autre part, au sujet de sa succession, et en particulier des meubles existant dans les châteaux du Chaussin, de Montpéroux et de Bois-Rigaud (5 mars 1578). — Sentence du bailli de Cusset ordonnant main levée, au profit de Claude du Saix et des sieurs de la Roche, seigneurs de la Motte-Morgon et de Beaurevoir, des biens de Françoise de Neuville, saisis pour défaut d'héritiers (20 août 1580). — Ordonnance de « nonobstacle » rendue par le lieutenant général du bailliage de Cusset, au profit de Claude Gomard et de François du Verger, au sujet de dépens adjugés con-

tre Catherine de Fayetière, veuve de Claude de Buffevent (26 nov. 1583). — Transaction entre Claude du Saix et Jacques d'Apchon, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Saint-Germain, deuxième mari de Claude de La Fin, femme en premières noces d'Antoine-François du Saix et mère dudit Claude (23 avr. 1586). — Transaction entre Claude du Saix, comme tuteur de Simonne et Jeanne du Saix, ses filles, et François, Claude et Jacqueline de Saint-Amand, au sujet d'un legs fait par François de Séneret à feu François de Saint-Amand, seigneur dudit lieu (juin 1599). — Etc.

E. 112. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier

1550-1665. — CHAUSSIN (LE) : Sentence de Jean de Talaru, chanoine et archidiacre de Lyon, de Marc de Passat, aussi chanoine de Lyon, et de l'official de Clermont, enjoignant aux religieux de Feniers de mettre Antoine d'Apchon, *alias* de Saint-Germain, en possession de ladite abbaye, dont il avait été pourvu par bulles du pape Paul III (2 fév. 1550, n. s.). — Partage de la succession de Diane de Séneret et de Claude du Saix, son mari, entre leurs deux filles, Simonne du Saix, femme de Jean de la Queulhe, seigneur de Fleurat, et Jeanne du Saix, femme de Christophe de Chalmazel, dit l'Hermitte de la Faye. Le premier lot, échu au sieur de Fleurat et à « dame Simonne du Saix sa consorte, comprend la terre et seigneurie de Boisrigaud, membres et dépendances d'icelle, pour la somme de quatorze cens livres de rente » ; sept cent quinze livres de rente à prendre sur Noailly et des rentes sur l'hôtel de ville de Paris ; le second lot, attribué à Christophe de Chalmazel et à Jeanne du Saix, comprend les seigneuries de Montpéroux et Molles, du revenu de seize cent trente livres, et des rentes sur Noailly et sur l'hôtel de ville de Paris. La seigneurie du Chaussin est laissée entre les mains de Claude du Saix, en retour de l'abandon de celle de Noailly (14 oct. 1617). — Nouveau partage entre lesdits de la Queulhe et de Chalmazel, celui-ci agissant au nom de Jeanne de Chalmazel, sa fille, des susdites successions, par lequel sont attribuées, à Jean de la Queulhe, les terres et seigneuries de Ressais, Pierrefitte, Noailly, Girardièrre et Bois-Rigaud, et à Christophe de Chalmazel, celles de Rivoire, Rignat, le Chaussin, Montpéroux et Molles (1^{er} juil. 1628). — Donation, par dame Jeanne de Talaru-Chalmazel, femme de Joachim de Coligny, marquis dudit lieu et d'Andelot, baron de Cressia et Verjon, seigneur de Vallin, etc., à Hugues de Talaru de Chalmazel, son

frère, des terres et seigneuries du Chaussin, Montpérourx et Molles, avec obligation de payer à Gabriel de la Pye et à Joseph de la Faye de Talaru de Chalmazel, ses deux frères, la somme de dix mille livres (25 sept. 1665). — Etc.

E. 113. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1632-1675. — CHAUSSIN (LE) : Fondation, par Gaspard de Chalmazel, seigneur de Magneu, dans l'église paroissiale de Chalmazel, où est enterré Hugues de Chalmazel, son père, moyennant une rente de trente livres, « d'une grande messe de l'office des trépassés qui se dira et célébrera perpétuellement tous les samedis d'une chacune semaine, et au bout d'un chacun an de trois grandes messes » (1632). — « Inventaire des meubles de damoiselle Catherine Gillet, veuve de deffunct noble Pierre du Rosier, vivant s^r de Beauforests, gentilhomme de la maison du Roy, fiancée de M^o Gaspar de Chalmazel, chevalier de l'ordre du Roy, seigneur de Magneu..: trente-trois linceuls de toile de mesnage ; vingt-trois linceuls de toile prince, neufs ; un grand linceul de toile de baptiste prince, bordé tout autour de dentelles fines, pour couvrir un lit ; ... vingt-trois napes à la petite Venize ; une grande nape fine à la Venize ; ... douze tableaux du portrait du roy à present heureusement regnant ; autre du portrait de la royne ; autre du portrait de deffunct noble Pierre du Rosier, vivant s^r dud. lieu, conseiller du Roy esleu de Forestz ; autre du deffunct s^r de Beauforest, son fils et mary de lad. dam^o Gillet ; deux du portrait de deffuncte damoiselle Marie du Rozier, sa fille aînée, et un du portrait de damoiselle Anthoinette du Rozier, sa fille... » (1643). — Testament de Gaspard de Chalmazel, contenant élection de sépulture dans la grande église de Feurs, « au tumbeau de deffuncte madame sa dernière femme... dans leur chappelle », fondation de dix grand'messes et de trente-cinq messes basses, léguant mille livres à Gaspard Arod, fils du seigneur de Montmélas et de Claudine de Chalmazel, et instituant pour héritier universel Christophe de Chalmazel, seigneur de Magneu et de Boissailles (25 avr. 1651). — Testament dudit Christophe de Chalmazel, contenant fondation de deux messes par semaine à l'autel de la chapelle de Chalmazel, dépendant « de l'esglise cathédrale de Feurs en Forestz » ; divers legs à Claudine de Chalmazel, sa sœur, au seigneur d'Angeville, son cousin, fils du s^r de Montvéran en Bugey, à ses tantes, religieuses à Leigneu et au couvent de

Sainte-Claire du Puy, et à Claudine et à Lucrette de Chalmazel, ses sœurs, religieuses au couvent de Gersay en Forez ; fondation d'une messe quotidienne dans la chapelle de Magneu, paroisse de Saint-Laurent-la-Conche, avec charge, pour Antoinette du Rozier, femme du testateur, d'acheter une maison et un jardin audit lieu de Magneu, pour le prêtre chargé de célébrer ladite messe, et instituant pour héritier l'enfant qui pourra naître de lui et d'Antoinette du Rozier (13 sept. 1651). — Mémoire de Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel, seigneur du Chaussin, Molles et Montpérourx, héritier sous bénéfice d'inventaire de Christophe de Talaru de Chalmazel, seigneur de Magneu. — État des dettes de M. de Magneu. — Nomination de Hugues de Talaru pour héritier sous bénéfice d'inventaire de Christophe de Talaru-Chalmazel, seigneur de Magneu, par Antoinette du Rozier, veuve dudit seigneur de Magneu (1672). — Sentence d'ordre rendue en la sénéchaussée de Saint-Étienne pour la répartition, entre les créanciers de M. de Magneu, du prix de ses biens (17 juin 1675). — Etc.

E. 114. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1661-1674. — CHAUSSIN (LE) : Testament de Christophe de Talaru, marquis de Chalmazel, dit l'Hermitte de la Faye, faisant élection de sépulture en sa « chapelle et thumbeau de S^t-Marcel, proche celluy de feu » sa « très chère et aymée femme » ; léguant cent livres à l'hôpital de Champdieu, « duquel ceulx de » sa « maison sont l'un des protecteurs » ; trois cents livres à Jeanne de Chalmazel, sa fille du premier lit, femme du marquis de Coligny, et autant à Claudine et à Aine de Chalmazel, ses filles du second lit, mariées au comte de la Roue et au comte d'Ally ; trois mille livres à Aimé-François de Chalmazel, comte de Lyon et chanoine de Mâcon, à Laurent de Chalmazel, aussi comte de Lyon et prieur de Bort, et à Hector de Chalmazel, prieur de Nouy (?), ses fils ; six cents livres à Alexandre de Chalmazel, chevalier de Malte, aussi son fils ; trente mille livres à Hugues, Gabriel et Joseph de Chalmazel, ses autres enfants, ladite somme payable à chacun d'eux lorsqu'ils se marieront ; nommant son héritier universel, et aussi pour héritier universel de défunte Claude de Mallain de Lus, sa femme, en vertu de son testament du 11 septembre 1660, Claude de Chalmazel, son fils aîné, capitaine-guïdon des gendarmes de la garde du Roi ; enfin désignant, pour ses exécuteurs testamentaires, M. de

La Fayette, évêque de Limoges, son cousin, le comte de Chevigny, son beau-frère, le marquis de Coligny et les comtes de la Roue, d'Ally et de Rochebonne (16 août 1661). — État des fermes passées en 1661, après la mort de M. de Chalmazel, arrivée le 4 octobre 1661 : la Faye, affermée 2,900 livres, dont il faut rabattre 46 livres pour les fondations faites dans l'église d'Olmet, 30 livres et 10 quartons de blé pour le service de la chapelle du château, 36 livres pour les capucins de Thiers et 5 livres pour les assises ; la Pie, affermée 1,600 livres ; Fressonnet, 1,820 livres ; Escotay, 2,345 livres, dont il faut rabattre 35 livres pour la fondation faite au profit des cordeliers de Montbrison ; Chalmazel, qui n'a jamais été affermé, rapporte 2,350 livres, déduction faite des charges, en particulier d'une redevance de 40 livres de fromages due aux dames de Leigneu ; Saint-Marcel vaut 5,333 livres, dont il faut déduire 402 livres pour rentes dues au prieur de Montrotier, au curé dudit Saint-Marcel, etc. — Transaction entre Claude de Talaru, marquis de Chalmazel, héritier de Christophe de Talaru, son père, et Laurent de Talaru-Chalmazel, comte de Lyon, son frère, portant de six mille livres à vingt-quatre mille la légitime de ce dernier (17 fév. 1665). — Obligation de vingt mille livres souscrite au profit de dame Barthélemye Michel, veuve de Pierre de Fenoyl, seigneur de Serezin, par Claude de Talaru, marquis de Chalmazel, Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel, Laurent de Talaru-Chalmazel, comte de Lyon, Claude, Gabriel et Isaac-Joseph de Talaru, frères (16 sept. 1665). — Autre obligation de quinze mille sept cent cinquante livres souscrite au profit de Gabriel de Marsaugues, par Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel (1^{er} déc. 1665). — Testament d'Antoinette du Rozier, femme de Christophe de Chalmazel, instituant ses héritiers universels les pauvres de l'hôpital de la ville de Montbrison, situé « auprès du pont de Sainte-Anne », et contenant de nombreuses fondations pieuses (24 juin 1668). — Constitution d'une rente de onze cents livres, au principal de vingt-deux mille livres, au profit de Claude de Bullion, seigneur de Longchesne, par Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel et seigneur du Chaussin, Molles et Montpérour, Claude de Talaru, marquis de Chalmazel, et Edme-François de Talaru, comte de Lyon (11 fév. 1669). — Autres constitutions d'une rente de trois cents livres, au profit du même, par Hugues de Talaru (13 août 1670) ; — d'une rente de cent livres, par le même au même (10 mars 1674). — Etc.

E. 115. (Liasse.) — 1 cahier, in-folio, de 40 feuillets, papier.

1673. — CHAUSSIN (LE) : « Aveu et dénombrement que donne au Roy, par-devant monsieur le lieutenant général du domaine de Bourbonnois, messire Hugues de Talaru de Chalmazel, chevalier, vicomte dud. lieu, seigneur de Montpérour, Molles, le Chaussaing, Chas et le Pavillon, et autres ses terres, de son fief, terre et seigneurie de Montpérour, scituée en la paroisse de Molle et le Breuil, chastellenie de Vichy, ensuite de la foy et hommage par luy rendu à Sa Majesté le cinquième décembre mil six cent soixante-neuf ». Château de Montpérour et immeubles en dépendant (f^o 1) ; dimes (f^o 3, v^o) ; cens (f^o 4, v^o) ; justice et dime « des Coutoyes » (f^o 31). — Autre aveu et dénombrement donné par le même « de son fief, terre et seigneurie du Pavillon, scitué en la paroisse de Molle, Vic et Saint-Christofle, chastellenie de Billy, en suite de la foy et hommage qui en a esté rendu à Sa Majesté par Coesar de la Ramas, escuyer, sieur de Beaucoutaud, le 17 sept. mil six cent soixante-neuf, duquel sieur de la Ramas led. seigneur a acquis lad. terre... ». Maison, terres et bois (f^o 32) ; rentes (f^o 33, v^o) ; justice (f^o 36, v^o). — Cens et rentes appartenant audit seigneur à cause « de sa justice haulte, moyenne et basse de Chas » (f^o 36, v^o). — Etc.

E. 116. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1662-1692. — CHAUSSIN (LE) : Contrat de mariage entre Guillaume de Champfeu, avocat à Cusset, et Catherine Ogier, fille de Pierre Guyonnet, écuyer, sieur de Champcourt, lieutenant criminel de robe courte au bailliage-prévôté dudit Cusset (2 fév. 1662). — Factum pour le vicomte de Chalmazel, relatif à son droit de rétention féodale sur une dime dépendant de la seigneurie de Montpérour, qui avait été vendue par le susdit de Champfeu et sa femme. — Rachat de ladite dime, appelée la grande dime de Molles, de Laurent Dusarray, marchand de Cusset (26 juil. 1680). — Inventaire des titres de propriété du domaine, étang et moulin de Maugaret, donnés en échange de la susdite dime par le vicomte de Chalmazel. — Transaction entre ledit vicomte et Jacques Regnaud, écuyer, sieur de la Presle, gentilhomme servant ordinaire du Roi, relative à des arrérages de rente (1682). — Sentence du sénéchal d'Auvergne condamnant Antoine de La Chaize, sieur du Gat, à payer à

Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel, la dîme à la onzième gerbe pour son domaine du Gat, dépendant de la dîmerie de Molles (4 juil. 1684). — Avis de parents désignant pour tuteur de dame Angélique de Bullion, femme de Christophe de la Tour St-Vidal, marquis du Choisinot, ledit marquis de Choisinot, « à l'effet de faire les comptes et partages avec messieurs les frères d'icelle dame de Bullion des biens et effets de la succession de feu messire Claude de Bullion, chevalier, marquis de Longchesne et d'Atilly » (4 sept. 1684). — Extrait du partage entre les sieurs et dame de Bullion-Longchesne concernant une rente de onze cents livres due par le vicomte de Chalmazel (9 août 1685). — Quittance de vingt-deux mille trois cent soixante livres donnée, au nom de Christophe de la Tour Saint-Vidal, par César de Grollée, comte de Peyre, au vicomte de Chalmazel (23 avr. 1686). — Etc.

E. 117. (Lia-se.) — 1 pièce, parchemin; 12 pièces, papier.

1642-1721. — CHAUSSIN (LE) : Provisions de procureur d'office en la juridiction des terres de Molles, Montpérourx, le Chaussin et Chats, données par Christophe de Chalmazel à Pierre Bletterie, praticien de la paroisse de Molles (10 sept. 1642). — Lettres du Roi invitant le capitaine Chalmazel à recevoir et faire reconnaître « La Faye-Chalmazel pour remplir la charge de lieutenant en la compagnie dont » il lui a « donné le commandement dans le régiment de Picardie » (18 juin 1671). — Brevet de brigadier d'infanterie pour le sieur de Chalmazel, lieutenant colonel du régiment de Picardie (8 mai 1692). — Commission d'inspecteur général des troupes d'infanterie françaises et étrangères pour le marquis de Chalmazel, renfermant des instructions détaillées sur les devoirs qui incombent au titulaire de ladite charge. « Sa Majesté désirant pourvoir à ce que ses troupes d'infanterie françaises et étrangères qui sont présentement dans Thoul, Nancy, Sarrelouis, Hombourg, Bitché et Phaltzbourg, et celles qui y seront envoyées pendant l'hiver, se reconstituent pour estre en estat de bien servir la campagne prochaine, et désirant en commettre le soin à un officier de son infanterie qui s'en puisse bien acquitter, Sa Majesté se confiant en la capacité, fidélité et affection à son service du Sr de Chalmazel, lieutenant colonel de son régiment de Picardie, l'a choisy et ordonné pour luy donner l'inspection générale desdites troupes d'infanterie fran-

oises et étrangères, avec pouvoir de les visiter et prescrire aux officiers ce qu'ilz auront à faire pour le rétablissement de leurs compagnies, et de leur faire faire les exercices militaires en la manière que Sa Majesté les a ordonnées... » (3 nov. 1692). — Procès-verbal de levée des scellés mis sur les effets délaissés au château du Chaussin par Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel (7 juin 1694). — Inventaire desdits effets dressé à la requête d'Hector de Talaru, danois de St-Pierre de Mâcon, d'Edme-François de Talaru, chantre du chapitre de St-Jean de Lyon, de Claude-Gabriel de Talaru, comte de Chalmazel, lieutenant colonel au régiment de Picardie, et de François-Hubert de Talaru, marquis de Chalmazel, capitaine au régiment royal des carabiniers. Dans la chambre où est décédé le vicomte de Chalmazel : « la tenture et tapisserie de lad. chambre, en quatre pièces de Bergame, à point ongrie ondé, rouge et verte...; une autre tenture de tapisserie de Bergame, à bandes, rouge et verte, en quatre pièces...; le portrait de défunt monsieur de Chalmazel, père dud. défunt, et celui de défunt M. l'archevêque de Lyon... Dans un petit cabinet voûté : un moulin de fer à capnet; plus deux espées, l'une à poignée d'argent et la garde de cuivre doré... Dans la salle... s'est trouvé une tapisserie d'haute lisse, représentant une chasse, en huit pièces, et le devant de la cheminée d'une bergame à bandes, rouge et verte... Dans une chambre de la galerie..., une garniture de tapisserie... en cinq pièces de bergame de Chastillon... Dans la seconde chambre..., la garniture de lad. chambre de tapisserie de Feuhlhelin, représentant plusieurs animaux, lad. tapisserie fort uzée ». Vaisselle comprenant de nombreuses pièces d'argenterie. « Dans le grenier s'est trouvé onze fuzils ou mousquetons, sept paires de pistolets et plusieurs armoix de chevaux pour l'année... Soubz la remise du carrosse... s'est trouvé un carrosse doré, avecq sa vitre audevant et les armes dud. défunt, led. carrosse drapé d'une sergette grise, garny de cloux dorés dehors et dedans... avecq quatre roues ferrées, peintes de rouge, comme est le tout » (8 janv. 1694). — Claude de Talaru de Chalmazel, seigneur de la Pie, le Chaussin, Molles et Montpérourx, brigadier des armées du Roi et commandant de la ville de Toulon, considérant « que les affaires du Royaume luy permettant pas de s'absenter de cette place, il ne sauroit vaquer à ses propres affaires et à faire valoir ses terres, qui déperissent tous les jours, faute de sa présence; à quoy voulant remédier pour l'avancement de sa maison, dans laquelle il n'y a

plus que haut et puissant seigneur Louis de Talaru, chevalier, seigneur marquis de Chalmazel, colonel d'un régiment d'infanterie, tous ses frères et neveux ayant péri dans le service du Roy..., pour l'amitié qu'il a pour led. marquis, son petit-neveu », lui abandonne, par donation entre vifs, ses terres et seigneuries du Chaussin, Molles, Montpérour et Chats (18 juil. 1714). — Testament de Claude Gabriel de Talaru, commandant de Toulon, contenant élection de sépulture dans le cimetière situé hors la porte Saint-Lazare dudit Toulon, et nommant héritier universel Louis de Talaru, fils de Hubert-François de Talaru et petit-fils de Claude de Talaru (9 juin 1716). — Acte de décès et d'inhumation dudit Claude-Gabriel de Talaru, tiré des registres de l'église cathédrale de Toulon (29 juin 1716). — Etc.

E. 118. (Registre.) — Petit in-folio, 27 feuillets, papier.

1661. — CHAUSSIN (LE) : Inventaire des titres, papiers et meubles de la maison et château de Chalmazel, dressé à la requête de Claude de Talaru, capitaine-guident des gendarmes du Roi, à la suite du décès de Christophe de Talaru, marquis de Chalmazel, son père. « Dans la chapelle y a... quatre images, et un grand tableau de la Descente de croix... et un grand tableau de la Magdelaine;... dans la salle... s'est trouvé cinq pantes de tapisserie en feuillage, avec quantité d'oyseaux et autres figures; — deux grands tableaux, l'un une Annonciation, et l'autre Adam et Ève, avec un rideau de taffetas rouge, plus autres douze petits tableaux autour de ladite salle, des pourtraits et figures d'empereurs;... six tableaux représentant des chasses; un autre tableau de Bacchus, et un autre petit tableau estant au-dessus d'une porte, à l'entrée de lad. salle, du costé de l'office... Dans la tour de la cime de la salle, y a un grand garde-robbe à quatre jours... dans lequel s'est trouvé... douze pantes de tapisserie grandes ou petites, représentant plusieurs figures et personnages flamands;... plus autres sept pièces de tapisserie verte bergame, grandes ou petites, plus une pièce de tapisserie vieille;... un tapis de cuir rouge... plus un autre tapis de table de cuir... Dans la salle du billiard, au-dessus de la porte, y a un tableau de Henry second, roy de France... Dans la tour du trésor, s'est trouvé à l'entrée une porte de fer fermant à clef;... dans un grand coffre... un gros

terrier fait au profit de Gaspard de Talaru... de l'an mil cinq centz six;... une condamnation contre les habitants de Chalmazel... pour le seigneur dud. lieu, à cause des monopoles, de l'an mil trois centz dix-neuf;... la fondation en parchemin de l'hospital de Chandieu, faicte par révérend père frère Pierre de la Bastisse, du pénultième aoust 1500;... acquest, pour Gaspard de Chalmazel, contre Claude du Poys, d'une partye du dixme des bleds et charnaiges de Chalmazel, de l'an mil quatre centz nonante-neuf;... achapt de Chalain-le-Comtal, pour Annet de Talaru, seigneur de Chalmazel, contre Jacques de Lévis, seigneur de Fogerolles, de l'an mil quatre centz trente-cinq;... sentence pour Jean, seigneur de Chalmazel, pour droicts seigneuriaux, de l'an mil trois centz quarante-deux;... mariage d'Annet de Talaru et de Louise de Lévis, de l'an mil quatre centz nonante; autre mariage de M^{re} Claude de Chalmazel avec damoizelle Peyronne de Gallard, de l'an mil cinq centz nonante-deux; autre mariage de Jean de Talaru avec Catherine, fille d'Agnes, seigneur d'Olliergue, de l'an mil trois centz nonante-huit; autre mariage de François de Chalmazel et damoizelle Anne Le Long, fille du seigneur de Chenillac, du vingt-troisième octobre mil cinq centz soixante-huit; autre mariage de Louis de Chalmazel avec damoiselle Claudine de Chevières, de l'an mil cinq centz vingt-quatre; autre mariage de messire Christophe de Chalmazel avec dame Jeanne du Saix, de l'an mil six centz quatorze;... accord d'entre Jean de Balmont, et noble Mathieu de Tallaru, et Annet de Chalmazel, héritiers d'Amédée de Tallaru, archevesque de Lyon, de l'an mil quatre centz soixante-un;... transaction d'entre François de Tallaru et les habitants dudict lieu, pour le fait des manœuvres, de l'an mil cinq centz septente-un; testament de madame de Rochebonne, Anna de Chenillac, au profit de messieurs de Chalmazel, ses enfants, de l'an mil cinq centz huictante-six;... autre testament de dame Catherine de la Tour, dame de Chalmazel, de l'an mil quatre centz trente-trois; testament pour puissant seigneur Anne de Tallaru, seigneur de Chalmazel, du douzième may de l'an mil quatre centz cinquente-trois; autre testament de dame Claude de Langeat, dame de Chalmazel et de la Pye, vefve d'Anne de Tallaru, de l'an mil quatre centz soixante-six;... donation de Louise de Fogerolles au profit d'Annet de Chalmazel, son filz, de l'an mil quatre centz nonante-trois; autre donation par dame Claude de Langeac,

dame de la Pye, à Anna de Tallaru... de tous ses biens, de l'an mil quatre centz soixante-trois... Dans la chambre sur le billard, y a sept pantes de tapisserie de Feuilletin, à personnages, et un lit... garny des courtines, dossiers et cheveissiers de velours noir en broderie d'argent... et un vieux tableau représentant le Jugement ». Dans un cabinet, à côté de la chambre dorée, « y a une table quarrée de marbre, le dessus estant de pièces rapportées de diverses couleurs;... une autre table... au-dessus de laquelle y a trois testes ou portraits de marbre, de Ciceron, Annibal et Scipion; une Nostre-Dame, un saint Jean-Baptiste et une Visitation aussy de marbre;... un petit rocher posé sur quatre pilliers bois noyer, garny de corail, et au-dessus de nacre taillé en plusieurs façons et figures, représentant le chasteau et citadelle de Milan, dans lequel il y a une glace de miroir, entouré de fabrique dorée, ramages et bouquets; au bas duquel il y a deux layettes, dans l'une desquelles il y a plusieurs petites boettes; dans les unes y a des tortues, et en d'autres des testes;... item, deux tableaux, l'un de feu monsieur le doyen de Lyon, l'autre de feu monsieur de la Pye; sur la porte... dud. cabinet, il y a un saint Hiérosme avec son cadre doré; plus un autre tableau du roi Louis unzième, avec son cadre doré; un autre tableau de saint Pierre; un autre de feu monsieur de Nemours; un autre de sainte Catherine; un autre de saint Paul; une Nostre-Dame tenant nostre Seigneur mourant entre ses bras; un autre [de] saint Laurent; une Lucesse; une Nostre-Dame de pitié; un *Ecce Homo*; un docteur Navarre; un autre du roy Henry quatre; plus deux tableaux de l'empereur Charlequint et sa femme, tissus avec de toile d'or; le roy d'Espagne Philippe troisième; plus *Rodolphus* deuxiesme, empereur; une Nostre-Dame tenant le petit Jésus entre ses bras; un Crucifiement; plus un autre *Ecce Homo*; un saint Sébastien; une autre Nostre-Dame tenant le petit Jesus entre ses bras, et saint Joseph à costé droit; une Nativité de Nostre Seigneur; un Sauveur; un saint Michel; deux portraits de cardinaux; une autre Nostre-Dame tenant Jesus entre ses bras; plus sept portraits des enfants de France; le portrait de la mère de feu monsieur; tous lesdicts tableaux avec chacuns leurs cadres dorés...; plus autres six petits tableaux de diverses figures et portraits, dont il y en a sans cadres; plus dix-huict bassins de terre de fayance de diverses couleurs; plus vingt plats de terre de fayance figurée; plus vingt-deux vazes, esguières ou bou-

teiles aussy de fayance ou pourcellaine, aussy diverses figures; plus quarante-deux pièces de pourcellaine;... un grand chandellier de salle peinct et doré; plus trois œufs d'autruche; plus dessus la table de marbre il y a un lion de marbre, une petite chenne, la teste d'un chérubin et une autre pièce ronde, aussy le tout de marbre, avec une roue de Fortune; plus un miroir d'acier et un plat dans lequel il y a une teste de saint Jean;... item, trente-une médailles de plomb représentant plusieurs figures et portraits; plus vingt-quatre autres médailles de cuivre, avec chascune un petit cadre; plus trente-huict petits tableaux dans des cadres, de taille douce et autres; plus douze empereurs attachés de deux en deux, avec leurs cadres;... plus un cor de chasse d'ivoire et un goubellet d'ivoire... Dans le second cabinet,... un grand tableau de Descente de croix, avec son rideau de taffetas verd; un autre de sainte Cécille; un payzage; un saint François; une nuit; un saint Estienne et un saint Jean; un joueur de goubellets; une autre Descente de croix; un saint Jean l'hermite; un saint Sébastien; une Magdelaine; une Descollation de saint Jean;... plus un grand garde robe fermant à clef, bois de sicomore, dans lequel y a plusieurs livres... cottés par éthiquettes;... plus une carrabine à rouel, deux espées, l'une à la garde d'argent doré, le pommeau d'agate et la poignée de jaspe, et trois coutelas avec leurs fourreaux,... quatre petits pistolets, fusils et des armes, trois casques et autres armes dorées et cizellées;... une sainte Catherine de cuivre... Dans un sac de vellours, y a des heures, la couverture en broderie;... plus trois lames d'épée, une d'acier de Damas, deux harbalettes d'acier, une rondache; item, cinquante-trois médailles de plomb, grandes ou petites, de divers portraits et figures; plus autres seize petits tableaux dans des cadres de cuir; plus deux tableaux servants de devant d'autel, l'un d'esmail et l'autre de peinture... Dans le cabinet des armes, s'est trouvé une grande arquebuzé à rouel, quatre pettardz, soixante-quatre mousquetz, dix pertuysannes ou hallebardes, l'une desquelles hallebardes y a deux rouets, et deux canons, et quantité d'autres armes, cuirasses, plastrons, bracclets, cuissards, casques, gantellets, espadours, boulets que autres vieilles armes toutes rouillées et la plupart gastées;... plus y a dans ledict cabinet quantité de bois de corfs fort vieux. Dans l'arcenal s'est trouvé unze pièces de coullouvaines, tant grandes que petites, avec leurs afuz (9-16 déc. 1661).

E. 119. (Liasse.) — 2 cahiers in-folio, de 9 et 10 feuillets, papier.

1661. — LE CHAUSSIN, LA PIE, ETC. : « Etat du chasteau et despendances de la Pye ». Le portail « qui est à l'entrée de la basse-cour dud. chasteau, est en partye ruyné, n'y ayant aucun couvert ny porte... La muraille qui est du costé de bize, touchant ledict portail, est ruinée... Le portail de l'entrée du chasteau est en mauvais estat... » (30 nov. 1661). — « Inventaires des meubles et terriers de la Pye ». Dans la cour du donjon dud. « chasteau de la Pied, un pressoir à vin, à bonnet, fort caducque » ; dans le cabinet qui est sur « le crotton », deux lièves à quatre confins de la terre de la Pie ; « plus un autre levelt à quatre confins de la terre de Sainte-Heulalie et Maz-de-Plomb », des années 1539-1614. — Etc.

E. 120. (Liasse.) — 1 cahier in-folio, de 26 feuillets, papier.

1661. — LA CHAUSSIN, ETC. : « Inventaire des effects et facultez mobiliaries, tiltres et papiers deslaissez par deffunct hault et puissant seigneur messire Christophle de Chalmazel, en son chasteau de Saint-Michel de Fellines, des 14 et 15 décembre 1661... Premier, dans la salle dudict chasteau il y a une tenture de tapisserie d'Auvergne en personnages, ayant cinq pièces et deux demy, fort uzée ; autour de ladicte salle, il y a vingt-deux portraits à huille, sans cadre, et une carthe de la Gaule-Belgique... Dans la chambre joignant la petite salle, du costé de bize... une tenture de tapisserie d'Auvergne en personnages, uzée, fort descolorée, à six pantes et une petite sous la cheminée, avec les armes de Chalmazel, et une demy entre les fenestres... Dans le cabinet dudict seigneur de Chalmazel, joignant la salle, il y a dix-sept portraits sans cadres, hors cinq ; un tableau de crottesque avec son cadre doré ; un *Eccc Homo*, avec son cadre doré ; un autre tableau avec son cadre ; trois petits tableaux... Dans une liette... s'est trouvé une enseigne avec une teste au milieu, garnye de deux costés de rubis, une perle au bout ; une enseigne d'agate, un cordon d'or autour ; une autre enseigne avec figure de chasque costé, avec le cordon d'or esmaillé, garny de six rubis et une perle au bout ; une grande enseigne avec un vaisseau et quatre rubis, quatre esmeraudes autour ; un cœur d'esmerauve enchassé dans de l'or ou vermeil doré,

avec une petite chaisnette ; une petite (*sic*) carré, une croix d'un costé avec cinq diamants, de l'autre costé une figure avec quatre petites esmeraudes et quatre petits rubis ; une chaine de demy-pied de longueur d'or, au-dedans une bande pliante, contenant le mistère de la Passion ; un tableau double pliant, l'un du crucifix de Nostre-Seigneur, et en l'autre une fontaine, avec au-dessus l'image de Nostre-Seigneur, dans une boîte pliante d'or, avec trois chaisnettes et un crochet au bout ; au-dessus, d'un costé, l'image de saint André, et de l'autre de sainte Catherine ; deux bracelets d'or, avec des tenons d'agate ; une enseigne d'agate, avec une teste d'un costé et une salamandre de l'autre, avec le cordon d'or et une perle au bout ; une autre petite médaille d'agate, avec le cordon d'or ;... un cristal avec une Diane au dedans... Dans une bourse de velours verd, deux grandes médailles d'argent, deux autres de meschant argent, dix moindres... Un petit coffre de cuir doré dans lequel il y a huict planches garnies de médailles d'argent ou mestail, et la huictiesme de médailles d'or petites, au nombre de vingt-quatre... Dans la chambre sur la gallerie, appelée le chauffe-pied, une tanture de tapisserie d'Auvergne en personnage, uzée et fort descolorée... Dans... la grand chambre... une tanture de tapisserie d'Auvergne en personnages, uzée et descolorée, et sept pièces... Dans la seconde chambre de la tour carrée, il y a une tenture de Bergame toute pourrye et deschirée... Au cabinet voulté, soubz le grand portail, s'est trouvé dans un petit coffre un grand calice... de vermeil doré, avec les armes de Chalmazel ; au-dessous escript le nom de Jean L'Hermite de la Faye, archevesque de Nantes ». Dans les archives furent trouvés : « Ferme de la seigneurie de Néronde, passée à M^e Abraham de La Forge, le 18 déc. 1634 ;... la ferme du droit de charnage de Néronde, passée à Étienne Donzi, du 10 mai 1653 ;... ferme des fours de Néronde ;... contract de l'engagement de partye de la seigneurie de Néronde, passé audict deffunct seigneur de Chalmazel, par MM. les commissaires généraulx... avec la quittance de six mil livres pour le prix, du 15^e sept. 1639 ;... contrat de subrogation de partie du domaine et seigneurie au profit des seigneurs de... et de Saint-Priest, du 30 janv. 1640 ;... ferme du droit de layde aux foires de Nullize... à cause de ladicte seigneurie, du 19^e juillet 1643... Dans le cabinet des armes... s'est trouvé trois pièces de campagne, l'une desquelles est rompue, vingt vieux mousquets, six hallebardes et six arquebuses ».

E. 121. (Liasse.) — 2 pièces et 1 cahier de 24 feuillets, papier.

1662-1680. — Certificat des notaires du Châtelet portant que lors du partage de la succession de Jacques Charron, grand bailli et capitaine des chasses du comté de Blois, et de Marie Begon, sa femme, entre J.-B. Colbert, marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État, marié à Marie Charron; Jacques Johanne, seigneur de Soumery, maréchal de camp et grand maître des eaux et forêts de l'Île de France, marié à Catherine Charron; René-Élysée d'Arrost, marquis de La Popelinière, marié à Thérèse Charron, et J.-J. Charron, comte de Ménars, une somme de quatre-vingt-mille livres, employée à l'acquisition d'un office de conseiller au Parlement pour ledit comte de Ménars, fut laissée à la charge de ce dernier (3 sept. 1661). — Transaction entre Jean-Jacques Charron, marquis de Ménars, surintendant des finances, domaines et affaires de la reine et intendant en la généralité d'Orléans, et Claude de Talaru de Chalmazel, relative à une rente de deux mille sept cent soixante-dix-sept livres, due audit marquis de Ménars, et à ses arrérages, pour le rachat et acquittement desquels ledit sieur de Talaru cède les fiefs, terres et seigneuries de Heubecourt, Coupigny et les Romans, situées dans la commune de Heubecourt, proche Vernon, « ensemble la terre et seigneurie de Pressagny-le-Val, size en la paroisse de Nostre-Dame-de-l'Isle », lesdits biens appartenant à dame Louise de Champagne, sa femme, comme seule fille et héritière de dame Louise d'Harcourt (22 juin 1680). — Etc.

E. 122. (Liasse.) — 19 pièces parchemin; 2 pièces, papier.

1497-1540. — LE CHAUSSIN, MOLLES, ETC. : Assignation, par François de Boucé, Madeleine de Gayette, sa femme, et Jeanne de Gayette, sa sœur, à Rolin de Saint-Romain, seigneur de Valorge, et à Gilberte de Gayette, sa femme, aussi sœur des susdites Madeleine et Jeanne, sur les seigneuries de Montpéroux, Molles, Châteauroux et Saint-Geran, de cent livres de rente que leur avait données par contrat de mariage Jean de Gayette et Catherine de Rollat, leurs père et mère (26 janv. 1497 n. s.) — Ventes, par Guillaume, autre Guillaume et Jean Chauderon, paroissiens de Boucé, à Jacques Trangien, laboureur, pour le prix de cinquante-cinq sols tournois, d'une terre d'une « boëcellée », située « près la grant Nouras » (6 août 1505); — par Bertrand Bardet, dit

LeGard, de Molles, à Rolin de Saint-Romain, pour le prix de vingt-cinq livres tournois, d'un pré et d'une pêcherie de trois émines, situés au terroir de la « Conte-Chignon » (3 juin 1515). — Échange desdits pré et pêcherie contre d'autres immeubles, entre ledit Rolin, seigneur de Montpéroux, et Antoine, Philippe et Jean Frobert (5 juil. 1515). — Vente, par Louis Brunot, de Molles, audit Rolin, de douze quartonnées de terre situées au terroir des Éponges (22 mai 1517); — par Louis Bonnot, de Molles, à Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussain, Montpéroux et Molles, et à Claude de Tellis, sa femme, pour le prix de vingt-sept livres dix sols, de l'étang « d'Ochiroit », situé dans la paroisse dud. Molles (9 oct. 1527); — par Jean Gravoin et ses personniers, au même, du quart du grand étang de Bullon (15 nov. 1527); — par Antoine Nault, du village de Bessay, paroisse de Molles, du grand étang de Naulx (19 mai 1528); — par Antoine Bonnot, au même, de terres « en Preulhat » (20 fév. 1540). — par Jean Gravoin, au même, pour le prix soixante livres tournois, du quart d'un bois assis en partie au terroir de Chignon (16 mai 1531). — Échanges entre Baltazar de Séneret et Pierre du Vernet, écuyer, seigneur dudit lieu, et Anne Le Groin, sa femme, des deux étangs de la Souche, situés dans la paroisse de Molles (22 mars 1536); — entre le même et François Jozien, seigneur de Versaille, de plusieurs rentes (1^{er} fév. 1538). — Vente, par Michel Vyais, marchand de Cusset, audit sieur de Séneret, d'un bois de dix quartonnées, situé au terroir de la Rivière (2 mars 1538). — Etc.

E. 123. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin.

1540-1548. — LE CHAUSSIN, ETC. : Transaction entre Baltazar de Séneret, chevalier, et Rollet du Chaussain, bâtard dudit lieu, partant « que toutefois et quantes que ledit chevalier, ou les siens, voudront fere un estang où feu Bertrand de Chossaing, quant vivoit sieur dud. Chossaing, avoit taict le commencement, qu'est situé en la paroisse de Molles, appelé l'estang et molin Berchet... que icelluy sieur ou les siens le pourront faire et parfaire... sans que pour raison de ce ilz... soient tenuz envers led. sieur Rollet en aucune recompence » (10 fév. 1540). — Vente, par Gilbert Gravoin à Baltazar de Séneret, pour le prix de vingt-sept livres tournois, d'une terre et d'un pré situés au terroir de la Bource (8 oct. 1540); — par Pierre d'Esculent, marchand, et Étienne Satan, tous les deux de Cusset, au même, d'une cou-

pée de terre située au terroir de Grosse-Vache (26 mai 1543); — par Antoine Brunot, au même, d'un bois situé au terroir de Chignon (16 nov. 1544); — par Jean et Gilbert Planche, dits Bonyns, au même, de l'étang de la Souche (3 oct. 1546). — Partage entre Peronnelle de Lévy et Gilberte de Montbas, abbesses de N.-D. de Cusset, et Baltazar de Séneret, des bois du Chaussin (20 mai 1548). — Vente, par Michel Corre, Robert et Jean Corre, ses frères, à M. de Séneret, pour le prix de cent soixante livres tournois, « d'ung estang avec son courtz d'eaux, biefz, riere-biefz, chaulcée, croz estant dessous ledict estang, et aisance », situé à Molles, au terroir de la Goutte-de-la-Font (3 août 1548). — Etc.

E 124. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1553-1585. — LE CHAUSSIN, ETC. : Échange, entre Baltazar de Séneret et nobles et religieuses dames Peronnelle de Lévy-Châteaumorand et Gilberte de Berthon, dite de Montbas, abbesses de Notre-Dame de Cusset, munies de la procuration de nobles et religieuses dames Catherine de Bourbon, « prieuse », Jeanne de Saulzet, « baislesse », Michelle de Villards, Marie du Plaix, Marie de la Roche, Jeanne de Martinanche, Gabrielle des Noix, Suzanne Fradel, Marguerite de Genctyan, Marguerite de Beaulne, Jeanne de Chapette, Jeanne des Noix, Gervaise de la Roche, Charlotte de Chapette, Bénigne de Séneret et Claude des Jonchères, religieuses en ladite abbaye, du bois de Chassenet, situé près du Chaussin, en la paroisse d'Abrest, contre le bois de Gravoins (7 mars 1554). — Ventes, par Jean d'Alidran, laboureur de la paroisse de Molles, à François de Séneret, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme de sa chambre, de six œuvres de pré situé au grand Clodis des Alidrains (10 sept. 1570); — par le même au même, de sept œuvres de pré au terroir de la Planchette, avec réserve du « revivre » (17 sept. 1570); — par Antoine Forges, de Molles, au même, pour le prix de deux cent soixante livres, de cinq œuvres de pré et de huit sétérées de terre, situées à Montpéronx et appelées le pré Chisson (14 oct. 1570). — Échange d'immeubles entre François de Séneret et Gilbert d'Alidran (14 oct. 1570). — Ventes, par François Charasse et Jeanne d'Alidran, sa femme, et Georges d'Alidran, audit François de Séneret, pour le prix de deux cent trente livres tournois, d'un pré de quatre œuvres, situé au terroir de Roz, dans la paroisse de Molles (24 juil. 1571); — par Jean d'Alidran, au même, de moitié d'une grange

située au village d'Alidran (8 déc. 1572); — par Claude et Pierre Duplan, laboureur de la paroisse de Magnet, à Claude du Saix, seigneur de Rivoire, Noailly et le Chaussin, pour le prix de vingt-trois écus un tiers, d'un pré et d'une terre situés au terroir de Bucherolles (12 sept. 1585). — Etc.

E. 125. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1605-1687. — Ventes, par Barthélemy de Bouchiat, dit Gravoins, à Barthélemy Gaignol, pour le prix de vingt-deux livres tournois, d'une terre de vingt quartonnées, située au terroir de la Côte et du Vernet, sur le chemin tendant de la Chapelle à Cusset (17 oct. 1605); — par Pierre Rémondin, vigneron d'Abrest, à Jean Moreau, notaire royal et procureur à Vichy, pour le prix de vingt-trois livres tournois, d'une vigne de sept œuvres, située au terroir du Puyandre, dans ladite paroisse d'Abrest (24 nov. 1666). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais pour Hugues de Talaru contre Pierre-Paul Bletterie, au sujet de reconnaissances à insérer dans de nouveaux terriers (19 janv. 1669). — Sentence du bailli de Cusset condamnant Gilbert Girard à payer à Hugues de Talaru la dixme du chanvre pour certains héritages compris dans la seigneurie de Molles (1669). — Procédures relatives à des devoirs de cens, entre Hugues de Talaru, d'une part, et Claude Bletterie, sieur de Moulières, gendarme de la compagnie du Roi, Pierre-Paul Bletterie, procureur d'office à Molles, Jean Bletterie, Louis Corre, Claude-Louis Bletterie, et autres, d'autre part (1668). — Ventes, par Jean-Gilbert de Bard, écuyer, sieur de Croisat et des Bost, à Hugues de Talaru, pour le prix de quatre-vingts livres, d'une terre en pacage et broussailles, de vingt quartonnées, situé en la paroisse de Molles, au terroir Bureau (8 janv. 1680); — par Claude Régnier, sieur de Blanchereire, bourgeois de Molles, au même, pour le prix de quarante-cinq livres, d'une terre de douze quartonnées, appelée Pruillat, ou la Croix-Bureau (8 déc. 1680); — par Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel, à André Charles, marchand de Saint-Germain-des-Fossés, pour le prix de quatre cent trente-neuf livres cinq sols, de plusieurs devoirs de cens et rentes compris dans le terrier du Chaussin (25 juin 1683); — par Claude Régnier, bourgeois de Molles, et Marie Bletterie, sa femme, au même, pour le prix de cinq cents livres, d'une terre de dix quartonnées, appelée le Quaire-Mathieu, et d'un pré de sept œuvres tenant à ladite terre (9 juil.

1686). — Remise, par ledit Hugues de Talaru à Pierre Ranchon, de St-Priest-de-Bramefan, moyennant trente-trois livres, de la demi-percière de quatre quarlonnées de terre situées à la Vergerie (1685). — Etc.

E. 126. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 5 pièces papier.

1692-1767. — Ventes, par Claude Estienne, fermier de la seigneurie de Molles, à Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel, pour le prix de trois cents livres, d'un pré d'une œuvre, appelé le pré d'Alidran, et d'une terre de sept sétérées, située au terroir de Preulhat (1^{er} mars 1692); — par Gilbert Cornil, vigneron aux Gasteliers, paroisse d'Abrest, à Hubert de Talaru, marquis de Chalmazel, pour le prix de cent soixante-six livres, d'une maison et d'une grange, et de leurs dépendances, le tout situé aux Gasteliers (19 sept. 1695). — Échange entre Louis de Talaru, marquis de Chalmazel, colonel d'infanterie demeurant ordinairement à Paris, et Jacques Badier de Verseille, chevalier, seigneur de Cérozat, Creuzierle-Neuf, etc., et maréchal général des camps et armées du Roi, de cens et rentes dépendant de la seigneurie du Pavillon et de droits de justice, contre des cens dépendant des seigneuries du Pavillon et de Cérozat (1718). — Procédures entre Louis de Talaru et Claude Coquet, sieur des Meures, demeurant aux Rémondins, paroisse d'Abrest, au sujet de cens dus pour plusieurs immeubles dépendant de la seigneurie du Chaussin (1739); — entre le même et Gilbert Estienne, bourgeois de Cusset, au sujet d'arrérages de rentes (1739). — Etc.

E. 127. (Liasse.) — 5 pièces ou cahiers (l'un de 22 feuillets), papier.

1675-1767. — LE CHAUSSIN, ABREST, ETC. : « Terrier nouveau des cinquins d'Abrest, indivis entre les seigneurs du Chaussin et d'Abrest... N^a, le devoir des reconnaissances du présent cayer a été donné en échange au seigneur d'Abrest, par acte du 26 septembre 1783, reçu Chaput, notaire; ainsy lesd. reconnaissances ne sont d'aucune utilité au seigneur du Chaussin, mais au seigneur d'Abrest ». M^e Germain Veau, de Vichy, reconnaît que sa vigne des Crots, située sur le chemin d'Abrest à Cusset, est du cinquins par indivis de dame Jeanne-Simonne d'Apchon, de Joseph de la Tour St-Vidal, de dame Claude d'Apchon, sa sœur, femme de Baltazar d'Albon, et du seigneur du Chaussin, et que lesdites dames et ledit seigneur ont le droit « de prendre et

reepvoir leur cinquain et cinquiesme portion de tois fruits, tant naturels que industriels, sçavoir un batchollée de vendange pour lesd. dames et seigneur de Chossaint, et quatre batchollée, de vendange audict confessant » (27 juin 1675.). — Reconnaissances analogues de Pierre Prestre, d'Abrest; — de Gilbert Roubaud, vigneron de la même paroisse; — de Jean Cornil-Bartuzat, aussi vigneron; — de Claude et Joseph Mateau, frères; — de Gilbert et Georges Conil; — etc. — Extraits du terrier d'Abrest relatifs à ces arrérages de cens dus à Hugues de Talaru sur le tènement du Bois-du-Chaussin (s. d.). — Reconnaissance, par Hugues de Talaru et Marie Cornil, veuve de Pierre Coquet, marchand, envers Jeanne, Simonne et Claude d'Apchon, « pour un tènement de terre et pasquier situé en la paroisse Saint-Yorre, apelé du Chaussin », tenu « sous le cens et rente... d'argent quinze sols, un setier froment, un setier seigle, mesure de Cusset, et deux gellines, avec directe seigneurie portant loods, ventes et autres droits » (14 juin 1683). — Transaction entre César-Maie de Talaru, marquis de Chalmazel, inspecteur général d'infanterie, maréchal de camp et premier matre d'hôtel de la Reine, demeurant au château de Vesailles, et M. François Vincellet, curé d'Abrest, potant que ledit curé abandonne la dime de toutes lesnoales, tant anciennes que modernes, faites ou à faire dans l'étendue des dimeries du seigneur de Chalmazel, en retour des « droits de quart et demy-dixne » appartenant à celui-ci sur trente œuvres de vigne situées au terroir des Crots (12 fév. 1767). — Etc.

E. 128. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1690-1731. — LE CHAUSSIN, ARRONNES, ETC. : Acte pour le fermier de la dime de Coutoie, en la paroisse d'Arronnes, pour être maintenu dans la possession de lever la dime des blés sur certains héritages possédés par les sieurs Roux, du village de Coussange (1690). — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais qui condamne Pierre Salsac, curé d'Arronnes, à resttuer au sieur de Chalmazel les dimes levées par lui sur une terre appelée le Plan-du-Guet, et, « faisant droit » audit curé « sur l'abandon fait par ledit sieur de Salsac du gros des revenus de sa cure », ordonne « qu'il en fera signifier un estat audit sieur de Chalmazel, qui sera tenu de payer à l'avenir, de quartier en quartier et par avance audit sieur de Salsac, la somme de trois cents livres pour sa portion congrue,

et cent cinquante livres pour son secondaire, au cas qu'il en doive avoir (14 mars 1720). » — Contestation entre le seigneur de Chalmazel et la dame de Busset, au sujet de la dime d'une terre située au terroir de l'Orme-Bourguignon, paroisse d'Arzonnes (1728). — Vente, par Louis de Talaru, marquis de Chalmazel, à Gilbert Honoré de Chabannes, seigneur de Mariol, maréchal de camp et exempt des gardes du corps, pour le prix de huit mille livres et deux cent cinquante livres d'épingles, de la dime de Coutoye, anciennement de la Bastisse (23 sept. 1730). — Décharges des titres concernant ladite dime donnée par M. de Chabannes à M. de Chalmazel (1731). — Etc.

E. 129. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1530-1752. — LE CHAUSSIN, BOIS DES BROSSES, ETC. : Adjudication à Étienne Bessonyn, pour la somme de deux cent soixante livres, du bois de la Brosse, situé dans la paroisse de Randan et appartenant à Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussin, à François, comte de la Rochefoucauld, seigneur de Randan, et à la dame de Listenois (1530). — Acensement, par Baltazar de Séneret, en son nom et pour dame Anne de Polignac, dame de Randan, et le seigneur de Maulmont, à Jacques et Pierre Montagnon, pour quatre quartiers d'avoine et quatre gelines, de trois séterées de bois provenant du bois des Broses (20 mai 1543). — Autres acensements consentis par Annet de Roziers, seigneur de Laval, et Charles de la Roche, seigneur de Randan (1558) ; — par les héritiers de François de Séneret (1575). — Vente de coupes, par le seigneur de Rivoire (1607) ; — par le fermier du Chaussin au fermier de Randan (1638) ; — par le vicomte de Chalmazel (1676) ; — par Louis de Talaru-Chalmazel (1714). — Vente d'arbres et de baliveaux superflus par le marquis de Chalmazel (1752). — Etc.

E. 130. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1520-1575. — LE CHAUSSIN, LA CHAPELLE, ETC. : Ventes, par Jean Vignal, curé de la Chapelle, à honnête femme dame Cybert, veuve d'Antoine Bouchain, marchand de Cusset, pour le prix de cent livres tournois, d'« ung dixme de bled, et avoyne, et aultres fruitz... », assis et situé en la paroisse de la Chapelle, appelé des Dean, et autrement appelé des Brullières (5 oct. 1569) ; — par Jean et Noël Valet, marchands de Cusset, à Claude Vignal, curé de la Chapelle, pour le prix de trente livres tournois, d'« ung dixme de

bledz et charnaiges, appelé des Brulliers » (11 mars 1520, n. s.) ; — par Maurice et Hugues Girard, dits Poctiers, frères, de la paroisse de la Chapelle, à Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussin, Molles et Montpéroux, pour le prix de vingt-cinq livres, de cens et rentes sur des terres et prés situés dans ladite paroisse (25 fév. 1544) ; — par honnête femme Marie Guyonnet, veuve de Jacques Cheneteau, garde de la prévôté royale de Cusset, à dame Madeleine de La Fin, pour le prix de cent huit livres tournois, d'« ung dixme de bled et charnaige, appelé le dixme de Gualaburnières, que fut des Coursolles, posé, situé et assis en la paroisse de la Chapelle, pariant par moitié à des endroitz avecques les dames religieuses, abbesse et convant de Cusset » (23 janv. 1575). — Etc.

E. 131. (Liasse.) — 1 rouleau, parchemin, de 4 peaux.

1547. — LE CHAUSSIN, CHATZ, ETC. : Transaction entre Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussin, Chatz, la Bastisse, etc., et Louis de Jozien, écuyer, seigneur de Grandval, où il est dit que Baltazar de Séneret s'était fait adjuger, en 1532, plusieurs héritages « criés » pour défaut de paiement de cens dus en vertu d'une reconnaissance consentie, le 14 juin 1503, par Louis Jozien, seigneur de Grandval et de la Coste, au profit de Françoise de Périsset, de Jeanne de Chaulmejean et de Louis de Chatz, aujourd'hui représentés par ledit de Séneret et par Jean Thomas, curé de Busset ; que Pierre de Jozien, neveu dudit Louis de Jozien et son héritier, prétendit rentrer en possession de quelques-unes des terres adjudgées et que Jean de Séneret, fils dudit Baltazar, « étudiant en l'université de Paris, ... se seroit joint audit procès » et aurait demandé le renvoi de la cause devant le prévôt de Paris ; qu'il fut enfin réglé que sur les immeubles ayant appartenu à Louis de Jozien, la maison de la Coste, le pré de Grousset, la terre du Baron, les vignes Pichonel, etc., appartiendraient en toute propriété et justice à Pierre de Jozien, et que la maison, la grange, le pré et la vigne de Benoit Bouchet, situés au terroir de la Fontanelle, la terre de la Presle, la terre de Lardailier, etc., seraient considérés comme définitivement acquis au sieur de Séneret (5 sept. 1547).

E. 132. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets, papier.

1686. — LE CHAUSSIN : « C'est le terrier des percières,

avec droitz de brassages et de fourches, deubz à la seigneurie du Chossaing, et qui se lèvent et perçoivent en la paroisse de Saint-Priest de Bramafam, recogneu pardevant Jollivet, noltaire royal rézidant au bourg de Nuzillat en Auvergne, en l'année mil six cent quatre-vingt-six ». Reconnaissances, au profit de Hugues de Talaru de Chalmazel, par Claude Delaire, l'ainé, Claude Delaire, le jeune, Antoine Maugarestz, Antoinette Bregnon, etc., pour un tènement de quatre-vingt-quinze quartonnées, aux terroirs du Gour de la Chard et de la Vergerie, porté au droit de percière (f° 1) ; — par Gaspard Planche et Jean-Louis Rouchon, pour une terre d'une sêterée, située au terroir de Champierre (8° 9, v°) ; — par Antoinette Bregnon, veuve d'Antoine Busset, Jean-Louis Rouchon et autres, pour une terre de sept quartonnées, située au terroir du Gour ou de la Chard (f° 22, v°). — « Lesdits confessans ont promis de bien et deument labourer, cu'iver et sepmer en temps et saisons ; et au temps des moissons ont promis de payer audit seigneur du Chossaing ou ez siens ledit droit de percière, qui est comme ils ont dit estre, de trois gerbes, une faisant la quatriesme ; et aussy le droit de brassage de tous les bleds, chanvre et autres fructs qui se reculiront dans lesdites terres ; et sy aura ledit seigneur et les siens le droict de fourches, et ne pourront les confessans jetter ny partager lesdicts fructs sans le sceu et consantement dudit seigneur, ains seront tenus l'advertir au temps de la récolte ». — Etc.

133 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1603-1735. — LE CHAUSSIN : Terrier (en mauvais état) des percières et des droitz de brassage et de fourche dus à Claude du Saix, en qualité de seigneur du Chaussin, sur des héritages situés dans la paroisse de Saint-Priest-de-Bramefant, par Pierre Delaire, dit Tabarin, laboureur ; Benoît Daing ; Michel Gilbert ; Jean Bardet ; dame Péronnelle Bachellier, veuve d'honorable Étienne Daguant, de Ris ; etc. (1603). — Déguerpissement de la percière de la Verrye, tenue du seigneur du Chaussin, par Pierre de Sarrazin, seigneur de Bonnefond et des Bars (1680). — Reconnaissances de droitz de percière sur une terre appelée l'Oche-Barbusset, par Blaise Bourguignon, marchand au village des Gravoiron, paroisse de Saint-Priest (1680) ; — sur une terre située au terroir de la Vergerie, par François Roux, laboureur (1680). — Vente, par Hugues de Talaru à Claude Delaire, Antoine Maugarets, Jean-Louis Rouchon, etc., pour le

prix de quatre cent sept livres, et un louis d'or d'épingles, des percières de Saint-Priest (1689). — Ventes semblables, par le même, à Gilbert Salleneuve, fermier aux Fourneaux, paroisse de Brughat (1691) ; — et à Mathieu Valant, praticien à Saint-Priest (1691). — Carte pour les percières de Saint-Priest de Bramefant (s. d.). — Détail de ce que dut acquitter chacun des acquéreurs des percières vendues en 1689, pour le prix total de quatre cent sept livres. — Etc.

E. 134. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1613-1720. — LE CHAUSSIN : Transaction entre Pierre Ponthenier, prêtre demeurant au château du Chaussin, et François Ameil, de Châleldon, par lequel celui-ci abandonne, moyennant cinquante livres, ses prétentions sur une vigne située au terroir d'Ogey, et sur un pré situé au terroir de Loriol (1613). — Partage de ses biens fait par Françoise de la Faye, veuve de Jean Ponthenier, entre ses enfants (1657). — Procédures contre Louis Ponthenier, marchand à Abrest, Champleu, Allemant et autres, qui « s'ingèrent de chasser et pescher » dans l'étendue de la terre du Chaussin, « avec port d'armes » (1687-1689). — Signification audit Ponthenier d'un jugement des grands maîtres des eaux et forêts de France au siège général de la table du palais, à Paris, le condamnant à payer à M. de Chalmazel la somme de trois cent soixante-deux livres dix-neuf sols trois deniers (1692). — Etc.

E. 135. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1692-1742. — LE CHAUSSIN : Cession, par Gilbert Ponthenier, vicaire d'Arronnes, et Louis Ponthenier, marchand, son neveu, à M. de Chalmazel, pour s'acquitter des frais d'un procès de chasse, d'un pré d'une œuvre, situé dans la paroisse de Saint-Yorre, au terroir de Loriol (1692). — Sentence des grands maîtres des eaux et forêts de France rendue à la requête de Henri de Foix de Candole, duc de Randan, et l'autorisant à faire assigner par-devant eux M. de Chalmazel, au sujet de la construction d'un bâti sur la rivière d'Allier, « pour la détourner et faire prendre un autre cours que celui de son lit ordinaire », dont il résulterait pour ledit de Foix un préjudice considérable et, pour les habitants d'Hauterive, la ruine de leur église et de leur village (1709). — Productions pour le sieur de Chalmazel où il est dit « qu'on n'a rien innové dans le lit de la rivière ; qu'on ne fait que

réparer les démolitions faites par les eaux... » (1709). — Réponse de M. de Chalmazel à un mémoire présenté, le 6 juillet 1729, par les habitants d'Hauterive, au sujet de la digue qu'il a fait construire sur la rive droite de l'Allier. — Mémoire signé Froland et Le Deué, avocats, concluant en faveur du marquis de Chalmazel au sujet du procès intenté contre lui par le duc de Randan (1710). — « Mémoire pour servir à M. l'avocat Ligier, dans l'affaire d'entre M. le marquis de Chalmazel et M^{re} Guy de Durfort, duc de Randan, au sujet de l'île de Loriol. — Etc. »

E. 136. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin.

1352-1692. — LE CHAUSSIN, MOLLES, ETC. : Jean Arbert de St-Remy, reconnaît tenir en fief franc et lige, de noble dame « Hermeu » de Saint-Germain, dame de Creuzier-le-Vieux et de Chenillat, deux douzièmes de la grande et de la petite dime de Molles et le dixième et le huitième des droits appartenant à ladite dame sur la dime de la Roche, le tout pouvant valoir quatre setiers émine de seigle, une émine d'avoine, sans compter le charnage et les redevances en argent (1352). — Ventes, par Claude de Montmorillon, écuyer, sieur de Vaulx, François de Montmorillon, son fils, curé de Saint-André de..., agissant pour eux et au nom d'Antoine de Montmorillon et de D^{lle} Marie Myot, sa femme, à Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussin, Montpérour et Molles, pour la somme de six cents livres tournois, de la huitième partie « d'un dixme de blez, charnaiges, chande, vins et autres choses, appelé communement le grand dixme de Molles », et d'un quart et demi « d'ung autre dixme de blé et charnaige, appelé le dixme de la Roche, pariant avec le sieur du dame du Pavillon... iceux dixmes sis en la paroisse de Molles » (15 juil. 1535); — par Loys Descullan, bourgeois de Cusset, Françoise Nourririère, sa femme, Jean Chandon, sergent royal et Péronnelle Jullien, sa femme, au même, pour le prix de cent quatre-vingt-dix livres tournois, de « la maiz et plus valleur de la huitiesme partie du grant dixme de Molles » (27 mars 1539, n. s.); — par « les venerables chantre et chappitre » de Nostre-Dame de Cusset, au même, pour le prix de cent trente livres, d'un autre huitième de la grande dime de Molles (15 avr. 1539, n. s.); — par Antoine et Pierre Bonnelat, bourgeois et marchands de la ville de Charroux, au même, pour le prix de cent soixante livres tournois, « du dixme

d'Arfayet, de bledz, chande, charnaige », situé dans la paroisse de St-Christophe (26 juin 1542). — Échange entre ledit Baltazar de Séneret et messire Jean d'Albon, chevalier de l'ordre, seigneur de Saint-André, Saint-Christophe et Saint-Germain-des-Fossés, d'une dime située en la paroisse de Molles et appartenant à ce dernier, contre deux parts de la dime d'Arfayet, « la moitié du liers d'une sixiesme du dixme de Bressolles » (13 déc. 1544). — Sentence du lieutenant général en la cour des exempts et cas royaux du pays de Bourbonnais, maintenant Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussin, Montpérour et Molles, capitaine de Moulins, contre Gilbert Bouchaud, curé de Molles, dans la possession de la dime de plusieurs tènements (11 juil. 1545). — Vente d'un autre huitième de la grande dime de Molles, par Michel Constantin, avocat du Roi au bailliage royal de Cusset, à Madeleine de La Fin, veuve de François de Séneret (2 oct. 1577). — Transaction entre Hugues de Talaru de Chalmazel et Claude « Blaisterie », écuyer, sieur des Modières, capitaine appointé dans la compagnie des gendarmes du Roi, au sujet de la dime du chanvre et de charrois dus à cause de la justice de Molles (12 avr. 1670). — Etc.

E. 137. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1636-1690. — LE CHAUSSIN, LE PAVILLON, ETC. : Vente, par Jean-Louis de Bourbon, comte de Charlus, chevalier de l'ordre du Roi, à Claude de la Ramas, sieur de Bostcoutaud, et Antoinette de Busset, sa femme, pour le prix de six mille deux cent cinquante livres tournois, « de la terre et seigneurie du Pavillon, consistant en toute justice haulte, moyenne et basse, assize en Bourbonnois, rieres les parroisses de Molles, St-Christophe et Vic... et tout ainsy que led. seigneur vendeur a acquis lad. seigneurie... de puissante dame Louize de Montmorillon, comtesse de Busset, dame de Vizigneulx et autres ses terres, mere dud. seigneur », par acte du 26 janvier 1636 (16 mars 1636). — Échange d'immeubles entre Hugues de Talaru et César de La Ramas. Le s^r de Talaru abandonne le domaine et métairie des Usseaux, la terre de la petite Varennes, des terres, prés des dîmes et des rentes en la paroisse d'Hauterive, en échange de la terre et seigneurie du Pavillon (30 août 1670). — Vente, par Claude de Pons, sieur du Grippel, fils de César de Pons, à Hugues de Talaru, vicomte de Chalmazel, du domaine de Bouchère, situé en la paroisse

de Molles, et de plusieurs autres immeubles (1^{er} déc. 1686). — Bail, par le sieur du Grippel, du domaine de la Guyonnière (1685). — Etc.

E 138. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1720. — LE CHAUSSIN, QUINSSAT, ETC. : Ratification, par Antoine-Gaston de la Richardie, chevalier, seigneur du Vernet, agissant comme tuteur d'Emmanuel, François, Marguerite, Madeleine et Christophe de la Richardie, ses enfants et de feu dame Antoinette Alamargot, de la vente par lui faite à Louis de Talaru-Chalmazel, pour le prix de vingt-deux mille livres, de la terre de Quinssat et des bois de Peaux (5 juin 1720). — Quittance d'une somme de deux mille cent quarante-neuf livres payée par le sieur de Chalmazel à Claude du Saray, avocat au bailliage de Cusset, sur le prix de vente de la terre de Quinssat (3 juil. 1720).

E. 139. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1525-1687. — LE CHAUSSIN, LA VAUVRE-DE-RIS, ETC. : Procès-verbal de visite de la forêt de la Vauvre de Ris et du pré des Lattes, faite à la requête de Baltazar de Séneret, à la suite d'une sentence de la Chambre des comptes lui adjugeant le tiers du tènement de la Vauvre et du pré des Lattes (15 nov. 1525). — Vente, par noble homme Bernard Jozien, seigneur de Grandval, à Baltazar de Séneret, pour le prix de vingt trois livres tournois, d'une rente sur le bois de la Vauvre-de-Ris, situé en la paroisse de Busset (18 août 1527). — Ventes, par Philippe et Gilbert de Jozien frères, écuyers, sieurs de Grandval, à M. de Séneret, de la part de cens qu'il possèdent à la Vauvre-de-Ris (12 mai 1531); — par Étienne Dagan, greffier du prieur de Saint-Germain-des-Fossés, à Baltazar de Séneret, seigneur du Chaussin et de la Bastisse, pour le prix de cinquante livres tournois, d'une vigne de deux œuvres, située au terroir des Bardonnets, dans le vignoble de Ris (23 sept. 1555); — par Laurent Vidaillet, notaire royal à Ris, au même, pour le prix de quarante livres tournois, d'une vigne de deux œuvres, située au terroir de Bassignet, dans le vignoble de Ris (24 nov. 1555); — par Barthélemy Declaustre, marchand à Cusset, à Jean de La Fin, chevalier de l'ordre du Roi et son chambellan, seigneur de Beauvoir, Saint-Didier et Augères, comme tuteur de Claude du Saix, pour le prix de trois cent cinquante livres, d'une maison où

ily a un pressoir à vin, située à Ris, de deux vignes, etc. (23 juin 1575). — Bail du pré des Lattes, situé en la paroisse de Mariol, passé par Pierre Pontenier, pêtre, receveur du Chaussin, au profit de Michel Dugulhon (7 mai 1588). — Vente, par Hugues de Tlaru à Jacques Matichard, pour le prix de dix-neuf cents livres, d'un cuvage situé à Ris et de toutes les vignes qu'il possède dans le territoire de cette paroisse (29 nov. 1685). — Etc.

E. 140. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1518-1623. — LE CHAUSSIN, LES USSEAUX, ETC. : Ventes, par Jean Mosquyn, écuyer, à Bertrand du Chaussin, pour le prix de quarante livres tournois, de cinquante sols de rente à prendre sur un pré situé au terroir des Usseaux, que ledit Mosquyn porte enief de la dame de Randan (15 juin 1525); — par Bertrand Sancharme, fils d'Antoine et de Marie Mocqun, à Baltazar de Séneret, pour le prix de cinquante livres tournois, d'un tènement et héritage assis au terroir des Usseaux (5 sept. 1525); — par noble homme François de Mézières, seigneur du Buisson, et noble D^{me} Madeleine Valery, sa femme, pour le prix de seize livres, d'une terre de six sétérées, située aux Usseaux (11 mai 1531); — par Baltazar de Séneret à François d'Escars, seigneur de La Vauguyon, Abest et Vendat, sénéchal de Bourbonnais, gentilhomme de la chambre du Roi, pour le prix de deux mille deux cents livres, de la seigneurie et chevance des Usseaux, consistant en maison noble, grange, estaberies, colombiers, prés, terres, etc., située dans la paroisse d'Hauterive et de Saint-Sylvestre (13 fév. 1577); — revente de ladite seigneurie par Jean d'Escars audit s^r de Séneret (14 nov. 1541). — Etc.

E 141. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 27 pièces, parchemin.

1350-1744. — LE CHAUSSIN, MOLLES, MONTPÉROUX, ETC. : Acensement, par Joachim de Coligny, baron de Gresia, marquis de Coligny, etc., et dame Jeanne de Chamazel, à Guillaume Quesson, sieur de Champlane, pour le prix de cinq mil cent livres par an, des terres et seigneuries du Chaussin, Montpéroux et Molles (20 mars 1650). — Bail, par les mêmes à Claude Reyrier, châtelain de Fretay, et à Pierre Choisy, substitut du procureur du Roi au siège de Vichy, pour six années et pour le prix annuel de quatre mille huit cents livres, des mêmes terres (12 fév. 1659). — Autre bail consenti par Hugues de Talaru-

Chalmazel, héritier de Jeanne de Talaru, sa sœur, veuve du marquis de Coligny, au profit de Claude et autre Claude Reynier, père et fils, le père châtelain de Châteauroux, pour le prix annuel de dix-huit cents livres, de la seigneurie et terre du Chaussin (29 janv. 1668). — Bail, par le même, au profit de Claude Estienne, archer en la maréchaussée d'Auvergne résidant à Cusset, pour le prix de trois mille trente livres, vingt quartons de seigle et cinquante quartons d'avoine noire, mesure de Cusset, des terres et seigneuries de Molles et Montpérour (2 nov. 1667). — Renouvellement dud. bail au profit du même, pour la somme de deux mille neuf cent cinquante livres et vingt quartons de seigle (2 janv. 1674). — Bail, par ledit Hugues de Talaru, au profit de Claude Delaire, laboureur, pour six septiers de seigle, des percières et des droits de fourche et de brassage de St-Priest-de-Bramefant (5 avr. 1680). — Bail de Montpérour et Molles, passé pour trois mille cinquante livres et quatre-vingts quartons d'avoine et cent dix livres pour épingles, au profit de Claude Desbréztz, marchand de Cusset, et de Bonnet Martin (24 oct. 1680). — Autre bail des mêmes seigneuries, passé au profit de Claude Estienne, marchand à Molles, pour le prix de trois mille trois cent deux livres et cent vingt quartons d'avoine (1685). — Nouveau bail passé au profit du même, pour trois mille neuf cents livres (1706). — Bail passé par Abel Philippe, écuyer, seigneur de Chaugy, gentilhomme servant de la Reine, au nom de Louis de Talaru, marquis de Chalmazel, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Phalsbourg et de Sarrebourg et premier maître d'hôtel de la Reine, au profit de Marie Dachier, veuve de Gilbert Martin, et de Pierre Le Bœuf-Duménil, son gendre, pour le prix de quatre mille cinq cents livres, avec obligation de payer au curé de Molles trois cents livres pour sa portion congrue, des terres et seigneuries de Molles, Montpérour et le Pavillon, avec leurs dépendances, et en particulier la petite dime de Brulière, perçue dans la paroisse de la Chapelle et nouvellement acquise de M^e Christophe Bidon (1744). — Etc.

E. 142. (Registre.) — In-4°, 197 feuillets, et tables, papier.

1590-1612. — SEIGNEURIE DE CHÉZELLES ET DOMPIERRE : « C'est le livre terrier des terres et seigneuries de Chézelles et Dompierre, appartenantes à haut et puissant seigneur M^{re} Philibert de la Guiche, chevalier des deux ordres du Roy, nostre sire, conseiller

en ses conseils, grand maistre de l'artillerie de France, et à madame Léonore de Chabanes, sa consorte, seigneur et dame de la Guiche, la Palisse, Chaumont, Magnac, Montaigu-le-Blin, Glené, Chaveroche, Châlepperron et desd. Chézelles et Dompierre; auquel terrier sont inscrits les appartenances d'icelles seigneuries, tant châtel, garènes, prés, terres du pourpris dud. châtel, bois, étangs, domaines, terres faites à la percières, dimes, port, péage, eaux mortes et droit de pêche, devoirs de taille, cens, rentes, justice... les reconnoissances... reçu[es] par M^e Léonnet Ruillaud, notaire royal (copie). — Lettres de Henri IV pour la confection dud. terrier (27 avr. 1590), — et lettres d'attache de Gilbert de Chazeron, sénéchal de Bourbonnais, et de Florimont de Dornes, bailli de saint-Pierre-le-Moutier (7 et 24 avr. 1591). — Déclaration de divers donnant le détail du domaine réservé de Chézelles et des bâtiments qu'il comprenait, lesquels consistent « en portail, chastel, motte et fossés, pont-levant, basse-court, maison des fours, grange, jardin, colombier, verger environné d'autres fossés et eau, et tout en la paroisse de Beaulon. Et sur ce enquis, savoir si les sujets dud. Chézelles doivent guet et garde par nuit, ainsi qu'il en est fait mention par le vieil terrier de Chézelles, receu par Henry Salion, notaire public, datté au commencement du 6 février 1436 », les déclarants « ont dit, juré et affirmé n'avoir neques sceu ni entendu qu'il fust fait guet ni garde audit chastel par lesd. sujets, ni qu'ils y fussent tenus » (f° 3, v°). — Port et péage de Diou : « Pour chacun cheval chargé de fins draps, épisseries, mercerie ou autre chose de prix, douze deniers; plus, de charrettes et charts chargés de denrées susdites s'en paye selon le nombre des chevaux qui y sont employés, à raison de douze deniers pour cheval; si lesdits chevaux, charrettes, charts sont chargés de cire, saif, toile, gros draps et autres consonnantes marchandises, s'en paye pour chacun cheval six deniers »; etc. (f° 7, v°). — Métairie de Charlet (f° 10 v°). — Droit de pacage dans les chambons de Pétigny (f° 4, v°). — Dime de la Crotière (f° 13). — Dime de la chapelle de Chézelles. Le notaire déclare, à la date du 22 octobre 1592, n'avoir osé se transporter sur les lieux où la dime se perçoit, « à l'occasion des dangers des guerres qui sont à présent » (f° 15). — Limites de la justice de Chézelles et de Dompierre (f° 22). — Reconnoissances pour des héritages situés dans la paroisse de Beaulon, par Pierre de la Molle (f° 33); — par Mathieu Buisson et Jean Dumeix, laboureurs (f° 43, v°); — par Marc Trochereau, notaire royal de

Beaulon (f° 53); — par Claude Desvernois, notaire et praticien des bailliages de Chézelles et Dompierre (f° 85); — etc. — « S'ensuit ce qui est de la seigneurie de Dompierre en Nivernois ». « Auxdits seigneur et dame, à cause de leur seigneurie de Dompierre, comète et appartient la hâle située audit bourg, dans laquelle est posé l'auditoire dudit bourg, et y sont tenues les assises de la justice de ladite seigneurie de Dompierre;... et en icelle hâle et bourg sont tenues les foires et marchés dudit bourg, savoir cinq foires chacun an, ès jours St-Pierre en febvrier, le lundi de Pentecoste, St-Pierre en juin, St-Pierre en aoust, et St-Barthélemy; et les marchés chacun mercredi de chacune année. El ez mercredis, depuis le premier jour de may jusques au jour St-Jean-Baptiste, y a d'autres foires et marchés de bestail et autres marchandises ». Suit l'énumération des droits seigneuriaux : moulins, port et passage sur la Bèbre, banvin, mesurage des pots, bourgeoisie, trèzain, langues, bancs, laide, etc. (f° 144). — Confins de la franchise de Dompierre (f° 145); — mesures (f° 146, v°); — justice, blairie et officiers de justice (f° 147, v°); — quint ou retenue, corvées, commise, bâtards, épaves, aforêtages, biens vacants, poids, exécution de criminels, etc. (f° 149). — Justice de Prenat (f° 169, v°). — Reconnaissance de Jean de Chalon, sieur du Hautbois, en la paroisse de Dompierre, pour une pièce de terre située près de l'étang de Hautbois (f° 185); — et de Philibert Popillon, sieur de Prenat, pour des immeubles situés audit lieu de Prenat (f° 189, v°). — Etc.

E. 143. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1590-1612. — SEIGNEURIE DE CHÉZELLES ET DOMPIERRE. — Autre copie, incomplète du commencement et de la fin, du terrier des terres et seigneuries de Chézelles et Dompierre, reçu par Léonet Guillaut, notaire royal. Il est fait mention en marge des nouveaux tenanciers.

E. 144. (Registre.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier, et un cahier de 38 feuillets, papier.

1576-1765. — SEIGNEURIE DE CHITAING : « C'est le terrier de la terre et seigneurie de Montégut, Çaindré et Saint-Gerand-le-Puis, membres dépendans de la terre et seigneurie de Chistaing, pour hault et puissant seigneur messire Claude de La Guiche, chevalier de l'ordre du Roy, colonel de l'infanterie de France

au païs de Languedoc, seigneur de Saint-Geran, Fouise, St-Loup... et dud. Chislaing, à cause de dame Suzanne d'Isserpent, son espouse et consorte ». — Reconnaissances de rentes assises sur la paroisse de Cindré, par M^e Charles Peraton, le jeune, de la Passe; — Claude Bergeron, fermier de la seigneurie de Montégut-le-Blin, et autres (f° 2, 1573); — par Jean de longerolles et Jean et Pierre Martel, dits Protas (f° 17); — sur Saint-Geran-le-Puy (f° 23); — sur Varennes-sur-Tesche, par Ligier Remondin (f° 26); — par demoiselle Jeanne Petit, veuve de Gilbert de La Grange, écuyer, seigneur de la Grange-Châtenois (f° 34, v°); — etc. — Vente, par Guillaume-Henri Cimetière de la Bazolle, seigneur dudit lieu, la Chaize, Beaupoirier, etc., trésorier de France à Moulins, tant en son nom qu'en celui de dame Claudine de Chantelot, sa femme, à François Senetaire du Buysson, chevalier, comte de Douzon, seigneur de Montégut-le-Blin, Poncenat, etc., représenté par Denis-Michel-Philibert du Buysson de Douzon, son fils, pour la somme de cinq mille cent livres, des cens, tailles, droits et devoirs seigneuriaux lui appartenant dans les paroisses de Montaigu, Cindré et Varennes, à cause de sa directe de Chantelot-la-Chaize, autrement dite de Chitaing (23 oct. 1765). — Etc.

E. 145. (Registre.) — In-4°, 84 feuillets, papier.

1458. — SEIGNEURIE DE DIOU, LE THEIL, MARCILLY ET LE GRAND-CHAMBON : Copie du terrier de la seigneurie de Diou, le Theil, etc., appartenant à Robert Damas, chevalier, ledit terrier reçu par Gilet Peyner, de Pierrefitte, et Pierre de la Grelière, de Diou, notaires publics de la chancellerie de Bourbonnais. Lettres de Charles, seigneur de Culant, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, pour la confection dudit terrier (2 mars 1458, n. s.). — Reconnaissances de Guillaume Perriache, de Marcilly, pour des héritages indivis entre le seigneur de Damas et Jean Davenières, écuyer, seigneur de Chirat (f° 8); — de Pierre de la Grelière, notaire, pour des héritages dépendant de la seigneurie de Chavanche et indivis avec le seigneur de Chirat (f° 10); — de Monnet Racllet, de la paroisse de Beaulon, pour deux pièces de terre de six bichetées, assises vers le crot de la Rolays (f° 25); — de Guillaume Charlet, du village des Pichards, paroisse de St-Aubin, pour des terres situées au village des Pichards (f° 37). — Confination des fondis et percières de M^{re} de Chevanche, qui sont de la justice commune de M^{re} de Chézelles et de Chevanche (f° 69).

— Terres et prés du bois des Nous, qui sont « terres vaines non labourables, en justice de mesdits seigneurs de Clessi et de Chirat, ès quelles » les habitants « paturaient leurs bêtes en païant la blairie » (f° 71, v°). — « Pêche en Loire et gours de la Broche » (f° 72). — « Pêche en Loire et gours du coté du Theil » (f° 73). — « Pêche et justice en Besbre ». Divers témoins cités « ont dit et déposé, en jurant ez saints Évangiles de Dieu, la main touchant le livre, que la rivière de Besbre, depuis le pont de Sept-Fons et sous, jusqu'à la rivière de Loire, est et appartient audit Robert Damas, chevalier dessus dit, et autres seigneur de Chevanche, et en icelle ont toute justice, haute, moyenne et basse, et y ont la pêche pour leus hommes de leur dite terre et seigneurie de Mercily et du Grand-Chambon... et d'icelle seigneurie de justice et de pêche ont vu jouir et user tout le cours de leur vie led. messire Robert Damas, feu messire Lous Damas, son père, et aussi feu messire Robert de Damas, jadis ayeul dud. messire Robert Damas (f° 74). — Etc.

E. 146. (Registre.) — In-4°, 114 feuillets, papier, et table.

1697-1701. — SEIGNEURIE DES FOGUIS : « Copie des reconnoissances, bailles et intrages insérés dans le nouveau terrier de la seigneurie des Fougis », appartenant à Françoise de Combladoux, en qualité le tutrice des enfants de son mariage avec Gaspard Le Long, seigneur des Fougis, Thionne, etc. — Reconnoissances de cens et rentes sur Thionne, par Jean Veissière, dit d'Auvergne, maître tailleur d'habits (f° 4, v°); — par François Buraud, maître chirurgien (f° 6); — par François Clayeux (f° 19); — sur Mercy-le-Vieux, par Gabriel Berroyer, ancien greffier en la sénéchaussée de Bourbonnais (f° 40); — par Gabriel Feydeau, chevalier, seigneur de Chapeau (f° 48); — par Christophe de Beau cousin, commissaire ordinaire des guerres de la ville de Moulins (f° 50); — par sœur Thérèse Chevallier, supérieure de la communauté des Filles de la Croix de Moulins (f° 53); — par Marguerite Condonnier, veuve d'Arnaud de Fomberg, écuyer, sieur de Montcombroux (f° 56, v°); — sur Vaumas, par demoiselles Gabrielle, Gilberte, Claude et Madeleine de Trochereau (f° 63); — par M^{re} Pierre Rogier, sieur de Prereal (f° 69); — sur Saint-Voir, par Nicolas Tridon, sieur des Guy (f° 78); — par dame Suzanne de Glené (f° 82, v°); — sur Châtelperron, par Antoine Riffier, laboureur (f° 98); — sur Treteaux, par François Desbrest, sieur de Fontaine, propriétaire des

domaines de Guiton et de la Jarrye (f° 101); — sur Saint-Réverien, par noble Gilbert Bardet, médecin du Roi à Moulins (f° 106); — sur Gouise, par André et Gabriel Liandon, bourgeois de Moulins (f° 112); — etc.

E. 147. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1462-1520. — SEIGNEURIE DE GAYETTE : Échange entre « noble homme messire Hermyte de Gayete, chevalier, seigneur dudit lieu... et messire Jean Cornilher, prestre, curé de Varennes », Antoine Cornilher, son frère, et Antoine et Jacques Cornilher, ses neveux, d'un pré et saudois situé au terroir de la Plotte, d'une geline de cens due par lesdits Cornilher à cause de leur chevance de la Chèvre, etc., contre deux terres assises au terroir des Richardières et d'autres immeubles (26 mars 1461, avant Pâques). — Ratification, par les intéressés, du contrat de mariage d'Antoine des Bos, fils de Pierre des Bos, écuyer, seigneur des Ormaiz, avec demoiselle Catherine de Boucé, fille de feu Guillaume de Boucé (27 juil. 1468). — Échange d'une vigne située au terroir de Tourail, entre Gilberte de Gayette, dame de Montpéroux et Molles, et Étienne Chervet (3 avr. 1527, avant Pâques).

E. 148 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1534-1539. — GAYETTE : « C'est le terrier de dame Françoise de Boucé, dame dudit lieu et de Gayecte, auctorisée de puissant seigneur messire Jacques de Thomassin, dict de Saint-Barthélemy, chivallier, sieur de Montmartin, Corbas et Forestz-sur-Lyon, escuyer d'escurie du Roy nostre sire, son espoux, touchant les cens, tailles, dixmes, parcières, domayne et aultres droictz et debvoirs appartenans à lad. dame, à cause dudit Gayecte, ès paroisse de Saint-Loup, Saint-Gerand-de-Vaulx, les Eschirrolles et ès environs, fait par moy Jehan Gardinot, notaire royal. » Grande lettre et première ligne en couleur. Dans la lettre se voit un écusson armoyé *de sable, au griffon d'or, armé et lampassé de gueules, à une montagne à nombreux coupeaux d'argent, en pointe.* — Lettres de François I^{er} pour la confection dudit terrier (18 avr. 1534), — et lettres d'attache de François d'Escars, seigneur de la Vauguyon et de Carency, sénéchal de Bourbonnais (12 janv. 1536). — Déclaration de plusieurs habitants de St-Loup portant qu'à dame Françoise de Boucé, à cause de Gayette, appar-

tient « la sixiesme partie de tous les fruitz decima-
bles de bledz, vins, charnaigés et aultres fruitz
d'un dixme appelé Parisou, lequel se extent tant
deçà la ryvière d'Allyer que dellà, en la paroisse de
Saint-Loup », et se partage avec « le seigneur de
Saint-Geran-de-Vaulx, l'abbé de Saint-Gilbert, le
sieur des Chelettes et les prieurs de la Ronde et de
Souvigny ». Lui appartient aussi partie de dimes
de la Bieuse, de Lendeigne, de Vauvretau, de Chas-
signolles et de la Creuse, comprises dans les limites
de ladite paroisse de St-Loup.

E. 149. (Liasse.) — Cahier de 52 et de 11 feuillets, papier.

XVI^e siècle-1776. — GAYETTE : Fragment d'une
liève confinée comprenant les cens dus à Eschalette
et à Jaligny, à cause de Gayette. — Articles d'Antoine
Obeilh, notaire royal, et de Gilbert et Toussaint
Chapelain, laboureurs d'Eschalette (f^o 167, v^o; les
123 premiers feuillets manquent); — de Louis Petiot,
tuteur de Claude Petiot, son fils émancipé (f^o 180);
— de Claude Perrochon, dit le Tondu, et autres (f^o 183,
v^o); — de Claude Bessay, laboureur de Montoldre
(f^o 191); — de « damoizelle Catherine de Saint-
Yriel, dame d'Eschalettes (f^o 195); — de Jean Billard,
marchand de Varennes (f^o 204); — etc. — « Liève du
terrier des Chelettes conforme aux nouvelles recon-
noissances ». Cens dus par M. de Jozien f^o 1); — par
le s^r Maresquier, à cause de la demoiselle Burelle, sa
femme (f^o 2); — par Claude de Maux, s^r des Morests
(f^o 7, v^o); — par François Faulconnet, notaire à
Boucé (f^o 8); — par le sieur Rollet d'Avaux, sieur de
Belleau (f^o 10, v^o); — etc.

E. 150. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1346-1664. — SEIGNEURIE D'ISSARD: Don et octroi,
par Pierre I^{er}, duc de Bourbonnais, à Jean de Verre,
« sire d'Issart, ... et à ses hoirs descendants par loyal
mariage, ... de l'usage, pour sa maison d'Issart, à chauf-
fer et bâtir audit lieu, en » la « forest de Messarges, de
bois mort et sec, et le pacage de vingt-cinq porc en
ladite forest », le tout en accroissement du fief que
ledit Jean de Verre tient du duc et avec cette condi-
tion que « ledit usage il ne porra vendre, aliener ne
transporter hors de sa main » (déc. 1346). — Mandement
des « gens de la chambre des Comptes mons.
le duc à Souveigny au mestre des fourez de Bour-
bonnois » lui donnant avis de l'enregistrement du
privilege du sire d'Issard et l'invitant à l'en laisser

jouir (4 sept. 1375). — Mandements de N. de Vilars,
chambellan du duc et maître des forêts de Bourbon-
nais (1405); — de Jean de Serre, maître des eaux et
forêts, aux forestiers de Messarges, pour Jean de
Murat, sire d'Issard, à cause de Jeanne de Laye, da-
moiselle, sa femme (7 sept. 1405); — des gens des
comptes à Pierre de Givry, maître des eaux et forêts,
pour messire Dinet de Châtelneuf, seigneur d'Issard
à cause de Jeanne de Laye (28 fév. 1415, n. s.); — de
Raimond de Rochedragon, chambellan du duc et
maître des eaux et forêts (3 déc. 1433); — de Phi-
lippe de Mauvoisin, maître d'hôtel du duc, son cham-
bellan et son maître des eaux et forêts, aux forestiers
de Messarges, pour Pierre de Murat (25 juin 1450),
relatifs à des droits d'usage dans ladite forêt de
Messarges. — Vidimus et confirmations des lettres
du duc Pierre I^{er}, du mois de décembre 1346, par
Robert de Chalus, écuyer, seigneur de la Brosse et
du Modurier, maître d'hôtel de la duchesse de Bour-
bonnais et maître des eaux et forêts, pour Pierre de
Murat (18 oct. 1458); — par René, seigneur de Bus,
de Tizon et de Quantiers (4 juin 1478); — par An-
toine de Saint-Advil, pour Jean de Murat (19 août
1488); — par Pierre Mareschal, seigneur de Four-
chault, pour ledit Jean de Murat (7 sept. 1502); —
par Pierre d'Anlezy (25 oct. 1519); — par Louise de
Savoie, mère du Roi, duchesse d'Angoumois et de
Bourbonnais, pour Jean de Murat, sieur d'Issard.
(25 fév. 1530); — par Jean de La Loë, gentilhomme
de la chambre du Roi et maître des eaux et forêts du
duché de Bourbonnais (12 fév. 1524). — Lettres de
Louise de Savoie portant que désormais Jean de
Murat et ses hoirs « qui demeureront et resideront
aud. lieu d'Issars, et non ailleurs, ne pourront pran-
dre en la forest de Messarges que boys mort et secq
pour chauffer et bastir audict lieu d'Issars, lequel
boys il seront tenuz de prendre doresnavant par les
mains des fourestiers d'icelles fourestz, dont ilz bail-
leront certification au fourestier » (16 sept. 1530). —
Confirmations dudit droit, par Jean Chasteignier,
maître des eaux et forêts, au profit de Catherine de
La Condemine, comme tutrice et ayant la garde noble
des enfants mineurs de feu Jean de Murat (15 mars
1538); — par Jean du Bois, gentilhomme ordinaire
de la vénerie du Roi, capitaine-châtelain de la
Bruyère-Laubespin, maître des eaux et forêts de
Bourbonnais (6 sept. 1541); — par Jean de Vilars,
capitaine-châtelain d'Hérisson et de la Bruyère-Lau-
bespin, maître des eaux et forêts, pour Gilbert de
Murat (19 août 1550); — par Jean de Dorne, seigneur

de Cordebœuf, aussi châtelain de la Bruyère et maître des eaux et forêts, pour Archimbaud de Murat, seigneur d'Issard par suite du décès de Gilbert de Murat, son frère (17 juin 1553); — par Nicolas Popillon, baron du Riau, en la même qualité de maître des eaux et forêts, pour Jacques de Murat (18 août 1579). — Autres confirmations, pour Jacques de Dreuille, par Jean Roy (1^{er} mars 1655); — pour le même, par Jacques Amelot de Chaillou, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts en Champagne, Bourbonnais et autres provinces (1^{er} sept. 1657); — par Pierre Feydeau, seigneur de Lépaud, en la même qualité que dessus et pour le même (26 oct. 1660); — etc.

E. 151. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces ou cahiers, papier.

1346-1671. — ISSARD : Copie collationnée des titres servant à établir les droits d'usage que M. de Dreuille, seigneur d'Issard, possède sur la forêt de Messarges : lettres de 1396, 1458, 1470, 1488, etc. — Lettres d'attache de Nicolas Potier, sieur d'Ocquerre, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts, concernant les droits d'usage dans la forêt de Messarges, pour Jacques de Dreuille, sieur d'Issard (4 janv. 1603.) — Mémoire de Jacques de Dreuille, présenté au procureur du Roi en la réformation des eaux et forêts du Bourbonnais, contenant l'inventaire de ses titres et la preuve qu'il descend de Jean de Murat, à qui l'usage dans la forêt de Dreuille fut accordé par Louise de Savoie, étant fils d'André de Dreuille, sieur d'Issard, et de Gabrielle de Troussebois, mariés le 27 juin 1625; petit-fils de Jacques de Dreuille et de Marguerite de Murat, mariés le 23 mars 1586, et arrière-petit-fils d'Archimbaud de Murat et de Catherine d'Anlenay. — Cahier renfermant la copie de plusieurs titres relatifs aux susdits droits, en particulier des dénombrements donnés par André de Dreuille, Gabrielle de Troussebois et Jacques de Dreuille, au greffe des eaux et forêts de Bourbonnais, des bestiaux qu'ils entendent faire pacager dans la forêt de Messarges (1530-1663). — Etc.

E. 152. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1550-1628. — ISSARD : Partage entre Catherine de La Condemine, veuve de Jean de Murat, seigneur d'Issard, et Jacques de La Condemine, seigneur de

Bouchapt, son neveu, attribuant à ladite Catherine le domaine de la Métairie, situé sur le chemin qui conduit de l'église de la Féline à celle de Tréban, l'étang de Chazelles, les cens et rentes dus à la seigneurie de Bouchapt sur les paroisses de Meillard, Branssat, Saulcet, Cesset et Châtel-de-Neuvre, etc., et audit Jacques les terres, prés, bois et pâturages qui sont autour de son château et place forte de Bouchapt, des cens et devoirs sur certains habitants des paroisses du Teil, de la Féline et de Tréban, etc. Passé au « village de Malfaulce, sur la chaucée de l'estang du seigneur des Plays », le 21 mars 1550 (n. s.). — Transaction au sujet d'un compte de tutelle, entre Jacques de Murat, sieur d'Issard, agissant en son nom et comme curateur d'Isabeau de Murat, sa fille, héritière de Gabrielle de Murat, François de Murat, sieur de Châtenay, et Marguerite de Murat, veuve de Jacques de Dreuille, d'une part, et Jean de La Condemine, seigneur du Bouchapt et de la Presle, d'autre part, où il est dit que du mariage d'Archimbaud de Murat avec Jacqueline d'Anlenay étaient issus les susdits Jacques, Marguerite, François et Gabriel de Murat; que lesdits Archimbaud et Jacqueline moururent vers l'année 1576; que leurs enfants eurent d'abord pour tuteur Renaud de Montcoquier, époux de Jeanne de Murat et seigneur dudit lieu, mort en 1580, puis le susdit Jean de La Condemine (3 mai 1597). — Procédures entre Marguerite de Murat, veuve de Jacques de Dreuille, et Jacques de Murat, au sujet de la succession de François de Murat, seigneur de Châtenay, leur frère (1608). — Compromis entre Louis et Philippe d'Aury, seigneurs dudit lieu, Charles d'Aury, seigneur de la Garenne, et Salomon de Murat, seigneur de la Croix, agissant en son nom et pour Jacques de Murat, seigneur d'Issard, son père, au sujet de la gestion des biens desdits Louis et Philippe d'Aury, par ledit Jacques de Murat, en qualité de tuteur (20 juin 1609). — Saisie, à la requête de Jean Desrues, marchand de Souvigny, sur Jacques de Murat, de plusieurs domaines, droits et devoirs, en particulier de la leide des pots qui lui appartenait sur les potiers qui amènent leur marchandise à la foire de Souvigny (4 oct. 1624). — Etc.

E. 153. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 4 pièces et un cahier in-folio de 84 pages, papier.

1586-1656. — ISSARD : Contrat de mariage entre Jacques de Dreuille, écuyer, sieur dudit lieu, fils de

feu Jacques de Dreuille et de Marguerite de Chapette, et Marguerite de Murat, fille de feu Archimbaud de Murat et de Jacqueline d'Alleus (23 mars 1586). — Vente, par Amador de La Porte, écuyer, sieur d'Issertieux, à André de Dreuille, sieur dudit lieu, pour le prix de cent cinquante livres, de dix livres dix sols de rente sur les aides de la Châtellenie d'Ainay (27 avr. 1622). — « Compte que Jacques de Dreuille, escuyer, sieur dudit lieu, rend à François-Senetaire de Dreuille, escuyer, son frère, de la gestion et maniment qu'il a eu des terres de Dreuille, d'Issardz à eux appartenantes, et à deffunctz Philippe, Jean, François, Mayeul et Anthoine, leurs frères décedez, et aultres affaires communes, depuis les années 1649 et 1650 ». — Procédures contre Jacques de Dreuille, sieur de Villeban, oncle des susdits de Dreuille, pour lui enlever l'administration de leurs biens (p. 2). — Recettes de la terre de Dreuille (p. 9). — Recette de la terre d'Issard (p. 11). — Dépenses particulières de Philippe de Dreuille (p. 13). — Dépenses de Jean-François de Dreuille. « ... Le 9 juin 1651, lorsqu'il alla lieutenant dans Conty, quarente-une livres dix sols...; plus, pour son voyage en Allemagne, quatre-vingtz dix livres...; plus, pour retourner d'Allemagne, monsieur de St-Hilaire luy a donné quatre-vingtz livres d'une part, et fait faire un habit pour quatre-vingtz dix livres, d'autre » (p. 17). — Charges de la succession de Mayeul. « ... Ledit Mayeul ayant esté homicidé au chasteau de Grossouvre, par le nommé Saint-Denis, il (Jacques de Dreuille) auroit fait divers voyages en la ville de Xancoing pour informer dudit assassin, assisté de messieurs de Launay, official, et deux archiers... Plus, ledict Jacques auroit fait divers voyages en la ville de Xancoins... pour parler d'accomodement avec damoiselle Jeanne des Écures, vefve dudit Mayeul ». (p. 25). — Charges de la succession d'Antoine. « ... Ledit Anthoine ayant été assigné en la ville de Xancoing, au mois de novembre 1651, ledict Jacques y auroit esté, assisté dud. Senetaire et de M. de Boucherolles » (p. 37). — Dettes particulières de François-Senetaire. « ... A luy donné quatre louis d'or vallantz au mois d'avril 1655, pour courir après son valet qui l'avoit vollaé quarente livres » (p. 43). — Réparations faites à Dreuille et à Issard (p. 47). — Frais des procès (p. 63). — Rentes et autres dettes communes acquittées (p. 69). — Dépenses faites pour Éléonore de Dreuille, religieuse à Charenton. « Ladictte religieuse, à cause des guerres de Montron, est arrivé à Dreuille, le 22 juillet 1650, et a séjourné jusques au 26 aoust 1651 » (p. 75). — Arré-

rages de cens acquittés (p. 83). — Baptêmes de Jacques de Dreuille, né le 4 mai 1647, et de Claude de Dreuille, né le 18 novembre 1649, de Jacques, sieur d'Issard, et de Marie Aubery, tirés des registres paroissiaux d'Aulry. — Partage amiable entre Jacques et François-Senetaire de Dreuille, enfants et héritiers d'André de Dreuille, gendarme de la garde du Roi, et de Gabrielle de Troussebois. Est attribué à Jacques la terre et seigneurie d'Issard, et à François-Senetaire la seigneurie de Dreuille, deux domaines à Tréban, et la seigneurie de Châtenay, dans la paroisse de Chantelle (8 mai 1656). — Etc.

E. 154. (Liasse) — 3 pièces, parchemin ; 5 pièces ou cahiers, papier.

1680-1700. — ISSARD : Inventaire des pièces produites devant le sénéchal de Bourbonnais par Martin Anonin, cessionnaire de Philibert du Buysson, sieur des Hays, « lequel avoit droit et cession de dame Aine Roy, veuve de Charles du Buysson, sieur de Mrebeau, et tutrice de damoiselle Marie-Louise du Buysson, leur fille émancipée, héritière de deffuncte damoiselle Gabrielle Bardon, veuve... de François Castellier, vivant receveur des consignations et commissaire aux saisies réelles de Bourbonnois », contre Jacques de Dreuille, sieur d'Issard, fils et héritier de Marie Aubery, fille et héritière de Nicolas Aubery, au sujet d'une somme principale de neuf cents livres due sur la succession dudit Nicolas Aubery (1680). — Recours dudit Jacques de Dreuille contre Senetaire de Dreuille, son frère, et Gilbert Senyn (1683). — Compte rendu devant le châtelain de Moulins, par Jacques de Dreuille, sieur d'Issard, à Claude, Jacques et François de Culant, sieur des Heards, et d'Élisabeth Croizier, décedés, le premier le 7 janvier 1692, et l'autre le 6 février suivant (1700). — Transaction entre le susdit Jacques de Dreuille et Jacques et Marie de Culant, ses neveux, au sujet de leur compte de tutelle (10 nov. 1700). — Etc.

E. 155. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1666-1790. — ISSARD : Contrat de mariage entre François-Senetaire de Dreuille, seigneur dudit lieu et de Châtenay, et damoiselle Constance Meaulme, veuve de François Mayat, sieur de Morat et Malefosse (28 juil. 1666). — Procès-verbal d'admission, en qualité de novice à l'abbaye de Cusset, par Diane de

Linars, abbesse, et avec le consentement et à la requête de son père, de demoiselle Marie de Dreuille, fille de Jacques de Dreuille, seigneur d'Issard, et de feu dame Marie Bonnefoy (24 oct. 1677). — Procès-verbal de la remise de ladite Marie de Dreuille entre les mains de son père, qui, « pour certaines raison de famille, désiroit la retirer dudit monastère » (17 sept. 1678). — Quittance de quelques réparations faites aux étangs et domaine des Gravats (1720). — Prise de possession, pour Jacques de Dreuille, seigneur d'Issard, du domaine des Giraudins, du pré des Recorbeaux, de la vigne et de la louagerie des Bachins, etc., acquis par lui de Jacques de Culant, seigneur de Chavigny (16 avr. 1620). — Procédures pour François-Senetaire de Dreuille, seigneur de Bloux, capitaine au régiment de Chartres-infanterie, et Gilbert de Dreuille, seigneur de Grandchamp, capitaine au régiment de Navarre, propriétaires par indivis de la terre et seigneurie d'Issard, contre les héritiers de madame Semyn de Verseille, au sujet de cens et devoirs féodaux sur la paroisse de Gipy (1728-1774). — Compte entre Marie-Françoise de Dreuille, veuve de Claude-François de Dreuille et tutrice de François-Senetaire et de Gilbert de Dreuille, ses enfants, et Elisabeth Aubery, femme de François-Nicolas de Beau cousin, au sujet de la succession de M^{re} Jacques Chauvelin de Richemont (1750). — Partage de la succession dudit Jacques Chauvelin, II^e du nom, héritier par représentation de dame Jeanne de Dreuille, sa mère, fille de François-Senetaire-Hyacinthe de Dreuille, qui était fils de « Jacques de Dreuille, vivant chevalier, seigneur d'Issard » (24 déc. 1750). — Brevet d'une pension de 1,000 livres, réduite à 885 par la retenue d'un dixième et de quatre deniers pour livres, sur l'extraordinaire des guerres, pour François- « Soter » (*sic*) de Dreuille, ancien capitaine au régiment de Chartres-infanterie (1^{er} juin 1779). — Contrat de mariage entre Gilbert-Amable de Dreuille, chevalier de Saint-Louis et capitaine-commandant des grenadiers au régiment de Chartres-infanterie, natif de Montluçon et fils de feu François, comte de Dreuille, et de dame Françoise Cadier, et damoiselle Marie-Catherine-Françoise de Digoine, fille de feu Claude-Ferdinand, marquis du Palais, seigneur d'Équilly, Mailly, etc., et capitaine des grenadiers au régiment de Monaco, et de Marie-Madeleine-Françoise Tugghe (29 avr. 1781). — Vente, par Jean Debournoux, cordonnier à Charenton, et autres, à François-Senetaire de Dreuille, seigneur d'Issard, la Barre, Bloux et autres lieux, pour le prix

de 1,596 livres, de la locaterie des Pierres, située en la paroisse d'Autry (14 juin 1890). — Etc.

E. 156. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1545-1676. — ISSARD : Constitutions, par Antoine Héry, laboureur de la paroisse d'Autry, au profit d'honorable homme Geoffroy Aubery, marchand et bourgeois de Moulins, d'une rente d'un boisseau de froment, sur un pré situé au terroir de Prélong, moyennant la somme de soixante sols tournois (5 nov. 1545) ; — au profit du même, par Nicolas Decoulède, du même lieu (6 janv. 1548) ; — au profit du même, par Jacques de Montassigier, seigneur d'Ardaine, paroisse d'Autry et de Meillers par années », pour lui et au nom de Péronnelle d'Ardaine, sa femme, d'une rente d'un seier de froment, d'un setier de seigle et d'un setier d'avoine, sur une terre appelée le Champ-Lacroix, pour le prix de soixante-deux livres tournois (27 fév. 1549). — Vente, par François de Laubespine, lieutenant général au balliage de Berry, et Jacques Thibaut, commissaire « sur le fait des ventes et reventes des doumaines, aydes et autres denyers extraordinaires du Roy en la recepte generale de ses finances establie à Bourges », à honorable homme Geoffroy Aubery, pour le prix de quatre cent quatre-vingt-douze livres tournois, de cens, rentes et tailles en nature et en espèces, appartenant au Roi sur des héritages situés dans les châtellenies de Souvigny, Bourbon et Verneuil (22 sept. 1548). — Acensement, par Geoffroy Le Tailleur du Thonin, prieur de St-Jean de Messarges et chanoine de Moulins, à Geoffroy Aubery, pour deux sols six deniers, d'un quartier de bois, alors ruiné, qui précédemment avait été tenu par le seigneur d'Ardaine (23 mars 1550). — Extraits fournis par Louis-Robert Alissan, prieur des dominicains de Moulins, des registres des baptêmes de la paroisse Saint-Pierre de Moulins, qui étaient conservés dans son couvent, « au sujet de ce que l'un des... religieux a été curé de la paroisse St-Pierre d'Yzeure, qui est l'église matrice de la ville de Moulins, de laquelle l'église » dudit « convent a esté un aide ». Baptême de Jean Aubery, fils de M^{re} Antoine, docteur en médecine, et de damoiselle Louise de Lingendes ; parrains, Jean de Lingendes, lieutenant général criminel au présidial, et Jean Chabot, chanoine de Notre-Dame ; marraine, dame Claude Chabot, veuve de Geoffroy Aubery, grand'mère de l'enfant (22 sept. 1559). — Baptêmes d'Antoine de Lingendes, fils de Jean et de Françoise Tremblais (22 juil. 1570) ;

— de Madeleine Aubery, fille d'Antoine, docteur en médecine, et de Louise de Lingendes (22 nov. 1570); — de Louise Aubery, fille de Bertrand Aubery, avocat, et de Jeanne Berland (3 mai 1572); — d'Andrée Aubery, fille de noble Jean Aubery, docteur en médecine, et de Françoise Joly; fut son parrain noble homme André Dulaurens, médecin ordinaire du Roi (25 juin 1600); — etc. — Contrat de mariage de noble Nicolas Aubery, avocat, fils de noble Hugues Aubery, sieur d'Ardaïne, grenetier au grenier à sel de Moulins, et d'Anne Rouer, avec Claudine Richard, fille de Louis Richard, bourgeois de Moulins, et de dame Claude Billard (29 mai 1607). — Accord entre Jean Aubery, médecin ordinaire du Roi et sieur du Plessy, et Paul de Vieure, sieur de la Salle, au sujet de cens et devoirs prétendus par ledit Aubry, à cause de sadite maison du Plessy, sur certains héritages appartenant audit sieur de la Salle (4 janv. 1624). — Transaction entre MM. Roy, de Dreuille et de la Forest, au sujet de sommes payées pour la ville de Moulins à M. Claude Chomeil, propriétaire des offices de greffiers du prix du vin (11 sept. 1658). — Pièces relatives à la tutelle exercée par Jacques de Dreuille, écuyer, sur Jacques et Claude, ses enfants mineurs, et de Marie Aubery, sa défunte femme, et en particulier à la mise en adjudication au rabais de l'entretien, nourriture et instruction desdits enfants, et au bail des immeubles leur appartenant (1662). — Etc.

E. 157. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 47 pièces, papier.

1654-1784. — ISSARD : Reçus du montant de la fondation faite dans l'église d'Autry, par Gilberte Virlogeux (1654-1657). — Note portant qu'en vertu d'un contrat du 29 janv. 1644 il est dû au curé d'Autry, sur le domaine de la Folletière, cinq livres dix sols de rente pour une grand'messe annuelle, un *Libera* à dire sur la grande porte de l'église, et un *Salve* dans la chapelle de la sainte Vierge. — « Mémorial pour les messes que doit monsieur le curé d'Autrye dans l'église paroissiale et dans ma chapelle d'Issards ». — Anne de Lévy de Ventadour, archevêque de Bourges, sur la requête présentée par Jacques de Dreuille pour obtenir la réconciliation d'une chapelle étant dans le château d'Issard, « en laquelle autrefois la messe a été célébrée; et à cause que des hérétiques ont demeuré dans ledit lieu et ont prophané ladite chapelle, la sainte messe n'y a été célébrée depuis longtemps » et que « ladite chapelle a été ruinée par une damoi-

selle hérétique », permet de la faire reconcilier « en l'honneur de Dieu et soubz le titre de St-Jacques et St-Iacinte » et d'y célébrer la messe, « excepté les quatre festes annuelles, auxquelles le peuple est obligé d'aller à la messé de paroisse » (25 mai 1658).

— Engagement pris par Jacques de Dreuille de payer la rente de dix livres due par le sieur de Boucheron au curé d'Autry, en vertu de la fondation ancienne de la chapelle d'Issard, « bruslée et poluée par les Huguenots » (1658). — Sentence arbitrale rendue par Gilbert de Chazeron, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, Louis de Montmorin, gouverneur du château de Moulins, les seigneur de Vosmas et de Lespine et Claude Duret, président au présidial de Moulins, entre Antoine d'Aubrun, sieur du Boucheron, et Jacques de Murat, sieur d'Issard, au sujet d'un lièvre enlevé à l'un des serviteurs dudit sieur d'Issard par un soldat du sieur du Boucheron. Il est fait mention dans cette sentence de la rente de dix livres due à la chapelle d'Issard par ledit sieur du Boucheron (16 juin 1608). — Quittance de Sève, peintre, du prix d'un tableau de « Monsieur Saint Iacinte », fait pour l'église d'Autry, « pour feu mademoiselle de Dreuille », et de dix douzaines et demie d'écussons sur papier, « des armes de monsieur et de mademoiselle de Dreuille », fournis à l'occasion des obsèques de celle-ci (10 juil. 1685). — Permission donnée par Jean Le Large pour la chapelle du château d'Issard, réédifiée et embellie, et dans laquelle Jacques de Dreuille a fondé six messes annuelles, d'accord avec Antoine Pétilion, curé d'Autry (13 fév. 1682). — Nouvelle permission de faire célébrer la messe dans ladite chapelle, donnée par l'archevêque de Bourges, avec défense toutefois d'y admettre d'autres personnes que celles à qui leur état ne permettra pas d'assister à la messe de paroisse, et d'y administrer aucun sacrement (15 nov. 1708). — Permission donnée par M. Le Large, vicaire général, « de demolir et abattre le pignon du fond de l'église paroissiale d'Autry, mesme le grand autel », sans autoriser toutefois la suppression du banc seigneurial du sieur de Dreuille, dont les armes se voyaient dans la vitre du susdit pignon (13 février 1682). — Quittances de Jacques Louis, vitrier à Souvigny, et de Breton, vitrier à Bourbon, pour le prix de réparations faites aux vitres de l'église d'Autry, où étaient les armes du sieur de Dreuille, qui furent transportées de la fenêtre du fond du sanctuaire dans celle de la chapelle de la Vierge (1665-1701). — Lettre de M. Girard, curé d'Autry, à M. de Dreuille, l'informant qu'on a « cassé » ses

armoiries étant à côté du grand autel, à main gauche, et que « l'insulte a été faite avec un bâton » (24 jun 1719). — Monitoire de l'official de Bourges pour parvenir à la découverte de l'auteur de cet acte (2 août 1719). — Marché passé par M. de Dreuille avec Étienne Vigier, maître sculpteur à Moulins, pour la confection d'un retable pour sa chapelle en l'église paroissiale d'Autry, et la sculpture d'un écusson en pierre d'Apremont, destiné à être placé sur la porte du jardin d'Issard; dessin dudit retable et quittances (1698). — « Copie de l'inscription qui est dans une pierre posée dans le mur de l'église d'Autry, à côté du ban d'Issard (1713). » — Don d'une chasuble d'étoffe d'or, à fond rouge (1719). — Testaments et projets de testaments de M. d'Issard, constituant une rente de cent vingt livres au profit du couvent de la Champagne, « à charge et condition qu'un des religieux dudit couvent... célébrera » la messe dans la chapelle du château d'Issard, pour lui et les siens, tous les dimanches et fêtes de l'année, y compris les jours des Cendres et des Trépassés (26 avril et 3 jul. 1723). — Contrat de la fondation faite par Jacques de Dreuille au profit du susdit couvent des Cordeliers de Champagne (8 jul. 1723). — Nouveau testament dudit Jacques de Dreuille (1 mai 1729). — Procès-verbal de visite de la chapelle du château d'Issard, constatant son état de solidité, de propreté et de décence (29 jul. 1784). — Etc.

E. 158. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1507-1790. — ISSARD : « Extrait des héritages que M. de Dreuille, escuyer, sieur d'Yssardz, et joint, portent à cens du s^r prieur du Montet, tant des Millets que de la Fouletière et des domaines d'Yssardz, suivant les reconnaissances faites au terrier reçu Baron, notaire » (1507). — Obligation de mille livres consentie par Claude Chabas, veuve de Geoffroy Aubery, et par Hugues Aubery, son fils, au profit de Jean de Champfeu (1568). — Vente, par Jean Namys, marchand à Autry, à Jacques de Dreuille, seigneur d'Issard, pour le prix de soixante-trois livres, de « une moitié d'un champ de grange, dans lequel y a un pressoir à faire verjus, garny de soustre, moule, et un petit pressoir en forme de cacherat » (24 jul. 1656). — Reconnaissance de cens assis sur plusieurs immeubles dépendant de la seigneurie d'Issard, par Marguerite Clément, veuve de Nicolas Colasson, sieur de Flacos (6 nov. 1663). — Acensement, par Jacques de Dreuille à Gabriel Bernard, m^e pâtissier à Moulins,

du domaine de la Petite-Rigolée, situé dans la paroisse d'Avermes (15 janvier 1674). — Foi et hommage prêté au Roi, à cause de sa châtellenie de Souvigny, par Jacques de Dreuille, pour la seigneurie d'Issard (21 janv. 1670). — Compromis entre Jacques de Dreuille et Jean Clavel, contrôleur au grenier à sel de Moulins, au sujet du droit de demi-foin prétendu par ledit s^r de Dreuille dans la prairie d'Autry (1704). — Acensement, par Jacques de Dreuille à Henri Depérier, de la tuilerie d'Issard (29 mai 1707). — Bail de la terre et seigneurie d'Issard, avec réserve de la salle et de deux chambres hautes du château, par Jacques de Chauvelin, en qualité de tuteur de son fils, né de son mariage avec défunte Jeanne de Dreuille, à Hugues Renaud, pour le prix de dix-huit cents livres, deux voitures de foin, un poinçon de vin rouge et quarante boisseaux d'avoine (22 avr. 1739). — Bail du domaine des Besnay, situé dans la paroisse d'Autry et dépendant de la terre d'Issard (1772). — Foi et hommage prêté pour la seigneurie d'Issard, par Pierre Sallard, procureur à Moulins, au nom de François-Senetaire de Dreuille, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Chartres et chef de bataillon (7 fév. 1778). — Etc.

E. 159. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1508-1740. — ISSARD : Reconnaissance de cens au profit de Jean Bonnet, prieur de Messargé, par Jean Roussel et Gabriel Collas, paroissiens d'Autry, et par Catherine Namys, femme de Michel Boiron, du village de Fromenteaux, pour des héritages situés audit lieu (1508). — « Perequement des héritages du max et thenement de Fromentail, tenus à cens du prioré de Messargé » par le sieur du Plessy (1^o 1); — par Jean Collas (1^o 2); — par Jean Zacquetz (1^o 4); — par Jean Namys, le jeune (1^o 5); — par Charles Mynard (1^o 7, v^o); — etc. (1^{er} mai 1566). — Sommutation faite à Remy Aubery, sieur de la Grange-du-Bois, au nom de Jacques de Chauvelin, d'acquitter la somme de huit cent trois livres dix-neuf sols pour arrérages de cens dus sur le domaine de Fromenteaux (1740). — Etc.

E. 160. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1557-1724. — ISSARD : Lettres patentes du Roi et lettres d'attache de la Chambre des comptes levant toute saisie faite de la seigneurie d'Ardaine, attendu que Geoffroy Aubery, bourgeois de Moulins, a fait

hommage, par Nicolas Chatriot, son procureur, par la maison d'Ardaine, qu'il a acquise de Jacques de Fontassiger et de Peronnelle d'Ardaine, sa femme, le 2^e janvier 1557, pour le quart de la dime de Brys, acheté de Gilbert de Vieure, pour le quart de la dime de He-maigne, dans la paroisse de Tresnay, acheté de Jacques de Neufchaizes et de Françoise d'Anlezy, sa femme, etc. (1557). — Extraits du terrier d'Ardaine (1689-1690). — Bail, par Jacques de Dreuille à Gilbert et Perre Bernard, pour le prix annuel de sept cent vingtcinq livres, de la maison, terre et seigneurie d'Arcaine (16 nov. 1690). — « Aveu et dénombrement que donne au Roy, par-devant monsieur le lieutenant général en la chambre du domaine de Bourbonnois, à Moulins, messire Jacques de Dreuille, chevalier, seigneur d'Issard, Ardaine et autres terres, d son fief et seigneurie d'Ardaine, situé en la parisse d'Autry et Meilliers par année, chastellenie de Bourbon, ensuite de la foy et hommage qu'il en a fait à Sa Majesté, le 28 septembre 1722 » (1724).

E. 161. (Registre.) — In-4°, 139 feuillets, papier (Il manque en tête 18 feuillets).

1531-1548. — ISSARD : Terrier de Jean de Mirat, le jeune, écuyer, seigneur d'Issard, reçu par Blon, Mynard et Fourest, notaires royaux. — Reconnaissances de Jeanne Mathelot, veuve de Jean de Labrde, « parrochien de Gipy et de Meilliers par anes », à cause de Villebant, pour une maison à feu tombant en ruine, située au village de Chaussières, et pour plusieurs terres et prés (f° 1); — de Pierre Guirin, paroissien de Gipy, pour une pièce de terre située au terroir de Bonnetières, où il y a une grange « desbastie » (f° 3, v°); — d'Antoine Petit et de Jean le la Verpillière, paroissiens de Saint-Hilaire, à cause de Villebant, pour un pré appelé en la Combe (f° 12); — de Gilbert Simonyn, notaire à St-Hilaire, pour une terre de six boisselées, située au terroir des Oubhes (f° 23, v°); — de Jean Micault, laboureur de Gipy, envers Gilbert de Murat, seigneur d'Issard, pour une terre d'une sétérée, autrefois en vigne, située entre les villages des Milles et des Benoistz et appelée anciennement la Plante (1548, f° 32). — « Cens deubz chacun an à chacune feste Saint-Michiel archange, à Jehan de Murat, escuier, seigneur d'Issard, en la paroisse de Noyen » (f° 39), par Jean Rothion, Antoine Parier, Antoine Coques et autres leurs personners, pour plusieurs maisons et de nombreux héritages situés au village de Moncoin (f° 44); — par M^{re} Pierre

Regnault, prêtre, paroissien de Noyant, pour une terre d'une quartelée, située en Champ-Gaultier (f° 52, v°). — par Gilbert Bruron, du village de la Chaize, paroisse de Chatillon, pour lui, son frère et sa nièce, pour dix quartelées de terre assises en Langeron (f° 61, v°); — par M^{re} Jean Henry, Jean et Renaud Namys, paroissiens d'Autry, à cause de Villebant, pour une terre assise au terroir du Rimazoir (f° 87); — par Jean de Pringy, écuyer, et Gabriel Colas, « tixier » d'Autry, à cause de l'hôtel de Villebant, pour des terres situées au terroir de Fromenteaux (f° 97); — par Jean Henry, cleric, et Denis Henry, maréchal, paroissiens d'Autry, pour des terres et des prés situés aux terroirs des Chaumas, de Trellière, etc. (f° 110 v° 120); — par Gilbert Patron, paroissien de Cressanges, pour une pièce de terre située à Montperroux, sur le grand chemin tendant de Cressanges à Châtillon (f° 122, v°); — par Antoine Marex, prêtre curé de Cressanges, pour un pré appartenant à sa cure, ledit pré situé au terroir de Préverault (f° 125, v°); — par Jean Bourgeois, du village de Bourg, paroisse de Souvigny, pour un quartier de pré assis au terroir de Lorme (f° 130). — Reconnaissance de Jean de Boulhes, de Souvigny, envers Jean de Murat, seigneur d'Issard et de Beauregard, d'un cens de trois coupes de froment, mesure de Souvigny, portables au château d'Issard le jour de la St-Michel et assises sur neuf coupées de terre situées en la baillie de Bourg (1533, f° 138, v°). — Etc.

E. 162. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier, en mauvais état.

1564-1568. — ISSARD : « Terrier et reconnoissance des cens, rentes... tailles et autres d[evours] deubz à noble ho[mme] Archambault de [Murat], escuyer, seigneur d'Y[ssard] et de Villeban », reçu par Poux, notaire. — Reconnaissances de damoiselle Philippe des Bouyaulx, veuve de Jacques de Fins, écuyer, pour une pièce de terre assise au terroir de Pouldray (f° 16); — de damoiselle Jeanne de Fournay, veuve de François de Villeban, écuyer, demeurant à Gipy (f° 22); — de Charles de Murat, écuyer, seigneur de Ruynières, comme tuteur des enfants de feu Jacques de Burges, écuyer, paroissien de Gipy, pour une pièce de terre appelée Champ-Aremgbourg (f° 23, v°); — de dame Antoinette Fourest, veuve de Pierre de Fontys, lieutenant général en la châtellenie de Bourbon (f° 30, v°); — de Jean Meilliers, laboureur demeurant au Rimazoir, pour une maison, une vigne et un jardin situés audit lieu (f° 59); — de Jean

Vadier, d'Autry (f° 72); — de Clément Mynard, du village des Milles, paroisse d'Autry (f° 81, v°); — de Pierre du Rutin, chanoine et chantre de la sainte chapelle de Bourbon (f° 83); — de M^e Rambert Peronnet, notaire royal à Bourbon (f° 86); — etc.

E. 163. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, papier.

1564-1603. — ISSARD : Terrier de noble homme Archimbaud de Murat, écuyer, seigneur d'Issard, reçu par Symonau et Roux, notaires royaux. — Reconnaissances de Guillaume Mynard, laboureur au village des Genestz, paroisse d'Autry, pour des terres et des prés situés aux terroirs des Noyers, de la Font-d'Issard, etc. (f° 1); — de Jean Meilliers, du village du Rimazoir, pour une terre et un petit quartier de bois d'une contenance totale de douze boisselées, assis au terroir des Genetays (f° 3, v°); — de Jean Collas, du village de Fromenteau, pour une terre située audit village (f° 14); — de vénérable personne Pierre du Rutin, chanoine et chantre de la sainte chapelle de Bourbon, pour un pré, « appelé le pré des Quartiers, contenant à croestre quatre chartées de foing ou environ, assis au terroux de Villemier » (f° 24). — de M^e Rambert Peronnet, notaire royal, comme tuteur des enfants mineurs de Jean Jenyn et de Jeanne Batissier, pour deux prés (f° 26). — Reconnaissance de Jean Roux, notaire royal à Gipy, au profit de damoiselle Marguerite de Murat, veuve de Jacques de Dreuille, paroissien de Cressanges, pour une pièce de terre située sur le chemin tendant de Bourbon au Montet (1603, f° 28). — Fragment d'un acte par lequel honorable homme M^e Mayet Vichy, sieur de la Besche, « associé au fornissement du grenier de Molins et Vichy, Montluçon et chambres en dépendentes, pour une quarte partie seulement, avec honorables hommes Pierre Poulard », marchand de Roanne, Robert Bailly, commissaire de l'artillerie résidant à Marigny, et Jean Chastelain, marchand de Tizy, fermiers desdits greniers et chambres pour huit années, associé de son côté, « pour la moitié de sondit quart », le sieur Rouer, seigneur de la Rigolée, demeurant à Moulins (19 nov. 1582, double feuillet de parch. servant de couverture). — Etc.

E. 164. (Registre.) — In-folio, 2 feuillets pour le titre et l'introduction, 23 feuillets pour la 1^{re} partie, et 62 pour la 2^e partie, papier.

1775-1777. — ISSARD : « Terrier de la seigneurie d'Issard, appartenant à M^{re} François-Seneterre de

Dreuille, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, seigneur dudil lieu, Bloux et autres ses places, renouvelé par (Guipon, commissaire)... qui a arpenté tous les héritages... les mesures desquels héritages ont été calculées et prises à raison de cent soixante-huit toises pour la boisselée et de huit cent trente et quarante toises pour la chartée de foin, mesure de Moulins; laquelle rénovation a été faite dans le cours des années 1775, 1776 et 1777 ». — Énumération des droits particuliers et honorifiques appartenant au seigneur d'Issard : 1° « droit de prendre dans la forêt de Messarges des bois à bâlir et brûler et d'y envoyer tous les ans pannager, dans le temps de la glandée, vingt porcs »; 2° droit de leyde « sur les pots que les potiers de la paroisse de Coulandon font voiturier les jours de foire en la paroisse de Souvigny »; 3° « droit de prééminence, enterrement et fondations de bancs dans la paroisse d'Autry » (f° 1). — Propriétés composant la terre d'Issard, laquelle consiste en un château entouré de fossés, avec tours, chapelle, jardin entouré de murs, avenue, terre en la Barbe-d'Or, étang, vignes, tuilerie, etc. (f° 2, v°). — Domaine des Benets, comprenant une maison située sur le chemin conduisant au château de Méchatain, et des terres (f° 9, v°). — Locaterie des Benets (f° 17). — Reconnaissances de Jean et Jacques Boucheron et autres, pour une maison au village de la Sigogne, paroisse de Gipy, deux pièces de terre au « terroux » d'Issard, etc. (f° 1); — de François Méténier, marchand et propriétaire à Montifaut, paroisse de Meilliers, pour des terres situées au Champ-Quénon, pour le pré de Vaux et d'autres immeubles (f° 8); — de Jean-Joseph Mauguin, médecin à Ygrande, pour treize boisselées de terre au champ Perrin, paroisse de Gipy, pour un pré au terroir de la Maletière, même paroisse, etc. (f° 13); — de demoiselle Michel de Royer des Salles, pour des biens précédemment reconnus par Jacques Petit-Jean, lieutenant en la prévôté de Moulins, (f° 15, v°); — de Jean Thiersonnier, receveur des tailles à Moulins, pour des biens situés au terroir de la Malatière et précédemment reconnus par noble Pierre Desboyaux, seigneur de Coulombière (f° 19); — de Claude Berthet de la Maison-Neuve, marchand-fermier, pour des terres situées au Champ-du-Lac et aux Tanières (f° 27); — de Jacques Guay, meunier du moulin de Villebant, paroisse d'Autry, pour une terre située à Villebant et précédemment reconnue par Remy Aubery, sieur du Goutet (f° 31); — de Lazare Petit-Jean, notaire royal et procureur à Cérilly, pour des biens situés au ter-

roir de la Moulière et du Champ du Maix, et précédemment reconnus par Anne Sauteret, veuve d'Antoine Desrolines (f° 34, v°); — des héritiers de Remy Aubery, écuyer, sieur du Goutet, pour leur domaine de Rimazoir (f° 37, v°). — Bail à cens, par ledit sieur de Dreuille, au profit de Claude Berthet, pour un boisseau et demi de seigle, d'une terre de quatre boisseaux, appelée la place du Lac (f° 46). — Reconnaissance de Fallier, notaire à Souvigny, pour son domaine de Thuillère, paroisse d'Autry (f° 48). — Etc.

E. 165. (Registre.) — In-folio, 5 feuillets préliminaires et table à la fin du registre, et 81 feuillets, papier.

1775-1780. — ISSARD : « Terrier de la terre et seigneurie d'Issard », reçu par Grangier et ses confrères, notaires à Moulins. Expédition signée du terrier précédent, à laquelle on a joint : 1° le relevé des cens payés par le sieur Faillier, notaire à Souvigny, les mineurs Perrochon, la dame de la Goutte, sœur du seigneur d'Issard, et les héritiers du sieur du Goutet (Remy Aubery); 2° la reconnaissance de Claude Berthet, marchand-fermier, pour une pièce de terre appelée la place du Lac (s. d.).

E. 166. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets, papier.

1693-1764. — ISSARD : « Liève de l'ancien terrier d'Autry-Issard, signée Roux, notaire, en 1564. » — Reçus donnés, « à cause de la 41^e reconnaissance du terrier d'Issard » à d^{lle} Voysin du Razet (1673) : — au s^r Voysin de Rancy (1698); — au s^r Loget, tuteur des mineurs du s^r de Coulombière (1700, f° 3); — à cause de la 48^e reconnaissance, à Martin de Villards et à Marie Berthomier, sa femme (1702); — à la dame Deléage (1706, f° 5, v°); — à cause de la 43^e reconnaissance, à M^{me} Semyn du Plessis, veuve de M. le procureur du Roi Aubery (1702, f° 6); — à Remy Aubery du Goutet (1722, f° 7); — à Jacques Petit-Jean, acquéreur du bien du s^r Rouer (1^{er} juil. 1723, f° 9). — Engagement pris par le s^r Guérin, tailleur, d'acquitter les cens assis sur un pré lui appartenant (1764, f° 9, v°). — Reçus donnés à cause de la 52^e reconnaissance, à Nicolas Rouer (1702, f° 19). — Note de M. de Dreuille portant que les dix boisseaux de terre situées au terroir des Buissonnières ou Bessonnières, mentionnées dans la 63^e reconnaissance, ayant été abandonnées par M. Aubery du Plessis, les religieux de Souvigny voulurent s'en ren-

dre possesseurs, parce que le territoire de ces Buissonnières porte du terrier de l'aumônerie dix coupes de froment. M. de Dreuille y fit semer par valets, en 1703, dix-huit boisseaux de froment, mesure de Moulins, et n'y récolta que deux cent soixante gerbes (f° 22). — Etc.

E. 167. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1668-1697. — ISSARD : « Liefve des debvoirs, cens, rentes, tailles deus à Jacques de Dreuille, écuyer, seigneur d'Issard, à cause de sadite seigneurie, sur la paroisse de Gipy, Saintillaire (*sic*), Aultrye et lieux circonvoisins, fait par moy soubz signé, Q. Johannyn ». — Articles de Jean Margot, Odille Rodillon et Antoine Rodillon, de Gipy (f° 3); — de demoiselle Philippe « des Bouyaulx » (f° 4); — de demoiselle Jeanne de Fournay (f° 6); — de Charles de Murat (f° 6, v°); — de vénérable personne M^r Pierre du Rutin, prêtre et chanoine (f° 16); — de Rambert Peronnet, notaire (f° 16, v°); — etc.

E. 168. (Registre.) — In-4°, 42 pages, papier.

1682-1698. — ISSARD : « C'est la liève du terrier d'Issard, pour les années 1682 jusques en 1698 ». Notes écrites par M. de Dreuille à la suite de la plupart des articles. — Article d'Antoine Durot, de la Croux : « J'ay investi damoiselle Marguerite Batissier, veuve du s^r Roux, médecin. » (p. 1). — Article de Jean Gravier : « J'ay reçu de M^r de Bonnejournal, demeurant à Bourbon, ayant succédé aux biens de feu son frère, après la mort de dame Louyse Bertelon, sa veuve, sur le présent article, dix années du devoir de cens » (p. 8). — Etc.

E. 169. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1688-1689. — ISSARD : « Liève des devoirs, cens, rentes, tailles deus à monsieur de Chauvelin, à cause de la seigneurie d'Issard et de ses dépendances, faite par Jean Dubouchet, commissaire à terriers, le 26 décembre 1732 », d'après le terrier signé Roux, de l'année 1689. « Copie des fondations faites à l'église d'Autry, par les seigneurs d'Issard, écrites sur une pierre, dans le cœur de l'église », suit l'inscription (f° 20). — Il y a un tableau donné par M^r d'Issard, dans la chapelle, où est S^c Jacques et S^ce Élisabeth, où est écrit : *Ora pro Jacobo de Dreuille d'Issard, et ora pro Elisabeth de Culant*. — Etc.

E. 170. (Registre.) — 12 pièces papier, réunies sous une couverture.

1685-1701. — ISSARD : « Reçus touchant mon terrier d'Issards, dans Gipy, depuis 1687 jusques à 1701. » — Pouvoir donné à M. de Culant de Puy-Rambaud, de recevoir les cens dus à la seigneurie d'Issard, dans la paroisse de Gipy, et d'en donner quittance (1689). — État des cens reçus à Gipy, le dimanche avant Noël 21 décembre 1698. — Cens reçus chez M. Thouvenin, curé de Gipy, le 20 décembre 1699 et le 19 décembre 1700. — Etc.

E. 171. (Registre.) — In-4°, 47 pages, papier.

1698-1722. — ISSARD : « Liève des devoirs, cens, rantes, tailles deus à Jacques de Dreuille, escuyer, seigneur d'Issards, à cause de ladite seigneurie, sur les paroisses de Gipy, S^t Illaire et [lieux] circonvoisins ». — Des reçus et des notes ont été écrits par M. de Dreuille à la suite de la plupart des articles. — Article de Jean Minard, du village des Ternes : « Mons^r le curé de Melier, M^r Delan, a acquis l'hypothèque dont la commise est ouverte. Je n'ay pas encore usé de rigueur (*sic*), parce qu'il a promis convenir à l'amiable... » (p. 17). — Article de Jean Denys, le jeune : « Le sieur Petitjean-Landonnières a acquis cet article, après bien des chicanes ». — Etc.

E. 172. (Registre.) — 43 pièces, papier, en mauvais état, réunies sous une couverture.

1548-1606. — ISSARD, ETC. : « C'est le terrier des cens, rentes et aultres droictz et debvoirs deubz et appartenens à noble homme Hugues Obery, escuyer, seigneur du Plecy et d'Ardaine, grenetyer du Roy du grenyer à scel de la ville de Molins et chambre de Vichy... faict par moy Jean Prevost, notaire royal... » — Reconnaissances de Jean de Lespault, laboureur du village de Monignières et paroissien « de Meillers et de Gipy par année » (f^o 5, v^o); — de Jacques Mynard, du village des Ternes, paroissien de Gipy, pour une terre assise au terroir des Bouères (f^o 13); — d'Adam Henry, du villages des Barres, envers dame Claude Chapbas, veuve de Geoffroy Aubery, seigneur du Plessis (f^o 17); — de M^o Petitjean, notaire de la paroisse de Gipy, pour une terre assise au terroir de Monignières (f^o 25); — de Claude Peronnyn, archer en la vice-sénéchaussée de Bourbonnais, demeurant à Moulins (f^o 29). — Fragment d'un autre

terrier desdites seigneuries d'Ardaine et du Plessis, reçu en 1548, pour Pierre et Jacques Bernard, héritiers de Gilbert Bernard, écuyer, ayant droit d'Antoine de Franchesse. écuyer, seigneur dudit lieu (f^o 35). — Etc.

E. 173. (Registre.) — In-4°, 230 feuillets, papier (incomplet et en mauvais état).

1556-1597. — ISSARD : Liève des seigneuries d'Issard, du Plessis et d'Ardaine. — Il est dû, par Jean Taillandier, dit Passelier, Anne Nicolas, sa femme, et Philippe de Faussières, un poinçon de vin clair et conduit au Plessis (f^o 38); — par Gilbert de Vieure, écuyer, douze livres dix sols (f^o 42); — pour le tènement de « Rimazoys », dix sols de taille simple en août, douze coupes d'avoine à la S^t-Michel, dix sols de taille à Noël et dix sols à Pâques (f^o 55); — par « le sire Jehan Damours, Louys Namys et aultres », pour le bois Bernardin, cinquante sols (f^o 155); — par Mayet des Bordes, de la paroisse de Cresanges, pour la Charnée, deux sols argent et trois coupes d'avoine, mesure du Montet, « qui est moitié comble et moitié raz » (f^o 255); — par M^o Nicolas Daignet, greffier des eaux et forêts, et dame Françoise de La Chapelle, sa femme, pour « chacun an d'absence », huit livres dix sols huit deniers (f^o 258); — par Mayet Cornier, pour « chacun an d'absence », un poinçon de vin clair et conduit au port de Châtel-Neuvre (f^o 258); — par Jean de S^t-Yriez, écuyer, sieur de Champagnat, trois setiers de froment et trois setiers de seigle, mesure de Verneuil (f^o 259); — etc.

E. 174. (Registre.) — In-4°, 7 feuillets, papier.

1521-1716. — ISSARD : Reçus de cens et rentes dus à M. de Dreuille, à cause de la seigneurie d'Ardaine, des années 1653-1692. — Reconnaissance, par Pierre Regnault, notaire royal à Bourbon, au profit de M. de Dreuille, de quinze sols de rente payables la veille de la Toussaint, sous les halles de Bourbon, et assis sur un tènement de terres et vignes, autrefois en bois, appelé le bois de Bourelange (1521). — Etc.

E. 175. (Registre.) — In-4°, 25 feuillets, papier.

1688-1727. — ISSARD : Liève du terrier d'Ardaine. Note diverses écrites par M. de Dreuille. Devoirs acquittés par MM. Delan, curé de Meilliers, Antoine

Aubery du Plessis, procureur du Roi à Moulins, M^{me} Semyn de Beauregard, héritière dudit Antoine Aubery, M. Jacques Petit-Jean, lieutenant en la prévôté de Moulins, et M^{me} de La Font, sa veuve, M. Petit-Jean de Landonnière, M. Michel Jessalles, gendre dudit s^r de Landonnière, etc.

E. 176. (Registre.) — In-4°, 56 feuillets, papier.

1696-1727. — ISSARD : « Liève pour servir de reçus aux reconnaissances de mes terriers d'ordaine... Jacques de DREUILLE ». Notes de la main dudit sieur de Dreuille, à la suite de la plupart des articles. Reçus pour Pierre Loyseau, gendre du s^r Regrand, de Bourbon; vénérable et discrète personne M^r Antoine Bourbonnois, prêtre; Jean Desrolines, fils de Constantin Desrolines, sieur du Maix de Biton; M^{ll} Aubery du Goutet, cohéritière, du s^r Aubery du Plessy; Jean du Monceau; Aubery de la Grange-du-Bois, etc.

E. 177. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, parchemin.

1499-1501. — SEIGNEURIE DE LÉPINE : « C'est le terrier de Jehan de Saint-Aubin, escuier, seigneur de Léspine, de la Motte-Barberiet, Champrestaud et le Vernoy, gentilhomme ordinaire de la maison du Roy, par lequel s'ensuit la déclaration des limites et confins du domayne, justice, dismes, estans, rivières, molins, garaynes, bourdelages et autres droictz dépendant de ladite terre, seigneurie et chastellenie de Léspine », reçu par Mulet, notaire. — Déclaration de Jean de Murat, seigneur du Breuil et de Beaumont, de Pierre du Château, seigneur dudit lieu, et autres, portant « que de tout temps ont toujours veu, sceu et entendu dire aux anciens leurs predecesseurs, que au chastel, maison forte, terre, seigneurie et chastellenie de Léspine, il y a toute justice, haulte, basse et moyenne, et que de tout temps immemorial les seigneurs de ladite seigneurie ont heu et y ont de present des officiers pour juger et expedier indifferemment tous procetz, tant sivilz que criminelz; qu'ilz ont toujours veu, sceu... que les villages et terroux de la Rue, de Léspine, en la parroisse d'Agonges; de la Prugne, des Rés, de Coustan, de Bournat, des Georges, des Barons... en la parroisse de Couzon, et du Vernoy, en la parroisse d'Aubigny-sur-Allier, sont de la justice de ladite seigneurie et chastellenie de Léspine... » (f^o 1, v^o). — Les mêmes « ont dit que au dedans de lad. justice est situé le chastel et maison forte de Léspine... tout environné de fossés,

y ayant pont-levant à deux chesnes; et au-devant iceluy (pont) y a basse-cour, dans laquelle sont les granges, estableries, moulins et vergier, le tout renfermé de fossés à deux getz, et de palis... Item, ont dit que au-dedans ladite justice y a une mesterie noble appelée la Sale, appartenant audit seigneur de Léspine, pour laquelle mesterie il a droict d'usage en la forest de Bagnolest, à chauffer et faire pasturer des vaches et pourseaux... » (f^o 2, v^o). — « Item plus, ont dit que entre la garayne du Vernoy et le grand pré du Vernoy, y a une motte environnée de fossés, en laquelle souloit estre bastie la maison noble de la seigneurie du Vernoy... » (f^o 3, v^o). — Reconnaissances de Henri Mulet, paroissien de Couzon, pour les trois quarts du pré de Charne, assis au terroir de la Prugne (f^o 12, v^o); — de Jean d'Issertieux, paroissien d'Agonges, pour un tènement assis au terroir des Jardeaux (f^o 19); — de Pierre Beauvillain, paroissien d'Agonges, pour une pièce de terre située audit lieu d'Agonges (f^o 32); — de Jean de la Corgelée, pour un tènement assis au village de Seilhous (f^o 34, v^o); — de Huguenin Bobié, paroissien d'Agonges, pour deux terres assises au terroir des Pouldres (f^o 61); — de Jean Arnault, dit Poisson, notaire royal à Aubigny-sur-Allier, pour une terre assise au terroir de Penay (f^o 78, v^o); — de Jean de Bost, écuyer, sieur de Brosse en partie et paroissien d'Agonges, pour une terre appelée le carré des Bouloises (f^o 31, v^o); — etc.

E. 178. (Registre.) — In-4°, 52 feuillets, papier, en mauvais état.

1499-1508. — LÉPINE : Minute incomplète du précédent terrier de Léspine, signée Mulet. Plusieurs acensements de l'année 1508 ont été ajoutés à la fin de ce registre.

E. 179. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier (incomplet).

1588-1601. — LÉPINE : Fragment d'un registre dont le commencement était occupé par le compte de la recette des seigneuries de Bagnoux, Saligny et Léspine, et dont la suite renferme : 1^o des lettres de Henri III pour le renouvellement du terrier de la seigneurie de Léspine, appartenant à Jean de Saint-Aulbin (8 fév. 1586, f^o 3); — 5^o des lettres d'attache de Jean d'Escars, maréchal et sénéchal du Bourbonnais (f^o 7, v^o); — 3^o une déclaration des biens et droits dépendant de ladite seigneurie de Léspine. « Consiste, premierement : le chastel, maison forte

de Lespine, entourée de fossés plains d'eau, flanquée de quatre tours aux quatre carrés, y ayant deux pontz-levis, lous deux à double chesne, et au dedns y a... sale, chambres, chapelle... » (f° 13, v°). — Reconnaissances de demoiselle Anne de Pringy, veuve de Jean de Mural (f° 21, v°); — de Jean Devilliers, m^e armurier à Moulins (f° 32); — etc.

E. 180. (Registre.) — In-4°, 93 feuillets, papier.

1602-1604. — LÉPINE : « C'est le terrier de la terre, justice et seigneurie de Lespine, fait par-devant François Steuf et Anthoyne Trochard, notaires royaulx... au profict et requisition de Jehan de Saint-Aulbin, escuyer, sieur de Lespine, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi ». — Lettres de Henri IV pour la confection dudit terrier (19 oct. 1602). — Reconnaissances de Claude Prost et de Jean Prost, laboureurs de la paroisse de Couzon (f° 11); — de Louis Lorbat, sieur des Bertaud (f° 16); — de Guillaume Genin, sergent royal demeurant à Saint-Menoux (f° 30); — de M^e Jean Vincent, notaire royal audit Saint-Menoux (f° 30); — de demoiselle Marguerite de Lestang, veuve de Guillaume de Roussy, écuyer, seigneur de la Cave (f° 43); — d'honorable homme Jean Chanteclerc, le jeune, marchand-tanneur de Moulins (f° 62); — d'Antoine de Gastet, écuyer, sieur de Marcibault, demeurant à Genouillat, dans la Marche, pour le tènement de Pringy, compris dans la paroisse d'Agonges (f° 73); — de messire Claude Henry, curé d'Agonges (f° 87); — etc.

E. 181. (Registre.) — In-4°, 155 feuillets, papier, et table.

1462-1605. — SEIGNEURIE DE NAVES : Terrier de la seigneurie de Naves, appartenant à l'archevêque de Bourges, reçu par Rocher. — Reconnaissances le cens et rentes dus sur le village du Puy-de-Naves, par Jean Perrier, *alias* Millet (f° 1); — par Étienne Grange, *alias* Forenge (f° 8); — sur Naves, par Coks Gast (f° 12, v°); — par Jean Pastoret (f° 30, v°); — par Pierre de Beauregard (f° 61, v°); — par Berliante Ausavy, femme d'Étienne Maltrait (f° 70); — par Pierre Roher, prêtre, pour une maison située au plan de la Ville-de-Naves (f° 78, v°); — par Sanson Tarat (f° 87, v°); — par Isabeau Rosier, femme d'Étienne Hériçon (f° 93); — par Agnée Chalus, femme de Jean Aureclus (f° 107, v°); — par Galtier du Verney, écuyer (f° 142); — etc. — Note portant que l'expédition du présent terrier a été faite

par Pierre Prévost, notaire en Berry, et André Le-maistre, notaire en la châtellenie de Saint-Palais, sur l'original en parchemin appartenant à l'archevêque de Bourges (1605).

E. 182. (Registre.) — In-folio, 185 feuillets, papier.

1779-1786. — NAVES : Terrier de la seigneurie de Naves, appartenant à Georges-Louis Phélippeaux d'Herbault, archevêque de Bourges. Lettres du Roi pour la confection dudit terrier (30 juin 1779). — Reconnaissance de Gabriel Ponthenier, chirurgien de Charroux, pour plusieurs pièces de terre situées au terroir de la Rouze (f° 3); — de Pierre Bidaux, maître de la poste aux chevaux, demeurant à Lorme, paroisse de Noyant (f° 5); — de Henri Guillot, commissaire à terriers, demeurant à Naves (f° 19, v°); — de Pierre-Raynaud Lachaume, bourgeois du village de Rozier (f° 46); — de Pierre Desboudards, bourgeois de Naves (f° 60, v°); — d'Antoine Paturel, sergent, et d'Antoine Bardin, propriétaire, demeurant au village du Puy (f° 106, v°); — de Jean Pagès, curé de Naves, en qualité d'usufruitier de la confrérie du St-Esprit (f° 169); — du même, pour des immeubles appartenant à la cure de Naves (f° 147, v°); — de Claude et Charles Paradis, frères, meuniers au moulin de l'Hôpital, paroisse de Bègues (f° 125); — de Philippe-Augustin Boyron, curé de Tizon (f° 126, v°); — de François Hervier, marchand d'Aigueperse (f° 178); — de Michel Bonneton, greffier du bailliage de Naves (f° 179, v°); — Etc.

E. 183. (Registre.) — In-folio, 157 feuillets, papier, et table.

1786. — NAVES : Liève confinée du précédent terrier de la seigneurie de Naves, à laquelle on a ajouté (f° 140 et suiv.) le dénombrement des perrières de la seigneurie de Naves, par mas et tènements, et le dénombrement des propriétés appartenant à l'archevêque de Bourges à cause de sa seigneurie de Naves. « 1° le château de Naves, consistant en un grand corps de logis, avec une grange, pré et garenne, le tout attenant ensemble, situé dans la paroisse de Naves, contenant douze arpents, à raison de treize cent cinquante-quatre toises l'arpent »; une pièce de terre et un pré, appelés la Joyeuse, d'un arpent et tiers; une pièce de terre, appelée les Grands-Champs, de neuf arpents; un pré appelé les Sauzet, de quatre arpents et dix coupées; etc. (f° 155). — Etc.

E. 184. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets papier, et 2 pièces papier.

1715. — NAVES : Terrier de la seigneurie de Naves, appartenant à M^{sr} Léon de Gesvres, patriarche de Bourges, primat des Aquitaines. — Reconnoissances d'Étienne Frade, bourgeois; Geneviève Frade, veuve de Pierre Rogane et autres, pour dix-huit coupes de froment assises sur une maison et ses dépendances, située à Naves, au terroir de la Conche (f° 1); — de d^{lle} Marguerite Robert, veuve de Charles Vigneaux, bourgeois de Naves, pour quatre coupes de froment, mesure de Charroux, assises sur une maison, « paezon » et jardin situés au terroir de l'Église (f° 7); — de Marie de Bar, veuve et non commune d'Alexandre du Buysson, seigneur de Chaumardy, demeurant à Belle-nave, pour quatre coupes et demie de froment assises sur une terre (f° 8, v°); — de Pierre Pichot, curé de Naves, pour huit coupes de blé assises sur un pré appelé le pré de la Mardelle (f° 34). — Autres reconnoissances de Pierre Bourdichon, praticien, bourgeois de Charroux (f° 35, v°); — de Léonard Foussat, procureur d'office de la justice de Naves (f° 39); — de révérendes dames Marie Morand, supérieure; Louise de Vauvrille, sous-prieure; Catherine Bougarel, Marie Raffier et Antoinette de Saxy, religieuses du monastère de St-Antoine de Charroux (f° 40, v°); — de Gilbert-Antoine Morand, sieur de la Chaume, châtelain de Chantelle (f° 42, v°); — de Joseph-Annet Dugat, sieur de la Chaize (f° 48); — de Toussaint Givaudan, sergent royal à Naves (f° 69, v°); — de René Esmelin, marchand apothicaire à Gannat (f° 72); — de Joseph du Buysson, écuyer, seigneur de Montchoisy et la Jonchère, chevalier de Saint-Louis, commandant le deuxième bataillon au régiment de Picardie (f° 99); — etc.

E. 185. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1257-1296. — MARQUISAT DE LA PALISSE : Vente, par Guillaume, seigneur du Breuil (*Brolii*), Auda, sa femme, et Étienne, leur fils, à Guillaume, seigneur de la Palisse (*dns Palicie*), pour le prix de six cens livres de Souvigny ou de Nevers, de tout ce que ladite Aude possédait du chef de P. de Chazult, son père, et de Pétronille, sa mère; Guillaume du Breuil assigne en retour à sa dite femme sa maison de Frelay (Fraitay). A cet acte pendaient, sur tresses de chanvre mélangées de soie verte, les sceaux du vendeur et celui d'Eustache de Châtelus (juil. 1257). — Par acte

passé sous le sceau de l'official de Clermont, Guillaume du Breuil reconnoit que Guillaume de La Palice lui a prêté, et à Auda, sa défunte femme, sept cents livres viennoises et cent livres de Nevers, et qu'ils lui ont donné en gage Cordebœuf (Cordebou), Frelay et leurs appartenances. (Cet acte est daté du mois d'août et du vendredi après la St-Julien 1257; il ne peut donc être question ici de St Julien de Brioude, dont la fête, fixée au 28 août, tombait cette année-là un samedi). — Guillaume du Breuil tient quitte Guillaume de La Palisse de quatorze cents livres qu'il lui devait, ainsi qu'à Auda, sa défunte femme, et veut que, dans le cas où il aurait en main des lettres établissant cette dette, ces lettres soient désormais de nulle valeur (13 sept. 1257). — Nouvelle expédition, sous le sceau de frère Guy, évêque de Clermont, de la vente faite par Guillaume du Breuil à Guillaume de La Palisse, des biens appartenant à sa femme, où il est dit que ces biens consistent dans le château de « Chazuet » (Chazeuil) et ses dépendances, et dans partie d'un bois situé dans la paroisse de Charmes (8 sept. 1257). — Guillaume de Varennes, chevalier, châtelain de Billy (*Bilhaci*) certifie que Guillaume du Breuil a donné à Guillaume de La Palisse, son parent, par donation entre vifs, le mas du « Petarel » et ses dépendances, le tout situé sur le ruisseau de « Brivaizeys » (oct. 1266). — Agnès de Bourbon certifie que « freres Johanz de La Palice, moignes de l'eaudre de Cligni, quita à touz jours mais, sens venir encoître, mon seignour Pierre de La Palice, chevalier, et Aymon, frere de celui Pierre, de toute porcion de pere et de mere... par laquele quitance li diz Pierres, chevaliers, por soi et por son frere, promist en bone foy à icelui frere Joham et dona trente livres de tornois touz les ans jusque à quatre ans... tant cum il seroit demoranz aus escolles. Et se li diz Johanz n'estoit demoranz es escolles, li diz freres de sus diz ne seront tenu de rendre les deniers desus diz audit Joham... » (1274, « ou mois de oplotre »). — Autres lettres d'Agnès, dame de Bourbon, portant que Berthomier des Noix, de Souvigny, lui ayant prêté trois mille cinq cent soixante-sept livres quinze sols six deniers tournois, elle lui avait donné le « chastel et la chastelenie de Molins, et totes les issues de la chastelenie quex qu'eles soient »; et en outre « mis et establi pleige carandaor vers le dit Berthomier... mon seignour Pierre, seignour de la Palice, por la disenne partie et por le tot... » (22 juin 1276). — Jean, comte de Forez, donne à Pierre de La Palisse, chevalier, pour sa vie et à charge d'hommage lige, les droits de

moisson (*messem*) de la châtellenie de St-Just, l'administration de ladite châtellenie, la leyde et le péage de St-Just, les prés qu'il possède dans ce lieu, son chauffage et celui de sa maison, avec les corvées nécessaires pour faire amener le bois, le droit de prendre, à sa volonté, du poisson dans les rivières et des lapins dans les garennes dudit comte (12 nov. 1293). — Échange fait, en présence de Barthélemy de Mosse, curé de Saint-Geran-le-Puy (*Sancti Giranni in Podio*) et notaire juré de la chancellerie de Bourbonnais, entre Pierre, seigneur de la Palisse et Aimonin d'Abrêt, du tènement d'Étienne d'Aschiroz, situé à Billezays (Billezois), d'une terre comprise dans la même paroisse, de vingt sols de cens sur un tènement situé dans la paroisse de St-Prix, au terroir « dou Perosez », et du pré Gnotin, contre la motte, les prés et les terres que ledit Aimonin possède dans la paroisse de Lubié (Libié) et plusieurs redevances (11 oct. 1296).

E. 186. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin.

1300-1375. — PALISSE (LA) : Copie du dénombrement donné à Robert de Clermont, sire de Bourbon, à cause de son château de Billy, par Philippe de Maleval, seigneur de la Palisse, au nom de dame Isabeau de Cernant, dame de la Palisse, de ladite seigneurie de la Palisse et de ses dépendances situées dans les paroisses de Lubié, Bussolles, Saint-Priest, Saint-Prix, le Breuil, Billezois, Trezel, Varennes-sur-Tesche, Barraix, Droiturier, etc., et des fiefs et arrière-fiefs mouvant du château de la Palisse, à savoir : le fief du sieur de Montjournal; le fief d'Houdin de Glené; le fief d'Huguenin de Glené; le fief de Stevenin Chartard; le fief de Roger de Mariol; etc., etc. (1300). — Copie d'un autre dénombrement donné à Louis, duc de Bourbonnais, à cause de son château de Billy, par Jean Du Greffier (*de Griffierio*), chevalier, seigneur de la Palisse, de ladite seigneurie de la Palisse, de ses dépendances et des arrière-fiefs mouvant de son château. Tiennent dudit Greffier : Jean de Châtelus, chevalier, un fief situé dans les paroisses de Droiturier et du Breuil, du revenu de soixante sols; Flotard de Châtelus, chevalier, un fief du revenu de quatre livres neuf sols; Jean de Villars, chevalier, un fief du revenu de six livres quatorze sols, situé dans la paroisse de Lubié; Guy Du Bost, damoiseau, un fief du revenu de quinze livres, situé dans la paroisse d'Ande; Guyonnet de Buffevent, un fief du revenu de soixante-dix sols, situé dans la paroisse de St-Prix;

etc., etc. (1358). — Pierre de Reure, d'Huvers (*de Octo veris*), reconnaît tenir en fief de noble et puissant Jean Du Greffier, seigneur dudit lieu et de la Palisse, à cause de Béatrix de Groslop, sa femme, la moitié d'un tènement appelé « de Neys », situé dans la paroisse de Lubié, six deniers de rente assis sur des terres, prés et saulaies, contigus aux murs et fossés de la ville de la Palisse, etc. (date douteuse). — Archimbaud Meschin, damoiseau, seigneur de Vecaco, au nom d'Archimbaud et de Hugues Meschin, ses fils issus de son mariage avec Blanche, reconnaît tenir en fief de Jean de Châtillon, seigneur du Greffier et de la Palisse, à cause de son château de la Palisse, sept sols, sept deniers de taille, un bichet et demi de seigle, un bichet et demi d'avoine, et une gelée de reveau, le tout assis sur le tènement de Jean Balherans; vingt sols de taille, quatre bichets d'avoine et une gelée que Pierre Papus lui doit sur son tènement; etc. (15 juil. 1369). — Jean de Monsaigue, de Bar (Ber?), reconnaît tenir en fief de noble dame Marguerite d'Espinasse, dame du Greffier et de la Palisse, à cause de son château de la Palisse, une pièce de terre située dans la paroisse de Bert, près du ruisseau de Prahart, et appelée Brussin (26 juillet 1373). — Autres reconnaissances, envers la même, de Pierre Dyan, d'Ande, pour une pièce de terre, située dans ladite paroisse, près de la terre de Montcorbier (1373); — par Jean de « Groslop », de la paroisse d'Huvers, pour la moitié du tènement de « Deneys », situé dans la paroisse de Lubié, près de la terre du seigneur de Montpalan, pour six sous de rente assis sur une saulaie contiguë aux murailles de la Palisse et pour la moitié d'une pièce de terre située dans ladite paroisse de Lubié, sur la Tesche, près de la garenne de la Palisse appelée le Bouchat (1373); — de Duré Belin, envers Jean du Devaus, damoiseau, pour une vigne située à Lubié (24 mai 1374); — de Marguerite et de Hugues Noyre (1374); — d'Eustache de Caps, chevalier, envers la susdite Marguerite d'Espinasse, pour vingt-neuf sols de taille, sept quartes d'avoine, mesure de Châtelus, et trois gelées; plus pour dix sols de taille, neuf quartons de seigle, etc., le tout valant environ sept livres de revenu (1374); — de Ferre Paniot, envers ladite dame, pour une terre située à Lubié (1375); — de Marguerite et Hugues Noyre, de Varennes-sur-Tesche, envers la même, pour « los treilhes », et tous les prés et pâturages situés au terroir « dou clodiz de la Jarrie », dans la paroisse de Servilly; pour une terre située à Lubié, etc. Richard, doyen de Besançon, professeur *in utro-*

que jure et chancelier du duc de Bourbonnais, scella cet acte du sceau de ladite chancellerie (1375). — Reconnaissances ou dénombremens donnés à ladite Marguerite d'Espinasse, par Jean Aubert, prévôt « de la Gaigerie », pour sa maison appelée « la Gaigerie », située dans la paroisse de Bussolles, et ses dépendances, et pour la prévôté de Gerbon, située dans ladite paroisse de Bussolles et tenue de moitié avec ladite Marguerite, le tout valant environ vingt sols de revenu (1375); — par Guillaume de Bost, de la paroisse de S^t-Geran-le-Puy, pour des redevances assises sur les tènements de « Chassaller » et « de Vogrinères », dans la paroisse de Lubié (1375); — par Jean de la Pruhe (la Prugne), de la paroisse de la Prugne (*Pruhiaci*), pour des redevances assises dans la paroisse de Saint-Priest (1375); — etc.

E. 187. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin.

1380-1471. — PALISSE (LA) : Reconnaissances de fief, par Archimbaud Meschin, damoiseau, seigneur de Beçay, envers noble et puissant seigneur Gaucher de Pessaco, chevalier, seigneur de la « Croyzère » et du Greffier, au nom et à cause de noble dame Jeanne de Chastillon, sa femme, fille de défunt Jean de Chastillon, seigneur du Greffier et de la Palisse, pour des redevances en espèces et en nature assises sur plusieurs tènements (1^{er} fév. 1381); — de Jean Fabre, de Lubié, envers le même, également pour des redevances (1^{er} fév. 1381); — de Jean de Morsaigne, envers le même, pour des terres situées dans la paroisse de Bert (1381); — de Philippe de Bost, de S^t-Geran-le-Puy, envers le même, pour des rentes et redevances (1381); — d'Alisia, fille de défunt Hugues de La Prugne et veuve de Guillaume Falcon, de Billezois, envers le même, pour des redevances assises dans la paroisse de Lubié (1381); — de Guillaume Borrel, de S^t-Priest, envers le même, pour les tènements de Rosel, situés dans la paroisse dudit S^t-Priest (15 juil. 1381); — de Guionnet Luillier (Hulerié), de Lubié, envers le même, pour deux pièces de terre (1382); — de Sybille Du Bost, veuve d'Hérault de la Motte, envers le même, pour sa maison du Bost, le tènement Bochetat, etc. (1384). — Échange, entre Jacques de Chabannes, seigneur de Charlus et grand maître d'hôtel de France, et demoiselle Jeanne Des Bourbes et Guichard de Sone, son mari, de trente sols de rente assis sur un pré situé au terroir de Lasse, contre quatre livres de rente dus à ladite Des Bourbes par Philibert Des Bourbes, son frère, sur sa chevance,

avec retour de quarante livres tournois (10 août 1453). — Vente par Jeannette Jannet, femme de Pierre de La Croze, paroissien de Marseigne, à noble et puissante dame Anne de Fougerolles, veuve de Jacques de Chabannes, pour le prix de dix-huit livres tournois, de vingt-un sols tournois, six coupes de seigle, six coupes d'avoine, assis sur leurs biens les plus rapprochés de la Palisse (11 juin 1456). — Vente, par Jean et Pierre Jordel, père et fils, à Pierre Obeilh, écuyer, pour le prix de douze livres, d'une terre, d'un pré et d'un jardin assis dans la franchise de la Palisse (13 déc. 1460). — Échange d'immeubles entre Archimbaut Bayot, écuyer, seigneur du Meuble, et Mathé Coiffier, paroissien de Beaulon (20 juil. 1471). — Etc.

E. 188. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1452-1457. — PALISSE (LA) : Procès en revendication de dix mille écus d'or restant à payer sur douze mille, intenté par Anne de Fougerolles, dame de la Palisse, veuve de Jacques de Chabannes, grand maître d'hôtel de France, et Geoffroy de Chabannes, seigneur de Châtehperron et de Montaigu-le-Blin, leur fils, contre le duc de Savoie et ses pleiges. — Procès verbal de la saisie de la rêve de Mâcon, appartenant au duc de Savoie, en garantie du paiement de la susdite créance (13 août 1453, f^o 8). — Adjudication, après crie faite à Mâcon, au lieu des Anesses, où se tient habituellement le marché public royal (*ad... locum Asinarum Matisconis ubi... forum et mercatum regium solitum est teneri*), au profit de noble Jean Chenuz, damoiseau, seigneur de Forneaux, pour le prix de 11,000 écus d'or (f^o 15). — Procuration de dame Anne de Fougerolles, veuve de Jacques de Chabannes et tutrice de Gilbert de Chabannes, leur fils « mineur d'ans », et de Geoffroy de Chabannes, à Michel Riolo et à Renault Pelé, pour poursuivre contre le duc de Savoie et contre Jean de Groslée, François, comte de Gruyère, Jacques, comte de Montmayeur, Jacques de la Baume, seigneur de l'Abergement, les sieurs de Banneins, de la Vulpillère, Louis de Bonnart, bailli de Savoie, Hestor de Chypre, « vidosome » de Genève, etc., ses pleiges, le remboursement des susdits dix mille écus (16 janv. 1453). — Procurations semblables de Jean de Bueil, amiral de France (19 janv.); — et d'André de Villequier, seigneur de Montrésor et autres lieux, gouverneur de la Rochelle et premier chambellan du Roi (21 janv.). — Obligation de six mille écus d'or, souscrite

par Louis, duc de Savoie, au profit de Jacques de Chabannes (28 oct. 1452). — Autre obligation d'une pareille somme par le même au profit du même (22 oct. 1452). — Etc.

E. 189. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1500-1608. — PALISSE (LA) : Titres concernant les laïcs de la rivière d'Allier dépendant de la terre de Créchy (1500-1539). — Extraits des terriers de la terre de Chézelle, appartenant à Jean François de La Guiche et à dame Anne de Tournou, sa femme (s. d.). — Transaction et partage entre Jean Perrotin et Jean Dabin (29 nov. 1564). — Transaction et partage entre dame Charlotte de Vienne, veuve de messire Joachim de Chabannes, baron de Curton, et gouvernante de Madame, sœur du Roy, en qualité de tutrice de François et de Gabriel de Chabannes, ses enfants mineurs, et messire François de Chabannes, l'ainé, marquis de Curton, frère paternel desdits François et Gabriel, au sujet de la succession dudit Joachim, leur père (24 fév. 1568). — Transaction entre Charles d'Apchon et Gabriel de Chabannes, vicomte de Savigny, comme mari de Gabrielle d'Apchon et comme procureur de Marguerite d'Apchon, au sujet « des partages de la maison d'Apchon » (3 janv. 1582). — Obligation de la somme de trois mille sept cent soixante-seize livres souscrite par Gabriel de Chabannes, à la suite du susdit partage, au profit de Marguerite d'Apchon (21 mars 1582). — Vente, par Antoine Traynet, sergent demeurant à Lubié, à honorable Jean Darbon, marchand à la Palisse, pour le prix de quatre écus et demi d'or sol, de la moitié d'une chenevière située au village de Molins (1586). — Vente, par Jacques de Sarron, seigneur de Vault, Poncenat et Droiturier, et Suzanne de Boucé, sa femme, à noble Jacques Dupré, chevaucheur tenant la poste pour le Roi à la Palisse, pour le prix de quatre cents écus d'or sol, des cens, rentes, droits de « vestizons », intrages, reconnaissances, charrois, corvées, gelines, justice haute, moyenne et basse, leur appartenant à Droiturier, Ande et lieux circonvoisins (7 juin 1587). — Vente, par les mêmes au même, pour le prix de cent écus d'or sol, des droits de plus value leur appartenant sur la seigneurie de Droiturier (29 déc. 1587). — Foi et hommage prêtés à Philibert de La Guiche et à Éléonore de Chabannes, par Louis Le Brung, écuyer, seigneur de St-Didier, paroisse de Droiturier, pour lui et Louise Le Brung, sa sœur, pour des rentes et des immeubles relevant du châ-

teau de la Palisse (23 juin 1589). — Remise, par Philibert de La Guiche, grand maître et capitaine général de l'artillerie de France, et Éléonore de Chabannes, sa femme, à M^e Jacques Perraton, pour quatre-vingt-dix écus d'or sol, des droits de commise à eux échus par le décès d'honorable Charles Perraton (3 sept. 1589). — Ratification, par dame Suzanne de Bowé, veuve de Jacques de Sarron, remariée à Henri d'Apchon, seigneur de Frette, la Guillermie et Porzenat, moyennant trois cent dix écus sol, de la vente de la seigneurie de Droiturier (2 mars 1594). — Jacques de Chabannes remplace par d'autres terres, au profit de Claude Nizier et de ses personnes de Lubié, les prés Nizier, qui ont été inondés par l'étang Nizier, nouvellement établi (s. d.). — Vente, par Timoléon de Maugeron, marquis de « St-Saphourin-d'Auzon », comte « de Montlians », chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, mari de dame Françoise de l'ournon, dame de la Palisse, Glené, Chaveroche et Tomberonda, à François Chassaing, barbier et chirurgien de la Palisse, pour le prix de huit écus sol, de la moitié d'un pré appelé le pré du Crot-Rolland (10 oct. 1596). — Constitution d'une rente de cinquante livres, par noble Jean de Thelis (*alias* Teilly), seigneur de la Meignance et des Bourbes, et Léonore de Mondoulcet, sa femme, au profit de Louis Le Febvre, tailleur de la Palisse (22 mai 1597). — Vente, par Marguerite de La Souche, femme de Jean de Tintry, seigneur de la Motte-des-Noyers, à M^e Claude Merle, lieutenant général en la seigneurie de la Palisse, pour le prix de cinquante-quatre écus d'or sol, de la dime de la Motte-des-Noyers, levée sur les paroisses de Lubié et de St-Prix (11 oct. 1599). — Bail, par Laurent Maillier, « chanoyne prébandier de l'église Saint-Ligier, fondée au chastel de la Palisse, et recteur de la chapelle de l'hôpital, fondée au bout du pont », à Georges Euand le jeune, marchand teneur dudit la Palisse, pour le prix annuel de dix écus sols, du revenu « de l'ostel-Dieu de ladite Palisse » (23 mai 1600). — Etc.

E. 190. (Registre.) — In-4^e, 16 feuillets, papier.

XVI^e siècle. — PALISSE (LA) : « Sy après sont confirmés et declairez les heritaiges tenuz et portez à cens e taille de monseigneur de Saint-Geran, à cause de sa seigneurie de Sauvegny-le-Thyon ». — Reconnaissances d'Antoine de Laval, Philippe Chantecleuz e Claude Du Puy, dit Vayotz, envers le seigneur de

10
12
Souvigny-le-Thion, pour une maison et ses dépendances, situées au village des « Mouverins », et pour plusieurs terres (f° 4); — des mêmes et d'autres habitants du village, pour un moulin à blé et un moulin à mailler draps, appelés les moulins de Cordat (f° 8); — de Jacques Bossaire, laboureur de Souvigny-le-Thion, pour une pièce de terre assise au terroir de Mousseaux, « où souloit estre bastie sa maison, laquelle puy naguyeres est brullée » (f° 15); — etc.

E. 191. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1377-1616. — PALISSE (LA): Dénombrement donné par Jean, sire de Montaigu-le-Blin, à Louis, duc de Bourbonnais, de ce qu'il tenait en fief dans les châtelainies de Billy et de Verneuil (13 mai 1377. Copie moderne sur papier). — Poursuites faites par Lionet Dugué, receveur de la seigneurie de la Palisse, contre Gilbert Bouchot et Jacques Chastellier, pour arrérages de rente dus sur des héritages situés au terroir des Moulins (1597-1616). — Lettres de Henri IV pour Jean-François de La Guiche, lieutenant général au gouvernement de Bourbonnais, seigneur de S^t-Geran, Châtelperron, Chézelles, Dompierre, la Palisse et Glené, lesquelles enjoignent au sénéchal de Bourbonnais de publier « par cry publicq, son de trompe et par affiches » mises « ez portaux des villes, bourgs et villages, ez portes des esglises de ses seigneuries », l'ordre, pour les vassaux, de faire foi et hommage et de fournir dénombrement, et pour les tenanciers, de reconnaître le montant des redevances dues par eux (26 fév. 1602). — Adjudication par décret, au profit de Lionet Dugué, du domaine des Vignault, saisi sur les héritiers des sieurs de Reure (15 mars 1604), et remise dudit domaine par ledit Dugué à M. de La Guiche (1608). — Ventes, par Gilbert Meillardz, lieutenant général en la châtelainie de la Mothe-Vallière, à M. de La Guiche, pour le prix de soixante-quinze livres tournois, d'une chenevière située dans l'île du Gravier (18 mai 1605); — par Pierre Mareaud, fermier des moulins de la Palisse, au même, pour le prix de soixante livres tournois, d'une œuvre de pré située au Gravier de la Palice (1605). — Bail, par Laurent Mallier, chanoine « en l'esglise S^t-Ligier, fondée au chastel de la Palisse, et recteur de la chapelle de l'hospital fondé au bout du pont de la Palisse », à Pierre Delabrosse, pour la somme de trente livres, des revenus dud. hôpital, avec réserve de la maison presbytérale et d'une étable (1604-1606). — Pièces relatives à la vente par décret de la seigneurie des

Bourbes, appartenant à Jean de Teilly, sieur de la Meignance et à dame Léonarde de Montdousset, ladite seigneurie consistant en une maison, « mothe et fossez » (1580-1606). — Ventes, par Jeanne Charles, à M. de La Guiche, pour le prix de cinquante livres, du quart d'une petite maison située à la Palisse, et d'un jardin situé dans l'île du Gravier (1606); — par Georges Friand le jeune, marchand tanneur, au même, pour le prix de soixante-quinze livres, d'une chenevière située au terroir du Vernoy ou des Meaulx (1606); — par Jacques Bain, dit Coquet, cordonnier à la Palisse, au même, pour le prix de cinquante livres, de ses droits sur « une petite payson de maison, vasgue et ruinée », et sur deux « cassons de jardin » (4 nov. 1606); — etc.

E. 192. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1607-1616. — PALISSE (LA): Reconnaissances de cens et rentes au profit de Jean Turpin, seigneur de Laya, par Guyot et Gilbert Sayet, Gilbert Desvarens et Gilbert Mondet, laboureurs de la paroisse d'Ande; Jacques Ciret, dit Giraud, laboureur de la paroisse de Trezelles, et autres (16 oct. 1608). — Ventes, par François Morin, greffier de Dompierre, à Jean-François de La Guiche, seigneur de S^t-Geran, la Palisse et autres lieux, pour le prix de trente-six livres, d'une pièce de terre située au terroir de Chabraudière (1607); — par Pierre Gadin, châtelain de Servilly, au même, pour le prix de vingt-quatre livres tournois, d'une terre de trois quartelées, située à Lubié, au terroir d'Ardigny (1607). — Permission donnée par Anne de Tournon, femme de Jean-François de La Guiche, à Jean Dupré, marchand de la Palisse, de faire établir un four dans la muraille de ses moulins (22 déc. 1608). — Ventes, par Jeanne Magnin, veuve de Pierre Dufresne, dit Pissevin, à Jean Dupré, marchand, pour le prix de vingt-trois livres tournois, d'une étable située sur le chemin allant de la place publique au château de la Palisse (1608); — par Gilbert, Claude et François Du Grenier, et autres, de la paroisse de S^t-Prix, à Jean-François de La Guiche, pour le prix de cent vingt-six livres, de terres situées au tènement de Boulières, dans la paroisse de S^t-Prix (1611). — Échange d'immeubles entre les seigneur et dame de la Palisse et Jacqueline, femme de Pierre Mareschal, chevaucheur pour le Roi tenant la poste de la Palisse (1612). — Ventes, par Antoine Morin, avocat en parlement, lieutenant de la châtelainie de la Palisse, aux seigneur et dame du-

dit lieu, pour le prix de trois cents livres tournois, de trois œuvres de pré situées sur les fossés de la Palisse (1612); — par Claude Merle, châtelain de la Motte-des-Noyers, aux mêmes, pour le prix de cent soixante-deux livres dix sols, d'une dime de « bledz, chandes, charnaiges », appelée la dime de la Motte (1612). — Lettres données par Louis XIII à Jean-François de La Guiche, pour le renouvellement des terriers de la Palisse et de Châtelperon (16 mars 1613). — Ventes, par Gilbert Gallois, sieur de la Tour-sur-Abron, audit sieur de La Guiche, pour le prix de cent cinquante-cinq livres, de cens et rentes assis sur le tènement Gaul, dans la paroisse du Breuil (1616); — par Michel Desprouvers, sieur de Rozière, capitaine de cent hommes de pied au régiment de M. de Chitain, au même, de six sols de rente sur le tènement des Bruyères, et d'autres devoirs (1616). — Échange d'immeubles entre ledit sieur de La Guiche et les sieurs Moulins, Bouessard, Chassepeux, Charlieux et Javaneau, du village des Moulins, paroisse de Lubié (1616). — Ventes, par Jean Morin, Jean Mouton, Jean Charin et Antoine Delaire, audit de La Guiche, des trois quarts du domaine des Moulins (1616); — par Catherine Bernardet, veuve de Jean Chassin, au même, de moitié du pré du Cros-Roland, situé dans la paroisse de Lubié (1616); — par Jacques Darbon, marchand tanneur, au même, de quatre œuvres et demie de pré situées au terroir de Moulins (1616); — etc.

E. 193. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1626-1642. — PALISSE (LA) : Échange, entre Jean-François de La Guiche, maréchal de France, et Benoit Bardet, tanneur, de terres appelées les Plassis contre des terres appelées les Charnières (8 janv. 1626). — Ventes, par Antoine Chambel, lieutenant général au bailliage de Jaligny, Treteaux, Châtelperon, Chézelles et Dompierre, à Denis Chastelard et à ses personniers, du domaine du Cluzet, situé dans la paroisse de S^t-Prix (1626); — par Henri de Provers, sieur de Ronzière et du Condret, dans la paroisse de Périgny, au maréchal de Saint-Geran, pour le prix de quatre cents livres, d'une maison située à la Palisse; — par Michel de Provers, au même, pour le prix de cent vingt livres, d'une terre de cinq quartelées, située à la Maladrerie, sur le grand chemin de la Palisse à S^t-Geran (1627). — Sentence du Parlement confirmant des sentences du sénéchal d'Auvergne rendues entre Jacques de Chabannes, seigneur de

Savigny, le maréchal de Saint-Geran et René du Puy du Fou (1627). — Vente, par Claude Desmeurs et Mathias Bernardet, laboureurs de la paroisse de Lubié, au maréchal de Saint-Geran, pour le prix de sixante-trois livres dix sols, de la moitié de l'étang Larin et du pré situé sous la chaussée dudit étang (1628). — Promesse, par Gilbert Vergerat, maréchal-ferrant du lieu de Vertaizon, de servir pendant six ans le maréchal de Saint-Geran, à raison de trente-six livres par an, en qualité « de pallefournier et autres œuvres où il sera employé » (1628). — Bail, par Jean Esmonnot, chapelain de la chapelle « Saint-àgier, fondée au chistel de la Palisse, et de la chapelle de Saint-Jehan, au bout du pont dud. lieu, ausnonnier de monseigneur le mareschal », à Claude Iouthon, marchand, pour le prix de quarante livres, de tous les revenus de ladite chapelle Saint-Jehan, « consistant en dixmes, centz, rantes, merciages, lotz, antes, etc. » (1628). — Ventes, par Guillaume et Pierre Devaulx, praticiens de Saint-Geran-le-Puy, au maréchal de Saint-Geran, pour le prix de cent cinq livres, de douze quartelées de terre situées en la paroisse de Billezois, au terroir de Vallin (1630); — par François Papon, boucher de la Palisse, au même, d'une terre située au gourd des Dames, paroisse de Lubié (1631); — par Marguerite Cabin, veuve de Mayet Fallex, au même, d'une maison située dans la grande rue de la Palisse, sur les glacis et fossés du château (1631). — Copie informelle du testament du maréchal de Saint-Geran, fait à la Palisse, le 24 novembre 1631. — Échange d'immeubles entre Claude de La Guiche, comte de la Palisse, gouverneur du Bourbonnais, et Antoine d'Obeil, écuyer, seigneur de Bussolles (29 juin 1633). — Marché passé entre ledit comte de la Palisse et Pierre Le Roy, jardinier de la ville de Paris, pour l'entretien du château de la Palisse, aux gages annuels de quatre-vingt-dix livres, douze quartes de seigle et une coupe de seigle (5 juil. 1634). — Vente, par François d'Obeil, sieur de la Queusne, à Charles de La Roque, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais, pour le prix de deux cent vingt livres, de tiers de tous les fonds, cens, rentes, dimes, droits et devoirs seigneuriaux lui appartenant dans les paroisses de Lubié, S^t-Prix, Droilurier, Cindré et Trézel (1634). — Vente semblable consentie par Abel d'Obeil, frère dudit François, et revente desdits héritages, cens et devoirs par ledit de La Roque à noble Gilbert de Chazerat, géographe du Roi (1633). — Vente, par Claude de La Guiche et Suzanne de Longaunay, sa femme, à Jacques Borne, de « tout le poisson qui se

doigt pescher la presante année dans les terres de Saint-Geran, Jalligny et la Palisse », à raison de cinquante livres le cent « de l'eschantillon de 12 pouces », et de vingt-sept livres le cent au-dessous de douze pouces jusqu'à huit. « Les brochets passeront pour carpes », et les vendeurs seront tenus de fournir des charrois et tonneaux pour conduire ledit poisson jusqu'à la rivière d'Allier (21 déc. 1639). — Lettre de M. de Saint-Geran « à Monsieur de Chavigny, conseiller et secrétaire d'État. — Monsieur, estant vostre très humble serviteur au point où je suis, j'ay creu que vous aurés agreable que je m'adresse à vous pour vous demander des nouvelles de la santé du Roy et s'il passera par ses quartiers; et s'il y vient, me faire l'honneur de me faire savoir ce que j'auray à faire à son passage; et s'il n'y vient pas, sy je debvray aller à Roanné le trouver pour recevoir ses commandemens... A S^t-Geran, ce 7^e juillet 1642 ». — État des devoirs provenant des d'Obeil, vendus par M. de Chazerat à M. de Saint-Geran. « Inventaire des papiers, contracts, tiltres et enseignemens des cens, devoirs... deus au s^r de Chazerat, à cause des d'Obeil, lesquelz... ont esté cedés... à monseigneur de Saint-Geran, gouverneur de Bourbonnois » (1642). — Échange d'immeubles entre M. de Saint-Geran et Godefroy Gascon, « prevost de feu monseigneur le mareschal et segretaire » dud. s^r de Saint-Geran (23 sept. 1642). — Etc.

E. 194. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1645-1657. — PALISSE (LA) : Vente, par Louis de Chabannes et Gabriel de Chabannes, son frère, à Catherine de Gesbert, pour le prix de vingt-neuf mille livres, de tous les droits qui leur appartiennent par le décès de Gilberte de Bourbon, femme de Joachim de Chabannes, et par l'entrée en religion de Marie, Hélène et Jeanne de Chabannes, professes aux couvents de S^t-Marie et de S^t-Ursule de Moulins (27 mars 1645). — Bail du greffe de Droiturier, passé pour le prix annuel de cinq livres, au profit de Jacques Mareschal. — Certificat de bonne gestion octroyé par les sieur et dame de Saint-Geran à David Le Devin, sieur du Vallon, leur maître d'hôtel. — Bail de la maison seigneuriale « de la Motte-des-Noyers... coucistant en motte, fossés, deux corps de logis..., cours, granges, estableries, escuries, chambres..., prés terres, bois... », passé au profit de Benoit Jumont, pour le prix annuel de quatre cents livres, deux pourceaux de deux à trois ans, une bonne vache

grasse et six moutons de deux ans; et encore deux douzaines de serviettes ouvrées de fillet bastard de quatre pieds de long » (3 nov. 1646). — Bail, pour le prix de sept cents livres, à Claude Giranton, du domaine Moulin (1648). — Ventes, par Claudine Coulasson, veuve de Jean Jolly, de Montéguet, à Claude de La Guiche, pour le prix de cent-vingt-une livres, d'un devoir de cens de trois coupes trois quarts froment, mesure du Donjon, à prendre sur le domaine des Batissons, dans la paroisse de Trézel (1652); — par Claude Papon, notaire royal, demeurant au château de Précords, paroisse de Varennes-sur-Tesche, et autres du nom de Papon, au même, pour le prix de dix-huit cent cinquante livres, du grand pré des Papons, situé dans la paroisse de Lubié (1652); — par François Cheusnier, sieur du Codray et des Sarazins, commandant une brigade de la compagnie des gardes de M. de Saint-Geran, du domaine des Sarazins, situé dans la paroisse de Floré (1653). — Revente dudit domaine, par M. de Saint-Geran à Léon Dupré, écuyer, sieur de la Meignée, gentilhomme ordinaire et servant du Roi (1654). — Vente, par Barthélemy Mareschal, maître de la poste du Bois-Trat, dans la paroisse de S^t-Pierre-Laval, à Antoine Fallaix, cordonnier et valet de chambre du Roi, demeurant à la Palisse, pour le prix de onze mille cinq cents livres et vingt écus d'or d'épingles, du domaine de Montgaillard (1654). — Contrat, entre Claude de La Guiche, gouverneur du Bourbonnais, comte de la Palisse, et dame Suzanne de Longaunay, sa femme, d'une part, et Blaise Bouchaix, administrateur spirituel des religieuses hospitalières de Saint-Augustin de la ville de Clermont, d'autre part, portant que lesdits seigneur et dame de la Palisse, exécutant la pieuse intention qu'ils ont eue dès longtemps de fonder un hôpital dans leur dite ville, « pour le soulagement des malades de l'un et de l'autre sexe et instruction des pauvres filles », ont fondé, en ladite ville de la Palisse, un hôpital administré par lesdites religieuses hospitalières, sous l'autorité, direction, juridiction et visite de l'évêque de Clermont. Suit le détail des biens et sommes donnés pour ladite fondation et le règlement de l'hôpital (1656). — Bail de la terre et seigneuries de la Palisse, passé au profit de Pierre Billaud, pour le prix annuel de sept mille livres (1656). — Vente, par Léon Dupré, écuyer, sieur de la Meignée, chevalier de l'ancien ordre du Roi et gentilhomme servant de S. M., à Claude de La Guiche, pour le prix total de huit cent soixante livres tournois, du pré Jarrot, situé près de la ville de la

Palisse, d'un jardin, d'un verger et d'une chenevière situés au terroir Jarrot, d'un bois de haute futaie, appelé le bois Cropichot, et de la moitié de la garenne Jarrot (1656). — Consentement donné par les habitants de la Palisse à l'établissement des dames hospitalières de S^t-Augustin dans l'hôpital de la Palisse et à l'attribution auxdites dames de trente-neuf quartes de seigle, « lequel blé souloit estre donné par aumosnes publiques audit lieu de la Palisse les dimanches de Pentecostes et de S^{ts}-Trinité (29 déc. 1656). — Échange d'immeubles entre le seigneur de la Palisse et les dames hospitalières, d'une part, et Marc Jaspard, marchand boucher (1657). — Etc.

E. 195. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier.

1657-1675. — PALISSE (LA) : Échanges, entre Claude de La Guiche, seigneur de la Palisse, et Félix Gay, marchand, d'un pré situé en la prairie dudit seigneur, appelée de Lachapt, contre un autre pré (1657); — entre le même et François de Larroque, maître du logis de l'Écu de France, d'un autre pré situé dans la prairie de Lachapt, contre un « pâtural » situé au terroir du Gourd (1657). — Bail passé par David Le Devin, enseigne de la compagnie des gardes de M. de Saint-Geran, comme ayant procuration dudit seigneur, à Gilbert Dravel, pour le prix de sept cents livres, une vache grasse, cinq moutons, deux douzaines de serviettes de fil bâtard et deux pourceaux de deux ans, du domaine Vignaud, situé dans la paroisse de S^t-Prix (1657). — Bail du domaine des Bourbes, pour le prix de trois cents livres (1662). — Fondation, par Suzanne de Longaunay, dame de S^{te}-Marie-du-Mont, Lalière, veuve de Claude de La Guiche, au profit des religieuses hospitalières de la Palisse, de divers services moyennant la rente annuelle de soixante-cinq livres tournois (1663). — Prix fait passé entre madame de la Palisse et Jean Bœuf, maître charpentier, pour la charpente de l'hôpital (1663). — Prix fait pour la construction, au couvent des religieuses hospitalières, d'une salle pour les pauvres, d'une chapelle, d'une sacristie et d'un escalier (1664). — Sentence de l'élection de Moulins condamnant madame de la Palisse à des dommages-intérêts envers les fermiers des aides et les fermiers de la terre de la Palisse, à l'occasion du droit de banvin ou privilège de vendre du vin en détail aux habitants et aux passants pendant le mois d'août (1665). — Procès-verbal de l'état de la halle (1666). — Permission donnée à Antoine Fallaix le jeune, cordon-

nier du Roi, de construire un canal à tenir eau et poissons, le long de sa terre de la Bastisse, moyennant une coupe d'avoine, mesure de la Palisse, de cens annuel (1669). — Bail passé par madame de la Palisse, au profit de Hippolyte Dumont et autres, de la leide et du péage dus à madite dame de la Palisse, « les jours de foire et marchés, et autres jours audit lieu et district de la Palisse, ensemble les pieds des bœufs, vaches et autres bêtes qui se tueront dans la boucherie dud. lieu..., se retenant lad. dame... toutes les langues desdites bêtes », le tout pour le prix de six cent quatorze livres tournois (1669). — Bail des dîmes dépendant de la seigneurie de la Palisse (1669). — Bail des moulins banaux de la Palisse, moyennant la quantité de cent quartes de froment et de deux cents quartes de seigle (1669). — Bail du moulin et maillerie de Rozières, situé dans la paroisse de Lubié, pour la quantité de trente quartes de seigle (1670). — Transaction entre madame de la Palisse et Suzanne d'Aussy, veuve d'Esmé de La Vaux, au sujet de l'étang de Nozières (1671). — Procuracy générale de Bernard de La Guiche, seigneur de Saint-Geran, la Palisse, etc., à Abraham Dufort, sieur du Clost, capitaine de Chaveroy (1671). — État des dîmes de la seigneurie de la Palisse (1672). — Transaction entre madame de la Palisse, Jean-Claude d'Obeil, écuyer, seigneur de Bussolles, Claude Brun et autres, d'une part, et le curé de Bussolles, d'autre part, au sujet de la portion congrue dudit curé (1672). — Etc.

E. 196. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

1676-1700. — PALISSE (LA) : Permission donnée, par Suzanne de Longaunay, dame de la Palisse, aux héritiers de Michel et de François Papon, pour partager le domaine Papon (1677). — Bail du droit de banvin pour le prix de dix louis d'or (1678). — Vente, par Bernard de La Guiche, lieutenant général des armées du Roi, à demoiselle Jeanne Suillet, pour le prix de deux cent cinquante livres et sous l'obligation de cens et devoirs seigneuriaux, du lieu, domaine etènement appelé Chez-Grelière, situé dans la paroisse de Lubié (1682). — Saisie de bois pratiquée à la requête de Bernard de La Guiche contre Jean Duchon et Anne de Lavoux, sa femme, qui, sans autorisation de leur seigneur, avaient vendu et faisaient « dégrader » un bois de haute futaie (1683). — Ordonnances du châtelain de la Palisse, concernant l'échantillonnage des mesures dudit lieu (1691). — Sentence du Grand Conseil rendue entre Bernard de La Guiche et

dom Gabriel Des Places, prieur de Droiturier, et condamnant ledit prieur à rétablir les litres et ceintures funèbres qu'il avait « mal à propos fait effacer, tant au dehors qu'au dedans de l'église paroissiale de Droiturier » (1692). — Procédures entre les fermiers de la seigneurie de la Palisse et Léonard de La Voûte, marchand dudit lieu, au sujet du droit de leyde (1698). — Bail des dimes dépendant de la seigneurie de la Palisse, passé par le tuteur de Suzanne et de Madeleine de La Guiche, filles de défunt Bernard de La Guiche, à Charles Darbout, marchand, pour la quantité de trois cent cinquante quarts de seigle (1697). — Etc.

E. 197. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1683-1736. — PALISSE (LA) : Intrage d'un bois ou broussailles appelé Boussédé, situé dans la paroisse de Floré, donné à nouveau cens par Bernard de La Guiche, seigneur de la Palisse, à Gaspard de Rochefort, fermier du Vergier, et à Claude Faverot, châtelain de Cindré et de la Motte-Valière (1683). — Vente, par Gilberte Terret à Gilles Brunet d'Évry, seigneur de la Palisse, Droiturier, S^t-Prix, Châtel-Montagne, Arfeuilles, Montmorillon, etc., d'une place sous la halle de la Palisse (1719). — Institution, par M. Brunet d'Évry, d'un prix annuel de tir à la Palisse; règlement donné à ce sujet et procès-verbal du prix de l'année 1719. — Interrogatoire de Pierre Manivers, tailleur, détenteur de titres appartenant au seigneur de la Palisse (1719). — Vente, par Pierre Duchon, huissier à la Palisse, et Geneviève Saulnier, à M. d'Évry, pour le prix de trois mille livres, des domaines des Duret et Poissible, situés dans la paroisse de Lubié (1719). — Adjudication à M. d'Évry de la succession vacante de Guillaume Sauvagnat (27 mai 1720). — Vente, par Bernard Duchon, procureur au bailliage de la Palisse, à M. d'Évry, pour le prix de trente-six livres, de trois coupées de terre situées dans la paroisse de Lubié (1720). — Lettres d'état accordant au sieur Brunet d'Évry, maître des requêtes et intendant de justice, police et finance en la généralité de Lyon, une « sur-séance » de six mois pour tous ses procès (1720). — Sentence des requêtes du palais contre les propriétaires du domaine des Babots, à Droiturier, au sujet des cens (1721). — Procès-verbal des perquisitions faites chez Louis et Paul Perreul, père et fils, pour y découvrir des papiers concernant la seigneurie de la Palisse (1721). — Reconnaissance de cens, par Gilbert Maréchal, marchand de la Palisse, et Jeanne Barrois,

sa femme, envers M. d'Évry, pour de nombreux immeubles (1721). — Vente, par François Griffet et Suzanne Quesson, sa mère, à François Lefebvre, fermier de Précords, pour le prix de deux mille sept cent soixante-six livres, du domaine de Vesset (1710-1736). — Etc.

E. 198. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1723-1725. — PALISSE (LA) : Sentence du lieutenant général de la chambre du domaine de Bourbonnais, pour M. Brunet d'Évry contre les sieur et damoiselle Neveu, seigneurs de Glené, au sujet de l'opposition faite par ces derniers à la réception de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de la Palisse présenté par ledit sieur d'Évry (1725). — Sentence des requêtes du palais contre François Souchet et autres, laboureurs de S^t-Prix, au sujet de cens sur le village des Reures (1725). — Transaction entre M. d'Évry et Charles-Claude Dufort, curé de Varennes-sur-Tesche, au sujet de plusieurs noales appartenant audit curé (1725). — Etc.

E. 199. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1723-1725. — PALISSE (LA) : Sentence du Parlement rendue à la requête de M. Brunet d'Évry contre les Célestins de Vichy et condamnant ceux-ci à une amende de douze livres et à faire procéder à l'arpelement des tènements des Arcis et des Cortet, alors en bois (5 janv. 1725). — Transaction entre M. Brunet d'Évry et R. P. Antoine Boucrot, procureur des Célestins de Vichy, portant que certains bois que ces derniers disaient être de leur directe comme dépendant du tènement Cortet, sont en entier situés dans le tènement des Arcis et font partie de la directe du seigneur d'Évry. Ratification de ladite transaction par les PP. Amable Veyrant, Basile de Damas, Antoine Colombeau, Jean Regnaud de La Galetière et Jacques Barsse, composant la communauté du couvent des Célestins de Vichy (12 juil. 1725). — Sentence du sénéchal de Bourbonnais portant que les bois faisant l'objet des contestations entre ledit sieur d'Évry et les Célestins de Vichy « font leur assiette dans l'estendue d'un tènement appelé le tènement des Arcis..., que ledit tènement est distinct et séparé des héritages sur lesquels les religieux Célestins de Vichy ont leur hypothèque, » etc. (6 sept. 1723).

E. 200. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1523-1725. — PALISSE (LA) : Reconnaissance par Claude « de Rondepiarre », dit Grenier, marchand de « Saint-Priest-lès-la Palisse », au profit de Claude de Chantelot, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de la Chèze, Beauvoir et Chantelot, de quinze sols quatre deniers, six quartons de seigle, huit quartons d'avoine, mesure de Châtelus, et une geline et demie de cens assis sur le tènement de Danicières, situé dans ladite paroisse de Saint-Priest (10 avr. 1571). — Vente, par Jean de Chantelot, comte de Saint-Jean de Lyon et fils de Claude de Chantelot, à M^e Lionnet Dugué, procureur d'office en la châtellenie de la Palisse, pour le prix de vingt-deux écus sol, de la susdite rente (25 nov. 1599). — Titres concernant les cens dus aux sieurs Dupré sur des maisons situées au faubourg de la Palisse (1523-1611). — Reconnaissance, par Jacques Ray, de Lubié, au profit de noble Guichard Renaud, seigneur de « Chandien », de « quatre sols six deniers tournois de tailhe au moys d'aoust, qui poinct ne double ne tierce, deux raiz d'avoine, mesure Chaveroche, et demy gelline de cens annuel », assis sur le tènement de Jean-Noir, situé dans ladite paroisse de Lubié (13 oct. 1572). — Reconnaissance semblable, au profit du même, par Claude Chou, pour le tènement de Chou, situé dans la même paroisse (13 oct. 1572). — Vente, par Blaise « Regnaud », sieur de Chandian, à Léon Dupré, gendarme de la compagnie du Roi, pour le prix de quarante-une livres cinq sols, de cens lui appartenant sur le tènement de Jean-Noir (22 mai 1668). — Vente, par Antoine d'Obeilh, sieur de Bussolles et de Montjournal, à Antoine Dereure et autres, pour le prix de soixante livres, de trois sols de rente dus par les Beaulieu de Saint-Priest (15 oct. 1633). — Revente dudit cens, pour le prix de quatre-vingt-huit livres tournois, par Michel Dereure et autres, à Léon Dupré, sieur de Lavergne, chevalier de l'ancien ordre du Roi (2 oct. 1666). — Etc.

E. 201. (Liasse.) — 1 registre in-4°, parchemin, de 77 feuillets ; 4 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1725-1730. — PALISSE (LA) : Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais pour Gilles Brunet d'Évry, marquis de la Palisse, contre François Mercier, bourgeois de la Palisse, au sujet de charrois dus par ce dernier à cause de son domaine de Lubié (19 janv.

1725). — Autre sentence rendue entre les mêmes parties au sujet de l'opposition formée par ledit Mercier à la réception de l'aveu et dénombrement fourni par M. d'Évry (12 mars 1725). — Sentence des requêtes du palais contre ledit Mercier, au sujet des dimes de Charnage. — Arrêt du Parlement relatif aux mêmes objets (30 juil. 1726). — Transaction entre M. d'Évry et ledit Mercier et Agnès Rambost, sa femme (1726). — Autre transaction entre M. d'Évry, le curé de la Palisse et le sieur Mercier (1726). — Certificat du curé de la Palisse, portant « que l'usage présent de passer en procession, avec le Très Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu, par les allées et dans les cours du château du seigneur de la Palisse, n'a commencé que du tems de dame, madame Susanne de Longaunay, veuve et douairière de messire Claude de La Guiche, seigneur de la Palisse, gouverneur du Bourbonnois et à la prière et requisition de ladite dame, pour satisfaire sa dévotion... en sorte que cet usage ne sauroit prescrire... n'ayant été continué que dans la même vue d'obliger, faire plaisir et honneur et satisfaire la piété des seigneurs... » (9 août 1728). — Etc.

E. 202. (Liasse.) — 1 cahier in-f° de 36 feuillets, papier.

1719-1723. — PALISSE (LA) : « Ce sont les foy et hommages, aveus et dénombremens rendus et donnés à puissant seigneur messire Gilles Brunet d'Évry, chevalier..., intendant de justice, police et finance en la généralité de Bourbonnois, seigneur de la Palisse, St-Prix, Droiturier, Arfeuilles, St-Clément, Nizerolles et autres lieux, premier baron du Bourbonnois, de Châtel-Montagne et Montmorillon... à cause de sa seigneurie et château de la Palisse », par d^{lle} Françoise Archambaud, veuve d'Étienne André, seigneur de Saint-André et capitaine du château de la Palisse. Ladite d^{lle} « s'est transportée au château... de la Palisse... où estant et au-devant de la principale porte dudit château, ayant ladite damoiselle Archambaud frappé à la porte, est à l'instant survenu François Porte, serviteur dudit seigneur d'Évry. Ladite damoiselle ayant demandé... si ledit seigneur d'Évry estoit en son château ou autre personne pour luy ayant charge de recevoir les vassaux en foy et hommage, ledit Porte luy a dit que ledit seigneur son maître n'y estoit pas, mais que M^{re} Jacques Gueniot, conseiller du Roy, receveur aux greniers à sel de Marcigny et Semeur-en-Brionnois, y estoit, qui avoit charge pour ledit seigneur son maître de recevoir les vassaux

en foy et hommage, et qu'il l'alloit avertir; ce qui ayant esté fait, ledit sieur Gueniot seroit aussitost comparu, qui auroit exhibé la procuration générale qu'il avoit dud. seigneur d'Évry..., et ladite damoiselle de Saint-André, s'estant mise en devoir de vassalle, ayant fait une humble révérence, a dit qu'elle faisoit et portoit la foy et hommage audit seigneur d'Évry qu'elle esloit tenue audit nom luy faire et porter à cause de son fief du Coin, situé en la justice haute, moyenne et basse dudit seigneur, relevant en plein fief, foy et hommage dud. seigneur d'Évry à cause de son château de la Palisse; lequel fief du Coin appartient à lad. d^{lle} de Saint-André par le moyen de l'acquisition faite par Jean Duguet, sieur des Graviers, du seigneur de Saint-Didier Godinière, par contrat... du 20 mars 1657... Ledit sieur Gueniot, audit nom, a receu et reçoit laditte damoiselle Archambaut, audit nom, à la charge de bailler son aveu et dénombrement suivant et dans le temps de la coutume, et de payer les droits audit seigneur, si aucuns sont deubs » (25 mai 1719). — Dénombrement fourni le même jour par ladite d^{lle} de Saint-André. — Hommage rendu par Michel Parent et Gilbert Allaix, laboureurs à Billezois, pour leur fief de Maudinière (26 mai). — Dénombrement dudit fief mentionnant le dénombrement donné, en 1426, à Jean de Tognes, seigneur de la Motte-des-Noyers, par Louis Obeil, Duret Vignal et Simon Chambon. — Hommages rendus et dénombremens donnés par Claude Berger et autres pour le fief de Joncheray et de la Prambournière (20 juil.); — par Gilbert Mareschal, marchand à la Palisse, pour son domaine appelé Le Train (6 oct.); — par Charles Jallaix, laboureur de S^t-Prix, et Laurent Bouret, pour le fief des Ballonniers (20 avr. 1721); — par François Dufort, sieur de la Motte-de-Joux, avocat en Parlement, pour son fief de Modinière (18 sept. 1722); — par Louis Blanchard, marchand de la Palisse, et Gilbert Bouvard, laboureur de Lubié, pour le fief de Sauldois (19 avr. 1723); — par Jean et Gilbert de La Bourbe, laboureurs, pour le fief de Gerban. Lesdits de La Bourbe, « s'étant mis à genoux en face de la grand porte, teste nue, ont baizé le verrouil d'icelle et ont promis audit seigneur de garder et observer les chapitres de fidélité, tant anciens que nouveaux, et à cet effet de n'assister à aucune entreprise par laquelle ledit seigneur d'Évry puisse recevoir damage ny danger en sa personne et en ses biens, de n'y contribuer n'y donner aide directement, ny souffrir qu'en leur présence il se conspire aucune chose contre luy et ses intérêts;

que s'ils apprennent aucune conspiration contre ledit seigneur qui puisse lui faire tort en son honneur ou en ses biens et aux siens, ils luy donneront promptement avis; quand (qu'en) juste querelle et occasion où ledit seigneur aura intérêts, ils l'assisteront contre les entrepreneurs desdites querelles, et au contraire luy prometteront fidélité et sûreté en sa personne... » (20 nov. 1723). — Etc.

E. 203. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1723-1724. — PALISSE (LA) : Procès-verbal de publication à l'issue des messes paroissiales de Lubié et de S^t-Prix, de l'aveu et dénombrement fourni au Roi par M. Brunet d'Évry le 6 août 1723. — Procès-verbal de la visite faite par Julien Berger, lieutenant général enquêteur et commissaire examinateur en la sénéchaussée de Bourbonnais, du château de la Palisse et des terres et seigneuries dont M. Gilles Brunet d'Évry demandait la réunion sous le titre de marquisat. Le château « est des plus magnifiques et des plus considérables de la province, composé de différents corps de bâtimens, l'un appelé château vieux, autour duquel sont différentes tours, salle d'armes et différentes chambres de logement; l'autre appelé château neuf, bâti à la moderne, couvert d'ardoise, superbement orné par les appartemens du dedans, et enrichissement de figures, armes, girouettes et autres ornemens au dehors, fait bâtir par Jacques de Chabannes, maréchal de France, et dame Anne de Melun, son épouse; à costé duquel est une chapelle magnifique par sa grandeur, la richesse de ses ornemens, dans laquelle sont les tombeaux et mazzollée de Jacques de Chabannes, grand maistre de France, de Anne de Levy, son espouse, d'autre Jacques de Chabannes et Anne de Melun, en marbre si artistement travaillé que les étrangers et les passans viennent les voir par curiosité... » Ledit château est accompagné de « cours, jardins, parterre, pavillon, fontaine en marbre et jets d'eau; grandes et belles écuries couvertes d'ardoise, belle maison particulière » et autres dépendances, « le tout assis sur une grande élévation au-dessus de la ville de la Palisse... laquelle ville est composée de plus de trois cents feux; dans laquelle ville il y a une église particulière dédiée à la Vierge, qui est une aide de l'église paroissiale de Lubier..., un couvent de religieuses Augustines et un hôpital...; une autre chapelle, appelée la chapelle Saint-Jean... » De ce château relèvent plusieurs arrière-fiefs et y sont attachés les

droits de guet et garde, de blairie, de banalité des fours, de banvin pendant le mois d'août. Il est dû vingt cinq sols pour chaque ban de boucher, « avec les langues et pieds de chacune beste amaille, le droit de layde et de componage sur tous les grains qui se vendent aux marchés qui se tiennent tous les mardis et vendredys de chacune semaine et aux huit foires anciennement établies... » Le commissaire enquêteur visite l'auditoire où se tiennent les audiences, « la halle établie dans le milieu de ladite ville, spacieuse, bien entretenue et garnie de bancs pour les marchands... les moulins bannaux et mailerie » ; il constate que les fours banaux n'existent plus depuis que les habitants ont racheté cette banalité en payant un droit annuel de cinq sols par feu (22 mai 1724). — Enquête de *commodo et incommodo* relative à la réunion des terres de Montmorillon, Saint-Clément-les-Bouchaines et la Presle. Furent entendus : Gilbert de La Mousse, demeurant à St-Pierre-Laval ; Claude de Chantelot, seigneur de la Chaise et du petit Beaupoirier, demeurant au château de la Chaise, paroisse du Breuil ; Claude de Jas de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Geran-le-Puy et Urfé ; Gaspard Faure, chevalier de Saint-Louis, commissaire provincial d'artillerie, demeurant à Châtel-Montagne ; Antoine Lebrun, sculpteur à la Palisse ; Jacques Cocq, curé de St-Prix ; Jean Bletterie, curé de Bussolles ; Jean Demontillet, curé de Barraix ; etc. (23 mai 1724). — Déclaration des officiers de l'élection de Moulins et du s^r Massé, premier commis à la recette générale des domaines et bois, portant que la réunion des terres et justices mentionnées ci-dessus ne sera en rien préjudiciable aux intérêts du Roi et que la création à la Palisse de quatre nouvelles foires procurera l'augmentation de la forme des aides (4 nov. 1724). — Etc.

E. 204. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1731. — PALISSE (LA) : Déclaration de François Daguesseau, chancelier de France, portant que François-Antoine de Chabannes, major du régiment des Gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, a fait en ses mains l'hommage qu'il devait au Roi pour la terre et seigneurie de la Palisse (17 sept. 1731). — Mandement du Roi aux gens de sa Chambre des Comptes de tenir ledit hommage pour valable, et attache des gens de ladite Chambre enjoignant au lieutenant général en la chambre du domaine de Bourbonnais de lever toute saisie qui aurait pu être

praiquée sur ladite seigneurie de la Palisse pour défaut d'hommage (1731).

E. 205. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1725-1753. — PALISSE (LA) : Procédures relatives à la succession de dame Marie-Claude Cabouet de Beauvais, épouse de François-Antoine de Chabannes. — Copies de lettres écrites à M. le comte de Chabannes, par M. Fontaine (8 janv. 1727) ; — par l'évêque d'Agen, de la part du garde des sceaux, l'engageant à s'en rapporter à celui-ci pour le règlement de ses affaires avec M^{me} de Chabannes, sous peine de voir les choses portées à la connaissance du Roi, du cardinal et de M. de Grammont (1733) ; — par l'évêque de Nevers, le félicitant de sa bonne intelligence avec M^{me} de Chabannes (18 mars 1736) ; — par M^{me} de Chabannes. « Je vous demande, écrit-elle, bien sincèrement pardon des torts que je peux avoir avec vous. Tout ce qui me fâche c'est que ma vie ne sera pas assez longue pour les réparer... (20 avr. 1744) Je vous conjure, les larmes aux yeux, d'oublier le passé et de me pardonner mes torts... (28 avr. 1744). — État des dettes de M^{me} de Chabannes, ci-devant M^{me} l'Ormesson, contractées pendant son veuvage. — État des gages que M^{me} d'Ormesson devait à ses domestiques pendant son veuvage et que le comte de Chabannes a acquittés (5807 livres). — Certificat de la d^{me} de Boneuil, femme de chambre de M^{me} d'Ormesson, portant que celle-ci avait vendu ses diamans longtemps avant son mariage avec M. de Chabannes (1749). — Arrêt du Conseil d'État accordant à M^{me} de Chabannes un délai d'un an pour satisfaire ses créanciers (1725). — Articles préliminaires convenus entre le comte de Chabannes et sa femme, au sujet de leur séparation. — Partage du linge entre M. de Chabannes et sa femme (1734). — État de ce qui s'est trouvé tant dans le garde-meuble que dans le grenier de la maison de la rue de l'Université et qui a été transporté à l'hôtel de Mailly, rue du Bac. — Constations entre M. de Chabannes et M. d'Ormesson et la marquise de Rosmadec, enfants issus du premier mariage de M^{me} de Chabannes. — Mémoire pour M. de Chabannes contre ledit s^r d'Ormesson et ladite marquise. — Pièces relatives à la succession de dame Espérance Fontaine, épouse de M. de Mesgrigny et tante de mad. de Chabannes. — Observations sur le contrat de mariage et le testament de ladite dame de Mesgrigny. — Inventaire des meubles du château de la Palisse (28 oct. 1741). — État des

créances acquittées par M. de Chabannes, du 7 oc. 1749 au 21 avr. 1751. — Procédures entre le marquis de Chabannes, officier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi, le s^r d'Ormesson et la marquise de Rosmadec, relatives aux prétentions de ces derniers de faire hypothéquer la terre de la Palisse pour le paiement d'une rente annuelle de cinq mille livres (1752). — État du mobilier de mad. la comtesse de Chabannes. — État général des affaires de mad. la comtesse de Chabannes jusqu'à son décès. — Réponses sommaires à la requête de M. d'Ormesson et de mad. de Rosmadec, présentées au Grand Conseil le 18 août 1753. — Etc.

E. 206. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 8 pièces papier.

1724-1756. — PALISSE (LA) : Défaut pour le marquis de la Palisse contre François Mercier, bourgeois, qui est condamné « à souffrir que dans le temps ordinaire et sur l'usage des lieux, visitez compte soient fait des agneaux et cochons nourris, dans l'étendue de la seigneurie de la Palisse » (17 août 1724). — Vente, par Jacques Berger, bourgeois, demeurant à Bussolles, au comte de Chabannes, pour le prix de quatre cent vingt livres, de deux prés situés dans les prairies de la Prambournier et le Bournier, paroisse de Lubié (1737). — Transaction entre François-Antoine, comte de Chabannes, grand croix de l'ordre de S^t-Louis, maréchal des camps et armées du Roi, et les religieuses Augustines de la Palisse au sujet du compte à rendre par celles-ci de l'administration des biens de l'hôpital dudit lieu de la Palisse (1738). — Ventes, par François Desjardis, garde des chasses et pêches de M^r Hebert, marquis de Châteldon, introducteur des ambassadeurs, à Jean-Jacques Grand, chapelain du château de la Palisse, pour le prix de cent livres, de la moitié d'un étang situé entre les paroisses de Lubié et de S^t-Prix ; — par Bernard Coulon, m^r maréchal, au même et pour le même prix, de l'autre moitié dudit étang (174) ; — par sire Jacques Prost, bourgeois, à Antoine Tixier, marchand de Servilly, pour le prix de deux cents livres, de onze quartelées de terre en bruyères, situées en la paroisse de S^t-Prix et appelées le tènement « de Chanchellier » (1749). — Procès-verbal de la visite faite par François Falconnet, bourgeois, Jean Laqueugne, entrepreneur des ouvrages du Roi et architecte, Pierre Porte, menuisier, et autres, conformément à une sentence des requêtes du palais à Paris, rendue entre M^r Jean de Chabannes, chevalier,

seigneur de Pionsat, marquis de Chabannes et la Palisse, comte d'Apchon, brigadier des armées du Roi et sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires de S. M., héritier sous bénéfice d'inventaire de François-Antoine, comte de Chabannes, et dame Marie-Félicité Duplessis-Châtillon, veuve dudit comte, du château neuf et du vieux château de la Palisse, de la chapelle, des moulins, domaines, étangs et bois et autres dépendances de la seigneurie dudit la Palisse (3 nov. 1755). — Vente, par Philippe Papon, sieur de la Meigné, au marquis de Chabannes, pour le prix de trois cents livres, du pré et garenne Jarrot, situés dans la paroisse de Lubié (1756). — Etc.

E. 207. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1738-1741. — PALISSE (LA) : Procédures entre Joseph Cisterne, curé de la Palisse, d'une part, les habitants dudit lieu, M. de Chabannes, intervenant, et M. La Poix de Fréminville, bailli dudit la Palisse, d'autre part, au sujet des dîmes des noales et de diffamations articulées contre ledit Cisterne par le sieur de Fréminville. — Fragment d'un mémoire relatant les obligations du curé envers le seigneur. — « Mémoire au sujet des difficultés qui sont entre M. le comte de Chabannes et M. le curé de la Palice. » — Mémoire des dépenses faites par le curé, de la Palisse, pour le compte de la fabrique, dont il réclame le remboursement par les habitants. — Lettres dudit curé à M. de Chabannes. Dans l'une de ces lettres, datée du 12 mars 1738, il le félicite de « la grâce que le Roy vient » de lui faire en le « nommant maréchal de camp de ses armées. » — Mémoire dudit curé contre le sieur de Fréminville, en réponse aux calomnies répandues contre lui. On l'accusait « de se faire donner abusivement, par tous les communians de la paroisse, un sol pour chaque habitant, et d'exiger ce droit simoniaque avec autant de rigueur des pauvres comme des riches ; d'avoir chassé de la sainte table ceux qui ne luy avoient point payé ce tribut » ; d'assujettir « chaque mélayer de sa paroisse à voler dans les bois de leurs maîtres pour luy en amener trois voies, sans quoy il leur refuse le sacrement à Pasques, mesme dans les maladies les plus dangereuses ; de faire inhumer par son sacristain, homme laïc, sans sa présence ny celle de son vicaire, les pauvres habitans qui n'ont pas de quoy payer leur enterrement » ; etc., etc.

E. 208. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1734-1739. — PALISSE (LA) : Consultation, sur mémoire produit, de M. Berroyer, avocat à Paris, au sujet de la dime prétendue par M. de Chabannes sur le domaine de Rozière (1734). — Procédure pour M. de Chabannes contre Pierre Mestreau, bourgeois de Jaligny, et d^{lle} Louise Balmont, sa femme (1737). — Extraits d'un terrier de la Palisse, signé Remille et Devaulx, où il est déclaré par plusieurs habitants qu'à Jacques de Chabannes, seigneur de la Palisse, grand maître de France, appartient un pré, appelé la Prault-de-Bournet, et que parmi les dîmes et parcelles « tant des bleds gros et menus, dixmes de vin et aigneaux... » sont compris « 1° : grand dixme de la Palisse... et s'estrousse chacun an audit lieu, au plus offrant et dernier enchérissant... de sept vingts à huit vingts et neuf vingts quartes de bleds, les deux parts soilhe et le tiers avoine... et prend-on de onze gerbes l'une de tout bled, c'est assavoir que le laboureur prend onze gerbes franches et mondit seigneur la douzième, c'est assavoir froment, soilhe, avoine, fèves, pois, tramois, millet, bréchière, lin, chande, réservé les rebes... » La dime du vin, des agneaux, porcs et veaux s'affirme à part ; — 2° : la dime de St-Prix, laquelle « s'estrousse selon les années de six vingts à sept vingts quartes, les deux parts soilhe et le tiers avoine. » — Etc.

E. 209. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1759-1776. — PALISSE (LA) : Ventes, par Philippe Papon, sieur de la Meignée, au marquis de Chabannes, pour le prix de sept cents livres, d'un pré de cinq ceuvres, appelé le pré des Prêtres (1759) ; — par Jacques Berger, demeurant aux Bergers, paroisse de Lubié, au même, pour le prix de quatre cent soixante-seize livres, d'une terre de deux quartelées, appelée la Pièce, et d'autres immeubles (1760) ; — par Gilbert Pradon, receveur de la seigneurie de la Palisse, à Gilbert Girard et Simon Émonnot, pour la somme de six cents vingts livres, de la coupe du tailli de la garenne (1769). — Modération de cens accordée moyennant une indemnité, par le marquis de la Palisse, à M. de Fréminville, pour ses domaines de Meillard et Brun, et à Gilbert Girard, pour ses terres situées dans les paroisses de Lubié et de Bussoles (1774). — Etc.

E. 210. (Cahier.) — In-^{fo}, 38 feuillets, papier.

1790. — PALISSE (LA) : « Dénombrement des dîmes de la Palisse, perceptibles sur différentes paroisses. » 1° La dime du Coin, située en la paroisse de Lubié (f° 1) ; — la dime de la Mothe, dans la même paroisse (f° 3) ; — la grande dime de la Palisse et de Montpailain, dans la même paroisse (f° 4, v°) ; — la dime des Bois-de-Soubranche, dans la paroisse de Varennes-sur-Tèche (f° 17, v°) ; — la grande dime de St-Prix, dans ladite paroisse (f° 18) ; — la dime de Périgny, perceptible dans ladite paroisse (f° 33, v°) ; — etc.

E. 211. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 20 pièces, papier.

1509-1733. — PALISSE (LA) : Extrait collationné sur l'original déposé aux Archives du duché de Bourbonnais du terrier de la châtellenie de Chaveroche, comprenant la reconnaissance de Jacques de Montjournal, écuyer, seigneur du Verger, ayant droit de Hugues de La Fin, pour un étang et un moulin situés au bourg de Chaveroche et pour le moulin « Maulxbief », et une déclaration des principaux habitants dudit Chaveroche, en particulier de Jean de Lingendes, « notaire et praticien en cour laye », portant qu'à madame la duchesse de Bourbonnais appartient, à cause de son château de Chaveroche, « ledit chastol, mothe et foussés » ; que ladite dame « a accoutumé prendre, lever et percevoir par chacun an, sur les manans et habitans dudit lieu et franchise de Chaveroche, à une chacune feste de Toussaint, la somme de soixante sols tournois de bourgeoisie, laquelle somme de soixante sols tournois les habitans ont accoutumé asseoir et imposer sur eulx... Item plus, compette et appartient à madite dame la duchesse le droit de blairie en lad. châtellenie de Chaveroche... » Suivent les limites de la franchise (1509). — Procédures entre Antoine-François de Chabannes, major du régiment des Gardes françaises, et les religieuses du grand couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, au sujet de l'hypothèque consenti au profit desdites dames sur la terre de la Palisse, par M. de Saint-Geran, au moment où il leur céda la seigneurie de Chaveroche (1731-1733). — Etc.

E. 212. (Liasse.) — Cahier in-^{fo}, papier, 115 pages ; 3 pièces, papier.

XVIII^e Siècle. — PALISSE (LA) : « Inventaire des titres, terriers, enseignements et documents de la

terre et seigneurie de la Palice, appartenant à puissant seigneur messire Gilles Brunet d'Évry, chevalier, conseiller du Roy en tous ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de justice, police et finances... en la généralité de Moulins, baron de Châtel-Montagne, de Montmorillon, premier baron du Bourbonnois, marquis de la Palice, seigneur d'Arfeuille, les Bouchaines et autres lieux et places, fait le neuf décembre 1726. » — Terriers : de la Motte-des-Noyers, de 1382; — de la seigneurie de la Palisse, de 1408; — de la seigneurie de Roziers, jointe à celle de la Palisse, de 1411; — de la seigneurie de Bourbes, de 1436; — de la seigneurie de Droiturier, unie à la Palisse, de 1492; — de la seigneurie de la Chaize et de Bourbes, de 1552; — de la seigneurie de Trézuble, de 1577; — etc. — Lièves (p. 9). — Comptes de régie, à partir de 1436 (p. 13). — Titres (ou ne mentionnera ici que des titres en déficit) : donation de François de Sarcinel, damoiseau, à Roger de la Palisse de tout ce qu'il pouvait prétendre entre les rivières d'Allier et de Tèche (1230); — reconnaissance de Hugues de La Manche, seigneur de Trezel, envers le seigneur du Greffier, à cause de son château de la Palisse, de huit quartes de seigle et de huit quartes d'avoine assises aux Berengiers, paroisse de Lubié (1367); — échange entre noble Philippe d'Isserpent, seigneur de Servilly, et Guillaume Roy, de Lubié, d'héritages situés à Saint-Prix (1380); — transaction entre messire Louis de Culant, amiral de France, seigneur de la Palisse, et dame Jeanne de Châtillon, sa femme, et les justiciables de ladite seigneurie, au sujet des corvées de la chasse, de la pêche et des moulins banaux (18 déc. 1418); — remise faite par le duc Charles de Bourbon à Jacques de Chabannes, chevalier, seigneur de Charlus, grand maître de France, de la seigneurie et châtellenie de la Palisse, que ledit seigneur de Bourbon avoit nouvellement acquise de Louis de Culant et de Jeanne de Châtillon, pour le prix de six mille écus d'or vieux, de soixante-quatre au marc, et mille écus d'or courants (18 mars 1430 ou 1431); — dénombrement reçu par Jean de Tognes, écuyer, à cause de sa seigneurie de la Motte-des-Noyers (15 avr. 1435); — transaction entre le duc de Bourbon et Jacques de Chabannes, d'une part, et Louis de Beaufort d'Alais, et dame Jeanne de Norisse, sa femme, héritière d'Étienne de Passat et de dame Philippe de Passat, d'autre part, au sujet de la vente de la seigneurie de la Palisse (30 sept. 1441); — vente, par Jean de Tognes et Jeanne de la Palisse, sa femme,

au seigneur de Chabannes, de la haute justice de la Motte-des-Noyers (12 juil. 1446); — vente, par Pierre de Bourbon, audit seigneur, de l'hôtel et domaine de Luchal, situés près de la Palisse (1^{er} nov. 1448); — état ces fondations faites dans la chapelle du château de la Palisse par Jacques de Chabannes et sa femme (oct. 1453); — hommages et dénombremens fournis à Geoffroy de Chabannes, seigneur de la Palisse, par Philibert de Saint-Didier, écuyer, seigneur dudit lieu; — par Hugues et Pierre d'Obeil; — par Jacques et Pierre de Glené, pour des dîmes situées à Aude; — par Pierre de Montjournal pour son château et seigneurie de Montjournal, situés dans la paroisse de Bussolles; — par Louis de Jourdain; — par Arceimbaud de La Motte; — par Hugues de Mariol (1455-1456); — lettres de Charles de Bourbon, établissant trois foires à la Palisse (15 sept. 1446); — bulle de Clixte III transférant dans la chapelle du château de la Palisse les fondations desservies dans deux autres chapelles (1457); — ratification d'une transaction passée entre Geoffroy de Chabannes et les chapelains de la chapelle du château, au sujet des devoirs curiaux de ladite paroisse (14 avr. 1472); — vente, par Hugues de Mariol, écuyer, à Philibert de Saint-Didier, aussi écuyer, de la dime des Devaux, perçue en la paroisse de Lubié (1476); — par noble Jean de La Chapelle, au seigneur de la Palisse, de sa maison et de son domaine de la Prugne, situés dans la paroisse de Périgny (1477); — lettres du Roi confirmant l'établissement de huit foires dans la ville de la Palisse (6 août 1481); — enquête faite par Jean de La Chaize, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, lieutenant général au bailliage de Cusset, et prouvant que le seigneur de la Palisse a droit de faire tenir ses assises au lieu de Montjournal (27 avr. 1487); — vente, par noble René de Mars, seigneur de Châteauroux, à Jean Obeil, de neuf quartons de seigle de cens sur la dime de Charny, paroisse de Bussolles (3 juin 1509); — lettres royaux pour l'établissement du marché du vendredi dans ladite ville de la Palisse (1512); — opposition du seigneur de Châteaumorand à l'établissement du marché du vendredi (16 janv. 1516); — vente faite par Renaud de Bar à messire Antoine de Chabannes, évêque du Puy, seigneur de Glené, de cens, dîmes et autres choses incorporées à la terre de Glené (4 août 1517); — vente, par noble Pierre de La Chaize, lieutenant général au bailliage de Cusset, à Jacques de Chabannes, de la maison de la Motte-aux-Morts (17 sept. 1520); — hommage rendu à Anne de France au nom de Charles de Chabannes (25 fév. 1521, n. s.);

— vente, par les héritiers de Tristan de La Garde au seigneur de Poncenat, de la terre et seigneurie de Droiturier (8 oct. 1525); — vente, par Jean de Lévy-Châteaumorand à Gilbert Pallebost, seigneur de Bernard, de ladite seigneurie de Droiturier (7 mars 1538); — remise de la terre et seigneurie de Droiturier au seigneur de Poncenat (6 juin 1539); — échange de ladite seigneurie fait par Gilbert Pallebost, seigneur de Boucé (13 nov. 1539); — vente de ladite seigneurie, par Jacques de Sarron, seigneur de Poncenat, et Suzanne de Boucé, sa femme, à Jacques Dupré, de la Palisse (29 juin 1586); — dénombrement donné au seigneur de la Palisse par Louis Le Brun, écuyer, seigneur de Saint-Didier, pour son fief de Saint-Didier (25 juil. 1589); — vente, par Jean de Tintry, au seigneur de la Palisse, de la terre et seigneurie de la Motte-des-Noyers (24 nov. 1612); — hommage rendu au seigneur de la Palisse, à cause de sa seigneurie de « Lena », par Mathieu Pelletier et autres (13 juin 1614); — vente de la seigneurie de Droiturier, par Pierre Mareschal, écuyer (22 déc. 1616); — fondation faite par le seigneur de la Palisse d'un couvent de Minimes dans la justice de ladite seigneurie (27 sept. 1625); — consentement des seigneur et dame de la Palisse pour la translation des prieurés de Floré et de Saint-Julien-de-Barras au couvent des Minimes de Moulins (26 sept. 1634). — Hommages et dénombremens fournis par le seigneur de Châteaumorand au seigneur de Jaligny (1388); — par le même au même, pour la seigneurie de Lalière (16 août 1388); — abandon du domaine de la Motte-des-Noyers, par M. de Saint-Geran, aux religieuses de la Palisse, pour demeurer quitte de leur fondation (27 août 1690). — Abandon, par M^{me} de Saint-Geran, à la princesse de Rohan-Soubise, de la terre de la Palisse (15 août 1714); — vente de ladite terre par Madame de Rohan à M. Brunet de Rancy (14 mars 1715); — etc.

E. 213. (Registre.) — Petit in-folio, 998 feuillets de texte et 3 feuillets de table, papier.

1519-1531. — **PIERREFITTE:** Lettres de François I^{er} à Jean de Lévy, chevalier, gentilhomme de la chambre, baron de Châteaumorand, Pierrefitte, Châtelus, Montormontier, Chantemerle et Bournat, pour le renouvellement de ses terriers; lettres d'attache de Jean d'Esbrouilles, seigneur de Poilfou, bailli de Cussel (Blois, 13 déc. 1519; — 23 janv. 1520, n. s.). — Procès-verbal établissant les limites de la terre et seigneurie de Pierrefitte (f° 5). — Déclaration des droits

du seigneur de Pierrefitte sur la rivière de Loire et sur les eaux voisines. « Led. chevalier prend en lad. rivière droict de haulte justice, espaves et confiscacions »; il a également le droit de pêche jusqu'au bec de Loddes (f° 8 et suiv.). — Droits de justice. « Pour icelle exercer et adminystrer, a chastelin, procureur, greffier et sergens, et y peult tenir et lever orches patibulaires à quatre pilliers » (f° 16). — « Limites et confinacions de la maison forte dud. lieu de Pierrefitte, ensemble de ses prez, terres, vignes, estangs, pescheries, boys, buyssons... ensemble de ses droictz, devoirs qu'il prent ung chascun an... tant sur les hommes que sur les foyres, ialies et marchés dud. lieu » (f° 17). — 1^o, le « chastel, nouthe, fougés, basse-court, coulombier, le tout tenant ensemble, contenant quatre bichetées de terre cu environ » (f° 18). — « A led. seigneur la collacion & donnacion de deux chappelles et vicairies estans ondées en sa chappelle de Pierrefitte... Item, a... semblable collacion et pouvoir de donner une chappelle estant fondée en l'hospital de Pierrefitte. Item, a led. seigneur auctorité et puissance de donner les escolles dud. lieu de Pierrefitte et d'y tenir magister e. gens pour tenir lesd. colles (sic) et pour monter à tous estudians qui y voudront venir... Item, droict de commetre ung hospitalier et maistre de la Maison-Dieu » (f° 25). — « Item... compecte et appartient aud. sgr le ban d'aoust, par lequel... nul quel qu'il soit n'a pouvoir ny puissance de vendre vin en détail en la terre et seigneurie dudict Pierrefitte.. » (f° 26). — Dans l'un des coins de la halle sont les fours « bannyers... et sont tenus tous les subjectz dudict lieu de cuyre audit four et non ailleurs, sur pégne d'asmande de soixante solz, tout le pain qui se fait pour vendre et détailler... tant au bourg dud. Pierrefitte qu'en lad. parroisse. » Ce droit se nomme « froiet de fournaige » (f° 27). — Droits levés sur les drapiers vendant draps de couleur; sur les drapiers vendant draps sans couleur; sur les merciers; sur les « bourliers »; sur les bouchers, avec obligation pour ceux-ci de tuer « en la boucherie dud. lieu » et défense de tuer et de vendre chèvres et boucs dans ladite boucherie. Droits dus par les « cordaniers », les « ferrailhons », les « escuelliers », les verriers, les potiers d'étain, les potiers de terre, les « casliers », les couteliers, les cordiers (ils fournissent les cordes pour les exécutions de la haute justice), les boulangers étrangers, les « huillatiers », les sarniers, les marchands de blés, les « maignans », les « bacholiers », etc. — Reconnaissances de cens

et devoirs dus au seigneur de Pierrefitte, à cause de sa seigneurie de Pierrefitte, par Étienne Buisson, « couryeur » dudit lieu, pour terres situées au finage des Combes (f° 36); — par Benoit Symonin, du village du Chambon, pour terres situées au même lieu (f° 49). — Pierre Robin de Lamoustay reconnaît tenir à la percière et tierce gerbe une pièce de terre située au village du Gaucher (f° 75). — Reconnaissances semblables de Jean Boulard, paroissien dudit Pierrefitte (f° 97, v°); — de Claude Maisondieu, paroissien de Coulanges (f° 136, v°); — de Colas Du Vignaud, en qualité de tuteur de ses enfants, « lequel oultre... a congneu et confessé estre homme justiciable, guetable » (f° 157); — de Martin Chevalier, *alias* Cornu, aussi homme justiciable, guetable et tenant feu et lieu en la totale justice (f° 162, v°); — de Helye Lescourne, paroissien de Pierrefitte (f° 187); — de noble homme « Jehan de Pubras, serviteur et maistre d'ostel du seigneur de Vesvre » (f° 233); — du même, « à présent habitant de Pierrefitte », pour « ung sauveur et gardouer à tenir poisson, situé dedans le ruisseau de Lesiarde, contenant en longueur neuf piedz et en largeur six pieds... avec pouvoir et puissance de prendre l'eau dudit ruisseau pour icelle faire passer par led. sauveur et gardouer, sans autrement occuper l'eau dud. ruisseau qu'elle n'aye son cours » (f° 264, v°); — de Jean Grantinière, maçon, paroissien de Pierrefitte, « homme justiciable couchant et levant... » (f° 297); — de Jean Cornu, notaire à Pierrefitte (f° 333); — de Pierre Pillaud, maréchal à Pierrefitte (f° 472); — d'autre Pierre Pillaud, « sarrusier » au même lieu (f° 478); — de Nizi de Montgon, *alias* Fourestier, du village du Theil (f° 529); — de Ouldroy Joyard, *alias* Lorignault, de Saint-Aignan (f° 566, v°); — d'Heloy Lonjot, paroissien de Pierrefitte (f° 575); — de damoiselle Gabrielle de La Bêche, veuve de M^{re} Antoine Bernard (f° 590); — de Raphaël Gaulmard, aussi de Pierrefitte (f° 673); — de Gabriel Frumental, cordonnier (f° 716); — de « venerables et discretes personnes messires Jaques Guerry et Anthoine Guerry, son nepveur, prebtres et honorable homme Jaques Guerry, clerc, notaire de Bourbonnoys » (f° 730); — de Philippe Gonet, clerc, habitant de Pierrefitte (f° 754); — d'honorable homme Antoine Jugnet, sergent royal à Pierrefitte (f° 763); — d'Antoine Demazilles, paroissien de Monétay-sur-Loire (f° 778); — de Jean Blanc, sergent de la duchesse de Bourbonnais (f° 780); — « de honorable homme Jehan Taignier, clerc, mercier, bourgeois et habitant de Pierrefitte » (f° 784); — de M^{re} Gaspard Daval,

prêtre (f° 789); — de M^{re} Jean Labourier, prêtre (f° 794); — d'honorable homme François Gonlier, bourgeois du Donjon (f° 814); — de Jean de Bard, écuyer, capitaine de Seron et de Pierrefitte (f° 831); — de M^{re} Pierre de Ladouhère (f° 854); — de M^{re} Clément de La Creuze, curé de « Nulgly » (Neuilly-le-Réal), paroissien de Pierrefitte (f° 891); — de M^{re} Martin Balenne, prêtre (f° 907); — de Mathieu Regnault, vicaire de Pierrefitte (f° 913); — d'Antoine Robin, notaire dudit Pierrefitte (f° 915); — de Jean Magrolet, sergent royal (f° 919); — de Jean Penier, bourgeois de Bourbon-Nancy (*sic*) (f° 943); — de Marceault Feulhon, prêtre de Coulanges (f° 978, v°); — de Pierre Roulet, notaire royal (f° 991). — Les déclarations reçues au présent terrier sont signées par Roulet et Delode, notaires.

E. 214. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets de table, 675 feuillets de texte, papier.

1542-1560. — PIERREFITTE : « C'est la table et repertoire du livre et terrier des cens, rentes, tailles et autres debvoirs des terres, seigneuries et chastellenies de Pierrefitte, Coulanges, les Chazaulx, Lachenal et Tannet, appartenant à très reverand père en Dieu monseigneur Antoine de Levis, archevesque et prince d'Ambrung, baron de Chasteaumorand, seigneur dud. Pierrefitte... ». — Lettres de François I^{er} pour le renouvellement du terrier de Pierrefitte. — « Confession faite audit seigneur des droits de son four bannal... », de ses halles, etc. Audit seigneur baron « compecte et appartient le droit de pesche à engins plombés, combres et ramées, en la rivière de Lodde... ensemble tout droit de pesche en quelque engin que ce soit dans les escluses des molins situés sur lad. rivière de Lodde... Et pareillement a ledit seigneur baron droit de pesche ausdictz engins plombés dans toutes les eaues mortes estlaus dans les laiz de la rivière de Loire. » — En la halle se tient « chescun jour le marché et cinq foires en l'année » (f° 19). — Reconnaissances de Jean Pillaud, clerc, et de messire Gilbert Resmond, prêtre (f° 36); — d'honorable femme Michelette, veuve de M^{re} Pierre Boulet, châtelain de Pierrefitte, seigneur des Chevanes (*alias* Gravanches), pour lui et pour Philibert Penyer, charoine de Saint-Ladre d'Autun, et Huguenin Penyer, ses frères, pour une pièce de terre, située devant la Sunière, et d'autres immeubles (f° 366); — de M^{re} François Gontier, châtelain du Donjon (f° 382); — d'Étienne Henry, marchand de Pierrefitte, pour une

maison située sur la place « ordonnée pour vendre bestail ès foyres et marchez dud. Pierrefitte » (fol. 434); — de noble homme Martin de La Tournadière, au nom de Gabrielle de La Besche, sa femme (fol. 459); — de Michelette, veuve de M^{re} Pierre Roulet, lieutenant aux Basses-Marches (fol. 475); — de M^{re} Antoine Guerry, prêtre, pour luy et au nom d'Antoine Guerry, son neveu, pour une maison et ses dépendances, le tout situé au bourg de Pierrefitte, sur le ruisseau de la Merdouse, descendant de la fontaine Gloriette, vers l'étang ayant appartenu à Antoine Myard, écuyer, et que ledit Guerry a démoli (fol. 501); — de noble homme Grand Denizebet, écuyer, et de d^{lle} Madeleine Roy, sa femme (fol. 517); — de « honorable homme et saige maistre Jehan Delaunay, docteur en médecine, demourant en la ville de Molins », pour ses maison, cour, jardin, établetries..., situés « sur la douhe des fossez du chasteau » de Pierrefitte (fol. 546); — de François Fromental, procureur de Pierrefitte (fol. 599); — de Jean de Puybras, habitant dudit Pierrefitte (fol. 58 v°); — d'André et de Martin Sermellin, et autres, paroissiens de Coulanges (fol. 77 v°); — de discrète personne M^{re} Mathieu Regnaud, vicaire de Pierrefitte (fol. 85); — de Cathelin Joyon, tisserand (fol. 90); — de Gabriel de Lixi, paroissien de Pierrefitte (fol. 104); — de Pierre de Beauchamp, pour la maison Maulcolier, située au bourg d'Aval, de Pierrefitte (fol. 195 v°); — de Gaspard Boulard, notaire royal à Pierrefitte, pour une maison située sur le chemin tendant du port de la Bourse à Pierrefitte, et des terres (fol. 201); — de Gilbert Pillaud, serrurier (fol. 250 v°); — d'Étienne de Villeneuve, paroissien de Gilly (fol. 256); — de Jean Tagnier, mercier à Pierrefitte (fol. 267); — de Hugues de Ladouère, sergent royal de la paroisse de Coulanges (fol. 274); — de Jacques Guereau, maréchal (fol. 278); — de M^{re} Martin Baleinne, prêtre, et de Remy Baleinne, de la paroisse de Monétay-sur-Loire (fol. 297 v°); — de Jean et François Champheix, de la paroisse du Pin (fol. 309 v°); — de M^{re} Pierre Babut, prêtre (fol. 311 v°); — de M^{re} Clément de La Creuze, curé de Neuilly-le-Réal (fol. 330 v°); — de Benoît Bizet, sergent de la justice de Pierrefitte (fol. 336); — de Jacques de Bard, capitaine de Seron (fol. 341); — de Louis de Linyères, charpentier (fol. 360 v°); — de noble homme Jean Penyier, écuyer (fol. 599); — de Bertholomier Giraud, clerc, « à présent demourant en la paroisse de Coulanges-les-Masconnoises, bailliage de Chalon » (fol. 623); — de Jacques Jugnat, barbier (fol. 660); — de Marguerite Du Verne, veuve de Jean Potty

(fol. 673); etc. — Les reconnaissances du présent terrier sont signées par Pillaud et Fromental, notaires.

TITRES DE FAMILLE.

E. 215. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1648-1649. — ADVENIER. — Donations mutuelles au dernier survivant par Martin Advenier, écuyer, sieur du « Lix », et Marie Mizier, sa femme, demeurant à Cosne, en Bourbonnais, du quart de tous leurs biens (15 déc. 1648) et, en outre, de l'usufruit viager de tous leurs biens meubles (19 fév. 1649).

E. 216. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1699. — ADVIGNON. — Contrat de mariage de Jean Advignon, charron au village de Morlat, paroisse de Vernusse, avec Françoise Petit (6 nov.).

E. 217. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1505-1621. — ALAMARION. — Procuration passée par Jean Petitde, sieur de Segange, contrôleur au grenier à sel de Moulins, à Jean Alamarion, lui donnant pouvoir de se substituer à lui pour l'exercice de cette charge (6 sept. 1505). — Vente, par Claude Mangin, praticien, Claude Joly et autres, demeurant à Bresnay et à Besson, à Jacques Alamarion, marchand-voiturier par eau, demeurant au faubourg d'Allier, à Moulins, de 12 coupées de terre, au terroir des Bruyères, paroisse de Bresnay, moyennant 12 l. t. (15 nov. 1616). — Vente, au même, par Denis et Nicolas Patissier, laboureurs de Besson, demeurant à Chemilly, du tiers d'un pré, moyennant 32 l. t. (1621).

E. 218. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 1 imprimé.

Vers 1715-1759. — ALAROSE. — Mémoire consultatif d'avocats, pour Diane-Dorothée de Vinsac, femme de Gilbert Alarose, procureur du Roi en la Chambre du domaine de Bourbonnais, contre Claude d'Albon, comte de Brioude, et Claude d'Aphon, veuve de Balthazar d'Albon, au sujet de la coupe de 33 baliveaux dans la forêt d'Abrest (vers 1715). — Enquête de *commodo et incommodo* relative à l'établissement d'une forge dans sa seigneurie de Beauregard, paroisse du Veudre, projeté par Gilbert Alarose de la Bresne, trésorier de France à Moulins :

ordonnance du grand-maitre des eaux et forêts de France « au département de Poitou, Aunis..., Bourbonnois... », commettant Pierre Legros, maître particulier en la maîtrise de Moulins, pour procéder à ladite enquête (2 mars 1759); — dépositions favorables de Jacques Subert, syndic du Veurdre, d'Antoine Popelut, syndic d'Augy; etc.

E. 219. (Liasse.) — 1 cahier de 42 feuillets, papier.

1609. — ALÈGRE. — Dénombrement de la seigneurie de Beauvoir-le-Loup, paroisse d'Échassières, donné au bureau des finances de Moulins par François d'Alègre, chevalier, gentilhomme de la Chambre du Roi, seigneur de Beauvoir (25-29 sept.).

E. 220. (Registre.) — In-4°, 375 feuillets, papier.

1631-1632. — ALEXANDRE. — Inventaire après décès des « biens, meubles, titres, papiers et enseignementz » d'Antoine Alexandre, écuyer, sieur de Beausson et Blanzat, trésorier de France à Moulins, ledit inventaire fait à la réquisition de Marie Jehannot, veuve du défunt, tutrice de leur fils, Gilbert-Nicolas Alexandre. — Inventaire du mobilier de sa maison de Montluçon (3-4 sept. 1631) : « ... avons trouvé deulx chandelliers d'argen, ung bassin d'argen, deulx sallières d'argen, deulx vinaigriers d'argen ... », etc., toute l'argenterie estimée 548 l. 6 s. (fol. 16). — Inventaire des meubles, cheptels de bestiaux et récoltes garnissant sa seigneurie de Blanzat (5 sept. 1631) : « mesterie du bout du pont de Saint-Pierre de Montluçon » (fol. 56); « maison et seigneurie de Blanzat » (fol. 62); métairie située au village des Buissonnets, paroisse de Saint-Victor (fol. 75). — Autre, pour la seigneurie de Beausson (15-16 sept. 1631) : seigneurie de Beausson (fol. 82 v°); domaine Calimaud (fol. 113); domaine appelé le Moulin (fol. 117); domaine de la Forêtille (fol. 122 v°); autre domaine au village de la Forêt, paroisse de Terjat (fol. 129); domaine de Ranciat (fol. 133 v°); domaine de Villenette (fol. 139); domaine de Charbonnière (fol. 144); village de la Bussière (fol. 148). — Inventaire des papiers de la maison de Montluçon (18 nov.-10 déc. 1631; — fol. 150-356) : provisions de l'office de trésorier de France à Moulins, au profit de Claude « Delaulme » (22 sept. 1627); — « quittance de finance dudict office de la somme de quarante six mil trois cens quatre livres » (23 sept.); — démission dudict Delaulme au profit du sieur de Beausson

(13 déc.); — réception du nouveau trésorier par devant le garde des sceaux (28 mars 1628) et à la Chambre des comptes (5 avr.); — « dispence en parchemin de Sa Sainteté pour le mariage dudict defunct » (1622); — nombreux contrats ou obligations passés au profit du sieur Alexandre; — « plus un grand livre de terrier en parchemin contenant quarante-neuf feuillets escriptz de soixante-une reconnoissances ... , icelluy terrier fait au profit de maistre Claude Brandon, chevalier, à cause de sa seigneurie du Fresigneaud » (1629); — autre terrier en papier de la même seigneurie, au profit du sieur Alexandre, comme ayant-droit de Claude Brandon; — décret de la sénéchaussée de Bourbonnais adjugeant la seigneurie de Beausson à Antoine Alexandre, pour 20.500 l. (28 nov. 1617); — 2^e terriers de ladite seigneurie (1542 et 1613); — contrat de mariage du défunt avec Marie Jehannot (23 janv. 1624); — vente, par le même, à Jean Deschamps, de l'office de lieutenant général civil et criminel de la châtellenie de Montluçon, pour 22.000 l. (26 oct. 1627); — autre, par le même et Claude Alexandre, chanoine, à Jean Charreton, de l'office de contrôleur au grenier à sel de Montluçon, pour 6.000 l. (15 sept. 1627); — autre, par les mêmes, à Pierre Manceaud, de l'office de contrôleur triennal, moyennant 5.000 l. (14 sept. 1627); — adjudication par décret, au profit du défunt sieur de Beausson, du domaine de la Forêtille, pour 1.900 l. (3 juil. 1624); — « plus, ung grand papier journal dud. defunct ... commencent : C'est mon non papier journal ... ; et ensuite il y a la généalogie dudict defunct ... , plus, cinq feuillets ... portant l'âge de ses enfans et aultres ... »; — « plus trois sacqz concernant le procès meheu entre ledict defunct ... contre noble Anthoine Jehannot et les consuls et habitans de ceste ville de Montluçon jointz avecq luy touchant l'exemption des tailhes dudict sieur Alexandre ... », etc.; (l'inventaire des titres comprend 440 cotes). — Inventaire de la bibliothèque du défunt (10 déc. 1631) : « Des euvres morales de Plustarque, ... les heures de Jehan Bacquet, advocat ... », etc.

E. 221. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1775-1778. — ALEXELINE. — Acquisitions par André Alexeline, tuilier à la tuilerie de Menat, paroisse de Neuf-Église, de diverses terres sises au terrier de Châtelus, paroisse de Servant, en la justice de Beauvoir.

E. 222. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1692. — ALLÈGRE. — Sentence du bailliage de Saint-Désiré, au profit de Jean d'Allègre, chevalier, seigneur-baron de Saint-Désiré, comte de la Crête, Chauvière, Nassigny, Vaux, etc., contre Silvain de Lavault, sieur de la Loge, en matière d'usurpation de diverses terres et de paiement d'arrérages de cens (14 fév.).

E. 223. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1634. — ALLIER. — Reconnaissances de cens dus à la commanderie de la Marche et du Mayet par Jean de Beaulmont, châtelain d'École, et Jean Allier, procureur d'office de Jenzat, pour des terres sises au terroir de « Chansaille » (24 nov.).

E. 224. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1710. — ALLIX. — Quittance de 14 l. pour François Allix, « pour le droit de marc d'or de la première provision de l'office de conseiller du Roy, notaire syndic en la ville de Montmarault ..., créé par édit du mois de mars 1706, dont il entend se faire pourvoir » (7 mars).

E. 225. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1774. — AMELOT. — Vente, par Jean Renaud, laboureur au domaine de Feuillerouse, et Louise Girard, sa femme, à Guillaume Amelot, marchand à Bost, de la locaterie appelée Chassignolle, moyennant 200 l. en principal et la charge d'acquitter une rente de 40 l. assise sur ladite locaterie (23 avr.).

E. 226. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1656-1747. — AMY. — Constitution d'une rente annuelle de 8 l. 17 s. 9 d. par Jeanne Veuval, veuve de Jean Mesnier, boulanger à Moulins, à Étienne Vigier, sculpteur à Moulins (12 janv. 1656); — cession de ladite rente à Gilbert Amy, praticien à Moulins, par Étienne Vigier, sculpteur, Gilbert Vigier, menuisier, et Marie Vigier, frères et sœur (3 juil. 1694). — Enregistrement en la sénéchaussée de Bourbonnais des provisions de l'office de notaire royal à Moulins pour Jean Amy, praticien de Moulins, en remplacement de son père Gilles (22 avr. 1747).

E. 227. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1450-1647. — ANDRAULT. — Transaction sur procès pendant en la sénéchaussée de Bourbonnais, entre Pierre Andrault, seigneur de Langeron, trésorier d'Auvergne, demandeur en restitution d'héritages, et Jean et Jacques Du Bouys, écuyers, seigneurs du Bouys, prétendus détenteurs de terres dépendant de Langeron et ayant fait partie du douaire de dame Alix de La Porte, femme de Simes Duyllon : les biens en litige seront partagés également entre les parties (1^{er} fév. 1450; n. st.). — Remise de droits de bourdelage par Geoffroy Andrault, seigneur de Langeron, à Gilbert, Pierre et Colas Bernard, frères, demeurant au village de « Ygonne », paroisse de Livry (24 fév. 1481; n. st.). — Reconnaissance de bourdelage par Nicolas Bernard, d'« Ygonne », paroisse de Livry, au profit de Jacques-Pierre et Guillaume Andrault, écuyers, seigneurs de Langeron (18 fév. 1512; n. st.). — Bail à bourdelage passé par Jean Andrault, chevalier, seigneur de Langeron, Varry, « Chovinière », etc., gentilhomme de la Chambre du Roi, bailli et gouverneur de la Charité, à Gilbert Robelin, laboureur à Livry, pour des terres sises audit lieu (3 sept. 1609). — Échange de devoirs assis sur des terres situées à Livry et Langeron, entre Philippe Andrault de Langeron, gentilhomme du duc d'Orléans, bailli de Nivernais et Donzinois, mestre de camp en l'armée de Picardie, et Jourdan d'Escorailles, écuyer, seigneur de la Barre (15 oct. 1647).

E. 228. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1776. — ANDRÉ. — Échange de terres en la paroisse d'Arpheuilles, entre Louis Roudier et Jean André, laboureurs au village de Montrobert (24 fév.).

E. 229. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1763. — ARMET. — Vente, par Henri et Marie Hervier, tailleur d'habits et couturière à Gannat, à J.-B. Armet, docteur en médecine à Gannat, de 5 quartelées de terre, au terroir des « Contamines », même ville, pour 260 livres (9 oct.).

E. 230. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1643-1648. — ARNAISON. — Vente, par Quintien

Arnaison, marchand-cordier, et Louise Grelet, sa femme, demeurant à Moulins, faubourg de Paris, à Philippe Tarde, « huissier aux aydes et tailles de l'eslection de Moulins », et Isabelle Gôyn, sa femme, d'une maison sise audit faubourg, moyennant 450 l. t. (20 juin 1643); — procédure en paiement du prix d'achat de cette maison.

E. 231. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1670-1790. — ARNAUD. — Acquisition d'une maison à Moulins, pour 400 l., par Françoise Martin, veuve de Benoît Arnaud, marchand de cette ville, sur Catherine Roy, veuve d'Antoine Robinet, bourgeois de Moulins (9 juin 1670). — Envoi en possession d'une maison acquise par contrat du 23 mars précédent dans la rue Sainte-Catherine, à Moulins, moyennant 915 l., par Pierre Arnaud et Jacques Gailard, sa femme (25 juin 1790).

E. 232 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier, dont 2 plans.

1768-1785. — ARTAUD. — Abandon de sa succession, moyennant 300 l. de pension viagère, fait par Antoine Artaud, substitut du procureur du Roi en la châtellenie de Chantelle, à ses enfants, savoir : Pierre, bourgeois de Saint-Priest, Simon, procureur au Parlement de Paris, Simon-Claude, chirurgien à Randan, Antoine, sieur de Champforêt, notaire royal à Chantelle, et Marguerite Artaud (7 nov. 1776). — Dossier de procédure en la sénéchaussée de Bourbonnais (1768-1785) entre les sieurs Artaud et madame de Berthelat, au sujet de terrains contestés près du château de Gravière et le domaine de la Bèche, à l'embouchure du Valençon : — inventaires des titres produits : reconnaissances aux terriers de Billy, Chazeuil, etc.; vente par Jean Tridon, notaire royal, à Marie Delageneste, veuve de Jean Heuillard (1675); partage des biens dépendant du fief de la Bèche entre les enfants de Jean Burelle, sieur de la Bèche (1581); transaction entre les seigneurs de Chazeuil et de Cordebeuf et les propriétaires de la Bèche (1469); sentences rendues contre divers propriétaires coupables d'avoir envoyé pâturer leurs bestiaux sur les Brosses de Cordebeuf (1512-1554); procès-verbaux des limites de la justice de Varennes (1537), des dîmes de Gayette et Chazeuil (1663); dénombrements du fief de la Bèche (1700 et 1747); etc.; — 2 plans des terrains contentieux (1785), où

l'on voit le déplacement subi par la rivière d'Allier de 1768 à 1784 vers l'embouchure du ruisseau de Valençon.

E. 233. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1685. — ASCHARD. — Vente, par Gilberte Fougère, veuve d'Antoine Thévenet, notaire royal et procureur en la châtellenie de Bellevaves, à Étienne-François Aschard, écuyer, sieur de la « Cresne », Juillat et les Momins, capitaine d'armes du duc d'Orléans, et Jeanne-Marie-Thérèse de Châteauboudeau, sa femme, de deux corps de logis et leurs dépendances à Bellevaves, etc. (31 août).

E. 234. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1651. — AUBÉ. — Ordre du Roi, adressé au maréchal Du Plessis-Praslin, surintendant de la maison du duc d'Anjou, portant nomination de Florent Aubé, chevalier, seigneur de Braquemont, etc., gouverneur de Montdidier, à l'une des charges de maître d'hôtel ordinaire du duc d'Anjou, frère du Roi (Paris, « souz le scel de nostre secret », 17 juil.).

E. 235. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1677-1701. — AUBERY. — Vente, par Antoine de Saint-Hilaire, écuyer, seigneur du « Coudrault » et de la Trolière, et Françoise de La Roche, sa femme, à Antoine Aubery, écuyer, sieur du Goutet, président en l'élection de Moulins, et Françoise Cochard, sa femme, de « la maison, fief seigneuriale » de la Trolière, pour la somme de 15.000 l. (11 août 1677). — Délaissement, par Marie-Claude Chastel, demeurant à Moulins, à Louis Aubery, vicaire de Saint-Pierres-Ménétraux de cette ville, d'une maison appelée « de la grille », sise à Bourbon-Lancy, moyennant 200 l. et diverses rentes à acquitter (20 sept. 1692). — Abandon de tous ses biens, moyennant 150 l. de pension viagère, par Jeanne Janet, veuve de Claude Denozier, demeurant à Chevagnes, à Pierre Denozier, procureur au présidial de Moulins, et Marie Denozier, femme de Nicolas Aubery, sieur de Chappes (25 juin 1701).

E. 236. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1548-1582. — AUBIGNY. — Contrat de mariage de Gabriel d'Aubigny, écuyer, sieur de Jenzat et la

Vernue, avec Jacqueline de Chappettes, fille de Bertrand de Chappettes et de Gabrielle de Gouzolls (1548). — Déclaration d'augment de fief faite à Claude de Lévy, baron de Charlus et de Poligny, par Gabriel d'Aubigny, seigneur de Jenzat et de Neureux en partie, des Granges et de la Vernue, capitaine du château de Chantelle (2 mai 1574). — Dénombrement du fief de Neureux donné audit Claude de Lévy par Jacques et Jean d'Aubigny, fils de Gabriel d'Aubigny, seigneurs de Jenzat en partie (janv. 1582).

E. 237. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1781-1787. — AUCOUTURIER. — Cession, par Jacques Aucouturier, métayer au village du Trimoulet, paroisse d'Ars, à Jean Aucouturier, son neveu, métayer au village de l'Harpe, paroisse de Saint-Priest, du droit de rachat qu'il s'était réservé sur la terre de la Sauzade, au village de Villenette, précédemment vendue par lui à son neveu (30 mars 1781). — Dation de tutelle au mineur d'André Aucouturier, laboureur à Marcillat (29 mars 1787).

E. 238. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1769-1772. — AUGENDRE. — Vente, par Pierre Vinçon, journalier à Sigogne, paroisse d'Arpheuilles, à Claude Augendre, journalier à Saint-Amand, de 2 pièces de terre sises à Meillant, moyennant 298 l. (1^{er} oct. 1769). — Autre, au même, d'une grange à Saint-Amand, par Antoine Lambert, garde de la seigneurie de Meillant (30 nov. 1772).

E. 239. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1503. — AUGEROLLES. — Sentence transactionnelle du sénéchal de Bourbonnais entre Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-Polgue et Brumard, et divers censitaires de Brumard, relativement à l'aide aux quatre cas, au droit de « nouvelle seigneurie » exigé à cause du décès de Guillaume d'Augerolles, chevalier, et au paiement de cens et de dîmes portés au terrier de Brumard (23 fév. ; n. st.).

E. 240. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1512. — AUGIER. — Acquisition, par Jean Augier et Jean Frère, paroissiens de Marigny, des droits de Jean Gautier, paroissien audit lieu, sur « le boys de Chamesgre » (18 janv. ; n. st.).

E. 241. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1481-1489. — AULENAY. — Foi et hommage faits par Jean d'Aulenay, écuyer, seigneur d'Agnon (« Aignon ») pour tout ce qu'il tient en fief de Jean de Vienne, seigneur de Listenois, baron de la Ferté-Chauderon, maréchal et sénéchal de Nivernais (24 oct. 1481). — Autres, faits par le même à Pierre, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, à cause de sa châtellenie de Belleperche (30 déc. 1488).

E. 242. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1754. — AURONDAT. — Contrat de mariage de Jean Aurondat, fils de François Aurondat, journalier à Montvicq, avec Pétronille Fradier, de Saint-Priest-en-Murat (31 janv.).

E. 243. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1770. — AUROUER. — Vente, par Jean Pigniaud, laboureur à Saint-Nicolas-des-Biefs, à André Aurouer, marchand en ce lieu, de 7 œuvres de pré dans le tènement du pré appelé Dodin, moyennant 696 l. (19 juin).

E. 244. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1713. — AVRIL. — Certificat de réforme de Jean Avril, soldat de la compagnie de M. de Martel, capitaine au régiment de Bourbonnais, pour blessure d'une balle reçue au siège de Douai (2 mai).

E. 245. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1724-1791. — BADIÉ DE VERSEILLES. — Famille. — Partage entre ses enfants de la succession de Marguerite de La Ville, veuve de Gilbert de Badier de Versailles, décédée en octobre 1718 (23 fév. 1724). — Constitution d'une rente annuelle de 500 l. au profit de Jacques Danglos, marquis d'Héronval, lieutenant colonel du régiment des cuirassiers, etc., par Anne-François de Paris, président en la Chambre des comptes de Paris, agissant au nom de Jacques de Badier, seigneur de Versailles, Cérezat, Marquéglise, etc., et de Barbe-Louise Du Plessier, sa femme (18-22 mars 1735) ; — ratification du précédent contrat par les deux fils des constituants, Jacques-Louis et Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier (1747-1774).

— Constitution d'une rente annuelle de 300 l. à Louis-François Guibout, patissier à Paris, par Pierre-Jacques-Louis de Badier de Verseilles, capitaine au régiment de cavalerie de Vintimille, au nom de sa mère, Barbe-Louise Du Plessier, veuve de Jacques Badier, seigneur de Verseilles, Cérezat, Creuzier-le-Neuf, Seuillet, etc. (1^{er} juil. 1741); — remboursement du capital de cette rente (1782). — Constitutions de deux rentes annuelles et perpétuelles de chacune 150 l., au capital de 3.000 l., par ladite Barbe-Louise Du Plessier, dame de Verseilles, au profit de Marie-Louise-Jacqueline et Françoise-Élisabeth d'Aultry, demoiselles élèves, à Saint-Cyr (2 avr. 1744); — rachats des deux rentes précédentes par une rente viagère de 500 l. constituée auxdites d'Aultry par Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier (27 avr. 1772). — Partage de la succession de Jacques de Badier de Verseilles et Barbe-Louise Du Plessier, sa femme, entre leur deux fils, savoir : Pierre-Jacques-Louis, chevalier, mestre de camp réformé de cavalerie, au régiment de Picardie, et Félicien-Eugène-Hippolyte, capitaine au régiment de Flandre (1767). — Contrat de mariage de Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier, comte de Verseilles, chevalier, seigneur de Cérezat, Creuzier-le-Neuf, Seuillet, etc., fils de feu Jacques de Badier, seigneur desdits lieux, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et de défunte Barbe-Louise Du Plessier, dame de Marquéglise, Autingues, « Herche, le Puy », etc., avec Élisabeth de Fournillon, fille de Jean de Fournillon, chevalier, seigneur de « Buttery, Chervet, la Cloitre, Lespinasse », etc., et de Marie Giraud de Montbellet (5 fév. 1769). — Testament de ladite Marie Giraud de Montbellet, veuve Fournillon (24 mai 1791). — Inventaire des meubles et autres effets trouvés au décès de ladite Giraud de Montbellet dans sa maison de Lyon et partage entre ses héritiers : Aymard-Joseph Dauphin de Verna, du chef de sa femme, Marie de Fournillon de Butery; Barthélemy-Hugues de Ferrus de Vendrange, pour Marie de Fournillon, sa femme; et Alexandre-Marie-Henri Badier de Verseilles, petit-fils de la défunte (11 juil.). — Inventaire et partage des assignats, numéraire et argenterie trouvés dans les divers domiciles de Marie Giraud de Montbellet (5 juil.-9 août) : 4^e héritier intervenant, Charles-Henri de Gayardon de Grezolles, pour Suzanne de Fournillon, autre fille de la défunte; — inventaire des titres : contrat de mariage du sieur de Verna avec Marie de Fournillon (20 avr. 1773); extrait baptistaire de Jean-François de Fournillon de

Butery (29 déc. 1694); testament militaire d'Antoine de Fournillon de Butery (17 avr. 1742); extrait baptistaire de François de Butery (8 fév. 1691); contrat de mariage de Jean-François de Fournillon de Butery avec Marie Giraud de Montbellet (20 nov. 1742); etc.

E. 246. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 1 cachet.

1709-1776. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Famille. — Commission de mestre de camp d'un régiment de cavalerie de hussards pour « le chevalier de Verseilles », major d'un régiment de cavalerie (8 janv. 1709). — Lettre du Roi à Félicien-Eugène-Hippolyte Badier, chevalier de Verseilles, pour lui annoncer sa nomination à la dignité de chevalier de Saint-Louis (Versailles, 11 déc. 1758). — Brevet de chevalier de Saint-Louis pour le même, délivré par Guy de Dürfort de Lorge, duc de Randan (23 déc.). — Lettre du duc de Choiseul à « M. de Verseille » pour le féliciter de la valeur avec laquelle il s'est comporté « à l'affaire du 16 du mois dernier » où il fut blessé grièvement (Versailles, 15 sept. 1761). — Lettre du Roi au duc d'Havré, colonel du régiment d'infanterie de Flandres pour lui notifier la promotion de Félicien-Eugène-Hippolyte Badier de Verseilles au grade de capitaine de la compagnie de grenadiers de ce régiment (Versailles, 18 juin 1768). — Brevet de major d'infanterie dans le même régiment pour ledit Badier (3 mars 1774). — Commission de la charge de chef de bataillon au même régiment pour ledit Badier de Verseilles, « capitaine d'une compagnie de grenadiers dans le régiment d'infanterie de Flandres avec rang de major » (Marly, 1^{er} juil.). — Présentation au duc d'Orléans, pour la charge de conservateur particulier de ses chasses dans la chàtellenie de Perreux en Beaujolais, vacante par la démission du sieur de Vougy, de Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier, comte de Verseilles, chef de bataillon au régiment de Flandres, par Augustin-Jean-Louis-Artoine Du Prat, comte de Barbançon, etc., premier veneur du duc d'Orléans (cachet) (24 oct. 1776).

E. 247. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1737-1764. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Procès-verbal de l'état des bâtiments provenant de la succession de Jacques de Badier de Verseilles, chevalier, seigneur dudit lieu et de Cérezat, Creuzier-le-Neuf, Seuillet, Chazeuil, Marquéglise, Autingues, etc., fait

à la requête de Barbe-Louise Du Plessier, veuve dudit seigneur (25-29 juil. 1737). — « Mémoire estimatif des terres de Cérezat, Versailles et des biens situés à Châteldon, appartenants à messieurs Badier de Versailles » (3 nov. 1764).

E. 248. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin.

1430-1554. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Seigneurie de Versailles, à Saint-Étienne-de-Vicq. — Vente, par Guillaume Boisset, d'Aubepierre, et Hugues Oulier, son fils aîné, paroissien de Cusset, à Durand Jozien, de Cusset, de la moitié d'un tènement de terre sis au mas d'Aubepierre, « jouxte le chemin commun par où l'en va de Cuci à la Palisse », moyennant 10 l. t. (26 août 1430). — Autre, par Hugues de Bar, bachelier en lois, à Joseph et Hippolyte de Montmorillon, frères, écuyers, seigneurs des Bouchaines et de Versailles, du sixième de la grande dime de Molles et de la dime de la Roche (29 oct. 1459). — Autre, par Guillaume Jouyn, de Vicq, à Pierre Jozien, écuyer, seigneur de Versailles, d'un œuvre de pré au terroir de « Moutier », à Vicq, pour 9 l. l. (30 nov. 1482). — Procuration à Mathieu Girard, curé de Vicq, pour Pierre Jozien et Jozien, Jean, Claudin, Catherine, Jeanne et Antoine Jozien, enfants dudit seigneur de Versailles et de Jacqueline de Cleix, pour agir contre Jean de Cleix, sieur de la Coste, veuf d'Antoinette de Viersat (14 oct. 1493). — Échange de terres à Vicq entre Jozien, Jean et Claudin Jozien, frères, écuyers, seigneurs de Versailles, et Joseph Marquet (24 juil. 1496). — Vente, par Odin Jouyn, paroissien de Vicq, à Jozien et Claude Jozien, frères, sieurs de Versailles, d'un pré sis à Vicq, moyennant 15 l. t. (24 janv. 1502; n. st.). — Autre, par Pierre et Louis Du Plessis, sieurs dudit lieu, et Antoinette Jozien, femme de Louis, de la paroisse d'Autry, diocèse de Bourges, à Jozien et Jean Jozien, frères, seigneurs de Versailles, d'une maison avec ses dépendances sises à Vicq, au village des Arnoux (21 fév. 1503; n. st.). — Ventes, par Toussaint, Gerbert et Antoine Marquet, *alias* de Neriterre, frères, de la paroisse de Vicq, à Jozien Jozien de Versailles, de 4 quartonnées de terre, 2 œuvres de pré sises à Vicq, etc. (7 mars 1512, 19 et 29 mars 1513, 17 fév. 1518, 4 janv. et 6 mars 1532; n. st.). — Vente, au même, par Guillaume Darfourl, de Molles, de deux septérées de terre, au terroir de Versailles, moyennant 9 l. t.

(1^{er} juin 1512). — Autre, au même, par André Darfourl, d'une pièce de terre sise au terroir « d'entre les deux trembles », pour 110 s. t. (17 mai 1513). — Autre, au même, par Claude Marquet, de Vicq, d'une terre et d'un pré sis à Vicq, pour 10 l. 12 s. t. (14 juil. 1515). — Acquêt par le même d'une chenevière sise à Vicq, moyennant 35 s. t. (11 sept. 1522). — Ventes, par Jean Barthélemy et Mathieu Lenyer, de Vicq, à Jozien de Versailles seigneur dudit lieu, d'un quart d'œuvre de pré situé à Vicq, au terroir de Naslières, en la justice de Versailles, etc. moyennant 4 l. t. (17 août 1525 et 29 janv. 1529; n. st.). — Échange de terres entre Jean de Versailles, écuyer, fils de Jozien de Versailles, et Gerbert Martel (11 août 1530). — Vente, par Marion, veuve d'André Guychart, à Jozien Jozien, écuyer, seigneur de Versailles, de bois, pré et terre, pour 9 l. 10 s. t. et un selier de seigle (6 mars 1532; n. st.). — Autre, par Étienne Barthelat, laboureur à Vicq, à François Jozien, écuyer, seigneur de Versailles, de terres sises aux terroirs du Rif, de la Rochette, etc. (1^{er} fév. 1534; n. st.).

E. 249. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1603-1791. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Seigneurie de Versailles. — Dossier d'un procès pendant en la sénéchaussée de Bourbonnais entre les seigneurs de Baleine, savoir : Marie de Terrière (1603), veuve de François de Mars, écuyer, sieur de Baleine, et Albert de Mars, leur fils (1622), et leurs héritiers, d'une part, et les seigneurs de Versailles : François Cornil, acquéreur de la terre de Versailles sur Jean de Bigny et Antoinette de Popillon du Ryau, sa femme, par contrat du 7 septembre 1601, et Paul, Jean et Marie Cornil (1622), enfants dudit Cornil et de Jeanne de Marigny, et leurs ayants droit (1603-1698) : sentence de la sénéchaussée condamnant les seigneurs de Versailles à payer au seigneur de Baleine divers devoirs de cens pour des terres de la seigneurie de Versailles relevant de Baleine (14 fév. 1622); — état des héritages possédés par le seigneur de Versailles que le seigneur de Baleine prétend être de sa mouvance (1696); — etc. — Procédure en la sénéchaussée de Bourbonnais entre François Cornil, sieur de Versailles, et François Gravier, bourgeois de Vichy, et Péronnelle Bouchaud, sa femme, pour la possession du tènement d'« Ormedas », dépendant de Versailles (1605-1608). — Vente, par Jean Josuin, labou-

reur à Cusset, et Marc Josuin, laboureur à Bost, à Philippe Badier, sieur de Verseilles et la Motte-Bonvin, demeurant à Verseilles, paroisse de Vicq, de plusieurs pièces de terre sises au village de la Bruyère, paroisse de Saint-Christophe, etc. (26 avr. 1631). — Décret de la sénéchaussée de Bourbonnais adjugeant à Marie Cornil, dame de Verseilles, divers héritages saisis à Vicq sur Gilbert Périchon, laboureur (domaine Périchon) (24 mars 1654). — Vente, par Simon David, tailleur d'habits à la Bruyère, paroisse de Saint-Christophe, à Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Verseilles, chevalier, seigneur de Verseilles, Creuzier-le-Neuf, Cérezat, Seuillet, les Combes, Grammont, etc., d'une maison et d'une quatonnée et demie de terre, le tout situé à Saint-Christophe, audit lieu de la Bruyère, moyennant 527 l. (11 mai 1778). — Autre, au même, par Elisabeth Gardin, demeurant à Cusset, veuve de Louis Martin-Deneuville, officier chez la Reine, de 28 quatonnées de terre au « bois de la garde Alard », paroisse de Bost, dépendant du domaine d'Aubepierre, moyennant 600 l. (28 juin 1779). — Procès-verbal de délimitation d'un bois possédé par Alexandre-Marie-Henri de Badier de Verseilles et Elisabeth Gardin, précitée (18 nov. 1791).

E. 250. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1631-1779. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Seigneurie de Verseilles : baux. — Baux à ferme de la terre et seigneurie de Verseilles, passés par Jacques de Badier de Verseilles, chevalier, seigneur de Verseilles, Cérezat, Creuzier-le-Neuf, Seuillet, Marquéglise, etc., maréchal des camps et armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis (1726) ; — par Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Verseilles (1768, 1771, 1777). — Bail à métairie de « la grande mesterie » de Verseilles, passé par Philippe Badier, sieur de Verseilles (1631). — Bail à ferme par Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier des maison et terre acquises par lui au lieu de la Bruyère en 1778 (1779).

E. 251. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 2 rouleaux, papier, de 2 m 30 et 4 m. 50.

1344-1490. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Seigneurie de Cérezat, à Creuzier-le-Neuf. — Vente, par Jean Barron, à Audin de La Tour, chevalier, seigneur de « Serezat », moyennant 30 s. t., d'un pré situé

dans la prairie « de Bachiroliés », de la censive du prieur de Saint-Germain [-des-Fossés] (6 mai 1344). — Autre, par Pierre et Guillaume de Lambertence, frères, à Chatard de Saint-Germain, seigneur dudit lieu, de partie de maisons sises à Cusset (23 nov. 1353). — Transaction entre Mico, seigneur de Saint-Germain, et Guillaume de La Motte, seigneur de Cordebeuf, chambellan du Roi, intervenant pour Guicharde, fille d'Archambaud Meschin, seigneur de Vesse, écuyer d'écurie du duc de Bourbon, au sujet des foi et hommage exigés par le seigneur de Saint-Germain pour les lieux de Cérezat et Charmeil que ladite Guicharde tenait de dame M... de La Tour, femme du seigneur de Cordebeuf, « par cession et titre de donacion » (10 mai 1398). — Procédure au Parlement de Paris entre Agnète de Chouigny, demanderesse en restitution d'héritages, et Marie et Jeanne de La Palisse, femmes de Guillaume et Gilles d'Albon, défenderesses (1448-1450) : Guicharde Meschin, femme de Pierre Duc de Chantelot, avait fait donation entre vifs de ses seigneuries de Cérezat et Charmeil à ses deux nièces, Marie et Jeanne de La Palisse, au détriment de sa propre fille, Agnète de Chouigny, qu'elle avait déshéritée « pour la deshoneste et luxurieuse vie qu'elle avoit tenue » : un premier rouleau, dont le début manque, contient l'exposé des opérations du sergent royal commis à la saisie au nom du Roi des biens en litige (avr. 1448) ; — un second rouleau, également mutilé en tête, contient les défenses des donataires en 48 articles (mars 1450 ; n. st.) : il y est fait mention de l'insinuation des lettres de la donation contestée par devant Robert Quintin, lieutenant de la châtellenie de Vichy (art. 8), de la présence de Jean de Chouigny, oncle d'Agnète, à ladite donation (art. 17) ; enfin, on voit formellement, par l'article 39, qu'il s'agit des « chevances de Serezat et Charmeilh ». — Vente, par Phévenin Des Hors, de Saint-Germain-des-Fossés, à Hugues de Mariol, écuyer, de divers cens assis sur des terres à Creuzier-le-Neuf (30 juin 1474). — Acquêt, par Jacques de La Tour, écuyer, seigneur de Cérezat et de la Tour, d'une maison avec ses dépendances sises à Creuzier-le-Neuf, au terroir de la Forêt, moyennant 15 l. t. (21 déc. 1476). — Vente, au même, par Jean Delan et Marguerite Roarde, sa femme, paroissiens de Creuzier-le-Neuf, de grange, pré et terre, tenant ensemble, au terroir d'Asnières, pour 5 l. 10 s. t. (21 janv. 1482 ; n. st.). — Autre, à Jacques de La Tour, écuyer, par Pierre et Guillaume Condapt, de 5 quatonnées de terre sises au terroir

d'Asnières, pour 70 s. t. (7 mars 1490; n. st.). — Autre, au même, par Bonnet Combe, de Creuzier-le-Neuf, de 4 quartonnées de terre dans un bois situé au terroir du Perron, moyennant 32 s. 6 d. t. (7 mars).

E. 252. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1489-1548. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneurie de Cérezat. — Vente, par Robert de « Hothoing », chevalier, seigneur de Montgon, à Guichard d'Albon, écuyer, seigneur de Saint-André, moyennant 1.800 l. t., de « toute la terre, chevanse et seigneurie que led. chevalier vendeur a... en la ville et perresses de Varennes, Vouroux, Saint-Loupt, Montoldre, Rongières, Créchy et autres lieux circonvoisins... , tant à cause de luy que à cause de feu messire Anthoine de Holhoing, en son vivant avecques et seigneur de Saint Flour, oncle dud. vendeur... » (23 avr. 1489). — Autre, par Jacques de La Tour, écuyer, seigneur dudit lieu, et Jeanne de Mariol, sa femme, à Guichard d'Albon, écuyer, conseiller et chambellan du Roi, seigneur de Saint-André et de Cérezat, moyennant 160 l. t., de 2 tènements de terre sis aux terroirs de la Forêt et de Domperon, près de Cérezat (9 avr. 1490; n. st.). — Autre, au même, par Martin Bellossier, paroissien de Creuzier-le-Neuf, pour 8 l. t., d'« une pièce de terre mouvant la plus grand part dud. seigneur de Sérezat et le surplus du seigneur d'Achon et du curé de Cruziet-le-Neuf, assise et située au terroux du Chambon » (19 janv. 1493; n. st.). — Autre, au même, par François de Boucé, chevalier, seigneur dudit lieu et de Quinsat, moyennant 203 l. 10 s. t., des « cens, rentes, dixmes, parcières, demaines et aultres choses qui compectent et appartiennent audit vendeur à cause de sadicte seigneurie de Quinsat, qui fut de feuve dame Catherine de Lespinasse, en son vivant dame de Mertegly et de Quinsat, assises et situées ès parroisses de Seuilbet, Saint-Germain-des-Foussés, Maignet, Mariol et Ris » (10 avr. 1496; n. st.). — Acquêt, par Françoise de Talaru, veuve de Guichard d'Albon, seigneur de Saint-André et de Cérezat, de 2 œuvres de vigne sises au terroir de Vallières, moyennant 7 l. t. (25 mars 1509; n. st.). — Vente, par Antoine Pasquait, paroissien de Creuzier-le-Neuf, à Jean Pasqual, maître d'hôtel du seigneur de Saint-André, de 12 quartonnées de terre au terroir des Vignaulx, moyennant 20 l. t. (2 mai 1513). — Autre, par Blanche de Villiers, veuve de Michel

« Trinquier », seigneur de « Voulcyeu », à Jean d'Albon, seigneur de Saint-André et de Cérezat, de 10 septerées de terre au terroir du Bouchat, paroisse de Seuillet, moyennant 10 l. t. (27 mai 1514). — Autre, par Jean de La Chappelle, capitaine de Saint-Germain-des-Fossés, à Jean Pasqual, archer des ordonnances du Roi sous la charge du seigneur de Saint-André, de 3 œuvres de pré sises au terroir des Aises de Seuillet, près de l'église dudit lieu, moyennant 13 l. t. (21 fév. 1521; n. st.). — Autre, par Vasault de Claustre, bourgeois de Cusset, à Jean d'Albon, seigneur et baron de Saint-André et de Cérezat, de 2 quartons de froment de cens, mesure de Vichy, assis au terroir du Chambon, paroisse de Creuzier-le-Neuf, pour un écu d'or sol, « valent quarente solz tournois » (20 mai 1521). — Acquêt, par Françoise de Talaru, veuve de Guichard d'Albon, d'une pièce de terre appelée « le champpt Raindoing », contenant 2 quartonnées de terre, « joignant ès terres de Monsr de Saint-André à cause de Serézat », pour 31 l. t. (8 nov. 1530). — Vente, par Françoise Du Chastel, veuve de Gilbert de Palladuc, écuyer, « dame de la moitié du seel en Crespin et la Sauza », à Jean d'Albon, seigneur de Saint-André et de l'autre moitié de la seigneurie de Crépin, de 13 l. 10 s. t. de rente à percevoir sur sa moitié de ces seigneuries, moyennant 120 écus d'or sol faisant 270 livres tournois (2 janv. 1543; n. st.). — Acquêt, par ledit Jean d'Albon, de 4 œuvres de pré au terroir de la Pra, paroisse de Bost, moyennant 27 l. t. (4 fév. 1545; n. st.). — Vente, par Pierre Bayet, paroissien de Creuzier-le-Neuf, à Jean d'Albon, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Bourbonnais et d'Auvergne, seigneur de Saint-André et Cérezat, de 3 quartonnées de terre sises audit Creuzier (25 nov. 1548).

E. 253. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1550-1555. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneurie de Cérezat. — Échange de terre à Creuzier-le-Neuf, entre Étienne Garrot, receveur de Cérezat, agissant au nom de Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, Saint-Germain-des-Fossés et Cérezat, maréchal de France, gouverneur de Bourbonnais et d'Auvergne (plus connu sous le nom de *maréchal de Saint-André*), et Claude de Missyer, marchand « au lieu du Lonzat » (15 nov. 1550). — Autre, passé entre Jacques de La Rière, prieur de Saint-Germain-des-Fossés et de Ris, au nom dudit Jacques d'Albon, et Jacques Guérynot et Jacques Chirol, laboureurs à



Creuzier-le-Neuf, pour des terres assises audit lieu (2 déc.). — Vente, par Pierre Faure, praticien de Vichy, et Louise Chapcier, sa femme, audit Jacques d'Albon, représenté par Jacques de La Rière, abbé d'« Esvron », prieur de Saint-Germain, de plusieurs tènements de terre aux terroirs de « Fromental, Champmorin, la Brosse, la Garenne », etc., moyennant 360 l. t. (24 mars 1551; n. st.). — Autre, au même, par Claude Saulzay, lieutenant général de Saint-Germain-des-Fossés, de 3 œuvres de pré au terroir de la Brosse, *alias* de Champmorin, paroisse de Creuzier-le-Neuf, moyennant 30 l. t. (23 août 1552). — Autre, par Jacques et Jean Regnard, de Creuzier-le-Neuf, audit Jacques d'Albon, représenté par Étienne Garrot, son receveur à Cérezat, et par Simon Segauld, son procureur à Saint-Germain, de 12 quartonnées de terre et pré au terroir du Perron, « autrement appelé l'Osche Bourgoignon », près du chemin de Cérezat à Grammont, pour la somme de 16 l. t. (26 nov.). — Autre, au même, par Jean et Bonnet Martin, laboureurs à Creuzier-le-Neuf, de 2 œuvres de pré sises au terroir de Fromental, en la justice de Cérezat, moyennant 24 l. t. (25 janv. 1553; n. st.). — Autre, au même, par Péronnelle Buxier, veuve Martin, de Cusset, moyennant 60 s. t., d'un bois taillis contenant 3 quartonnées de terre, sis au terroir de « Prugno » (15 juil. 1555). — Acquêts, par le même, sur Aubert et Durand Genévrier, du mas de Chassignolles, et autres de 3 pièces de bois taillis situées audit mas, dont 2 au terroir du « pas Girauld », et l'autre au terroir du bois Millet (19 et 20 juil.).

E. 254. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1575-1771. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Seigneurie de Cérezat. — Ratification, par Henri d'Apchon, seigneur de « Grezieulx » et Cérezat, au nom de Marguerite d'Albon, sa mère, et Jean de La Roche, pour Antoine de La Roche, son fils, d'un contrat de vente passé en 1556 par lequel Antoinette de La Barge, femme de Jean de La Roche, chevalier, seigneur de la Motte-Mourgon et Genat, « pour icelluy rachepter et payer sa rançon estant lors détenu prisonnier par le Roy d'Espagne au pays de Olandes », a cédé quelques rentes assises à la Chapelle à Jacques d'Albon, chevalier de l'Ordre, maréchal de France, marquis de Froussat, seigneur de Cérezat, moyennant 150 l. t. (2 fév. 1575). — Procédure au bailliage de Cusset au sujet de cette rente, entre Claude

Du Saix, écuyer, seigneur de Rivoire, pour Diane de Séneret, sa femme, dame de Chaussin, Molles et Montpérour, d'une part, et Jean de La Roche, sieur de la Motte-Mourgon et Genat, et Antoine de Cérezat d'Apchon, chevalier de l'ordre du Roi, d'autre part (1579-1580); — productions de titres par les parties : contrat passé entre le seigneur de Saint-Germain et Pierre de Toulon (1406); autre, entre Mico, seigneur de Saint-Germain et Montpérour, et Pierre de Toulon, seigneur de Genat (1418); vente de la terre de Cérezat par Marguerite d'Albon, à Antoine de Cérezat d'Apchon (8 juin 1575); etc. — Échange de terres à Creuzier-le-Neuf, entre Gilbert Héraud, marchand à Saint-Germain-des-Fossés, et Antoinette Péturet, sa femme, d'une part, et Louis Coursolles, marchand audit Creuzier (28 mai 1597). — Vente, par Toussaint et Sébastien Poulossier, laboureurs à Creuzier-le-Neuf, à Jean de Cérezat d'Apchon, seigneur de Cérezat, Quinsat, Vaux et « Vassellieux », gouverneur de Cusset, d'une maison avec ses dépendances sises audit Creuzier, au terroir des « Poullossiers », et autres pièces de terre, moyennant 216 l. t. (24 déc. 1612). — Autre, au même, par Françoise Demissier, héritière de feu Pierre Demissier, son oncle, chanoine de N.-D. de Cusset, curé de Magnat, et femme de Guillaume de Vict-Pontgibaud, sommelier du Roi, du domaine appelé « les Parral », paroisses de Cusset et Creuzier, moyennant 1.000 l. t. et 18 l. d'épingles (24 oct. 1615). — Bail à cens pour 3 ans, moyennant 1.000 l. t., de « tous les centz et rantes, ... droictz et devoirs seigneuriaux ... » de la seigneurie de Cérezat, passé à Claude Bernard, notaire royal à Saint-Germain-des-Fossés, par Paul d'Apchon, baron de Cérezat et des « Vosmiers », cornette de la compagnie de cheveu-légers du sieur de Saint-Germain dans le régiment du seigneur de Beauregard, tant en son nom que comme fondé de procuration de Jeanne de Saint-Paul, veuve de Jean d'Apchon, et de Jacques d'Apchon, premier baron d'Auvergne, baron d'Apchon (13 juil. 1639). — Tableau des dimes à percevoir pour la seigneurie de Cérezat (1665). — Assignation, en la sénéchaussée de Bourbonnais, de Gilbert-Gaspard de Chabannes, chevalier, marquis d'Apchon, le Vaulmier, etc., et de Philiberte d'Apchon, sa femme, à la requête de Jacques de Badier de Verseilles, chevalier, seigneur de Verseilles, etc., brigadier de cavalerie, auquel ils ont promis de garantir la possession de la terre de Cérezat qu'ils lui ont vendue par contrat de décembre 1714 et dont Claude Aneil, sieur de Grammont, lui conteste une

partie de la jouissance (janv. 1718). — Quitus déliéré par Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles à Claude Olivier, notaire à Cusset, commissaire en droits seigneuriaux, au sujet de la bome exécution d'un traité passé entre eux le 20 janvier 1766 pour la rénovation du terrier de Cérezat (11 sept. 1771).

E. 255. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 12 plans.

XVIII^e siècle. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneurie de Cérezat : château. — Traité passé entre Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier, chevalier de Versailles, seigneur de Cérezat, capitaine au régiment de Flandre-Infanterie, et Jacques Beldon et Antoine Caze, menuisiers-charpentiers de Cusset, pour l'exécution de divers travaux au château de Cérezat, moyennant 288 l. (28 oct. 1766). — 2 groupes de plans du château de Cérezat de 7 et de 5 feuilles (XVIII^e siècle).

E. 256. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1721-1788. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneurie de Cérezat : baux. — Baux à ferme généraux de la terre et seigneurie de Cérezat, passés par Jacques de Badier, seigneur de Versailles, maréchal des camps et armées du Roi, etc. (1721, 1735); — par François de Badier de Versailles, seigneur du Buchet, capitaine au régiment de Conti, etc. (1726) — par Marguerite-Louise-Victoire de Badier de Versailles, veuve d'Antoine de Gayardon, comte de Grezolles, agissant pour Jacques-Louis de Badier, seigneur de Versailles, Marquéglise, etc., et Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier, seigneur de Versailles (1754); — par ledit Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier (1759, 1766, 1772, 1775, 1779, 1781, 1788). Les derniers baux (1779-1788) concernent également les seigneuries des Combes et de Grammont, dépendant et dans le voisinage de Cérezat, le domaine Dalbost et la locaterie des Buissonnets, dépendant aussi de Cérezat et dont il sera question plus loin. — États des cheptels de bestiaux garnissant les domaines de la terre de Cérezat (1769, 1772, 1788).

E. 257. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1519-1782. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneurie de Cérezat : baux particuliers des 5 domaines composant la terre de Cérezat. — 1^o Grand domaine

de Cérezat, anciennement désigné « Chez Coursolles », puis métairie du château : baux à moitié fruits passés par Françoise de Talaru, veuve de Guichard d'Albon (1519); — par Jean d'Albon, seigneur de Saint-André et de Cérezat (1540); — par Jeanne de Saint-Paul, veuve de Jean de Cérezat d'Apchon, gouverneur de Cusset (1619); — par Jacques d'Apchon, seigneur d'Apchon, Cérezat, etc. (1640, 1647); — par Jacques-Artaud d'Apchon, premier baron d'Auvergne (1660); — par Philiberte de Saint-André, femme du précédent (1673, 1678); — bail à ferme passé par Claude, marquis d'Apchon, seigneur de Cérezat, Creuzier-le-Neuf, etc. (1690); — baux de métairie passés par les fermiers généraux de la terre de Cérezat (1767, 1781). — 2^o Domaine des Brugnauds : baux à moitié fruits passés par divers receveurs ou fermiers de Cérezat (1631, 1751, 1763); — bail à cens passé par Claude d'Apchon (1690). — 3^o Domaine du Colombier : baux à métairie passés par Jeanne de Saint-Paul, veuve de Jean de Cérezat d'Apchon (1618, 1635); — par Claude d'Apchon (1628, 1632); — par Jacques d'Apchon (1643); — par Jacques-Artaud d'Apchon (1652); — par Gaspard Colin, sieur des Boudets, receveur de Cérezat (1721, 1727, 1729, 1736); — par Félicien-Eugène-Hippolyte Badier de Versailles (1770). — 4^o Domaine de la Guette : baux à métairie passés par Claude, marquis d'Apchon (1694) et Gaspard Colin (1740). — 5^o Domaine des Poulossiers : baux à métairie passés par Jacques d'Apchon (1640, 1642, 1648); — par Jacques-Artaud d'Apchon (1656, 1677); — par Gaspard Colin (1748); — par Hippolyte Badier de Versailles (1770); — bail à cens passé par Claude, marquis d'Apchon (1689). — États des bestiaux de quelques-uns de ces domaines.

E. 258. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1730-1789. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneuries des Combes et de Grammont, à Creuzier-le-Neuf. — Vente, par Gilbert Dayat, bourgeois de Riom, à Anne Menu, veuve de Claude-Joseph Ameil, sieur des Combes, de ses droits sur la sixième portion de l'héritage dudit Ameil, son oncle maternel, moyennant 2.000 l. (6 nov. 1730). — Autre, à la même, par Antoinette Dayat, veuve de Pierre Boyron, fermier de la seigneurie de Saint-Gilbert, de ses droits sur le sixième de la succession de son oncle maternel, Claude-Joseph Ameil, pour la somme de 2.000 l. (29 oct. 1731); — quittance de 1.600 l. restant à payer

sur le montant de la vente précédente, délivrée pour la veuve Boyron à François Roussel de Tilly, « nommé évêque d'Orange et abbé commendataire de l'abbaye de St-Gilbert de Neuffontaine » (25 janv. 1732). — Vente, par Jacques Menu, bourgeois du Lonzat, Gilbert Menu, intéressé dans les affaires du Roi, demeurant à Paris, et autres héritiers d'Anne Menu, à son décès veuve de Claude-Joseph Ameil, à Félicien Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles, seigneur de Versailles, Cérezat, Seuillet, Creuzier-le-Neuf, etc., capitaine de grenadiers au régiment de Flandre, du lieu des Combes et du « fief et domaine de Grammont », outre « les calices et ornements destinés pour la chapelle des Combes », moyennant 60.000 l. (2 janv. 1770) : inventaire des titres antérieurs remis au nouveau possesseur : vente de la locaterie Claustre par M. de Chabannes à Claude-Joseph Ameil (27 janv. 1714); — vente du domaine de Grammont par le même au même (31 juil.); sentence des requêtes du Palais portant distraction au profit dudit Ameil « de plusieurs héritages compris dans le décret passé sur la terre de Cérezat » (8 mai 1704); — baux et reconnaissances divers; etc. — Prise de possession des Combes et de Grammont, paroisse de Creuzier-le-Neuf, par Gilbert Coinchon de la Fond, comme fondé de procuration de M. de Versailles (3 fév. 1770). — Procès-verbal de l'état des bâtiments et terres des Combes et de Grammont et estimations des réparations y nécessaires (5-7 fév.). — Quittances du montant du prix d'achat des Combes et de Grammont, pour M. de Versailles (1770-1789).

E. 259. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1770. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Seigneuries des Combes et de Grammont. — Procédure au bailliage de Cusset entre Jacques de La Chaise, seigneur d'Usseau, chevalier de Saint-Louis, ancien major des volontaires bretons, et Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles, pour le paiement d'une obligation de 1.000 l. souscrite au premier par ledit seigneur de Versailles : saisie réelle des Combes et des Grammont sur ledit seigneur de Versailles, faite à la requête de Jacques de La Chaise, en garantie du paiement de la susdite obligation (27 janv.); — procès-verbaux d'affiches et de criées dans les paroisses de la juridiction (fév.-août); — décret du bailliage de Cusset homologuant le contrat de vente

(des Combes et de Grammont passé le 2 janvier précédent à M. de Versailles (1^{er} déc.).

E. 260. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1665-1787. — **BADIER DE VERSEILLES** — Seigneuries des Combes et de Grammont. — Bail à ferme des terres des Combes et de Grammont, passé par Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles, à Antoine Lesbrest et Bertrand Pajot, moyennant 3.000 l. par an (770; cf. E. 256). — Baux à moitié fruits du domaine de Grammont, passés par Jacques-Artaud d'Apchon (1665); — par Jacques, comte d'Apchon (1688); — par Jacques Menu, receveur de la seigneurie du Lonzat (1763); — par Antoine Desbrest et Bertrand Pajot, son gendre, régisseurs de la terre des Combes (1778); — bail à cens dudit domaine passé par Claude d'Apchon, seigneur de Cérezat (1689); — etc.

L. 261. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 2 cachets.

1527-1782. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Propriétés diverses à Bost et Creuzier-le-Neuf. — Bail à moitié fruits du domaine du Bouchat, à Creuzier-le-Neuf, passé par Claude d'Apchon, seigneur dudit lieu, comte de Cérezat, premier baron et sénéchal d'Auvergne (1692). — Vente, par Claude Regnier d'Émery, marchand à Saint-Rémy-en-Rollat, François-Charles Regnier, receveur des épices au présidial de Moulins, Philippe Regnier, marchand à Saint-Germain-de-Fossés, et Marie Blanchard, sa femme, à Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles, seigneur de Versailles, Cérezat, Seuillet, Creuzier-le-Neuf, les Combes et Grammont, etc., de maisons, locateries et terres y attenantes, sises au village des Buissonnets, paroisse de Creuzier-le-Neuf, moyennant 14.321 l. 4 s. 6 d. (10 mai 1779); — lettres de ratification dudit contrat de vente par le bailliage de Cusset (1782); — etc. — Vente, par François-Charles Regnier d'Émery, receveur des épices au présidial de Moulins, et Jeanne Bazin, sa femme, à M. de Badier de Versailles, de maisons, terres et vignes sises au village des Buissonnets, paroisse de Creuzier, et au village de « chez Guillon », paroisse de Bost, moyennant 12.000 l., dont 10.000 serviront à payer l'office de receveur des épices acquis d'Antoine Heillard, avocat en Parlement, par contrat du 5 juillet 1768 (18 déc. 1781); — lettres de ratification de ladite vente par le bailliage de Cusset (1782). —

Requête de Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles au bailli de Cusset, pour faire assigner ses métayers du domaine de « chez Dalbost », paroisse de Bost, « qui avoient abandonné furtivement ledit domaine, après avoir récolté et enlevé les bleds, sans laisser les semences nécessaires » (1781). — Baux à moitié fruits de « la métairie d'en-bas », à Creuzier-le-Neuf, passés par Jean d'Albon, seigneur de Saint-André et Cérezat (1527); — par le même et Françoise de Talaru, sa mère, veuve de Guichard d'Albon (1533, 1537); — etc. — Baux à ferme des moulins de Cérezat, situés sur le Mourgon, dans la paroisse de Creuzier, passés par Jacques d'Apchon, baron d'Apchon, Cérezat, etc. (1640, 1649); — par Jacques-Artaud d'Apchon, seigneur d'Apchon, de Creuzier, Cérezat, etc. (1681, 1687); — par Claude-Joseph Ameil, sieur de Grammont, bourgeois de Paris, acquéreur sur Gaspard de Chabannes (1718); — par Jacques de Badier de Versailles, seigneur de Versailles, Cérezat, Creuzier-le-Neuf, Marquégglise, etc. (1726); — par Gaspard Colin, sieur des Boudets, receveur de la seigneurie de Cérezat (1754). — Baux à loyer de la maison dite « la Poulalerie », à Creuzier-le-Neuf, par Jacques-Artaud d'Apchon (1667); — de la maison appelée « la Tessonnière », à Creuzier-le-Neuf, par Claude d'Apchon, premier baron d'Auvergne, seigneur de Cérezat (1689); — de la maison de la Tuilerie, à Creuzier-le-Neuf, passés par Jacques-Artaud d'Apchon (1668, 1671, 1675) et par Claude d'Apchon, seigneur d'Apchon et de Cérezat, grand sénéchal d'Auvergne (1692).

E. 262. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1628-1776. — BADIER DE VERSEILLES. — Propriétés diverses à Seuillet. — Baux de métairie, passés par Claude d'Apchon, seigneur dudit lieu, de Cérezat, etc., grand sénéchal d'Auvergne, pour le domaine de la Croze (1693) et le domaine de Longeron (1689, 1692). Baux de la locaterie et des terres des Mouillères, dépendant de la seigneurie de Cérezat, passés par Claude d'Apchon (1690, 1692) et par Antoine Desbrest et Bertrand Pajot, fermiers de la terre de Cérezat (1776). — Consultations relatives à la saisie du domaine de « la Motte-Vossieux », acquis, le 26 octobre 1666, par Jacques-Artaud d'Apchon sur Claude Berger, sieur d'« Estivaux », et Bénigne de La Faye, sa femme, puis saisi sur ledit seigneur d'Apchon et à lui adjugé par décret du 15 juillet 1670, moyennant 5.000 livres (1670-1679); — bail à

cens dudit domaine par l'acquéreur (1671); — bail à métairie par Claude d'Apchon (1692). — Vente, par Claude et Jacques Hervier, frères, laboureurs à Seuillet, à Jacques d'Apchon, chevalier, seigneur de Cérezat, Apchon, etc., d'une pièce de terre sise « au terroir du domaine des Secretens », moyennant 73 l. t. (9 déc. 1632); — baux à métairie du domaine de « chez Secretain », passés par Claude d'Apchon (1628, 1633); par Pierre de Montorcier, maître d'hôtel du précédent, demeurant au château de Cérezat (1631); par Jacques d'Apchon (1644); par Jacques-Artaud d'Apchon (1657); — bail à métairie des domaines de la Croze et de « cheux Segretain », par Jacques-Artaud d'Apchon (1683).

E. 263. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1770-1787. — BADIER DE VERSEILLES. — Aliénations de terrains à Creuzier-le-Neuf et Creuzier-le-Vieux. — Vente, par Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles, seigneur de Versailles, Cérezat, Creuzier-le-Neuf, Grammont, etc., à Saturnin Rochier, vigneron au village des Buissonnets, d'une maison et de terres situées audit village, paroisse de Creuzier-le-Neuf, moyennant 408 livres (13 sept. 1787). — Autre, par le même, à Claude Bernelle, vigneron à Paillonnaire, paroisse dudit Creuzier, d'une vigne et d'une terre au village des Chambards, même paroisse, pour 270 l. (14 sept.). — Autre, par le même, à Claude Olivier, notaire royal à Cusset et commissaire en droits seigneuriaux, de 6 œuvres de vigne à Creuzier-le-Vieux, moyennant 200 l. (11 avr. 1770). — Autre, par le même, à Antoine Larbaud, marchand, propriétaire aux Bravets, paroisse de Creuzier-le-Vieux, de 3 œuvres de vigne audit Creuzier, pour 150 l. (13 sept. 1787). — Autre, par le même, à Jacques Sechaud, vigneron au village de Crépin, à Creuzier-le-Vieux, de 8 œuvres de vigne audit Creuzier, pour 630 l. (13 sept.). — (Expéditions délivrées au vendeur).

E. 264. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1357-1496. — BADIER DE VERSEILLES. — Famille d'Apchon. — Clauses du contrat de mariage de Gui d'Apchon avec Gualharde de La Tour (s. d ; XIV^e siècle). — Nomination, par le dauphin Charles, lieutenant général du royaume, du « seigneur d'Apchon », comme « capitaine général et souverain » du pays d'Auvergne, « aus gaiges de trois cens

hommes d'armes » (Paris, sous le sceau du Châtelet « en absence du grant seel », 12 déc. 1357). — Quitance de la dot de Marguerite d'Apchon, femme du seigneur de la Voûte (25 oct. 1373). — « *Sequitur questa maritalgii sive matrimonii nobilis Ludovice de Apchonio, filie nobilis et potentis viri domini Ludovici, domini de Apchonio, militis, facti et celebrati cum nobili et potenti viro domino Artaldo de Sancto-Germano, milite, domino de Monte Rotundo, indicta seu imposita per dictum dominum de Apchonio super homines suos et pagesias ac personas inferius scriptas existentes in alta justicia dicti domini et habentes bona et hereditates in eadem in modum qui sequitur et in formam, die lune post festum Marie Magdalene anno Domini M° IIII^o sexto.* — ... *Somma universalis : III^o IIII^o III l. XVI s.* — Donation de 1.000 l. t., par Louis d'Apchon, à Louise d'Apchon, sa fille, femme d'Artaud de Saint-Germain, seigneur de Montrond, en augmentation des 4.000 l. de dot déjà versées lors du mariage dudit de Saint-Germain (9 fév. 1409; n. st.) : *vidimus* de l'officialité de Lyon (1446). — Bulle du pape Calixte III mandant aux évêques de Clermont et Saint-Flour et à l'official de Clermont de lancer l'anathème sur les détenteurs inconnus des biens de Jean d'Apchon, *alias* de Saint-Germain, chanoine de Lyon : *Significavit nobis...* (Rome, Saint-Pierre, 6 mars 1456; n. st.) : fulmination par l'official de Clermont (21 mai). — Acte par lequel Jean, seigneur d'Apchon, adopte pour son fils Artaud de Saint-Germain, son neveu, fils de son frère, autre Artaud de Saint-Germain, seigneur de Montrond (10 fév. 1462; n. st.). — Lettres de rescission en faveur de Jean, seigneur d'Apchon, pour ajourner au Parlement Guibert et Jean Chambon, frères, en vue de faire annuler « certains contraux et instrumens d'absence ou ferme usuraires » (26 juin 1473). — Arrêt du Parlement de Paris pour ajourner devant lui Jean de La Molière, chevalier, seigneur de Vernières, et Annette d'Apchon, sa femme, en paiement des arrérages d'une rente de 150 l. t. constituée à l'abbaye de Saint-Allyre de Clermont par Guillaume d'Apchon, seigneur de Vernières et de « Massiat », en Auvergne, en août 1361, et depuis acquittée régulièrement par ledit Guillaume d'Apchon, Louis, son fils, Jean, père de ladite Annette, et même par cette dernière et Jean de La Molière, « jusques à ce que, par arrest de lad. court [de Parlement], la chastellenie et seigneurie d'Apchon a esté adjudgée à feu Loys de Saint-Germain, autrement dit d'Apchon ... » (5 avr. 1464; n. st.). — Dossier d'un procès pendant

en la sénéchaussée d'Auvergne et en appel au Parlement de Paris, entre Gui d'Amboise, seigneur de Raval, Combronde, Saint-Illpize, etc., et Françoise Dauphine, sa femme, fille et héritière universelle de feu Beraud Dauphin, seigneur de Combronde, d'une part, et Anne d'Apchon et Jeanne de La Molière, sa femme, fille de feu Jean de La Molière, seigneur de La Molière et de la Chassaigne, et d'Annette d'Apchon, d'autre part, pour le paiement d'une somme de .300 fr. d'or réclamés par les premiers, « pour raison de la dot de feu dame Ysabel d'Apchon, qui en son vivant fut conjointe par mariage avecques feu messire Beraud Dauphin, lors seigneur de Saint-Ylpize » (1495-1496) : sentence de la sénéchaussée d'Auvergne au profit de Gui d'Amboise (8 avr. « l'an mil CCCC. quatre-vingtz et quinze »; emploi du style de l'Annonciation dans cette juridiction).

E. 265. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1547-1588. — BADIER DE VERSEILLES. — Famille d'Apchon. — Bulle de dispense d'âge pour Antoine d'Apchon, *alias* de Saint-Germain, pour être élevé à la dignité de prévôt de l'église de Lyon (Paul III) : *Nobilitas generis...* (Rome, Saint-Pierre, 16 oct. 1547). — Mémoire pour Gabriel d'Apchon, sieur et baron dudit lieu, contre Jean d'Apchon, son frère, ce dernier lui contestant la jouissance de certaines terres sises en Auvergne, que leur père, Artaud d'Apchon, avait données audit Gabriel lors de son mariage avec Françoise de La Jaille, par contrat du 17 juin 1519 (s. d.; 2^e moitié du XVI^e siècle). — État des biens provenant de la succession de Gabriel d'Apchon et Françoise de La Jaille, sa femme : du côté paternel, terres et seigneuries d'Apchon, de « Falgou », de Roches, de Plausac, de Vernières, en Auvergne; du côté maternel, terres et seigneuries de la Roche-Talbot, au pays du Maine, de la Jaille, en Loudunois, etc. (s. d.; 2^e moitié du XVI^e siècle). — Contrat de mariage d'Antoine d'Apchon, seigneur de « Chanteloube », avec Christine d'Abin, fille de feu Nicole d'Abin et d'Antoinette Lymosyn, « de la ville de Seelles en Berry » (6 juil. 1564). — Compte rendu par Antoine d'Apchon, seigneur de Chanteloube, à Marguerite d'Albon, sa mère, veuve d'Artaud d'Apchon, son père, des « despences par luy faictes tant pour la poursuite du meurtre et assassinat. fait et advenu [à Aubeterre] à la personne de deffunct noble Guillaume d'Apchon, son frère, que pour l'enquête qu'il convenoyt à lad. dame faire

contre les viscontes, barons d'Aubeterre et Desplans » : départ de Voulon, séjours à Poitiers, Aubeterre, où Antoine d'Apchon assiste aux derniers moments de son frère, à Angoulême, à Paris (1565-1567) : compte réglé à 25.000 l. par Marguerite d'Albon (16 fév. 1575). — Quittance de 2.000 écus délivrée par Henri de Saint-André, seigneur et baron de Saint-André, Poncins, Oches et Mably, à Antoine de Cérezat d'Apchon, son frère (21 oct. 1582). — Vente, par Christine d'Abin, veuve d'Apchon, à Claude Gérard, sergent royal à Issoudun, des deux tiers d'un corps de maison située à Selles, en Berry, moyennant 450 écus sol (25 fév. 1588). — Arrêt du Parlement de Paris, au profit de Christine d'Abin, veuve d'Antoine de Cérezat d'Apchon, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Anjou, ayant la garde-noble de Jean et Jacques d'Apchon, ses enfants mineurs, contre Jacques, Gilbert, Henri, Charles et autre Charles d'Apchon, appelant de diverses sentences, notamment d'une « sentence de séparation et dissolution de mariage d'entre Jehan Perotin et ladicté d'Abin », du 30 juillet 1563 (7 sept.).

E. 266. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1586-1622. — BADIER DE VERSEILLES. — Famille d'Apchon. — Contrat de mariage de Jean de Cérezat d'Apchon, fils d'Antoine de Cérezat d'Apchon, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Cérezat, seigneur de Chanteloup, et de Christine d'Abin, avec Jeanne de La Chastre, fille de Claude de La Chastre, chevalier des deux ordres du Roi, conseiller en son Conseil d'État et privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, bailli et lieutenant général de Berry, seigneur de la Maisonfort, Dampierre, etc., et de Jeanne Chabot : la seigneurie de Cérezat est donnée au futur, la terre de Chanteloube, en Berry, étant réservée à son frère cadet, Jacques d'Apchon (20 oct. 1586). — Lettres de Henri IV à Jean d'Apchon, sieur de Cérezat, lui donnant l'ordre de rassembler une compagnie de cent hommes de guerre sous la charge du Grand-Prieur de France, comte d'Auvergne et de Clermont, colonel général de la cavalerie légère (Corbeil, 4 avr. 1590). — Mémoire pour Jean de Cérezat d'Apchon et Jeanne de Saint-Paul, sa femme, fille de feu Louis de Saint-Paul, contre Jean de Saint-Paul, sieur de la Guillauche, pour l'obliger à déguerpir de la seigneurie de Vaux, qu'il a occupée en qualité de tuteur de ladite de Saint-Paul : procédure au bailliage de Forez (s. d. ; début

du XVII^e siècle). — Arrêt du Parlement rendu au profit de Louise, comtesse de Maure, dame de Mortemar, contre Jean d'Apchon, seigneur de Cérezat, gouverneur de Cusset, et confirmatif d'autre arrêt du 26 janvier 1577 qui avait condamné Marguerite d'Albon à payer les arrérages de la dot constituée par Jacques d'Albon à Françoise de Pompadour (17 janv. 1613). — Constitution d'une rente annuelle de 25 l. par Jean d'Apchon, seigneur de Cérezat, etc., à Claude Charbonnier, receveur de la Sainte-Chapelle de Bourges (mai 1616). — Approbation par Jacques d'Apchon, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur et baron de Saint-Germain-des-Fossés, Usseau, Charmeil, etc., et Anne d'Apchon, femme de Gilbert Desmoulins, écuyer, sieur de Villars et de « la Saulzée », d'une transaction non spécifiée passée en leur nom par ledit Desmoulins avec Françoise de Brichanteau, femme de Louis de L'Hospital, sieur de Vitry (7 août 1597) (1). — Obligation de 1.152 l. t. souscrite à Nicolas Bachelier, bourgeois de Paris, par Jacques d'Apchon, sieur de Chanteloup, demeurant ordinairement à Cérezat, en Bourbonnais, et Léon Barlat, chevalier, sieur du Châtelier, en Poitou (28 oct. 1612). — Subrogations de ses droits à une créance de 2.700 l. t. sur Jacques de Rouville, comte de Clinchamp, gouverneur de Chinon, par Jacques d'Apchon, sieur de Chanteloup, au profit d'Alexandre Motheron, tapissier du Roi en sa manufacture de tapisserie à Tours, et de François Gilbert, greffier au bureau des finances de Bourges (avr. 1622). — Reconnaissance d'un prêt de 900 l. t. consenti par Jacques de Saint-André d'Apchon, seigneur de Saint-André, Ouche, Mably, etc., à Jean de Cérezat d'Apchon, gouverneur de Cusset, seigneur de Cérezat, Quinsal, Vaux, etc. (19 oct. 1610) : procédure en remboursement, en la sénéchaussée de Bourbonnais (1616).

E. 267. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1602-1617. — BADIER DE VERSEILLES. — Jean d'Apchon, seigneur de Cérezat, Chanteloup, Vaux, etc., et Claude d'Apchon, son fils : documents relatifs au gouvernement de Cusset. — Procès-verbal du refus fait par une députation des habitants de Cusset à Jean de Cérezat d'Apchon, seigneur de Chanteloup, etc., gouverneur de Cusset, de lui remettre les clés de cette ville, « jusques à quinze jours ou trois semaines qu'ilz prétendent envoyer leurs députés vers

(1) Document acheté en 1897 par les Archives de l'Allier.

Sa Majesté pour recevoir de sa propre bouche le commandement et obéissance qu'ilz entendent rendre à Sadicte Majesté et audict seigneur » (21 oct. 1602). — Délibérations des habitants de Cusset, à la suite du voyage fait à la Cour par M. de Cérezat et les députés de la ville, par laquelle ils décident de le recevoir comme gouverneur, sur l'ordre à eux donné par lettres closes du Roi, signées à Fontainebleau, le 26 novembre précédent, et insérées dans la délibération (23 et 24 déc.). — Ordonnance du lieutenant général au bailliage de Cusset défendant aux habitants de cette ville « de ne porter arquebuzes, pistolles, pistollez » (29 mars 1608). — Délibération des habitants de Cusset décidant qu'ils prieront M. de Cérezat, leur gouverneur, lequel « part lundy prochain pour s'en aller en Court », de s'employer auprès du Roi et de la Reine régente pour leur obtenir quelques subsides à employer aux fortifications de la ville et aux réparations des ponts (19 juin 1610). — Lettre de Marie de Médicis, régente du royaume, au vicomte de Canillac, lieutenant général de la basse Auvergne, pour suspendre un ordre qu'elle lui avait donné la veille relativement au transport des poudres de Cusset (Fontainebleau, 13 avr. 1611). — Lettre de Louis XIII à M. de Cérezat, gouverneur de Cusset, pour la « seureté et conservation de la place », au moment du départ du Roi pour la Guyenne (Paris, 16 août 1615). — Ordonnance de Claude de Lorraine, prince de Joinville, gouverneur d'Auvergne, prescrivant à M. de Cérezat de faire travailler les paroisses, mas et villages de la prévôté de Cusset aux réparations de la ville (20 nov.). — Lettre de Louis XIII à M. de Cérezat pour lui exprimer la satisfaction qu'il éprouve de ses services (Poitiers, 17 janv. 1616). — Autre, du même au même, lui enjoignant de fermer les portes de Cusset au prince de Joinville, au cas où il se présenterait devant cette ville, « ce dernier s'estant absenté d'icy avec les autres princes qui se sont retiréz lorsque je me suis assuré de la personne de mon cousin le prince de Condé » (Paris, 16 sept.). — Déclaration de Gilbert de La Chaise, procureur du Roi, et d'Antoine Grange, avocat du Roi à Cusset, qu'ils n'entendent faire aucune opposition à la réception de Claude d'Apchon, fils de feu Jean d'Apchon et de Jeanne de Saint-Paul, comme gouverneur de Cusset (9 mai 1617). — Procès-verbal de la remise des clés de Cusset au nouveau gouverneur par Antoine Badier et François Bœuf, « premier et second esleuz au fait et affaires communs de cette ville » (17 mai). —

Procès-verbal de la publication au greffe du bailliage de Cusset des lettres de provision de gouverneur de cette ville octroyées par le Roi à Claude d'Apchon, le 13 avril précédent, avec attaches de Claude de Lorraine, prince de Joinville, gouverneur d'Auvergne, du 24 avril (17 mai). — Quittance des gages de Claude de Cérezat comme gouverneur de Cusset à raison de 100 l. par mois, pour le 1^{er} trimestre de 1621 (1621). — Requête du « seigneur de Cérezat » au Roi pour obtenir le remboursement d'une avance de 30.000 l. faite par lui pour le service du Roi, pour la garde de Cusset : entretien des fortifications, achat de 400 mousquets, fourniture de 700 à 800 charrois de bois, levée de 100 chevaux et 200 mousquetaires, « sur l'avis qui luy fust donné que les troupes du seigneur de Thiange es[t]oient entréz dans le pays », etc. (s. d. ; début du XVII^e siècle).

E. 268. (Liasse.) — 3 cahiers de 20 feuillets, papier.

1633. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Famille d'Apchon. — « Inventaire faict par nous, Gilbert Allemand, docteur ès droictz, chastellain de Cérezat, des meubles délaisséz par le décedz et trespas de defunct puissant seigneur messire Claude d'Apchon, vivant premier baron d'Auvergne, seigneur d'Apchon, les Vaulmiers, Foulgoux, Cérezat, Quinssat, Vaulx, Vassallieu, etc., gouverneur pour le Roy de la ville de Cusset, décedé au chasteau de Cérezat le XX^e juillet 1633 » : le présent inventaire ne comprend que les meubles et titres trouvés au chasteau de Cérezat et dans ses dépendances et « propres » au défunt. — Dans la chambre du défunt, . . . « deux arquebus à fusis . . . , deux autres arquebus à fusis de S^t-Estienne en Fourestz . . . , trois cors de chasse . . . ». — Dans l'écurie du chasteau, 10 chevaux et 2 juments. — Dans le chenil, 30 chiens, « tant espaigneu, chiens de terre que chiens courantz, outre les chiens nourris par les villaiges . . . ». — Dans la chambre de Jeanne de Saint-Paul, mère du défunt, 3 épées à la Bouteville, 2 baudriers or et argent doublés, l'un de satin rouge, l'autre de velours rouge, 3 paires de bottes, une paire d'escarpins « propre à faire des armes », « ung propoinet thoilé d'argent guarny de tantes d'argent doublé de satin couleur de cytron avec esguillettes argent . . . , le manteau mesme drap . . . », le tout estimé 300 livres, « ung autre habit drap d'Espaigne gris marbre . . . avec une queue escarlatte . . . , trois cens livres », etc. — In-

ventaires des bestiaux garnissant les métairies de la terre de Cérezat; — du mobilier de « la chapelle nouvellement faite et édiflée par led. deffunct »; — des archives du château en 106 articles : quittance, au profit du défunt, d'une somme de 3.905 l. par Louis de Rollat, écuyer, sieur de Toury, et Jacques de Rollat, écuyer, sieur de Marzat, comme héritiers de Jeanne de Rollat, veuve de Jérôme de Bourbon, écuyer, sieur du Montel (28 avr. 1633); — criées de la terre de Cérezat à la requête desdits de Rollat pour le paiement de leur créance (sept. 1632); — main-levée de cette saisie par le sénéchal de Bourbonnais (10 mai 1633); — vente de la terre de Cérezat par Marguerite d'Albon à Antoine d'Apchon (30 mai 1575); — quittance de François Albost, chapelain de la chapelle d'Apchon (25 fév. 1629); etc. — Les dates de cet inventaire, qui fut dressé en 6 jours, ne sont pas données; elles doivent être de très peu postérieures au décès de Claude d'Apchon.

E. 269. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

1630-1671. — BADIER DE VERSEILLES. — Famille d'Apchon. — Reconnaissance d'un prêt de 8.000 l. consenti par Philippe Bassin, sieur de Chamardon, contrôleur général des gabelles en la généralité de Moulins, à Jacques d'Apchon, supérieur de l'Oratoire de Moulins, et garanti par les fermes possédées en Auvergne par le sieur d'Apchon (23 nov. 1630); — subrogation de ses droits par ledit Bazin à Jeanne de Saint-Paul, veuve de Jean d'Apchon, et Paul d'Apchon, leur fils (9 août 1635). — Compte rendu par Sébastien d'Abin, sieur de Prades, à Jeanne de Saint-Paul, dame de Cérezat et d'Apchon, tutrice de Jacques et Paul d'Apchon, ses fils, « de la jouissance qu'il a faite de dix années de la terre et baronnie d'Apchon » (1626-1629 et 1631-1636) « et de huit années des seigneuries de Vaulmier et Fauoux » (1626-1633), en vertu des baux à lui consentis par le R. P. « de Chanteloube », ladite de Saint-Paul, Claude d'Apchon, son fils, etc. (déc. 1636). — Acquêt, par Fausline d'Apchon, fille de Claude d'Apchon, seigneur de Saint-Germain et du Chambon, de 2 quartonnées de terre au terroir de la Seigne, paroisse de Saint-Rémy, moyennant 50 l. t. (26 mars 1656). — Preuves de noblesse produites par-devant les intendants de Languedoc et d'Auvergne, par Dominique d'Apchon, baron des Vaumiers (1669): codicille au testament d'Artaud d'Apchon, du 20 avril 1552 (n. st.), léguant à Jean d'Apchon, son fils, « les

terres et seigneuries de Vernières et Massiac », en Auvergne, qu'il avait données à son autre fils, Gabriel, lors du mariage de ce dernier avec Françoise de La Jaille, mais en s'en réservant la disposition définitive, sa vie durant (27 sept.); etc. — Donation entre vifs de tous ses biens par Claude de Saint-André d'Apchon, comte de Saint-André, à Claude de Lévy, marquis de Châteaunorand, et Jacques-Artaud d'Apchon, seigneur-comte d'Apchon (9 avr. 1671).

E. 270. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 1 cachet.

1419-1717. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneuries d'Apchon et du Vaulmier (Cantal). — Foi et hommage prêtés à Jean, seigneur d'Apchon, à cause de son château d'Apchon, par Jean de « Villabonis », damoiseau, seigneur du Monteil (« *del Monteilli supra Massiacum* »), de Chalinargues (« Charnihargues ») et de Nuits (« Nuyez proche Charnihargues ») (25 juin 1419). — Autres, prêtés à Jean, seigneur d'Apchon, à cause de sondit château, par Étienne Du Chadefaux, prêtre, du manse d'Alberoches, paroisse de Colandres (16 mars 1466; n. st.). — Saisie des fiefs d'Apchon et du Vaulmier par les gens de l'évêque de Clermont sur Artaud de Montrond, qui n'avait pas rempli ses devoirs féodaux envers l'évêque, de qui relevaient ces fiefs, non plus que son prédécesseur, Jean d'Apchon (27 sept. 1483). — Foi et hommage prêtés à Artaud d'Apchon, seigneur et baron d'Apchon, du Vaulmier et de Montrond, par Martin Lolier, habitant de Riom, à cause du château d'Apchon (2 sept. 1539); — aveu et dénombrement, par le même au même (24 sept.). — Procès-verbal du refus opposé par Jacques Guarnirot, procureur fiscal d'Apchon et du Vaulmier, à un ordre écrit du seigneur d'Apchon, en date du 22 septembre précédent, « de ne plus exercer l'office de procureur fiscal d'Apchon et Vaulxmiers », à cause de ses mauvais services (22 oct. 1636). — Donation de terres par Artaud d'Apchon, seigneur d'Apchon, du Vaulmier et de Montrond, à Jean de Valeurs, habitant de Salers, greffier de la seigneurie du Vaulmier (s. d.; copie de 1645). — Procédure « au bailliage des montagnes d'Auvergne », entre Jacques-Artaud, comte d'Apchon, premier baron d'Auvergne, seigneur d'Apchon, du Vaulmier, de Cérezat, etc., et Louise de Tournemire, veuve d'Annet de Ferrières, pour des cens et rentes dépendant d'Apchon (1659). — Tableau de la contenance des mesures d'Apchon, « pour le sieur comte d'Apchon, premier baron

d'Auvergne, contre les habitans dudit Apchon : ... les véritables mesures d'Apchon sont et doivent être réglées au double des mesures de la ville de Bord » (s. d. ; XVII^e siècle). — Foi et hommage au Roi, en son bureau des finances de Riom, par Gilbert-Gaspard de Chabannées, chevalier, seigneur d'Apchon, Pionsat, etc., pour les terres et seigneuries d'Apchon, du Vaulmier, de « la Deyte », paroisse de Ronnays (Puy-de-Dôme), de Pionsat, Belarbre et Duras; les terres d'Apchon, le Vaulmier et la Deyte lui appartenant « par droit de substitution et de succession en qualité de mary de dame Philiberte d'Apchon », et les autres par donation à lui faite par son père, Gilbert de Chabannées de Pionsat, brigadier des armées du Roi, gouverneur des îles d'Oléron (26 juil. 1717).

E. 271. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin.

1358-1561. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneurie de Chanteloup (Indre). — Bail à cens perpétuel d'un manse situé à Sassièrges, passé par Mathieu de Greuil, damoiseau, à Guillaume Barrant, moyennant une émine de froment à la mesure de Sassièrges (5 janv. 1358; n. st.). — Vente, par Perrin Giraut, paroissien de Sassièrges, à Perrichon de Greuil, damoiseau, seigneur de « Chantelobe », d'une pièce de terre sise au terroir « de la Copie », paroisse de Sassièrges, pour 4 l. 16 s. t. (27 juin 1426). — Autre, au même, par Barthélemy Lamit, de Leraud, d'une pièce de terre appelée le Champ Moreau, située au terroir de Leraud (10 mars 1433; n. st.). — Foi et hommage, par Jean de Greuil, écuyer, seigneur de « Chantelobe », à Jean Guerin, écuyer, seigneur de Presle, à cause de son château de Presle (22 janv. 1460; n. st.). — Sentence de la prévôté d'Issoudun pour confirmer Jean de Greuil dans la possession d'une terre que lui disputait Jean Guerin (25 sept. 1465). — Échange de terres entre Jean de Greuil, seigneur de Chanteloup, et Mathelin Perrot, du village du Vignau (15 avr. 1476). — Procédure entre Pierre Pinète, bachelier en décret, curé de Sassièrges, étudiant de l'Université de Bourges, et Jean et Louis de Greuil, seigneurs de Chanteloup, au sujet des dîmes du village de Ferrières, paroisse de Sassièrges (29 mars 1486). — Bulle du pape Alexandre VI mandant au chantre et à l'official de l'église de Bourges de jeter l'anathème sur les détenteurs inconnus des biens d'Anne, veuve de Jean de Greuil, seigneur dudit lieu et de Chanteloup : *Significavit*

vobis ... (Rome, Saint-Pierre, 15 mars 1499; n. st.) : fulmination de cette bulle (27 juin). — Dénombrement fait par Jean de Michèzes, écuyer, seigneur de Chanteloup, à Georges de La Trémouille, seigneur de Saint-Août, à cause de la seigneurie de Saint-Août (14 juil. 1556).

E. 272. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1562-1593. — BADIER DE VERSEILLES. — Seigneurie de Chanteloup. — Jugement de la prévôté d'Issoudun réglant les droits des créanciers de Jean « de Michères », seigneur du Plessis en Bourbonnais, propriétaire saisi de la terre de Chanteloup, récemment adjudgée par décret à Antoine d'Apchon, abbé de Cérizy (22 sept. 1562). — Vente, à Antoine d'Apchon, conseiller et aumônier du Roi, abbé commandataire de Cérizy, diocèse de Bayeux, seigneur de Chanteloup, par Simon Durzy, marchand à Saint-Août, d'« un certain lieu et fief noble appelé le Vignau », paroisse de Saint-Vincent d'Ardenes, etc., moyennant 800 l. t. (9 août 1562). — Autre, au même, par François Limosin, marchand à Ardenes, de 4 arpents de pré à Mers, moyennant 130 l. t. (27 août 1566). — Autre, par Gilbert Bertrand, écuyer, « seigneur du Lix-Saint-Georges », et Louise de Barbaurois, sa femme, à Antoine d'Apchon, seigneur de Chanteloup, etc., représenté par Claude Girard, prieur de la collégiale Saint-Jacques de Neuvy-Saint-Sépulcre, chanoine d'Issoudun, de tous leurs droits sur la seigneurie du Vignau, du pré du Vignau et du moulin de Villaron, sur l'Indre, moyennant 3.500 l. t. (29 déc. 1571). — Autre, au même, par Claude Bonnin, notaire royal à Ardenes, du quart du pré Bouillet, moyennant 40 l. t. (10 avr. 1573). — Autre, au même, par Jean Channelon, sergent de la châtellenie de Presle et Magnet, de 12 s. t., une geline et un d. t. de cens, moyennant 14 l. t. (17 avr.). — Exposé des raisons qui ont porté Antoine d'Apchon, seigneur de Chanteloup, à annuler la donation qu'il avait faite autrefois à feu son frère, le seigneur de Montrond, de la terre de Chanteloup : son mariage avec Christine d'Abin était resté longtemps stérile; celle-ci est au contraire « de présent... grosse et... proche de ses couches »; d'autre part, le seigneur de Montrond, qui avait testé en sa faveur au cas où il ne laisserait pas d'enfant, a « révoqué » son testament, en instituant sa femme héritière de tous ses biens (21 nov. 1574). — Jugement du bailliage de Châteauroux réformant une

sentence du bailliage de Presle rendue contre Jean Journau au profit d'Antoine d'Apchon, baron de Rochetaillée, sieur de Chanteloup (8 août 1579). — Autre du bailliage d'Issoudun pour ledit d'Apchon contre Gaspard Myoullard, de Saint-Vincent d'Ardenes (25 mai 1582). — Reconnaissance par Gui Adelles, religieux bénédictin, qu'il a été pourvu de l'abbaye d'Évron, au diocèse du Mans, exclusivement aux frais de feu Antoine d'Apchon de Cérezat, seigneur de Chanteloup, et qu'ayant dû résigner ses fonctions à la mort dudit seigneur, il n'entend rien réclamer à sa veuve, Christine d'Abin, ni à ses autres héritiers (24 avr. 1587). — Baux judiciaires de la seigneurie de Chanteloup passés au siège d'Issoudun à Christine d'Abin, veuve d'Antoine d'Apchon, décédé en octobre 1586, sur laquelle ladite seigneurie avait été saisie à la requête de Bénigne Patey, receveur général des finances du duc et de la duchesse de Genevois et Nemours, étant aux droits de Philibert de La Guiche (1588, 1592, 1593). — Bail à ferme des seigneuries de Chanteloup, le Vignau, etc., par Christine d'Albin à Étienne Thomas, marchand à Greuil, paroisse de Sassièges (17 déc. 1588).

E. 273. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1761-1787. — BADIER DE VERSEILLES. — Domaine des Barathons, à Saint-Rémy-en-Rollat. — Vente du domaine des Barathons, par Geoffroy-Charles de Bardonnaire, bourgeois à Saint-Germain-des-Fossés, à Emmanuel Tardy, conseiller-médecin du Roi, intendant des eaux minérales de Vichy, moyennant 4.000 l. (25 avr. 1761). — Vente du même domaine, par ledit Tardy, à Claude Regnier d'Émery, bourgeois à Saint-Germain-des-Fossés, pour 5.024 l. en principal et 96 l. d'épingles (11 août 1768); — prise de possession, nomination d'experts, procès-verbal de visite des Barathons (22-23 août); — lettres de ratification de la vente précédente par la sénéchaussée de Moulins (1775). — Vente du domaine des Barathons, par Philippe Regnier, marchand à Saint-Rémy, à Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles, chevalier, seigneur de Versailles, Cérezat, etc., moyennant 12.000 l. (30 déc. 1782); — lettres de ratification du précédent contrat par les sénéchaussées de Moulins et de Riom (1783); — bail à ferme des Barathons, moyennant 800 l. par an (1784); etc.

E. 274. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1771-1783. — BADIER DE VERSEILLES. — Documents propres aux Regnier d'Émery. — Vente, par Gilbert Arloing, vigneron au village des Arloings, à Creuzier-le-Vieux, à Philippe Regnier d'Émery, bourgeois de Saint-Germain-des-Fossés, de 6 œuvres de vigne audit Creuzier, moyennant 120 l. (30 sept. 1771). — Partage de sa succession, fait de son vivant entre ses enfants, par Claude Regnier, bourgeois aux Barathons, paroisse de Saint-Rémy (17 sept. 1778). — Cession de la moitié du domaine des Bosts, paroisse de Murat, par Claude Blanchard, marchand à Chappes, à Philippe Regnier, sieur d'Émery, son gendre, et Marie Blanchard, sa fille, femme dudit Ph. Regnier, en déduction d'un reliquat de compte de tutelle (13 juin 1780). — Partage par anticipation des biens dépendant de la future succession de Claude Blanchard, marchand, entre ses enfants (21 juin 1780). — Sentence de la châtellenie de Saint-Germain-des-Fossés, portant séparation de biens entre Philippe Regnier d'Émery et Marie Blanchard, sa femme (30 mai 1783).

E. 275. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, dont 1 cahier de 132 feuillets ; 13 pièces, papier, dont 1 imprimé.

1774-1784. — BADIER DE VERSEILLES. — Regnier d'Émery : domaine de Bartaud, à Saint-Germain-des-Fossés. — Bail à ferme du lieu de Bartaud, par J.-B. Perrin, y demeurant, conseiller du Roi et son contrôleur au grenier à sel de Vichy, à Philippe Regnier d'Émery, marchand à Cérezat, pour 9 ans, moyennant 1.800 l. par an (8 sept. 1774). — Dossier d'un procès pendant en la sénéchaussée de Bourbonnais entre lesdits Perrin et Regnier, pour le paiement des arrérages d'un terme échu de cette ferme (1778-1781); — résiliation de la ferme précédente, moyennant le paiement de 1.368 l. d'arrérages, dont Claude Regnier, père de Philippe, se porte caution (3 avr. 1781); — nouveau procès en la sénéchaussée de Bourbonnais, entre lesdits Regnier, d'une part, et J.-B. Perrin, d'autre part, intervenant divers créanciers des Regnier, demandeurs en distribution de deniers, opposant aux ventes d'immeubles faites par Philippe Regnier à Félicien-Eugène-Hippolyte de Badier de Versailles, à Creuzier-le-Neuf, Bost et Saint-Rémy (1781-1784); — sentence d'ordre réglant les droits des créanciers (9 juin 1784).

E. 276. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1698-1708. — **BADIER DE VERSEILLES.** — Procédure, au bailliage de Cusset et en appel au Parlement de Paris, entre Marguerite de La Ville, veuve de Gilbert Badier, écuyer, seigneur de Verseilles, et Pierre Vincent, concierge du château de Châteldon, au sujet d'un vol de foin commis au préjudice de la dame de Verseilles (1698-1700). — Autre, au bailliage de Cusset, entre ladite veuve Badier et Hugues Michel, en paiement d'arrérages de cens (1706-1708).

E. 277. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1768. — **BALLET.** — Vente de terres et pré à Ébreuil, par François Gardache, marchand en cette ville, à Pierre Ballet, marchand drapier en la même ville, moyennant 504 l. (14 juin).

E. 278. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1671. — **BAPTIER.** — Contrat de mariage d'Antoine Baptier, du Mayet-de-Montagne, et Claudine Puyravel, de Nizerolles (14 nov. 1671).

E. 279. (Liasse) — 1 pièce, parchemin.

XV^e siècle. — **BAR.** — Transaction sur procès au sujet de la succession d'Étienne de Bar, entre Gui de Bar, licencié en droit canon, et Nicole Aubert, licencié en lois, auditeur en la Chambre des comptes de Moulins (acte rogne).

E. 280. (Liasse) — 2 cahiers, papier, dont 1 imprimé.

1620-1750. — **BARAL DE JALIGNY.** — Vente, par Gilbert Jacquelot, dit d'Augerolle, marchand à Moulins, à Jean-François de La Guiche, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France, gouverneur de Bourbonnais, seigneur de Saint-Geran, Jaligny, la Palisse, etc., de sa portion de dîme de la Bénisson-Dieu à lever sur les paroisses de Jaligny, Châtel-Perron, Chaveroche et Trezelle, moyennant 24 l. t. (3 fév. 1620); — procédure en la Chambre du domaine de Bourbonnais à Moulins, entre l'abbaye de la Bénisson-Dieu et Françoise de Quatrebarbes de la Rongère, veuve d'Éléonor-Clément Guillaud de la Motte, seigneur de Jaligny, pour le dénombrement de la terre de Jaligny (1726) : sentence de la Cham-

bre décidant de passer outre à la réception de ce dénombrement fourni par la dame de Jaligny, malgré l'opposition de l'abbaye (22 août); mise en adjudication de la dîme de la Bénisson-Dieu dans la seigneurie de Jaligny (1750). — Jugement de la Table de marbre de Paris, relatif aux droits d'usage dans la forêt de Vouelle appartenant à Léon-Henry-Éléonor Guillaud, chevalier, comte de la Motte, seigneur de Boucé, etc., fils de feu Éléonor-Clément Guillaud et de défunte Françoise de Quatrebarbes, rendu à son profit contre les religieux de Gayelle et de Sainte-Croix de Varennes et autres intéressés (10 mai 1741).

E. 281. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin (1).

1716. — **BARATHON.** — Vente du domaine de la « laignouère » (Banoire), à Deux-Chaises, par Jean Barathon l'aîné, sieur de Clémentière, et Louise Baraveau, sa femme, de Tronget, à Antoine Barathon, sieur des Ballard, demeurant au Montet (2 juil.).

E. 282. (Liasse) — 1 pièce, parchemin.

1764. — **BARBARA DE LA GRANGE.** — Vente, par Élisabeth Petitjean de la Font, veuve de J.-B. Perrotin, écuyer, seigneur de Chevagnes, conseiller du Roi et son procureur au bureau des finances de Moulins, à Étienne-Yves Barbara de la Grange, conseiller du Roi au présidial de Moulins, de l'office de procureur du Roi au bureau des finances dont ledit Perrolin avait été pourvu par lettres du 8 août 1749, ladite vente moyennant 34.000 l. en principal et 720 l. pour épingles (4 mars); inventaire et remise de titres antérieurs du même office.

E. 283. (Liasse) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1419-1452. — **BARBARIN.** — Dénombrement, par Jean Barbarin, licencié ès lois, demeurant à Bourges, de ce qu'il tient en fief de « monseigneur d'Albret », à cause de son château d'Épineuil (22 juin 1419). — Vente, par Guillaume Guerillon, écuyer, seigneur du Bochet, Marguerite, sa sœur, et Dauphine, sa femme, à Jean Barbarin, écuyer, seigneur de Meslon en partie, d'une dîme de blé appelée la dîme de Goillais, moyennant 22 écus d'or neuf (5-16 avr. 1452; n. st.).

(1) Document acheté en 1895.

E. 284. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1689-1730. — BARDET. — Vente, par Ann Legendre, veuve de Pierre Des Galois, chevalier, seigneur de la Tour, vicomte de Glené, à Jacques-Pierre Bardet, avocat en Parlement, châtelain de Montaiguët, du lieu et domaine de Quirielle, par^{de} d'Ande, pour 1.270 l. t. (21 déc. 1689). — Quitance pour Antoine Bardet des arrérages de cens dus à la seigneurie de Demoret (1693). — Vente de sonnetier de barbier, perruquier et baigneur à Cusset, par Gilbert Tavernier à J.-B. Bardet, garçon perruquier à Cusset, moyennant 150 l. (8 janv. 1717). — Installation de J.-B. Bardet, comme garde sédentaire au dépôt de sel de Cusset à la place du sieur Pézard, révoqué (18 juin 1730).

E. 285. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1781. — BARDILLET. — Règlement de succession entre Jean Bardillet, meunier au moulin Billet, vulgairement appelé Courtais, à Paray-sous-Briailles, et Catherine Bardillet, sa fille d'un premier mariage, femme de Denis Bouchard, marchand à Moulins (27 sept.).

E. 286. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1588-1604. — BARDON. — Contrats d'échange et de rente entre Gabriel Bardon, marchand à Moulins, et Marguerite Berrier, successivement veuve d'Étienne Bard et de Louis Rougnon, marchand à Moulins : le 1^{er} acte incomplet (1588-1589). — Échange de terrains à Yzeure entre Pierre Bardon, conseiller du Roi et receveur général à Moulins, et quelques laboureurs d'Yzeure (27 nov. 1604).

E. 287. (Registre.) — In-4°, couvert en parchemin, 6 et 144 feuillets, papier.

1631-XVIII^e siècle. — BARDON DU MÉAGE. — « C'est la liève confinée du terrier du Méage et chevance de Rongière fait et recongneu de nouvel des cens appartenant à... Antoinette de Champeux, veuve de... Phellippe Bardon, vivant escuyer, sieur du Méage, conseiller du Roy et trésorier général de France en la généralité de Mollins », au nom et comme tutrice de leurs enfants, par-devant Jean Faulconnet, notaire royal, en 1631 (fol. 1) : au fol. VI,

on lit « 1641 ». — Table des noms contenus dans la liève (fol. II). — Cens dus : par le prieuré de Sainte-Croix de Varennes (prieur, Gédéon Bourne) (fol. 1) ; — par Pierre Blondat, marchand à Varennes (fol. 5) ; — par Julien Dallier, laboureur à Rongères (fol. 9 v°) ; — par Antoine Parchot, sieur de Togue (fol. 26-29) ; — par Antoine Taillière, sieur de Pui-Digon (fol. 31-36) ; — par Gilbert Billard, sieur du Prénat (fol. 39-41) ; — par Louise Palierne, veuve Viallet (fol. 53-54) ; — par Claude Parchot, bourgeois de Varennes (fol. 58-66) ; — par Gilbert Morel, sieur des Charniers (fol. 68) ; — par Philippe Prévost, apothicaire à Moulins (fol. 70 v°) ; — par Michel Merle, sieur de la Font, et Louise Palierne, veuve d'Antoine Viallet (fol. 73-89) ; — par Jean Delageneste le jeune, praticien à Varennes (fol. 90 v°) ; — par Nicolas Aubery, avocat à Moulins, sieur des Ardennes et de la Vignole, pour Claudine Richard, sa femme (fol. 96) ; — par René Marchand, sieur des Berlands, et Marguerite Brocquot, veuve d'Antoine Parchot, sieur de Togue (fol. 97) ; — par Gilbert Burelle, châtelain de Montoldre, et Antoine Moynard, procureur fiscal dudit Montoldre (fol. 106) ; — par Antoine Burelle l'ainé, bourgeois et praticien de Varennes (fol. 106 v°) ; — par Jean Dupont, notaire royal, sieur des Guernes, lieutenant de la châtellenie de Saint-Gerand-de-Vaux, Saint-Loup et Gouise (fol. 107) ; — par Suzanne Favier, veuve de Jean Vernin, notaire et lieutenant de la châtellenie de Saint-Gerand-de-Vaux (fol. 112-113) ; — par Gilbert Billard, procureur d'office de la seigneurie de Boucé (fol. 113 v°) ; — par Antoinette Mareschal, veuve d'Antoine Delageneste, procureur du Roi à Varennes (fol. 118) ; — par Claude de Calixte, sieur d'Hauterive et de Saussat (fol. 122 v°) ; etc. — Confination des dîmes à percevoir sur la seigneurie du Méage et divisées en 24 portions, dont 14 au seigneur de Montaigu et le reste au curé de Rongères, soit 6 sur la terre du Méage et 4 sur la chevance de Gayette, annexée à ladite seigneurie (fol. 123). — Autres définitions de dîmes et laides à Rongères (fol. 127-134). — Autres reconnaissances au terrier du Méage, XVIII^e siècle (fol. 137-144).

E. 288. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1678-1750. — BARDON DU MÉAGE. — Procédure entre Étienne Bardon, femme de Jean-Claude de Vellard, écuyer, seigneur de Martilly, et Antoinette Bardon, femme de Jean Delaroche, écuyer, d'une part, et Jean-Claude Bardon, écuyer, seigneur du

Méage et de la Motte-Mourgon, leur frère, d'autre part, au sujet des successions de leurs frères, François-René, seigneur de la Motte-Mourgon, et Jacques, sieur de Méage : extraits du contrat de mariage du dit Claude de Vellard (1678), du testament de René-François Bardon (21 oct. 1686); etc. — Ratification, par Gabrielle-Dorothee Sicaud, femme de Joseph-François-Mars de Bardon, sieur du Méage et du Péroux, d'un contrat de rente constituée par ledit Bardon à Antoinette Cisternes le 7 août 1748 (9 nov. 1750).

E. 289. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1633-1786. — BARDONNET. — Inventaire des titres de la seigneurie de Cressanges et du château des Noix, « que deslivre Gilbert Mareschal, escuier, sieur de Lautaud et Bompré, à Charles de La Boulaye, escuier, sieur de Montgeorge et dudict Cressanges et les Noix », acquéreur de Cressanges et des Noix (1633) : échange relatif aux seigneuries de Cressanges et de « Barbary », passé entre Philibert de Beaujeu, seigneur et baron de Lignière, et Pierre Mareschal, écuyer, sieur des Noix (30 avr. 1529); — lettres patentes portant création de 4 foires au bourg de Cressanges (avr. 1612); — « ung cayer en papier portant que les habitans tenantz feu et lieu dans les districtz de la justice de Cressanges sont imposéz pour le droict de guet à chacun quatre solz six deniers (1^{er} fév. 1544; n. st.); — terrier de la seigneurie « d'Uséel » au profit du comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne (1499); — terrier de la seigneurie de Cressanges pour le duc de Bourbonnais et d'Auvergne (1489); — autre, portant reconnaissance des cens dus à Gilbert Mareschal, seigneur de Cressanges, les Noix et le Bouchet, à cause de Cressanges (1564); — autre, pour Jean Mareschal, seigneur des Noix (« 1441 » et 1557); — autre, portant reconnaissance des cens dus à Gilbert Mareschal, seigneur des Noix, à cause de ladite seigneurie (1510-1519); — partage de cens et devoirs entre les seigneurs de Fourchaud et des Noix (1^{er} juil. 1622); — partage de la seigneurie des Noix entre Imbault Mareschal et Guillaume Mareschal, fils de Pierre (19 mai 1609); — acensement du moulin du petit étang, à Cressanges, par Joffray Mareschal, écuyer, sieur des Noix (26 nov. 1481); — sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais pour Antoine de Chazeron, chevalier, seigneur de Fourchaud (20 mai 1577); — information faite pour Pierre Mareschal, sieur des Noix, au sujet du droit

de péage à lui dû par des marchands de Montaigut-en-Combraille (1544); — « fief » fait au duc de Bourbonnais par Joffray Mareschal, sieur des Noix (18 déc. 1488); — autre, par Pierre Mareschal, sieur des Noix et de Cressanges, à Gilbert de Beaujeu, chevalier, baron de Lignière (1^{er} mai 1529); — autre, au Roi, par Pierre Mareschal, pour la seigneurie de Cressanges et des Noix (11 sept. 1540); etc.; — remise des titres ci-dessus décrits, par Gilbert Mareschal, sieur de Bompré, à Louis Le Tailleur, sieur de la Motte et du Thonin, procureur de Charles de La Boulaye (mars 1633); — autre, par M. de La Boulaye à Marie Garnier, femme de M. de Beauvaisis, nouveau seigneur de Cressanges (31 juil. 1645). — « Dénombrement des dépendances de la terre des Noix » (s. d.; XVIII^e siècle). — Vente, par Gaspard Bardonnnet, prieur de Souvigny, à Antoine Fournier, écuyer, secrétaire du Roi, demeurant à Paris, de la moillié de la seigneurie des Noix, moyennant 20.397 l. (14 nov. 1786).

E. 290. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1758-1791. — BARDONNET. — Contrat de mariage de Bonnet Bardonnnet, écuyer, conseiller au présidial de Moulins, fils de Claude Bardonnnet, écuyer, conseiller et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Gondailly, avec Pétronille Estienne, fille de feu François Estienne, procureur au présidial, et d'Anne Fallier, demeurant à Moulins (26 mai 1758). — Lettres de ratification, en la sénéchaussée de Bourbonnais, de l'acquêt d'une portion de maison sise à Moulins, rue de l'Aumône, sur le cours Doujat, fait par Jean Bardonnnet, seigneur des Martels et de Neuville, François Bardonnnet, seigneur de Chabanne, et Pierre Martinant, seigneur de Préneuf, lieutenant général au bailliage de Cusset, sur Gabriel Vernoy, négociant à Moulins (1785). — Commission de garde particulier par Jean-Victor Bardonnnet, écuyer, sieur des Martels, au profit de Claude Bardonnnet, de Châtel-Montagne (1789). — Vente de terres sises à Châtel-Montagne, par les sieurs Dertord, Senepin et autres, dudict lieu, à Jean-Victor Bardonnnet, sieur des Martels, pour 4.372 l. (12 janv. 1791).

E. 291. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 4 pièces, papier (1).

1584-1652. — BARDONNET. — Famille. — Contrat

(1) Les documents classés aux articles E. 291 à 321 ont été donnés, en 1900, aux Archives de l'Allier par M. R. de Quirielle, de Montaiguet.

de mariage d'Antoine Parchot, fils d'autre Antoine Parchot, bourgeois et marchand de Varennes, avec Marguerite Billard, fille d'Antoine Billard, capitaine de Varennes, bourgeois et marchand dudit lieu, et de Marguerite Veau (24 juin 1584). — Autre, de Robert Pitavyn, receveur du seigneur des Fougis, paroisse de Thionne, avec Marguerite Billard, veuve d'Antoine Parchot (10 fév. 1607). — Promesses de mariage entre Antoine Parchot, sieur de Togue, fils de feu Antoine Parchot, sieur dudit lieu, et de Marguerite Brocol, *alias* Broquot, et Catherine Morel, fille de Claude Morel, sieur de la Garenne, bourgeois de Varennes, et de feu Jeanne Devaulx (8 déc. 1652). — Information ecclésiastique sur le degré de parenté d'Antoine Parchot avec sa future; tableau généalogique des Parchot; dispense de parenté (déc. 1652).

E. 292. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1737-1815. — BARDONNET. — Famille. — Contrat de mariage de Gilbert-Nicolas Perrot, sieur de « Chalay », lieutenant en l'élection de Monlluçon, fils de feu Jean-Pierre Perrot, sieur d'Estivareilles, lieutenant en la même élection, et de Françoise Graillet, avec Marie-Joseph Bardonnnet, fille de Claude Bardonnnet, seigneur de Gondailly, et de Gabrielle Vernoy (27 mai 1737). — Autre, de François Bardonnnet, fils des précédents seigneur et dame de Gondailly, avec Marguerite Tonnelier, fille d'Étienne Tonnelier, licencié en droit, sieur des Angles, et de Marie Parchot de Togue : ce contrat donne à F. Bardonnnet les domaines Martillière et Baudet, « autrement la Toule », et la dime d'« Arbayat » (1^{er} juin 1745). — Acte de baptême, à Saint-Gérard-le-Puy, de Pierre, né le 24 octobre précédent, fils de Claude Bardonnnet de Gondailly, seigneur de la Motte-des-Noix, et d'Anne Magnard (30 oct. 1752). — Sentence d'ajournement, en la sénéchaussée de Bourbonnais, de François Bardonnnet de la Toule, inculpé de coups et injures à l'égard de Jean Crizier, notaire royal et commissaire à terrier (1753). — Autre, du grenier à sel de Vichy, exonérant François Bardonnnet, sieur de la Toule, de l'impôt du sel auquel l'avaient taxé les collecteurs de Créchy, malgré sa qualité d'écuyer (1775). — Contrat de mariage de Joseph Rougane, fils d'Alexandre Rougane de la Quérie, commissaire inspecteur des haras de Bourbonnais et de Marche, demeurant au château de la Quérie, paroisse de Monteignet, avec Marie Bardonnnet, fille de François

Bardonnnet et de Marguerite Tonnelier (18 juin 1776). — Autre, de François Bardonnnet, fils des mêmes, avec Anne Dussaray, fille de Claude Dussaray de Vignolle, avocat en Parlement, officier chez le Roi, et de Marguerite-Honorée Rougane, de Cusset (14 mai 1781). — Lettres de provision de grand-messenger juré de l'Université de Paris, pour la ville et évêché de Saint-Papoul, accordées, par le recteur de l'Université, à François Bardonnnet de Togue, en remplacement de Joseph Bougarel, décédé (15 janv. 1783). — Lettres de garde-gardienne pour ledit Bardonnnet (1784-1787). — Contrat de mariage de Christophe de La Poix de Fréminville, avocat en Parlement, fils de J.-B. de La Poix de Fréminville, seigneur de Villard, les Grandes-Brosses, etc., châtelain de Chaveroche, bailli de la Palisse, et de Marie Reclène, avec Marie Bardonnnet de Togue, fille de François Bardonnnet et de Marguerite Tonnelier (2 août 1784). — Requête adressée aux maire et échevins de Moulins par François Bardonnnet, seigneur de Togue, et Bonnet Bardonnnet, seigneur de Gondailly, pour obtenir l'enregistrement des actes relatifs aux provisions de secrétaire du Roi, audencier en la chancellerie de la Cour des monnaies de Lyon, obtenues par Claude Bardonnnet de Gondailly, leur père, le 24 juin 1757 (s. d.). — Feuilles de route de François-Blaise Bardonnnet, pour se rendre de Moulins à Troyes, puis à Châlons et à Vaucouleurs, et être incorporé au 23^e régiment de cavalerie (an II). — Certificat de civisme délivré à Fr.-Bl. Bardonnnet par le Conseil général de la commune de Cusset, après enquête motivée par une délibération de la Société populaire de Cusset qui l'avait déclaré suspect (16 fructidor an II). — Autre, émanant de l'administration municipale du canton de Cusset, et attestant les diverses fonctions remplies par ledit Bardonnnet, tant au bureau de conciliation de Cusset, qu'à l'administration municipale (an VI). — Décompte des fournitures faites par M. Bardonnnet de la Toule ou ses fermiers pendant l'occupation militaire de 1815.

E. 293. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1749-1813 — BARDONNET. — Famille. — Transaction sur procès relatif à l'exploitation du domaine des Angles, entre Jean Diannyère, docteur en médecine, intendant des eaux minérales de Bardon et Foulet, et Marie-Madeleine Tonnelier, sa femme; Antoine Tonnelier, sieur de la Font, officier du régiment de Piémont Infanterie; François Bardonnnet, sieur de la

Toulle, et Marguerite Tonnelier, sa femme; et Blaise Neret, marchand-fermier aux Angles (5 mai 1749). — Partage de la succession Tonnelier entre les précédents, moins ledit Neret : le premier lot (fief de Togue, domaines de l'Hôpital, de la Cour, etc.) est attribué à F. Bardonnnet (13 janv. 1756). — Autre, de de la succession de Claude Bardonnnet, seigneur de Gondailly, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de Gabrielle Vernoy, sa femme, entre leurs enfants, savoir : Anne Magnard, veuve de Claude Bardonnnet de Cressanges, ancien capitaine au régiment de Mende; Jean Bardonnnet, seigneur de Neuville et des Martels; Gaspard Bardonnnet, curé du Mayet-de-Montagne; Bonnet Bardonnnet, conseiller au présidial de Moulins; François Bardonnnet, sieur de Togue; autre François Bardonnnet le jeune, écuyer; Claude Perrot des Chalais, lieutenant de milice au bataillon de Bourbonnais à Montluçon, au nom de Marie-Joseph Bardonnnet, sa mère, veuve de Nicolas Perrot; Pierre Marlinant de Préneuf, lieutenant général enquêteur au bailliage d'Ussel, au nom de Josèphe Bardonnnet, sa femme; et Marie-Jeanne Bardonnnet, femme de François-Augustin Fromenton (8 avr. 1764). — Licitation du domaine Blanchard, à Saint-Prix, au profit de François Bardonnnet, seigneur de Togue, etc., par Bonnet Bardonnnet, agissant au nom de ses autres frères (14 juin 1772); — vente de ce domaine, par François-Blaise Bardonnnet de la Toulle, à Christophe de La Poix de Fréminville, magistrat de sûreté à la Palisse (1809). — Partage des tènements de Jussat et des Jarrassons, sis à Langy et Créchy, entre MM. Bouquet-Deschaux, Tonnelier des Angles et Bardonnnet de Togue (1792). — Quit-tance de 30.000 fr. avancés par François-Blaise Bardonnnet de la Toulle à Joseph Rougane, son beau-frère, à valoir sur la future succession de Marguerite Tonnelier, mère dudit Bardonnnet, dont 19.000 pour le paiement de partie du prix de la vente du Léry faite audit Rougane par Nicolas-Charles Garaud-Buffeix, de Montluçon (20 messidor an X). — Dossier du partage de la succession de François Bardonnnet et de Marguerite Tonnelier, sa femme (1807-1813).

E. 294. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1608-1817. — BARDONNET. — Rentes. — Constitution de 50 l. t. de rente, par Jean de Dorne, écuyer, seigneur de Cordebeuf et de Togue, demeurant à Paray-sous-Briaille, au couvent Sainte-Croix de Varennes (1608); — amortissement par Antoine Par-

chot, sieur de Togue (1654). — Autre constitution d'une rente de 75 l., par Pierre Bardon, sieur du Méage, et Antoine Parchot, fermier dudit lieu, à Gaspard Despineu, marchand grossier à Moulins (1617); — amortissement par Antoine Parchot (1661). — Autre, d'une rente de 66 l. 13 s. 4 d., par Antoine Parchot, sieur de Togue, et Catherine Morel, sa femme, à Françoise Morel, veuve de Gilbert Parchot, sieur de Lormes (1661). — Autre, par les mêmes, d'une rente de 40 l. t., au profit d'Antoinette de Champfeu, veuve de Philippe Bardon, sieur du Méage, etc. (1673); — amortissement (1695). — Autre, par les mêmes, de 22 l. 10 s. de rente annuelle, au profit de Gilbert Delageneste et Antoine Burelle, directeurs de l'hôpital de Varennes, curés de Varennes et Vouroux (1678); — rachat de ladite rente (1699). — Autre, d'une rente de 55 l. 11 s. 2 d., par Jean Parchot, bourgeois de Molles, fils de feu Sébastien Parchot et de défunte Anne Charles, à Antoine Brunel, conseiller du Roi en la Cour des aides de Clermont-Ferrand, seigneur de Châteauroux (1693). — Constitution d'une pension viagère de 200 l., par Étienne Tonnelier, sieur des Angles, et Marie Parchot, sa femme, à Marie Parchot, leur tante, veuve de François-Léonard Dupéron (1731). — Dossier d'une rente annuelle de 100 l. constituée, en 1743, par Louis-André Dupéron, comme tuteur des mineurs d'Étienne Tonnelier, Jean Diannyère, docteur en médecine, et Marie-Madeleine Tonnelier, sa femme, au profit de Jean Dinet, seigneur des Dallièrs (1743-1793). — Autre, de 100 l. de rente constituée par les mêmes à Jean-Claude Treilhe, docteur en médecine à Moulins (1743); — transport d'une partie de ladite rente à André Berthet, seigneur de Teillat, par les héritiers Treilhe (1759). — Procédure, en la sénéchaussée de Bourbonnais, au sujet d'une rente de 12 l. 10 s. constituée, en 1726, par Pierre Vernin, sieur de Rose et de Breuil, aux chanoines de Dornes subrogés aux droits de Sébastien Parchot, sieur de Togue (1748). — Transports successifs d'une même rente, par Madeleine Dinet, veuve Poncet, de Rongères, à Jean-François Artaud, notaire royal à Varennes (1754), et, par ledit Artaud, à J.-B. Sallé, écuyer, seigneur de Ferrières, Trilly, etc. (1761). — Constitution d'une rente de 60 l., à André Dupéron, intéressé dans les affaires du Roi à Moulins, par François Bardonnnet, sieur de Togue et la Toulle (1747); procédure, en la sénéchaussée, pour paiement des arrérages (1762). — Dossier d'une rente de 200 l. constituée par le même à Henriette de Cha-

bannes, veuve de François Feydeau, seigneur de Marcelange, etc. (1752 - an X). — Obligation de 1.800 l. t. souscrite par Joseph Rougane, de Vesse, à Claude-Joseph Chevalier, de Saint-Pourçain (an X). — Autre, de 24.000 fr., par François-Blaise Bardonnnet de la Toulle, à Pierre-Joseph Vernin, président du tribunal criminel de l'Allier, pour l'acquêt d'une maison sise à Moulins, sur le cours d'Acquin (1810). — Constitution d'une rente de 80 fr., par Jean Martin, propriétaire à Vaumas, à François-Blaise Bardonnnet de la Toulle, écuyer, à Moulins (1817).

E. 295. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — BARDONNET. — Aveu et dénombrement fourni au bureau des finances de Moulins par François Bardonnnet, écuyer, seigneur de Togue, la Toulle et Barnier, pour lesdits fiefs relevant du Roi à cause de sa châtellenie de Billy (1779). — État des cheptels de bestiaux se trouvant dans les domaines de la Toulle, Togue, Blénère, Fontarbin et les Arnefaux, possédés par Fr. Bardonnnet (s. d. ; fin du XVIII^e siècle).

E. 296. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1615-1755. — BARDONNET. — Créchy : domaines Martillière et Baudet. — Quittances de paiements faits par Jean Dallier à Jean de Champfeu (1615). — Échanges entre Jean de Champfeu, sieur des Garennes et de Breuil, trésorier général en la généralité de Moulins, et Claudine Coullon, veuve Tizon, et autres (1619). — Acquêts, par Jean de Champfeu, sur Marguerite Damet, de Créchy (1622) ; — sur Pierre et Claude Poperu, laboureurs au même lieu (1626) ; — sur Gilbert Obeilh, bourgeois de Varennes et Marie Tallière, sa femme, du domaine Martillière et autres terres (21 janv. 1627). — Ventes d'immeubles, à Jean de Champfeu, par Jean Dallier (1630) ; — par Philibert Barrois, cordonnier à Varennes (1631). — Hommage et dénombrement faits au Roi, en sa Chambre du domaine de Bourbonnais, par Jean de Champfeu, sieur des Garennes et de Martillière, fils de feu Jean de Champfeu, pour les Garennes, Martillière et la moitié de la dime d' « Arbariat » (1670, 1674). — Partage de succession concernant Martillière et les Garennes, entre Anne Dorat, veuve de Jean de Champfeu, seigneur de Breuil, et leurs filles, savoir : Catherine, femme de Jacques Beraud, commissaire aux saisies réelles de Bourbonnais ; Antoinette,

femme de Nicolas Coiffier, seigneur de Breuil ; et Marie de Champfeu (1^{er} mai 1696). — Décret d'adjudication, audit Jacques Beraud, du domaine Baudet vendu à la requête de Marie Morel, veuve de Jean Burelle, sieur de Loutaud (12 mai 1699). — Vente des domaines Martillière et Baudet, par ledit Beraud, sieur de la Matherée, à Gilbert Charles, marchand, et Madeleine Reignier, sa femme, et à Guillaume Charles, sieur de la Faige, et Claude-Marie Poncet, sa femme (2 juin 1705). — Accords, partages, etc., relatifs auxdits domaines, passés entre les frères Charles (1709). — Acquêts, par Gilbert Charles, de plusieurs coupées de terre à Créchy (1713, 1714). — Vente des domaines Martillière et Baudet, à Claude Bardonnnet, par Madeleine Reignier, veuve Charles, André Charles, officier chez le Roi, seigneur de Gléné, et Louis-Gilbert Charles, avocat en Parlement (13 mars 1730). — Plan desdits domaines (1740). — Procédure entre François Bardonnnet, sieur de Martillière et Baudet, et Yves-Louis et François Charles, fils de Madeleine Reignier (1755).

E. 297. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

1467-1810. — BARDONNET. — Créchy : ventes et échanges d'immeubles. — Vente d'une vigne, par Jean Sallonne, laboureur à Créchy, à Jean Dallier, laboureur à Rongères (1596). — Bail à rente perpétuelle de maison et terres, par ledit Dallier (1600). — Acquêts de maisons et terres, par Jean de Champfeu, seigneur et baron de Breuil, la Fin, Fourchaud, Saint-Martin-des-Lais, Laly et la Garenne, président en la généralité de Moulins (1612, 1613, 1615, 1619, 1626). — Échange de terres entre Jean de Champfeu et Pierre Poperu, laboureur à Créchy (1624). — Décret d'adjudication de biens à Gilbert de Champfeu, sieur de Villette, et Jean Faulconnet, notaire royal à Varennes (déc. 1627). — Acquêts par ledit Faulconnet (1628, 1632, 1637, 1653, 1654). — Vente d'immeubles à Créchy et Vouroux, par Jean Billard l'aîné, bourgeois de Varennes, et Claude Delageneste, sa femme, à Gilbert Billard, sieur de Gravière, élu en l'élection de Moulins (1636). — Acquêts, par Gilbert Charles, sieur de Baudonnière, marchand à Saint-Germain-des-Fossés (1709). — Vente de 10 boisse-lées de terre à Créchy, par Claude Bardon, écuyer, seigneur du Méage, le Péroux, Prenat, etc., à Claude Bardonnnet, seigneur de Gondailly (1735). — Acquêts, par Claude Bardonnnet le jeune, seigneur de Gondailly, fils d'autre Claude Bardonnnet, de Châtel-Mon-

tagne (1736) ; — par François Bardonnnet, sieur des « Dupuys », demeurant à Gondailly, à charge de cens dû aux religieux de Gayette (1744) ; — par François Bardonnnet, sieur de la Toulle et de Togue (1750, 1751, 1760, 1772) ; — par François Bardonnnet, propriétaire à la Toulle (an IX, an XIII, 1806) ; — par François-Blaise Bardonnnet de la Toulle (1807, 1809, 1810). — Titres de propriété du « pré-grand », à Créchy, acquis en 1749 par François Bardonnnet (1684-1753). — Échanges à Créchy, entre François Bardonnnet, d'une part, Georges Fournier, ancien procureur en la châtellenie de Billy, Antoine Faulquemont, notaire royal et procureur à Saint-Germain-des-Fossés, Nicolas-Toussaint Leteneur, écuyer, officier au régiment de Bourgogne-Cavalerie, et Claude Fournier, marchand-huiliier à Langy, de l'autre (1759, 1765, 1766, 1770). — Prise de possession de divers héritages sis à Créchy et à Rongères, acquis par François Bardonnnet sur Georges Fournier, précité, et Marie Alligier, sa femme (1762). — Licitacion de la locaterie Chale indivise entre Jean-Claude Fournier, de Blénière, et François Bardonnnet (1760). — Dossier d'échanges faits en 1765 entre François Bardonnnet et Gilbert Martin, sieur du Chambon : extraits du terrier des lais de la rivière d'Allier (1467) et du terrier de la châtellenie de Billy (1682) ; etc. — Sentence arbitrale entre Godefroy de Bardon, chevalier, seigneur du Méage, et François Bardonnnet, au sujet de la propriété du bois de la Feuillouse, paroisse de Créchy (1779).

E. 298. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1322-1782. — BARDONNET. — Langy : fief de Togue. — Dénombrement fourni par Guillaume de Togue, damoiseau, paroissien de Langy, à Louis, comte de Clermont, sire de Bourbon (1322). — Autre, par Guillaume de Togue, damoiseau, de tout ce qu'il tient de Louis, duc de Bourbon, relevant de son château de Billy [1375]. — Adjudication par décret, à Pierre de Fougerolles, conseiller au présidial de Moulins, du lieu de Togue et autres terres à Langy et d'une maison sise à Varennes, rue du Fragne, près du pont de la Pierre, le tout saisi sur Marguerite Veau (16 mai 1600). — Vente du lieu de Togue, par Pierre de Fougerolles, à Jean de Dorne, écuyer, seigneur de Cordebeuf (28 janv. 1602). — Autre, à Antoine Parchot, de Varennes, par Jean de Dorne, seigneur de Cordebeuf, la Rivière, la Chaise, etc. (27 septembre 1627). — Décret d'adjudication défini-

tive à Antoine Parchot du domaine de Togue et de ses dépendances (1629). — Reprises du fief, en la Chambre du domaine de Bourbonnais, par Antoine Parchot, sieur de Togue, comme héritier d'autre Antoine Parchot, son père (1670) ; — par Sébastien Parchot, sieur de Togue, fils de feu Antoine Parchot (1689). — Licitacion de la terre de Togue et du domaine de l'Hôpital entre Sébastien, Gilberte, Marie et Jacqueline Parchot, frère et sœurs, enfants de feu Antoine Parchot et de Catherine Morel (30 août 1702). — Sentence de l'élection de Moulins contre les collecteurs de la paroisse de Langy, portant réduction des tailles et autres impositions établies par eux, en 1710, sur Togue et le domaine de l'Hôpital (28 fév. 1711). — Foi et hommage pour le fief de Togue, en la Chambre du domaine de Bourbonnais, par Charles Tonnelier, sieur des Angles, au nom et comme tuteur des mineurs d'Étienne Tonnelier, son fils, et de Marie Parchot, fille de Sébastien Parchot (1736). — Baux à ferme du lieu de Togue et des domaines de l'Hôpital, Blénière, Fontarbin, etc., par François Bardonnnet, sieur de la Toulle (1750, 1782).

E. 299. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1591-1817. — BARDONNET. — Langy : ventes et échanges d'immeubles. — Acquêts de diverses parcelles de terre, par Antoine Parchot, bourgeois de Varennes (1591, 1598) ; — par Antoine Parchot, fermier du Méage (1623, 1626, 1627). — Échanges entre Claude Delageneste et Antoine Parchot (1599) ; — entre Gilbert Obeil, sieur de Martinière, bourgeois de Varennes, et Antoine Parchot, fermier du Méage (1625). — Ventes d'héritages à Antoine Parchot, sieur de Togue, par Catherine de La Pimpie, veuve de Charles Dupont, écuyer, sieur de la Ra, et par Jean Delageneste le jeune, habitant de Varennes (1628). — Autres acquêts à Langy, par ledit Parchot (1630) ; — par Marguerite Broquet, sa veuve (1639) ; — par Antoine Parchot, sieur de Togue (1654) ; — par Sébastien Parchot, sieur de Togue, demeurant à Saint-Gerand-le-Puy (1710). — Vente du lieu et domaine Chassard, à Langy, par Gilbert Briandet, avocat en Parlement, procureur du Roi au grenier à sel de Vichy, à Charles Tonnelier, seigneur des Angles, commissaire en la sénéchaussée de Bourbonnais (1703). — Adjudication par décret audit Tonnelier d'une maison sise au village des Baillots (27 mars 1708). — Acquêts, par Guillaume Gilberton,

fermier de Togue, sur Jean-Claude Bardon, chevalier, seigneur du Méage et de Prenat (1741); — sur André Berthet, écuyer, seigneur de Teillat (1745); — sur Georges Fournier, propriétaire à Langy (1757). — Échanges entre André Berthet, sieur de Teillat, et François Bardonnet, sieur de la Toulle, Togue et Barnier (1757, 1761); — entre ledit Bardonnet et Sébastien Fournier, marchand à Langy, mari de Henriette Gilberton (1771). — Dossier d'un procès entre François Bardonnet et Jacques Souchard, bourgeois de Langy (1765): ventes de fonds, par François Poperu, laboureur à Langy, à Pierre Delevaux, marchand tanneur à Varennes (1697); — par Georges Fournier, procureur à Billy, et Marie Alligier, sa femme, à Jacques Souchard, demeurant aux Angles (1748); etc. — Transaction sur procès portant désistement de la locaterie de Jussat par Maria-Thérèse Jacquet, veuve de Charles Fournier, au profit de François Bardonnet et d'Antoine Tonnelier, seigneur des Angles (1781). — Ventes et échanges à Langy par François Bardonnet, propriétaire à la Toulle (an VI); — par François-Blaise Bardonnet (1808-1810). — Sentence du juge de paix de Varennes maintenant Fr.-Bl. Bardonnet dans la possession d'un taillis dépendant de Fontarbin (1817).

E. 300. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1589-an XIII. — Rongères: ventes et échanges d'immeubles. — Acquêts, par Antoine Parchot, bourgeois, marchand à Varennes (1589, 1591); — par Antoine Parchot, fermier du Méage (1627). — Échange entre le précédent et Claude Parchot, notaire royal à Boucé (1628). — Bail à rente perpétuelle d'une maison et de terres par François Parchot, curé de Saint-Étienne-du-Bas (1697). — Ventes, à François Bardonnet, sieur de la Toulle, etc., par Claude Fournier, marchand à Langy (1759); — par Jean-Claude Fournier, propriétaire à Blénière (1760); — par Pierre Bellot, propriétaire à Rongères (1768). — Sommation faite par Pierre Tridon, curé de Rongères, à François Bardonnet, au sujet de dîmes soi-disant usurpées par ledit Bardonnet à Rongères (1767). — Vente, à François Bardonnet, par Madeleine Dinet, veuve de Joseph Poncet, bourgeois de Rongères (1772). — Échange entre François Bardonnet et Louis-Augustin Chesmier, d'Ébreuil (1792). — Acquêt de communaux à Rongères, par le citoyen Bardonnet (an II). — Autre acquêt, par François-Blaise Bardonnet, propriétaire à Varennes (an XIII).

E. 301. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1661. — BARDONNET. — Saint-Gérard-le-Puy: seigneurie de Gondailly. — Vente de la terre et seigneurie de Gondailly et dépendances, par Jean de La Souche, écuyer, seigneur de Neuville, et François de Villard, écuyer, sieur dudit lieu et de la Brosse, paroisse de Tortezaïs, au nom de Louise de Bosredon, veuve de Louis de Villard, écuyer, seigneur de la Brosse, Raquin, Gondailly, etc., à Gilbert de Chazerat, écuyer, conseiller du Roi, grenetier ancien au grenier à sel de Moulins, moyennant 24.000 l. (23 fév. 1661).

E. 302. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 84 pièces, papier.

1514-1809. — BARDONNET. — Varennes-sur-Allier: fief et domaine Barnier. — Mandement d'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, relatif au dénombrement à fournir par Jean Moreau, écuyer, sieur de Gravière et Mibonnet, capitaine de la ville de Varennes, et Charlotte Saunier, sa femme (25 juin 1514): suit le dénombrement pour des terres sises à Varennes, et notamment Barnier (13 juin 1515); copies. — Foi et hommage au Roi, par François de La Pimpie, écuyer, « sieur du Péroux, Barnier et Toutault », à cause de ces seigneuries (15 juil. 1609). — Acquêt du domaine Barnier, par Jean Dinet le jeune, marchand tanneur à Varennes, sur Claude de La Pimpie, écuyer, sieur de la Berlière, paroisse de Vaumas, et François de La Pimpie, écuyer, seigneur de la Berlière, de Durtal en Bourgogne et de Barnier (26 juin 1643). — Décret d'adjudication définitive audit Dinet du domaine Barnier saisi sur lui à la requête de Gilbert Burelle, sieur des Peratons (12 déc. 1644). — Transaction relative à un devoir de cens assis sur le domaine Barnier, entre Jean Dinet et Gilbert Obeilh, notaire royal à Varennes (1661). — Vente du fief et domaine Barnier, par Jean Dinet, marchand à Varennes, et Madeleine Mareschal, sa femme, à Antoine Burelle, demeurant au Péroux, paroisse de Rongères (30 août 1666). — Dénombrements du fief de Barnier fournis à la Chambre du domaine de Bourbonnais, par Antoine Burelle (1672); — par Jacques Burelle, écuyer, maître de poste à Varennes, Gilbert Burelle, Marie Burelle, femme de Jean-François Burelle, juge de Varennes, et Suzanne Burelle, femme de Claude Delageneste, maître de poste à Saint-Gérard-le-Puy, en-

fants dudit feu Antoine Burelle et d'Antoinette Parshot (1707); — par ladite Suzanne Burelle, veuve (1711). — Hommage au Roi et dénombrement fourni en la Chambre du domaine, par Claude Regnier l'aîné, sieur de Rochemarnat, acquéreur de Barnier sur Suzanne Burelle, par contrat du 23 février 1717 (1717-1718). — Vente du fief, lieu et domaine Barnier, par ledit Regnier, à Gilbert Duchesne, sieur du Rosay, marchand à Varennes, moyennant 5.820 l. (20 oct. 1723); — hommage au Roi par l'acquéreur (1724); — reprise de fief et dénombrement par Jeanne Boucaumont, sa veuve (1736-1745). — Dossier de procédure, en la Chambre du domaine de Bourbonnais, entre Jeanne Boucaumont, veuve Duchesne, et le curé de Varennes et les religieux de Gayette, opposants à ce dénombrement (1745-1746). — Acquêt du fief et domaine Barnier et d'une locaterie du même nom, par François Bardonnnet, sieur de la Toulle, sur Philippe Delesvaux, bourgeois de Charroux, et Marie Duchesne, sa femme, moyennant 7.200 l. en principal et 200 l. d'épingle, y compris l'endossement d'une rente de 75 l. due par les vendeurs à François Étienne, bourgeois de Neuglise, de deux autres rentes faisant ensemble 75 l. dues aux Bénédictines de Charroux, et d'une autre de 50 l. due à Claude Bonnellat, menuisier à Charroux (6 déc. 1752): dossiers des quittances des arrérages de ces rentes, de leur remboursement ou subrogation (1752-1809). — Foi et hommage au Roi, en sa Chambre du domaine de Moulins, par François Bardonnnet (1753). — Quittance de François Bardonnnet à Malthurin Jacques, entrepreneur des ouvrages royaux à Moulins, pour bois et prés dépendant de Barnier acquis pour l'alignement de la route de Varennes à Saint-Gérand-le-Puy (5 oct. 1754). — Foi et hommage au Roi, par François Bardonnnet, pour son fief de Barnier (1776). — Saisie du fief pour défaut d'aveu et dénombrement (1779).

E. 303. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 12 pièces, papier, dont 1 plan.

1582-1809. — BARDONNET. — Varennes-sur-Allier: ventes et échanges d'immeubles. — Échanges, entre Pierre de La Pimpie, écuyer, seigneur dudit lieu et de Barnier, et Antoine Burelle, trésorier et payeur de la compagnie de M. de La Guiche, demeurant à Varennes (1582); — entre Jean Billard, bourgeois de Varennes, et Antoine Jarriel, sieur de la Mothe-Berland, bourgeois de Varennes (1620). — Acquêts, par Marguerite Brocot, veuve d'Antoine

Parchot, sieur de Togue, et Gilbert Jarriel, sieur des Bonnets (1633). — Ventes, par Claude Delageneste, huissier à Varennes, à Charles Tonnelier, sieur des Angles (1722); — à Antoine Allaire, de Ciernat, par André Charles, officier chez le Roi, seigneur de Gléné, Servilly, Barraïs, partie de Lubié, Marlillière, etc., et Louis-Gilbert Charles, son frère, avocat en Parlement (1727); — par Gilbert Grand, garde des bois des religieuses de la Visitation de Moulins à Vouroux, à François Bardonnnet, sieur de la Toulle et Barnier (1754); — au même, par Jean Guiot, locataire de la locaterie de la Couronne, paroisse de Saint-Étienne-du-Bas (1782). — Échanges de terres, entre François Bardonnnet et Jean-François Artaud, notaire royal à Varennes (1765); — entre le dit Bardonnnet et Jean-François Burelle, propriétaire à Moulins (an IX). — Acquêts, par François Bardonnnet, propriétaire à la Toulle (an VI, 1809).

E. 304. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1682-1792. — BARDONNET. — Châtellenie de Billy: cens. — Extraits des cens et devoirs des domaines Baudet et Martillière, dus au Roi, à cause de la châtellenie de Billy (1682). — Délimitation d'héritages sis à Créchy, en la censive de Billy, et appartenant à Gilbert Semy, écuyer, sieur de Saint-Sornin, lieutenant général criminel de la sénéchaussée de Bourbonnais, Anne Dorat, veuve de Jean de Champfeu, sieur des Garennes, Gilbert Martin, agent d'affaires des Visitandines de Moulins, Marie Fauconnet, veuve de Jacques Delaire, Jean Burelle, sieur de Loutaud, Gilbert Tardif, fermier de la seigneurie de Rollat, etc; ladite délimitation faite à la requête de Gilbert de Berthet, écuyer, sieur de Teillat, au nom de Marie de Bellenave, femme du marquis de Clairrembaud, et dame engagiste de la châtellenie de Billy (1694). — Procédures, en la Chambre du domaine de Bourbonnais, en paiement d'arrérages de cens dus à la châtellenie de Vichy (1721-1732); — entre le procureur du Roi au domaine et Annet de Montmorency-Luxembourg, engagiste de la châtellenie de Billy, d'une part, et Claude Bardonnnet, seigneur de Gondailly, de l'autre (1739): extraits du terrier de la châtellenie, de 1682. — État de cens à la châtellenie de Billy par M. Bardonnnet, à cause de la Toulle (1747). — Dossier de procédure, en la Chambre du domaine (1753), puis au bureau des finances de Moulins et au tribunal du district de Cusset (1782-1792), pour paiement de cens, entre François Bar-

donnet, sieur de la Toulle, et le seigneur engagé de la châtellenie de Billy : extraits du terrier le 1682.

E. 305. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1547-1749. — BARDONNET. — Seigneurie de Boucé : cens. — Lettres à terrier pour Henri-Léon Guillaud, comte de la Motte, lieutenant du Roi à Bourbonnais, baron de Jaligny et Boucé, seigneur de Treteau, etc. (1743) ; — reconnaissance de cens ports au terrier de Boucé (1547) ; — procédure en paiement (1748-1749).

E. 306. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1728-1767. — BARDONNET. — Seigneurie de Chazeuil : cens. — Procédure, en la sénéchaussée de Bourbonnais, entre François Bardonnet, sieur de Togue, et le fermier du terrier de Chazeuil, en reconnaissance de cens (1765-1767) : reconnaissances, par André Charles, écuyer, officier chez le Roi, sieur de Gléné, pour une terre sise à Vouroux (1728) ; — par Claude Bardonnet, seigneur de Gondailly (1748).

E. 307. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1510-1787. — BARDONNET. — Cure de Créchy : cens et dîmes. — Extraits du terrier de la cure, relatifs au terroir de la Garenne-Touchebeuf, à Créchy (1510). — Autres extraits de ventes de terre à Créchy, audit terroir, par Gilbert Obeil, bourgeois de Varennes, à Jean de Champfeu, seigneur de Breuil, la Fin, etc. (1627) ; et au terroir des Varennes, même paroisse, par Jean Dinot l'aîné, marchand tanneur à Varennes, à Jean Faulconnet, notaire royal à Varennes (1653). — Bail à rente par Louis Martin, curé de Créchy (1672). — Acte par lequel François Parchot, curé de Créchy, et le sieur Beraud, de Moulins, déclarent être copropriétaires de la Garenne-Touchebeuf (1682). — État des seigneurs décimateurs de la paroisse de Créchy qui doivent contribuer à l'achat des ornements de l'église (1700). — Procédure, en la châtellenie de Billy, entre Claude Bardonnet, sieur de la Toulle, et Jean-Ambroise Lescuyer, curé de Créchy, en paiement d'arrérages de cens (1735-1736) ; copies d'anciennes reconnaissances au terrier de la cure : à Antoine Burneau, curé de Créchy (1510) ; — par Jean Faulconnet, notaire royal à Varennes, à Pierre Quesson, curé de Créchy (1731), etc. ; — état

des cens dus à la cure par M. Bardonnet, à cause de ses domaines de la Toulle (1735). — Ordonnance de l'Intendant de Moulins portant réduction de la dime d'« Orbajat », à Créchy, à percevoir de Claude Bardonnet, sieur de Gondailly, sur quelques-uns de ses héritages qui ont été inondés ou emportés par la rivière d'Allier (24 avr. 1737). — Bail à cens d'une pièce de terre sise à Créchy, par Charles Girard, curé dudit lieu, à Jacques Souchard, bourgeois de Créchy (1752). — Procès-verbal de délimitation de la dime d'« Arbarias », à Créchy, entre le curé et François Bardonnet, sieur de la Toulle (1757). — Procédure, entre le curé Girard et ledit Bardonnet, en reconnaissance et paiement d'arrérages de cens (1764-1774) : dénombrements des terres tenues à cens de la cure de Créchy, par Claude Bardonnet, seigneur de Gondailly (1736), et François Bardonnet, sieur de la Toulle (1774) ; — de la terre de Martillière, à Créchy ; etc. — Dossier d'un procès pendant entre les mêmes, en la sénéchaussée de Bourbonnais, au sujet de la possession d'un tènement de terre appelé la Garenne-Touchebeuf, dépendant de la Toulle (1778-1787).

E. 308. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier.

1662-1784. — BARDONNET. — Seigneurie et hôpital de Gayette : cens. — Vente de terres à Varennes, par Marie Obeil, veuve Verne, et Antoine Boucaumont, praticien à Varennes, à François de Pingré, seigneur de Farinville, Gayette, etc., conseiller du Roi au Grand Conseil (1681). — Reconnaissance de cens dus à l'hôpital de Gayette, par Claude Regnier, sieur de Barnier (1721). — Transaction, au sujet d'une dime à percevoir à Varennes, entre les religieux de Gayette et Jeanne Boucaumont, veuve de Gilbert Duchesne, sieur de Barnier (1746). — Reconnaissance de cens dus à l'hôpital de Gayette, par François Bardonnet, sieur de la Toulle (1748). — État des cens payés par ce dernier à l'hôpital, de 1752 à 1765, sur les domaines des Bonnets, de la Toulle, Barnier et des Boirons. — Procédures entre les religieux de Gayette et François Bardonnet, en paiement d'arrérages de cens (1763-1777) : extraits du terrier de Gayette (depuis 1662) ; — rénovation dudit terrier (1757). — Reconnaissance des cens dus par François Bardonnet (1778).

E. 309. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1679-1747. — BARDONNET. — Seigneurie des

Gouttes : cens. — Lettres de terrier pour Louis Estienne, procureur au Parlement de Paris, seigneur de Champ-Follet et des Gouttes (1742). — Procédure entre Louis Estienne et Claude et François Bardonnnet, en reconnaissance de cens dus à la seigneurie des Gouttes (1742-1746) ; — reconnaissances, par Claude Burelle, procureur d'office de Saint Loup et de Gouise (1679) ; — par François Bardonnnet (1747).

E. 310. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1484-1812. — BARDONNET. — Doyenné de Langy : cens. — Extraits d'un terrier de Langy (s. d.). — Transaction, entre François Billard, curé de Langy, et Antoine Parchot, sieur de Togue, au sujet de la dime du doyenné de Langy, membre du doyenné d'Escurolles (1673). — Vente, par Claude de Calixte, chevalier, seigneur d'Hauterive, Servé, etc., à Jacques Dinet, sieur des Dalliers, des domaines Blénière et Fontarbin et des locateries Blénière et Jussat (6 déc. 1693). — Reconnaissances de cens dus au terrier de Langy, par Claude de Calixte (1679) et Jacques Dinet (1705). — Procédure, en la châtellenie de Billy, entre les fermiers de la censive de Langy et les héritiers de Jacques Dinet, décédé (1712) : saisie des domaines Blénière et Fontarbin (sept. 1712) et et leur adjudication à Charles Tonnelier des Angles ; etc. — Extraits du terrier du doyenné de Langy : reconnaissances de cens, par Claude de Chazerat, chevalier, seigneur de Ligonne, Poifol, etc. (1706) ; — par Claude Bergeron, écuyer, sieur de « Groge » et des Maillards, chevalier de Saint-Louis, capitaine du château de Montaigu-le-Blin (1707). — Reconnaissance de cens, par Georges Fournier, marchand à Blénière, et Marie Alligier, sa femme (1745). — Procédure, en la sénéchaussée de Bourbonnais, entre les fermiers du doyenné de Langy, d'une part, et Claude et François Bardonnnet (1753-1772) : extraits de terriers. — Reconnaissance de cens faites au terrier du doyenné de Langy, par Françoise Collin, veuve de Sébastien Delageneste, procureur du Roi en la châtellenie de Varennes, et François Bardonnnet (1782, 1784). — Procédure en la sénéchaussée, entre ledit Bardonnnet et le cardinal de La Rochefoucauld, abbé de Cluny et en cette qualité seigneur et curé primitif de Langy, en ratification de reconnaissances et en paiement de cens (1783-1785) ; — extraits de terriers de

Langy : reconnaissances, par Antoine Tonnelier des Angles (1783, 1784) ; — par les religieux de l'hôpital Saint-Gilles de Moulins (1783) ; — par Antoine Diannyère, licencié en théologie, curé de Laferté-Hauterive, comme procureur de Madeleine Tonnelier, sa mère, veuve de Jean Diannyère, docteur en médecine à Moulins (1784) ; etc. — Dossier d'un procès entre François-Blaise Bardonnnet, d'une part, Alexandre Noally-Labruyère, propriétaire à Teillat, et la commune de Créchy, de l'autre, pour la possession du bâtiment de Jussat, dépendant de Fontarbin, contesté par ces derniers (1811-1812).

E. 311. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — BARDONNET. — Seigneurie du Méage : cens. — « État des articles des devoirs de cens deubs par maître Charles Tonnelier, sieur des Angles, aux terriers du Méage et du Prénat... » (après 1738). — Rachat, par Claude Bardonnnet, seigneur de Gondouilly, à Jean-Claude Bardonnnet, écuyer, seigneur du Méage, du Pérour et du Prénat, des cens qu'il lui devait à cause de la Toulle, Martillière et les Bonnets (s. d. ; la fin de l'acte manque).

E. 312. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1627-1784. — BARDONNET. — Visitation de Moulins : cens, etc. — Procédure, en la châtellenie de Billy, entre les Visitandines de Moulins et François Bardonnnet, sieur de Togue, au sujet du détournement du ruisseau de Mardançon qui irriguait leurs prés de Créchy (1755-1756) ; — pièces à l'appui : extraits de ventes de terres sises à Créchy (1627-1744) ; — transactions sur procès, entre le couvent et Jean Fauconnet (1666) et entre ledit couvent et François Bardonnnet (1756), relatives à l'écoulement des eaux et au curage de ce ruisseau. — Dossier d'un autre

procès en reconnaissance de cens, entre le couvent de Moulins, d'une part, et Georges Fournier, ancien procureur en la châtellenie de Billy, Claude et Jean-Sulpice, ses fils, et François Bardonnnet, de l'autre (1757-1784) : bail à cens de terres dépendant de la seigneurie de Foux, à Créchy, appartenant aux Visitandines (1674) ; — reconnaissance de cens, par François Bardonnnet, pour les terres des religieuses à Créchy (1756) ; etc.

E. 313. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1731-1791. — BARDONNET. — Seigneurie du Puy-Digon : cens. — Reconnaissance de cens, par Sébastien Parchot, sieur de Togue, à Emmanuel-Pierre Du Buisson, seigneur de Puy-Digon, et Henriette Du Buisson, sa sœur (1731) ; — échange de cens entre lesdits Du Buisson et Charles et Étienne Tonnelier, père et fils (1733) ; — procédure en reconnaissance de cens, entre François Bardonnnet et François de Berthet, seigneur de Martillière et Puy-Digon (1788-1791).

E. 314. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1673-1767. — BARDONNET. — Commanderie de la Racherie : cens. — Reconnaissances, par Antoine Parchot, sieur de Togue, bourgeois de Varennes, des terres qu'il tient à cens de la commanderie de la Racherie, à cause de la maison de l'hôpital de Rongères, membre en dépendant (1673) ; — par Sébastien Fournier, marchand à Langy, mari d'Henriette Gilberton (1766) ; — par François Bardonnnet, sieur de Togue, etc. (1767).

E. 315. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

XVI^e siècle-1769. — BARDONNET. — Abbaye de Saint-Gilbert : cens. — « Péréquement du debvoir deub à Saint-Gilbert » (XVI^e siècle). — Reconnaissance de cens dus aux religieux de Saint-Gilbert pour des terres sises à Langy (1608). — Transaction en paiement d'arrérages de cens, entre Sébastien Tonnelier, sieur des Angles, et Jean-Claude Bardonnnet, seigneur du Méage (1744). — Procédure entre l'abbaye et François Bardonnnet, pour reconnaissance de devoirs (1745-1769) ; — pièces à l'appui : reconnaissance de cens, par Catherine Morel, veuve de Claude Poivre, sieur du Clapier, lieutenant en la prévôté générale de Moulins, et Henri Gadin, sieur des Qué-

riaux, bourgeois de Varennes (1677) ; — par Charles Tonnelier, sieur des Angles, pour un bois sis à Langy (1730).

E. 316. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1675-1778. — BARDONNET. — Cure de Sanssat : cens. — Procédure, entre Jean Vidal, archiprêtre de Cusset et curé de Sanssat, et François Bardonnnet, sieur de Togue, etc., en matière de reconnaissance de cens (1762-1763) ; — reconnaissances, par Claude Burelle, de cens assis en la paroisse de Créchy (1675) ; — par ledit Bardonnnet (1778).

E. 317. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1510-1770. — BARDONNET. — Cure de Varennes-sur-Allier : cens. — Extraits du terrier de la vicairie de Saint-Nicolas fondée par les seigneurs de Gayette en l'église de Varennes (1510, 1590). — Reconnaissance de Gabriel Liandon, sieur des « Bergeaux » et des « Guiriaux », pour des terres sises à Vouroux, Varennes et Créchy, qu'il tient à cens de la cure de Varennes (1715). — Procédure, entre François Bardonnnet, sieur de Togue, et Étienne Michel, curé de Varennes (1770).

E. 318. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1451-1777. — BARDONNET. — Confrérie du Saint-Esprit de Varennes-sur-Allier : cens. — « Extrait du terrier de la noble et vénérable confrérie et aumosne du S^t-Esprit de la ville de Varennes-sur-Allier en Bourbonnois » : reconnaissances de devoirs de cens portés audit terrier, par Pierre Guérin, paroissien de Créchy (1563) ; — par Claude Ferron, de Martillière (1564) ; — par Jean Arnaud (1451) ; — par Guillaume Neuvy, lieutenant de Billy (1525) ; etc. — Lettres à terrier pour la confrérie du Saint-Esprit (1721). — Sommaton à Claude Bardonnnet le jeune, sieur de a Toulle et des Bonnets, demeurant à Châtel-Montagne, de faire reconnaissance des cens qu'il doit à la confrérie (1735). — Procédure, entre la confrérie et François Bardonnnet, sieur de Togue, pour paiement d'arrérages de cens (1763-1777) : reconnaissance de cens, par ledit Bardonnnet et Gabriel Gilberton, marchand fermier à Langy, pour des terres sises à Langy (1766) ; — « carte des articles demandés à M. Bardonnnet par M^{rs} de la confrairie et aumône de S^t-Esprit de la ville de Varennes-sur-Allier. »

E. 319. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1698-1781. — BARDONNET. — Prieuré Sainte-Croix de Varennes-sur-Allier : cens, rentes. — Dossier d'un procès, en la châtellenie de Billy, entre le prieuré et Marie Queston, veuve de Claude Gobert (1700). — Autre, en la sénéchaussée de Bourbonnais, entre le prieuré et Claude Delageneste, huissier royal à Varennes (1713). — Reconnaissances de cens portés au terrier du prieuré pour des terres sises à Créchy et Boucé (1714, 1716). — Autre d'une rente annuelle de 12 l. 10 s. au profit du prieuré, par Jean-François Burelle, sieur des Lenais, juge de la ville de Varennes. Antoine Burelle, curé de Vouroux, Louis Dinet, curé de Langy, Jean Dinet, son frère, sieur des Dalliers, etc. (25 août 1717). — Procédure, en la sénéchaussée de Bourbonnais, entre les chanoines réguliers de Varennes et François Bardonnnet, pour cens dus au prieuré (1753). — Rachat du principal d'une fondation de 4 livres d'huile due aux religieux de Varennes par J.-B. Charles, sieur de la Côte, bourgeois de Magnat, et autres ses frères (5 oct. 1780).

E. 320. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1477-1775. — BARDONNET. — Célestins de Vichy : cens. — Extraits de 2 terriers des Célestins de Vichy, de 1477 et 1656 : reconnaissances de cens, pour des terres sises à Créchy, par Jean Andrivault, paroissien de Créchy (1477) ; — par André Semin, écuyer, sieur de Saint-Sornin, président au présidial de Moulins (1656) ; etc. — « Déclaration des tenues à parcyères du Roy, pour la moictyé, et les Cellestains de Vichy et Poncenat, pour l'autre moictyé, ... lesd. parcyères appelés les parcyères Madame, lesquelles terres sont situés en la paroisse de Creschy » (1548). — Dénombrement des tenures à percière du Roi et des Célestins de Vichy, à Créchy (1609). — Bail à cens de 3 pièces de terre situées à Langy, par les Célestins de Vichy, à François Bardonnnet, sieur de Togue (1747). — Procédure, en la sénéchaussée de Bourbonnais, entre les Célestins et ledit Bardonnnet, pour reconnaissance et paiement de cens (1746-1775) ; — copies d'actes antérieurs : reconnaissance, par Philippe Des Allots, écuyer, sieur dudit lieu, paroisse de Monétay-le-Comble, pour une terre à Varennes tenue à cens des Célestins de Vichy (1649) ; — autres analogues, par Claude de Calixte, seigneur d'Hauterive,

Sevé, Saussat, etc., capitaine des chasses de Bourbonnais, pour une terre à Langy (1659) ; — par Jean Fulconnet, notaire royal et châtelain de Chazeuil, pour des terres sises à Créchy, Saussat, etc. (1654, 166) ; — par Antoine Parchot, sieur de Togue, pour une terre à Langy (1654). — « Carte du terrier de Billy, Poncenat et des Célestins de Vichy, paroisse de Créchy, au terroir de Varennes » (XVIII^e siècle).

E. 321. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1437-1778. — BARDONNET. — Cens. — Reconnaissances de cens dus à Marguerite de Chardonne, pieure de Tessonnières, à cause dudit prieuré (1437) ; — à Claude Ricouard, procureur de Saint-Germain-de-Fossés (1560) ; — à Jean de Champfeu, trésorier pyeur de la compagnie du duc d'« Uzeel » (1583) ; — à Antoine Parchot, fermier du Méage (1622) ; — par Aloine Parchot, sieur de Togue, à Antoinette de Campfeu, veuve de Philippe Bardon, seigneur du Méage (1631) ; — à Pierre Doultre, lieutenant général en la châtellenie de Billy (1663) ; — à Jean-Claude de Bardon, écuyer, seigneur du Méage, etc. (1733). — Rachat de cens, par Claude Bardonnnet, seigneur de Gondailly, à Jean-Claude Bardon, seigneur du Méage, du Péroux et de Prenat (1733). — Ventes de cens assis sur divers héritages à Créchy, Langy, Vrennes, etc., par Gilbert Richard, à Antoine Parchot, bourgeois de Varennes (1578) ; — par Pierre de La Pimpie, écuyer, seigneur du Péroux et de Barnier, à Antoine Burellé, sieur du Prenat, juge de Varennes (1601) ; — par Guillaume, Jacques et Antoine de Obertières, frères, écuyers, seigneurs dudit lieu à Langy, à Jean de Champfeu, seigneur des Garennes, etc. (1616) ; — par René Burelle, bourgeois de Varennes, à Antoine Parchot, fermier du Méage (1621) ; — au même, par Gaspard de La Pimpie, sieur de Loulaud (1621) ; — par le même, à Jean de Champfeu (1623) ; — au même, par Claude Mareschal, sieur des « Espigeardz » (1624). — Échange de devoirs de cens, entre Gilbert Billard, sieur de Gravières, élu en l'élection de Moulins, et Antoine Parchot, fermier du Méage (1627). — Transports de cens, par Pierre Nury, notaire à Billy, à Marguerite Broquot, veuve d'Antoine Parchot (1633) ; — par Marie de Champfeu, veuve de Jean Richard, sieur des Gouttes, à Jean Faulconnet, notaire royal à Varennes (1647) ; — par Antoine Boucaumont et Marie Obeil, sa femme, à Antoine Burelle, sieur de Barnier, demeurant à Cyette (1692) ; — par Gilbert Blanchardon, sieur de

Châteaugadin, à François Bardonnnet, seigneur de la Toule (1778). — État des cens dus sur le domaine de la Toule : à la châtellenie de Billy, à la cure de Cécily, à M. de Champ-Follet, au prieuré de Varennes, etc. (1754). — État des cens dus par M. Bardonnnet, seigneur de Gondailly, au terrier Viallet, appartenant à Jeanne Duchesne, femme de Jacques Burelle, bourgeois de Varennes, et fille de feu Gilbert Duchene et de défunte Jeanne Boucaumont (1739) ; — procédure en paiement d'arrérages de cens (1751-175) : copie d'une reconnaissance de cens, au profit d'Antoine Viallet, élu en l'élection de Moulins (1609) — acte d'inhumation, dans le cimetière Saint-Jean de Varennes, de Gilbert Duchesne, sieur du Rozy, décédé la veille (12 oct. 1635).

E. 322. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimé).

1780. — BARÈME DE CREMILLE. — Arrêt du Conseil d'État et lettres patentes portant renvoi à la juridiction des gabelles à Moulins et, en appel, à la Cour des aides, de toutes les contestations civiles et riminelles concernant la faillite du sieur Barème de Cremille, receveur des fermes à Moulins (10 fév.).

E. 323. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1769-1775. — BARET. — Cession, par Gilbert Baret, marchand à Renaison, à Antoine Baret, son frère, marchand à Arfeuilles, de la portion qui lui revient dans les successions de leur père et mère et de Joseph Delacouture, curé de « Vindery », sur oncle (17 juin 1769). — Vente, par François, autre François et Antoine Frobert, frères, propriétaires à Droiturier et Arfeuilles, à Simon Baret, marchand, propriétaire à Châtelus, et Jean Jacquet, son personnel, de deux pièces de terre situées à Arfeuilles, moyennant 160 l. (28 mai 1775).

E. 324. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1638-1750. — BARGOIN. — Domaine Boissard, paroisse de Saint-Clément : transaction sur procès, entre Antoine Boffetie, bourgeois de Ferrières, et Antoine Bargoin, notaire audit lieu, au sujet de ce domaine (8 nov. 1679) ; — vente d'une partie du domaine, par ledit Bargoin, à Marie Parchot, sa femme (18 janv. 1680) ; — autre, dudit domaine, par Marie Parchot, à Germain Compagnat, laboureur au domaine Boissard, moyennant 140 l. de rente

annuelle (10 janv. 1691) ; — vente de moitié de cette rente par Marie Parchot à Mary Bargoin, chef de sa communauté, marchand à Ferrières (3 mai) ; — baptême, à Varennes, de Marie, née le 9 août précédent, fille de Claude Parchot, marchand tanneur, et de Jeanne Dinet (12 août 1638). — Requête de Mary Bargoin et Antoine Faure, laboureurs à Ferrières, au châtelain de la Guillermie, à l'effet d'être installés dans la charge de garde des bois, chasses et pêches de la seigneurie de la Guillermie, à laquelle ils ont été appelés par M. de La Ramas ; prestation de serment (mai 1750).

E. 325. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1679-1749. — BARON. — Donation, par dame Claude Baron, de Cindré, à Pierre Baron, son frère, sieur des Barauds, bourgeois de Cindré, de sa part de la succession d'Antoinette Girard, sa mère (11 déc. 1679). — Quittance de rachat de 3 l. de rente annuelle, par Henri Baron, marchand à Cressanges, à Pomponne Deschiers, chirurgien audit lieu, et Gilberte Barathon, sa femme (23 juin 1749).

E. 326. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1773. — BARRAS. — Constitution d'une rente annuelle de 9 l. 10 s., par François Aumaistre, bourgeois de Deneuille, et Thérèse Desmarin, sa femme, à Philippe Barras, propriétaire au village des Haies, paroisse de Teillet (27 mai).

E. 327. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1438-1478. — BARREUL. — Vente, par Martin Johannin, dit Simon, paroissien d'Autry, à Jean Barreul, de Souvigny, d'un pré situé au terroir « Debor » (22 juil. 1438). — Autre, par Denis Appetard, cordonnier à Souvigny, à Odile Barreul, bourgeois dudit lieu, de 2 s. 6 d. t. de rente (1/2 juil. 1478).

E. 328. (Liasse.) — 2 pièces, papier (plans).

XVIII^e siècle. — BARRIN. — Plan du bois des Brosses ou chaumes d'Épineux, de la dépendance des Granges, en la paroisse de Taxat, appartenant à M. Barrin des Ruilliers (1748-1756). — Plan d'un héritage appelé l'Ouche-Bardon, sis à Taxat, au même (s. d.). — Ces terrains sont contigus à d'autres appartenant à MM. Artaud, avocat en Parlement, et

de Douzon ; le premier plan indique que la septérée de terre valait, à Taxat, 1.200 toises carrées.

E. 329. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1725. — BARROIS. — Mandement pour contraindre Marcel Bobot, laboureur à Saint-Agnan, au paiement d'une dette contractée envers Gaspard Barrois, bourgeois de Pierrefitte (6 oct.).

E. 330. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1723-1773. — BARRON. — Dossier d'une rente constituée sur les tailles de l'élection de Riom, pour Pierre-Antoine de Benoist, sieur de Chassignol, conseiller en la sénéchaussée d'Auvergne (1723-1765) : contrat de mariage de Gabriel-Alexandre Barron, avocat en Parlement, fils d'Alexandre Barron, conseiller du Roi, tiers référendaire en la chancellerie de la Cour des aides de Clermont, et de Marie Gravier, tous de Vichy, avec Gabrielle-Françoise de Benoist, fille de feu Pierre-Antoine de Benoist et d'Anne de Vernaison, de Riom (18 nov. 1748) ; — acte de sépulture de ladite Vernaison, décédée la veille, âgée de 63 ans, en la paroisse Saint-Amable de Riom (29 sept. 1764) ; — titre de rente de 80 l., pour Gabrielle-Françoise de Benoist, femme de Gabriel-Alexandre Barron, sieur de Chardin (1765) ; etc. — Vente de vigne à Ussel, par Marguerite Guilhommet, femme Compière, à François Barron, marchand fermier à Cintrat (« S'-Trat ») (29 mai 1773).

E. 331. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1660-1779. — BARRUEL. — Dénombrement du fief d'Origny, paroisse de Neuvy, rendu au Roi par Charles Vernin, avocat en Parlement (5 fév. 1660). — Donation du fief d'Origny, par Catherine Vernin, veuve de François Guillet, garde du Roi, à Moulins, à Jacques Vernin, second fils de Pierre Vernin, conseiller du Roi, assesseur civil, lieutenant particulier criminel en la sénéchaussée de Moulins, et de Jeanne Tourraud, à charge de fondation de messes à l'hôpital Saint-Joseph (25 juin 1739) ; — prise de possession (26 juin). — Vente, par Georges-Pierre Barruel, conseiller honoraire au présidial de Moulins, et Catherine Vernin, sa femme, à l'hôpital Saint-Joseph de cette ville, d'un titre de rente de 100 l. 16 s. constitué sur les tailles de la généralité de Moulins, au capital de 2.016 l., en libération de la fondation de

messes stipulées par Catherine Vernin, veuve Guillet, dans sa donation d'Origny en 1739 (24 juil. 1778). — Quittances de vingtièmes pour M. Vernin, assesseur (1779).

E. 332. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1766-1787. — BARTHELAS. — Bail de métairie du domaine du Clos-Richard, sis à Vouroux, appartenant à Claude-Marie de Barthelas, écuyer, sieur du Clos-Richard (1766). — Autre, du domaine des Pochots, sis à Vouroux, appartenant à Gabrielle de Génestoux, veuve Barthelas (1773). — Estimations des deux cheptels de bestiaux (1767, 1773). — Contrat de mariage de Gilbert de Barthelas, fils de feu Claude-Marie de Barthelas et de Gabrielle de Génestoux, demeurant à Varennes, avec Thérèse Semin, fille d'Antoine-Nicolas Semin, sieur de Bransat, et de feu Anne Milot de Monjardin (23 oct. 1787).

E. 333. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1788. — BARTHÉLEMY. — Constitution d'une rente viagère de 50 l., par Antoine Barthélemy, avocat en Parlement à Riom, à Marie Line, de Riom (9 fév.).

E. 334. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1752. — BARUEL. — Provisions de l'office de changeur en la ville de Moulins, pour Louis-Pierre Jaruel, en remplacement de son frère, Georges, décédé (23 sept.).

E. 335. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1753-1757. — BASSOT. — Ventes de vignes sises à Seuillet et à Billy, à Pierre Bassot, marchand-voiturier par eau à Saint-Germain-des-Fossés, par Joseph Burnot, bourgeois à Saint-Germain (4 janv. 1753) et par Louis Friquet, vigneron audit lieu (11 fév. 1757).

E. 336. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1774. — BATELLAY. — Vente de terres, par Augustin Angioux, meunier au moulin de Rouzat, paroisse de Saint-Bonnet-de-Rochefort, et Anne Giraudet, sa femme, à Mathieu Batellay, laboureur à Chalignat, même paroisse (17 janv.).

E. 337. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin (1).

1477-1525. — BAUCHEREAUL. — Vente d'une vigne sise au finage de « Clougiraul », par « Phe-lisse » de Marcilly, veuve de Guillaume de Coulonges, à Jean de Bauchereaul, écuyer, seigneur de Sarre (20 avr. 1477). — Autre, d'une rente de 4 gros, valant 6 s. 8 d. l., par Philippe de Semur, écuyer, sieur de Champagny, à François de Bauchereaul, écuyer, sieur de Sarre (16 juin 1525).

E. 338. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1740. — BAUDEAU. — Provisions de l'office de conseiller du Roi, élu en l'élection de Montluçon, pour Gilbert Baudeau, sieur de la Faye, avocat en Parlement, en remplacement de Jacques Berthomier, sieur de la Grange, décédé (16 mai).

E. 339. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1511. — BAUDEREUL. — Reconnaissance de cens, par Antoine Parchot, paroissien de Vouroux, en faveur de Jean de Baudereul, écuyer, seigneur des « Bouyolles », maître d'hôtel du marquis de Rothelin, et Pierre Bertrand, lieutenant général de Bourbonnais, à cause d'une pièce de terre sise à Vouroux qu'il tient indivise avec Madeleine de Gayette, dame dudit lieu, veuve de François de Boucé (31 déc.).

E. 340. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1785. — BAUDET. — Contrat de mariage de Pierre Baudet, notaire royal et procureur à Gannat, avec Marie Lavisse (12 juil.) : manque le commencement de l'acte.

E. 341. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1789. — BAUDINOT. — Abandon par Claude-François Baudinot, avocat en Parlement, bailli de la ville de Paray, et Françoise Chavot, sa femme, à Gilbert Baudinot, avocat en Parlement, premier secrétaire de l'Intendance de Moulins, leur frère et beau-frère, d'une maison sise à Paray et de leur part dans la succession de leur père et mère, moyennant 2.400 l. de rente viagère (18 mai).

(1) Documents achetés en 1898.

E. 342. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimé).

XVIII^e siècle. — BAUJARD. — « Mémoire, pour Étienne Baujard, fermier de la seigneurie des Heraults,... contre M^{re} Charles de Beauquière, chevalier, seigneur de Liénèsse,... et M^{re} Jacques-Hardouin Mansart, chevalier, comte de Sagonne, au sujet de la saisie et de la vente faites par le seigneur de Liénèsse de quelques bestiaux de l'autre terre trouvés dans son bois appelé Lormenaye » (s. d.).

E. 343. (Liasse.) — 1 pièce, papier

1759. — BAYARD. — Transaction sur procès, entre Gilbert Bayard et Pierre Pailleret, cabaretiers au Chambon-Colombeau de Moulins, au sujet de droits de mitoyenneté sur des constructions contigues en la rue d'Auvergne (9 avr.).

E. 344. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1620-1709. — BAZIN. — Quittance de deniers, signée « de Champfeu », pour M. Bazin, sieur de Chamardon, conseiller du Roi, trésorier provincial et commissaire des guerres (1643). — Vente, par Jacques Héroys, sieur de Montaigu, Coulandon, avocat au présidial de Moulins, à Louis Lemaire, procureur audit siège, d'une maison sise à Moulins, dans la rue des Orfèvres, moyennant 3.000 l. (24 avr. 1620) ; — constitution d'une rente de 110 l. l. hypothéquée sur ladite maison, par Gilbert Lemaire, curé de Chaverche, et Françoise Desrolines, veuve de Louis Lemaire, au profit de Félix Lemort, marchand de Moulins, Marie Caillat, sa femme, Henri Caillat, curé de Saint-Bonnet et Saint-Jean de Moulins, et Charles Caillat, praticien, ses beaux-frères (29 juin 1692) ; — vente de la maison de la rue des Orfèvres, *alias* Notre-Dame, par Gilbert Lemaire, curé de Neuilly-en-Donjon, et Jean-Louis-Gilbert Lemaire, clerc du diocèse de Bourges, à Pierre-François Bazin, notaire royal à Moulins, moyennant 2.900 l., dont 2.200 seront affectées à l'amortissement de la rente de 110 l. due par les vendeurs à Henri Caillat, curé de Pierrefitte, et Marie Caillat, femme Lemort (14 sept. 1701) ; — lettres du curé Caillat, quittances d'amortissement (1702-1709) ; — requête du notaire Bazin pour obtenir l'autorisation de percer des croisées au rez-de-chaussée de sa maison, « entre les piliers qui soutiennent lad. maison » ; ordonnance con-

forme du bureau des finances de Moulins (10 mai 1702).

E. 345. (Registre.) — In-4°, couvert en parchemin, 20 feuillets, papier, dont les 2 premiers en mauvais état.

1422-1484. — BEAUGAIRE. — Terrier des cens et rentes dus à Bienvenue Des Naux, femme d'André de Beaucaire, écuyer. — Lettres de terrier du sénéchal de Bourbonnais, Blain Loup, seigneur de Beauvoir (1422). — Reconnaissances de cens et rentes : par Henri Regnier, écuyer, demeurant à Souvigny, 1424 (fol. 2); — par Bernard Santerre, maître de l'hôpital de Saint-Mayeul de Souvigny, 1424 (fol. 11); etc. Les reconnaissances portées du fol. 1 au fol. 13 sont de 1424 et faites presque toutes par des habitants de Souvigny. — Autres reconnaissances de devoirs, 1425-1484 (fol. 13 v°-17) : par Bernard Ferrant, receveur de Murat, à Barthélemy Des Naux, écuyer, et à Bienvenue, sa fille, 1427 (fol. 14); — à Roger de Beaucaire, écuyer, au nom de sa mère, B. Des Naux, absente, 1452-1463 (fol. 16-17).

E. 346. (Registre.) — In-4°, couvert en parchemin, 57 feuillets, papier. D'après une ancienne pagination, il manque les feuillets 1, 57 et 58; il y a un fol. 43 bis.

1513-1514. — BEAUGAIRE. — « C'est le terrier de damoiselle Françoise de La Mousse, femme de Gilbert de Beaucaire, escuier, seigneur de Saulget, à cause de sa chevance de La Mousse. » — Lettres de terrier de la sénéchaussée de Bourbonnais (1513). — Reconnaissances de cens, par divers habitants d'Yzeure, Moulins, Neuvy, Montbeugny, Saint-Gérard-le-Puy et Saint-Allire de Valence, à Françoise de La Mousse, fille de feu Charles de La Mousse, chevalier, docteur ès lois, régent en l'Université de Bourges, et femme de Gilbert de Beaucaire, 1513 (fol. 4-51); — par Guillaume Pernet, clerc, notaire et bourgeois de Moulins (fol. 11 v°); — par fr. Jean Bardin, au nom des Carmes de Moulins (fol. 30 v°); etc. — Autres (1514), par Jean de Villaine, official de Moulins (fol. 51 v°); — par Pierre Des Greniers, bourgeois et marchand de Moulins (fol. 53); — par Louis de Villaines, clerc, bourgeois de Moulins (fol. 54).

E. 347. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1682-1685. — BEAUREGARD. — Acquêt d'une

maison sise à Moulins, rue des Augustins, par Mathieu Beauregard, drapier en cette ville (2 déc. 1682); — quittance.

E. 348. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1779. — BEGON DE LA ROUZIÈRE. — Vente de 2 domaines en la paroisse de Saint-Pont, par César Panay, sieur de la Brosse, et Marie-Silvie Dorat, sa femme, à François-Louis-Annet Begon de la Rouzière, chevalier, sieur de Saint-Pont (27 fév.).

E. 349. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1773-1775. — BELINET. — Dossier de l'émancipation et de la reddition des comptes de tutelle de Pétronille Belinet, de Saint-Sauvier; — sentences de la justice de Jupille.

E. 350. (Registre.) — In-4°, couvert en parchemin, 237 feuillets, papier. Manquent les anciens feuillets 34, 51, 52, 106, 107, 119 et 182.

1545-1548. — BELLENAVE. — « C'est la liève des cens et rentes appartenans et dhues chascun an à quissant seigneur Joachim de Bellenave, seigneur Jud. lieu, Senat et le Peschin, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, [tant] à cause de sad. seigneurie de Bellenave, que membres et deppendances d'icelle, extraict du terrier nouveau receu par-devant M^{rs} Bertrand Martin et Edmion Rongelin, notaires royaux, ès années mil V° XLV, VI, VII, VIII et autres sequentes, sy après inscriptes villaige par villaige... ». — Reconnaissances se rapportant aux jeux de Bellenaves (fol. 1), les Chaises (fol. 34), la Charrière (fol. 63), Boussat et le Breuil (fol. 73), Chevrière (fol. 80), « Deux Gordz » (fol. 91), Roche (fol. 103), Balady (fol. 114), Gourgueil, Juliat, Champagne et Chirat-l'Église (fol. 142 v°), Saint-Bonnet de Bellenaves (fol. 153), Fognat (fol. 177), Chézelles (fol. 86), Chalignat et Vermat (fol. 194), Naves (fol. 196), a Piraube (fol. 202), l'Abbaye et Gratte-Loup (fol. 204), Tarjet et Tarjazel (fol. 216 v°), Charroux (fol. 24), Vicq et le Luc (fol. 229), Naves et Chalignat (fol. 235), Saint-Bonnet-de-Rochefort (fol. 236). — Cens reconnus par Denis Baratier (fol. 9), Jean Du Risson, licencié en droit, avocat en la sénéchaussée de Bourbonnais (fol. 13, 55, 186 v°), Jean Pastouret, hospitalier de Bellenaves (fol. 47), François de Chabloube (fol. 63), François Du Vernet, écuyer (fol. 68), Gilbert d'Anlezy, curé de Saint-Bonnet de Bel-

lenaves (fol. 173), Antoine Du Buisson, élu pour le Roi en la châtellenie de Chantelle (fol. 177), Gabrielle Hugon, veuve de Louis Du Vernet (fol. 196 v°), Balthazar d'Arson, écuyer, seigneur dudit lieu (fol. 229), François Delaplanche, à Valignat (fol. 230); etc.

E. 351. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1614. — BELLON. — Vente d'une terre sise au village de Chaume, par Étienne Millassier, à Étienne Bellon, tous les deux laboureurs audit village, paroisse de Chantenay (22 mars).

E. 352. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1617. — BELLOT. — Transaction et échange relatifs à la succession de Martin Bellot, prêtre, entre Claude Bellot, prêtre, son neveu, d'une part, et Toussaint Maistre et Michelle Bellot, sa femme, de l'autre (23 janv.).

E. 353. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1565. — BENOIST. — Donation entre vifs de tous ses biens, par Louis Benoist, habitant de Chambon, à Reinould, fils dudit Louis et d'Isabeau Du Peschin, archer des ordonnances du Roi (9 nov.).

E. 354. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1502-1641. — BEQUAS. — Acquêt de la moitié d'un pré appelé le pré au curé, par Jean Bequas, bourgeois de Cérilly (17 nov. 1502). — Ventes de maisons et terres à Jacques Bequas, bourgeois de Cérilly (1549, 1556); — à Jacques Bequas, lieutenant général de la châtellenie de la Bruyère, bourgeois de Cérilly (1586). — Acte par lequel les « procureurs, praticiens, officiers, consuls » et prêtres de Cérilly reconnaissent Jacques Bequas, avocat et praticien en ladite châtellenie, capable de tenir l'emploi de lieutenant général de cette châtellenie (21 oct. 1568). — Procuracion de Jacques Bequas pour résigner sa charge de lieutenant général de la Bruyère (25 janv. 1613). — Acquêt de maison et vigne sises à Hérisson, par Gilbert Bequas, chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges (3 sept. 1641).

E. 355. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1586-1778. — BERAUD. — Échange d'une maison

sise à Moulins, rue de la Cigogne, contre une rente de 25 l., entre Michel Delorme, assesseur du revenu de la terre de Toury-sur-Abron, bourgeois de Moulins, et Nicolas Beraud, notaire de cette ville (10 avr. 1586) (1). — Partage de la succession de noble Yves Beraud, sieur des Bouchereux, avocat de l'hôtel de ville de Moulins, entre Benoîte de Culant, sa veuve, et Nicolas Beraud, sieur de Paray, conseiller du Roi au présidial de Moulins, frère du défunt (s. d.; XVII^e siècle). — Acquêt d'un domaine au village de la Vault, par Élisabeth de Rochebut, veuve de Claude de Peuille, écuyer, sieur de Fontaines, Chaméron, demeurant en la seigneurie de la Faye, paroisse de Theneuille, et Jean Beraud, sieur de Varninault, bourgeois d'Ainay-le-Château (1^{er} janv. 1711). — Quittances des droits payés aux communautés des avocats et huissiers de Moulins, par Sébastien Beraud, avocat du Roi à Moulins, pour sa promotion à la charge de conseiller au présidial de cette ville (21 mars 1778).

E. 356. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1769. — BERCHON. — Vente du domaine Beaufauchée, paroisse d'Épineuil, par Gilbert d'Aubigny, chevalier, seigneur de Bonnay, et Françoise Beraud, sa femme, à Roger Berchon, bourgeois de Meaulne, moyennant 3.000 l. (22 avr.).

E. 357. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1527-1530. — BERGERAT. — Vente de pré et terre à Bresnay, au terroir des « Blanchaux », par Mathé Bergerat, du village des Blanchaux, à Jean Bergerat, prêtre, et autre Jean Bergerat, son cousin (31 août 1527). — Autres acquêts, à Bresnay, par Mathé et Gilbert Bergerat, dudit lieu (oct. et déc. 1530).

E. 358. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1727-1769. — BERGEROLLE. — Bail à ferme de la dime de la paroisse de Cosne, par Jean Bergerolle, marchand à Buxières, fondé de procuracion de Gabriel Rothira, sieur de la Goutte, fermier en partie du prieuré de Souvigny, etc. (4 nov. 1727). — Contrat de mariage de Marc-Antoine Bergerolle, notaire royal à Buxières-la-Grue, fils de défunts Jean Bergerolle, aussi notaire audit lieu, et Madeleine Cousson, avec Marie Charpentier, de Buxières (9 janv. 1769).

(1) Document acheté en 1898.

E. 359. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1778. — BERGERON. — Bail à rente perpétuelle d'une coupée de terre sise à Marseigne, par Jean Grenier, couvreur à paille, à Claude Bergeron, journalier, l'un et l'autre de Marseigne (1^{er} fév.).

E. 360. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1647. — BERGIER. — Vente d'héritages à Saint-Loup, par Jean Dupuy, lieutenant en la châtellenie de Saint-Gérard-de-Vaux, Saint-Loup et Gouise, notaire royal, demeurant à Moulins, à Jean Bergier, laboureur à Saint-Loup (3 sept.).

E. 361. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1501-1741. — BERIER. — Vente de cens, par Jean et Antoine Maulsans, de Brugheat, à Durand Berier (6 juin 1501). — Contrat de mariage d'Antoine Berier, apothicaire, fils de Jacques Berier, apothicaire, et de Marie Deshayes, avec Marie Pellisson, fille de Philippe Pellisson, perruquier, et de Reine Delarue, tous d'Ébreuil (10 fév. 1741).

E. 362. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1615. — BERNACHON. — Contrat de mariage de Gilbert Bernachon, fils de Claude Bernachon et de Jeanne André, avec Marguerite Chappelle, fille de Jean Chappelle, marchand, et de feu Toinette Vigier, tous de Moulins (20 déc.).

E. 363. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1689-1698. — BERNARD. — Obligation de 444 l., souscrite par Pierre Phelippon, notaire royal à Cusset, à Gilbert Bernard, marchand, bourgeois de cette ville (17 mars 1689); — procédure en remboursement, entre Marie Chevarrier, veuve de Gilbert Bernard, élu en l'élection de Gannat, et ledit Phelippon (1698).

E. 364. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1633-1695. — BERROYER. — Contrat de mariage de Jean Delaroché, pâtissier à Moulins, fils d'André Delaroché, marchand en cette ville, avec Péronnelle Berroyer, fille de Claude Berroyer, huissier au gre-

nier à sel de Moulins, et de feu Marie Meusnier (19 juin 1633). — Vente, par Nicolas Robert, notaire royal à Moulins, à Jean-François Vernoy, aussi notaire à Moulins, moyennant 600 l. t., de « la moytié de l'estude ou boutique battye en voûte sous l'orloge de cette ville de Moulins et la moytié des deux petites boutiques apliquées contre lad. tour », laquelle moytié appartenait au vendeur comme ayant été acquise de Jean Chaume, notaire royal, le 14 septembre 1657 et l'autre moytié déjà acquise par Vernoy des héritiers de Claude Berthomier, aussi notaire (1^{er} déc. 1662). — Vente de la « boutique servant d'estude de notaire, sous la tour de l'orloge » et des deux petites boutiques y attenantes, par J.-F. Vernoy, notaire à Moulins, à Antoine Berroyer, notaire en cette ville, moyennant 1.300 l. (28 janv. 1665). En marge : « Le 25 juillet 1741, les boutiques ont esté détruites à dix heures du soir. » — Décret d'adjudication définitive, au même, de ces 3 boutiques saisies sur lui à la requête de Gilbert Donjean, avocat au présidial de Moulins (9 fév. 1666); on voit, par cet acte, que l'étude de Jean Cantat, notaire, confinait à celle de Berroyer. — Vente du domaine de Saint-Antoine, paroisse Saint-Jean de Charroux, par Jean Berroyer, notaire à Moulins, et Jeanne Vernoy, sa femme, aux Bénédictines de Charroux, moyennant 4.000 l. (14 juin 1689); — quittance (1695).

E. 365. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1552. — BERRY. — Contrat de mariage de Claude Berry, de Saint-Christophe, avec Fiacre Fourestier, fille de Claude Fourestier, de Vicq (25 janv. 1552; n. st.).

E. 366. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1580. — BERTHELIER. — Bail à cens perpétuel d'une pièce de terre, passé à Jean Berthelier, de Treteau, par Jean de Saint-Hiriez, écuyer, seigneur de Champagnat, et Jean de Viry, écuyer, seigneur de la Forêt et d'Eschelette (6 août).

E. 367. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier ; 1 cachet.

1452-1775. — BERTHET. — Propriétés à Créchy, Langy, Saint-Étienne-du-Bas, Saint-Gérard-le-Puy et Sanssat. — Extraits de 2 terriers de la cure de Saint-Étienne-du-Bas : « terrier viel » (1452) et « terrier nouveau » (1517, 1518). — Acquêt de terres sises

à Créchy, par Jacques Berthet, écuyer, sieur de Teillat, demeurant à Créchy (1612). — Acquêts d'héritages à Langy, par François Devaux, sieur des Aragons (1614); — par noble Henri Devaux, sieur des Aragons, conseiller du Roi, élu en l'élection de Moulins (1627). — Autres, de terres et vignes à Saint-Étienne-du-Bas, par François Devaux, marchand à Saint-Gérand-le-Puy (1594, 1604, 1606, 1608); — par François Devaux, sieur des Aragons (1611, 1614, 1617, 1620); — par le même, sur Claude Delageneste, bourgeois de Varennes (1612) et Gilbert Obeil, sieur de Martillière, habitant de Varennes (1615). — Vente du domaine du Prat, à Saint-Étienne-du-Bas, par Jacques Bardon, notaire royal à Varennes, à Antoine Bardon, procureur du Roi audit lieu (1614); — cession au sieur des Aragons (1614). — Bail à cens d'une terre sise à Saint-Étienne-du-Bas, passé par Suzanne de Boucé, dame de Poncenat, femme de Léonor de Bayle, écuyer, seigneur de Picq, à François Devaux, sieur des Aragons (1619). — Vente de devoirs de cens, au même, par René Burelle, bourgeois de Varennes (1619). — Échanges de terres, à Saint-Étienne-du-Bas, entre ledit Devaux et Antoine Vernet, laboureur à Saint-Étienne (1616); — entre Henri Devaux, sieur des Aragons, élu, etc., et Tous-saint Delageneste, sieur de Fontrose (1633). — Acquêt de terres, en la même paroisse, par ledit Devaux (1625). — Vente, par Gilbert Obeil, sieur de Martillière, bourgeois de Varennes, à François Devaux, sieur des Aragons, d'une terre sise à Saint-Gérand-le-Puy (1619). — Transaction, entre Catherine Filiastre, veuve de Pierre Devaux, sieur des Aragons, et Gilbert Delageneste, sieur des Rondets, demeurant à Varennes, au sujet du compte de la ferme des Aragons (1680). — Constitution d'une rente de 50 l., par Gilbert Devaux, sieur de Clos-Richard, avocat en Parlement, à Jean Burelle, sieur de Barutel, de Varennes (17 janv. 1695); — amortissement (1699). — Ventes de terres à Langy, Saint-Étienne-du-Bas et Sanssat, par André de Berthet, écuyer, seigneur de Teillat, à Gilbert Des Escures, écuyer, seigneur de Sanssat, et Marie-Reine Chambon, sa femme (1758). — Brevet de chevalier de l'éperon d'or, en faveur de Gilbert-Emmanuel de Berthet, seigneur de Bardinière (Rome, 18 déc. 1775).

E. 368. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1671-1750. — BERTHOLLET. — Avis de la Cham-

bre de réformation de la maîtrise des eaux et forêts de Montmarault, relatif aux droits de pacage, pacage, chauffage et bois à bâtir appartenant, dans le bois de Troncion, à François de La Fayette, chevalier, seigneur de Nades, à cause de sadite seigneurie (1^{er} oct. 1671). — Arrêt du Conseil d'État confirmant l'usage des mêmes droits, dans les forêts de Troncion et Bois Mal, aux habitants de plusieurs villages dépendant des paroisses de Louroux-de-Bouble, Chirat, Goutansouze, Bellenaves, etc. (26 oct. 1675). — Déclaration faite au greffe de la maîtrise de Montmarault, par Gilbert Berthollet, notaire royal, sieur et propriétaire de Luzet, paroisse de Louroux-de-Bouble, qu'il enverra pacager dans les forêts de Troncion et Bois Mal, conformément à ses droits et à l'ordonnance forestière de 1669 (1750).

E. 369. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1728. — BERTHOMIER. — Contrat de mariage de Gilbert Berthomier, meunier au moulin de la Roche, paroisse de Châtelay, avec Louise Lucas, veuve Brethon, de Châtelay, et de Gilbert Brethon, laboureur, avec Jeanne Berthomier, fille dudit Gilbert Berthomier (28 janv.).

E. 370. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1774-1778. — BERTHON. — Vente, par Gilbert Guiot, laboureur à Moureuille, à Marie Coulonghon, veuve de Gilbert Berthon, sieur de Martassaud, bourgeois de Ronnet, de tous les immeubles qu'il tient d'une succession Linardon, moyennant 298 l. (28 sept. 1774). — Autre, d'une chenevière, à Jozerant, par Claude Davaux, meunier au moulin de Barbe, à Jean Berthon fils, laboureur, l'un et l'autre de Jozerant (19 juil. 1778).

E. 371. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1788. — BERTIN. — Bail à ferme de plusieurs prés sis à Buxières-la-Gruc, par Alexandre Secretain, chirurgien à Buxières, à André Bertin, blanchisseur audit lieu (20 déc.).

E. 372 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1424. — BERTINE. — Sentence du sénéchal de Bourbonnais maintenant noble Jean Bertine dans la possession d'une dime appelée « de Montaussant »,

assise en la paroisse d'Yzeure, à lui contestée par les frères Bilhonnat (10 fév. 1424 ; n. st.).

E. 373. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin.

1683-1701. — BERTUCAT. — Procédure, en la sénéchaussée de Bourbonnais et au Parlement de Paris, entre Claude Bertucat, fermier de la seigneurie de Chappe, et Claude Doit, en paiement d'arrérages d'une rente de blé due par ce dernier à ladite seigneurie, comme propriétaire de la dime de la Roche.

E. 374. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1755. — BESSEJON. — Vente de maison et terres à Servant, par Pierre Desmarin, écuyer, demeurant à la Verrerie, paroisse de Lalizolle, à André Bessejon, bourgeois de Servant (4 mars).

E. 375. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1654. — BESSONNAT. — Contrat de mariage de Gilbert et Louis Bessonnat, fils de Jean Bessonnat, laboureur à Saint-Benin, avec Jeanne et Claude Namiset, filles de feu Pierre Namiset et d'Éliennette Bernard, de Thaumiers (4 juil.).

E. 376. (Registre.) — In-4°, 11 et 192 feuillets, papier.

1603-1604. — BETOULLAT. — « C'est le terrier des cens, rentes, servitudes, bourgeoisies, dismes de bledz et vins, maisons, prés, terres, vignes, boys, buissons, garaines, terres, terrajaulx et aultres devoirs estans des appartenances de la maison, terre et seigneurie d'Asnières... ès années 1603 et 1604. » — Lettres de terrier du sénéchal de Bourbonnais, en faveur d'Esme de Betoullat, écuyer, sieur de la Périère et d'Asnières, un des cent gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi (8 janv. 1603). — Reconnaissances de cens dus à Esme de Betoullat, à cause de sa seigneurie d'Asnières, par Étienne et Annet Regnard, père et fils, marchands au grand village de Saint-Amand (fol. 1) ; — par Philippe Arnoux et Gilbert Aunoble, laboureurs à Saint-Pierre-des-Étieux (fol. 4 v°) ; — par Georges Delachèze, tailleur d'habits audit lieu (fol. 18) ; — par Gilbert Badiet, laboureur à Verneuil, paroisse de Braize (fol. 44) ; — par Jean Aubouer, meunier à Coust, et Charles Letreul, meunier au moulin d'Asnières, paroisse de Saint-Pierre-des-Étieux (fol. 55). — Dernière

reconnaissance de cens à Esme de Betoullat, 10 mars 1603 (fol. 64). A partir du 20 avril 1603 (fol. 66 v°), les reconnaissances sont faites au nom de Jeanne de La Chapelle, veuve du précédent. — Bail à cens perpétuel d'une terre sise en la justice de Charenton, par Jeanne de La Chapelle, à Nicolas Nepveu, l'ainé, sergent forestier des bois et terres de Meillant et Charenton, 1603 (fol. 78 v°). — Reconnaissances de cens, par Étienne Buret, châtelain de « Rimbyé », demeurant à Charenton (fol. 125) ; — par Pierre Buret, marchand boucher à Charenton (fol. 126) ; etc. — « S'ensuient les reconnoissances des bourgeoisies, tailles, servitudes et paccages » (fol. 137-164). — Reconnaissances de droits de bourgeoisie dus par Simon Ramoncoulx, laboureur à Coust (fol. 142) ; — de droits de servitude et de taille abonnée, par Jean Theveneau, vigneron à Saint-Pierre-des-Étieux, lequel reconnaît « estre homme serf de serve condition, de suitte et main morte, luy, ses hoirs et dessendans de cesdictz hoirs, taillaible à volonté de Esme de Betoulal » (fol. 147) ; — par Jean Labbe, laboureur au même lieu (fol. 148 v°). — Autres, de droits de paccage, par Simon Marcelot, laboureur à Saint-Pierre-des-Étieux (fol. 163). — « Attestation des dixmes de bledz et vins, maisons, prés, terres... et aultres appartenances et deppendances de la seigneurie d'Asnières » (fol. 165-192). — Presque toutes les reconnaissances de ce terrier sont faites par des habitants de Saint-Pierre-des-Étieux ; elles sont reçues par les notaires à Saint-Amand, Charenton, Saint-Pierre-des-Étieux et Ainay-le-Château.

E. 377. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1784. — BICHET. — Provisions de procureur fiscal en la justice de Trezelle, délivrées par J.-B. Morel, chevalier, seigneur de Trezelle, à François Bichet, notaire royal et procureur au bailliage de la Palisse, en remplacement de Claude-Bernard Voisin, décédé (13 janv.).

E. 378. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1788. — BICHON. — Prêt de 1.446 l. par Louis Bichon, horloger à Moulins, à J.-B. Ferrand, bourgeois de Saint-Pourçain-sur-Sioule (12 janv.).

E. 379. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1682-1733. — BIDON. — Procédure, au bailliage

de Cusset, entre Simon Bidon, marchand de Cusset, et Jean, Pierre et Jacques Phelipon, aïeul, père et fils, de Cusset, en règlement d'un compte de fournitures de marchandises faites par ledit Bidon (1682-1707). — Autres, en Parlement de Paris, entre Christophe Bidon, officier porte-caban du Roi, et Antoine Roubaud, marchand de Cusset, pour la réfection d'un chemin (1725); — en la châtellenie de Vichy, entre ledit Bidon et Gilbert Arlais, chirurgien de Vichy (1733).

E. 380. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1512. — **BIGNE.** — Constitution de procureurs par Gaspard de Bigne, docteur en droit, demeurant à Paris (17 mai).

E. 381. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1778. — **BIGNET.** — Vente, par Vincent Fournier, sabotier au village de la Garde, paroisse de Beaumont, et Claudine Cartallier, sa femme, à Étienne Bignet, journalier à Lachaud-sur-Ris, de la portion des immeubles revenant à ladite Cartallier dans la succession de ses père et mère (22 nov.).

E. 382. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1767. — **BIGNY.** — Publications de la prochaine vente judiciaire, en la sénéchaussée de Bourbonnais, du domaine des Jeandelins et de la locaterie de Lagland, à la requête de Claude de Bigny, chevalier, seigneur-marquis de Bigny, Vallenay, etc., Marie-Anne de Bosson, sa femme, et leurs enfants.

E. 383. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1509-1698. — **BILHARD, alias BILLARD.** — Vente d'immeubles, par Gilbert Berthomyer, paroissien du Brethon, à Henri Bilhard, écuyer, seigneur de Fougères (fév. 1509; n. st.). — Autre, par Antoine de Jalligny, seigneur d'Origny, à Jean Billard, avocat au présidial de Moulins, d'immeubles « tenant... la grand rue appelée de Comby, tandant de la rue de Reffambles et des Garsaux à Yzeure » (fév. 1557; n. st.). — Acquêts d'immeubles à Montoldre et Varennes par Jean Billard, chevalier, seigneur de Gravière (1597-1599). — Adjudication par décret des blés du domaine des Champions, à Saint-Pourçain, appartenant aux mineurs de Gilbert Billard, élu en

l'élection de Moulins, et ce à la requête de Jean Billard, leur tuteur (1611). — Contrat de mariage de Guillaume Héraut, fils de noble Martin Héraut, de Saint-Germain-des-Fossés, avec Marie Billard, fille de Jean Billard, seigneur de Gravière, et de Claude Delageneste (8 janv. 1623). — Autre, de Jean Billard, chevalier, seigneur de la Roche, gentilhomme de M. de Saint-Geran, fils de feu Jean Billard et de Claude Delageneste, avec Marie Chenal, fille de Sébastien Chenal, de Chaveroche (24 sept. 1639). — Brevet de lieutenant en la compagnie de cheveu-légers du sieur Fallot, délivré au « s^r Billar » (20 oct. 1683). — Contrat de mariage de Jean Billard, écuyer, seigneur de la Fougère et des Girauds, ci-devant lieutenant de cavalerie, demeurant à Chaveroche, fils de feu Jean Billard et de Marie Chenal, avec Laurence de Jozian de Grandval, veuve de Marc de Champfeu et fille de feu Claude de Jozian, écuyer, sieur de Grandval, et de Françoise Boirot (4 mars 1690). — Acte de baptême, à Chaveroche, d'Antoine-François Billard, né du mariage précédent le 28 septembre 1698 (sept. 1698).

E. 384. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1771. — **BILHAUD.** — Acquêt de pré et terre à Châtel-Montagne, par Jacques Bilhaud, bourgeois audit lieu (22 janv.).

E. 385. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1646. — **BILLON.** — Contrat de mariage de Pasquet Billon, laboureur à Treignat, avec Marguerite Gannat, de Soumans (3 sept.).

E. 386. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1686-1740. — **BINVILLE.** — Vente, par Gilbert de Chazeral, écuyer, sieur de Gondailly, et Marie Delaire, sa femme, demeurant à Moulins, à Michel Binville, bourgeois de Moulins, d'immeubles « appelés communément jardin et terre Chazeral », sis en la rue Chaveau à Moulins, moyennant 4.000 l. (31 oct. 1686). — Adjudication par décret, en la sénéchaussée de Bourbonnais, de certains héritages saisis à Neuilly-en-Donjon, à la requête de Michel Binville, sieur de la Cour, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Moulins (1700). — Procédure, en la sénéchaussée de Bourbonnais et au Parlement de Paris, entre François Binville, marchand, fils de Jean Binville,

avocat en Parlement, et de feu Gabrielle Mercier, et Jean de La Chaize, procureur au présidial de Moulins, et Marie Binville, sa femme, sœur dudit François, au sujet de la succession de Gabrielle Mercier (1738-1740); — transaction amiable (18 août 1740); — reconnaissance de cens, par Jean Binville, au chapitre de Moulins, pour une terre sise à Moulins, rue de Bapaume (6 oct. 1714).

E. 387. (Liasse) — 4 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1586-1781. — BIOTIÈRE. — Fondation, par Gilbert de Biotière, écuyer, sieur du Clos, paroisse de Nouhant, d'une messe à célébrer chaque mois dans la chapelle construite par lui dans son château du Clos (15 oct. 1641). — Testament de Gilberte Aujay, veuve d'Antoine de Biotière, écuyer, sieur du Clos (11 oct. 1672). — Certificat du maire de Saint-Pourçain et d'officiers de divers régiments, attestant que « le sieur Antoine de Biotière, officier au régiment provincial de Clermont, est un des plus pauvre gentilhomme de la province ... et qu'il est chargé de sept enfants vivants... » (19 nov. 1781). — Dîmes des Maillots, des Coutants et de Ris, perceptibles à Châtel-de-Neuvre, Saint-Germain-d'Entrevaux et Besson. — Vente de la dime des Maillots, à Châtel-de-Neuvre, par le chapitre de Verneuil, à Nicolas Rollin, bourgeois, marchand de Moulins (8 déc. 1586); — décret de la châtellenie de Verneuil portant adjudication de cette dime saisie sur les héritiers Rollin (6 mars 1632); — transaction, au sujet de cette dime, entre Charles de Biotière de Chassinour, marquis de Tilly, seigneur de Montfand, coseigneur de Besson et Chemilly, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Médoc-Infanterie, et Jean Causse, curé de Châtel-de-Neuvre (28 nov. 1767). — Acte par lequel Jean Mareschal, de Châtel-de-Neuvre, atteste qu'il a été fermier de la dime des Coutants, en cette paroisse, appartenant aux mineurs de feu Remy Roussel, sieur de Tilly (4 oct. 1686); — bail à ferme de cette dime, par Marie Delaunay, femme de Jean Febvrier, lieutenant général du domaine, et veuve de Remy Roussel (4 juil. 1687); — dénombrement de la même dime, fourni au Roi par Claude de Balorre, écuyer, sieur dudit lieu et du Moulin-Neuf (1690). — Décret d'adjudication, en Parlement de Paris, de la terre de Ris, en la paroisse de Besson (2 oct. 1737); — aveu et dénombrement des fiefs et dime de Ris, par Charles de Biotière (1788). — Vente de diverses portions de dîmes à Saint-Germain d'Entrevaux, par

Pierre Hugon, écuyer, seigneur de Givry et l'Augère, à François Reynaud, curé de Saint-Germain (5 juil. 1731); — cession de ces dîmes, par l'acquéreur, à Charles de Biotière, marquis de Tilly, seigneur de Bost, Ris, le Treuil, les Gardais, Saint-Martin, etc. (13 mai 1758); — transaction sur procès entre lesdits Reynaud et Biotière, au sujet de ces mêmes dîmes (6 nov. 1760).

E. 388. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1637-1781. — BLANCHARD. — Partage de ses biens, par Marie Bury, veuve de Pierre Blanchard, procureur au présidial de Moulins, entre leurs deux enfants, François et Marie Blanchard (12 déc. 1637). — Vente de 3 œuvres de vigne à Bellenaves, par Colas Scruvier, à Louis Blanchard, boulanger, l'un et l'autre de Bellenaves, moyennant 412 l. (17 août 1781).

E. 389. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1715-1723. — BLANCHARDET. — Vente de vignes et près à Bransat, par Jacques Blanchardet, vigneron audit lieu, à Louis Bernard, sieur du Porche, fermier du château de Bellenaves (31 mai 1715); — rachat-partiel des immeubles aliénés (1723).

E. 390. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1612-1619. — BLANCHARDON. — Vente d'une pièce de terre à Saint-Bonnet-des-Quarts, par Claude Dumorier, laboureur à Ambierle, à Antoine Blanchardon, laboureur à Saint-Bonnet (10 août 1612). — Échange d'immeubles, entre Claude Blanchardon et Jean Merle, laboureurs à Saint-Bonnet-des-Quarts (25 janv. 1619).

E. 391. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1686. — BLEIN. — Constitution d'une rente de 32 l. 5 s. 3 d., par Marie Dordel, veuve de Gilbert Lujohannel, procureur à Moulins, à Marguerite Mein, de Contigny (1^{er} avr.).

E. 392. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1643-1646. — BLONDEAU. — Vente, par Antoine Toubert, avocat au présidial de Moulins, et Isabelle Lévost, sa femme, à Guillaume Blondeau, serrurier à Moulins, et Françoise Aubery, sa femme, d'une

maison sise en cette ville, en la rue de l'Aumône, moyennant 1.700 l. (14 avr. 1643); — quittances le paiement (1643-1646).

E. 393. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1741. — **BODIN.** — Contrat de mariage de Gilbert Bodin, laboureur à Louroux-Hodement, avec Jeane Pasquier, veuve de Martin Brochard, du même lieu (19 nov.).

E. 394. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1628-1659. — **BOFFETIE.** — Vente du domaine des Randiers, en la paroisse de Cheval-Rigon, par Pierre de Fougerolles, conseiller du Roi au présidial de Moulins, à Gaspard Boffetie, marchand à Frères, moyennant 1.700 l. (20 juil. 1628); — amortissement d'une rente de 106 l. 5 s. constituée par l'acquéreur à Pierre de Fougerolles, au capital de 1.700 l., et cédée depuis aux Carmélites de Moulins (19 sept. 1641). — Procédure entre Gaspard Boffetie et Nicolas Dulignier (1658-1659).

E. 395. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1619. — **BOIRAT.** — Décret d'adjudication à Blaise Boirat, bourgeois de Montaigut-en-Combraille, d'immeubles saisis à sa requête sur Gabriel Baillot, prieur de Durdal (25 mai).

E. 396. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, dont 1 cahier de 140 feuillets.

1617-1670. — **BOIREAU.** — Décret d'adjudication, en la Cour des aides de Paris, à François Boireau, bourgeois de Montluçon, des domaines de Bloux, Chebeme, les Granges et Menevau et du moulin de Nérès, le tout situé en ladite paroisse, saisi comme faisant partie de la succession de feu François Boireau, receveur des aides et tailles en l'élection de Montluçon, et adjugé 5.700 l. t. (6 juil. 1617). — Mandement portant assignation, au bailliage de Berry, d'Antoinette Talandier, veuve de François Boireau, et ce à la requête de Jean Boireau, sieur de Bloux, lieutenant particulier en l'élection de Montluçon, et conformément à un arrêt du Conseil privé du 30 juillet 1655 réservant à cette juridiction « la connoissance des affaires des officiers de la ville de Montluçon, à l'exclusion des officiers de la sénéchaussée et siège présidial de Moulins » (fév. 1661). — Autorisation de faire célébrer

dans la chapelle de sa maison de Bloux, accordée par l'archevêque de Bourges à Jeanne Boille, veuve d'André Boireau, élu en l'élection de Montluçon (17 août 1670).

E. 397. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — **BOIROT.** — Acquêt de mesure et jardin à Vicq, par Pierre Boirot, sieur des Serviers, paroisse de Vicq, et son frère, autre Pierre, sieur de Larnas (29 avr. 1765). — Plan de divers tenements de terre, à Vicq, appartenant à M. Boirot (s. d.; XVIII^e s.).

E. 398. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1748-1753. — **BOISSET.** — Bail à ferme, par Claude Sarralier, employé et visiteur des fermes du Roi au bureau des traites de la Palisse, de terres, vignes et bois du mas de Chassignolle, paroisse de Cusset (2 oct. 1748). — Bail à loyer d'une maison et moitié de grange situées au lieu de Meunière, paroisse de Cusset, par Antoinette Sarralier, veuve de Claude Boisset, vigneron, demeurant au Vernet (9 sept. 1753).

E. 399. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1677. — **BOISSIN.** — Vente d'une maison sise à Huriel, par François Gavinet, journalier au bourg de Saint-Christophe, à Jean Boissin, sergier à Huriel (8 déc.).

E. 400. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1773. — **BOLATON.** — Vente de maison au village des Tremeaux, paroisse de Durmignat, par Jean Bolaton, à François Bolaton, marchands audit village (21 avr.).

E. 401. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 3 plans, papier.

1613-1786. — **BONAND.** — Donation, par Gilberte de Marconnay, femme de Jacques de Montmorin, chevalier, conseiller et premier écuyer des reines défuntes, seigneur de Montmorin, Châtelard et Montaret, à Gilbert de Montmorin, son neveu, fils de Louis de Montmorin, seigneur de Montaret, de 6.000 écus sol, dont elle s'était réservée la disposition par son contrat de mariage du 18 décembre 1593 (18 déc. 1613). — « Plan du bois de la Fay et de celui

de Vesses, tous les deux dépendans de la terre de Montaret » (1781). — Plan de divers bois taillis de la forêt de Moladier, dépendant des terres de Montaret et de Bressolles (1786). — Plan de terrains en la paroisse de Neuvy : domaine de Corgenay, à M. Bonard ; domaine Belair ; etc. (1786).

E. 402. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1640. — BONAY. — Contrat de mariage d'Antoine Bonay, laboureur à Bresnay, avec Jeanne Donet, dudit lieu (6 fév.).

E. 403. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1487-1490. — BONITAT. — Transaction relative à des droits de cens et rentes à percevoir sur des maisons et terres sises à Moulins et à Yzeure, entre Michel Bonitat et Jean de Chancellet (1487). — Abandon, par Michel Bonitat, bourgeois de Moulins, de son droit de réméré sur une pièce de terre sise au terroir de la Marche, paroisse d'Yzeure, au profit de Jean Bilhonnat (mars 1490 ; n. st.).

E. 404. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1623. — BONNAY. — Testament de Catherine de Dorne, femme de Thomas de Bonnay, conseiller du Roi en son Conseil d'État, seigneur du Bessay, paroisse de Toury[-sur-Abron] (27 sept.).

E. 405 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1570. — BONNEJOURNÉE. — Vente de bois à Bourbon, par Jean Bonvin, du village de Bovinières, dudit Bourbon, à Jean Bonnejournée, laboureur au même village (28 mars).

E. 406. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

1622-1789. — BONNET. — Constitution d'une rente de 25 l. t., par Pierre Misier, procureur au présidial de Moulins, Claude Despinat et Jean Deschamps, avocat et huissier audit siège, à Antoine Bonnet, greffier au présidial (22 déc. 1622). — Autre, au même, de 18 l. 15 s. t. de rente, par Jean Béchonnet, sieur des Bonnes Armes, conseiller du Roi, lieutenant général au domaine de Bourbonnais, et autres (19 mai 1623). — Vente, par Jean Mercier à Jacques Bonnet, l'un et l'autre sabotiers au village des

Vernois, paroisse de Laprugne, de ses droits dans la succession de Gaspard Mercier, son père (16 mai 183). — Vente d'un pré, par Gilbert Chaudagne, laboureur au village Vernin, paroisse de Laprugne, à Gaude et autre Claude Bonnet, père et fils, sabotiers au village des Vernois (6 juil. 1789).

E. 407. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1684. — BONNEVAL. — Cession, par Marie, Gabrielle e. Louise de Bonneval, filles de feu Gaspard de Bonneval, écuyer, seigneur de Chatain, et de Jeanne de L. Breuille, à Melchior de Bonneval, chevalier, leur frère, de tous leurs droits dans la succession de leur mère, moyennant 3.000 l. à payer à chacune d'elles (11 janv. 1684).

E. 408. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1775. — BONNICHON. — Vente d'une terre, au terroir des Fougères, paroisse de Saint-Amand, par Gaspard Imbault, à J.-B. Bonnichon, l'un et l'autre marchands en cette ville (21 mars).

E. 409. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1779-1790. — BOSREDON. — Bail à ferme de deux domaines en la paroisse de Lurcy, par Marie-Anne Ménard, veuve de Jean-Pierre de Bosredon, écuyer, à L.-B. Blanzat, marchand, et Gilbert Perreau, marchand à Neure (7 avr. 1779). — Contrat de mariage de J.B. de Bosredon, lieutenant au régiment de Bourgogne-Infanterie, fils de Joseph de Bosredon de Vielvisin et de Madeleine-Henriette Montsaunier, avec Marie-Louise-Cécile Charry, fille de feu Hugues-Michel Charry de Beuvron et d'Élisabeth-Cécile-Fournier de Quincy (24 avr. 1787). — Requêtes adressées au sénéchal de Bourbonnais, par les héritiers de feu Jean-Pierre de Bosredon, leur père, chevalier, seigneur de Gannelines, au sujet d'usurpations commises dans un petit bois dépendant de la terre de Gannelines (1788-1790).

E. 410. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

1724-1765. — BOST. — Cession de droits successaux sur une maison sise à Gannat, par Honoré Beard, écuyer, sieur du Bourget, résidant à Aiguepèse, à Antoine Valude, marchand à Gannat, moyennant 8 l. de rente (14 juil. 1724). — Quittance

d'une somme de 1.250 l. payée par Honoré Bérard, écuyer, sieur du Bourget et de Pérignat, ancien capitaine de cavalerie au régiment Royal-Roussillon, à Antoine Bost, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Gannat, et Jean Bost, lieutenant en la châtellenie de Gannat, fils de feu Antoine Bost, président audit grenier; transport du titre de 1724 auxdits héritiers Bost (23 fév. 1729). — Transaction portant apurement de compte de tutelle entre Antoine Bost, sieur de Grandval, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Gannat, tuteur, Antoine Bost, son fils, et Gilberte Bost, sa fille, femme de Gilbert Baratier, contrôleur au grenier de Gannat (19 sept. 1765).

E. 411. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin (1).

1691. — BOUCAUD. — Bail à cens perpétuel, en la chambre du domaine de Bourbonnais, de terrains vagues sis en la paroisse de Contigny et dépendant du domaine du Roi, adjugés à Claude Boucaud et Guillaume Thonier, marchands audit lieu (23 nov.).

E. 412. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1760. — BOUCAUMONT. — Bail à cens d'une pièce de terre à Saint-Bonnet, par Gilberte-Françoise de Montmorency-Luxembourg, veuve du duc d'Antin, à Georges Boucaumont, notaire royal à Montmarault (25 oct.).

E. 413. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1655-1662. — BOUCHET. — Vente d'une maison à Chantelle, par Resmond de Godemel, écuyer, sieur de la Marche, et Gilberte Bouchet, sa femme, à Jacques Bouchet, sieur de la Bougalerie (10 juil. 1655). — Acquêt d'un pré à Fleuriel, par ledit Bouchet, lieutenant civil et criminel en la châtellenie de Chantelle (3 juin 1662).

E. 414. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1619-1672. — BOUDET. — Partage, par François Boudet, écuyer, sieur du Mas-Prémilhat, et Marguerite de Beaufort, sa femme, de leur future succession entre leurs enfants: Gaspard, l'ainé, Jeanne, Marie, Gabriel et Isabeau (10 sept. 1619). — Autre, par ledit François Boudet, entre ses enfants (24 août 1622). —

(1) Document acheté en 1895.

Testaments dudit François Boudet, qualifié sieur du Mas-Prémilhat et de la Vernaille (16 mai 1620, 3 sept. 1622). — Constitution d'une rente de 250 l. t., par Gilbert de Boudet, écuyer, sieur du Mas, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, à François de Brichanteau, chevalier, baron de « Surey », capitaine des gardes suisses du duc, et Marie Leconte, sa femme (7 juil. 1643); — amortissement (1646). — Procédure, au Châtelet de Paris, entre Gilbert Boudet, écuyer, sieur du Mas, et François Alamargot, receveur des gabelles à Montluçon (1643); — autre, aux requêtes du palais, entre ledit Boudet et Gaspard Boudet, sieur du Mas-Prémilhat, pour le paiement d'une obligation de 300 l. consentie par ce dernier à François Alamargot, sieur de Fontbouillant, et cédée par lui à Gilbert Boudet (1647-1650). — Déclaration de Roger Tondu, maître des eaux et forêts de la baronnie de Linières, capitaine du château de Linières, etc., que l'office d'intendant des deniers communs patrimoniaux et d'octroi en l'élection de Montluçon, exercé par lui de l'agrément de feu Philippe de Brichanteau, chevalier, baron de Linières, etc., appartient à Gilbert Boudet, sieur du Mas, comme l'ayant reçu en don dudit Brichanteau par contrat du 12 octobre précédent (13 mai 1654). — Sentence de la châtellenie de Montluçon, pour ledit Boudet, contre François Alamargot, sieur de Fontbouillant, receveur des tailles en l'élection de Montluçon (1656). — Dossier relatif à la succession de Gilbert Boudet, sieur du Mas (1659-1668): cession, par Gilbert d'Augeran, écuyer, sieur d'Estivaux, paroisse d'Épineuil, à Guillaume de Saint-Mesmin, conseiller du Roi, receveur des tailles à Montluçon, de tous ses droits dans la succession de feu Gilbert Boudet, sieur du Mas (27 janv. 1660); — procédure, entre Philippe de Bailleul, veuve du marquis d'Uxel, et Gilbert d'Augeran (1661-1663); — extrait d'un codicille de Gilbert Boudet (9 sept. 1659); etc. — Renonciation, par Louis-Gilbert Boudet, écuyer, sieur du Mas, et Anne, sa sœur, à la succession de leur mère défunte, Louise Bannachon, veuve de Jean Boudet, sieur du Mas (1672). — Sentence de la châtellenie d'Hérisson, pour Gilbert Boudet, sieur du Mas, contre Claude Valligny, chirurgien (1672).

E. 415. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1755. — BOUDRY. — Enregistrement, en la sénéchaussée de Bourbonnais et au bureau des finances de Moulins, des provisions de l'office de conseiller

honoraire en ladite sénéchaussée, accordées à Pierre Boudry, docteur en médecine à Moulins, le 17 mars 1755.

E. 416. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1607-1787. — BOUGAREL. — Donation entre vifs, par Claude Barbier, religieux au prieuré Saint-Vincent de Chantelle, à Marguerite Barbier, sa sœur, femme d'Antoine Joly, sieur de « Foucoudes », de tout ce qui lui revient dans la succession de feu noble Gilbert Barbier, écuyer, sieur de la « Courielle », élu de Bourbonnais (7 mars 1607). — Vente, par Antoine Choquard, bourgeois et notaire royal à Charroux, et Gilberte Barbier, sa femme, Valentin Vivier, archer en la vice sénéchaussée d'Auvergne, demeurant à Chouvigny, et Catherine Barbier, sa femme, à Gilbert Bougarel, notaire royal à Chantelle, de divers immeubles sis à Chantelle et provenant des Barbier, moyennant 2.000 l. (5 déc. 1614). — Bail à cens, moyennant 280 l. de cens annuel, par Jacques Bougarel, seigneur de Balorre, chargé des affaires du duc de Bourbon en Bourbonnais, à Pierre Vernoy, imprimeur ordinaire du Roi à Moulins, du « Parc, appelé de Beaumanoir », près de Moulins, y compris « la faculté de cultiver à son profit... l'emplacement de l'ancien grand chemin de Moulins en Bourgogne, attendu que le nouveau chemin a été pris et construit dans les terres dud. Parc » (24 déc. 1739). — Donation du Parc de Beaumanoir, du domaine de Belair en dépendant, et de prés, terres et bois sis à Saint-Bonnet, par Jeanne-Marie Vernoy, fille de Pierre Vernoy, précité, et veuve de Pierre-Joseph-Antoine Levaque, brigadier de maréchaussée à Moulins, à Joseph-Antoine Bougarel, notaire à Moulins, moyennant 280 l. de rente foncière payable au prince de Condé (14 sept. 1787).

E. 417. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1780. — BOUILLE. — Licitacion d'une terre au domaine de Rouère, paroisse de Franchesse, entre Joseph Bouille, marchand à Limoise, et Benoit Py-main, manœuvre à Augy-Bourbonnais (13 janv.).

***1296-1747.** — BOUILLÉ. — On doit classer sous ce nom les documents analysés, dans les articles E. 98 à 104, sous le titre de *seigneurie de Brughet*. Cette seigneurie fut saisie sur l'émigré François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, qui la possé-

dai dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle; elle fut vendue en l'an II par le directoire du district de Garnat.

E. 418. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1659-1664. — BOULERY. — Obligation de 1.800 l., souscrite par Marc-Antoine de Boulery, écuyer, sieur de l'Hôpital, à Claude de Saint-Georges, chevalier, seigneur de Montceaux, Verdet et Versaugues (26 no. 1659); — remboursement à Marc de Saint-Gerges, seigneur des mêmes lieux (31 mai 1664).

E. 419. (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont 1 plan.

XVIII^e siècle. — BOUQUET. — Traité passé entre Françoise-Charlotte Clément, dame de Chazeuil, et Idme de La Poix de Fréminville, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux, demeurant à Macigny, pour la rénovation du terrier de Chazeuil (7 éc. 1723). — Plan de divers tènements de terre aux paroisses de Vouroux et Varennes, sur lesquels est assise la dime de Mongon indivise entre les seigneurs de Chazeuil, les religieux de Gayette et le curé de Varennes; on y voit la limite des 2 anciennes paroisses de Vouroux et Varennes, le plan du bourg de Vouroux, etc. (s. d.; XVIII^e s.).

E. 420. (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont 1 imprimé.

1728-1782. — BOURACHOT, BOURRACHOT. — Mémoire, pour Claude Bourrachot, bourgeois de Lenax, acquéreur du domaine de Puy-Clamaux sur les héritiers de Claude Rollin, greffier de Montaigu, en Bourbonnais, par contrat du 10 janvier 1710, contre les héritiers Rollin, bénéficiaires de lettres de rescission du dit contrat de vente (1728). — Bail à ferme des prieuré et seigneurie d'Huillaux, par Louise de Reynard d'Avançon d'Aspres, prieure et dame de Marcigny, à Barthélemy Bourrachot, bourgeois d'Huillaux, moyennant 3.310 l. par an (27 déc. 1782).

E. 421. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1475. — BOURBON. — Transaction passée au prieuré de Saint-Rambert, entre Jean de Bourbon, évêque du Puy, abbé de Cluny, et Marguerite de Mortchenu, par laquelle, eu égard au grand âge et aux besoins de ladite dame, Jean de Bourbon l'autorise à continuer de résider dans sa baronnie d'Ar-

gental qu'elle lui a récemment vendue pour le prix de 3.000 l. t., et lui fait donation de l'usufruit de cette terre en viager (20 juil.).

E. 422. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1751-1768. — BOURBON-BUSSET. — Seigneurie de Busset. — Vente, par Louis Ponthenier, receveur de la seigneurie des Bouchaines, paroisse de Saint-Clément, à François-Louis-Antoine de Bourbon, chevalier, comte de Busset, seigneur-comte de Chalus, Creuzier-le-Vieux, Creuzier-le-Neuf, etc., mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, chevalier de Saint-Louis, d'un terrain situé près du chemin de Busset au village des Corres, moyennant 150 l. (27 janv. 1751). — Traité passé entre ledit comte de Busset et Léonard Damas, régisseur du comté de Busset, et relatif à une nouvelle régie des terres de Busset, Creuzier, Grandval et Vaux, etc., par le sieur Damas, moyennant 500 l. d'appointements annuels (21 oct. 1768); — arrêté du compte de Damas au 21 octobre 1768.

E. 423. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1614-1773. — BOURBON-BUSSET. — Seigneurie de Creuzier-le-Neuf. — Acensements de la dîme de « Chausaing », de la métairie de « Lentelh » et de la métairie de Creuzier-le-Neuf (1616). — Reconnaissances des cens dus à César de Bourbon, seigneur-comte de Busset, des Creuziers, de Chalus, etc., pour les baux de la récolte du blé dans les métairies de Creuzier-le-Neuf et de Mariol en dépendant (1614, 1615, 1616, 1618). — Vente de la seigneurie de Creuzier-le-Neuf, y compris le domaine de Mariol, par Louis de Bourbon, chevalier, seigneur-comte de Busset, Chalus, etc., à Claude Guérin, écuyer, seigneur de Chermont, trésorier de France à Moulins, moyennant 11.000 l. (15 oct. 1669). — Vente, par Antoine-François de Bourbon, chevalier, seigneur-comte de Chalus, à Louis de Bourbon, chevalier, seigneur-comte de Busset, moyennant 18.000 l. de principal et 1.000 l. d'épingles, de la seigneurie de Creuzier-le-Neuf et Mariol, telle qu'elle avait été acquise par Claude Guérin en 1669 et que son fils, Claude, avait rétrocédée à Antoine-François de Bourbon, fils de Louis, en vertu d'un arrêt du Parlement et par contrat du 10 septembre 1720 (17 déc. 1722). — Échange, par lequel François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset, cède la seigneurie de Creuzier-le-Neuf à

Jean-Louis Depons, seigneur de Vigenère, demeurant à Cusset, contre 260 arpents de bois en Nivernais, dans la directe de Chalaus (analyse) (25 sept. 1773).

E. 424. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1701-1739. — BOURBON-BUSSET. — Seigneurie de Creuzier-le-Vieux. — Vente, par Jean-Louis Guionnet, maître pelletier à Cusset, et autres héritiers de Guillaume Guionnet, notaire royal, à Jacques Bernard, vigneron à Creuzier-le-Vieux, de 5 œuvres de vigne sises au terroir du bois du Pin, paroisse de Creuzier-le-Vieux, moyennant 6 l. de rente (1^{er} oct. 1701). — Cession du quart de ladite rente, par Jean-Louis Guionnet, à André Guiraud, marchand à Cusset (10 mars 1703). — Procédure entre J.-B. de Saint-Martin, fils de Jean-Louis de Saint-Martin, écuyer, sieur de Grandval, et de Marie-Anne Guionnet, et les héritiers Bernard, au sujet du paiement des arrérages de cette rente (1729-1730). — Cessions de la moitié de ladite rente, à Antoine-François de Bourbon, chevalier, comte de Chalus, etc., demeurant à Busset, par J.-B. de Saint-Martin (22 mai 1730) et Geneviève Guiraud (24 juin 1739).

E. 425. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 45 pièces, papier.

1532-1726. — BOURBON-BUSSET. — Dossier d'un procès pendant au bailliage de Busset et, en appel, en la sénéchaussée de Riom, entre Louis de Bourbon, comte de Busset, et après lui Marie-Anne de Gouffier, sa veuve, d'une part, et Gilbert Joseph, meunier au moulin des Dachers de Sichon, d'autre part, au sujet de certaines redevances à acquitter par ce dernier au seigneur de Busset pour une prise d'eau sur le Sichon servant à alimenter son moulin, lequel était situé dans la justice de Busset (1717-1726). — Titres antérieurs produits : reconnaissances de cens portés au terrier de Busset pour une prise d'eau sur le Sichon alimentant le moulin des Dachers, par Pontus Dachier (19 avr. 1532); — par François Dachier (13 janv. 1590); — par Jean Gagnol et autres, laboureurs à Arronnes et Busset (1692); — acquêts d'immeubles au village des Dachers de Sichon, parmi lesquels le moulin, par Gilbert Joseph, meunier au moulin Tachon, paroisse de la Chapelle (1708, 1709); — revente de partie du moulin d'en bas des Dachers, par François Joseph, ci-devant meunier, demeurant à Nizerolles, à Michel Combaret et Roch Colombier, son gendre, meuniers à Molles et la Chapelle (1714).

E. 426. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier.

1725-1727. — BOURBON-BUSSET. — Dossier d'un procès pendant au présidial de Riom, entre Marie-Anne de Gouffier, veuve de Louis de Bourbon, comte de Busset, et Christophe Bidon, conseiller et portecaban du Roi, demeurant à Cusset, au sujet d'une saisie faite à la requête dudit Bidon sur la dame de Busset, comme débilrice du sieur de Grandval, dont le sieur Bidon, en qualité d'héritier de feu Simon, son père, se disait créancier.

E. 427. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1722-1727. — BOURBON-BUSSET. — Procédure en la sénéchaussée d'Auvergne, entre Louis de Bourbon, comte de Busset, puis sa veuve, d'une part, et Jean-François Rosier, praticien à Artonne, d'autre part, pour le paiement de certaines redevances assises sur une vigne sise en la paroisse de Ris et réclamées par le seigneur de Busset.

E. 428. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1476-1731. — BOURBON-BUSSET. — Dossier d'un procès pendant en la sénéchaussée d'Auvergne, entre Marie-Anne de Gouffier, veuve du comte de Busset, et Gilbert-Honoré de Chabannes, chevalier, seigneur-comte de Mariol, exempt des gardes du corps du Roi, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, au sujet de cens et autres devoirs assis sur des terres sises à Mariol et dont ledit seigneur refusait de se reconnaître débiteur envers la dame de Busset (1729-1731). — Copies d'actes antérieurs : reconnaissances de cens dus au seigneur de Busset, par Antoine Bert, etc. (7 mars 1476 ; n. st.) ; — par Françoise de Chalus, veuve de noble Edme Bachelier, de Châteldon, Charlotte de Chalus, veuve d'Henri de Chervière, et Marguerite de Chalus, femme de noble Claude Raynaud (20 avr. 1596) ; — par Augustin Naud, receveur des traites à Puy-Guillaume (1692) ; — par Anne-Marie de Chabannes, chevalier, seigneur de Mariol (1693) ; — par Hélène Dupuy, veuve de J.-B. Doradour, de Busset (1693).

E. 429. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1480-1771. — BOURBON-BUSSET. — Seigneurie de Chalus (Limousin). — Transaction entre les habitants

du lieu de « Savernhac », paroisse de Champsac (Haute-Vienne), et ceux de la lande de « Papassus », au sujet de la servitude du chemin conduisant de Savernhac aux lieux de la Grande et la Petite-Roche et à l'église de Champsac, à travers la lande de « Papassus » (26 mai 1480). — Reconnaissance de cens dus au seigneur de Chalus pour divers tènements de terre en la paroisse de Champsac (11 déc. 1536). — Sentence de la cour sénéchale de Chalus rendue au profit de divers propriétaires du lieu de la Massonnie, paroisse de Champsac, qui avaient été saisis à la requête du receveur de la terre de Chalus, pour n'avoir pas acquitté tous les droits seigneuriaux dus sur ledit lieu (21 juil. 1617). — Vente d'immeubles à Champsac, par Marguerite Expert, veuve de Pierre Deport, de Chalus, à Martial Rougier, de Champsac (15 fév. 1619). — « Extrait de l'arpentement des tènements de la Barrière, le Ponest et la Vade », paroisse de Champsac (1625). — Quittance de droits seigneuriaux payés à François Delaron, receveur de la baronnie de Chalus, pour Jean-Louis de Bourbon, à cause de divers tènements sis à Champsac (1631). — Sentences de la justice de Chalus condamnant divers tenanciers du tènement de la Massonnie au paiement de leurs devoirs de cens envers le seigneur de Chalus (1633, 1635, 1641, 1712). — Acquêts d'héritages sis au village de la Barrière par Martial Cirac, de Champsac (2 janv. et 7 juin 1650) ; — quittance des droits de lods et vente par Jean-Louis de Bourbon (1653). — Vente, par Pierre Judet, sieur de la Judie et de la Rivière, juge sénéchal d'Oradour, demeurant en son lieu noble de la Rivière, paroisse de Champagnac, en Poitou, à Denis Deschamps, bourgeois de Champsac, en Limousin, d'une métairie sise au village de la Barrière, près de Champsac, moyennant 1.600 l. (25 août 1701) ; — quittance des droits de lods et vente, signée par « la comtesse de Busset » (1701). — Échanges entre plusieurs habitants de Champagnac d'héritages sis aux tènements de « Rouché » et « Jouvaud », dans la censive des religieuses de la Règle, de Limoges, et de la comtesse de Busset (1730, 1731, 1732). — « Arrêt du Parlement de Paris qui condamne Pierre Barbe et Antoine Eymard, propriétaires principaux du tènement de la Massonnie, paroisse de Champsac, à payer à madame de Gouffier, comtesse douairière de Bourbon-Busset, vingt années d'arrérages de cens et rente dus au comte de Chalus sur ledit tènement » (analyse) (8 août 1736). — Mention de la cession, [par le comte de

Chalus] (?), à M. de Brie de Soumanias, de la directe de la Massonnie (13 déc. 1771).

E. 430. (Liasse.) — 3 pièces, papier, dont un plan.

1704-1746. — BOURBON-ORLÉANS. — Bail emphytéotique d'un bois appelé « de Lassons, Larat et le Cartier », paroisse de Sainte-Radegonde, dépendant de la seigneurie d'Évaux, passé par Antoine Montaignier, conseiller du Roi et du duc d'Orléans, procureur du Roi en l'élection de Gannat, etc., à Gaspard Demay, écuyer, sieur des Salles et de la Villederie (15 juill. 1704). — Reconnaissance de cens dûs au duc d'Orléans, à cause de sa seigneurie d'Évaux, par Gaspard Demay, écuyer, sieur de Termont, capitaine d'infanterie au régiment de la Marche, fils de feu Jean Demay, écuyer, sieur de la Villederie, etc. (22 oct. 1707). — « Plan de la dixmerie d'Étroussat, appartenante à S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, à cause de sa baronnie d'Écolle » (1746) : une légende explicative donne les limites de la paroisse et des dîmes perçues à Étroussat par le duc d'Orléans, l'abbaye de Saint-Gilbert, le seigneur de Douzon, les Jésuites de Moulins, M. de La Rouzière, les curés d'Étroussat et de Persenat, les prieurs de Saint-Germain-de-Salles et d'Ussel et Martin de Frémont.

E. 431. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1646-1657. — BOURDEIX. — Fragments de procédures entre Bravy Bourdeix, bourgeois de Pionsat, d'une part, et les consuls et collecteurs dudit lieu, de l'autre, en matière de tailles et pour la reddition des comptes desdits consuls : sentences de l'élection de Gannat et de la Cour des aides de Clermont-Ferrand ; quittances.

E. 432. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1710-1784. — BOURDELET, BOURDELLET. — Contrat de mariage de Georges Bourdellet, veuf de Gilberte Charbonnier, marchand au village des Chemins, paroisse de Lapeyrouse, avec Gilberte Bragerolle, veuve Carrier, du même village (8 janv. 1710). — Autre, de Jean Guilhomin, du village des Chemins, avec Gabrielle Bourdellet (29 janv. 1717). — Autre, d'Antoine Bourdellet, fils de Georges Bourdellet, précité, avec Marie Jacque, de Beaune (15 mars 1720). — Vente d'un champ sis à Lapeyrouse, par Gilbert Fayole, laboureur au village de Richemont, paroisse de Bize-

neuille, à François Bourdelet et Gilbert Meunier, marchands, propriétaires au village des « Geaumes », paroisse de Buxières-sous-Montaigut (23 août 1784).

E. 433. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 1 pièce, papier ; 2 cachets.

1599-1740. — BOURDIER. — Décret de la châtellenie de Bourbon adjugeant à Antoine Bourdier divers héritages saisis à Ygrande sur les mineurs d'Antoine Meignin (18 sept. 1599). — Présentation au Roi par Guy-Crescent Fagon, conseiller du Roi et son premier médecin, surintendant général des eaux minérales de France, de Gilbert Bourdier, docteur en médecine, pour la charge d'intendant des eaux minérales de Bourbon-l'Archambault, en remplacement de Jean Destraprière, décédé (20 sept. 1709). — Lettre de M. Bourdier, médecin à Versailles, où il est commensal de J.-C.-A. Helvétius, médecin de la Cour, adressée à sa mère « mademoiselle Bourdier de Lamoulière, à Bourbon-Larchambeau » (21 avr. 1740) : « Ma très chère et honorée mère, je vous suis infiniment obligé de la part que vous prenez à ma petite fortune ; vous pouvez en toute sûreté le dire à mon cher père, que je suis résident à Versailles, que je suis logé au château ; j'ai un petit appartement dans la cour de M^{lle} de Clermon... ».

E. 434. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1650-1653. — BOURDIN. — Cession de son office de procureur du Roi en la châtellenie de Moulins, par Louis Giraud, à Jean Bourdin, avocat au présidial de Moulins, moyennant 10.050 l. (3 janv. 1650) ; — quittances (1650-1653).

E. 435. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1525-1567. — BOURGOING. — Foi et hommage rendus par Gilbert Bergeron, licencié en lois, comme procureur de Guillaume Bourgoing, conseiller du Roi au Parlement de Paris, et de François Bourgoing, son frère, à Bénigne de Granson et François de Vienne, son fils, dame et seigneur de Listenois, Montaigu-sœur-Billom, Châteldon, Montgilbert, le Breuil, le Douzon, Arc-en-Barrois et la Ferté-Chauderon, à cause de ce dernier fief (3 févr. 1525, n. st.). — Quittance des droits de quint payés par Guillaume Bourgoing, conseiller en Parlement, seigneur de Poissons et d'Aigmon, à Philibert de Monthadry, procureur de Bénigne de Granson, veuve de François de Vienne, pour



des acquêts de terres dépendant de la Ferté-Chauderon (22 déc. 1529). — Actes de foi et hommage au seigneur de la Ferté-Chauderon, par Philippe Le Clère, veuve de Guillaume Bourgoing, précité, et Nicole et Noël Bourgoing, leurs enfants (22 nov. 1551, 4 août 1559). — Saisies de la dime de Beaumont et d'Aignon, paroisses d'Azy-le-Vif et de Cougny, et d'autres terres appartenant à dame Philippe Le Clère, pour défaut de foi et hommage à la Ferté-Chauderon (1560, 1569, 1570). — Acte par lequel Anne de Vienne, femme de Louis de La Fayette, chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, reconnaît que Philippe Le Clère lui a fait foi et hommage pour tout ce qu'elle possède mouvant de la baronnie de la Ferté (7 avr. 1562). — Donation de « la chaume du Molin de Vatel », dépendant de la Ferté, par Émée de La Baume, marquise de la Chambre, dame de la Ferté, à Philippe Le Clère, veuve Bourgoing, à charge d'hommage (18 mai 1567). — Notice des acquisitions faites par « deffunct » Guillaume Bourgoing, lieutenant général au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier, conseiller au Parlement de Paris, de 1517 à 1540 (s. d. ; vers 1550).

E. 436. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

XVIII^e siècle. — BOURGUIGNON. — Contrat de mariage d'Antoine Bourguignon, fils de Jacques Bourguignon, sieur de Coulon, et de Louise Colas, avec Claudine Coudonnier, fille de Thomas Coudonnier, officier chez le Roi, et de Marguerite Poncet (on n'a que le 1^{er} feuillet de l'acte).

E. 437. (Liasse.) — 1 pièce, papier (imprimé).

1785. — BOURLOT. — Arrêt du Parlement de Paris condamnant Michel Bourlot, convaincu d'avoir volé un cheval dans la forêt de « Borna », entre Saint-Amand et Culan, à être attaché en place publique de Moulins, fustigé, etc., et à servir pendant 3 ans sur les galères du Roi (12 juill.).

E. 438. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1739-1743. — BOURNICHON. — Obligation de 330 l. souscrite par Gilbert et Pierre Mathet (ou Mathis), père et fils, laboureurs à Bresnay, à Claude Bournichon, fermier des Martinats, paroisse de Cressanges (3 févr. 1739). — Transport de partie de ladite obligation sur Jean Guetton et Gilbert Dubost, débiteurs

desdits Mathet pour l'acquisition faite sur eux du domaine Fourneux, situé à Châtillon (8 juill. 1743).

E. 439. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1734. — BOUTET. — Constitution d'une rente annuelle de 50 l., par Gilbert Marmien, bourgeois de Saint-Pourçain, et Jeanne Michelet, sa femme, à Pierre Boutet, écuyer, seigneur de Tancart, chevalier de Saint-Louis, et Suzanne « Desrolline », sa femme, demeurant à Saint-Pourçain (4 févr.).

E. 440. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

1518-1533. — BOUTHONNET. — Acquisitions de terres sises au Mayet, paroisse de Jenzat, par Gilbert Bouthonnet, dit La Rose, dudit lieu du Mayet (1518, 1521, 1524). — Vente à réméré d'une maison sise aux aises du Mayet, par Sébastien Bouthonnet et Antoinette Avyol, sa femme, à Étienne Regnault, de Saint-Romain-en-Gal (1533, n. st.).

E. 441. (Liasse.) — 81 pièces, papier ; cachets.

1693-1724. — BOUYS. — Lettres adressées au sieur Bouys, d'abord premier commis de M. de Vannes, trésorier général de la marine, puis, à la mort de celui-ci (1714), receveur général du domaine et bois de la généralité de Moulins, par MM. : de Saint-Michel, banquier à Marseille ; Audibert, officier de marine ; Nicolas Bouys, son neveu, caissier de la marine à Brest, mort en 1710 ou 1711 ; Le Vacher, caissier de la marine à Brest ; etc. — Comptes entre MM. Bouys et de Saint-Michel. — Vivres fournis au vaisseau du Roi l'*Hermione*.

E. 442. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — BOUYS. — Inventaire des papiers concernant l'achat et l'armement de la frégate la *Harteloyre*, autrement « l'Assis », trouvés dans les bureaux de défunt le sieur Bouys, vivant trésorier de l'armement de la dite frégate (13 et 14 avr. 1711). — Note des lettres de M. Bouys, écrites à feu M. Bouys du Temple, son neveu, au sujet de l'armement de l'*Acys*, à lui remises ce jour, 12 août 1711, par la voie de M. de Cambacérès. — Etc.

E. 443. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1563. — BRAMES. — Partage de succession entre

Charles de Villards, capitaine, et Marguerite Aubert, sa femme, d'une part, et Gilbert de Brâmes, aussi capitaine, fils de feu Nicolas de Brâmes, capitaine, et de ladite Aubert, d'autre part, tous habitants de Cusset (12 mars 1563; n. st.).

E. 444. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1381. — BRESCHARD. — Vidimus, daté de 1384, du contrat de mariage de Jean Breschard, damoiseau, seigneur de Confex, avec Luce, fille de Jean de Demoret, chevalier, seigneur dudit lieu, et d'Agnès « de Avencins » (17 mai; témoins : Gouçaut de Toury, Émard de Martilly, Gautier « de Souzb la tour », chev.).

E. 445. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1780. — BRETTON. — Vente, par Marie Margot, veuve de Jacques Perreton, journalier à Marcillat, à Jean Bretton, maréchal ferrant audit lieu, de tout ce qu'elle possède au village de Chadenat, paroisse de Marcillat (28 févr.).

E. 446. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1790. — BRICE. — Vente, par Jean Grandjean, cabaretier à Huriel, à Jean Brice, sergent du marquisat d'Huriel, de 2 journées de vigne audit lieu, paroisse N.-D., moyennant 165 l. (20 févr.).

E. 447. — (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1589-1683. — BRINON. — Vente, par Louis Berrier, receveur du taillon de Bourbonnais à Moulins, à Gilbert Feydeau, seigneur de Rochefort, châtelain de Moulins, d'une quarte froment de cens, moyennant 20 écus sol (10 janv. 1589); — cession dudit droit de cens, par Gilbert Feydeau, à Yves Brinon, trésorier général de France en la généralité de Moulins (24 juill. 1590). — Échanges d'héritages et devoirs de cens, entre J.-B. Brinon, écuyer, sieur de Baunay et des Prots, conseiller du Roi, trésorier général en la généralité de Moulins, et François Brinon, sieur de Monchenin, conseiller et élu pour le Roi en l'élection de Moulins (13 août 1626, 30 sept. 1641). — Cession, par Antoine Sallard, vigneron, demeurant au faubourg d'Allier, à Moulins, à J.-B. Brinon, sieur de Baunay, etc., d'une créance qu'il avait sur Jean

Roques, sieur de Guillottière, en vertu d'un contrat du 7 juin 1646 (24 sept. 1649). — Procès-verbal de saisie des seigneuries des Malnaux et Baunay, en la paroisse de Toulon, de la seigneurie de la Motte, en la paroisse de Saint-Symphorien, de diverses autres terres et maisons sises à Toulon, Souvigny-le-Thion et Moulins, le tout saisi à la requête de Pierre Cupif, procureur au Châtelet de Paris, tuteur de Jeanne et Charles de Lorme, enfants mineurs de feu Charles de Lorme, sur François Hardy, écuyer, sieur des Loges, et J.-B. Brinon, écuyer, sieur de Baunay et des Malnaux, « héritiers substitués » de feu Charles de Lorme, médecin ordinaire du Roi (10 - 15 juin 1683).

E. 448. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin.

1607-1651. — BRIROT. — Dossier des provisions de l'office de grènetier au grenier à sel de Moulins et chambre de Vichy, pour Charles de La Mure : résignations faites par Jean Brugnon, au profit dudit La Mure, de son office de grènetier audit grenier (22 janv. 1607); — par Philibert de Chazerat, au profit du même, de son office de grènetier triennal au grenier de Moulins (24 oct. 1617); — provisions dudit office triennal (13 nov.); — enregistrement à la Cour des comptes, mandements y relatifs (1621-1625). — Dossier des provisions de l'office de grènetier triennal au grenier à sel de Moulins et chambre de Vichy, pour Toussaint Brirot, pourvu de cet office par lettres patentes du 9 janvier 1651, en vertu de la résignation faite en sa faveur par Charles de La Mure (1650-1651).

E. 449. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1670. — BRIZEBOIS. — Échange de terres et prés, entre François Delacroix, écuyer, sieur de la Cour, trésorier de France à Moulins, et Michel Brizebois, maître et chef de la communauté du Chassin, et ses parsonniers, tous laboureurs de la paroisse de Chevignes; présent : Jean Desaynard, curé du lieu (3 sept.).

E. 450. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1508. — BRON. — Vente d'une pièce de terre, par Pierre de Bourties, paroissien de Saint-Aubin, à Artoinette Delahaye, veuve de Nicolas Bron, écuyer, seigneur de Barnouys (?) (20 févr. 1508; n. st.).

E. 451. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces papier.

1672-1695. — BRUGIÈRE. — Décret de la sénchaussée de Bourbonnais adjugeant à Jean Brugière, marchand à Montluçon, subrogé aux droits de François Périgaud, sieur du Montais, une maison, le fief des Grandes Chaises et une rente de 21 setiers de blé seigle, le tout sis à Gouzon et saisi sur Michel Jabin (28 juin 1672). — Transaction sur procès pendant appel au Parlement de Paris au sujet du précédent décret, entre Jean Brugière et Michel Jabin, sieur des Chaises, procureur d'office en la châtellenie de Gouzon (24 janv. 1674). — Partage de la succession de Michel Jabin, sieur des Chaises, entre Anne Asslan, sa veuve, et Sylvain et Étienne Jabin, leurs fils (2 juin 1695). — Subrogation de ses droits sur la redevance des 21 setiers de blé, ci-dessus mentionnés, passée par Renée Rousille, veuve de Pierre Brugière, aux Bernardines de Montluçon, moyennant 800 l. (26 sept.).

E. 452. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1698. — BRUN. — Contrat de mariage d'Augustin Brun, fils de Mary Brun, métayer, et de Jeanne Chernon, avec Marie Chernon, fille de feu Claude Chernon et de Jeanne Saint-André, d'Arfeuilles (14 juin).

E. 453. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1758-1788. — BRUNET. — Partage de l'héritage de feu Blaise Brunet, entre ses trois enfants, Marie, veuve de Jean Mercier, garde des eaux et forêts de la maîtrise de Moulins, demeurant à Trévol, Francoise, épouse de Jean Tixier, vinaigrier, et Gabriel, jardinier, demeurant à Moulins (8 juill. 1758). — Vente d'un petit jardin sis à Gannat, au faubourg Saint-Étienne, pour le prix de 30 l., par E. Guérignon, tailleur à Gannat, à Jean Brunet, laboureur à Tizon ; présent Pierre Boirot des Serviers (17 juill. 1773). — Sentence du présidal de Moulins condamnant M. Dechabre, seigneur de Baleine, chevalier de Saint-Louis, au paiement d'un billet de 303 l. 17 s. par lui souscrit en 1786 au sieur Brunet, maître serrurier à Moulins (24 janv. 1788).

E. 454. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 plan.

1590-1782. — BRUNET D'ÉVRY. — Vente, par

Marie Robertet, veuve d'André Guichard, chevalier, conseiller du Roi en son Conseil d'État et privé, dame d'Arcy, de Montmorillon et Saint-Clément, demeurant aux Arcis, pays de Bourgogne, et Louis Guichard, leur fils, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan de S. M., seigneur de « L'Isle, Le Pucherat, Dalon et Magnier », demeurant « au lieu de Les Pucherat, pays du Maine », à André Popillon, écuyer, seigneur et baron de Châtel-Montagne, de leur portion des grandes dimes d'Arfeuilles, moyennant 1.920 écus d'or sol (22 sept. 1590). — Reconnaissance de divers cens dûs par Gilbert Des Galois, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, sieur de la Tour, etc., capitaine de gens de pied, gentilhomme servant de la Reine, demeurant à la Tour, paroisse de Saint-Pierre-Laval, à Edme de La Chastre, chevalier des ordres du Roi, conseiller en ses Conseils, colonel général des Suisses et Grisons, comte de Nancey, baron d'Armaillé, Sigonneau, Boucard, Châtel-Montagne et Arfeuilles, à cause de la seigneurie du Chaussin en Arfeuilles (22 juin 1644). — Autres reconnaissances faites au dit Edme de La Chastre, par divers habitants de Châtel-Montagne, le Muyet, le Breuil, Arfeuilles (juin-nov. 1644). — Inventaire des titres des terres de Châtel-Montagne, Nizerolles, Arfeuilles et le Chaussin en Châtelus, appartenant au maréchal d'Humières du chef de sa femme, Louise-Thérèse de La Chastre (1678) : terrier de la baronnie de Châtel-Montagne (1520) ; — acquêt, par Charles Popillon, chevalier, seigneur du Riau, sur Jacques de Chabannes, chevalier, seigneur de la Palisse, du quart de la terre de Châtel-Montagne, « plus de la sixième partie de la moitié d'icelle ... au quartier de Rolat » (13 août 1501) ; — échange, entre Nicolas Popillon et François de Boucé, « d'une sixième partie de lad. terre » (4 déc. 1503), ratifié le 13 du même mois par Gilberte de Gayette, femme de Rolin de Saint-Romain ; — acquêt, par Nicolas Popillon, sur Pierre d'Urfé, de la moitié de la terre de Châtel-Montagne (11 août 1507) ; — autre, par le même, sur Julien de Bar, de la sixième partie de la moitié de cette terre, au quartier de Rollat (17 janv. 1545 ; n. st.) ; — autre, par le même, sur Madeleine de Saint-Symphorien, fondée de procuration de Claude de Cremeaux, son mari, de ce qu'elle possède dans la baronnie de Châtel-Montagne (19 août 1545) ; — achat de dimes par Guillaume de Châtel-Montagne (1333) ; — aveu et dénombrement rendu par le seigneur de Chermont au seigneur de Châtel-Montagne (1361) ; — sentence maintenant Nicolas Popillon en

possession de la seigneurie d'Arfeuilles, à l'encontre des prétentions de Pierre de Vichy (7 août 1546) ; — plusieurs aveux et dénombremens rendus au duc de Bourbonnais, à cause des seigneuries d'Arfeuilles, Châtel-Montagne, etc., par Guillaume et Hugues de Montvert, pour Marguerite et Marie de La Garde, leurs femmes (4 mars et 31 déc. 1455, 30 juill. 1458), et par Antoine de Montvert (1^{er} avril 1489[-1490 ?]) ; — terriers du Chaussin en Châtelus (1537, 1603) ; — etc. — Vente, par Louise-Antoinette-Thérèse de La Chastre, veuve de Louis de Crevant d'Humières, duc, pair et maréchal de France, etc., demeurant à Paris dans l'enceinte extérieure des dames carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paul-Étienne Brunet de Rancy, écuyer, seigneur d'Évry-les-Châteaux, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, de la terre et baronnie de Châtel-Montagne « composée des paroisses de Châtel-Montagne, Nizerolle et Arfeuille », moyennant 160.000 l. (27 oct. 1713). — Autre, par Paul Duverger, sieur des Joberts, bourgeois d'Arfeuilles, et Catherine Dulion, sa femme, à Gilles Brunet d'Évry, chevalier, maître des requêtes de l'Hôtel, seigneur de la Palisse, Châtel-Montagne et Arfeuilles, de 6 portions des grandes dîmes d'Arfeuilles à percevoir par indivis avec le dit Brunet d'Évry et l'intendant de Poitiers, Des Galois de la Tour, moyennant 4.500 l. (7 nov. 1718). — Aveu et dénombrement donné au Roi par Gilles Brunet d'Évry, à cause de ses seigneuries de Châtel-Montagne, Arfeuilles et Bassinet (18 sept. 1727). — Vente de terres sises à Saint-Clément, par Jean Drifford, meunier au moulin banal des Vignauds, à Joseph-Moulin Brunet d'Évry, mestre de camp, maréchal général des logis de la cavalerie de France, seigneur des Bouchesnes, la Presle, Montmorillon, Saint-Clément, etc. (19 mai 1760). — « État des titres et papier que je laisse dans mon secrétaire à Châtel-Montagne, le 11 9^{bre} 1782 » (note non signée). — Plan de divers héritages relevant de la seigneurie de Châtel-Montagne (XVIII^e siècle).

E. 455. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 cahier de 27 feuillets, papier.

XVII^e siècle. — BURELLE. — Échange entre Louise et Anne Girard, filles de feu Michel Girard, maître du logis de Saint-Christophe à Moulins, et de défunte Gilberte Voisin, d'une part, et Jean Burelle, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais, et Catherine Deusme, sa femme, de l'autre : ces derniers aliènent plusieurs contrats de rentes en échange

des domaines « Préveraud, Merle et Nacon », sis à Neuglise, que ledit Girard avait acquis par décret de la sénéchaussée du 23 mars 1627 (12 juin 1630). — Cahier des rentes constituées au profit de ... Burelle (XVII^e siècle). Il s'agit peut-être de Jean Burelle, cité plus haut : sa veuve aurait vendu son office de « procureur » au sieur Tridon, le 21 janvier 1641 (fol. 24) ; leur fille, Marie Burelle, serait entrée aux Carmélites de Moulins, le 1^{er} janvier 1641 (fol. 27).

E. 456. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1753. — BURIN. — Bail à moitié fruits du domaine de Varigny, passé pour 9 ans par Hyacinthe Burin, bourgeois d'Argentières, à Jean Deportet, laboureur à Reugny (10 juin).

E. 457. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1773-1779. — CABANNE. — Ventes par licitation, de leur part d'une terre appelée « Lieu Charles », paroisse de Lurcy, faites à Pierre Cabanne, laboureur, demeurant à Lurcy, par Jean Poulet, journalier, demeurant à Pouzy (21 août 1778) et par Philippe Poulet, domestique, demeurant à la Garde, paroisse de Limoise (21 févr. 1779).

E. 458. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1694. — CACQUIN. — Sentences de la châtellenie d'Hérisson, contre J. Sacquenot, pour G. Cacquin (12 et 16 janv.).

E. 459. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1428-1751. — CADIER. — Jean I^{er}, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, accorde à Guillaume Cadier l'autorisation d'instituer un juge et un procureur pour connaître de tous délits qui seront commis dans les bois dépendant de sa terre de la Brosse (10 avr. 1428, n. st. ; copie XVII^e s.). — Confirmation, par Charles I^{er}, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, des lettres patentes données à Calais, le 29 juillet 1429, par lesquelles son père, Jean I^{er}, anoblissait Guillaume Cadier (29 juin 1435 ; copie XVII^e s.). — Accord entre Gabriel de Guénégaud, s. du Plessis-Belleville, trésorier de l'épargne, et Antoine Cadier, écuyer, s. de la Brosse et du Peschin (11 juill. 1631). — Lettres de rescision pour Jacques Cadier, écuyer, s. de la Brosse et du Peschin, et Marie Guillouet, sa femme, veuve

en premières noces de Antoine Trotier, trésorier de France en la généralité de Riom (15 nov. 1662). — Rachats de rentes consentis à Michel Cadier, écuyer, s. de la Brosse, par Antoine de Lapelin et Nicolas de Villaines (juillet 1710). — Fondation perpétuelle par Michel Cadier, chevalier, s. de la Brosse, etc., baron de Veauce, de six messes basses à dire en la chapelle de son château de la Brosse-Cadier par le curé de Saint-Bonnet ou par ses vicaires, moyennant la somme de 9 l. payable à Noël (24 déc. 1720). — Actes de partage entre les héritiers de Michel Cadier, décédé au mois de mars 1723 (27 mai 1724). — Constitutions de rentes, par André Cadier, s. de la Brosse, en faveur de J.-B. de La Mousse, écuyer, chevalier de Saint-Louis (31 juill. 1738), de dame Jeanne Baugy, veuve de Nicolas Palierne, trésorier de France en la généralité de Moulins (6 août 1741) et de dame Catherine Baugy, veuve de Gilbert Parshot, lieutenant en l'élection de Moulins (1^{er} août 1741). — Vente, par André Cadier, à « Charles de Montesquioux, chevalier, major du régiment de Rendant-Cavalerie, ... demeurant en cette ville de Moulins, où est l'état-major dudit régiment », du fief de Croissance, qui lui vient de la succession de son frère, Gilbert Cadier (31 mars 1739). — Obligation de Claude Compère, maître et chef de sa communauté, laboureur, métayer au domaine de Croissance, envers André Cadier (30 août 1739). — Acte de curatelle des enfants mineurs d'André Cadier (9 déc. 1750). — Procès-verbal de l'état des bâtiments et biens-fonds provenant de la succession d'André Cadier, dressé à la requête d'Anne Touraud, sa veuve, en présence de Simon Cadier, oncle et curateur des enfants mineurs du défunt (11-13 mai 1751). — Transaction, entre Jeanne Baugy, veuve de Gilbert Touraud, président en l'élection de Moulins, et épouse de Joseph de La Mousse, seigneur de Marcellange, Anne Touraud, épouse du sieur de La Brosse, héritière par bénéfice d'inventaire dudit président Touraud, son père, et Jeanne Touraud, épouse de Pierre Vernin, lieutenant particulier en la chambre du domaine de Bourbonnais, au sujet de la succession de Gilbert Touraud (1^{er} févr. 1741). — Testament de « Catherine de Cadier, veuve de deffunct m^{re} Gabriel de Monestai, chevalier, seigneur des Forges et de Goutières, demeurante en cete ville de Moulins » (20 nov. 1687). — Etc.

E. 460. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1628. — CAILHOT. — Contrat de mariage de Claude

Cailhot, laboureur, de la paroisse de Neuglise, fils de Gilbert Cailhot et de Gabrielle Joyon, avec Jeanne Rémon, fille de Christophe Rémon et de Gabrielle Girard (31 déc. 1628).

E. 461. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1673. — CALHAUD. — Transaction entre Jacques Calhaud, meunier, demeurant « au moulin de Rouchon », et François et Benoît Calhaud, ses fils, charpentiers, demeurant à Busset (27 déc. 1673).

E. 462. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

XVII^e siècle. — CALIXTE. — Contrat de mariage de Claude de Calixte, sieur d'Hauterive, capitaine des chasses du pays et duché de Bourbonnais, demeurant à Hauterive, paroisse de Saint-Gérard-de-Vaux, avec Suzanne de Gléné, fille de feu François de Gléné et de Marie Michel, assistée de Claude de La Guiche, comte de Saint-Géran, gouverneur du duché de Bourbonnais, et de Suzanne de Longaunay, son épouse (18 déc. 1649). — Sentence d'André Aubert, conseiller en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, juge magistrat et taxateur des dépens es dites cours, contraignant Suzanne de Gléné, veuve de Claude de Calixte, à payer à André Pin, bourgeois de Moulins et à sa femme, la somme de 54 l. (26 avr. 1691) ; — autre, de Nicolas « Revangier », sieur de Chassignolles, conseiller en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, juge magistrat et taxateur des dépens es dites cours, contraignant Suzanne de Gléné à payer à André Pin la somme de 83 l. 17 s. 8 d. (16 déc. 1692). — Reconnaissance de cens dûs sur diverses terres sises aux terroirs de Luzeray, des Plantes, de la Forêt, etc. (s. d.).

E. 463. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1712. — CALLEMARD. — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais en faveur de Louis Callemard, bourgeois, contre Marguerite Rémond, fille de feu Pierre Rémond, de son vivant maire perpétuel de Gannat, et Gilbert Loizeau, procureur en la châtellenie de Bourbon, son curateur (18 mars 1712).

E. 464. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1790. — CAMUS. — Traitè portant compte entre Nicolas de Roffat, seigneur de Puyguillon d'une part,

et Jean-Baptiste et Jean-Patrocle Camus, agissant tant pour eux que pour leurs frères et sœurs, cohéritiers de feu Patrocle Camus, notaire, d'autre part (14 janv.).

E. 465. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 1 cachet.

1790. — CAMUS. — Certificat de vie délivré par le lieutenant général civil, criminel et de police en la châtellenie royale de Murat, au siège de Montmaraud (Gilbert Malley de Rongère), à Françoise-Marie-Éléonore Camus, née le 6 oct. 1775 de François Camus, avocat en Parlement, procureur en la maîtrise des eaux et forêts de Montmaraud, et de Claudine-Éléonore de La Poix de Fréminville (13 janv.).

E. 466. (Registre.) — In-4°, 113 feuillets, plus 8 petites pièces intercalées entre les feuillets, papier.

1776-1795. — CAMUS. — Livre de comptes de François Camus, avocat en Parlement, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Montmaraud. — Juillet 1776 : « ... donné 12 s. à une pauvre qui avoit trouvés ma croix, cy 12 s.; pour 2 fromages, 7 s.; serizes, 3 s.; pottrie, 36 s.; une p. de gand, 12 s.; une livre de caffè, 1 l. 4. s. ... » (fol. 2, v°). — Août : « ... du 27, 5 livres viandes, 1 l.; ... 3 douzaines d'œuf, 16 s. 6 d.; fromages, 12 s. 6 d.; un sac de charbon, 5 s. 6 d.; port de lettre, 8 s. ...; dépense pour aller à la Palisse, 6 l.; frais de poste, 1 l. 16 s.; raccomodage de la charette, 1 l. 4 s.; frais de retour, 6 l. ... » (fol. 3-4). — Septembre : « ... achepté six bœufs, 887 l. 12. s. ... » (fol. 5). — Octobre : « ... une livre et demie savon, 1 l. 1 s.; 2 paire de souliers aux enfants, 3 l.; ... 4 livres beur et 4 douzaines d'œuf, 3 l. 6 s. ...; un mouchoir d'indiene, 2 l. 10 s. ... » (fol. 6). — Novembre : « ... deux douzaine d'œuf, 18 s. ...; payez 5 journées de couturière, 2 l. ... » (fol. 7). — Janvier 1777 : « ... du 26, payez à Catherine Deterne, 18 l., pour 7 mois qu'elle m'a servi depuis la Saint-Jean ... » (fol. 9 v°). — Juin : « ... du 24 juin, j'ay loué Jean Chapelier, je luy donne cinquante-sept livres de gages et trois livres pour son vin et ses sabots ...; dudit jour, j'ay loué Antoine Michaud, je luy donne cinquante-quatre livres de gages et trois livres pour son vin et ses sabots ... » (fol. 13 v°). — Juillet : « ... payez, ce 22, à M^{lle} Tomas, un mois d'écolle pour mes enfants, 1 l. 10 s. ...; ce 30, payez une paire de souliers pour ma petite, 1 l. ... » (fol. 14). — Février 1783 : « ... une paire de sizeau et

un dél pour ma fille, 9 s. ...; payez à Michelon, pour voir tué mon cochon et le salée (*sic*), et sa mère avoir fait le boudin, 12 s. ... » (fol. 50 v°). — Septembre : « ... place au carosse pour la Palisse, 5 l. 8 s.; au cocher, 2 l. 8 s. ...; pour avoir assisté à une course de chevaux, 12 s. ... » (fol. 54 v°). — Juin 1790 : « du 30, j'ai envoyé à M^r Dumont, conseiller à Moulins, pour faire la dépense du voyage de mon fils qui doit aller à Paris à la Fédération, 240 l. ... » (fol. 92). — Décembre : « du 10 décembre, j'ai payé pour port de lettres, 1 l. 4 s.; dudit jour, j'ai remis à Camus de Bourges, mon neveu, 360 l., savoir 24 l. 10 s. en un assignat et intérêts, et 56 l. 10 s. en argent qu'il avoit payé pour moi le 21 novembre dernier au s^r Dufour, menuisier, pour le premier tiers de ma contribution patriotique, cy : 360 l.; du 8 décembre 1790, j'ay dépensé à Moulins, à l'auberge, 14 l. 13 s.; pour mon perruquier : 1 l. 10 s.; pour un chapeau et une plume, 23 l.; une cocarde : 8 s. ... » (fol. 95). — Janvier 1791 : « du 1^{er}, payé à Desréaux, mon perruquier, pour moitié de mon année d'accomodage écheue ce jourd'huy, 6 l.; pour port d'une petite caisse de gibier à Paris, 1 l. 18 s. ... » (fol. 96). — Février 1793 : « j'ai fait passer à Richemont, pour m'abonner au journal de Paris, 20 l. ... » (fol. 108). — Avril : « du 3, j'ai donné au frère de Joseph Jarrois qui l'accompagne jusqu'ici pour l'engager en remplacement de mon fils, 5 l.; dudit jour, achepté pour ledit Joseph Jarrois, 2 paires de souliers, 16 l.; achepté 2 mouchoirs, 4 l.; à luy fourni 3 cols de velours; à luy fourni 3 chemises de toile ..., deux paires de giestres, deux paires de bas de coton, un habit d'ordonnance, veste et 2 culottes, un grand sacq toile ...; à luy remis 51 l., 5 s. ... » (fol. 108 v°). — Mai : « ... du 16, j'ay payé au père de Joseph Jarrois, qui a remplacé mon fils, comis pour le service de la République à l'armée de Strasbourg, 600 l. l'engagement que je lui avois promis lorsqu'il auroit été reçu » (fol. 109). — Juillet : « ... du 14, j'ai donné, pour la deffense de la patrie, 10 l. ... » (fol. 110). — Nivôse an II : « ... j'ay donné pour l'équipement et armement d'un cavalier à la société populaire, une somme de 25 l. ... » (fol. 111 v°). — Pluviôse : « ... j'ay donné pour la citoyenne La Ferronnays un assignat de 50 l., pour fournir un cavalier armé et équipé; j'ay versé cette somme entre les mains du citoyen Gardien, trésorier de la société populaire de Montmarault » (fol. 111 v°-112). — Vendémiaire an III : « ... du 27 vendémiaire, envoyé à petit Bord, officier d'artillerie au parc sous Maubeuge, armée de Sam-

bre et Meuse, 200 l. Dudit jour, envoyé à Richemont, sous-lieutenant d'artillerie ... 250 l. ... » (fol. 113). — Germinal : « du 26 germinal, j'ai mis à la poste, à l'adresse de Richemont, officier du génie, poste restante à Strasbourg, 40 louis en or valant 960 l., et 2000 l. en quatre assignats de 500 l. chacun, en tout, 2960 l. ... » (fol. 113).

E. 467. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1506. — CANTAT. — Contrat d'échange de maisons entre Mathurin Roussel, docteur en médecine, et Jean Cantat, mercier, fils de feu P. Cantat, demeurant à Moulins (17 oct. 1506).

E. 468. (Cahier.) — In-4°, 16 feuillets, parchemin.

1609. — CANTAT. — Adjudication d'une maison sise « au faubourg d'Allier de ceste ville de Molins, couverte de thuille, concistant en boutique par le devant, chambre basse à cheminée, contouer, chambre haulte à cheminée, grenier dessus, cave, court, puis, estable, cuisine, chambre haulte à cheminée... » (Incomplet.)

E. 469. (Cahier.) — In-4°, 49 feuillets, papier.

1548-1661. — CANTAT. — Cahier commencé aux deux bouts : terrier de Claude Cantat, s. de Bagueux, bourgeois de Moulins, fils de feu Jean Cantat, greffier de la sénéchaussée de Bourbonnais (fol. 1-32); actes divers, obligations, reconnaissances de cens, etc., se rapportant à la famille Cantat (fol. 33-49).

E. 470. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1560. — CARPOT. — Accord, devant Gabriel Verney, licencié en lois, lieutenant du châtelain de Verneuil, entre Pierre Carpot et la veuve de François Verdel, tutrice de ses deux enfants, au sujet de prêts consentis par ledit Carpot audit Verdel, d'une maison, cave et jardin tenant ensemble, situés « au village de Volz », et de cinq quartiers de terre, sis au terroux des Ardelles, vendus par François Verdel à Pierre Carpot (sept.).

E. 471. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1677. — CARRÉ. — Vente par Henry Mutaud, vigneron, de la paroisse d'Abrest, et Jeanne Cellier, sa

femme, au prix de 120 l. t., à Gilbert Carré, charron, demeurant à Cusset, de la moitié d'une maison sise à Cusset, chargée de 3 s. 6 d. de cens en directe seigneurie payables au seigneur de Verseilles, l'autre moitié appartenant à Magdeleine Cellier, avec laquelle ladite maison a été partagée par contrat (1^{er} avr.).

E. 472. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1585. — CARREY. — Vente par Dimanche Beney, fille de feu Guiot Beney et de Jeanne Brusley, demeurant en la maison de Claude Carrey, à Sully (Saône-et-Loire), audit Carrey, son beau-frère, de « tous et ung chascuns ses droictz, noms, actions, partz, portions, proprietz, possessions, causes, querelles, reclamations que luy competent et appertienent ... ès lieux ... et territoires tant dud. Sully, Morgelles, Uchey, qu'aux environs, ... à la charge que led. Quarrey (*sic*) l'acquictera de tous debtz en quoy elle pourroit estre tenue à cause de sesd. père et mère... Et ce présent vendaige, cession et transport elle a fait et consentie aud. achepteur moyennant la somme de soixante-six escus deux tiers d'escu sol, vaillans deux centz frans selon l'edict, payez tant en acquist des debtz qu'il a payez pour elle, frais, despens, vacations, medicamentz et allimentz des chireurgiens qu'il luy a admenez du vivant de lad. Brusley sa mère, que aultres frais et despences qu'il a supportez pour elle, puy six mois en ça qu'elle est tumbée en pauvreté et maladie, dont elle est encores importante; à laquelle somme de deux centz frans elle a evalluez lesd. frais et despens aud. Quarrey, et à la charge aussi qu'il sera tenu, commil a promis, la nourrir et entretenir tant de despence de bouche, vestementz que aultres necessitez qu'elle aura durant sa vie ... » (9 mars 1585).

E. 473. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

XVIII^e siècle. — CASAUBON. — Lettres de terrier octroyées à « Maurice Casaubon », seigneur de Saint-Gérand-de-Vaux, de Saint-Loup, etc. (25 avr. 1770). — Mémoire du procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Moulins, contre les prétentions de « M. de Casaubon, seigneur de Saint-Géran-de-Vaux en Bourbonnois », qui avait présenté au bureau des finances de Moulins trois aveux et dénombremens des fiefs de sa terre de Saint-Gérand, l'un du fief de Saint-Gérand, dans la justice duquel il englobait une

partie de la forêt de Vauvre, appartenant au roi, l'autre du fief de Gouise dans la justice duquel il faisait entrer les bois de Monguenin et de Charnay faisant également partie du domaine royal, le troisième du fief de Saint-Loup, dont il étendait la justice jusqu'à la rivière d'Allier où il s'attribuait le droit de pêche et celui d'y établir un moulin; — lettres de M. de Casaubon au procureur du roi à ce sujet (6 et 15 juin 1780).

E. 474. (Liasse.) — ²⁸25 pièces, papier. (1)

XVIII^e siècle. — CASABON. — Plans des domaines des Baragots, des Matherats, des Salonnes, du terroux de Champ-Morian, sis paroisse de Saint-Loup; du bourg de Saint-Gérard, des domaines des Batians, des Arnoux, des Courtines, des Fols, des Sapins, des Villards, du Marais, du Boudet, des Roux, des Gaillards, des Graves, des Colas, de la communauté des Naconnes, du château et du moulin d'Hauterive, du domaine des Vignolats et de Pierredet en dépendant, du domaine des Quillerots, des villages de Vauvre, des Guillons et des Garbois, tous situés dans la paroisse de Saint-Gérard; du bourg de Gouise, des domaines des Davauds, des Gouats, des Salonnes, des Laurents, des Travaillots, des Pétilions, sis paroisse de Gouise; des domaines des Billards et des Amis, sis paroisse de Neuglise; etc.

E. 475. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; un sceau.

1752-1781. — CATHOL. — Nomination de Jean-Jacques Cathol à l'office de secrétaire en la chancellerie établie près la cour des aides de Clermont-Ferrand (5 août 1760). — Quittance délivrée à Jean-Jacques Cathol de la somme de 540 l., « pour le droit de marc d'or de l'office de conseiller secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France en la chancellerie établie près la cour des aydes de Clermont-Ferrand, dont il entend se faire payer au lieu de defunt M. Hugues Des Mazels de Monteillet » (9 août 1760), la dite quittance enregistrée au Contrôle général du marc d'or, le 12 août 1760; — dossier de la requête à fin d'enregistrement de « lettres d'honneur », adressée par J.-J. Cathol, qui avait fait résignation de son office en faveur de Guillaume Peydière (1781).

E. 476. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1541. — CAUSSADE. — Testament de François de

ALLIER. — SÉRIE E.

Caussade, seigneur de Saint-Mégrin, de Gratteloup et de Villeton, instituant usufruitière de tous ses biens tant en Agenais et Condomois qu'en Rouergue et Quercy, Anne de La Tour, son épouse, et son héritier universel, François de Stuer, son neveu (24 déc.).

E. 477. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1619. — CAUSSE. — Adjudication, par Pierre de Castille, « conseiller du Roy en son Conseil d'estat et intendant de ses finances », et François Fouquet, maître des requêtes de l'hôtel, commissaires députés par le roi, à Jean Causse, de l'office héréditaire de jaugeur et visiteur de tonneaux de la paroisse de Louchy et du hameau de Breuilly, au prix de 48 l. (20 févr.); — quittance de lad. somme délivrée par le trésorier des parties casuelles (16 mars).

E. 478. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1663. — CAYOT. — Vente du « lieu et héritages Migard », en la paroisse de Vaumas, à Hugues Cayot, laboureur de Céron (Saône-et-Loire), demeurant actuellement à Saligny, par Jean, comte de Coligny-Saligny, baron de la Motte-Saint-Jean et du Rousset, lieutenant général des armées du roi, qui les possédait par droit de confiscation, sentence de mort ayant été jadis rendue par le juge de Saligny contre Gilbert Cayot (2 avril).

E. 479. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1524-XVIII^e siècle. — CHABANNES (1). — Testament de Jean de Chabannes, seigneur de Vendresse, qui institue son légataire universel, Jacques de Chabannes, maréchal de France, son frère, et exécuteur testamentaire, Antoine de Chabannes, évêque du Puy, son autre frère (17 mai 1524). — Échange entre Jean-François de La Guiche, gouverneur du Bourbonnais, maréchal de camp des armées du roi, seigneur de Saint-Gérard-de-Vaux, de la Pailisse, de Gléné, de Chaveroche, de Jaligny, de Câtél-Perron, de Chézelle et de Dompierre, et Anne de Tournon, sa femme, d'une part, et Jean Turpin, s. de Layat, de la Fôret et de Viry, d'autre part. Les

(1) On doit aussi classer ici les documents analysés, dans les articles E. 285 à 212, sous le titre de *seigneurie de la Pailisse*. Cette seigneurie appartenait en effet, à la fin du XVIII^e siècle, à Jean-Frédéric de Chabannes, qui émigra.

(1) À rapprocher du "marché" passé entre M. M. de Mirorin et Casaubon le 31 octobre 1780.

ARC

premiers baillent et transportent audit Turpin une dime à eux appartenant en la paroisse de Liernolles et diverses redevances sur les bâtiments et héritages du lieu de Troussières, contre une portion de la dime de Montpalein et divers cens, tailles et devoirs annuels (13 juin 1612). — Fragment d'un mémoire pour François-Antoine de Chabannes-Pionsat, lieutenant-général, gouverneur de Verdun, acquéreur, en 1731, de la terre de la Palisse sur messire Gilles Brunet d'Évry, intendant des finances en la généralité de Moulins, contre Blaise Caquet, notaire royal, demeurant au Breuil, qu'il avait assigné aux Requêtes du Palais « pour voir dire et ordonner qu'il sera tenu de se désister de l'héritage appelé la Motte de Champagne qui contenoit trois œuvres de près et une quartelée de terre ou environ, aujourd'hui encinturée de bois, que Monsieur le comte de Chabannes entend mettre en sa main et en son domaine conformément à la faculté qu'il en a... » (s. d.).

E. 480. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1520-1784. — CHABERT. — Bail à ferme, par « Jean César de Champflour d'Allagnat, ... receveur des décimes du diocèse de Clermont-Ferrand, y habitant, et séquestre nommé par le Roy aux biens de la maison des cy-devant Célestins de Vichy », à Claude Delageneste, notaire royal, demeurant à Marseigne, et Jean Chabert, cultivateur, demeurant au village de « Pouligny », paroisse de Trézelles, de « la dime en vin (s'il s'en trouve), bled, chanvre, charnages et autres fruits décimables appartenant à la maison des ci-devant Célestins de Vichy, » appelée la dime de Poligny, ... (7 mars 1782) ; — extrait d'un procès-verbal des confins de la dime de Poligny par Pierre Dulignier, notaire royal, habitant à Trézelles (29 févr. 1520, n. st. ; copie) ; — « extrait d'un procès-verbal fait pour constater la limite des dixmes des Révérends Pères Minimes de Moulins dépendants de leur prieuré de Floré, par vertu des lettres patentes obtenues de Sa Majesté, données à Paris, le sixième jour de juillet mil six cent quatre vingt sept, dûment signées et en bonnes formes, ledit procès-verbal en datte par continuation du vingt juin mil sept cent seize, passé par devant Bourdier, notaire royal » ; — etc.

E. 481. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1768-an IV. — CHABOT. — Fragment de dossier

d'un procès pendant au tribunal civil du district de Montluçon entre François Chabot, vigneron, et Marguerite Gaumy, son épouse, demeurant à Lavault-Sainte-Anne, d'une part, et Claude Dujoux, meunier, Geneviève Durin, son épouse, et consorts, d'autre part, au sujet de l'héritage de Jean Durin (an III-an IV). — Titres antérieurs produits : contrat de mariage de François Chabot avec Marguerite Gaumy (31 déc. 1772) ; — vente, par Anne Perrin, veuve de Jean Quay, vigneron, demeurant à Lavault, à François Chabot, de trois journées de vignes sises au clos des « costes de Gironne » (28 nov. 1776) — transaction sur procès portant renonciation à la succession, entre François Chabot et Marguerite Gaumy, d'une part, et Gilbert Chapy et Marie Gendry, d'autre part (4 déc. 1785) ; — requêtes adressées par François Chabot et sa femme au châtelain de la châtellenie de Montluçon (1785-1786) ; — « extrait des registres des actes des sépultures de la paroisse de Lavault-Sainte-Anne, diocèse de Bourges, de l'an mil sept cent quatre vingt cinq. » ; — etc.

E. 482. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, avec sceau ; 1 cahier de 12 feuillets, papier.

1780-1790. — CHABOT. — « Péréquement du max de Préqueton, situé en la paroisse de Bizeneuille, relevant de la châtellenie d'Hérisson », par Jean-Baptiste-Martin Radot, géomètre-feudiste, demeurant à Moulins, paroisse d'Yzeure, sur la commission à lui déferée pour diviser les cens dûs : par Gilbert de Dreuille, s. de Grandchamp, ancien capitaine d'infanterie, agissant aussi au nom de Jacques de Dreuille, son frère, capitaine d'infanterie, demeurant à Troyes, d'une part ; par Joachim Robin de Belair, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins, demeurant à Montluçon, tant pour lui que pour dame Elizabeth-Émée Alammargot de Fontbouillant, veuve de Jean, comte de Lambertye, d'autre part ; par François Camus, avocat en Parlement, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Montmaraud, demeurant à Montmaraud, d'autre part ; par Bon-Gilbert Chabot, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnais, demeurant à Moulins, tant pour lui que pour dame Anne Chabot, sa sœur, veuve de Gilbert Lucas, « conseiller médecin de la Faculté de Montpellier, demeurant audit Moulins » ; etc. — Provisions, pour le s. Chabot, de l'office de juge du district de Moulins (10 nov. 1790).

E. 483. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1542-1782. — CHABRIER. — Testament de Marguerite Chabrier, de Châteldon (Puy-de-Dôme, 5 mars 1542, n. st.). — Transaction entre Gervais Chabrier, marchand de Châteldon, et Mary et Jean Constant, père et fils, laboureurs, habitant le village de Dauphant, par laquelle ces derniers délaissent audit Chabrier la totalité de l'héritage d'André Dauphant et de Michelle Bleterie, leurs parents, ledit héritage étant constitué en fonds sis en la paroisse et justice de Châteldon (23 avr. 1761). — Vente, par Gilbert Rouchaud, laboureur de S^t-Genès-du-Retz, à dame Anne Barrod, veuve de Joseph Chabrier, marchande, demeurant à Aigueperse, d'une maison couverte en paille, avec grangé en torchis, étables, cour, jardin ou chènevière, le tout de quatre coupées environ et sis au lieu de Jayet, « partie du Bourbonnois, » pour le prix de 600 l. payées comptant en argent et en grains (7 juill. 1782).

E. 484. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

XVII^e siècle. — CHACATON. — Quittances délivrées à Pierre Aumaitre et à Philibert Chacaton [de la Grange], lieutenants anciens civils et criminels en l'élection de Montluçon, des sommes auxquelles ils ont été taxés pour jouir de la dispense des quarante jours de leur office (1664-1667). — « Inventaire des lettres et titres de l'office de lieutenant en l'élection de Montluçon, dont deffunct Philibert Chacaton de la Grange estoit pourveu, pour estre rapportées au greffe de Mgr de Creil, intendant en la généralité de Moulins..., par damoiselle Claude Aumaistre, sa veuve... » (XVII^e s.).

E. 485. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1716-1765. — CHACATON. — Sentence rendue en faveur de François Charreton et des Cordeliers de Montluçon, contre Jean et autre Jean Barthonnat, bourgeois de ladite ville, le 25 nov. 1716 ; en marge, et de la main de Renard l'ainé, notaire à Montluçon, mention du remboursement, effectué le 6 nov. 1765 par M. Chacaton de la Garde, mari de dame Anne Barthonnat, de la somme de 150 l., en exécution de ladite sentence.

E. 486. (Liasse.) — 1 cahier, parchemin.

1780. — CHACATON. — Aveu et dénombrement fait

au roi par Nicolas Chacaton, président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Riom, demeurant à Montluçon, « au nom et comme mari et maître des droits de dame Marie-Laurence Dusaulzay, son épouse, » de la terre de la Chapelle, sise paroisse de Périgny, et de celle des Fontaines, sise paroisse de Billy, consistant en : une maison, cour et écurie entourées de fossés, avec ses dépendances, prés, paturaux et terres labourables ; le domaine des Bois ; les deux tiers de la dime de Versable, à Périgny, partagée avec le curé dudit lieu et le seigneur de la Prugne ; le dix-huitième de la dime de Beugnat, dans les paroisses de Périgny, la Palisse, Saint-Gérard-le-Puy et Servilly ; une autre partie de la dite dime appelée petite dime de Beugnat ; la haute, moyenne et basse justice de la Chapelle ; etc. (26 juillet).

E. 487. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1680. — CHAILLO. — Provisions, pour Joseph Chaillo, praticien, fils de Barthélemy Chaillo et de Françoise Donjean, de l'office de certificateur des criées et procureur postulant en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins.

E. 488. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1637-1653. — CHALLEMOUX OU CHALMOUX. — Constitution d'une rente de 18 l. 5 s. par Gaspard Petit et Adrien Pinot, de Bourbon-Lancy, à noble Jacques Chalmoux, contrôleur ordinaire de la maison du prince de Condé (18 mai 1637). — Décret d'adjudication du domaine des Marchats, près Beaulon, au profit de Nazaire Challemoux, écuyer de la grande écurie du roi, s. du Vignaud et du Chambon, en qualité de tuteur de François Challemoux, pour la somme de 2.300 l. (3 juin 1653).

E. 489. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; un cachet.

1784. — CHALLETON. — Provisions d'un office de chanoine du chapitre de Dornes (Nièvre), pour Gilbert Challeton, clerc du diocèse d'Autun, par Eusèbe-Félix Chapou, marquis de Verneuil, comte de Loches, seigneur de Dornes, S^t-Parize-en-Viry, etc. (13 mai).

E. 490. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1617. — CHALLOUX. — Obligation, par les héritiers

de Pierre Lecourt, au profit de Michel Clalloux le jeune, sergent de la paroisse de Joué, près Tours, d'une somme de 114 s. t. de rente pour une « certaine chambre de maison sise... audict bourg de Joué, avec une cave dessous... », un grenier et les combles dessus, le tout couvert en tuiles et précédant un jardin (5 mars).

E. 491. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1673. — CHAMBEFORT. — Sentence du grenier à sel de Montluçon condamnant Berthomier Chambefort, dit Crozadet, à une amende de 200 l., payable dans le délai d'un mois, et qui, « ledict temps passé, » sera convertie « en la peyne du fouet et en la maque d'un G appliquée avec un fer chaud au-dessous du pougnet du bras gauche » (23 déc.).

E. 492. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1760-1763. — CHAMBONNIÈRE. — Vente, par Denis Gay, laboureur au village de Chambonnière, paroisse de Saint-Nicolas-des-Biefs, à Benoît Chambonnière le jeune, demeurant à la Chabanne, paroisse de Saint-Clément, de sa part de propriété sur un pré de deux œuvres, dit le Petit-Pré (8 sept. 1760) ; — vente du bois du Moulin et droits en dépendant, consentie à Benoît Chambonnière, précité, par Mathieu Chambonnière et Claude Depalles, laboureurs au village Periasse, paroisse de Saint-Nicolas-des-Bief (14 oct. 1763).

E. 493. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1623. — CHAMBORANT. — Pièces d'une procédure devant la sénéchaussée de Bourbonnais, entre « noble et scientifique personne, frère Anthoine de Monnestay » et messire François de Culant, d'une part, contre Pierre de Chamborant, éc., s. de la Clavière et du Plaix, d'autre part, au sujet des lods et ventes prétendus par les premiers, demandeurs, sur le mas de Molant, dépendant « de la seigneurie du Plex Chamblet », acquise par le défendeur.

E. 494. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 101 pièces, papier.

1541-1678. — CHAMBORANT. — Procédure devant la châtellenie d'Hérison, la sénéchaussée de Bourbonnais et le parlement de Paris, entre Isabelle de

Chamborant de la Clavière, dame de la Salle, demanderesse, « femme séparée d'habitation » de Jean-François de La Croix, éc., s. de Pomay, président trésorier de France en la généralité de Moulins, d'une part, et Louis de La Grave, éc., Bénigne de Fraigne, éc., gendre de celui-ci, et Étienne de Fraigne, d'autre part; Isabelle de Chamborant réclame la ratification, par les défendeurs : 1° d'un contrat de vente du 4 décembre 1663, par lequel le s. de La Grave lui vendait la terre et seigneurie de Saint-Mur ; 2° de la transaction du 29 nov. 1667, par laquelle la demanderesse donnait en paiement partiel de ladite terre, la terre de la Châtre en Reugny ; — copie collationnée en 1672 du terrier de la Châtre (1541-1542) : reconnaissance de cens par messire Jean de La Prugne, prêtre, paroissien de Reugny, pour lui et ses frères, Marquet et Georges de La Prugne ; — copie de la vente, par Isabelle de Chamborant, à Bénigne de Fraigne et à Jeanne-Marie de La Grave, son épouse, de la terre de la Châtre, consistant en deux chambres basses, écurie, étables, cave, jardin, pouche, pré, terres et 58 œuvres de vigne, pour le prix de 7000 l., non compris le bétail, de la valeur de 365 l., que lad. dame a donné comme épingles à lad. demoiselle de La Grave, Isabelle de Chamborant s'obligeant en outre à payer en l'acquit et décharge du s. de Fraigne diverses sommes aux créanciers de celui-ci (Montluçon, 29 nov. 1667) ; — etc.

E. 495. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1693. — CHAMBORANT. — Requête présentée au Parlement de Paris par Isabelle de Chamborant de la Clavière, dame de la Salle, comme engagiste de la châtellenie de la Chaussière, demandant l'annulation d'une sentence d'absolution du siège présidial, du 19 avril 1681, en faveur de deux duellistes de la paroisse de Vieure, Jean de La Loire, dit Barachy, et Louis de La Loire, dit Villesavoie ; — arrêt du Parlement cassant ladite sentence (20 mai 1693).

E. 496. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1787. — CHAMERLAT. — Vente par Philippe Lobreau, marchand blatier, demeurant à Sagonne, et Marguerite Barberousse, sa femme, à Pierre Chameralat, marchand, demeurant au Veurdre, de leur part de droits sur une maison sise à la Villeneuve, paroisse de Neuvy-le-Barrois (12 sept.).

E. 497. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1760. — CHAMPFEU. — Expédition faite le 30 mesidor an V par Delarue, notaire à Moulins, du contrat de mariage de Jacques de « Champfeu », chevalier de Saint-Louis, capitaine au Royal-Infanterie, fils de Bernard de Champfeu, s. de la Grange, et de Reine Touraud, avec Marie-Gilberte Joly du Bouchaud, fille de feu Claude-Joseph Joly du Bouchaud, s. de Chamardon, et de Marie Cantat, sous l'autorité de cette dernière et de J.-B. Sallé, s. de Ferrière, curateur de la future. (5 juill. 1760 ; en marge, quittance de Georges-Louis Ripoud, fondé de procuration de Marie-Gilberte « Jolly, v^{ve} Champfeu », 13 ventôse an IX.)

E. 498. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; cachet.

1698. — CHAMPIER. — Certificat délivré par [Charles-Antoine] de Lévis-Charlus, lieutenant général pour le roi en Bourbonnais, au nommé Champier, ancien soldat (19 mars).

E. 499. (Registre.) — 43 feuillets, papier.

1479-1504. — CHAMPROPIN. — « C'est le terrier de noble homme Pierre de Champropin, escuier, seigneur de Chambort et de Chaugy, et reçu par moy Philippe Brossard, prestre, juré notaire de la court de la chancellerie de Bourbonnois... », à la requête dudit Champropin et de Philippe de Villars, sa femme ; — commission du sénéchal de Bourbonnais, marquis de Beaufort-Canillac (22 oct. 1479) ; — « conflation du lieu et domaine de Chaugy, auquel lieu a mothe environnée de fousés et d'eau, pont-levys à chesne, en laquelle souloit avoir maison environnée de pal defandable, et y a bassecourt environnée de fousés... » (fol. 3 v^o) ; — reconnaissances de cens et rentes par : Guillaume Bourdier, prêtre, et ses personniers ; Jean Gauterin, éc., s. de Montatour, pour ledit lieu de Montatour, près du chemin de Genettes à Lucenay ; Jean Gugnion, éc., s. de « Couguerne » ; Gilbert Martin, prêtre, et Jean Barbe, sergent de Mgr. le duc, paroissiens de Bessay ; Guillaume Guy de Boudemange, paroissien d'Haute-rive ; Guillaume Gauguin, bourgeois et marchand de Moulins ; etc.

E. 500. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1682. — CHANDIEU. — Reconnaissance de 60 l. de

rente par Augustin Giraud, docteur en médecine, fils d'Albert Giraud, notaire royal, de Ferrières, au profit de Charles de Chandieu, chev., s. de Poule, Chappes, etc.

E. 501. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1732. — CHANIER. — Bail à ferme à Étienne Chanier, laboureur de Saint-Marcel [-en-Murat], par Gabriel Pin, s. de la Charnay et des Embrasses, demeurant à Montmaraud, des domaines des Embrasses et de la Plume ; les preneurs feront les charrois nécessaires aux réparations, ne pourront avoir de chèvres ni abattre aucun arbre ; le bailleur se réserve, au domaine de la Plume, une place pour son lit et son armoire dans la chambre haute ; le prix de la ferme est de 650 l. par an, plus 13 l. au suré de Montmaraud pour une fondation ; etc. (20 août, présent Jean Chabert, bourgeois de Montmaraud.)

E. 502. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1612-1661. — CHANTELOT. — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais pour Antoine Mercier, marchand de Moulins, contre Jean de Chantelot, éc., s. dud. lieu et de la Varenne. (23 févr. 1612 ; François Jobeilh, lieutenant général en la sénéchaussée.) — Contrat de mariage de Toussaint de Chantelot, vicomte de Gléné, la Roche, Martinges, capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de A. d'Effiat, demeurant à Gléné, paroisse d'Ande, avec Renée de La Brosse, fille de feu Jacques de La Brosse-Morlay, chev., s. dud. lieu et de Sazeret, et de Françoise Du Crostz (20 févr. 1634). — Contrat de mariage de Gilbert de Chantelot, chev., s. et baron de Saint-Georges, fils de Jean de Chantelot, s. des Fardaix, Longeville, etc., et de Jeanne de Gouzolle, demeurant au château de Saint-Georges, paroisse de Narcillat, et de présent à Nevers, assisté de Jean de Chantelot, son frère, avec Angélique Du Deffand, veuve de Louis Du Lis, baron de Poiseux (18 janv. 1661).

E. 503. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1309 (?). — CHANTEMERLE. — Vente, par Perrin « Taes » (fils ?) de feu Pierre Taes, chevalier, à Hugues de Chantemerle (« de Cantumerula »), moyennant 73 livres, de la moitié des cens, tailles et droits

dûs par les personnes énumérées dans l'acte : « dictus Balanz » ; « Steveninus Boyssons » ; « scilicet Thomasset » ; etc ; et, généralement, de tous et chacun droits dudit Perrin Taes sur les paroisses de Coulanges, Pierrefitte, Saint-Aignan-sur-Loire, Prigny, Gilly, Diou, Dompierre et Saligny. (Pièce mutilée, ayant servi de couverture ; les dernières lignes ont été coupées ; au dos, d'une écriture du XV^e siècle : « Aquest fait par messire Hugues, seigneur de Chantermerle, de Perrin Taes, en l'an mil. iij^e et ix. ».)

E. 504. (Liasse) — 1 pièce, parchemin.

1774. — CHANUDET. — Accord entre les enfants de feu Julien Verge et Michel Giraud, leur oncle et curateur, demeurant à la Valade, paroisse de Saint-Fargeol, d'une part, Jacques Chanudet, dit Fuzier, laboureur à Valanchère, paroisse de Pionsat, d'autre part, et Jacques Aucouturier, demeurant audit lieu de la Valade, d'autre part (22 avr.).

E. 505. (Liasse) — 1 pièce, parchemin.

1675. — CHAPIER. — Contrat de donation mutuelle au dernier survivant, entre Pierre Chapier, pâtisier à Moulins, et Martine Giraud, sa femme, demeurant au Chambon-Colombeau, paroisse d'Yzeure (25 oct.).

E. 506. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1684. — CHAPON. — Contrat de mariage d'Antoine Chapon, laboureur, demeurant à « Montcella », paroisse de Monestier, avec Paquette-Anne Genin, fille de Gabriel Genin l'aîné, praticien, demeurant à Louroux-de-Bouble (17 oct.).

E. 507. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1667. — CHARASSE. — Vente, par Jean Tesche et ses enfants à Jean Charasse, marchand à Isserpent, et Blaise Charasse, marchand à Bussoles, frères, créanciers du vendeur, de la huitième portion que celui-ci possède sur le domaine des Tesches, paroisse de Bussoles, ainsi que de tous les intrages qu'il a pu consentir à différents particuliers (10 févr.).

E. 508. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1728. — CHARBON. — Diplôme de bachelier « in utroque jure », délivré par l'Université de Paris à Philippe Charbon (20 avr.).

E. 509 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1760-an VII. — CHARDON. — Cession par Claude Cavy, maître tailleur d'habits, et Marie Place, sa femme, demeurant à Moulins, à Jean-Jacques Pierre de Saint-Cy, chev., trésorier de France honoraire en la généralité de Moulins, doyen des conseillers du siège présidial et sénéchaussée, demeurant en son hôtel rue Corroierie, d'une rente de 85 l., constituée par Magdeleine de la Motte-d'Apremont, veuve de Louis Coiffier de Demoret, à Pierre Rothion de la Goutte et cédée par celui-ci audit Cavy ; ladite cession et subrogation faite moyennant 1700 l. (26 févr. 1769) ; — cette rente au principal de 1700 l. fut ensuite donnée en dot à Gabrielle-Catherine Pierre de Saint-Cy, fille de Jean-Jacques de Saint-Cy, lors de son mariage avec Claude de Chardon des Roys, en 1780 ; — à la fin de l'acte de cession du 26 févr. 1769, on lit : « je soussigné Gabriel-Catherine Pierre Saincy, autorisée de Claude Chardon Desroys mon époux, demeurant à Riom, département du Puy-de-Dôme, déclare à tous ceux qu'il appartiendra qu'il ne m'a pas été remis, ni à moi ni à mon mari, aucun acte que la présente par feu Jean-Jacques Pierre Saincy, [mon] père, que les actes primordiaux qui luy ont été remis luy sont restés entre main, qu'il ne m'a pas été possible d'avoir ni trouvé ; que, depuis la mort de mon malheureux père, tout ces papiers ont été abandonnés à la merci de ceux qui agissoient au nom de la nation, qui étés (*sic*) restés dans sa maison à Moulins, où les administrateurs du cy-devant district et les employés de cette administration furent s'établir ; la présente déclaration que j'affirme sincère et véritable, à Moulins, le vingt-quatre brumaire an sept de la République française. PIERRE-SAINCY, femme CHARDON. »

E. 510. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 9 pièces, papier ; un cachet.

1755-1786. — CHARGÈRE-ROUDON. — Donation entre vifs de partie de la terre de la Motte, paroisses de Gouise, Saint-Voir, etc., par demoiselle Anne de L'Espicier, demeurant au Verger, paroisse de Floret, à Claude-Bernard de L'Espicier de Villard, chevalier de la garde du roi, son neveu, fils de Louis-Gervais de L'Espicier, brigadier des chevaux-légers de la garde du roi (30 déc. 1755). — Cession par François Lucron, intéressé dans les affaires du roi, demeurant ordinairement à Pont-Saint-Esprit, de

présent au château du Verger, paroisse de Floret, et du consentement de dame Marie de L'Espicier, sa mère, à Bernard de L'Espicier, éc., cheveu-léger de la garde du roi, et Louis-Gervais de L'Espicier, père du précédent, demeurant au château de Villard, de tous ses droits sur la succession de sa tante, Jacqueline de L'Espicier, épouse de messire de Pierrepont, brigadier des armées du roi, moyennant 300 l. de rente au principal de 6000 l. (12 déc. 1738). — Constitution de 100 l. de rente par Jacques de Maysonale, capitaine de cavalerie, au nom de Louis-Gervais de L'Espicier, s. de Villard, mestre de camp de cavalerie, maréchal des logis des cheveu-légers de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis, à François Lucron, éc., demeurant à Paris, rue des Noyers (14 avr. 176) ; — cessions de lad. rente : à J.-B. Tixier, bourgeois de Gannat (17 févr. 1769) ; — à Jean Pitat du Vernet (?), négociant de Gannat (3 mars 1778). — Bail à ferme de la terre de Villard par Louis-Gervais de « Lespissier » à maître Jacques Féjard, s. du Riage, marchand fermier, demeurant à Saint-Voir, au prix de 3600 l. sur lesquelles seront annuellement prélevées par délégation : 300 l. à M. de Chargère, 300 l. à M. « Farjonnel », 440 l. à M. de Lamoignon, 60 l. à M. de Teilhat, 13 l. aux Minimes de Moulin et 13 l. au curé de Trézelles (3 déc. 1766) ; — autre bail à ferme de la terre de Villard par Antoine Farjonel, ec., garde du corps du roi de la compagnie écossaise et capitaine de cavalerie, demeurant en la paroisse de Cindré, et Anne de L'Espicier de Villard, son épouse, pour eux et au nom de Joseph de Chargère, éc., s. de Roudon, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, veuf de Gilberte de L'Espicier, tuteur de Gervais de Chargère, son fils, demeurant à Roudon, paroisse de Montcombroux, et encore au nom de Bernard de L'Espicier de Villard, mestre de camp de cavalerie, major-commandant des cheveu-légers de la garde ordinaire du roi, chevalier de Saint-Louis ; à Jean et Jacques Ducléroir, ce dernier époux de Marguerite Pejoux, au prix de 4650 l. (28 mars 1763). — Comptes de la succession, « grévée de dettes considérables, » de Louis-Gervais de L'Espicier de Villard, et accord entre sa veuve, Magdelene « Chaxelle », les enfants de celle-ci et de son premier mari, Jean-Louis « Déchaize », chev. s. du Cluzeau, et les enfants du défunt (4 févr. 1775). — Licitacion provisionnelle et à l'amiable de la terre de Villard entre Bernard de Lespicier, mestre de camp de cavalerie, Anne de Lespicier, veuve d'Antoine Farjorel, et Louis-Gervais de Chargère, éc., s. de Roudon, fils

unique et héritier de Marie-Gilberte de Lespicier, auquel la terre de Villard est adjugée pour le prix de 104000 l. (18 mai 1786). — Vente de la terre de la Motte-Beaudéduit, paroisse de Gouise, par Bernard de Lespicier, Anne de Lespicier et Louis-Gervais de Chargère, à Claude Devaulx, s. de Villemont, demeurant au Petit-Chambord (18 mai 1786).

E. 511. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1686-1792. — CHARLES DE LA CÔTE. — Titres concernant la dime des Feaux, perçue sur les paroisses de Billy, Créchy, Saint-Félix, etc., ayant appartenu à Pierre Quesson, s. du Thérin, puis acquise en 1745 par Louis-Gilbert Charles, licencié en lois, demeurant à Saint-Germain-des-Fossés, et, en 1751, par Philibert-Annet Du Saulzay, chev. de Saint-Louis, s. des Fontaines, capitaine au régiment de Normandie, demeurant au château de Rax. Ces titres proviennent de Jean-Étienne Charles de la Côte, époux d'Élisabeth de Chacalon.

E. 512. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1291. — CHARLUS. — Vidimus, par l'official de Clermont, du contrat de mariage par paroles de présent, en date du 23 oct. 1261, de « Eustachia de Vigocha », fille de Ponce « de Vigocha », chev., avec Hugonet « de Carlucio », fils de Hugues de Charlus, damoiseau ; le père de la future lui constitue une dot de 300 l., payables en trois termes, et de 15 l. de rente sur les biens qu'il possède « a caritate claramontensi usque ad territorium ville de Lempde », un tiers de ladite rente en deniers, les deux autres tiers en blé à raison de 6 sous de viennois par setier de froment, 4 sous par setier de seigle ou de fèves et 3 sous par setier d'avoine, d'orge ou de méteil (« mixture ») ; Hugues de Charlus constitue en douaire à la future 15 l. viennois de rente, tant en deniers qu'en blé. (« Quinto kal. junii, videlicet die lune ante Ascensionem Domini, » [28 mai] 1291.)

E. 513. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1586. — CHARPIN. — Vente par honorable homme Jehan Rogier, greffier au Moutier, demeurant à Beau-regard, à Antoine Charpin, « homme de labour, » de la paroisse de Treteau, d'une maison sise en ladite paroisse, et de plusieurs terres et prés, moyennant

une rente de 3 écus 1/3 au principal de 40 écus d'or au soleil (12 févr.).

E. 514. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1695. — CHARRETON. — Contrat de mariage de François Charreton, châtelain de Tizon, fils d'Antoine Charreton, s. de Beaulieu, « esleu, grènetier et contrôleur en l'élection de Montluçon et grenier à sel, » et de Gilberte de Culant, avec Louise-Marie « Verrouquier », fille de Charles Verrouquier, s. de Champamant, avocat en Parlement, châtelain de la Crête, et de défunte Anne Bouchardon (8 janv.).

E. 515. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1638. — CHARRIER. — Contrat de noviciat au prieuré de Notre-Dame de Charly, de Marguerite Charrier, fille de feu Jean Charrier, procureur du roi en la châtellenie d'Ainay [-le-Château], majeure de coutume et procédant néanmoins sous l'autorité de Pierre Imbault, marchand à Ainay, son beau-frère; présentes au contrat : Marie de Châteaubodeau, prieure; Anne de L'Aubespine, sous-prieure; Claude de Bressoles, Françoise Bergier, Yzabeau Des Prunes, Marguerite Tranchelion, religieuses professes (17 oct.).

E. 516. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1634-1758. — CHARRY. — Seigneurie de Châtel-Perron; titres d'une dime en dépendant à percevoir sur la paroisse de Saint-Léon (étrousses de ladite dime en 1648 et quittance du curé de Saint-Léon en 1634), destinés à être produits par M^{me} Guillaud de la Motte, « comtesse » des Gouttes et baronne de Châtel-Perron, contre Gaspard-Louis Deguet, curé de Saint-Léon. — Sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais (19 août 1712). — Arrêt du Parlement maintenant ladite dame des Gouttes en possession de percevoir la dime sur partie de la paroisse de Saint-Léon et condamnant le curé dud. lieu à 12 l. d'amende et aux dépens (12 févr. 1717). — Bail à ferme par Cilénie Guillaud de la Motte, baronne du Riau, Châtel-Perron, Saint-Léon et Saint-Voir, veuve de feu Antoine de Charry, comte des Gouttes, chev., s. dud. lieu, de Soupaise, Maisonfort, etc., « capitaine entretenu commandant un des vaisseaux du roi, » à Claude Ramboux, fermier de la Pougé, paroisse de Trézelles, de la terre de Châtel-Perron, « château, bâtiments en dépendans, le domaine Bernard d'ancienneté de

lad. terre, les trois domaines appelés Beauregard, les Camuts et Guillets, et la louagerie Guérin, que ladite dame y a nouvellement annexés, ... » moyennant le prix annuel de 2000 l. (15 mars 1710); — autre bail à ferme de lad. terre par Charlotte-Françoise de Menou-Charnisay, fondée de la procuration de son mari, Jean-Antoine de Charry, marquis des Gouttes, s. de la Motte-Archimbaud, chevalier de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi au département de Rochefort, à Mayeul, Jacques et Barthélemy Bassot, père et fils, au prix de 2.400 l. (18 avr. 1758).

E. 517. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 1 plan.

1762-1775. — CHARRY. — La Motte : plan « de partie des domaines de Cioudray situés dans la châtellenie de Hérisson, en la paroisse de Maillet et de la dépendance de la terre et seigneurie de la Motte, appartenant à M. le marquis Des Gouttes, seigneur du Riau, » levé le 23 juin 1775. — La Motte-Jolivette : reconnaissances de cens faites à Charlotte-Françoise de Menou-Charnisay, épouse de Jean-Antoine de Charry des Gouttes, à cause de la seigneurie de la Motte-Jolivette, paroisse de Chemilly, appartenant audit marquis des Gouttes, par : Laurent Paradis, huissier aux tailles de l'élection de Moulins, fondé de procuration de Jacques Renaud, bourgeois, veuf de Marie Defoy, et de Jean-Marie Outroncy (?), mari d'Anne Defoy; — Xavier Landois, curé de Chemilly (3 mars - 4 déc. 1762).

E. 518. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 2 imprimés ; 3 cachets.

1693-1699. — CHARRY. — Dossier de la requête adressée à la sénéchaussée de Bourbonnais par Adrien de Charry, éc., s. de Précy, débiteur de plus de vingt années d'arrérages de rente envers les religieuses ursulines de Moulins-Engilbert. Le requérant remontre « que S. M. voulant favorablement traiter les officiers qui ont despancé et exposé leurs vies pour son service dans les dernières guerres, mesmes les gentilshommes qui ont servi dans les arrière-ban, auroit... ordonné qu'il seroit surcis pendant trois ans à la vente de leurs biens saisis, qu'ils seroient remis en possession et jouissance d'iceux pendant led. temps, ... et le suppliant estant dans ce cas, ayant actuellement servy dans lesd. arrière-bans, mesmes en l'année 1698, ne pouvant, à cause de son incommodité, servir en personne, auroit envoyé le sieur de Panem-Vinon, gentilhomme, pour servir en sa

place, auquel, à cet effet, il auroit fourny des sommes considérables, suivant le certificat du s^r d'Alligny, commandant led. arrière-ban, ..., outre quoy ses enfants ont encore tousjours servy dans les armées de terre et de mer et y servent actuellement, sçavoir le s. François de Charry, en qualité de mareschal des logis de la compagnie des gardes de la marine du département de Toulon, et le s. Charles de Charry, dans le régiment de La Motte, en qualité de lieutenant de la colonnelle... », demande en conséquence l'application en sa faveur de la déclaration du roi du 1^{er} février 1678 ; — déclaration du roi précitée, imprimée à Moulins, par Denis Vernoy, imprimeur du roi, de l'évêque d'Autun et du collège des Jésuites (in-4°) ; — certificats délivrés par MM. de Lévy-Charlus, lieutenant-général de la province de Bourbonnais ; Bolacre, lieutenant-général en la sénéchaussée ; de La Motte ; « Cogollin », chevalier de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales du roi, commandant le port de Toulon ; d'Aubigny d'Alligny, commandant le ban de la province de Bourbonnais ; — etc.

E. 519. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1773. — CHARTRON. — Lettres de rémission accordées à Denis Chartron, garçon meunier du village de Beaubignat, paroisse de Teilhet, détenu aux prisons de Montluçon pour avoir tué, au cours d'une rixe après boire à Teilhet, le nommé François Gaume, le 19 mai 1771. (Novembre ; jadis scellées sur lacs de soie verte et rouge.)

E. 520. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1716. — CHARVERON. — Vente, par François de Chalus, éc., s. de « Chapette », y demeurant, paroisse de Chappes, à Jean Charveron, meunier du moulin de la Sauzau, dite paroisse, de deux moulins et une maillerie à chanvre et dépendances, au village de la Sauzau, dont jouit déjà ledit Charveron, pour la somme de 2.000 l. payable à Jean Deschier, s. de Rouere, créancier de François de Chalus (17 août).

E. 521. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1770-1778. — CHARVON OU CHERVON. — Ventes par licitation entre les enfants de Jean Charvon (al. Chervon), demeurant aux villages Blanchot et Bolard, paroisse d'Arfeuilles et au village Frobert, paroisse de Châtel-Montagne.

ALLIER. — SÉRIE E.

E. 522. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1753-1778. — CHASEIX. — Provisions, pour François Chaseix, de l'office de greffier des droits de sortie et entrée et autres droits y joints, établi en la ville de Montluçon pour la juridiction du bureau dudit lieu et des lieux de « Colombier, Guillaumet, Gouzon, Huriez et Marcillac, » ledit office vacant par la mort de Nicolas Berthet (12 févr. 1753). — Lettre de Necker à M. Chaseix : « La découverte que vous avez faite, Monsieur, d'une machine qui diminueroit le nombre des naufrages et les observations que vous me faites sur les moyens d'améliorer la pêche de la baleine et celle de la morüe, concernent principalement le département de la marine ; je vous invite à les communiquer à M. de Sartine, qui en est le Ministre, et je vous remercie d'avoir bien voulu m'en faire part... » (Paris, 1^{er} juin 1778 ; orig.)

E. 523. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1617. — CHATEAUBODEAU. — Vente par Michel et Antoine Guingue, père et fils, habitant à Jarnages, à dame Gabrielle de Châteaubodeau et à Annet de Châteaubodeau, son fils, d'une hypothèque de 1350 l. qu'ils possèdent sur le village noble de « Chavanoys », paroisse de Charron, en Combraille, provenant des biens dotaux de la femme de Michel Guingue, « le-dict village estant tenu par les habitans et détemp-teurs d'icelluy en toute justice, haulte, moyenne et basse, directe et seigneurie, à raison du tiers denier de los et vanles, outre ce la quantité de quatre septiers seigle, deux septiers troys quartes avoyne, quatre livres troys solz de taille payables à trois termes, ... quatre gellines, quatre bonades ou vinades, et douze manœuvres, quatre à charrier, quatre à faulcher et les autres quatre à bras, en serfvitude et condition de main morte » ; ladite cession faite moyennant 1200 l. t. ; (au château noble de Malleret, paroisse de Saint-Chabrais, 4 sept., présents Gilbert Beraud, procureur de Chénerailles, et André de Bordessolle, receveur de Châteaubodeau.)

E. 524. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1775. — CHAUMONT. — Vente par François et Louis Dubost, frères, tailleur d'habits et charpentier, demeurant à Reuilly, province de Berry, et de présent à Cérilly, en l'auberge du Lion d'or, à Jean Chaumont, marchand, et à Jeanne Duranthon, son épouse, demeurant à Cosne, du petit domaine de Ferrière, pa-

roisse de Buxière-la-Grue, pour le prix de 5000 l. (11 août).

E. 525. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1764. — CHAUSSECOURTE. — « Plan géométrique des confins et limites de la justice de Puyhault, levé par nous soussigné en vertu de sentence de la sénéchaussée de Bourbonnais du 11 avril 1764. LEAY. » La terre de Puyhault est sur le territoire de la commune de Lussac (Creuse, arr. de Boussac, cant. de Chambon).

E. 526. (Liasse.) — 2 pièces et 1 cahier de 11 feuillets, papier.

1722-1788. — CHAUVIGNY (OU CHOUVIGNY DE BLOT. — Extraits des registres de baptêmes de Montvicq (1722-1723). — Transaction sur procès entre Gilbert-Michel-Joseph, comte de Chauvigny de Blot, chev., s. de Saint-Allyre-de-Valence, les Granges, *cc.*, d'une part, et Étienne Charles, curé de Saint-Grand-le-Puy, d'autre part, relative à la dime sur 41 coupées de terre, alors en vignes, sises au terroir d'Champ-Choquin (18 févr.); — bail à cens, par le comte de Chauvigny de Blot, à Françoise Maréchal, marchande, veuve de J.-F. Toncin, demeurant à Saint-Gérand-le-Puy, de deux pièces de terre labourable contenant 25 gros noyers, sises paroisse de Périgny, moyennant 10 coupes de froment au profit de la cure dud. Saint-Gérand (22 févr.); — reconnaissance du susdit cens par Françoise Maréchal (25 févr.)

E. 527. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1449 (copie)-1783. — CHAVAGNAC. — Pièces justificatives d'une pétition adressée aux Administrateurs du Directoire du district du Donjon par Caude de Chavagnac, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, pour obtenir le paiement d'une rente foncière assise sur des terres du domaine des Jailots, propriété des Carmélites de Moulins, vendue comme bien national; — contrat d'acquisition, à litre d'échange, de lad. rente, dépendant des terriers de Saligny et de la Forêt, par Claude-Éléonore de Chavagnac, s. des Raquets, Montourmentier, etc., chanoine-comte de Mâcon, des héritiers de F. Paris de Montmartel, marquis de Brunoy (30 avr. 1783); — extraits de terriers de Montourmentier (1441-1666); — baux à ferme de la seigneurie de Montourmentier: en 1525, par Jean de Lévy, s. de Châteaumeand, à Gilbert, fils de Nicolas Jaquelot, et à Étienne Grou-

lier; en 1652 et 1664, par Jean-Claude « de Châteaumeand de Lévy » à Jean Aubert, marchand de Saligny; — etc.

E. 528. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1573-1585. — CHAVENES. — Vente à réméré d'un pré par Jean et autre Jean Chavennes, père et fils, de Saint-Didier[en-Donjon], à Jean « Symitière », fermier de la seigneurie de Saint-Didier et la Motte-aux-Fourniers, moyennant 53 l. dont les Chavennes lui étaient débiteurs (15 mai 1573). — Partage d'héritage entre Jean et Louis Chavenes, frères, laboureurs de Saint-Didier[en-Donjon] (12 mars 1559, à Saint-Didier, en la maison de Jean « Cymitière », greffier dud. lieu). — Vente, par « Anthodus » Cymitière, marchand et laboureur du village de Trableine, paroisse de Saint-Didier[en-Donjon], à messire Claude Chavennes, prêtre, chapelain de Beauvoir, y demeurant, paroisse de Saint-Pourçain-sur-Besbre, d'une vigne au terroux des Chavennes, chargée de cens envers la seigneurie de la Motte-aux-Fourniers, pour le prix d'un écu un tiers, donné sur le champ en 4 francs d'argent (1^{er} avr. 1585).

E. 529. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1770. — CHAVENON. — Contrat de mariage de Gilbert Chavenon, laboureur, avec Antoinette Pavillaud, de Doyet (11 févr.).

E. 530. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1463 (n. st.) — CHAVERD. — Echange de terres relevant des seigneuries de Gléné, de Chitain et du Grand-Montet, devant la chancellerie des exemptions d'Auvergne à Cusset (Pierre de La Chaise, garde du sceau royal), entre Laurent Chaverd, paroissien de Cindré d'une part, et Thévenin Martin et Hugues « Arnux », d'autre part (20 mars).

E. 531. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1745. — CHENAUD. — Contrat de mariage de Pierre Chenaud, maréchal, demeurant à Meillard, avec Élisabeth Duris, demeurant à Bresnay, chez M. Pin de la Charnaye. (1^{er} mars; présents: Pierre Juillet, gradué de Paris; Gabriel Pin de la Charnaye, demeurant aux Embrasses, paroisse Saint-Étienne de Montmaraud; etc.)

E. 532. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1675. — CHENU. — Contrat de mariage de Pierre Chenu avec Anne Veillat, de Saint-Amand (4 août).

E. 533. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1690. — CHEVALLARD. — Reconnaissance d'une dette de 38 l. t. et 45 coupes et demie de blé, par Jean Seguin, fendeur de bois à Loddes, à Esme Chevallard, marchand du Donjon (25 mai).

E. 534. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1670. — CHEVALLIER. — Provisions de l'office de maître de poste à Moulins pour Michel Chevallier, en remplacement de son père, par F.-M. Le Tellier, marquis de Louvois, grand-maître des courriers et surintendant général des postes, relais et chevaux de louage de France.

E. 535. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1781 - an II. — CHEVARRIER. — Donation entre vifs par Marie-Geneviève [Berger] de Ressie, veuve de Louis-Jean-Baptiste-Amable de Goy, demeurant à Idogne, à Joseph Chevarrier, demeurant à Gannat, de tous ses biens meubles et immeubles (14 oct. 1781). — Etc.

E. 536. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1770. — CHEVEREAU. — Vente par Pierre Droingt, maître menuisier à Dun-le-roi, et Marie Avenier, sa femme, à Claude Chevereau, vigneron, demeurant à Saint-Amand, de deux hommées de vigne sises dans cette dernière paroisse, à la charge de payer une rente annuelle de 50 s. au s. Bachelte, orfèvre à Bourges, moyennant la somme de 80 l. (8 mai).

E. 537. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1588. — CHIOCHE. — Don, par Diane d'Escars, femme de Louis de Caussade, comte de Saint-Mesgrin, chevalier de l'ordre, à Anne Chioche dite de la Rochière, « damoiselle l'ayant suivie l'espace de vingt ans ou environ, » de la somme de 1000 écus sol à prendre par lad. demoiselle, des mains de François Cornilh, sur la terre de Maure en Bretagne (24 févr., à Bordeaux, dans la maison de lad. dame, en la paroisse Saint-Projet).

E. 538. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

1490-1739. — CHITAIN. — Copie collationnée en 1739, sur l'original appartenant à dame Claude-Marie de Chitain, veuve de Guillaume Rouher, conseiller en la sénéchaussée de Bourbonnais, des confins de la Ronze, paroisse de Bost, appartenant en 1490 à Jean de Chitain et à Hugues « Delevaud », écuyers. — Bail à ferme pour 3 ans, par Marie Jonard, veuve de Jacques de Chitain, s. de Saint-Étienne[-du-Bas], demeurant à Varennes, tutrice de Gui-François, son fils, à Antoine Bernard, vigneron de Bost, de la dime qui se perçoit sur ladite paroisse et dépend de la seigneurie de Saint-Étienne (6 juin 1678).

E. 539. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

XVI^e siècle. — CHIVERT. — Vente par Antoine Symonet et Bonnet Fayelard, son gendre, à Jean Chivert, paroissien de « Ber », d'un pré sis « en lad. paroisse et prévosté » (vers 1530, la fin manque).

E. 540. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1771-1792. — CHOISEUL-PRASLIN. — Pièces justificatives d'une pétition adressée aux Administrateurs du Directoire du district de Cusset par Renault-César-Louis de Choiseul-Praslin, maréchal des camps et armées du roi, pour obtenir la liquidation de l'indemnité qui lui est due pour la dime de Marandonnière, à percevoir sur les paroisses de Vichy et Cusset et dépendant de la terre de Randan.

E. 541. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1676-1720. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Chomel, chev., premier chambellan du duc d'Orléans, demeurant à Paris, paroisse Saint-Paul, fils d'Antoine Chomel et de dame Charlotte Séguier, avec Françoise de La Croix, fille de François de La Croix, s. de la Cour, trésorier de France en la généralité de Moulins, et d'Élisabeth de Chamborant ; la future apporte en dot la terre de la Cour, sise paroisse de Contigny (8 mai 1676.) ; — etc.

E. 542. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1631-1673. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Testament de Mathieu « Chomeil », procureur et notaire royal en la châtellenie de Gannat ; il désire être enterré aux Au-

gustins de Gannat, en la chapelle Sainte-Anne, fondée par Jean Dauphin, son aïeul maternel (30 janv. 1633). — Exploit d'huissier contre les héritiers de Mathieu Chomeil pour les Augustins de Gannat, à la diligence du procureur du couvent, le R. P. Cyrille Chapuis (17 mai 1673). — Quittance délivrée à Michel Chomel, marchand tanneur de Gannat (20 juin 1673).

E. 543. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1708-1779. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Contrat de mariage de Jacques Chomel, fils de Jacques Chomel, receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Gannat, et de Gervaise Bernard, avec Marie-Anne Girard, fille de François Girard, commissaire aux tailles, et de Marguerite Naime (19 févr. 1708). — Constitutions de rentes par Jacques Chomel, « garde du roy, habitant de la ville de Gannat, » à Claude Laplanche, marchand drapier audit lieu, son créancier, « pour argent prêté ou marchandises à lui délivrées » (1747). — Constitution de 25 l. de rente par Marie-Anne Girard, veuve de Jacques Chomel, bourgeois de Gannat, à Claude Girard, marchand draper de lad. ville, au principal de 500 l. représentant les marchandises prises depuis trois ans en la boutique dud. Girard. (4 janv. 1759). — Acte portant réduction de la succession de Jacques-Guillaume Chomel, soldat de marine, décédé à Brest en 1738, par Jeanne Chomel, sa sœur, épouse de Claude « Colin », greffier en chef du grenier à sel de Gannat (27 nov. 1764). — Licitacion de leurs parts de droits successifs, entre François Chomel, prêtre communaliste de Sainte-Croix de Gannat, et Joseph Chomel, éc., capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, garde du corps du roi, héritiers de Jacques Chomel, leur père, et d'autre Jacques Chomel, leur frère, décédé à Brest ; ils sont les seuls héritiers de ce dernier, après renonciation de leurs sœurs, Catherine, veuve de Blaise Colin, s. des Chomettes, demeurant à Saint-Germain-Lembron, et Jeanne, épouse de Claude Colin ; Joseph Chomel est adjudicataire, après enchère de 3750 l. (12 déc. 1764). — Constitution de rentes par François Chomel, communaliste de Gannat, à Claude Laplanche, marchand drapier de lad. ville (1743-1751). — Transport à François Chomel par Claude Laplanche de plusieurs principaux de rentes à lui constituées par Jacques Chomel, garde du corps du roi, frère dud. François (1760) ; — mentions du remboursement desd. rentes. — Testament de François Chomel (24 mars 1779).

E. 544. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 16 pièces papier.

1750-1791. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Commission de capitaine de cavalerie pour François-Joseph « de Chomel », garde du corps en la compagnie de Beauvau (30 déc. 1757). — Retenues de garde du corps, de porte-étendard et de sous-brigadier des gardes du corps pour le même (10 avr. 1760, 31 mars 1767, 28 juin 1768). — Pièces relatives à l'admission de François-Joseph Chomel à la dignité de chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis (1763) et à la pension de 800 l. à lui accordée en qualité d'ancien brigadier des gardes du corps (1789). — Procura-tion donnée à Joseph Chomel, ancien garde du corps, par « Antoine Collin fils, notaire royal » à Gannat, son neveu, dans le règlement de la succession de François Chomel, prêtre (12 mai 1779). — Transport, par Claude « Collin », greffier en chef du grenier à sel de Gannat, et Jeanne « Chomeil », son épouse, d'une rente de 21 l. due à cette dernière par son frère, François Chomel, pour sa part du domaine des Jaunards (par. de Cognat), à Antoine Collin, prêtre syndic de la communauté de Sainte-Croix de Gannat (26 mai 1750) ; — remboursement du capital de lad. rente par Joseph Chomel aux héritiers d'Antoine « Colin », Gabrielle Martin de Saint-Priest, Claude de Ligny, etc. (24 juin 1770). — Constitution d'une rente de 45 l. par Joseph Chomel à Claude Laplanche, marchand drapier à Gannat, créancier envers led. Chomel d'une somme de 900 l. pour fournitures faites depuis plus de douze années (10 déc. 1750). — Quittances de remboursements faits par Joseph Chomel de diverses rentes constituées par François Chomel, communaliste de Gannat, son frère, à Jean Pital, négociant à Gannat, et Marie Laplanche, son épouse (1766-1770). — Bail à loyer par J.-L. Paillard-Pavillon, directeur et receveur des domaines du duc d'Orléans au département de Montpensier, demeurant à Gannat, à François[-Joseph] Chomel, ancien brigadier des gardes du corps, de la maison occupée par led. Paillard, située au quartier de la place Martin, moyennant 300 l. par an (8 juin 1789). — Etc.

E. 545. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1759-1788. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Contrat de mariage de François-Joseph Chomel, capitaine de cavalerie, garde du corps du roi, fils de feu Jacques Chomel et de Marie-Anne Girard, avec Catherine-Perrette-Jeanne « Lefebure », fille de Denis-Jean-

François Lefébure et de Jeanne-Nicole « Baular », demeurant tous à Gannat ; en faveur dud. mariage, dame Marie-Renée Jacomel, veuve de Louis Chauvelin, président au Parlement, représentée par Joseph Veytard, s. de la Mothe, subdélégué au département de Gannat, fait donation entre vifs à la future d'une somme de 10,000 l. payable après son décès (5 nov. 1764). — Lettre de [Jean-Baptiste-Nicolas] « Lefebvre » à « ma très chère sœur », madame Chomel (« Saint-Denis, isle de Bourbon, » 4 mai 1786). — Inventaire des meubles et effets de dame Jeanne-Nicole « Baulant », décédée à Gannat le 23 avril 1785 (15 juin 1787) ; — vente aux enchères desd. meubles et effets (16 juin) ; — autres pièces concernant ladite succession.

E. 546. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1743-1779. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Pièces relatives à Denis Trellet, commis-greffier en la châtellenie royale de Gannat, et Marie Trellet, sa fille, dont est en partie héritier Joseph Chomel, ancien brigadier des gardes du corps.

E. 547. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1676-1678. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Biozat : ventes de terres aux fins du village des Cluzeaux à Michel Chomel, marchand tanneur à Gannat, par : Gilbert Crozet, communaliste de Sainte-Croix dud. Gannat (13 juin 1676) ; — et par Gilbert Vallignat « brassier, habitant des Cluzeaux » (6 sept. 1678).

E. 548. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1624-1665. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Cognat-Lyonne : titres concernant des bâtiments et héritages sis au village de Lyonne, adjugés à Jean-Louis Péturet, bourgeois, habitant à Espinasse, les 13-27 oct. 1665, après saisie sur François Meusnier ; — acquisitions de terres et de droits divers par François Meusnier, laboureur, demeurant à Lyonne (1624-1651).

E. 549. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier, dont un plan.

1668-1786. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Cognat-Lyonne : acquisition de biens. — Vente par Jean-Louis Péturet, procureur fiscal de la seigneurie d'Espinasse, à maître Michel « Chomeil », marchand

tanneur à Gannat, de maisons et de terres sises au village de Lyonne, ayant appartenu à François Meusnier, moyennant la somme de 3000 l. (22 oct. 1668). — Vente par Péronnelle Coultelard, veuve de Gilbert Allix, et Jacques Place, son gendre, laboureur au faubourg Saint-Étienne de Gannat, à Jacques « Chomeil », marchand audit Gannat, d'une terre sise aux aises de Cognat, terroir de Cougnazet, moyennant 220 l. (28 janv. 1685 ; présents, Claude de Saint-Quintin, archer à Gannat, et Gilbert Baye, marchand tisserand). — Échanges de terres entre Jacques « Chomeil », marchand tanneur, et Benoit de « Reclaine », éc., s. de Lyonne (2 mai, 10 août 1685). — Vente par Catherine Vigneron, veuve de Gilbert de Lagarde, habitant à Lyonne, à Jacques Chomel, d'une terre sise à Cognat, moyennant 60 l. (29 juin 1693) ; — déguerpissement par Gilbert de Lagarde d'un pré sis aux aises de Lyonne, chargé d'un cens de 4 septiers de froment et de deux gelines envers les religieuses de Pontrattier (6 juin 1691) ; — approbation dudit « guerpissement » par Catherine Vigneron, femme séparée de biens de Gilbert de Lagarde (6 juin). — Vente par Annet Daubost à Jacques Chomel, receveur des deniers communs de Gannat, d'une terre sise à Lyonne, contenant trois noyers et un poirier, moyennant 60 l. (19 févr. 1696). — Accord entre Gilbert Roussel, tisserand, demeurant à Lyonne, et Jacques Chomel le jeune, greffier en l'élection de Gannat, relativement à un pré sis derrière la justice de Cognat (27 avr. 1709). — Vente par les Brayat, laboureurs et tisserands, demeurant à Lyonne, à Marie-Anne Girard, veuve de Jacques Chomeil, de pièces de terre, pour 90 l. (8 oct. 1740). — Échange de terres entre Benoit-Marie de Reclaine, chev., s. de Lyonne, les Granges, etc., demeurant au château de Lyonne, d'une part, et François « Chomeil », communaliste de Sainte-Croix, et Joseph Chomeil, garde du corps, capitaine de cavalerie, tant pour eux que pour leur frère Jacques, « de présent au service de S. M., » d'autre part (11 sep. 1758). — Etc.

E. 550. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

1720-1792. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Gannat ; propriétés diverses. — Prise de possession par Jacques Chomel, s. des Courtioux, fermier de la seigneurie d'Espinasse, y demeurant, de terres qui lui proviennent de son contrat de mariage ou qu'il a acquises autrement : un pré verger planté d'arbres, au faubourg Saint-Étienne, terroir des Ruelles, acquis par

feu Jacques Chomel de M. Jacques Des Champs en 1697 ; des terres sises à Lyonne ; (6 août 1720.) — Vente par François Chomel, communaliste de Sainte-Croix de Gannat, à Marie Genin de Baudière, veuve de J.-B. Jouffret de Bonnefont, « d'une louagerie au labourage d'une paire de vaches » sise aux aises de Gannat, faubourg du Clos et de quelques autres terres, moyennant la somme de 5000 l., lad. dame Genin de Baudière demeurant chargée d'une rente viagère de 200 l. envers le vendeur et d'une autre rente viagère de 10 l. envers la sœur dudit vendeur, religieuse aux ursulines d'Aigueperse ; François Chomel délégué, pour être payés de partie des 5000 l., prix de vente : François-Joseph Chomel, ancien brigadier des gardes du corps ; les communalistes de Sainte-Croix de Gannat ; Marguerite Dubreuil, épouse de Jean Brunau, tailleur à Aigueperse ; Claude Girard, marchand drapier à Gannat ; (19 déc. 1776.) — Bail à ferme par Joseph Chomel pour madame veuve Collin des Chomettes, sa sœur, à Claude Genet, cordonnier à Gannat, d'un pré verger sis derrière les Capucins de lad. ville « en allant à la rue des Chevarriers », et de deux autres terres, moyennant 100 l. (23 sept. 1787) ; — élévation du prix du présent bail (28 mai 1792).

E. 551. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1703-1777. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Saint-Pont : les Courtioux. — Reconnaissance de cens par Antoine Faulchier, huissier aux tailles en l'élection de Gannat, et Marie Jacquelot, son épouse, veuve en premières noces de Philippe Barron, tous les deux tuteurs de Jeanne Barron, aux Célestins de Vichy, pour le domaine des Courtioux (incompl., la date manque). — Saisies des fruits du domaine des Courtioux, à la requête des Célestins de Vichy, pour défaut de paiement des cens dûs par Antoine Faulchier et sa femme (10 juill. 1705, 26 août 1706). — Procès-verbal de la nomination des experts chargés d'évaluer les dégradations dudit domaine, dont les Célestins ont été autorisés à reprendre possession par sentence de la sénéchaussée d'Auvergne du 15 févr. 1708 et arrêt du Parlement de Paris du 1^{er} août 1709 (26 mars 1710). — Procès-verbal de l'état des lieux, avec estimation des dégradations, ainsi que de la prise de possession du domaine (31 mars 1710). — Bail à nouveau cens par les Célestins de Vichy à Jacques Chomel, fermier de la seigneurie d'Espinasse, de la terre des Courtioux, « où sont les vestiges d'une maison, grange et puy et un

coulombier en ruine » et de quelques autres pièces de terre ayant jadis appartenu à Antoine Faulchier, moyennant 32 « quartons » de froment (31 oct. 1713). — Transaction portant vente à Jacques Chomel, par Gilbert Berchont et Jeanne Barron, sa femme, de partie du domaine des Courtioux et constitution d'une rente de 80 l. par led. Chomel à Gabriel Barron, prêtre, docteur en théologie, demeurant à Paris (19 août 1715). — Lettres de rescision obtenues par Jeanne Barron, lésée dans ses droits de mineure et de femme selon la coutume d'Auvergne, par l'aliénation des Courtioux (6 juill. 1720). — Quittance de Barron de Chardin, héritier de feu Gabriel Barron, ancien doyen du chapitre d'Ennezat, son oncle, à Joseph Chomel, sous-brigadier des gardes du corps, de la somme de 1600 l. en remboursement de la rente de 80 l. constituée au profit de Gabriel Barron en 1715 (15 juillet 1770). — Reconnaissance de 40 l. de rente, faisant moitié de celle de 80 l. précitée, par Catherine Chomel, veuve de Blaise Collin, s. des Chomettes, ancien lieutenant au régiment de Conti-Cavalerie, demeurant à Saint-Germain-Lembron, à son frère Joseph Chomel, ayant droit de M. Barron de Chardin (12 déc. 1770). — Partage du domaine des Courtioux entre Joseph et Catherine Chomel (26 nov. 1777). — Etc.

E. 552. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1687-1726. — CHOMEL OU CHOMEIL. — Saint-Pont : es Courtioux. — Pièces relatives à l'action hypothécaire exercée contre Jacques Chomel par Claude Guillemet, procureur en la châtellenie de Chantelle, tant en son nom qu'en qualité de mari de Marguerite Champlon, héritière de François Champlon et de Marguerite Desbordes.

E. 553. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1765. — CHOPIN. — Contrat de mariage d'Étienne Chopin, laboureur à Comps, avec Anne Auburger, de Montvicq (30 déc.).

E. 554. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1779. — CHOPIN. — Vente par Antoine Martin, laboureur au village d'Ambon, paroisses de Paray-sous-Biailles et de Saint-Didier-en-Rollat par années, et Gilbert Neury, journalier au Lonzat, à Antoine Chopin, s. de Champtollet, de leurs parts de droit sur le domaine des « Châtelans », paroisse de Paray, dont

bail à rente a été consenti à Antoine Martin, maréchal, par Louis-Joseph Lemenant, s. des Touches, lieutenant des chasses de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, tuteur de Louise de Coustard, dame de Châteauvert, héritière de Claude Mallet, sa mère; plus, de leur part sur une rente de 15 l. constituée en 1683 par Hugues de Coustard, s. des Granges et de Châteauvert au profit d'Anne Ferrier, femme de Pierre Martin, et reconnue en 1773 aux présents vendeurs par Joseph de « Chauvigny », s. de Châteauvert; lad. vente faite moyennant 550 l. et 18 l. d'épingles (12 avr.).

E. 555. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1743. — CHOPPIN. — Contrat de mariage d'Étienne Choppin, laboureur au Vergnaud, paroisse d'Hyds, avec Marie Michard, de Louroux-de-Beaune (14 févr.).

E. 556. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1701-1702. — CHRESTIEN. — Transactions entre Jean Carrel, s. de Rancy, Marie Carrel, femme de Gilbert Burin, d'une part, et Claude Chrestien, s. de Blanzat, capitaine au régiment de Perche, d'autre part, tous héritiers de Jeanne Giraudet, veuve de François de Bonneval, éc.

E. 557. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1748. — CISTERNES. — Constitution d'une rente de 200 l., par François-Joseph-Marie de Bardon, éc. s. du Méage et de Péroux, demeurant à Rongères, en son nom et en celui de Gabrielle-Dorothée Sicard, son épouse, à demoiselle Antoinette Cisternes, majeure et usant de ses droits, demeurant à Lubié (7 août).

E. 558. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1564 (n. st.) — CLAINES. — Échange de biens entre Jacques de Claines, chev., s. de Murat, habitant au château du Pouget, paroisse de Menet, d'une part, et demoiselles Marguerite et Léone de Valons, sœurs, habitant à Trizac, filles de Jean de Valons et de Jeanne de Claines, d'autre part (29 mars).

E. 559. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1671. — CLAPARIER. — Vente par François Delageneste, s. de la Garenne, écuyer d'écurie du roi à Saint-Gérard-le-puy, à Blaise Clapazier, journalier à Saint-Gérard, de la terre des Rochelles dépendant

du domaine de la Garenne et sise en la paroisse de Périgny, moyennant le prix de 320 livres converties en une rente de 16 l. (22 janv.).

E. 560. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1693-1698. — CLAUSTRE. — Procédure entre François Dosche, chirurgien, d'une part, et Jean Du Saray, chanoine de Cusset, tuteur des enfants de son frère Claude, Denise Quesson, Gilbert de Claustre, bourgeois, et Isabelle Regnaud, sa femme, tant pour eux que pour Claude Regnaud, s. de la Rivière (paroisse du Breuil), leur frère et beau-frère, d'autre part.

E. 561. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1749. — CLAUSTRE. — Extraits d'actes mortuaires concernant la famille Claustre, de la paroisse de Bertignat, en Auvergne.

E. 562. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1761-1793. — CLAVEAU DE LA CHAPELLE. — « Papiers de la succession de la défunte Jeanne Gabra, dit Legrand, veuve de La Chapelle, rue du Four, n° 318... » ; — contrat de mariage de Pierre Claveau de la Chapelle, maître maçon, avec Jeanne Gabrat, demeurant à Paris (27 juill. 1761) ; — quittances diverses : du receveur des impositions du 6° département de Paris, pour la capitation (1785) ; — du commissaire au grand bureau des pauvres pour la paroisse Saint-Sulpice (1786) ; — du receveur de la contribution patriotique du 6° département de Paris (1791) ; — des commissaires de la section du Luxembourg (1791) ; — etc.

E. 563. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1720-1739. — CLAVEL. — Procédure entre Pierre Méritte, s. de Saint-Martin, trésorier des ponts et chaussées de la généralité de Moulins, d'une part, et J.-B. Clavel, s. des Écalis, d'autre part, débiteur du premier qui lui avait sous-affermé la terre des Vesvres, dépendant de la seigneurie de Clusor et appartenant à M. de Saint-Contest.

E. 564. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1638-1653. — CLÉMAND. — Transport par François Bellot, maître chirurgien de Moulins, mari d'Anne Tridon, à Pierre Archimbault, maître chirurgien,

demeurant au château de la Lande, paroisse de lo-
cles, d'une rente de 10 l., au principal de 200 l., due
à dame Louise Resmonnin, tutrice de François et
Charles Tridon, par Gilbert Thuellin et Catherine
Vache, sa femme (27 déc. 1638); — remboursement
du principal de ladite rente à Pierre Archimbault
par Noël Clémand, marchand, demeurant à Tronçat,
maître des actions de Gilberte Decorps, sa femme et
autres cohéritiers de feu Gilbert « Tuellin » (26 ct.
1653).

E. 565. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1696. — CLÉMENT. — Transaction portant compte
entre Pierre Villepreux, archer en la vice-sénéchaussée
de Bourbonnais, et Péronnelle Villepreux, sa fille,
d'une part, et Jean Clément, bourgeois de Souvigny,
d'autre part (17 mars).

E. 566. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1658. — CLERMONT. — Vente par Jean-Florimoid
de Troussebois, éc., s. de Ris, de Saint-Aubin, etc.,
à Jeanne Lasnier, veuve de François Clermont, e à
maître François Clermont, prêtre, son fils, d'un droit
de taille, converti en même temps par le présent
acte en franc cens, sur le domaine des Boulets, sis
paroisse de Besson (9 mars — 27 août).

E. 567. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1683. — CLOSTEREAU. — Subrogation en un bai à
cens d'une « place vacque » sise au-dessus du châ-
teau de Bourbon-l'Archambault, appelée la Garenie,
consentie par Gilbert Giraudeau, praticien à Moulins,
à Gabriel Clostereau, serrurier à Bourbon (10 mars).

E. 568. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1775-1776. — CLOSTRE. — Vente de leur portion
de droits sur une maison sise à Bourbon-l'Archam-
bault, moyennant 500 l., par Jean-Baptiste Guilher,
grammairien, demeurant à Moulins, et sa femme Mar-

guerite Gouet, à Antoine Clostre, mercier, et à
Magdeleine Bompert, sa femme (5 déc. 1775); —
ratification de la vente susdite, par Marie-Anne
Gouet, épouse de Nicolas Vrillon (8 janvier 1776).

E. 569. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1756-1778. — CLOUX DE HÉROUARD. — Constitu-
tion de 100 l. de rente au principal de 2000 l. par
Charles Leroy, chev., baron d'Allarde, demeurant au
château de Laumois, paroisse de Neuilly-en-Dun-le-
roi, et par Guillaume Labbé, chev., s. de Saint-Loup,
à François-Cloux-de-Hérouard de Giveroux, chanoine
de Bourges (28 janvier 1756); — ratification du pré-
cédent contrat par Anne-Angélique de Courtais,
épouse du baron d'Allarde (3 avr. 1757). — Autre
constitution de 80 l. de rente, au profit du même, par
le baron d'Allarde et son épouse, « étant de présent
en cette ville de Bourges, logés au logis où pend pour
enseigne le Bœuf couronné, sis paroisse de Saint-
Jean-des-champs » (16 nov. 1759). — Autre consti-
tution de 50 l. de rente, au profit du même, par
Anne-Angélique de Courtais, autorisée de son mari,
et Henri de Courtais, chevalier de Saint-Louis, capi-
taine au régiment de Clermont-Prince-Cavalerie, de-
meurant au château de « la Chassignolle », paroisse
de Doyet (17 avr. 1765). — Autre constitution de 50 l.
de rente, au profit du même, par Anne-Angélique
de Courtais, veuve du baron d'Allarde (15 janv. 1774).
— Autre constitution de 100 l. de rente, au profit du
même, par la même, demeurant à Bourbon-l'Archam-
bault (19 juin 1778).

E. 570. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1681. — CLUZEL. — Contrat de partage et disso-
lution de communauté entre Pierre Cluzel et Antoi-
nette Cluzel, veuve d'Antoine Cluzel, ladite commu-
nauté consistant en constitutions de rentes et en les
deux domaines de Virlobier, paroisse de Saint-
Priest[-en-Murat], et des Bruyères, paroisse de
Beaune (Montmaraud, 7 nov.).



TABLE GÉNÉRALE

Les noms de personnes sont en petites capitales; les noms de lieux en italiques; les noms de matières en caractères du corps. Les chiffres qui suivent chaque nom renvoient au numéro de la page du volume. Les noms de personnes n'ont été identifiés qu'en cas d'homonymie; on a fait suivre les noms de femmes du nom du mari. Les noms de lieux n'ont également été identifiés qu'en cas d'homonymie; lorsque, dans l'identification, le département n'est pas indiqué, il s'agit du département de l'Allier.

A

- Abbaye* (l') (c^{ne} de Chareil-Cintrat), 40; — (c^{ne} de Monestier), 176.
Abergement (l'), 126.
 ABERT (Pierre d'), 9.
 ABIN (Christine d'), femme d'Antoine d'Apchon, 154, 155, 158, 159; — (Nicole d'), 154; — voir Dabin.
 ABRAHAM, reliques, 20.
 ABRART, ou EBRARD (Antoine), 83; — (Louis), 83; — voir Ebrard.
Abrest, 87, 103, 104, 106, 108, 141, 196.
 ABRËT (Simonin d'), 125.
 ABRIARD (Mathias), 78.
Abron, rivière, 62.
 ACHARD (Simon), s. des Monins, 32.
Acolin, rivière, 62.
 ACYS, ou ASSIS (l'), frégate, 190.
 ADAM (Gilbert), 9; — (Jeanne), 16.
 ADELIN, femme de J. de Vaugenay, 61.
 ADELLES (Gui), 159.
 ADVENIER (Martin), s. du « Lix », 141.
 AVIGNON (Jean), 141.
 AGATHE (s^e), reliques, 20.
Agen (évêque d'), 135.
Agenais, 197.
 AGIER (Pierre), dit le Bœuf, 42.
Aglan, 8.
 AGNÈS, femme de Bonnet Aalens, 21; — veuve de Pierre Chavant, 24; — fille de Girard Mache, 81; — DE TAXAT, veuve de Godefroy, 23.
Agnon, ou *Aignon*, 56, 63, 73, 145, 189, 190.
Agonges, 122, 123.
 AGUESSEAU (François d'), 135.
 Aide aux quatre cas, 145.
Aigueperse, 41, 85, 123, 184, 199, 210; — balliage, 210; — ursulines, 86.
 AIMERICUS, abas, 17.
 AINALDUS, AFAUD (Airaldu, d'après la *Gallia christ.*), 17.
Ainay-le-Château, 177, 180, 204; — châtellenie, 114, 204.
Aise (l'), 86.
 ALABRUNE (Aicoine), 30; — (Jean), 42.
 ALADANE (Claude), 59; — (Jean), 65.
Alais, 8; — (régiment d'), 78.
 ALAMARGOT (Atoinette), femme d'Antoine-Gasto de La Richardie, 108; — (François), 185.
 ALAMARGOT DE FONTBOUILLANT (Élisabeth-Émée), veuve de J. de Lambertye, 198.
 ALAMARION (Jaques), 141; — (Jean), 141.
 ALAMARQUE (Aidré), 47.
 ALANT (Guillaume), 82; — (Jeanne), 82.
 ALAROSE (Gilbet), procureur du roi, 141; — DE LA BRESNE (Gilbert), trésorier de France, 141.
 A LA SIMONNE (Guillaume), 32.
 ALASIMONNE (Jan), 42.
Alberoches, 157.
 ALBON (Balthaz d'), 104, 141; — (Claude d'), oncle de Brioude, 141; — (Gilles d'), 148; — (Guichard d'), s. de S.-André, 149, 151, 153; — (Guillaume d'), 148; — (Jacques d'), s. de S.-André, maréchal de France, 149, 150, 155; — (Jean d'), s. de S.-André, 88, 107, 149, 151, 153; — (Marguerite d'), dame d'Apchon, 89, 150, 154, 155, 157.
 ALBOST (François), 157.
 ALBRET (M^{sr} d'), 160.
 ALÈGRE (François d'), s. de Beauvoir, 142.
 ALENAY. Voir Aulenay.
 ALEXANDRE VI, pape, 158.
 ALEXANDRE (Antoine), s. de Beausson et Blanzat, 142; — (Claude), chanoine, 142; — (Gilbert-Nicolas), 142; — (Jean d'), s. d'Andelot, 34.
 ALEXELINE (André), 142.
 ALIDRAN (Georges d'), 103; — (Gilbert d'), 103; — (Jean d'), laboureur, 103; — (Jeanne d'), femme de François Charasse, 103.
Alidran, 103.
Alidrans (le grand Clodis des), 103.
 ALISSAN (Louis-Robert), dominicain, 115.
 ALIXAND ou ALLIXAND (Antoine), 53, 55.
 ALIXAND (Louis), s. de Paraize, 65, 67, 70; — (Pierre), avocat, 56.
 ALLAIRE (Antoine), 168.
 ALLAIX (Gilbert), 134.
Allarde, 212.
 ALLEAUME (Antoine), s. des Granges, 69.
 ALLÈGRE (Jean d'), s. de Saint-Désiré, 143.
Allemagne, 114.

ALLEMAND (Gilbert), chatelain de Cérezat, 156.
 ALLEMANT, 106.
Alliault (l'). Voir Lallau.
 ALLIER (Jean), 40, 143.
Allier, rivière, 12, 13, 16, 106, 107, 112, 127, 130, 138, 144, 166, 169, 197; — (faubourg d'), à Moulins, 11, 141, 191, 196; — (porte d'), à Moulins, 11, 12, 14; — (quartier d'), à Moulins, 3; — (rue d'), à Moulins, 10 - 12, 14.
 ALLIGIER (Marie), femme de G. Fourmier, 166, 167, 170.
 ALLIGNY (d'Aubigny d'), 205.
Alligny, 70 - 72, 74.
 ALLIX (François), 143; — (Gilbert), 209.
Allots (les), 34. Voir Des Allots.
 ALLOURY DE GRANDFOND (Guillaume), 61, 63. Voir Grandfond.
 ALLY (le comte d'), 96, 97.
Allyet, 12.
 ALUDE (Sirot), 55.
Amaillé, 192.
 AMANSE (Dalmais d'), 92; — (Hugues d'), 92.
 AMARY (Antoine), 33.
Ambierle, 182.
 AMBOISE (Gui d'), s. de Ravel, 154.
Ambon, 210.
 AMEIL (Claude-Joseph), s. de Grammont et des Combes, 150 - 153; — (Claudia), veuve de J. Mousson, 85; — (François), 106.
 AMELOT (Guillaume), 143; — DE CHAILLOU (Jacques), 113.
Amiens, 3, 78.
Amis (les), domaine, 197.
 AMONIN (Martin), 114; — (Sébastien), s. du Bouis, 10.
Amourette (la tour d'), 19, 29, 36.
 AMY (Gilbert), 143; — (Gilles), 143; — (Jean), 143.
 ANASTASE (saint), reliques, 4.
Ande, 125, 127, 128, 138, 161.
Andelot, 95.
 ANDRAULT (Geoffroy), s. de Langeron, 143; — (Guillaume), s. de Langeron, 143; — (Jacques-Pierre), s. de

Langeron, 143; — (Jean), s. de Langeron, 143; — (Louis-Théodore), comte de Langeron, baron de la Berté, 66, 73; — (Philippe), s. de Langeron, 143; — (Pierre), s. de Langeron, 143.
 ANDRÉ (Hienne), s. de S.-André, 133; — (Jea), 143; — (Jeanne), femme de Claude Bernachon, 178.
 ANDRIVAULT (Jean), 172.
 « *Anerocerus, seu vir importunus* », pièce jouée au collège de Moulins, 47.
Anesses (les), 126.
 ANGEVILL (le s. d'), 96.
 ANGIOUX (Augustin), 174.
 ANGLARDS (Charles d'), 89; — (Jacques d') 89.
Angles (les), 163, 164, 166 - 168, 170, 171.
 ANGOULÈME (Diane de France, duchesse), 12.
Angoulême 155.
Angoulet-Nerdière (rue d'), à S.-Pierre-le-Moutier, 56.
Angoumois, 112.
 ANGUIER, 3.
 ANJOU (le duc d'). Voir Henri III et Orléans (Philippe, duc d').
Anjou, 7, 8.
 ANLEZY (rançoise d'), femme de Jacques de Neufchaises, 118; — (Gilbert d'), 176; — (Jean d'), s. du Boislaui, 67; — (Jean d'), s. du Plessis, 56; — (Louis d'), s. du Plessis, 16; — (Perrette d'), femme de Robert de Chevigny, 67; — (Pierre d), 112.
 ANNIBAL (sulpture représentant), 100.
 Anoblissement des Cadier, 193; — de Pierre Ossandon, 78.
 ANTIN (le duc d'), 185.
 APCHON (famille d') (1), titres, 153 - 157; — (Anne d'), mari de Jeanne de La Molière, 154; — (Anne d'),

femme de Gilbert Desmoulins, 155; — (Annette d'), femme de Jean de La Molière, 154; — (Antoine d'), s. de Cérezat et de Chanteloube, abbé de Cérisy et de Féniers, puis époux de Christine d'Abin, 95, 150, 154, 155, 157 - 159; — (Artaud d'), s. de Montrond, 157; — (Artaud d'), s. du Vaulmier et de Montrond, différent du précédent, 154, 157; (voir Jacques-Artaud d'Apchon); — (Charles d'), 127; — (Claude d'), s. de Cérezat, [gouverneur de Cusset,] 151, 153, 155 - 157; — (Claude, mi^{is} d'), s. de Cérezat, grand sénéchal d'Auvergne, 151 - 153; — (Claude d') comte de Saint-André, 157; — (Claude d'), s. de S.-Germain et du Chambon, 157; — (Claude d'), femme de Baltazar d'Albon, 104, 141; — (Dominique d'), baron du Vaulmier, 157; — (Faustine d'), 157; — (Gabriel d'), 154, 157; — (Gabrielle d'), femme de Gabriel de Chabannes, 127; — (Guillaume d'), 154; — (Guillaume d'), s. de Vernières, différent du précédent, 154; — (Gui d'), 153; — (Henri d'), s. de Saint-André et Cérezat, 150, 155; — (Henri d'), s. de Fretté et Poncenat (le même que le précédent?), 127; — (Jacques, comte d'), 152; — (Jacques d'), s. de Cérezat, 150, 151, 153, 157; — (Jacques d'), s. de Chanteloube, supérieur de l'Oratoire de Moulins, 155, 157; — (Jacques d'), s. de Saint-André, 155; — (Jacques d'), baron de S.-Germain, 89, 95, 155; — (Jacques-Artaud d'), s. de Cérezat, 151 - 153, 157; (voir Artaud d'Apchon); — (Jean d'), s. de Cérezat, gouverneur de Cusset, 150, 151, 154 - 157; — (Jean d'), dit de S.-Germain, chanoine de Lyon, 154; — (Jean d'), différent des précédents, 154, 157; — (Jeanne-Simonne d'), 104; — (Louis d'), s. de la Voûte, 154; — (Louise d'), femme d'Artaud de S.-Germain, 154; — (Marguerite d'), femme du

(1) Pour la généalogie, assez difficile à établir, de cette famille, voir le *Mémoire des enfants de messire Artaud d'Apchon et de Marguerite d'Albon*, Montbrison, impr. de Brassart, 1909, in-4°.

- seigneur de la Voûte, 154 ; — (Marguerite d'), différente de la précédente, 127 ; — (Paul d'), baron de Cérezat et du Vaulmier, 150, 157 ; — (Philiberte d'), femme de Gilbert-Gaspard de Chabannes, 150, 158 ; — (Philiberte d'), femme de Jacques-Artaud d'Apchon, 151 ; — (Ysabel d'), femme de Beraud Dauphin, s. de Saint-Illpize, 154 ; — voir S.-Germain (de).
- Apchon*, 89, 136, 150, 151, 153, 154, 156-158.
- APOLONIUS (s.), reliques, 4.
- APPETARD (Denis), cordonnier, 173.
- Aprémont* (Pierre d'), 117.
- AQUAVIVA (Claude), 2.
- Aquin* (cours d'), à Moulins, 51, 52, 165.
- Aquitaines* (le primat des), 124.
- Aragons* (les), 179.
- Arbayat* (dîme d'), 163, 169.
- ARBELAT, 76.
- ARBERT DE SAINT-RÉMY (Jean), 107.
- Arc-en-Barrois*, 189.
- ARCELIN (Gilbert), curé de Livry, 59.
- ARCHAMBAUD DE BOURBON. Voir Bourbon.
- ARCHAMBAUD (Françoise), veuve d'Ét. André de Saint-André, 133, 134.
- ARCHAMBAULT (Antoine), 67, 76 ; — (Gabrielle), femme de Claude Arnault, 72 ; — (Pierre), 55, 56.
- Archambault* (le fief et le terrier), 72.
- Archidiaque* (l'), 31.
- ARCHIMBAUD (Jean), 12, 13 ; — (Nicolas), 39.
- ARCHIMBAULT (Pierre), chirurgien, 211, 212.
- Archives d'Antoine Alexandre, 142 ; — de Bois-Rigault, 91 ; — de Cérezat, 156, 157 ; — du prieuré de Chantelle, 35, 48 ; — de Châtel-Montagne, Nizerolles, etc., 192, 193 ; — du Chaussin, 89, 92 ; — de Cressanges et des Noix, 162 ; — de Montperroux, 89, 91 ; — du collège de Moulins, 6, 11, 48 ; — des Jésuites de Moulins, 6 ; — de la Palisse, 137.
- Arcis* (les), fief, 192 — tènement, 132. [ARCY] (Hugues d') évêque d'Autun, 11.
- Arcy*, 192.
- ARDAINE (Péronnel d'), femme de J. de Montassiégé, 15, 118.
- Ardaine*, 115-118, 121, 122, 161.
- Ardelles* (les), terroir, 196.
- Ardenant*, terroir, 8.
- Ardenne*, *Ardennes* (es). Voir Ardaïne.
- Ardentes*, 158.
- Ardigny*, terroir, 123.
- Ardillers* (les), 80.
- Arfayet* (dîme d'), 107.
- ARFEUILLES (dom Lonard d'), 72.
- Arfeuilles*, 60, 70, 1, 74, 81, 86, 94, 132, 133, 138, 13, 192, 193, 205.
- Argental*, 187.
- Argentières*, 193.
- ARGILLET (Gabriel), 10.
- Argnyol* (l'ouche), 8.
- Arizolles*, 69.
- ARLAIS (Gilbert), 18.
- ARLOING (Gilbert), 59.
- Arloings* (les), 159.
- Armée de Sambre-et-Meuse, 195.
- Armes (inventaires l'), 91, 98, 100, 101, 156.
- ARMET (J.-B.), 143.
- Armoiries de Dreule, 116, 117 ; — d'Escorailles, 3 ; — de MM. Rolland et de Flesselles, 6 ; — du prieuré de S.-Pierre-le-Moutier, 73 ; — sculptées sur la porte du collège de Moulins, 2, 6 ; — indéterminées, 90, 111.
- ARNAISON (Quintien) 144.
- ARNAUD Benoît, 14 ; — (Jean), 171 ; — (Pierre), 144 ; — (Simon), 54.
- ARNAULT, 76 ; — (Claude), 72 ; — (Jean), dit Poisson 122.
- Arnefaux* (les), 165.
- ARNOLDUS, episcopus arvernensis, 17.
- ARNOULX (Philippe), 180.
- Arnoux* (les) (c^{ne} de St-Étienne-de-Vicq), 147 ; — (atj. les Arnauds, c^{ne} de S.-Gérard-d-Vaux), 197.
- « ARNUX » (Hugues), 206.
- AROD (Gaspard), 96 ; — voir Montmélas.
- Arpheuilles*, 143, 145.
- Arrômes*, 104-106, 187.
- ARROST (René-Élisée d'), m^{is} de la Popelinière, 102.
- Ars*, 145.
- Arsenal*-(chambre royale de l'), 13.
- ARSON (Balthazar d'), 177.
- Artanges*, 31, 32, 40.
- ARTAUD, avocat en parlement, 173 ; — (Antoine), substitut du procureur du roi à Chantelle, 144 ; — (Antoine), s. de Champforêt, notaire royal, 144 ; — (Jacques), 21 ; — (Jean-François), 164, 168 ; — (Marguerite), 144 ; — (Pierre), 144 ; — (Simon), procureur au parlement de Paris, 144 ; — (Simon-Claude), chirurgien, 144 ; — DE BUCHEPOT (M^{me}), 44.
- ARTHONNE (Hugonin), 82.
- Artonne*, 61, 188.
- Arvernense* (confinium), 17.
- Arvernensis* episcopus, 17. Voir Clermont-Ferrand.
- ASCHARD (Étienne-François), s. de la « Cresne », 144.
- Asnières* (c^{ne} de Bellenaves), 28, 29, 42, 48 ; — terroir (c^{ne} de Creuzier-le-Neuf), 149 ; — (c^{ne} de S.-Pierre-des-Étieux), 180.
- Assemblées des habitants de Brugheat, 49, 50 ; — de Montmaraud, 50.
- ASSIS, ou ACYS (l'), frégate, 190.
- ASSOLAN (Anne), femme de Michel Jabin, 192.
- ASSOLANT (Jean), s. de Beaulieu, 41.
- ASTIER (Antoine), 9.
- Atilly*, 98.
- AUBÉ (Florent), s. de Braquemont, 144.
- AUBEPIERRE (Alisia d'), fille de Hugues, 81 ; — (Étienne d'), 81 ; — (Hugues d'), 81 ; — (Hugues d') différent du précédent, 81.
- Aubepierre*, 147, 148.
- AUBERCHICOURT (François d'), s. de Rochefort, 82.
- AUBERGER (Anne), 210.
- AUBERT, 47 ; — (André), 194 ; — (Antoinette), 58 ; — (Jean), marchand,

- 206 ; — (Jean), prévôt, 126 ; — (Jean), curé de Randan, 37 ; — (Marguerite), femme de Charles de Villars, 191 ; — (Nicole), 160.
- AUBERY (Andrée), 116 ; — (Antoine), s. du Plessis, procureur du roi à Moulins, 120, 122 ; — (Antoine), docteur en médecine, 115, 116 ; — (Antoine), s. du Goutet, président en l'élection de Moulins, 144 ; — (Bertrand), avocat, 116 ; — (Élisabeth), femme de F.-N. de Beau-cousin, 115 ; — (Françoise), femme de Guillaume Blondeau, 182 ; — (Geoffroy), s. du Plessis, marchand, 115, 117, 121 ; — (Gilbert-Bon), s. du Goutet, 60 ; — (Hugues), s. du Plessis et d'Ardaine, 116, 117, 121 ; — (Jacques), 36 ; — (Jean), s. du Plessis, médecin du roi, 115, 116 ; — (Jean), chanoine de Moulins, 20 ; — (Louis), vicaire à Moulins, 51, 52, 144 ; — (Louise), 116 ; — (Magdeleine), 116 ; — (Marie), femme de Jacques de Dreuille, 114, 116 ; — (Marie), femme de J.-A. Tallon, 8, 33 ; — (Nicolas), s. d'Ardaine et de la Vignole, avocat, 114, 116, 161 ; — (Nicolas), s. de Chappes, 144 ; — (Rémy), s. de la Grange du Bois, 117, 122 ; — (Rémy), s. du Goutet, 52, 119, 120 ; — DU GOUTET (M^{lle}), 122.
- Aubeterre, 154, 155.
- AUBIGNY (Gabriel d'), s. de Jenzat, 144, 145 ; — (Gabriel d'), s. de la Lande, 72 ; — (Gilbert d'), s. de Bonnay, 177 ; — (Guillaume d'), 19 ; — (Guillaume d'), s. de Jenzat, différent du précédent, 82 ; — (Jacques d'), s. de Jenzat, 145 ; — (Jean d'), s. de Jenzat, 145.
- Aubigny (Allier), 52, 122.
- AUBIGNY D'ALLIGNY (d'), 205.
- AUBISCOURT. Voir Auberchicourt.
- AUBOUER (Huguet), 68 ; — (Jean), 180.
- AUBRUN (Antoine d'), s. du Bouche-ron, 116.
- AUCOUTURIER (André), 145 ; — (Jacques), 145, 202 ; — (Jean), 145.
- AUDA, femme de Guillaume du Breuil, 124.
- Aude, 1.
- AUDIBERT, 190.
- AUDRAN (Girar), 82.
- AUDRY (Dimanche), 62.
- AUGAY (J.), 58.
- AUGEARD (François), 23, 31, 32.
- AUGENDRE (Claude), 145.
- AUGER (Gilbert) 87.
- AUGERAN (Gilbert d'), s. d'Estivaux, 185 ; — (Jeanne d'), femme d'Antoine Du Morteil, 93 ; — (Louis d'), s. de Bois-Rigault, 91 ; — (Thaurin d'), 93.
- AUGERAND (Ann: d'), femme de François de Séneet, s. du Chaussin, 89, 92, 93, 94.
- Augère (l') (c^{ne} de Châtel-de-Neuvre), 182. Voir Lagère.
- Augères, 108.
- AUGEROLLES (Aitoine d'), 145 ; — (Gilbert Jacquilot, dit d'), 160 ; — (Guillaume d') 145.
- AUGIER (Annet), 24 ; — (Jean), 145.
- Augustines. Voir Hospitalières (religieuses) de S. Augustin.
- Augustins (rue des), à Moulins, 176.
- Augustins de Ciantelle, 3 et voir Chantelle ; — de Gannat, 207, 208.
- Augy, 56, 142, 146.
- AUJAY (Gilberte), femme d'Antoine de Biotière, 184.
- AUJOHANNET (Gilbert), procureur, 182.
- AULENAY (Jacqueline d'), femme d'Archimbault de Murat, 113, 114 ; — (Jean d'), s. d'Aignon, 145 ; — (Marie d'), femme de Robert de La Bastisse et d'Henri Du Chaussin, 87, 92 ; — (Pierre d'), 92.
- AULTRY (Françoise-Élisabeth d'), 146 ; — (Marie-Louise-Jacqueline d'), 146.
- AUMAISTRE (Claude, femme de Philibert Chacaton, 109 ; — (François), 173 ; — (Gilbert), 41 ; — (Jean), 12 ; — (Pierre), 199.
- Aumône (rue de l'), à Moulins, 7, 8, 10, 48, 162, 183.
- Aunis, 142.
- AUNOBLE (Gilbert), 180.
- AURECLUS (Jean), 123.
- AURONDAT (François), 145 ; — (Jean), 145.
- AUROUER (André), 145.
- Aurouer, 9, 12, 13.
- AUROUX (Huguette), 46.
- AURY (Charles d'), s. de la Garenne, 113 ; — (Louis d'), 113 ; — (Philippe d'), 113.
- AUSSAVY (Berlande), femme d'Étienne Maltrait, 123. Voir Ossavy.
- AUSSY (Suzanne d'), femme d'Esmé de La Vaux, 131.
- AUTBERTUS, 17.
- Aulingues, 146.
- Autry, 60, 114 - 120, 147, 173.
- Aulun, 3, 140, 199 ; — évêque, 4, 6, 7, 11, 51, 205 ; — S.-Ladre, 140 ; — S.-Martin, 65.
- AUVERGNAT (Pierre), 23.
- AUVERGNATZ (Catherine), femme de Simon Malley, 50.
- AUVERGNE (Jean Veissière, dit d'), 111.
- Auvergne, 87, 106, 143, 145, 149, 150, 153 - 158, 162, 167, 186, 193, 206, 211 ; — comté, 94 ; — duché, 42 ; — sénéchaussée et présidial, 79, 97, 129, 154, 174, 188, 210, et voir Riom ; — vice-sénéchaussée, 186 ; — maréchaussée, 109 ; — coutume, 210 ; — tapisserie, 101 ; — (montagnes d'), bailliage, 157.
- Auvergne (rue d'), à Moulins, 175.
- Auxerre (évêque d'), 18 ; — abbaye de S.-Germain, 1.
- AUZEL (Anne), femme d'Antoine Guillaumin, 31.
- « AVENCINS » (Agnès de), 191.
- AVENIER (Marie), 207.
- Avermes, 117.
- Avocats de Moulins (communauté des), 177.
- AVRIL (Abel d'), s. de la Garenne, 62, 74 ; — (Antoine d'), 77 ; — (Charles d'), s. de la Garenne, 62 ; — (Charles d'), 62 ; — (Claude d'), 62, 69, 77 ; — (Étienne d'), 61 ; — (Gilbert d'), 61 ; — (Guillaume d'), 61 ; — (Jean d'), 61 ; — (Jean),

soldat, 145; — (Jeanne d'), femme de Jacques de Murat, 62, 77; — (Lazare d'), 62; — (Louis d'), 74; — (Robert d'), 62.
Avril, 53 - 62, 69, 74, 76, 77.
 AVYOL (Antoinette), femme de S. Bouthonnet, 190.
Azy-le-vif, 56, 59, 67, 76, 77, 190.

B

BABOT, 57, 67; — (Catherine), femme de Jean Bergeron, 55.
Babots (les), 132.
 BABOU (François), 58; — (Simon), 58.
 BABUT (Pierre), 141.
Bac (rue du) [à Paris], 135.
 BACHELIER (Edme), 188; — (Gilbert Gaudin, dit), 62; — (Péronnelle), femme d'Étienne Daguant, 106.
 Bachelier en droit (diplôme de), 202.
 BACHELLIER (Nicolas), 155.
 BACHETTE, 207.
Bachins (les), vigne et louagerie, 115.
 « *Bachiroliés* » (prairie de), 148.
 BACQUET (Jehan), 142.
 BADIÉ (Antoine), 156; — (Gilbert), laboureur, 180; — (Philippe), s. de Versailles, 148.
 BADIÉ DE VERSEILLES (famille), 145 - 148, 150 - 153, 159, 160; — (Alexandre-Marie-Henri), 146, 148; — (Félicien-Eugène-Hippolyte), 145, 146, 148, 151 - 153, 159; — (François de), 151; — (Gilbert), 145, 160; — (Jacques), maréchal général des camps et armées du roi, 104, 145, 146, 148, 150, 151, 153; — (Marguerite-Louise-Victoire), femme d'Antoine de Gayardon, 151; — (Pierre-Jacques-Louis), 145, 146, 151; — voir Versailles.
 BADUEL (Guillaume), 6, 7; — (Vincent), 7, 14.
 BAFFAUT (Jean), 68.
 BAGATZ (Guyot de), s. de Ferrières, 88. Voir Ferrières.
Bagatz, 88.
Bagna (?), 92.
Bagneux, 122.

Bagnolet (forêt de), 122.
Bagneux, 16, 79, 116.
 Bail à champart, 74.
 BAILLEUL (Philippe le), veuve du marquis d'Uxel, 185.
 BAILLON (Gabriel), 9.
 BAILLOT (Gabriel), 83.
Baillots (les), village, 166.
 BAILLY (Robert), commissaire de l'artillerie, 119.
 BAIN (Jacques), dit Coquet, 128.
Balady, 42, 43, 176.
 BALANZ, 202.
 BALEINE (le s. de). Voir Pierrepont.
Baleine, 53, 60, 63, 67, 69 - 71, 92, 147, 192.
 BALENNE OU BALEINE (Martin), 140, 141; — (Rémy), 141.
 BALHERANS (Jean), 25.
Balladi. Voir Balady
Ballards (les), 160.
 BALLAVILLE (Isabeau le), veuve de Jean de S.-Hant, 47.
 BALLE (Pierre), 160.
 BALLONNIÈRES (les), 34.
Balloises (les), 40, 42
 BALMONT (Jean de), 99; — (Louise), femme de Pierre Nestreau, 137.
 BALORRE (Claude de), s. du Moulin-Neuf, 182.
Balorre, 186.
 Ban et arrière-ban, 71, 204, 205.
Banassat, 19, 26, 36, 40, 43, 47.
Banassat-de-Presles, 31, 40.
 BANEINS (le seigneur de), 126.
Baneins (Beseneins ?), 94.
 BANNACHON (Louise), femme de Jean Boudet, 185.
Banoire (la), domaine, 160.
 Banvin (droit de), 131, 139.
Bapaulme (faubourg de), à Moulins, 9.
Bapaulme (rue de), à Moulins, 8 - 10, 15, 48, 182.
 BAPTIÉ (Antoine), 10.
 BAR (Étienne de), 161; — (Gui de), 160; — (Hugues de), 147; — (Julien de), 192; — (Marie de), veuve d'Alexandre Du Buisson, 124; — (Renaud de), 138.
 Bar. Voir Bert.

BARACHY. Voir La Loire.
Baragots (les), domaine, 197.
 BARAT (Durand), 24.
 BARATHON (Antoine), s. des Ballards, 160; — (Gilberte), femme de Pomponne Deschiers, 173; — (Jean), s. de Clémentière, 160.
Barathons (les), 159.
 BARATIER (Denis), 176; — (Gilbert), 185.
Barauds (les), 173.
Baravelle (la), 73.
 BARBANÇOIS (Louise de), femme de Gilbert Bertrand, 158.
Barbançon, 146.
 BARBARA, 16.
 BARBARA DE LA GRANGE (Étienne-Yves), 160.
 BARBARAS (Maguerite), 32.
 BARBARIN (Jean), 160.
 « *Barbary* », 162.
 BARBE (Jean), 201; — (Pierre), 188.
Barbe, moulin, 179.
Barbe-d'or (la), 119.
 BARBERIN (Jean-Simon de), s. de la Chaume, 63.
 BARBEROUSSE (Marguerite), femme de Philippe Lobereau, 200.
 BARBIER (Antoine), 38; — (Catherine, femme de Valentin Vivier, 186; — (Charles), 42; — (Claude), 186; — (Gabriel), 42, 44; — (Gilbert), s. de la Courcelle, 26, 186; — (Gilberte), femme d'Antoine Choquard, 186; — (Marguerite), femme d'Antoine Joly, 186.
 BARBIGNAT, 37 - 39, 43.
 BARD (Etienne), 161; — (Jacques de), 141; — (Jean de), 140; — (Jean-Gilbert de), s. de Croisat et des Bost, 103.
 BARDET (Antoine), 161; — (Benoit), 129; — (Bertrand), dit le Gard, 102; — (Gilbert), 111; — (Jacques-Pierre), 161; — (J.-B.), garde du dépôt de sel de Cusset, 161; — (Jean), 67; — (Jean), différent du précédent, 106; — (Jean-Baptiste), garçon perruquier, 161; — (Jérôme), 80.

BARDILLET (Catherine), 161 ; — (Jean), 161.
 BARDIN (Antoine), 123 ; — (Jean), 176.
Bardinière, 179.
 BARDON (frères et sœurs), 52 ; — (Antoine), 179 ; — (Antoinette), femme de Jean Delaroche, 52, 161 ; — (Claude), s. du Méage, 165 ; — (Étiennette), femme de Claude de Vellard, 161 ; — François, 52 ; — (François-Joseph-Marie de), s. du Méage, 162, 211 ; — (François-René), s. de la Motte-Mourgon, 162 ; — (Gabriel), 161 ; — (Gabrielle), veuve de François Chastellier, 114 ; — (Godefroy de), s. du Méage, 166 ; — (Jacques), notaire royal, 179 ; — (Jacques), s. du Méage, 162 ; — (Jean), 61 ; — (Jean-Claude), s. du Méage, 52, 161, 167, 170-172 ; — (Marie-Antoinette), 52 ; — (Philippe), s. du Méage, 161, 164, 172 ; — (Pierre), s. du Méage, 161, 164.
Bardon, 8, 12, 16 ; — eaux minérales, 163.
 BARDONNET (Bonnet), conseiller au présidial de Moulins, s. de Gondailly, 162-164 ; — (Claude), mari de Gabrielle Vernois, s. de Gondailly, 162-165, 168-171 ; — (Claude), s. de la Motte des Noix, fils du précédent, 163-165 ; — (Claude), garde particulier, 162 ; — (François), s. de Chabanne, 162, 164 ; — (François), s. de Togue et de la Toulle, 163-173 ; — (François-Blaise), fils du précédent, 153-167, 170 ; — (Gaspard), curé du Mayet-de-Montagne, prieur de Souvigny, 162-164 ; — (Jean-Victor), s. des Martels, 162, 164 ; — (Josèphe), femme de Pierre Martinant de Préneuf, 164 ; — (Marie), femme de Joseph Rougane, 16 ; — (Marie), femme de Christophe de La Poix de Fréminville, 16 ; — (Marie-Jeanne), femme de F.-A. Fromenton, 164 ; — (Marie-Joseph), femme de Gilbert-Nicolas Perrot, 163, 164 ; — (Pierre), 163.

Bardonne (les), terroir, 108.
 BARDONNÈRE (Geoffroy-Charles de), 159.
Bardoux, vignoble, 80.
 BARÈME DE CREMILLE, 173.
 BARET (Antoine), 173 ; — (Gilbert), 173 ; — (Simon), 173.
 BARGHON (Antoine), 87.
 BARGOIN (Antoine), 173 ; — (Marie), 173.
Barine (le champ), 67.
 BARLAT (Éon), s. du Châtelier, 155.
 BARMAT (ean), 86.
 BARNIER, notaire, 40, 41, 45.
Barnier, 165, 167-170, 172.
Baruisson (le mas de), 36, 39.
Barnouys ?, 191.
 BARON, notaire, 117 ; — (Claude), maréchal, 80 ; — (dame Claude), 173 ; — (François), 55 ; — (Henri), 173 ; — (Philibert), 80 ; — (Pierre), s. des Jarrauds, 173 ; — (Suzanne), femme de Pierre Piot, 22.
Baron (la terre du), 105.
Barons (le), 122.
Barrais, 25, 135, 139, 168.
 BARRANT Guillaume), 158.
 BARRAS (Philippe), 173.
 BARRAUD, 6.
 BARRAVEAU (Louise), femme de Jean Baratha, 160.
Barray, domaine, 73.
Barre (la), 53, 56, 59, 63-65, 69-74, 76, 115, 143.
Barres (le), 121.
 BARREUL (Jean), 173 ; — (Odile), 173.
Barrière (l), 188.
 BARRIN DE RULLIERS, 173.
 BARROD (Anne), veuve de Joseph Chabrier, 119.
 BARROIS (Antoine), 28 ; — (Gaspard), 174 ; — (Charles), 39 ; — (Jeanne), femme de Gilbert Maréchal, 132 ; — (Philibert), cordonnier, 165.
 BARRON (Alexandre), référendaire en la chanellerie de la Cour des aides de Clermont, 174 ; — (François), 174 ; — (Gabriel), doyen du chapitre d'Émezat, 210 ; — (Gabriel-Alexandre), s. de Chardin, avocat

en parlement, 174, 210 ; — (Jean), 148 ; — (Jeanne), femme de Gilbert Berchon, 210 ; — (Philippe), 210.
 BARRUEL (Georges-Pierre), 174.
Bars (les), 106.
 BARSSE (le P. Jacques), célestin, 132.
Barlaud, domaine, 159.
 BARTHELAS (Claude-Marie de), s. du Clos-Richard, 174 ; — (Gilbert de), 174.
 BARTHELAT (Étienne), 147 ; — (Pierre), 85 ; — voir Berthelat.
 BARTHÉLEMY (Antoine), 174 ; — (Jean), 147.
 BARTHOLMIER (Michel), 82.
 BARTHOLOMEUS, archipresbiter Can-telle, 18, 21.
 BARTHON. Voir Barton.
 BARTHONNAT (Anne), femme de M. Chacaton de la Garde, 199 ; — (Jean) (deux personnages de ce nom), 199.
 BARTHOUILH (Jean-Gabriel), 5, 6
 BARTON (Philibert de), s. de Douzon, 28, 33, 41.
 BARUEL (Georges), changeur à Moulins, 174 ; — (Louis-Pierre), 174.
Barutel, 179.
Bas-du-Bachat (le), terroir, 26.
 BASILE DE DAMAS (le P.), 132.
 BASMAISON (Gilbert de), s. de Bos-rond, 33, 35.
Basses-Marches ([châtellenie] des), 141.
Bassignet, terroir, 108.
 BASSIN [ou BAZIN] (Philippe), s. de Chamardon, 157.
Bassinat, 193.
 BASSOT (Barthélemy), 204 ; — (Jacques), 204 ; — (Mayeul), 204 ; — (Pierre), 174.
Bastard (le champ), terroir, 84.
Bastisse (la) (Puy-de-Dôme), 77-79, 87, 88, 92, 93, 105, 108.
Bataillots (les), 16.
 BATELLAY (Mathieu), 174.
Batians (les), domaine, 197.
Batisse (la) (Allier), 131.
 BATAISSIER (Jeanne), femme de Jean Jeynyn, 119 ; — (Marguerite), femme du s. Roux, 120.

- Balissons* (les), domaine, 130.
- BAUCHEREAUL (François de), s. de Sarre, 175; — (Jean de), s. de Sarre, 175.
- BAUDEAU (Gilbert), s. de la Faye, 175.
- BAUDEREUL (Étienne de), 68; — (Jean de), s. des « Bouyolles », 175.
- BAUDEREUL et BAUDEREULX. Voir Baudreul.
- BAUDET (Pierre), 175.
- Baudet*, domaine, 163, 165, 168.
- BAUDINOT (Claude-François), 175; — (Gilbert), 175.
- Baudonnière*, 165.
- BAUDREUL (Durant de), 75; — (François de), 54; — (Gabriel), 57; — (Gui de), s. de S.-Gilbert, abbé comm. de S.-Martin-au-Bois, prieur de S.-Révérien, 54, 75; — (Gui ou Guillaume de), s. de Follet, 53, 58; — (Guillaume de), abbé de S.-Martin-au-Bois, 75; — (Jean), curé de Cougny, 58; — (Jean-François de), 75; — (Pierre de), 54.
- BAUDREUL et BAUDREULX. Voir Baudreul.
- BAUDREULX (M. de), 42.
- BAUDRION, 59, 65, 67.
- BAUDUY (le P. Bonaventure), prieur des Célestins de Vichy, 49.
- BAUFFREMONT (Antoine de), 88; — (Bénigne de), 88; — (Claude de), 88; — (Claude de), s. de Sombernon, 88; — (Claudine de), 88; — (Jean de), 88.
- BAUGY (Catherine), veuve de Gilbert Parchot, 194; — (Étienne), s. de Rochefort, 51; — (Jeanne), femme de Joseph de La Mousse, 194; — (Jeanne), femme de Nicolas Pallerne, 194.
- BAUJARD (Étienne), fermier, 175.
- « BAULAN » (Jeanne-Nicole), femme de D.-J.-F. Lefébure, 209.
- Baumay*. Voir Bonnay.
- Baux de bordelage. Voir Bordelage.
- BAYARD (Claudine), 52; — (Gilbert), cabaretier, 175; — (Gilbert de), s. de Marsat, 94; — (Jeanne de), femme de Hugues de Guérin, 94.
- BAYE (Gilbert), 209.
- BAYET (Pierre), 149.
- Bayeux* (diocèse de), 158.
- BAYLE (Léonor de), s. de Picq, 179.
- BAYOT (Archimbaut), s. du Meuble, 126.
- BAZELLE (Jeanne de), femme de Marin Mousnier, 60.
- BAZIN [ou BASSIN], s. de Chamardon, commissaire des guerres, 175.
- BAZIN (Jeanne), femme de Fr.-Ch. Regnier d'Emery, 152.
- BAZIN (Pierre-François), 175.
- Bazolle* (la), 110.
- Beaubignat*, 205.
- BEAUBOST (Gabriell de), veuve de Gilbert de Chuis, 11.
- BEAUCAIRE (André de), 176; — (André de), s. de Bucépot, différent du précédent, 38, 39, — (Charles de), s. de Liénese, 75; — (Gilbert de), s. de Saulge, 176; — (Jean de), 21; — (Roger de), 176.
- BEAUCAIRE DE PÉGILLON (François de), évêque de Metz, 1.
- BEACÉ, 49.
- BEAUCHAMPT (Pierre de), 141.
- BEAUCOUSIN (Christophe de), 111; — (François-Nicolas de), 115.
- Beaucoutaud* ou *Bostoutaud*, 97, 107.
- BAUDEREUL et BAUDREUL. Voir Baudereul et Baudreul.
- BEAUDINENS (Jean), 78; — (Mathieu), 78.
- Beaudreuil*, 68.
- Beaufauchée*, domaine, 177.
- Beauforest*, 96.
- BEAUFORT (Marguerite de), veuve de François Boudet, 185.
- Beaufort*, 94.
- BEAUFORT-CANILLAC, 201.
- BEAUFORT-D'ALAIS (Louis de), 138.
- BEAUJEU (Gilbert de), s. de Lignière, 162; — (Philibert de), s. de Lignière, 162.
- Beaujolois*, 88, 94, 146.
- Beaulieu*, 26, 41, 204.
- BEAULIEU DE S.-PREST, 133.
- Beaulieu-en-Velay*, 9.
- BEAULMONT (Jean de), 143; — voir Beaumont.
- BEAULNE (Marguerite de), 103.
- Beaulon*, 109, 110, 126, 199.
- BEAULOY (Jean de), 92.
- Beaumanoir* (parc de), 186.
- BEAUMONT (Denis de), 38, 39; — (Ythier de), 39; — (le s. de), voir Buffevent; — voir Beaumont.
- Beaumont* (Allier, c^{ne} d'Agonges), 122; — (Allier, c^{ne} de Saligny), 89, 92, 95; — (Nièvre), 70, 190.
- Beaumont[-lès-Randan]* (Puy-de-Dôme), 181.
- Beaune*, 189, 212.
- BEAUPERT (Pierre de), 39.
- Beaupoirier*, 89, 110, 133, 135.
- Beauprival*, 88.
- BEAUCQUIÈRE. Voir Beaucaire.
- BEAUREGARD (Mathieu), 176; — (Pierre de), 123; — (Renée de), veuve de Pierre de Beaupert, 39; — (le s. de), 150.
- Beauregard* (Allier, c^{ne} de Bellenaves), 41; — (Allier, c^{ne} de Louroux-de-Beaune?), 118; — (Allier, c^{ne} de Thionne), 203; — (Allier, c^{ne} de Varennes-sur-Tesche) 204; — (Allier, c^{ne} du Veurdre), 141; — (le pré) (Nièvre), 59, 65.
- Beauregnault*, 63.
- Beaurevoir*, 95.
- Beausson*, 142.
- BEAUVAIS (Rémy de), 11.
- BEAUVAISIS (M. de), s. de Cressanges, 162.
- Beauvaisis*, 66.
- BEAUVAU (compagnie de), 208.
- BEAUVILLAIN (Pierre), 122.
- BEAUVOIR ([Jean de La Fin,] s. de). Voir La Fin.
- Beauvoir* (Allier, c^{ne} de Saint-Pourçain-sur-Besbre), 16, 108, 206; — (Allier, c^{ne} de Voussac), 37-39, 43; — (Loire), 89; — (Nièvre), 59.
- Beauvoir* ou *Beauvoir-le-Loup* (Allier, c^{ne} d'Échassières), 38, 142, 176.
- Beçay*. Voir Vesset.
- Beçay* (la), 61.

Bèche (la) (c^{ne} de Bert), 16, 17, 119 ;
— (c^{ne} de Varennes-sur-Allier), 144.
BÉCHERON (Nicolas), 58.
BÉCHONNET (Gasparde), veuve d'Annet
Bonnelat, 40 ; — (Jean), s. des
Bonnes-Armes, 184.
BEGON (Marie), femme de Jacques
Charron, 102.
BEGON DE LA ROUZIERE (François-
Louis-Annet), sieur de S.-Pont,
176.
BEGUAY (Jean), 60.
BÈGUE (Jean), 61.
Bègues, 123.
Begusand (le max), 33.
Belair (c^{ne} de Neuvy), 79, 80, 184 ;
— (c^{ne} d'Yzeure), 186.
Belarbre, 158.
BELDON (Jacques), 151.
BELIN (Gilbert), 15.
Belin (la), terroir, 32.
BELINET (Pétronille), 176.
BELINIER (Guillaume), 57.
BELLARD (Jean), 54, 56, 57.
Belleau, 112.
Bellecombe, couvent, 78.
BELLENAVES (Claude de), 29 ; — (Gil-
bert-Jean de), s. de Chirat, prieur
de Chantelle, 19, 24-26, 29, 31-33,
36, 39 ; — (Joachim de), s. de Sen-
nat et du Peschin, 176 ; — (Louis-
Jean de), 25, 26, 31, 35 ; — (Ma-
rie de), femme du m^{is} de Clairem-
baud, 168 ; — (la maison de), 35 ;
— (les seigneurs de), 3, 25, 42, 46.
Bellenaves, terre et seigneurie, 18, 23,
25, 26, 28, 29, 33, 37-43, 48, 124,
176, 179, 182 ; — châtellenie, 144.
Belleperche, châtellenie, 145.
Bellerive-sur-Allier. Voir Vesse.
Belleville, 47.
BELLON (Étienne), 177.
BELLOSSIER (Martin), 149.
BELLLOT (Claude), 9, 177 ; — (Fran-
çois), 211 ; — (Jean), 9 ; — (Julien),
9 ; — (Martin), 9, 177 ; — (Mi-
chelle), femme de Toussaint Mais-
tre, 177 ; — (Pierre), 167.
BELLUGHAN (Jean), 38.
BELON, 118.

BELOT (Étienne), 86.
Belots (les), domaine, 80.
Belouze, 64.
BÉNAT (Hugonn), 67.
Benatiers (les), 65.
Bénédictines. Voir Charroux, S.-
Pierre-le-Moutier, Yzeure.
Bénédictins d'Évron, 150, 159 ; —
de S.-Pierre-le-Moutier, 72, voir
S.-Pierre-le-Moutier ; — de Sou-
vigny, 10, voir Souvigny.
Benets ou *Besny* (les), domaine, 117,
119.
BENEY (Dimarthe), 196 ; — (Guiot),
196.
Bénisson-Dieu (a), abbaye, 160.
BENOIST (Gabrielle-Françoise de) 174 ;
— (Louis), 177 ; — (Pierre-Antoine
de), s. de Chassignol, 174 ; —
(Reinauld), 77.
Benoistz (les), 118.
BENOIT (André), 58.
BEQUAS (Charles), s. de Laugère, 71 ;
— (Gilbert), 177 ; — (Jacques),
177 ; — (Jean), 177.
Bequesfal, terrar, 29.
BÉRARD (Honoé), s. du Bourget, 184,
185.
BÉRAUD (François), 9 ; — (Françoise),
femme de Gilbert d'Aubigny, 177 ;
— (Gilbert), 205 ; — (Jacques), s.
de la Mathere, 165, 169 ; — (Jean),
s. de Varninault, 177 ; — (Nicolas),
notaire, 177 ; — (Nicolas), s. de
Paray, conseiller au présidial de
Moulins, 17 ; — (Sébastien), 177 ;
— (Yves), s. des Bouchereux, 177.
Béraud (le pré), 29, 35, 36, 82.
BERCHON (Roger), 177.
BERCHONT (Gilbert), 210.
Berengiers (les), 138.
Bergame (tapisseries de), 98, 101.
« *Bergeaux* » (les), 171.
BERGER (Claude), 134 ; — (Claude),
s. d'« Estiaux », 153 ; — (Jac-
ques), 136, 137 ; — (Julien), 134 ;
— (Robert), 38 ; — (terrier), 67.
BERGER DE RESIE (Marie-Geneviève),
veuve de L.-J.-B.-A. de Goy, 207.
BERGERAT (Gilbert), 177 ; — (Jean),

80 ; — (Jean), prêtre, 177 ; —
(Jean), différent des précédents, 177 ;
— (Mathé), 177.
BERGEROLLE (Jean), marchand, 177 ;
— (Jean), notaire, 177 ; — (Marc-
Antoine), 177.
BERGERON (Antoinette), veuve de
Claude Bourdoiseau, 64 ; — (Char-
lotte), 57 ; — (Claude), fermier de
la s^{ie} de Montaigu-le-Blin, 110 ; —
(Claude), journalier, 178 ; — (Clau-
de), s. des Maillards, 170 ; — (De-
nis), 57 ; — (Jean), s. des Chaumes,
conseiller au bailliage de S.-Pierre-
le-Moutier, 53-56, 58 ; — (Jean),
receveur général de Nivernais (le
même que le précédent ?), 56 ; —
(Gilbert), procureur du roi au bail-
liage de S.-Pierre-le-Moutier, 53,
54, 189 ; — (Gilbert), différent du
précédent, 57 ; — (Jeanne), femme
d'Antoine Allixand, 53 ; — (Lau-
rent), 56 ; — (famille), 56, 57, 61.
BERGEROT (Durand), procureur géné-
ral du bailliage de Montpensier, 31.
Bergers (les), 137.
BERGIER (Antoine), 35, 39 ; — (Fran-
çoise), 204 ; — (Jean), 178.
BERIER (Antoine), 178 ; — (Durand),
178 ; — (Jacques), 178 ; — (Jean),
12.
BÉRILLE (Georges), 56 ; — (Guillau-
me), 71 ; — (Martin), 70 ; —
(Pierre), 57.
BERLAND (Jeanne), femme de Bertrand
Aubery, 116.
Berlands (les), 161.
Berlière (la), 167.
BERNACHON (Claude), 178 ; — (Gil-
bert), 178.
BERNADET (Catherine), veuve de Jean
Chassin, 129.
BERNARD (Antoine), vigneron, 207 ;
— (M^e Antoine), 140 ; — (Claude),
150 ; — (Étiennette), femme de Fran-
çois Baron, 55 ; — (Étiennette),
femme de Pierre Namiset, 180 ; —
(Gabriel), pâtissier à Moulins, 117 ;
— (Gervaise), femme de J. Chomel,
208 ; — (Gilbert), écuyer, 121 ; —

- (Gilbert), marchand, 178 ; — (Gilbert), différent du précédent(?), 118 ; — (Gilbert), différent des précédents, 143 ; — (Jacques), vigneron, 187 ; — (Jacques), différent du précédent, 121 ; — (Joseph), 61 ; — (Joseph), différent du précédent, 73 ; — (Louis), s. du Porche, 182 ; — (Nicolas), 143 ; — (Pierre), 118 ; — (Pierre), différent du précédent, 121 ; — (Pierre), différent des précédents, 143 ; — (héritiers), 187.
- BERNARD BLANS**, de Chantelle, 18.
- BERNARD DE LA PORTE**, 18, 21.
- BERNARD DE SENAT**, 22.
- Bernard*, domaine, 204.
- Bernarde* (la), terroir, 34.
- BERNARDET** (Catherine), veuve de Jean Chassin, 129 ; — (Mathias), laboureur, 129.
- Bernardin* (le bois), 121.
- Bernardines** de Montluçon, 192.
- Bernay*, 57.
- BERNELLE** (Claude), 153.
- BERNUYS** (Catherine de), veuve de Jean de Peray, 81.
- BERRIER** (Marguerite), veuve de L. Rougnon, 161.
- BERROYER**, avocat à Paris, 137 ; — (Antoine), 178 ; — (Claude), 178 ; — (Gabriel), 111 ; — (Jean), 178 ; — (Péronnelle), 178.
- BERRUT** (le P.), 7.
- BERRY** (Claude), 178 ; — (Jean), 77.
- Berry*, 123, 154, 155, 205 ; — (bailiage de), 115, 183.
- BERRYER** (Louis), 191.
- BERT** (Antoine), 188.
- Bert*, 125, 126, 207.
- BERT DE LABUSSIÈRE**, 61.
- Bertaud* (les), 123.
- BERTELON** (Louise), femme de M. de Bonnejournée, 120.
- BERTET** (les veuves), 67.
- BERTHELAT** (M^{me} de), 144.
- BERTHELAT**. Voir Barthelat.
- BERTHELIER** (Jean), 178.
- BERTHET** (André de), s. de Teillat, 164, 167, 179, 203 ; — (François de), s. de Martillière, 171 ; — (Gilbert de), s. de Teillat, 168 ; — (Gilbert-Emmanuel de), s. de Bardinière, 179 ; — (Jacques), s. de Teillat, 179 ; — (Nicolas), greffier des droits d'octroi à Montluçon, 205.
- BERTHET DE LA MAISONNEUVE** (Claude), 119, 120.
- BERTHIN** (Marie), veuve de Jean Geoffroy, 69.
- BERTHOLLET** (Gilbert), 179.
- BERTHOMIER** (Berthomyer), 50 ; — (Claude), 178 ; — (Gilbert), 179 ; — (Jacques), s. la Grange, 175 ; — (Jeanne), 179 ; — (Marie), femme de Martin de Villards, 120.
- BERTHOMYER**, notaire, 15 ; — (Gilbert), 181.
- BERTHON** (Gilbert), s. de Martassaud, 179 ; — (Gilberte de), cte de Montbas, 103 ; — (Jean), 19.
- Bertignat*, 211.
- BERTIN** (André), 179.
- BERTINE** (Jean), 179.
- BERTRAND** (Gilbert), s. au « Lix-S.-Georges », 158 ; — (Pierre), lieutenant général de Bourbonnais, 175.
- BERTUCAT** (Claude), 180.
- BÉRULLE** (M. de), [intendant de la généralité,] 4.
- Besançon*, 125.
- Besbre* (la), rivière, 110, 111.
- Besche* (la). Voir Bêche (la).
- Besne*, moulin, 63.
- BESOL** (Gilbert), 46.
- BESSAY** (Claude), 112.
- Bessay* (Allier, c^{ne}), 201 ; — (Allier, c^{ne} de Molles), 102 ; — (le) (Nièvre), 58, 184.
- BESSÉJON** (André), 180.
- Besserette* (la), 77.
- BESSON** (Louis), 10.
- Besson*, 141, 182, 212.
- BESSONNAT** (Gilbert), 180. — (Jean), 180 ; — (Louis), 180.
- Bessonnières* ou *Buissonniers* (les), terroir, 120.
- BESSONYN** (Étienne), 105.
- Bestiaux**. Voir Cheptels.
- BÉTHIZY** (le s. de), 74.
- BETOUILLAT** (Esme de), s. de la Perrière, 180.
- Beugnat* (dime de), 199.
- BIANKI** (Catherine de), 76.
- Biauzat*. Voir Biozat.
- Bibliothèque d'Ant. Alexandre, 142 ; — du collège de Moulins, 2, 6.
- BICHET** (François), 180.
- BICHON** (Jean), 64 ; — (Louis), 180.
- BIDAUX** (Pierre), 123.
- BIDON** (Christophe), 109, 181, 188 ; — (Simon), 181, 188.
- Biens communaux, 167.
- Bieuse* (dime de la), 112.
- BIGNE** (Gaspard de), 181.
- BIGNET** (Étienne), 181.
- BIGNY** (Anne de), femme de Péronnelle de Bonnay, 92 ; — (Claude de), s. de Vallenay, 181 ; — (Jean de), 147.
- Bigny*, 181.
- BIGORAT** (Antoine), 38.
- BIGOT** (Louis), 58 ; — (Nicolas), 57.
- BILHARD** (Henri), s. de Fougères, 181.
- BILHAUD** (Jacques), 181.
- BILHONNAT** (Jean), 184 ; — (les frères), 180.
- BILLARD** (Antoine), capitaine de Varennes, 163 ; — (Antoine-François), 181 ; — (Claude), femme de Louis Richard, 116 ; — (François), 170 ; — (Gilbert), s. de Gravière, élu en l'élection de Moulins, 164, 172, 181 ; — (Gilbert), procureur d'office de la seigneurie de Boucé (le même que le précédent?), 161 ; — (Gilbert), s. du Prénat, 161 ; — (Jean), avocat au présidial de Moulins, 181 ; — (Jean), marchand, 112 ; — (Jean), s. de Gravière, 165, 168, 181 ; — (Jean), s. de la Roche, fils du précédent, 181 ; — (Jean), s. de la Fougère et des Girauds, fils du précédent, 181 ; — (Marguerite), 163.
- Billards* (les), domaine, 197.
- BILLAUD** (Pierre), 130.
- BILLAUT** (Simon), 62, 63.
- Billet* (moulin), 161.
- Billezois*, 93, 125, 126, 129, 134.

- BILLON (Pasquet), 181.
Billonnat, 14.
Billy, 125, 144, 166, 167, 171, 172, 174, 199, 203 ; — châtellenie, 11, 47, 97, 124, 128, 165, 166, 168-173.
 BINVILLE (Jean), 181, 182 ; — (Marie), femme de Jean de La Chaize, 182 ; — (François), marchand, 181, 182 ; — (Michel), s. de la Cour, président au grenier à sel de Moulins, 181 ; — (Michel), bourgeois (différent du précédent ?), 181.
 BIOLET (Mathieu Du Breuil, *alias* de), 19 ; — (Jean Du Breuil, *alias* de), 19.
 BIOTIÈRE (Antoine de), s. du Clos, 182 ; — (Antoine de), différent du précédent, 182 ; — (François de), 80, 81 ; — (Gaspard de), s. de Chassin-court, 34 ; — (Gilbert de), s. du Clos, 182 ; — (les mineurs), 80 ; — voir Byotières ; — DE CHASSINCOURT (Charles de), mis de Tilly, 182.
 BIOTTIÈRE (Louis de), s. de Bosrond, 41.
 BIOTTIÈRES (Pierre de), 47.
Bizot, 82, 83, 86, 209.
 BIRAGUE (Philippe de), 2.
 BISSON (Pierre), 12.
Bitche, 98.
Bituricus (pagus), 17.
Bizeneuille, 189, 198.
 BIZOT (Guillaume), 67.
 Blairie (taxe de), 12.
 BLANC, 18 ; — (Jean), sergent, 140 ; — (Martin), s. de Sauzet, 38.
 BLANCHARD (Claude), 159 ; — (François), 182 ; — (Louis), boulanger, 182 ; — (Louis), marchand, 134 ; — (Marie), femme de Philippe Rég-nier, 152, 159 ; — (Marie), diffé-rente de la précédente, 182 ; — (Pierre), fermier de Lys, 80 ; — (Pierre), procureur au présidial de Moulins, 182.
Blanchard, domaine, 164.
 BLANCHARDET (Jacques), 182.
 BLANCHARDON (Antoine), 182 ; — (Claude), 182 ; — (Gilbert), s. de Châteaugadin, 172.
Blanchaux (les), 177.
 BLANCHE, femme de Archimbaud Mes-chin, 125.
Blanchereire, 103
 BLANCHET (Matheline), 58.
 BLANCHET DE LA CHAMBRE (Catherine), veuve de F.-S. Menudel, 78, 80.
 BLANDIN (Gabriele), femme de Louis Dollet, 63, 77
Blanchot, village 205.
 BLANQUE (Étienne de), 78 ; — (Made-leine de), 78.
 BLANZAT (Jean-Baptiste), 184 ; — (M. de), voir Chrétien.
Blanzat (c^{ne} de Chareil-Cintrat), 17, 29, 32-34, 35, 37, 39-43, 45, 47, 48, 211 ; — (c^{ne} de Montluçon), 142.
 BLEIN (Marguerie), 182.
Blénère, 165-167, 170.
 BLETERIE (Michele), 199.
 BLETTERIE (Claude-Louis), 103 ; — (Claude), s. les Moulières, gen-darme du roi, 103, 107 ; — (Jean), 103 ; — (Jean), curé de Bussolles, 135 ; — (Marie), femme de Claude Rég-nier, 103 ; — (Pierre-Paul), procureur d'office, 103 ; — (Pierre), praticien, 98.
Blois (comté de), 102.
 BLONDAT (Pierre), 161.
 BLONDE (Jean), secrétaire du duc [de Bourbon], 38.
 BLONDEAU (Guillaume), 10, 182 ; — (Jean), 10.
 BLOT (Antoine de), 83.
Bloux (c^{ne} de Lucy-Lévy), 115, 119 ; — ([les]) (c^{ne} de Nérès), 183.
 BOBIÉ (Huguéni), 122.
 BOBOT (Marcel), 174.
Bochetat, tènement, 126.
 BODIN (Gilbert), 183.
 BODINAT (François), enquêteur en la sénéchaussée, 16.
 BODINAT-LAMOTTE (Florimonde), 10.
 BŒUF (François), 156 ; — (Jean), 131.
Bœuf couronné (e), logis à Bourges, 212.
 BOFFETIE (Antoine), 173 ; — (Gas-pard), 183.
 BOHAT (Pierre), *alias* Sancortoisie, 37.
Bohat (la croix), à Chantelle, 26, 34.
 BOILLE (Jeanne), veuve d'André Boi-reau, 183.
 BOILLESGUE OU BOISLESGUE (Jean), no-taire, 54. Voir Boislègue.
 BOIRAT (Blaise), 183.
 BOIREAU (André), 183 ; — (François), 183 ; — (François), receveur en l'élection de Montluçon, différent du précédent, 183 ; — (Jean), s. de Bloux, lieutenant en l'élection de Montluçon, 183 ; — ou BOYRÉAU (Jean), s. des Tizons, 40, 41, 45.
 BOIRON (Michel), 117. Voir Boyron.
Boirons (les), domaine, 169.
 BOIROT, procureur, 44, 61 ; — (Fran-çoise), femme de Claude de Jozian, 181 ; — (Pierre), s. de Laruas, 183 ; — (Pierre), s. des Serviers, 183, 192.
 BOIS (Jeanne), veuve de Gilbert Besol, 46.
Bois (les), domaine, 199.
 Bois des Arcis, 132 ; — de Boure-lange, 121 ; — de Bousstedé, 132 ; — de Brosses (P.-de-D.), 87 ; — des Brosses (Allier), 173 ; — des Brosses (Nièvre), 62 ; — de Chas-senet, 87 ; — de Goutte-Noire, 87 ; — de Truchevent, etc. (près Bru-gheat), 83 ; — dépendant de Genne-tines, 184 ; — dépendant de Mon-taret, 184. — Voir Forêts.
Bois-Clerc, 75.
Bois de Proust (le), 87.
Bois-de-Soubranche (dîme des), 137.
Bois-des-Nous, 111.
Bois-Droit (le), 130.
Boisbaut, 53, 57, 59, 64-68, 71, 74, 76.
 BOISLÈGUE (Pierre), 55. Voir Boillesgue.
Bois-Mal, forêt, 179.
Bois-Rigault, 91, 93, 95.
Bois-Rousseau, domaine, 66, 76.
Boissard, domaine, 173.
 BOISSET (Claude), 183.
 BOISSIN (Jean), sergier, 183.
 BOISSON (François), 44 ; — (Laurent), 54.

- BOLACRE, lieutenant-général en la sénéschaussée, 205 ; — (M^{me}), 3.
Bolard, village, 205.
 BOLATON (François), 183 ; — (Jean), 183.
 BOMPART (Magdeleine), 212.
Bompré, 41, 46, 162.
 BONAMOUR (Antoine), 21 ; — (Antoine), différent du précédent, 45 ; — (Claude), 21.
 BONAND (M^r), 184 ; — DE MONTARET (Jean-Baptiste), 47.
 BONAY (Antoine), laboureur, 184.
 BONDONNET (Annet), 29.
 BONEUIL (Louis de), s. de Lorgue, 62 ; — (M^{lle} de), 135.
 BONITAT (Michel), 184.
 BONNART (Louis de), bailli de Savoie, 126.
Bonnat, 92.
 BONNAY (Émée de), femme de Gaspard de Monestay, 8 ; — (Esmé-Paul de), 8 ; — (Marc de), s. du Bessay, 58 ; — (Péronnelle de), femme de Bertrand Du Chaussin et de Balthazar de Séneret, 88, 89, 92, 94 ; — (Pierre de), s. de Demoret, 92 ; — (Thomas de), s. du Bessay, 184 ; — voir Vaumas.
Bonnay (c^{ne} de Toulon), 8, 191 ; — (c^{ne} d'Urçay), 177.
Bonneferre (la), 61.
Bonnefond, 106.
 BONNEFOY (Marie de), femme de Jacques de Dreuille, 115.
 BONNEJOURNÉE (Jean), 184 ; — (M. de), 120.
 BONNELAT (Annet), 40 ; — (Antoine), 107 ; — (Jean), lieutenant particulier à Charroux, 24, 34 ; — (Jean), président de la châtellenie de Chantelle, 32, 43 ; — (Pierre), marchand, 107 ; — (Pierre), différent du précédent, 28.
 BONNELLAT (Claude), 168.
Bonnes Armes (les), 184.
 BONNET (Antoine), 184 ; — (Claude), sabotier, 184 ; — (Claude), sabotier, fils du précédent, 184 ; — (Jacques), 184 ; — (Jean), 50 ; — (Jean), pieur de Messargès, 117 ; (Pierrette) veuve de Jacques Verne, 62 ; — (Smon), 31.
 BONNET AAENS, 21.
Bonnetières, *erroir*, 118.
 BONNETON (Michel), 123.
Bonnets (les) 168-171.
 BONNEVAL (César-Phœbus de), brigadier des armées du roi, 94 ; — (François de), 211 ; — (Gabrielle de), 184 ; — (Gaspard de), s. de Chatain, 184 ; — (Louise de), 184 ; — (Marie de), 184 ; — (Marie-Marthe-Françoise de), femme de Louis de Talaru, 94 ; — (Melchior de), 184.
 BONNEVIE (Luis de), s. de Mézière, 28, 40.
 BONNICHON (J.-B.), 184.
 BONNIN (Claude), 158.
 BONVIN (Jean), 184.
 BONYNS (Jean et Gilbert Planche, dits), 103.
 BORD, 28 ; — (Petit), 195.
Bord, 157.
Borde (pré de la), 27.
Bordeaux, 20.
 Bordelage (bœux et droits de), 53-76, 143.
 BORDESSOLLE André de), 205.
 BORDET (Antoine), s. de la Massolle, 9.
 BORDRE (Jean), 68.
Bornacq (forêt de), 190.
 BORNE (Jacques), 129.
 BORNEUF (les enfants), 57.
 BORREL (Guillaume), 126.
Borriana (molendinum de), 22.
 BORS. Voir Bot.
Bors. Voir Bot.
 BORT (Antoine, notaire, 40, 45 ; — (Antoine de) 22 ; — (Françoise de), veuve d'Antoine Des Allots, 39 ; — (Gabrielle), veuve de P. Fontenel, 21 ; — (Jean de), 22 ; — (Pierre de), s. de Verrière, 23, 28, 36, 38.
Bort (c^{ne} de Bllenaves), 23, 28, 36, 39 ; — (prieuré de), 96.
Bosne (la), terroir, 26.
 BOSREDON (Claude de), s. de Banassat, 26 ; — (J.-B. de), lieut. au rég. de Bourgogne-Infanterie, 184 ; — (Jean-Pierre de), s. de Gennetines, 184 ; — (Louise de), veuve de Louis de Villard, 167.
Bosredon, 82.
 BOSREDON DE VIELVOISIN (Joseph), 184.
 BOSROND (Jean de), 37, 38 ; — (Philippe de), 37 ; — (le s. de), 44.
Bosrond, 33, 35, 37, 38, 41, 44.
 BOSSAIRE (Jacques), 128.
 BOSSON (Marie-Anne de), femme de Claude de Bigny, 181.
 BOST (Antoine), président au grenier à sel de Gannat, 185 ; — (Antoine), s. de Grandval, président au grenier à sel de Gannat, fils du précédent, 185 ; — (Antoine), fils du précédent, 185 ; — (Gilberte), femme de G. Baratier, 185 ; — (Guillaume de), 126 ; — (Jean), lieutenant en la châtellenie de Gannat, 185 ; — (Jean de), s. de Brosse, 122 ; — (Philippe de), 126 ; — voir Du Bost.
Bost (cant. de Cusset), 87, 143, 148, 149, 152, 153, 159, 207) ; — (c^{ne} de Besson, 17, 182 ; — (c^{ne} de la Chapelle), 103 ; — (le) (c^{ne} de Droiturier), 126.
Bostcoutaud, 107.
 BOTISSON (Antoine), lieutenant général en la châtellenie d'Ussel, 40.
Bouble (la), rivière, 17, 22, 23.
Boucard, 192.
 BOUCAUD (Claude), 185.
 BOUCAUMONT (Antoine), 169, 172 ; — (Georges), notaire, 185 ; — (Gilbert), 21 ; — (Guyot de), 42 ; — (Jean), 21 ; — (Jean de), 42, 44 ; — (Jeanne), femme de Gilbert Duchesne, 168, 169, 173 ; — (Nicolas), 44.
 BOUCÉ (Catherine de), femme d'Antoine Des Bos, 111 ; — (François de), 87, 88, 102, 149, 175, 192 ; — (Françoise de), dame de Gayette, femme de Jacques de Thomassin, 111 ; — (Guillaume de), 111 ; —

- (Suzanne de), femme de Jacques de Sarron, d'Henri d'Apchon, et de Léonor de Bayle, 127, 139, 179 ; — voir Poncenat.
- Boucé*, 102, 112, 139, 167, 169, 172.
- BOUCHAIN (Antoine), 105.
- Bouchaines* (les), 92, 135, 138, 147, 187, 193.
- BOUCHAIX (Blaise), 130.
- BOUCHARD (Denis), 161 ; — (Jean), 14.
- BOUCHARDON (Anne), femme de Ch. Verrouquier, 204.
- Bouchat* (le) (c^{ne} de Creuzier-le-neuf), 152 ; — (le) (c^{ne} de la Feline), 113 ; — (le) (c^{ne} de la Palisse), 125 ; — (le) (c^{ne} de Seuillet), terroir, 149.
- BOUCHAUD (Gilbert), curé, 107 ; — (Péronnelle), femme de F. Gravier, 147.
- Bouchaud* (le), 81.
- Bouchaut* (le), 55, 67.
- Bouchère*, domaine, 107.
- Bouchereux* (les), 177.
- Boucheries de Moulins, 13.
- BOUCHEROLLES (M^{re} de), 114.
- BOUCHERON (le s. de), 116 ; — (Jacques), 119 ; — (Jean), 119.
- Bouches des Étangs* (les), 77.
- Bouchesnes* (les). Voir Bouchaines (les).
- BOUCHET (Annet), 45 ; — (Antoine), procureur du roi, 35, 40 ; — (Antoine), procureur du roi (différent du précédent), 45 ; — (Benoit), 105 ; — (Gilberte), femme de Resmond de Godemel, 185 ; — (Jacques), 22, 45, 46, 185 ; — (Jean), 41, 45 ; — (Philippe), 40.
- Bouchet* (le) (plusieurs lieux de ce nom), 151, 160, 162.
- BOUCHIAT (Barthélemy de), dit Gra-voing, 103.
- BOUCHON (Gilberte), veuve de François Lomet, 26.
- BOUCHOT (Gilbert), 128.
- BOUCROT (le P. Antoine), 132.
- Boudemange*, 201.
- BOUDET (Anne), 185 ; — (François), s. du Mas-Prémilhat, 185 ; — (Gabriel), 185 ; — (Gabrielle), veuve de Gabriel Badreul, 57 ; — (Gaspard), s. du Mas-Prémilhat, 185 ; — (Gilbert), s. du Mas, 185 ; — (Isabeau), 18 ; — (Jean), s. du Mas, 185 ; — (Jeanne), 185 ; — (Louis-Gilbert), s. du Mas, 185 ; — (Marie), 185 ; — (Philippe), s. de Beaulieu, 26.
- Boudet* (le), donaine (c^{ne} de S.-Gérard-de-Vaux), 197.
- Boudets* (les), c^{ne} de Molles, 151, 153.
- BOUDRY (Pierre) médecin, 186.
- BOUER (Jean), 51.
- Bouères* (les), terroir, 121.
- BOUESSARD, 129.
- Bougalerie* (la), 85.
- BOUGAREL (Cathrine), 124 ; — (Claude), 35 ; — (Gaude), veuve de Paul Chareil, 33, 40, 45, voir Chareil ; — (Étienne), 31, 40, 45 ; — (Gilbert), notaire, 26, 34, 43, 186 ; — (Gilbert), s. de la Boulaude, lieutenant en la châtellenie de Chantelle, 40 ; — (Jacques), 33 ; — (Jacques), s. de Balorre 186 ; — (Joseph), 163 ; — (Joseph-Antoine), notaire, 186 ; — (Sinon), 35 ; — (Toussaint), s. de a Courcelle, 35, 40 ; — (le s.), 28.
- Bouhier* (le), 70.
- BOUILLE (François-Claude-Amour, m^{is} de), 186.
- BOUILLE (Joseph), 186.
- Bouis* (le), 10.
- BOULARD (Gaspard), 141 ; — (Jean), 140.
- Boulat* (le) ou *ls Boulats*, terroir, 54, 64, 66-68.
- Boulaude* (la), 40.
- BOULERY (Marc-Antoine de), s. de l'Hôpital, 18.
- Boulets* (les), donaine, 212.
- Boulevin*, 28.
- BOULHES (Jean e), 118.
- Boulet* (le pré), 158.
- Bouloises* (les), terroir, 64 ; — (le carré des), tere, 122.
- BOULZAUD (Léonard), 56.
- BOUQUET-DESCAUX, 164.
- BOUR (Pierre de Peray, *alias* de), 81.
- Bour* (le pré de), 81.
- BOURACHOT (Barthélemy), 186.
- Bourbes* (les), 127, 128, 131, 138.
- BOURBON (Agnès, dame de), 22, 124 ; — (Anne de France, dame de Beaujeu, duchesse de), 8, 11, 13, 137, 138, 167 ; — (Archembault III, sire de), 17 ; — (Archembaud V, sire de), 65 ; — (Archembaud VI, sire de), 18 ; — (Archembaud VII, sire de), 18 ; — (Béatrix de Bourgogne, dame de), 10 ; — (Catherine de), prieure de Cusset, 103 ; — (Charles I^{er}, duc de), 19, 138, 193 ; — (François), 68 ; — (Gilberte de), femme de Joachim de Chabannes, 130 ; — (Jacques de), s. d'Aubigny, 87 ; — (Jean I^{er}, duc de), 193 ; — (Jean de), [s. de Rochefort,] 87 ; — (Jean de), évêque du Puy, abbé de Cluny, 186 ; — (Jérôme de), s. du Montet, 157 ; — (Louis I^{er}, duc de), 66, 72, 166 ; — (Louis II, duc de), 11, 125, 128 ; — (Mahaut, dame de), femme de Guy de Dampierre, 21 ; — (Mahaut, dame de), femme d'Eudes de Bourgogne, 18 ; — (Marie-Anne de), dite M^{lle} de Clermont, 189 ; — (Marie de Berry, duchesse de), 22 ; — (Pierre I^{er}, duc de), 19, 112 ; — (Pierre II, duc de), 138, 145 ; — (Robert de Clermont, sire de), 10, 125 ; — (ducs de), 10, 19, 26, 36, 73, 112, 126, 148, 162, 186, 193 ; — (duchesse de), 112, 140 ; — voir Condé.
- Bourbon* (l'île), 209.
- BOURBON-BUSSET (Antoine-François de), comte de Châlus, 187 ; — (César de), comte de Busset, 187 ; — (Claude I^{er} de), baron, puis comte de Busset, 90 ; — (François-Louis-Antoine de), comte de Busset, 187 ; — (Jean-Louis de), comte de Busset, baron de Châlus, 107, 188 ; — (Louis I^{er} de), comte de Busset, baron de Châlus, 187 ; — (Louis II de), baron de Châlus, comte de Busset, 187, 188 ; — ([Magdeleine de Bermondet,] comtesse de), 188 ;

- (Marie-Anne de Gouffier, comtesse de), voir Gouffier; — (Philippe de), baron de Busset, 92; — voir Busset.
- BOURBON-BUSSET (régiment de cavalerie de), 187.
- Bourbon-Lancy*, 140, 144, 199.
- Bourbon-l'Archambault*, 116, 119-122, 184, 189, 212; — château, 212; — châtellenie, 73, 115, 118, 189, 194; — monnaie, 19; — archidiacre, 50; — sainte chapelle, 79, 119.
- Bourbonnais*, 28, 37, 69, 70, 72, 73, 77, 82, 83, 88, 93, 107, 110, 112, 129, 133, 137, 141, 149, 155, 158, 160, 169, 172, 186, 191, 194; — lieutenant général, 28, 128, 201, 205; — chancelier et chancellerie, 88, 110, 201; — sénéchal et sénéchaussée, 8, 11, 79, 80, 103, 104, 108, 111, 114, 122, 128, 129, 132-134, 142-145, 147, 150, 155, 157, 159, 162, 164, 166, 169, 170, 172, 174, 176, 179-181, 184, 185, 192-194, 198, 200, 201, 204-207; — domaine, 72, 89, 97, 118, 132, 135, 141, 160, 166, 168, 184, 185, 193, 194; — chambre des comptes, 8, 19, 72, 112, 160; — forêts, 112, 113; — bailli, 82; — vice-sénéchaussée, 121, 212; — saisies réelles, 114; — cour des cas royaux, 107; — coutume, 79; — bataillon de milice, 164; — haras, 163.
- Bourbonnais* (régiment de), 145.
- Bourbonnat*, 21, 37, 38.
- BOURBONNOIS (Antoine), 122.
- Bource* (la), terroir, 102.
- BOURDEIX (Bravy), 189.
- BOURDELET (François), 189.
- BOURDELLET (Antoine), 189; — (Gabrielle), 189; — (Georges), 189.
- BOURDELLIER (Jean), 62.
- BOURDEREL (Pierre), 17.
- BOURDICHON (Antoine), 25; — (Jean), 25; — (Pierre), 124.
- BOURDIER, notaire royal, 198; — (Antoine), 189; — (Gilbert), 189; — (Guillaume), 201.
- BOURDIER DE LA MOULIÈRE (M^{lle}), 189.
- BOURDIN (Jen), 189.
- BOURDOISEAU (Claude), 64; — (Jean), 56.
- Boureau* (le f^é), 79.
- Bourelange* (bis de), 121.
- BOURET (Laurent), 134.
- Bourg*, village (Allier, c^{ne} de Souvigny), 118.
- Bourg d'Avat* (le) (c^{ne} de Pierrefitte-sur-Loire) 141.
- Bourg-en-Bresse*, 94.
- Bourg-le-Comte*, 58.
- BOURGOIS (Jan), 118.
- Bourgeoisie (droit de), 180.
- Bourges*, 58, 115, 155, 160, 195, 207, 212; — diocèse, 27, 48, 147, 175, 198; — archevêques, 17-20, 30, 42, 116, 13, 124, 183; — official, 20, 23, 24, 31, 35, 36, 117, 158; — sainte chapelle, 155, 177; — chanoine, 12; — université, 158, 176.
- Bourget* (le), 84, 185.
- Bourgneuf*, fawourg de Chantelle, 29, 30, 35.
- Bourgogne*, 184, 192.
- Bourgogne* (ru: et faubourg de), à Moulins, 7, 10, 48, 52.
- Bourgogne-Cavalerie* (régiment de), 166.
- Bourgogne-Infanterie* (régiment de), 184.
- BOURGOIN OU BOURGOING (le P. Claude), 7, 16.
- BOURGOING, notaire, 54; — (François), 189; — (Guillaume), 189, 190; — (Marguerite), femme d'Olivier Millet, 57; — (Marie de), femme de Dirand de Baudreul, 75; — (Nicole), 190; — (Noël), 190; — (Philippe de), s. du Vernay, 63.
- BOURGOUNON Gilbert, s. de Sainte-Marie, 41, 45, 46; — (Louis), 42; — (Noël), 39; — (Pâques), 34, 35, 43, 46; — (Foussaint), 23.
- BOURGOUNON DES GRANGES, 44.
- BOURGUIGNON (Antoine), 190; — (Blaise), 106; — (Jacques), s. de Coulon, 190.
- BOURJON (Jean), 62.
- BOURLET (Claude), femme de Claude Guillomet, 40.
- BOURLLOT (Michel), 190.
- Bournat*, 122, 139.
- BOURNE (le P. Gédéon), 161.
- BOURNICHON (Claude), 190.
- Bournier* (prairies de), 136.
- BOURRACHOT (Claude), 186.
- Bourse* (port de la), 141.
- BOURTIES (Pierre de), 191.
- Boussac* (dime de), 48.
- Boussat*, 176.
- Boussedé*, 132.
- Boutéon*, 46.
- BOUTET (Gilbert), s. de Châtet, 40, 41, 45; — (Pierre), s. de Tancart, 190.
- BOUTHERON (Sulpice), 68.
- BOUTHONNET (Gilbert), dit La Rose, 190; — (Sébastien), 190.
- BOUTONNET (François), 30.
- BOUVARD (Gilbert), 134.
- « *Bouyolles* » (les), 175.
- BOUYS, trésorier général de la marine, 190.
- Bouys* (le), 143.
- BOUYS DU TEMPLE, 190.
- Bovinières*, 184.
- Boyaul* (le), 66.
- BOYREAU. Voir Boireau.
- BOYRON (Philippe-Augustin), 123; — (Pierre), 151; — voir Boiron.
- Boys*, 40.
- BOYSSONS (Steveninus), 202.
- BRAGEROLLE (Gilberte), veuve Carrier, 189.
- Braize*, 180.
- BRÂMES (Gilbert de), 191; — (Marguerite de), femme de Gilbert de La Chaize, 83; — (Nicolas de), 191.
- BRANCHET (François), 86.
- BRANDON (Claude), s. du Fressigneaud, 142.
- Bransat*, 16, 23, 113, 182.
- Bravels* (les), 153.
- BRÉCHARD. Voir Breschard.
- BREGHON (Antoine), 106; — (Antoinette), veuve d'Antoine Busset, 106.

- BREGNOLLE (Bernard de), 63.
- BRESCHARD OU BRÉCHARD (Antoinette de), veuve de Symphorien de Grivel, 70, 71 ; — (Esmée de), femme de Gabriel d'Aubigny, 72 ; — (Esmée de), femme de Charles Bequas, 71 ; — (Jean de), s. d'Aligny, 70-72 ; — (Jean), s. de Confex, 191 ; — (Jeanne de), veuve de Claude de La Roche, 41 ; — (Jeanne), femme de Jean de Champbor, 61 ; — (Marguerite), femme de Jean Regnard, 66 ; — (Renée de), veuve de Gilbert de Pierreport, 71.
- Bresnay*, 141, 177, 184, 190, 206.
- BRESSOLLES (Claude de), 204 ; — (Georges de), 58 ; — (Gilbert de), 80 ; — (Jacquette de), femme de S. de Sacconin, 13 ; — voir Sacconin.
- Bressolles*, 11, 13, 80, 81, 184 ; — (dîme de), 107.
- BRESSON (Bertrand), 85 ; — (François), 85 ; — (Gilbert), 84 ; — (Jean), 85 ; — (Marie), femme de Pierre Marchand, 83 ; — (Quintien), 86.
- Brest*, 190, 208.
- Bretagne*, 207.
- BRETHON (Gilbert), 179.
- Brethon* (le), 181.
- BRETON, vitrier, 116.
- BRETTON (Jean), 191.
- BREUIL (la dame de), 21.
- Breuil* (le) (cant. de la Palisse), 97, 125, 129, 135, 189, 192, 198, 211 ; — (le) (c^{ne} d'Agonges), 122 ; — (le) (c^{ne} de Bellenaves), 176 ; — (c^{ne} de Lusigny), 164, 165, 169.
- Breuilly*, 197.
- Briailles*, 40, 41, 44, 45.
- BRIANDET (Gilbert), 166.
- BRICE (Jean), 191.
- BRICHANTEAU (François de), 185 ; — (Françoise de), femme de Louis de L'Hospital, 155 ; — (Philippe de), baron de Linières, 185.
- BRIE DE SOUMANIAS (M. de), 189.
- BRIGANDET (François), 8 ; — (Madeleine), 8.
- Brigandinières* (les), lieu dit, 12.
- BRILLAC (Pierre), 35
- BRILLE (Jean), 76.
- BRINON (François), s. de Montchenin, 191 ; — (J.-B.), s. de Bonnay, trésorier de France, 191 ; — (Jean-Baptiste de), s. de Bonnay, major de la ville d'Alais, 191 ; — (Jeanne de), femme de R de Luré, 53, 60 ; — (Yves), 191.
- Brion-cavalerie* (régiment de), 73.
- Brioude*, 141.
- BRIROT (Toussaint), 191.
- BRIS (Jeanne de), veuve du sieur de Verneil, 40.
- BRISSON (Jean), 36.
- Brissons* (les), lieu dit, 74.
- Brivazays*, ruisseau 124.
- BRIZEBOIS (Michel), 191.
- BROCHARD (Martin), 183.
- BROCQUOT OU BROCOT (Marguerite), veuve d'Antoine Parchot, 161, 163, 166, 168, 172.
- BRON (Nicolas), s. de Barnouys, 191.
- BROSSARD (Gilbert), 39 ; — (Mathurin), 59 ; — (Philippe), 201.
- Brosse* (la) (Allier, c^{ne} d'Agonges), 122 ; — (la), terroir Allier, c^{ne} de Creuzier-le-Neuf), 158 ; — (la) (Allier, c^{ne} de S.-Bonnet-de-Fours), 193, 194 ; — (la) (Allier, c^{ne} de Saint-Didier-en-Rollat), 176 ; — (la) (Nièvre, c^{ne} de Livry), 61, 67 ; — (bois de) (Puy-de-Dôme, c^{ne} de S.-Sylvestre), 87, 105
- Brosse-Raquin* (la), 112 (?), 167.
- Brosses* (les) (c^{ne} de S.-Pourçain), 32 ; — (les) (c^{ne} de Voussac), 37 ; — (dîme des) (c^{ne} d'Yzeure), 15 ; — (bois des) (Allier, c^{ne} de Taxat-Senat), 173 ; — (bois des) (Nièvre, c^{ne} de Fleury-sur-Loire), 62.
- Brosses de Cordebaef* (les), 144.
- Brout*, 47.
- BROUTIER (Marie), veuve de Louis Després, 65.
- BRUCHET (Raoul e), 81.
- BRUGHAT, BRUGHEAT OU BRUGHEAS (François de), s. de la Pauze, 85 ; — (Hugues de) s. de Vexenat, 82 ; — voir Rollat.
- Brughat, Brugheat ou Brugheas*, seigneurie, 41, 48-50, 81-86, 106, 178, 186 ; — collège, 48-50, 86.
- BRUGIÈRE (Jean), 192 ; — (Pierre), 192.
- Brugnauds* (les), 151.
- BRUGNON (Jean), 191.
- Brulières* (dîme des), 105, 109.
- Brumard*, 145.
- BRUN (Augustin), 192 ; — (Claude), 131 ; — (Guillaume), 21 ; — (Mary), métayer, 192.
- Brun*, domaine, 137.
- BRUNAU (Jean), 210.
- BRUNEL (Antoine), s. de Châteauroux, 164.
- BRUNET, maître serrurier, 192 ; — (Blaise), 192 ; — (Françoise), femme de Jean Tixier, 192 ; — (Gabriel), 192 ; — (Jean), 192 ; — (Marie), veuve de Jean Mercier, 192.
- BRUNET D'ÉVRY (Gilles), marquis de la Palisse, etc., intendant en la généralité de Moulins, 132-134, 136, 138, 193, 198 ; — (Joseph-Moulin), maréchal-général de la cavalerie, 193.
- BRUNET DE RANLY (Paul-Étienne), s. d'Évry-les-Châteaux, 139, 193.
- BRUNOT (Antoine), 102, 103 ; — (Louis), 102.
- Brunoy*, 206.
- BRURON (Gilbert), 118.
- BRUSLEY (Jeanne), femme de Guiot Beney, 196.
- Brussin*, terroir, 125.
- Bruyère* (la) (Allier, c^{ne} de S.-Christophe), 148 ; — (la) (c^{ne} de Voussac), 37, 41, 47.
- Bruyère-l'Aubespain* (la), 112, 113, 177.
- Bruyère-Marteau* (dîme de la), 14, 17.
- Bruyères* (les) (Allier, c^{ne} de Beaune), 212 ; — (les), terroir (Allier, c^{ne} de Bresnay), 141 ; — (les) (Allier, c^{ne} de la Palisse), 129 ; — (seigneurie des), 67, 70.
- Bruyères de la Croix-d'Or* (les) (Nièvre, c^{ne} de S.-Pierre-le-Moutier), 61.
- BRYRON (Isabelle), 16.
- Brys* (dîme de), 118.
- Bubula*, fluvium. Voir Bouble (la).

Buchepot, 25, 28, 36, 38 - 40, 44.
Bucherolles, terroir, 103.
 BUCHERON (Guillaume), 54.
 BUEIL (Jean de), amiral de France, 126.
Buffardan, 94.
 BUFFEVENT (Claude de), s. de Beaumont, 89, 93, 95 ; — (Guyonnet de), 125 ; — (Louis de), s. de Beaumont, 88, 92.
Bugey, 96.
 BUISSON (Étienne), 140 ; — (Mathieu), 109.
Buisson (le), 108.
Buissonnets (les) (c^{ne} de S.-Victor), 142 ; — (les) (c^{ne} de Creuzier-le-Neuf), 151 - 153.
Buissonnières ou *Bessonnières* (les), terroir, 120.
 Bulles pontificales, 20, 35, 95, 138, 154, 158.
 BULLIER (Blaise), 55.
 BULLION (Angélique de), femme de Christophe de La Tour S.-Vidal, 98 ; — (Claude de), marquis de Longchesne, 97, 98.
Bullon (étang de), 102.
 BUNOT (Pierre), 58.
 BURAUD (François), 111.
 BUREAU (Charles), 59 ; — (Guillaume), 59.
Bureau, terroir, 103.
 Bureau des finances de Moulins (office de procureur du roi), 160 ; — ordonnance, 176 ; — procédures, 4, 168. Voir Moulins et Trésoriers de France.
 BURELLE (Antoine), praticien, 161 ; — (Antoine), prêtre, 164, 172 ; — (Antoine), s. de Barnier, 167, 168, 170, 172 ; — (Antoine), s. du Prenat, trésorier-payeur de compagnies, 168, 172 ; — (Antoine), différent des précédents, 170 ; — (Claude), 170, 171 ; — (Étienne), 89 ; — (Gilbert), châtelain de Montoldre, 161, 167 ; — (Gilbert), avocat en Parlement, 170 ; — (Jacques), maître de poste, 167 ; — (Jacques), différent du précédent, 173 ; —

(Jean), boucher, 170 ; — (Jean), procureur en la sénéchaussée, 193 ; — (Jean) s. de Barutet, 179 ; — (Jean), s. de la Béche, 144 ; — (Jean), s. de Loutaud, 165, 168 ; — (Jean-François), s. des Lenais, 167, 172 ; — (Jean-François), différent du précédent, 168 ; — (Marie), femme de J.-F. Burelle, 167 ; — (Marie), religieuse, 193 ; — (René), 172, 179 ; — (Suzanne), femme de Claude Diageneste, 167, 168 ; — (la demoiselle), femme du s. Maresquier, 11 ; — (la veuve), 170.
 BURET (Étienne), 180 ; — (Pierre), 180.
 BURETEAU (Claude), 57 ; — (François), 69 ; — (Gilbert), 70 ; — (Guillaume), 57 ; — (Jean), 55, 57, 64, 68 ; — (Jean), différent du précédent, 57 ; — (amille), 57, 69 ; — (terrier), 57, 59.
Bureteau (tèment), 60, 69.
 BURETHEAU Jean Facyer, dit, prêtre, 70 ; — (Sébastien), 64.
 BURGES (Gilberte de), femme de Louis de Boneu, 62 ; — (Jacques de), 118.
 BURIN (Gilbert), 211 ; — (Hyacinthe), 193 ; — (Nicolas), procureur en la sénéchaussée, 63.
Burnard, 131.
 BURNEAU (Antoine), prêtre, 169.
 BURNET (Aloïse), consul de Montmaraud, 5.
 BURNOT (Joseph), 174.
 BURY (Marie, veuve de Pierre Blanchard), 80, 182.
 BUS (René de), s. de Tizon, 112.
 BUSSET (Antoine), 106 ; — (Antoinette de), femme de Claude de La Ramas, 107 ; — (la dame de), 105, voir Gouffer ; — (le s. de), 90 ; — voir Bourton-Busset.
Busset, 92, 105, 107, 187, 188, 194.
Bussière (la) (Allier, c^{ne} de Terjat), 142 ; — (Iuy-de-Dôme, cant. d'Aigueperse), 84 ; — ou *Buxière* (la) (Allier, c^{ne} de Voussac), 37, 39, 43.
Bussolles, 125, 126, 129, 131, 133, 135 - 138, 202.

BUSSON (fr. Jean), 30.
 BUSSONNET (Clément), 83 ; — (Guillaume), 83.
Bussy, terroir, 55.
 BUTERY. Voir Fournillon de Butery.
Butery, 146.
 BUXIER (Péronnelle), veuve Martin, 150.
Buxière-la-Grue, 177, 179, 206.
Buxière-sous-Montaigut, 29, 189.
Buy, 56.
 BYOTIÈRES (fr. Philippe de), 24 ; — voir Biotière et Biotières.

C

CABANNE (Pierre), 193.
 CABIN (Marguerite), veuve de Mayet Fallex, 129.
 CACCAT. Voir Taxat.
 CACQUIN (G.), 193.
 CADIER (André), s. de la Brosse, 194 ; — (Antoine), s. de la Brosse, 193 ; — (Catherine), veuve de Gabriel de Monestay, 194 ; — (Gilbert), 194 ; — (Guillaume), 193 ; — (Jacques), s. de la Brosse, 193 ; — (Michel), s. de la Brosse, baron de Veauce, 194 ; — (Simon), 194.
 Cadran solaire, 89.
 CAGNON DE LA MORLIÈRE, 82.
 CAHOUE DE BEAUVAIS (Marie-Claude), femme d'Olivier Le Febvre d'Ormesson, puis de François-Antoine de Chabannes, 135, 136.
 CAILHOT (Claude), 194 ; — (Gilbert), 194.
 CAILLAT (Charles), 175 ; — (Henri), 175 ; — (Marie), femme de Félix Lemort, 175.
Calais, 193.
 CALHAUD (Benoît), 194 ; — (François), 194 ; — (Jacques), 194.
Calinaud, domaine, 142.
 CALIXTE III, pape, 138, 154.
 CALIXTE (Claude de), s. d'Hauterive, 161, 170, 172, 194.
 CALLARD (Peyronne de), femme de Claude de Chalmazel, 99.
 CALLEMARD (Louis), 194.

CAMBACÈRES (M. de), 190.
 CAMP (Blaise), 71 ; — (Simon), 67.
 CAMPANE (Jean), 15.
 CAMUS (François), 195, 198 ; — (Françoise-Marie-Éléonore), 195 ; — (J.-B.), 195 ; — (Jean-Patrocle), 195 ; — (Patrocle), notaire, 195.
 CAMUS DE BOURGES, 195.
 CAMUS DE PETIT-BORD, 195.
 CAMUS DE RICHEMONT, 195, 196.
 Camuts (les), domaine, 204.
 Canal (le moulin), 79.
 CANARD, recteur du collège de Moulins, 16.
 Canartz (moulin des), 78.
 CANAYE (le P.), 3.
 CANIER (Antoine), 36, 37, 42, 43.
 CANILLAC (v^{te} de), lieut.-général de la Basse-Auvergne, 156.
 Cannes (le pont des), à Moulins, 52.
 CANTAT (Claude), s. de Bagueux, 79, 196 ; — (Jean), greffier de la sénéchaussée, 79, 196 ; — (Jean), mercier, 196 ; — (Jean), notaire, 178 ; — (Marie), femme de Cl.-J. Joly du Bouchaud, 201 ; — (P.), 196 ; — (famille), 196.
 Cantat, terroir, 14.
 CANTUMERULA (DE). Voir Chantemerle.
 Capitaine (pré du), 27, 29.
 Capucins de Gannat, 210 ; — de Thiers, 97.
 CAQUET (Blaise), 198.
 Carême (prédication du), 45.
 Carency, 111.
 Carladez, 77.
 CARLUCIO (DE). Voir Charlus.
 Carmélites (rue des), à Moulins, 8, 10.
 Carmélites de Moulins, 183, 193, 206 ; — de Paris, 137, 193.
 Carmes (rue des), à Moulins, 16.
 Carmes de Moulins, 15, 176.
 CARPOT (Pierre), 196.
 CARRÉ (Gilbert), 196.
 CARREAU (Jean), 55.
 Carreaux (les), 26, 40, 47.
 CARREL (Hyacinthe), s. de Rancy, 41 ; — (Jean), s. de Rancy, 211 ; — (Marie), femme de Gilbert Burin, 211.

CARREY (Claude), 196.
 CARRUCHET (Joseph), 4.
 CARTALLIER (Claudine, femme de V. Fournier), 181.
 Cartier (le), bois, 189.
 CARYAS, 49.
 CASAUBON (Maurice), s. de S.-Gérard-de-Vaux, 196, 197.
 CASTILLE (Pierre de, conseiller au Conseil d'État), 197.
 CATHERINE (s^{te}), 100.
 CATHERINE DE MÉDICIS, 93.
 CATHOL (Jean-Jacque), 197.
 CATRIOT (Martin), 49.
 CAU (Martin), 55.
 CAUSSADE (François de), s. de S.-Mesgrin, 197 ; — (Louis de), comte de S.-Mesgrin, 207.
 CAUSSE (Jean), 197 ; — (Jean), prêtre, 182.
 Cave (la) (c^{ne} de Béenaves), 9, 45, 47 ; — (la) (c^{ne} de Limoise), 123 ; — (le pré de la), 7.
 CAÛY (Claude), 202.
 CAYOT (Gilbert), 19 ; — (Hugues), 197.
 CAZE (Antoine), 151.
 CÉCILE (s^{te}), 100.
 CÉLERER (Guillaume), s. de la Brosse, 61.
 Célestins (dime des), 25.
 Célestins de Vichy. Voir Vichy.
 CELLIER (Jeanne), 96 ; — (Magdeleine), 196.
 Censat. Voir Sanssat.
 Ceraine (maison de a), à Moulins, 8.
 Cercel, terroir, 34.
 CÉREZAT, 88, 89, 104, 145-159.
 CÉREZAT D'APCHON. Voir Apchon (d').
 Cérilly, 119, 177, 205.
 Cérizy (abbé de), 133.
 CERNANT (Isabeau d'), dame de la Palisse, 125.
 Céron (Allier), 41 ; — (Saône-et-Loire), 140, 141, 197.
 Certificats d'ancien soldat, 201 ; — de civisme, 163 ; — de réforme, 145 ; — de vie, 195.
 Cesset, 19, 32, 37, 40, 42, 43, 113.
 CHABALOUS (Pierre) chanoine, 61.

Chabanne (la), 200 ; — (c^{ne} de Châtel-Montagne), 162.
 CHABANNES (Anne-Marie de), s. de Mariol, 188 ; — (Antoine de), évêque du Puy, 138, 197 ; — (Charles de), 138 ; — (Éléonore de), femme de Philibert de La Guiche, 109, 127 ; — (François de), 127 ; — (François de), l'ainé, marquis de Curton, 127 ; — (François-Antoine de), mis de la Palisse, 135-137, 198 ; — (Gabriel de), vicomte de Savigny, 127 ; — (Gabriel de), différent du précédent, 130 ; — (Geoffroy de), s. de la Palisse, etc., 126, 138 ; — (Gilbert de), 126 ; — (Gilbert de), comte de Pionsat, 43 ; — (Gilbert-Gaspard de), marquis d'Apchon, 150, 153, 158 ; — (Gilbert-Honoré de), comte de Mariol, maréchal de camp, 105, 188 ; — (Hélène de), 130 ; — (Henriette de), veuve de François Feydeau, 164 ; — (Jacques I de), grand maître de France, 126, 127, 134, 137, 138 ; — (Jacques II de), maréchal de France, 134, 138, 192, 197 ; — (Jacques de), s. de Savigny, 129 ; — (Jean de), c^{te} de Pionsat, mis de la Palisse, 136, 137 ; — (Jean de), s. de Vendennes, 197 ; — (Jeanne de), 130 ; — (Joachim de), baron de Curton, 127 ; — (Joachim de), différent du précédent, 130 ; — (Louis de), 130 ; — (Marie de), 130 ; — (Pierre de), s. d'Isserpent, 89 ; — (M^{me} de), d'abord mariée à M^r d'Ormesson, voir Cahouet de Beauvais.
 CHABAS (Claude), femme de Geoffroy Aubery, 115, 117, 121 ; — (Jean), 115.
 CHABERT (Jean), bourgeois, 201 ; — (Jean), cultivateur, 198.
 Chabeu. Voir Chambon (Nièvre).
 CHABOT (Anne), veuve de Gilbert Lucas, 198 ; — (Bon-Gilbert), conseiller en la sénéchaussée, 198 ; — (François), 198 ; — (Jeanne), femme de Claude de La Chastre, 155.
 CHABRAT (Antoine), maçon, 30.

- CHABRAUD (Antoine), recteur du collège de Moulins, 2.
Chabraudière, terroir, 128.
- CHABRE (Mr de), s. de Baleine, 192.
- CHABRIER (Gervais), 199; — (Joseph), 199; — (Marguerite), 199.
- CHACARD (Mathieu), 59.
- CHACATON (Élisabeth de), 203; — (Nicolas), trésorier de France à Riom, 199.
- CHACATON DE LA GARDE (Mr), 199.
- CHACATON DE LA GRANGE (Philibert), 199.
- Chadenat*, 191.
- CHAILLO (Barthélemy), 199; — (Joseph), 199.
- Chaillots* (les), terroir, 23.
- Chailloux* (les), terroir, 74.
- Chaise* (la) (c^{ne} du Breuil), 89, 110, 133, 135; — (c^{ne} de Châtillon), 118; — (c^{ne} de Monétay-sur-Allier), 70; — (divers), 124, 138, 166.
- Chaises* (les), 176.
- Chalain-le-Comtal*, 99.
- Chalais* (les), 164.
- Chaloux*, 187.
- Chale*, locaterie, 166.
- Chalignat*, 37, 39, 174, 176.
- Chalinargues*, 157.
- CHALLEMOUX (François), 199; — (Nazaire), s. du Vignaud, 199; — voir Chalmoux.
- CHALLETON (Gilbert), 199.
- CHALLOUX (Michel), 200.
- CHALMAND (Gabriel), 10.
- CHALMAZEL. Voir Talaru.
- Chalmazel*, 94, 96-99, 103-109.
- CHALMOUX (Jacques), 199; — voir Challemoux.
- CHALON (Jean de), s. du Hautbois, 110.
- Chalon* (bailliage de), 141.
- Châlons*, 163.
- CHALUS (Agnée), femme de Jean Aureclus, 123; — (Charlotte de), veuve d'Henri de Chervière, 188; — (François de), s. de Chapettes, 205; — (Françoise de), femme d'Edme Bachelier, 188; — (Marguerite de), femme de Claude Raynaud, 188; — (Robert de), maître des eaux et forêts de Bourbonnais, 112; — (e seigneur de), 188; — voir Bourlon-Busset.
- Chalus*, 107, 187, 188.
- Chamalières*, 79.
- Chamardon*, 57, 175, 201.
- Chambards* (zs), 153.
- CHAMBEFORT (Berthomier), dit Crozadet, 200.
- CHAMBEL (Aitoine), lieut. général au bailliage de Jaligny, 129.
- Chambière* (l), 19.
- Chamboirat*, 17.
- CHAMBON (Arnet de), s. de Chaumejean, 40 — (Guibert), 154; — (Jean), 157; — (Marie de), femme de François de Marcenat, 82; — (Marie-Rene), femme de Gilbert Des Escuzs, 179; — (Simon), 134.
- Chambon* (Ceuse), 177, 206; — (Nièvre), 55-58, 64, 67-70.
- Chambon* (le c^{ne} de Beaulon), 199; — (c^{ne} de Créchy), 166; — terroir (c^{ne} de Ceuzier-le-Neuf), 149; — (c^{ne} de Perrefitte), 140; — (c^{ne} de S.-Rémy-n-Rollat), 81, 83, 157.
- Chambon-Coombeau* (le), 7, 12, 175, 202.
- CHAMBONNIÈRE (Benoit), 200; — (Mathieu), 20.
- Chambonnièr.*, 200.
- CHAMBORAN (Pierre de), s. de la Clavière, 200.
- CHAMBORANT DE LA CLAVIÈRE (Élisabeth, *alia* Isabelle de), dame de la Salle, femme de J.-F. de La Croix, 200, 207.
- CHAMBORD (e s. de), 44. Voir Chambort et Champbor.
- Chambord* (le Petit), 203.
- CHAMBORT (Alexandre de), s. de Verrière, 39, 40; — (Philippe de), s. de Verrière, 41; — voir Chambord et Champbor.
- Chambort*, 01.
- Chambre* (l), 190.
- Chambre des comptes de Bourbonnais, voir Bourbonnais et Moulins; — *le* Paris, voir Paris.
- Chambre du domaine de Bourbonnais. Voir Bourbonnais.
- Chambre royale de l'Arsenal, 13.
- CHAMERLAT (Pierre), 200.
- Chameron*, 177.
- Chamesgre* (bois de), 145. Voir Champague.
- Chamore*, 16.
- Champage*, 176.
- Champagnat*, 121, 178.
- CHAMPAGNE (Louise-Marie de), femme de Claude de Talaru, 94, 102.
- Champagne*, province, 113; — terroir, 16.
- Champagny*, 175.
- Champaigue* (Cordeliers de), 117. Voir Chamesgre.
- Champamant*, 204.
- Champ-Arembourg*, terroir, 118.
- Champart (bail à), 74.
- Champbaron*, 25.
- CHAMPBOR (Jean de), s. de Rangoux, 61. Voir Chambord et Chambort.
- CHAMPCEAUX (Guillaume), 61.
- Champ-Cboquin*, terroir, 206.
- Champcourt*, 97.
- Champdieu*. Voir Chandieu.
- Champ du Lac* (le), 119.
- Champ du Maix* (le), 120.
- Champdun*, 25.
- CHAMPFEU, 106; — (Anne de), femme d'Hervé de La Barre, 62; — (Antoinette de), veuve de Philippe Bardou, 161, 164, 172; — Antoinette de), femme de N. Coiffier, 165; — (Bernard de), s. de la Grange, 201; — (Catherine de), femme de J. Beraud, 165; — (Claude de), échevin de Moulins, 3; — (Gilbert de), s. de Villette, 165; — (Gilbert de), s. du Riage, 43; — (Guillaume de), avocat, 97; — (Jacques de), capitaine au Royal-Infanterie, 6, 201; — (Jean de), avocat, 79, 117; — (Jean de), trésorier-payeur de compagnies, 172; — (Jean de), s. des Garennes, 165, 169, 172; — (Jean de), s. des Garennes, fils du précédent, 79, 165, 168; — (Marc de), 181; — (Marie

- de), 165 ; — (Marie de) (différente de la précédente ?), 43, 172.
- CHAMPFLOUR (M^r de), 85 ; — (M^{me} de), 44.
- CHAMPFLOUR D'ALLAGNAT (Jean-César de), 198.
- CHAMP-FOLLET (M^r de), 173. Voir Estienne.
- Champ-Follet*, 170, 210.
- Champforêt*, 144.
- Champ-Gaultier* (le), 118.
- CHAMPHELIX (François), 141 ; — (Jean), 141.
- CHAMPIER, 201.
- Champierre*, terroir, 106.
- Champigou*, 46.
- Champions* (les), 181.
- Champ-Lacroix* (le), 115.
- Champlane*, 108.
- CHAMPLON (François), 210 ; — (Marguerite), 210.
- Champ-Moreau* (le), 158.
- Champ-Morian*, 197.
- Champmorin*, terroir, 150.
- Champnaul* (le), 67.
- Champ-Nemont* (le), 83.
- Champ-Perrin* (le), 119.
- Champ-Quéron* (le), 119.
- CHAMPROPIN (Pierre de), s. de Chambort et de Changy, 201.
- CHAMPROY (Anne), femme d'Étienne Belot, 86.
- Champsac*, 188.
- Champtrestaud*, 122.
- Chance*, 83.
- CHANCELLET (Jean de), 184.
- « *Chanchellier* » (tènement de), 136.
- CHANDENIER (le m^{is} de). Voir Rocheschouart.
- Chandenier*, 28, 29, 35.
- Chandian*, 133.
- CHANDIEU (Charles de), s. de Poule, 201.
- Chandieu* ou *Champdieu* (hôpital de), 96, 99.
- Chandiou*, 63.
- CHANDON (Jean), sergent royal, 107.
- Chandun*, terroir, 42.
- Changec*, 18, 21.
- Changeur (office de), à Moulins, 174.
- CHANIER (Étienne), 201.
- CHANNETON (ean), 158.
- Chanoines réguliers de Saint-Augustin, 3, voir Augustins.
- Chanot*, 77.
- Chansaille*, terroir, 143.
- CHANTEAU (Jan), s. de Marcelange, 8.
- CHANTECLEFZ (Philippe), 127.
- CHANTECLERC (Jean), 123.
- Chantelle-la-Veille*, 23, 32, 33, 37, 38, 41, 42.
- Chantelle-le-Château*, 8, 17-19, 21, 22, 24, 26-29, 31-47, 114, 144, 145, 185, 186 ; — consuls, 27, 36 ; — habitants, 5, 27-29 ; — château, 18, 20, 30, 33, 43, 46 ; — châtelain et châtellenie, 22, 24, 27, 29, 31, 34, 40, 44-46, 124, 144, 177, 185, 210 ; — prisons, 41, 46 ; — collecteurs, 5, 27 ; — mesure, 21, 45 ; — arciiprêtre, 18, 22, 32 ; — chapelain et chapellenie, 17, 19, 21 ; — cure S. Nicolas, 27, 30, 36, 42, 44-46 ; — curé de S.-Nicolas, 7, 20, 26, 29, 30, 36, 42, 44-46, 48 ; — église S.-Nicolas, 29 ; — cimetière S.-Nicolas, 30 ; — église S.-Vincent, 18, 21, 28 ; — prieurs de S.-Vincent, 8-39, 42, 43, 45 ; — prieuré et hanoines de S.-Vincent, 2, 3, 6, 1-48, 186 ; — sacristain du prieuré, 18, 22, 23, 28, 42, 45.
- CHANTELOT (Claude de), s. de la Chaise et de Beapoirier, 89, 133 ; — (Claude de), s. de la Chaise et du Petit-Beaupoirier, 135 ; — (Claudine de), femme de G.-H. Cimetière de la Bazolle, 110 ; — (Gilbert de), baron de Saint-Georges, 201 ; — (Jean d'), comte de S.-Jean de Lyon, 133 ; — (Jean de), s. de la Varenne, 201 ; — (Jean de), s. des Gardaix, 201 ; — (Pierre Duc de), 148 ; — (Toussaint de), vicomte de Gléné, 201.
- Chantelot*, 110.
- Chantelot-la-Chaize* (directe de), 133.
- CHANTELOUB: (François de), 176 ; — (le R. P. d'), voir Apchon (Jacques d').
- Chanteloube* ou *Chanteloup* (Indre), 154, 155, 158, 159.
- CHANTEMERLE (Hugues de), 201, 202.
- Chantemerle* (c^{ne} de Monétay-sur-Loire), 139 ; — (c^{ne} de S.-Sornin ?), 94.
- CHANTEMILE (Guillaume de), 81.
- Chantenay*, 56, 57, 59, 60, 63, 64, 66, 68, 74, 76, 77, 177.
- CHANTERAULT (François), 67.
- CHANTEREAU (François), vigneron, 74.
- CHANTEYRAC (l'abbé de), 51.
- CHANUDET (Jacques), dit Fuzilier, 202.
- CHAPCIER (Louise), femme de Pierre Faure, 150.
- Chapeau*, 15, 92, 111.
- CHAPELAIN (Gilbert), 112 ; — (Toussaint), 112.
- CHAPELIER (Jean), 195.
- CHAPELLE (Antoinette), femme de Jean Martinet, 8 ; — (Jean), 68.
- Chapelle* (la) (c^{ne}, cant. de Cusset), 105, 109, 150, 187 ; — (la) (c^{ne} de Périgny), 199.
- CHAPETTE OU CHAPPETTES (Bertrand de), 145 ; — (Charlotte de), 103 ; — (Jacquette de), femme de Gabriel d'Aubigny, 145 ; — (Jeanne de), 103 ; — (Marguerite de), femme de Jacques de Dreuille, 114.
- Chapette*, 205.
- CHAPIER (Pierre), 202 ; — (les mineurs), 61.
- CHAPON (Antoine), 202 ; — (Jean), 28, 33.
- CHAPOU (Eusèbe-Félix), marquis de Verneuil, 199.
- CHAPPEAU (Marguerite), 53.
- CHAPPELLE (Jean), 178 ; — (Marguerite), 178.
- CHAPPES (Eustache de), 125.
- Chappes*, 47, 159, 205 ; — (c^{ne} de Chevagnes), 144 ; — (c^{ne} de Ferrières), 180, 201.
- CHAPPUS (Léonard), 54.
- CHAPUIS (le R. P. Cyrille), 208.
- CHAPUT, notaire, 104.
- CHAPY (Gilbert), 198.
- Charabonnes* (les), terroir, 25.

- CHARASSE (Blaise), 202; — (François), 103; — (Jean), 202.
- CHARBON (Philippe), 202.
- CHARBONNIER (Claude), 155; — (Gilberte), femme de G. Bourdellet, 189; — (Jacques), 32; — (Sébastien), 80.
- CHARBONNIÈRE (Antoinette), femme de Jean d'Anlezy, 67.
- Charbonnière, domaine, (c^{ne} d'Arpheuilles-S.-Priest), 142.
- Charbonnières (c^{ne} de Barberier), 44.
- Charboulat, 25-27, 29, 34, 35, 41-43, 48.
- Chardin, 174.
- CHARDON, 202.
- CHARDON DES ROYS (Claude de), 202.
- CHARDONNE (Marguerite de), prieure de Tessonnières, 172.
- CHAREIL (Blaise), 19, 32, 42; — (Jean de), 24; — (Louis), 3, 29, 32, 35, 39; — (Paul), s. des Picaudelles, 33, 40, 45; — (veuve), 30, voir Bougarel.
- Chareil, 19, 21, 24-27, 33, 34, 37-40, 42, 46.
- Charenton (Cher), 114, 115, 180.
- CHARGÈRE (Joseph de), s. de Roudon, 203; — (Louis-Gervais de), s. de Roudon, 203.
- Charité (la), 143.
- CHARLES IV LE BEL, roi de France, 66; — V, roi de France, 66, 153; — VI, roi de France, 66; — VIII, roi de France, 66; — IX, roi de France, 93; — (André), marchand, 103; — (André), s. de Gléné, 165, 168, 169; — (Anne), femme de S. Parchot, 164; — (Étienne), 206; — (François), 165; — (Gilbert), s. de Baudonnière, marchand, 165; — (Guillaume), curé de S.-Germain, 37; — (Guillaume), s. de la Faige, 165; — (J.-B.), s. de la Côte, 172; — (Jean-Étienne), s. de la Côte, 203; — (Jeanne), 128; — (Louis-Gilbert), avocat en Parlement, 165, 168, 203; — (Yves-Louis), 165.
- Charles (la tour), à Chantelle, 30.
- CHARLES-QUINT, empereur, 100.
- CHARLET (Guillaume), 110.
- Charlet, métairie, 109.
- Charlieu, 94.
- CHARLIEUX, 119.
- CHARLUS (Huonnet de), 203; — (Hugues de), 23.
- Charlus, 78, 26, 138, 145.
- Charly, prieuré, 204.
- Charneil, 148-155.
- Charmes, 124 — ([les]) (c^{ne} de Torzezais), 37.
- CHARNAY (Gibert), 58; — (Jean), 58.
- Charnay (bois de), 197; — (dime de), 138.
- Charnay ou Garnée (la), 121, 201.
- Charne (pré de), 122.
- Charnée (la). Voir Charnay (la).
- Charnières (le), 129.
- Charniers (les), 161.
- CHARPENTIER Marie, femme de Marc-Antoine Begerolle, 177.
- CHARPIN (Antoine), 203.
- CHARRETON (Antoine), s. de Beaulieu, 204; — (François), châtelain de Tizon, 204 — (François) (différent du précédent ?), 199; — (Jean), 142.
- CHARRIER (Jean), 204; — (Marguerite), 204.
- Charrière (la), 43, 176.
- CHARRON (Catherine), femme de Jacques Johanne, s. de Soumery, 102; — (Jacques), 102; — (J.-J.), comte de Ménars, 102; — (Marie), femme de J.-B. Colbert, 102; — (Thérèse), femme de Fené d'Arrost, 102.
- Charron (Creuse), 205.
- Charroux (arr. de Gannat), ville, habitants, 18, 24, 25, 28, 34, 37, 39, 107, 123, 124, 168, 176, 178, 186; — franchise, 25, 36; — châtellenie, 24, 27; — mesure, 23, 25, 33, 34, 42, 45, 46, 124; — dime de grains, 42, 46, 48; — bénédictines, 124, 168, 178.
- CHARRY (Adria de), s. de Précy, 204; — (Antoine de), comte des Gouttes, 204; — (Charles de), 205; — (François de), 205; — (Jean-An-
- toine de), marquis des Gouttes, 9, 204.
- CHARRY DE BEUVRON (Hugues-Michel), 184; — (Marie-Louise-Cécile), femme de J.-B. de Bosredon, 184.
- CHARS (Robert de), s. de Montcelat, 19, 22, 37.
- CHARTIER (Antoine), s. de Balloyses, 40; — (Claude), 34; — (Gilbert), 41, 45; — (Jean), 30; — (Philippe), 32, 35, 40.
- CHARTON (Pasquier), 57.
- CHARTRES (Antoinette de), femme de Louis Bigot, 58; — (Jean de), 58.
- Chartres-infanterie (régiment de), 115, 117.
- CHARTRON (Denis), 205.
- CHARVERON (Jean), 205.
- CHARVON (Jean), 205.
- Chasaulx (les), 37.
- CHASEIX (François), 205.
- Chassagne-lès-Montmaraud (la), 37-40, 43.
- Chassaigne (la), 154.
- CHASSAING (François), 127.
- Chassaller, ténement, 126.
- Chassard, 166.
- Chasse (motte de), 69.
- Chasse (droit de), 106; — (procès de), 106.
- Chassenay ou Chassenet (Nièvre), 63, 77.
- Chassenet (bois de) (Allier, c^{ne} d'Abrest), 87, 103.
- CHASSEPEUX, 129.
- CHASSERET (Rougier), 44.
- Chassignet, 25, 36-38, 47.
- Chassignol (Puy-de-Dôme), 174.
- Chassignolle (Allier, c^{ne} de Bost), 143.
- Chassignolle (la) (Allier, c^{ne} de Doyet), 212.
- Chassignolles (Allier, c^{ne} de Cusset), 150, 183, 194; — (c^{ne} de S.-Loup), 112; — (c^{ne} de Trézelles ?), 1.
- CHASSIN (Jacquin), 129; — (Jean), 129.
- Chassin (le), 191.
- Chassincourt, 34, 35, 182.
- CHASSINGRÉ (Pierre), 56.
- CHASTEIGNIER (Jean), 112.

- CHASTEL (Marie-Claude), 144.
 CHASTELAIN (Jean), 119.
 CHASTELARD (Denis), 129.
 CHASTELLIER (Jacques), 128; — (Français) 114.
Chastenay. Voir Châtenay.
Chastilhon, 98.
 CHASTILLON. Voir Châtillon.
 Chasuble de l'église d'Autry, 117.
Châtain, 184.
 CHATARD (Stevenin), 125.
 CHÂTEAUBODEAU (Annet de), 205; — (Gabrielle de), 205; — (Jeanne-Marie-Thérèse de), femme de François Aschard, 144; — (Marie de), 204.
Châteaubodeau, 205.
Château-Chinon (bailliage de), 55.
Châteaugadin, 173.
Châteaugay, 94.
 CHÂTEAUMORAND (Antoine de), 14; — (Diane de), 2, 3, 14, 17; — (Jean de), s. de Châtelus, 87; — (le s^r de), 3, 15, 138, 139. Voir Lévis et Urfé.
Châteaumorand, 2, 140, 157, 206.
 CHATEAUNEUF (Gabrielle de), 38.
Châteauneuf, 2.
Châteauroux (Allier, c^{ne} d'Isserpent), 102, 109, 138, 164; — (Indre), 158.
Châteauvert, 41, 211.
 CHÂTEAUVIEUX (Catherine de), femme de Cl. de Coligny, 94.
 CHÂTELAIN (Jean), 63.
Châtelans (les), 210.
Châtelard (le) 87, 183.
Châtel-Deneuve, 113, 121, 182.
Châteldon, 77, 106, 136, 147, 160, 188, 189, 199.
Châtelet, 60.
 Châtelet (le) de Paris, 102, 154, 185, 191.
 Châtellenies du Bourbonnais (extraits des comptes des), 47.
Châtellier (le), 155.
 CHÂTEL-MONTAGNE (Guillaume de), 94, 192.
Châtel-Montagne, 81, 83, 86, 94, 132, 133, 135, 138, 162, 165, 171, 181, 192, 193, 205.
 CHÂTELNEF (Dinet de), s. d'Issard, 112.
Châteloy, 119.
Châtel-Perrot, 109, 111, 126, 128, 129, 161, 197, 204.
 CHÂTELUS (Eustache de), 124; — (Jean d'), 125; — (Flotard de), 125.
Châtelus (c^{ne}, cant. de la Palisse), 87, 94, 125, 133, 139, 173; — (c^{ne} d'Arrest), 192; — (c^{ne} de Bayet), 4; — (Puy-de-Dôme, c^{ne} de Servat), 142.
Châtenay, 5, 31, 113, 114.
Châtel, 40, 41, 45.
 CHATILLON (Jean de), s. du Greffier et de la Plisse, 125, 126, 138; — (Jeanne le), femme de Gaucher de Pessac eide Louis de Culan, 126, 138.
Châtillon, 18, 190.
Châtre-en-lugny (la), 200.
 CHATRIOT (Nicolas), 118.
Chats, 97-9, 105.
 CHATTON (Charles), 84, 85; — (Claude), 85; — (François), 85; — (Gilbert), 85 — (Jean), 85.
 CHATZ (Louis de), 105.
 CHAUDAGNE (Gilbert), 184.
 CHAUDERON (Guillaume), 102; — (Jean), 10.
Chaugy (c^{ne} le Bessay), 109, 201.
Chaulme. Voir Chaume.
 CHAULMEJEAN (Jeanne de), 105. Voir Chaumejean.
Chaulmes (Nièvre), 53.
 CHAULMET (Michel), 64.
Chaulx, 87.
Chaumardy, 24.
Chaumas (les), 118.
 CHAUME (Jean), 178.
Chaume (la) Allier, 1, 124; — (Nièvre, c^{ne} de Chantenay), 53, 56, 63, 68, 177.
Chaume (la grande et petite) (Nièvre, c^{ne} de Livry), 61.
 CHAUMEIL (Jan), 41; — voir Chomeil, Chonel, Chomet.
 CHAUMEJEAN (Antoine de), s. de Fourilles, 38, 39; — (Blaise de), s. de Fourilles, 31; — (Jean-Jacques de), 31; — (René de), marquis de Fourilles, 31; — (Péronnelle de), 40; — voir Chaulmejean.
Chaumejean, 40.
Chaumes (les) (Allier), 31; — (Nièvre), 54, 60, 70.
Chaumette ou *Chomette* (la), 30, 37. Voir Jarrige (la).
 CHAUMONT (Jean), 205.
Chaumont, 109.
 CHAUSSAIN, CHAUSSIN ou CHOSSAING (de). Voir Du Chaussin.
Chaussière (la), châtellenie, 200.
Chaussières (auj. Saucière, c^{ne} de Meillers), 118.
Chaussin (le), 77, 86-109, 150, 187, 192, 193.
 CHAUVEAU (Antoine), 12.
Chauveau (l'étang), 9. Voir Chaveau.
 CHAUVELIN (Jacques), 117, 120; — (Louis), 209.
 CHAUVELIN DE RICHEMONT (Jacques), 115.
Chauvière, 143.
 CHAUVIGNY (Agnète de), 148; — (Jean de), 148.
 CHAUVIGNY DE BLOT (Michel-Joseph, comte de), s. de Châteauvert et des Granges, 206, 211.
 CHAVAGNAC (Claude de), capitaine de vaisseau, 206; — (Claude-Éléonor de), s. des Raquets, chanoine-comte de Macon, 206.
Chavanche et *Chavanches*. Voir Chevanche.
Chavanoys (auj. Chavaneix, Creuse), 205.
 CHAVANT (Pierre). Voir Pierre Chavant.
Chaveau (rue), 181. Voir Chauveau.
 CHAVENES ou CHAVENNES (Jean), 206; — (Jean) (fils du précédent), 206; — (Louis), 206; — (Claude), 206.
Chavennes (les), 206.
 CHAVENON (Anne de), 39; — (Gilbert), laboureur, 206; — (Gilbert), marchand, 24, 34; — (Jacques), 27.
 CHAVERD (Laurent), 206.

- Chaveroche*, 109, 127, 131, 133, 137; 160, 163, 175, 181, 197.
- CHAVIGNY ([Claude Le Bouthillier, comte] de), 130.
- Chavigny*, 115.
- CHAVOT (Françoise), 175.
- CHAXELLE (Magdeleine), femme de Louis-Gervais de L'Espicier de Villard, 203.
- Chazaulx* (les), 140.
- Chazelles* (étang de), 113.
- CHAZERAT (Claude de), s. de Ligonne, 170; — (Gilbert de), géographe du roi, 129, 130; — (Gilbert de), s. de Gondailly, grénétier ancien au grenier à sel de Moulins, 167, 181; — (Philibert de), grénétier au grenier à sel de Moulins, 20, 191.
- Chazerat* (jardin et terre), à Moulins, 181.
- CHAZERON (Antoine de), s. de Fourchaud, 162; — (Gilbert de), 31, 33, 35, 109, 116.
- CHAZEUIL (le sr de), 144, 186.
- Chazeuil*, 124, 144, 169, 172, 186.
- Chazotte* (la), 36.
- Cheberne*, 183.
- Chef-Saint-Jean* (hôtellerie du), à Moulins, 2, 8, 9.
- Chemaigne* (dîme de), 118.
- Chemilly*, 80, 141, 182, 204.
- Chemins* (les), 189.
- CHENAL (Marie), femme de Jean Billard, 181; — (Sébastien), 181.
- CHENAUD (Pierre), de Meillard, 206.
- CHENEAU (Pierre), de Moulins, 11.
- Chénérailles*, 205.
- CHENETEAU (Jacques), 88, 105.
- Chenevière*, 176.
- Cheniche* (la), 43.
- CHENILLAC (Anna Le Long de), femme de François de Talaru-Chalmazel, 99; — voir Le Long.
- Chenillat* ou *Chenillac*, 44, 99, 107.
- CHENU (Pierre), 207.
- CHENUZ (Jean), s. de Forneaux, 126.
- Cheptels de bestiaux (états de), 25, 91, 142, 151, 157, 165, 174.
- CHÉRETTE (Jean de Vény de), voir Vény.
- CHEMONT (M^r de). Voir Guérin de Chemont.
- Chemont*, 187, 192.
- CHEMNON (Claude), 192; — (Jeanne), femme de M. Brun, 192; — (Marie), femme d'A. Brun, 192.
- CHEVET (Étienne), 11.
- Chervet*, 146.
- CHEVIERE (Henri de), 188.
- CHEVON. Voir Charvoil.
- CHESMIER (Louis-Augustin), 167.
- CHEUSNIER (François), s. du Codray, 130.
- Cheux-Morel*, 78.
- Cheux-Segretain*, 153.
- CHEVAGNES (Anne de), veuve d'Étienne Joly, 44.
- Chevagnes*, 13, 44, 160, 191; — (château et parc de), 9, B.
- Cheval-Blanc* (maison d'), à Chantelle, 26, 27, 34.
- CHEVALIER (Anne), veuve de Claude Petit, 34; — (Claude-Joseph), 165; — (Guillaume), commissaire enquêteur, 87; — (Guillaume), maître de poste à S.-Pierre-le-Moutier, 59, 63; — (Jean), maître de poste à Chantenay, 60; — (Jean), maître de poste à Villard, 6; — (Joseph), 77; — (Magdeleine), veuve de Lancelot Du Moustier, 54; — (Martin), alias Cornu, 140; — (Pierre), s. de la Montée, 44.
- CHEVALLARD (Esme), 27.
- CHEVALLIER (Guillaume), médecin, 56; — (Michel), 207 — (Philippe), s. de Molles, 29.
- Cheval-Rigon*, 183.
- CHEVANCHE (MM. de), 110.
- Chevanche*, 110, 111, 110.
- Chevanes* (les), 140. Voir Chevanche.
- CHEVARRIER (Joseph), 207; — (Marie), veuve de Gilbert Bernard, 178.
- Chevarriers* (rue des), à Gannat, 210.
- Chevaux du château d Cézat, 156.
- CHEVENON (Pierre), 43.
- CHEVEREAU (Claude), 277.
- CHEVIGNY (le comte d), 97; — (Es-mée de), femme de Simon Le Beau, 64, 66, 68; — (François de), s. de Boishaut, 66-68, 76; — (Gilbert de), 66; — (Jacquette de), femme de Philibert de La Barre, 66, 68, 72; — (Robert de), s. de Boishaut, 66, 67, 72, 75; — (Thibaud de), s. de Pouzeux, 15.
- Chèvre* (la), 111.
- CHEVRIER (Gilbert), 59, 70, 71.
- CHEVRIÈRES (Claudine de), femme de Louis de Talaru-Chalmazel, 99.
- Chevroux*, 62, 77.
- Chez-Coursolles*, 131.
- Chez-Dalbost* ou *Dalbost*, 151, 153.
- Chezeau* (tènement, dit des Taupins), 62.
- Chézelles* (c^{ne}, cant. de Chantelle), 23, 33, 36-40, 42-45, 176; — (c^{ne} de Beaulon), 109, 110, 127-129, 197.
- Chez-Grelière*, 131.
- Chez-Guilton*, 152.
- Chiens (inventaire de), 156.
- Chignon*, terroir, 102, 103. Voir Coute-Chignon (la).
- Chinière*, 25, 28, 36, 39, 40.
- Chinon*, 155.
- CHIOCHE (Anne), dite de La Rochière, 207.
- Chirat-Guérin*, 19, 29, 32, 37, 39-43, 110, 111.
- Chirat-l'Église*, 22, 176, 179.
- CHIROL (Jacques), 149.
- Chisson* (le pré), 103.
- CHITAIN ou CHITAING (Claude-Marie de), veuve de G. Rouher, 207; — (Guy-François de), 207; — (Jacques de), s. de S.-Étienne-du-Bas, 207; — (Jean de), 207; — (M^r de) (Godefroy de La Guiche?), 129; — (régiment de), 129.
- Chitain* ou *Chitaing*, 92, 110, 206.
- CHIVERT (Jean), 207.
- CHOCHEPRAT (Claude), 83, 84.
- CHOISEUL (César de), comte du Plessis-Praslin, 144; — ([Étienne-François,] duc de), 146.
- CHOISEUL-PRASLIN (Renault-César-Louis de), 207.
- CHOISINET. Voir La Tour-S.-Vidal.
- Choisinet*, 98.
- CHOISY (Pierre), 108.

- CHOMEIL (Claude), 116; — (Mathieu), 207, 208; — voir Chaumeil, Chomeil, Chomet.
- CHOMEL (Antoine), 207; — (Catherine), veuve de Blaise Colin, 208, 210; — (François), prêtre, 208-210; — (François-Joseph), capitaine de cavalerie, 208-210; — (Jacques), bourgeois de Gannat, s. des Courtioux, époux de Marie-Anne Girard, 208-210; — (Jacques), receveur des deniers de Gannat, père du précédent, 208-210; — (Jacques), marchand tanneur (le même que le précédent?) 209; — (Jacques), le jeune, greffier en l'élection de Gannat (le même qu'un des précédents?), 209; — (Jacques-Guillaume), soldat de marine, 208, 209; — (Jean-Baptiste), chambellan du duc d'Orléans, 207; — (Jeanne), femme de Claude Colin, 208; — (Joseph), voir Chomeil (François-Joseph); — (Michel), 208, 209; — voir Chaumeil, Chomeil, Chomet.
- CHOMET (Jean), 21; — voir Chaumeil, Chomeil, Chomet.
- Chomette* (la). Voir Chaumette.
- Chomettes* (les), 208, 210.
- CHOPIN (Antoine), s. de Champfollet, 210; — (Étienne), laboureur à Comps, 210.
- CHOPPIN (Étienne), laboureur à Hyds, 211.
- CHOQUARD (Antoine), notaire, 186.
- CHOQUART (Antoine), chirurgien, 41; — (Antoine), curé de Monestier, 36.
- Chossaing* (le). Voir Chaussin (le).
- CHOU (Claude), 133.
- Chou*, 133.
- CHOUVIGNY (famille de). Voir Chauvigny.
- Chouvigny*, 186.
- Chovinière*, 143.
- CHRESTIEN (Claude), s. de Blanzat, 40, 211; — (Claude), s. de Briailles et de la Rivière, 40, 41, 44, 45; — (François), s. de Blanzat, 33, 36, 47; — (François), s. du Tremblay, 46; — (Jacques), s. de Blanzat, 25, 34, 41, 45.
- CHUIS (Gilbert de), s. u Plex, 41.
- CHYPRE (Hector de), ndame de Genève, 126.
- CICÉRON, 100.
- Ciernat*, 168.
- Cigogne* (rue de la), à Soullins, 177.
- CIMETIÈRE DE LA BAZOLE (Guillaume-Henri), 110.
- Cindré*, 110, 129, 132, 173, 203, 206.
- Cintrat*, 27, 37, 39, 0, 41, 43, 44, 45, 174.
- Cioudray*, 204.
- CIRAC (Martial), 188.
- CIRET (Jacques), dit Graud, 128.
- CISTERNE (Joseph), 12.
- CISTERNES (Antoinette), 162, 211.
- CLAINES (Jacques de, s. de Murat, 211; — (Jeanne le), femme de Jean de Valons, 21.
- CLAIREBAUD ([René] Gillier,] marquis de), 168.
- Clairmartin*, 78.
- CLAPARIER (Blaise), 21.
- Clapier* (le), 171.
- CLAUSTRE (Gilbert de, 211; — (Vas-sault de), 149; — voir Declaustre.
- Claustre*, locaterie, 15.
- CLAVEAU DE LA CHAPELLE (Pierre), 211.
- CLAVEL (J.-B.), s. de:Écalis, 211; — (Jean) (différent du précédent?), 117.
- CLAYEUX (François), 11.
- CLEIX (Jacquette de), emme de Pierre Jozien, 147; — (Jan de), s. de la Coste, 147.
- CLÉMAND (Noël), 212.
- CLÉMANT (Jean), bourgeois de Souvigny, 212.
- CLÉMENT (Françoise-Charlotte), dame de Chazeuil, 186; — (Jean), tailleur à Moulins, 10; — (Marguerite), veuve de Nicolas Glasson, 117.
- Clémentière*, 160.
- CLERC (Guillaume), 7.
- CLERMONT (Charles de Bourbon, comte de). Voir Bourbon Charles 1^{er}, duc de).
- CLERMONT (Charles-Joseph de), 72, 73; — (François), 212; — (François), prêtre, fils du précédent, 212; — (Marie-Anne de Bourbon, dite M^{lle} de), 189.
- Clermont* (Puy-de-Dôme) (comté de), 155.
- Clermont* (Puy-de-Dôme). Voir Clermont-Ferrand.
- Clermont en Beauvaisis* (comté de), 19, 66.
- Clermont-Ferrand*, diocèse, 23, 80, 198; — évêques, 17, 18, 82, 124, 130, 154, 157; — official, 95, 124, 154, 203; — chapitre de N.-D. de Grâce, 84; — abbaye de S.-Allyre, 154; — religieuses de S.-Augustin, 130, 131; — cour des aides, 164, 174, 189, 197; — conseil supérieur, 7; — régiment provincial, 182.
- CLERMONT-PRINCE-CAVALERIE (régiment de), 212.
- Clessy*, 111.
- Clinchamp*, 155.
- Cloches de Livry, 57; — d'Yzeure, 4.
- Clodis des Alidrans* (le grand), 103.
- Cloître* (la), 146.
- Clos* (faubourg du), à Gannat, 210.
- Clos* (le) (Creuse, c^{ne} de Nouhant), 182.
- Clos-Richard* (le), 174, 179.
- Clost* (le), 131.
- CLOSTEREAU (Gabriel), 212.
- CLOSTRE (Antoine), 212.
- Clougiraul*, 175.
- CLOUX DE HÉROUARD DE GIVEROUX (François), 212.
- Cluny* (abbaye et abbés de), 3, 170, 186.
- Clusor*, 211.
- CLUYS (Louis de), 28.
- Cluzeau* (le), 203.
- Cluzeaux* (les), 209.
- CLUZEL (Antoine), 212; — (Antoine), s. de Molles, 40; — (Antoinette), 212; — (Godefroy de), prieur de Chantelle, 21, 23; — (Pierre), 212.
- Cluzet* (le), 129.
- CLUZIER (Pierre de), 41.

- COCAIGNE (Nicolas de), s. de Châtelet, 60.
- COCHARD (Françoise), femme d'Antoine Aubery, 144.
- COCHET DE MONT (Charles-François-Simon), baron de la Ferté-Chaudron, 66, 73, 76.
- COCQ (Jacques), 135.
- COCQUART (Gratien), 55.
- Codray (le), 130.
- Cognat et Cognat-Lyonne, 208, 209.
- COGNERAT, notaire, 54, 63; — (Françoise), femme de Geoffroy Mousnier, 55.
- COGOLLIN, 205.
- COIFFIER (Jean), s. de Demoret, 8, 79; — (Jean), s. des Nonnettes, 79, 80; — (Louis), s. de Demoret, 202; — (Marie), femme de Claude de La Troisième, 79; — (Mathé), 126; — (Nicolas), s. de Breuil, 165; — (Paul), 4.
- COILLARD (Jean), 58.
- Coin (le) fief, (c^{tes} de la Palisse et de Billezois), 134, 137; — terroir (c^{te} de Brugheat?), 86.
- COINCHON DE LA FOND (Gilbert), 152.
- Colandres, 157.
- COLAS ou COLLAS (Gabriel), d'Autry, 117, 118.
- COLAS (Louise), femme de J. Bourguignon, 190; — voir Collas.
- Colas (les), 197.
- COLASSON (Nicolas), s. de Flacos, 117; — voir Coulasson.
- COLBERT (Jean-Baptiste), 4, 102.
- Coleray, 39.
- COLIGNY (Anne de), veuve de Gilbert d'Isserpent, 92; — (Clériador de), 94; — (Gaspard de), clerc du diocèse d'Autun, 3; — (Joachim de) s. d'Andelot, 94-97, 108, 109.
- COLIGNY-SALIGNY (Jean, comte de), baron de la Motte S.-Jean, 197.
- COLIN (Gaspard), s. des Boudets, 151, 153; — (Jean), 42, 44; — (Louis), 21, 32; — (Pierre), 3.
- COLIN ou COLLIN (Antoine), 208; — (Blaise), s. des Chomettes, 208, 210; — (Claude), 208; — voir Collin.
- COLLAS (Jean), tisserand, 64; — (Jean) (deux [?] personnages différents du précédent), 117, 119; — voir Colas.
- Collège de Brugheat, 48-50; — de la Flèche, 8; — de Fortet, 48-50; — de Montmaraud, 50; — de Marcigny, 1; — de Moulins, 1-48. Voir Écoles et Jésuites
- COLLET (Pierre), 80
- COLLIN (Françoise) veuve de Sébastien Delageneste, 170; — voir Collin.
- COLLIN DES CHOMETES (madame). Voir Chomel (Catherine).
- COLOMBEAU (le P. Antoine), 132.
- COLOMBIER (Roch), 187.
- Colombier (cant. de Commentry), 205.
- Colombier (le) (c^{te} de Creuzier-le-Neuf), 151.
- Colombière [Coulonbière], 119, 120.
- COMBARET (Michel), 187.
- COMBE (Bonnet), 140.
- Combe (pré en la), 118.
- Combes (finage de) (c^{te} de Pierrefitte?), 140.
- Combes (les), fief (c^{te} de Creuzier-le-Neuf), 148, 151, 152.
- Combraille, 205.
- Combronde, 127, 154.
- Commanderie de la Marche, 18; — de la Racherie, 11.
- Communistes de Gannat, 208, 209.
- Communautés de cultivateurs, 47, 56, 57, 64, 68, 79, 118, 191, 194.
- COMPAIGNAT (Germain), 173.
- COMPÈRE (Claude), 94.
- COMPOST (Pierre), 52.
- Comps, 210.
- Comptes domestiques (livre de), 195.
- Concert (programme d'un), 48.
- Conche (la), 124.
- Concise, 50.
- Condamine (la) (Illier, c^{te} de S.-Yorre), 93.
- Condamnation au bûet, 200; — au pilori, 35, 190.
- CONDAPT (Guillaume), 148; — (Pierre), 148.
- CONDÉ (le prince de), 7, 20, 47, 156, 186, 199; — (Fenri II de Bourbon, prince de), 36, 84, 156; — (Louis II de Bourbon, prince de), 74.
- Condemine (la) (Nièvre, c^{te} de Langeron), 54, 55.
- « Condomines » (les) (Nièvre, c^{te} de Livry?), 66.
- Condomois, 197.
- Confex, 191.
- Confolent, 84.
- Confrérie du S.-Esprit de Varennes-sur-Allier, 171.
- Congrégation des Messieurs au collège de Moulins, 6.
- Conseil supérieur de Clermont-Ferrand, 7.
- CONSTANT (Jean), 199; — (Mary), 199.
- CONSTANTIN (saint), reliques, 5; — (Antoine), 46; — (Jean), 42; — (Robert), 42; — (Michel), 107.
- Contamines (les) (c^{te} de Gannat), 143.
- CONTI (régiment de), 114, 151.
- CONTI-CAVALERIE (régiment de), 210.
- Contigny, 182, 185, 207.
- Contrats de mariage, 53, 57, 58, 62, 78, 81, 90, 92-94, 97, 99, 114-116, 141, 144-146, 153-155, 160, 162, 163, 174, 175, 177-181, 183, 184, 189, 190, 192, 194, 198, 201-204, 206-208, 210, 211.
- COQUES (Antoine), 118.
- COQUET (Claude), s. des Meures, 104; — (Jacques Bain, dit), 128; — (Pierre), 104.
- COQUIN (Louis), 38.
- Corbas, 111.
- Corbeil, 155.
- CORBINIAC (Françoise de), veuve de Jean Barmat, 86; — (Louis-Quintien de), 86.
- CORCIÈRES (Pierre de), 56.
- Cordat (moulins de), 128.
- CORDEBŒUF (le sr de), 144, 148.
- Cordebœuf, 113, 124, 144, 148, 164, 166.
- Cordeliers. Voir Bourg, Champaigue, Montbrison, Montluçon.
- CORDERIER (Jean), alias Stevenon, 77; — (Mathieu), 78.
- CORDIER (Jean), s. de Valière, 13.

- Corgenay*, 80, 184.
Cornai (l'étang), 65.
 CORNICHON (Laurence), 31.
 CORNIER (Mayet), 121.
 CORNIL (François), s. de Verseilles, 147 ; — (Georges), 104 ; — (Gilbert), 104 ; — (Jean), 147 ; — (Marie), dame de Verseilles, 147, 148 ; — (Marie), veuve de Pierre Coquet, 104 ; — (Paul), 147.
 CORNIL-BARTUZAT (Jean), 104.
 CORNILH (François), 207.
 CORNILHER (Antoine), 111 ; — (Antoine), fils du précédent, 111 ; — (Jacques), 111 ; — (Jean), 111 ; —
 CORNILLER (Jacques), lieutenant général en la sénéchaussée, 32.
 CORNU (Jean), 140 ; — (Martin Chevalier, *alias*), 140.
 CORNUET (Jean Couillard, dit), 71.
 CORRE (Jean), 103 ; — (Louis), 103 ; — (Michel), 103 ; — (Robert), 103.
Corres (les), 187.
Corroierie ou *Courairie* (rue), à Moulins, 51, 52, 202.
Cortels (les), 132.
 Corvée (exemption de la), 15.
 CORVOL (Françoise de), 63.
Cosne-sur-l'Œil, 141, 177, 205.
Cossaye, 62.
Castilleux, 24, 42.
Côte (la) (c^{ne} de Busset), 105, 147 ; — terroir (c^{ne} de Cusset ou de Molles), 103 ; — (c^{ne} de Magnet), 172.
Côtes (les) (c^{ne} de Chantelle), 24, 42.
 COTTIN (Gilbert), 67.
 COUBLADOUX (Françoise de), femme de Gaspard Le Long, 111.
 COUDONNIER (Claudine), femme d'A. Bourguignon, 190 ; — (Marguerite), veuve d'Arnaud de Fomberg, s. de Montcombroux, 111 ; — (Thomas), 190.
 « *Coudrault* » (le), 144.
Coudret (le) (c^{ne} de Périgny), 129.
Cougnaxet, 209.
Couigny, 58, 61, 68, 190.
Couguerne, 201.
 COUILLARD (Jean), dit Cornuet, 71.
Coulandon, 12, 119, 175.
Coulanges, 40, 141, 202.
Couldray (le) (c^{ne} de Chappes), 38, 47.
 COULDRYE (Bernarde), veuve de Martin Guillaumin, 57.
Coulhardie (le), 8.
 COULLASSON (Claudine), veuve de J. Jolly, 130 Voir Colasson.
 COULLON (Claudine), veuve Tizon, 165.
 COULON (Bernard), 136 ; — (Charles), 63 ; — (Luis de), ou DÉCOLLONS, 70.
Coulon, 190.
 COULONGES (Guillaume de), 175.
 COULONGHON (Marie), veuve de G. Berthon, 19.
Coupligny, 10.
 COUPPERY (François-de-Salles), 47.
 Coups et blessures, 163.
Cour (la) (c^{ne} e Contigny), 181, 191, 207 ; — (c^{ne} de Langy ?), 164.
Cour des aidi de Clermont-Ferrand, 197.
 COURAUD (Jacques), 51.
 COURCELLE (Jean de). Voir La Courcelle.
Courcelle (la), ef (c^{ne} de Monestier), 26, 29, 40, 48, 186 ; — (moulin de la) ou *les Pierres*, 25 ; voir *Pierres* (les).
Couronne (la), 58.
 COURSOLLES (Luis), 150.
Coursolles (les), 105.
 COURTAIS (Anne Angélique de), femme du baron d'Arde, 212 ; — (Henri de), 212.
Courtines (les), 97.
Courtioux (les), 209, 210.
Coussange, 104.
 COUSSION (Magdeleine), femme de J. Bergerolle, 17.
Coût, 180.
Coustan, 122.
 COUSTARD (Hugues de), s. des Granges, 211 ; — Jacques de), s. des Granges et Châteauvert, 41 ; — (Louise de), dame de Châteauvert, 211.
Coûtz (la), 84.
Coutansouze, 179.
Coutants (dîme des), 182.
Coutoyes (les) ou *Coutoie*, 97, 104, 105.
 COUTTELARD (Péronnelle), veuve de G. Allix, 209.
Couzon, 122, 123.
 COYFFIER. Voir Coiffier.
Crays de Livry (le), 58.
Créchy, 127, 149, 163-166, 168-173, 178, 179, 203.
Crédoigne (rivière de), 78.
 CREIL ([Jean de]), intendant de la généralité, 199.
 CREMEAUX (Claude de), 192.
Crépin, 149, 153.
Crépollière, 23.
 « *Cresne* » (la), 144.
 CRESPILLON (Durand), 38.
Cressanges, 118, 119, 121, 162, 164, 173, 190.
Cressia, 94, 108.
Crête (la), 1, 143, 204.
Creuse (la), dîme, 112.
Creuzier-le-Neuf, 104, 146, 148-153, 187.
Creuzier-le-Vieux, 82, 87, 92, 107, 153, 159, 187.
Creuziers (les), 187.
Crevant, 78.
 CREVEL (Martin), 67.
 CRISTOFLE, 58.
 CRIZIER (Jean), 163.
Croizat, 103.
Croisette (la), 36, 40.
 CROISIER ou CROIZIER (Claude), principal du collège de Fortet, 48-50.
 CROISIER (Georges), bourgeois de Paris, 49 ; — (Georges de), s. de Beaumont, 49 ; — (Marguerite), 49 ; — (enfants), 48.
Croissance, 194.
Croix (la) (Nièvre, c^{ne} de S.-Germain-Chassenay), 69, 113.
Croix-aux-Morts (la) (Allier, c^{ne} de Fleuruel), 22.
Croix-Bureau (la), 103.
Croix-des-Bois (la) (Nièvre, c^{ne} d'Avrilsur-Loire), 62, 74.
Croix-d'Or (la) (Nièvre, c^{ne} de S.-Pierre-le-Moutier), 61.

CROIZIER (Élisabeth), 114; — voir Croisier.
Cropichot (le bois), 131.
Cros (le), 87.
Cros-Roland (le), 127, 129.
Crot à la Doue (étang du), 73.
Crot-au-Prêtre (le), 62.
Crotière (dîme de la), 109.
Crots (les), 104.
Croux (la), 120.
 « *Croyzère* » (la), 126.
Crozat (le), 92.
Croze (la), 153.
 CROZET (Gilbert), 209.
Cuci. Voir Cusset.
Cueillat (c^{nes} d'Étroussat et d'Ussel), 24, 32, 34, 35, 37, 39, 40, 41, 43.
 Cuirassiers de France (colonel des), 94.
 CUISSOT (l'abbé), 7.
Culan, 190.
 CULANT (Benoîte de), veuve de Yves Beraud, 177; — (Charles de), 110; — (Claude de), 114; — (Élisabeth de), femme de Jacques de Dreuille, 120; — (François de), avocat en la sénéchaussée, 8, 200; — (François de), s. de Laugère, conseiller au présidial, 16; — (François de), s. de Laugère, trésorier de France (différent du précédent?), 52, 80; — (François de), s. des Hérards, 114; — (Gilberte de), femme d'Antoine Charreton, 204; — (Jacques de), 114, 115; — (Jean de), s. de Laugère, 17; — (Louis de), s. de la Palisse, 138; — (Marie de), 114.
 CULANT DE PUY-RAMBAUD (M. de), 121.
Culbat. Voir Cueillat.
 CUNY-DUVERGÉ, 6.
 CUIPIF (Pierre), 191.
Curton, 127.
Cussac, 38.
Cusset, ville, paroisse, etc., 88, 97, 102, 104, 105, 107-109, 147-151, 153, 155, 156, 161, 163, 171, 178, 181, 183, 187, 188, 191, 196, 206, 207; — bailliage et prévôté, 83, 88, 89, 95, 97, 103, 105, 107, 138, 139,

150, 152, 153, 156, 160, 162, 164, 181; — abaye Notre-Dame, 87, 95, 103, 10, 107, 114, 150; — mesure, 82, 04, 109; — vignoble, 88; — dépôt de sel, 161; — district, 207; — tribunal du district, 168; — société populaire, 163.
 CYBERT (dame) veuve d'Antoine Bouchain, 105.
 CYMITIÈRE (Athodus), 206; — ou SYMITIÈRE (Jan), 206.
 CYRILLE (saint), 4.

D

DABETZ (Bernard), 81.
 DABIN (Jean), 127; — voir Abin (d').
 DACBERT (Girard), s. de Bosredon, 82.
Dachers (moulin des), 187.
 DACHIER (François), 187; — (Marie), veuve de G. Martin, 109; — (Pontus), 187.
 DACROUX (Michult), 83.
 DAGAN OU DAGANT (Étienne), 106, 108.
 DAGONNYN, 46.
 DAGULHON (Miquel), 108.
 DAIGNET (Nicols), 121.
 DAING (Benoît), 106.
Daize, 56.
Dalbost ou *ChezDalbost*, 151, 153.
 DALIPS (Antoine), 40.
 DALLIER (Jean), 165; — (Julien), 161.
Dalliers (les), 161, 170, 172.
 DALODIÈRE (Anie), femme de Cl. de S.-Aubin, 52.
Dalon, 192.
 DAMAS (Léonar), 187; — (Louis [de]), 111; — (Patrice), 54; — (Robert [de]), 110, 111; — (Robert [de]), aïeul de précédent, 111.
Damas (Syrie), 100.
 DAMET (Marguerite), 165.
 DAMOURS (Jehan), 121.
 DAMPIERRE (Guyde), 18.
Dampierre, 155.
 DANGLOS (Jacques), marquis d'Héronval, 145.
Danictières, 133.
 DARBON (Jean), 127, 129.

DARBOU (Charles), 132.
 DARFOURT (André), 147; — (Guillaume), 147.
 DARSON DE LAUDAN (Jacqueline), veuve de J. Lebel, 41.
Dary, 54, 55.
 DAUBERT (Jean), 33, 40.
 DAUBOST (Annet), 209.
 DAUDIN (Jean), 46.
 DAUPHANT (André), 199.
Dauphant, 199.
 DAUPHIN (Beraud), s. de Combronde, 154; — (Guichard), s. de Jaligny, 66; — (Jean), 208.
 DAUPHINE, femme de G. Guérillon, 160; — (Françoise), femme de Gui d'Amboise, 154.
 DAVAL (Gaspard), 140.
Davauds (les), 197.
 DAVAUX (Claude), 179.
 DAVENIÈRES (Jean), s. de Chirat, 110.
 DAVID (Jean), sergent, 37; — (Jean), s. de Paraize, 64, 71; — (Simon), 148.
 DAYAT (Antoinette), veuve de P. Boyron, 151, 152; — (Gilbert), 151.
 DEBARD (Nicolas), 8.
 DEBIERS (Henri), 60.
Debor, 173.
 DEBOURNOUX (Jean), 115.
 DECANTE (Guillaume), 70.
 DECHABRE. Voir Chabre (de).
 « DÉCHAIZE » (Jean-Louis), s. du Cluzeau, 203.
 DECHAULME (Simon), 71.
 Décimateurs de Créchy, 169. Voir Dimes.
Décize, 61, 69.
 DECLAUSTRÉ (Barthélemy), 108; — voir Claustre (de).
 DÉCOLLONS. Voir Coulon (de).
 DECOLONS, 75.
 DECORPS (Gilberte), femme de N. Clémand, 212.
 DECORTIS OU DECOURTIS (Antoine), 42, 44, 45.
 DECORTIS (Mathé), 42; — (Pierre), 37.
 DECOULÈDE (Nicolas), 115.
 DÉDIER (Pasques ou Pasquet), 19, 30.

DEFAY (Nicolas), 79.
 DEFORMÉ, 5.
 DEFOY (Anne), femme de J.-M. Du-troncy, 204; — (Marie), femme de J. Renaud, 204.
 Défrichement, 81.
 DEGAND (Jacques), 10.
 DEGUET (Gaspard-Louis), 204.
 DELABUSSIÈRE. Voir Labussière.
 DELACHÈZE (Georges), 180.
 DELACORNE, 72.
 DELACOUTURE (Joseph), 173.
 DELACROIX. Voir LA CROIX (de).
 DELAGENESTE (Antoine), 161; — (Claude) [avocat], 170; — (hon. homme Claude), 166, 179; — (Claude), huissier à Varennes, 168, 172; — (Claude), maître de poste à S.-Gérand-le-Puy, 167; — (Claude), notaire à Marseigne, 198; — (Claude), femme de J. Billard, 165, 181; — (François), s. de la Garenne, 211; — (Gilbert), curé de Varennes, 164; — (Gilbert), s. des Rondets, 179; — (Jean), 161, 166; — (Marie), veuve de J. Heuillard, 144; — (Sébastien), 170; — (Tous-saint), s. de Fontrose, 179.
 DELAHAYE (Antoinette), veuve de N. Bron, 191.
 DELAIRE (Antoine), 129; — (Claude) (deux personnages différents, con-temporains), 106, 109; — (Jacques), 168; — (Marie), femme de G. de Chazerat, 181; — (Pierre), dit Ta-barin, 106.
 DELAN, 121; — (Jean), 148.
 DELAPLANCHE (François), 177; — voir LA PLANCHE.
 DELAPRÉ (Gilbert), 64.
 DELAROCHE (André), 178; — (Jean), écuyer, 161; — (Jean), pâtissier, 178.
 DELARON (François), 188.
 DELARUE, 201; — (Reine), femme de Ph. Pellisson, 178.
 « DELAULME » (Claude), 142.
 DELAUNAY (Jean), 141; — (Marie), veuve de R. Roussel et femme de J. Febvrier, 182.

DELBASSE (Antoine), 10.
 DELÉAGE (la lame), 120.
 DELESVAUX (ean), 39; — (Philippe), 168.
 « DELEVAUD » (Hugues), 207.
 Délibérations des habitants de Cusset, 156; — du bureau du collège de Moulins, 6.
 DELIN (Gilbert), 77.
 DELODE, 140.
 DELORME (Michel), 177.
 DEMARES (Andine), 50.
 DEMAY (Gaspard), s. de Termont, 189; — (Jean), s. de la Villederie, 189.
 DEMAZILLES (Antoine), 140.
 DEMISSIER (Françoise), femme de G. de Vict-Ponçibaud, 150; — (Pierre), 150.
 DEMONTILLET Jean), 135.
 DEMORET (Jea de), 191; — (Luce de), 191.
Demoret, 8, 92 161, 191.
Deneuille (cant de Chantelle), 32, 34, 37-39, 41, 2, 44, 46, 173.
Deneys (ou de *Ieys*), tènement, 125.
 DENIS (Perrette), 58.
 DENIS DE CAUEBEC, 19.
 DENISE, femme de Brandin de Vilette, 18, 21.
 DENISON (Jean), 14.
 DENIZEBET (Gråd), 141.
 DENOZIER (Clade), 144; — (Marie), femme de l. Aubery, 144; — (Pierre), 144 — voir Nozier (de).
 DENYS (Jean), 21.
 DEPALLES (Clau)e, 200.
 DÉPERIER (Hent), 117.
 DEPONS. Voir Pns (de).
 DEPORT (Pierre), 188.
 DEPORTET (Jean), 193.
 DERETORD, 162.
 DEREURE (Antoie), 133; — (Michel), 133.
 DÉROLINEAU (Jean), 9.
 DES ALLOTS (Antoine), 39; — (Jean), 40; — (Marguerite), 39; — (Philippe), 172; — (Pierre), 39; — (Pierre), s. de Boulevin, 28.
 DESAYMARD (Jean), 191.

DESBORDES (Gilbert), 9; — (Margue-rite), 210.
 DES BORDES (Mayet), 121.
 DES BOS (Antoine), 111; — (Pierre), s. des Ormaiz, 111.
 DESBOUDARDS (Pierre), 123.
 DES BOURBES (Jeanne), femme de Guichard de Sone, 126; — (Philippe), 126.
 DES BOYAULX (Philippe), veuve de Jacques de Fins, 118, 120; — (Pierre), s. de Coulombière, 119.
 DES BRANDONS (Marguerite), femme de Gilbert de La Borde, 39.
 DESBREST (Antoine), 152, 153; — (François), s. de Fontaine, 111.
 DESBRESTZ (Claude), 109.
 DES BRUYÈRES (Louise), veuve de Jean Turgis, 14.
 DES CHAISES. Voir « Déchaize ».
 DESCHAMPS (Denis), 188; — (Jacques), 210; — (Jean), huissier à Moulins, 184; — (Jean), lieut. général de la châtellenie de Montluçon, 142.
 DESCHARNES (Jeanne), veuve de J. Assolant, 41.
 DESCHATRES (Marie), veuve de D. Bergerot, 31.
 DESCHAUMES (Louis), 35; — (Nicolas), 23; — (Philippe), 39.
 DES CHIENS (Marguerite), veuve de Michel de La Chasseigne, 58.
 DESCHIER (Jean), s. de Rouere, 205.
 DESCHIERS (Pomponne), 173.
 DESCLOUX (Pierre), 67.
 DESCOURCIÈRES (Pierre), 59.
 DESCOURTIS. Voir Decortis.
 DESCOUX (Charles), 14.
 DESCULLAN (Louis), 107. Voir Escu-lent.
 DES ECURES (Jeanne), veuve de M. de Dreuille, 114; — (Gilbert), s. de Sanssat, 179.
 DES FORGES (Antoine), 43; — (Ga-briel), 36, 40; — (Gilbert), 37.
 DESFORGES (Pierre), 57.
 DES GALOIS (Gilbert), s. de la Tour, 192; — ([J.-B.]), s. de la Tour, 193; — (Pierre), s. de la Tour, 161; — voir Gallois.

- DES GOUTES (Gilbert), 15.
 DESGOUTTES (Léonnet), s. du Péage, 79.
 DES GRENIERS (Pierre), 176.
 DESHAYES (Marie), femme de J. Berrier, 178.
 DES HORS (Thévenin), 148.
 DESJARDINS (François), 136.
 DES JONCHÈRES (Claude), religieuse à Cusset, 103.
 DES MAIGNOUX (Jacques), s. de la Garde, 39.
 DESMARIN (Pierre), 180; — (Thérèse), femme de F. Aumaistre, 173.
 DES MAZELS DE MONTEILLET (Hugues), 197.
 DESMEURS (Claude), 129.
 DESMOULINS (Gilbert), s. de Villars, 155.
 DES NAUX (Barthélemy), 176; — (Bienvenue), femme d'André de Beaucaire, 176.
 DES NOIX (Berthomier), 124; — (Gabrielle), 103; — (Jeanne) 103.
 DESNOTTES (Charles), 83; — (Jacques), 49.
 DES ORMES (Jeanne), femme d'H. de Chaussaing, 87.
 DES PALLES (Nicolas), s. du Lact, 47.
 DESPINAT (Claude), 184.
 DESPINEU (Gaspard), 164.
 DES PLACES (Gabriel), 132.
 « Desplans », 155.
 DESPREZ (Louis), 46.
 DESPROUVERS. Voir Provers (de).
 DES PRUGNES (Ysabeau), 204.
 DESRÉAUX, 195.
 DESROLINES (Antoine), 120; — (Constantin), 122; — (Françoise), veuve de L. Lemaire, 175; — (Jean), 122.
 « DESROLLINE » (Suzanne), femme de P. Boutet, 190.
 DESRUES (Jean), 113.
 Dessous-Saint-Jean (rue), à Moulins, 8.
 DES TOUCHES (L.-J. Lemenant, s.), 211.
 DESTRAPIÈRE (Jean), 189.
 DESTRAPIÈRES (Guillaume), 11; — (Jean-Baptiste), 10.
 DESVARENNES (Gilbert), 128.
 DESVERNOIS (Claude), 110.
 DETERNE (Catherine), 195.
 DETERNES (Pierre), 22.
 DEUSME (Catherine), femme de J. Burrelle, 193.
 Deux-Chaises, 79 160.
 « Deux Gordz », 176.
 DEVAULX, 137; — (Claude), s. de Villemont, 203; — (Guillaume), 129; — (Jeanne), femme de Cl. Morel, 163; — (Pierre), 129.
 DEVAUX (François), s. des Aragons, 179; — (François), marchand (différent du précédent), 179; — (Gilbert), s. du Côté-Richard, 179; — (Henri), s. des Aragons, 179; — (Pierre), s. des Aragons, 179; — voir Vaulx (d) et Vaux (de).
 Devaux (dîme de), 138.
 DEVILLIERS (Jean), 123.
 DESPRÈS (Louis), 65.
 DESSOUDÉ (Antone), 65.
 Deyte (la), 158.
 DHÈRE (Madeleine), 59; — (Pierre), 59.
 DIANNYÈRE (Andine), 170; — (Jean), 163, 164, 170.
 DIÈRE (Étienne e), 56.
 DIGOINE (Claude-Ferdinand de), 115; — (Marie-Catherine-Françoise de), femme de G.A. de Dreuille, 115.
 Digue de l'Allie, 107.
 Dimes et dimeries (pièces diverses relatives aux), 6, 14-18, 20, 21, 23-28, 30, 32, 35, 36, 42, 46, 48, 66, 67, 70, 71, 73, 74, 79, 87, 97, 104-107, 109, 112, 131, 132, 136, 137, 150, 160, 161, 167, 169, 180, 182, 186, 189, 190, 198, 203, 204, 207. Voir Décimateurs.
 DINET (Jacques), s. des Dalliers, 170; — (Jean) l'aîné, tanneur à Varennes, 169; — (Jean) le jeune, tanneur à Varennes, 167; — (Jean), s. des Dalliers, 164, 172; — (Jeanne), femme de Cl. Parchot, 173; — (Louis), 172; — (Madeleine), veuve Oncet, 164, 167; — (M^r), 44.
 Diou, 109, 110, 202.
 Distributions des prix, 6, 47.
 District de Cusset, 207; — de Montluçon (tribunal du), 198; — de Moulins, 202.
 DOBEILH (François), lieutenant général en la sénéchaussée de Bourbonnais, 201. Voir Obeilh (d').
 DOBINS (Jean), 9.
 DOCHIE (Jean), 83.
 Doctrinaires. Voir Moulins.
 Dodin (pré), 145.
 DOIT (CLAUDE), 180.
 DOIZE (Gabriel), 39.
 DOLLET (Louis), s. de Chassenet, 63, 77.
 Domaine de Bourbonnais, 1, 12, 89, 132, 135.
 Domaine royal (bail), 185; — (usurpation), 74.
 DOMBRY (Jeanne), femme de N. Burin, 63.
 Domestiques (gages de), 195.
 Dominicains de Moulins, 115.
 DOMINIQUE DE LA « GAUDIÈRE » (Marie), veuve de R. Aubery, 52.
 Domperon, 149.
 Donpierre, 109, 110, 128, 129, 197, 202.
 DOMYNO (Pierre), 70.
 DONET (Jeanne), femme de A. Bonay, 184.
 DONJEAN (Françoise), femme de B. Chaillo, 199; — (Gilbert), 178.
 Donjon (le), 130, 140, 189, 206, 207.
 DONZI (Étienne), 101.
 Donziais, 69, 143.
 DORADOUR (J.-B.), 188.
 DORAT (Anne), veuve de J. de Champfeu, 165, 168; — (Marie-Silvie), femme de C. Panay, 176.
 DORAT, de Châtelus, 44.
 DORDET (Marie), veuve de G. Aujouhannet, 182.
 DORJAT (Denis), s. de Boutéon, 46.
 DORIDANT (Barbe-Françoise), veuve de Ch. Legroing, 49.
 DORNE (Catherine de), femme de Th. de Bonnay, 184; — (Jean de), s. de Cordebœuf et de Togue, 164, 166; — (Jean de), s. de Corde-

bœuf, maître des eaux et forêts de Bourbonnais, 112.
 DORNES (Florimont de), 109.
Dornes, 6, 9, 12, 13, 164, 199.
 DOSCHE (François), 211.
 DOUAGUES (Antoine), s. des Chaumes, 60.
Douai (siège de), 145.
 DOUCHEFFOL (Guillaume), 81.
 DOU CONSORT (Guillaume), 81 ; — (Hugues), 81 ; — (Rose), 81.
Doue (l'étang du crot à la), 73.
 DOUET (Barthélémy), 39 ; — (Gilbert), 55 ; — (Philibert), 58.
 DOUILLON (Adrien), 31.
Doujat (cours), à Moulins, 162.
Doulouvre, 21-23, 38-40, 43.
 DOULTRE (Pierre), 172.
 DOUZON (M^r de), 24, 174, 189. Voir Du Buisson.
Douzon, 28, 33, 36, 41, 42, 47, 110.
 DOYAT (André de), 94 ; — (Catherine de), femme d'Aubert Du Chaussin, 87 ; — (Gilbert de), 87 ; — (Jean de), gouverneur d'Auvergne, 87 ; — (Jean de), différent du précédent, 87.
Doyet, 206, 212.
 DRAVEL (Gilbert), 131.
 DREU (frère), frère mineur, 18.
 DREUILLE (André de), s. d'Issard, 113, 114 ; — (Antoine de), 114 ; — (Claude de), fils de Jacques et de Marie Aubery, 114, 116 ; — ([Claude] de), s. d'Issard, 117 ; — (Claude-François de), s. de Chéry, 115 ; — (Éléonore de), religieuse à Charenton, 114 ; — (François-Hyacinthe de), cheveu-léger de la garde du roi, 10 ; — (François-Hyacinthe de), s. d'Avril, 65, 69, 76 ; — (François-Sénétaire de), s. de Bloux, officier d'infanterie, 53, 60, 63, 115, 117, 119 ; — (François-Sénétaire de), [s. de Dreuille et de Châtenay], 114, 120 ; — (François-Sénétaire-Hyacinthe de), [s. d'Issard], 115 ; — (Gilbert de), s. de Grandchamp, capitaine au régiment de Navarre, 115, 198 ; — (Gilbert-

Amable de), capitaine au régiment de Monaco, 115 ; — Jacques [II] de), 114 ; — (Jacques III de), s. d'Issard, 113, 114, 119 ; — (Jacques IV de), s. d'Issard, 113-117 ; — (Jacques V de), 114-118, 120-122 ; — (Jacques VI le), capitaine d'infanterie, 198 ; — [Jacques de], s. de Villeban, 114 ; — [Jacques-] François, comte de), s. de Bloux, 115 ; — (Jacques-Sénétaire de), s. d'Avril, 62, 69, 77 ; — (Jean-François de), 114 ; — (Jeanne le), femme de Jacques Chauvelin de Richemont, 115, 117 ; — (Louis de), femme d'Alexandre de La Roche, 35 ; — ([Marie ?] de), 115, 16 ; — ([Marie-Amable ?] de), 70 ; — (Marie-Françoise de), femme de Claude-François de Dreuille, 115 ; — (Mayeul de), 114 ; — Philippe de), 114.
Dreuille, fief, 113, 114 ; — forêt, 113.
 DRIFFORD (Jean), 193.
 DROINGT (Pasquet), 55. — (Pierre), 207.
 Droits seigneuriaux é Dompierre, 110 ; — de Livry, 7 ; — de la Palisse, 135 ; — de Pierrefitte-sur-Loire, 139, 140 ; — de Villelume (Nièvre), 76.
Droiturier, 125, 127, 29, 130, 132, 133, 138, 139, 173.
 DROLLIN (Pierre), 47.
 DRUET (Antoine), 68.
 DUBOIS, 65 ; — notair, 56 ; — (Gabrielle), veuve de Léonard Boulzard, 56.
 DU BOIS (Jean), 112.
 DUBOST (François), 20 ; — (Gilbert), 190 ; — (Guy), 125 ; — (Louis), 205 ; — (Sybille), veuve d'Héraut de La Motte, 126 ; — voir Bost.
 DUBOUCHET (Jean), 190.
 DU BOUYS (Jacques), 143 ; — (Jean), 143.
 DU BOYVAULT (Guyot), 66 ; — (Philippe), 66.
 DUBREUIL (Marguerite), femme de J. Brunau, 210.

DU BREUIL (Étienne), 124 ; — (Guillaume), 124 ; — voir Biolet.
 DU BROC (Charles-Arnauld), s. de Chabé et de Villelume, 59, 63, 65, 66, 73, 76 ; — (François), s. de Segange, 76 ; — (Guillaume-Antoine), s. de Segange, 76 ; — (le chevalier), 76.
 DU BUISSON ou DU BUYSSON (Alexandre), s. de Chaumardy, 124 ; — (André), 37 ; — (Antoine), échevin de Moulins, 8 ; — (Antoine), élu à Chantelle, 177 ; — (Antoine), différent des précédents, 44 ; — (Charles), président en l'élection de Ganat, 32 ; — (Charles), s. de Mirebeau, 114 ; — (Charles), s. de Mont, président en la sénéchaussée, 26, 40 ; — (Denis-Michel-Philibert), comte de Douzon, 110 ; — (Emmanuel-Pierre), s. de Puy-Digon, 171 ; — (François-Sénétaire), comte de Douzon, 110 ; — (Henriette), 171 ; — (Jean), avocat en la sénéchaussée, 176 ; — (Jean), lieutenant au présidial, 20 ; — (Jean), trésorier de France, 14, 17 ; — (Joseph), s. de Montchoisy et la Jonchère, 124 ; — (Marie), [femme de N.-L. de Villelume ?], 40 ; — (Marie), veuve de F. de Culant, 52 ; — (Marie-Louise), 114 ; — (Philibert), s. de la Cave et de Mont, 9, 23 ; — (Philibert), s. des « Hays », 114 ; — (MM.), ss. de la Cave et de Mont, 45 ; — notaire, 38 ; — voir Douzon et La Cave.
 DU CHADEFaux (Étienne), 157.
 DUCHALLIER (Gilbert), 80.
 DU CHASTEL (Françoise), veuve de Gilbert de Palladuc, 149.
 DU CHÂTEAU (Pierre), 122.
 DU CHAUSSIN, CHAUSSAIN, ou CHOSSAING (Antoinette), femme d'Hector de Séneret, 88 ; — (Aubert), 87 ; — (Bertrand), 88, 92, 94, 102, 108 ; — (Hector), 87, 92, 94 ; — (Henri), 87, 92, 94 ; — (Humbert), 94 ; — (Isabelle), femme de J. de Beauvoys, 92 ; — (Jean), 86, 87, 92, 94 ;

- (Jeanne), femme d'H. de Montmorillon, 92 ; — (Raoul), 86, 94 ; — (Rollet), 102 ; — voir Séneret ; — (la dame), 93, voir La Fin (Magdeleine de).
- DUCHESNE (Gilbert), s. du Rosay, 173 ; — (Gilbert), s. du Rosay et de Barnier, 168, 169, 173 ; — (Jeanne), femme de J. Burelle, 173 ; — (Marie), femme de Ph. Delesvaux, 168.
- DUCHON (Bernard), 132 ; — (Jean), 131 ; — (Pierre), 132.
- DU CLÉDAT (Marie), femme de F. de Troussebois, 36.
- DUCLÉROIR (Jacques), 203 ; — (Jean), 203.
- DU CLUSIER. Voir Cluzier (de).
- DU CROSTZ (Françoise), femme de J. de La Brosse-Morlay, 201.
- Ducrot (le pré), 54.
- DU DEFFAND (Angélique), femme de G. de Chantelot et de L. Du Lis, 201.
- Duellistes, 200.
- DUFORT (Abraham), s. du Clost, 131 ; — (Charles-Claude), 132 ; — (François), s. de la Motte-de-Joux, 134.
- DUFOUR, 195.
- DUFRAISSE (Guillaume), 25.
- DUFRESNE (Pierre), dit Pisserot, 128.
- DUGAT (Joseph-Annet), s. de Chaize, 124.
- DUGEON, 30.
- DU GOUTET. Voir Aubery.
- DU GREFFIER. Voir Châtillon.
- DU GRENIER (Claude), 128 ; — (François), 128 ; — (Gilbert), 128.
- DU GRIPPEL (le sr), 108. Voir Pons.
- DUGUÉ (Lionet), 128, 133 ; — (Sébastienne), veuve de J. Reynaud, 42, 44.
- DUGUET (Jean), s. des Gravières, 134.
- DUJOUX (Claude), 198.
- DULAURENS (André), 116.
- DULIGNIER (Nicolas), 183.
- DULION (Catherine), femme de P. Duverger, 193.
- DU LIS (Louis), baron de Poiseux, 201.
- DU LYON (Antoine), 78.
- Du Lys (Simon), 0.
- DUMAS (Jean), 9 ; — (Philibert), 9.
- DU MAZEAU, 35.
- DU MAZET (Chatard), 87.
- DUMEIX (Jean), 10.
- DU MONCEAU (Jea), 122.
- DUMONS, 44.
- DUMONT ([André], 195 ; — (Hippolyte), 131 ; — Jean, s. de Mont et la Cave, 47 ; — (Philiberte), femme de J. Roy, 69.
- DU MONTEIL (Anténe), s. de la Feuillade, 93.
- DU MONTET (Léonrd), 53.
- DUMORIER (Claude), 182.
- DU MOUSTIER (Clade), 54 ; — (Lancelot), 54.
- Dun-le-Roi, 207.
- DU NOZET (Louis) s. de S.-Andelin, 55.
- DUPÉRON (André), 164 ; — (François-Léonard), 164.
- DU PESCHIN (Isabau), 177 ; — (Jacquette), femme le Bertrand de La Tour, 47.
- DUPIN (Charles), 11.
- DU PLAIX (Marie), 103.
- DUPLAX (Claude), 103 ; — (Pierre), 103.
- DU PLESSIER (Bare-Louise), femme de J. de Badier, 145-147.
- DU PLESSIS (Louis), 147 ; — (Pierre), 147.
- DUPLESSIS-CHÂTILON (Marie-Félicité), veuve de F.-A. de Chabannes, 136.
- DU PLESSIS-PRASLIN. Voir Choiseul (César de).
- DUPONT (Charles), s. de la Ra, 166.
- DUPOUS (Michel), 3.
- DU POYS (Claude), 39.
- DU PRAT (Augustin-Jean-Louis-Antoine), comte de Barbançon, 146.
- DUPRÉ (Jacques), 121, 139 ; — (Jean), marchand, 128.
- DU PRÉ (Jean), s. *dd.* lieu, 53.
- DUPRÉ (Léon), s. de la Meignéé, 130, 133 ; — (famille), 133.
- DU PUY (Claude), dit Vayotz, 127.
- DUPUY (Hélène), veuve de J.-B. Doradour, 188 ; — Jean, lieut. en la
- châtellenie de S.-Gérard-de-Vaux, 161, 178 ; — (Jean), s. de « Malmons », 87 ; — (Jean) (différent des précédents), 61.
- DU PUY DU FOU (René), 129.
- Dupuys (les), 166.
- DURAND (Jean), médecin, 9 ; — (Jean), s. de la Croizette, 40 ; — (Jean) (différent des précédents), 62 ; — (Jacques), 61 ; — (Pierre), 61.
- DURANTHON (Jeanne), femme de J. Chaumont, 205.
- Duras, 158.
- Durdat, 183.
- DURET (dom), prieur de S.-Pierre-le-Moultier, 73 ; — (Claude), 116 ; — (Jean), 12.
- DURET BELIN, 125.
- Durets (les), 132.
- DURFORT DE LORGE (Guy de), duc de Randan, 107, 146.
- DU RIAGE (M^r). Voir Champfeu (Gilbert de).
- DURIN (Geneviève), femme de Cl. Du-joux, 198 ; — (Jean), 198.
- DURIS (Élisabeth), femme de P. Che-naud, 206.
- Durmignat, 183.
- DU ROSIER (Antoinette), femme de Chr. de Chalmazel, 96, 97 ; — (Marie), 96 ; — (Pierre) (deux personnages ?), 96.
- DUROT (Antoine), 120.
- Durtal, 167.
- DU RUTIN (Pierre), 119, 120.
- DURYE (Claude), 9 ; — (Jean), 71 ; — (Mathieu), 9 ; — avocat à Moulins, 75.
- DURZY (Simon), 158.
- DU SAIX (Antoine), 94 ; — (Antoine-François), 93-95 ; — (Claude), s. de Rivoire, 90, 93-95, 103, 106, 108, 150 ; — (Claude), s. de Ressen et Rivoire, père d'Antoine-François, 94 ; — (Claude), ancêtre des précédents, 94 ; — (François), 94 ; — (Jean), s. de Baneins et de Rivoire, 94 ; — (Jean), s. de Noailly, 93, 94 ; — (Jean), dit de la Roche, 93, 95 ; — (Jean-Advoué), 93 ; —

(Jeanne), femme de Chr. de Talaru, 94, 95, 99; — (Jeanne), femme de Ph. de Molles, 94; — (Marie), femme de G. de Bayard, 94; — (Simonne), femme de J. de La Queuille, 94, 95.
 DU SARAY. Voir Dussaray.
 DU SAULZAY (Marie-Laurence), femme de N. Chacaton, 199; — (Philibert-Annet), s. des Fontaines, 203; — voir Saulzay.
 DU SERRE DU RIVAIL (Balthazar), s. de la Bastisse, 79.
 DUSSARAY OU DU SARAY (Anne), femme de F. Bardonnnet, 163; — (Claude), 211; — (Claude), avocat, 108; — (Jean), 211; — (Laurent), 97.
 DUSSARAY DE VIGNOLLE (Claude), 163.
 DUTEIL (Louis), 41.
 DU TILLET, capitaine des gardes, 93.
 DU TREMBLAY (Pierre), 19, 37.
 DU TREUIL (Pierre), 16.
 DUTRONCY (Jean-Marie), 204.
 DU VERGER (François), 95.
 DUVERGER (Paul), s. des Joberts, 193.
 DU VERGIER (Marie), femme de G. Godard, 58, 74.
 DU VERNE (Marguerite), veuve de J. Potty, 141. Voir Verne (de).
 DU VERNET (François), 176; — (Louis), 177; — (Pierre), 102.
 DU VERNEY (Gautier), 123.
 DU VIGNAUD (Colas), 140.
 DU YLLON (Simes), 143.
 DYAIN (Pierre), 125.

E

Eaux et forêts de Bourbonnais (maîtres des), 89, 112, 113.
 EBRARD (Jeanne), femme d'A. Blot, 83.
 EBRARD. Voir Abrart.
 Ébreuil, 160, 167, 178.
 Écalis (les), 211.
 Échassières, 33, 142.
 Échelettes (les), 112, 178.
 Écherolles (les), 111.
 Echiat. Voir Eschiat.
 ECKART, 6.
 École, 143, 189.

Écoles de Pierrefitte-sur-Loire, 139; — charitabls de Moulins, 51, 52; — voir Colège.
 Écolette, 37.
 Écu de Franci (logis de l'), à la Palisse, 131.
 EFFIAT (M^r d'), 201.
 Effiat, 84, 93.
 Église (l'), ternir, 124.
 Eguières (prés), 79.
 ELPIC (Élie d), femme de J. Pailhas, 86.
 Embrasses (les, 201, 206.
 Embrun (archevêque), 140.
 EMONNOT (Sinon), 137. Voir Esmonnot.
 ENNEZAT, 210
 Éperon (l') (Alier, c^{ne} d'Yzeure), 15; — (l') (Nièvre, c^{ne} de Druy), 61.
 Éperon d'or ordre de l'), 179.
 Épigeards (les, 172.
 Épinacières (les), 21.
 Épineuil, 166, 177, 185.
 Épineux (châmes d'), 173.
 « Epistres de Lancelot » (les), 90.
 Éponges (les), 102.
 Équilly, 115.
 ERMENGARDE femme de Jean Reine, 21.
 ESBAUDY (Lais), 10.
 ESBREUILLES (Jean d'), s. de Poilfou, 139.
 ESCARS (Diane d'), femme de C. de Caussade, 207; — (François d'), s. de la Tauguyon, 108, 111; — (Jean d'), 108, 122.
 Eschiat, 21, 37-41, 43, 45.
 ESCORAILLES (Charles d'), 10; — (Étienne-Marie, m^{is} d'), 59, 60, 63, 66, 73, 74, 76, 77; — (François d'), 57, 6, 65, 67, 69, 70, 72, 73, 76; — (François-Philippe,] m^{is} d'), 57, 9 (?), 72, 73; — (Jourdain d'), 64, 69-72, 75, 76, 143; — (Philippe d'), 72.
 Escotay, 97
 ESCULENT (Pierre d'), 102. Voir Descullan.
 Escurrolles, 70.
 ESGUILLON Charles), 86.

ESMELIN (René), 124.
 ESMONNOT (Jean), 129. Voir Emonnot.
 Espagne (roi d'), 150.
 ESPINASSE (Marguerite d'), dame du Greffier et de la Palisse, 125, 126. Voir Lespinasse.
 Espinasse (Allier, c^{ne} d'Espinasse-Vozelle), 209, 210; — (l') (Loire, c^{ne} de S.-Germain-l'Espinasse), 87, 88, 92.
 ESPINETTE (Mathieu), 13.
 Estaing, 86.
 ESTIENNE (Claude), archer de la maréchassée, 109; — (Claude), marchand à Molles, 104, 109; — (François), procureur au présidial de Moulins, 162; — (Gilbert), 104; — (Louis), s. de Champ-Follet, 170, 173; — (Pétronille), femme de Bonnet Bardonnnet, 162.
 Estivareilles, 163.
 Estivaux, 153, 185.
 ESVEILLÉ (Gilbert), 68.
 ÉTIENNE, chanoine de Chantelle, 17; — prieur de Souvigny, 11; — (François), bourgeois de Neuglise, 168; — d'ASCHIROZ, 125; — DE TAXAT, 22; — FALAI, 21.
 Étroussat, 29, 31, 32, 84, 189.
 EUDES DE BOURGOGNE, [sire de Bourbon,] 18.
 Évaux, 17, 20, 36, 189.
 Évron (abbaye d'), 150, 159.
 Évry (d'). Voir Brunet d'Évry.
 Évry-les-Châteaux, 193.
 Excommunication, 19.
 EXPERT (Marguerite), veuve de P. Deport, 188.
 EYMARD (Antoine), 188.

F

FABERT (Angélique), femme de F. d'Harcourt, 94.
 FABRE (Jean), 126.
 FACIER (Charles), 64; — (Gilbert), 70; — (Jean), curé du Veurdre, 63, 64; — (Jean), dit Buretheau, prêtre, 70, 71; — (Jean), dit Gue-

- lault, 54 ; — (Jérôme), 56 ; — (Louis), 54 ; — voir Fassier.
- FAGON (Guy-Crescent), 189.
- Faige (la), 165.
- FAILLIER, 120.
- FALCON (Guillaume), 126.
- FALCONNET (François), 136.
- Falconnière, 93.
- Falgoux, 154, 156, 157.
- FALLAIX (Antoine), 130, 131.
- FALLEX (Mayet), 129.
- FALLIER (Anne), femme de F. Estienne, 162 ; — (autre ?), 44.
- FALLOT, 181.
- Famille (conseil de), 89, 90.
- FANJOUX (Jannet Leynard, dit), 24 ; — (Madeleine), veuve de Q. Bresson, 86.
- Farinwillé, 169.
- FARJONEL (Antoine), 203.
- FARJONNET (Gabriel), s. de Villefranche, 41.
- FASSIER (François), 66 ; — (Philippe), 55 ; — voir Facier.
- Fatings, 58.
- FAUCON DE RIS (Charles de), 27.
- FAUCONNET (Marie), veuve de J. Delaire, 168.
- FAUGEROUX (Gilbert), 46.
- FAULCHIER (Antoine), 210.
- FAULCON (Jean), 87.
- FAULCONNET (François), 142 ; — (Jean), notaire, 161, 165, 169, 170, 172 ; — (Jean), notaire (différent du précédent), 169.
- FAULCONNIER (Claude), 79.
- FAULQUEMONT (Antoine), 166.
- FAURE (Anne), femme de F. Biotière, 81 ; — ou FAVRE (Anne), veuve de Th. Lélièvre, 31, 41 ; — (Antoine), 173 ; — (Gaspard), 135 ; — (Jean), 10 ; — (Pierre), 150 ; — (la veuve), 6.
- FAVEROT (Claude), 132 ; — (Jacques), 80 ; — notaire, 90.
- FAVIER (Suzanne), veuve de J. Vernin, 161.
- FAVRE. Voir Faure.
- « Fay » (bois de la), 183.
- Faye (la) (c^{ne} d'Arfeuilles), 87, 94, 97 ; — (la) (c^{ne} de Meneuille), 177 ; — (la) (c^{ne} de ?), 175.
- « Fayas » (bois de), 92.
- FAYETARD (Bonne), 207.
- FAYETIÈRE (Catherine de), femme de Cl. de Buffever, 95.
- FAYOLE (Gilbert), 189.
- Feaux (les), 203.
- FEBVRIER (Jean), 82.
- FEILLET (Louis), 0.
- FÉJARD (Jacques) s. du Riage, 203.
- Feline (la), 113.
- Félines, 93, 101.
- FÉLIX, 52.
- Felletin (tapisserie de), 91, 100.
- Feniers, 95.
- FENOYL (Pierre de), s. de Serezin, 97.
- FERAULT (André), 80.
- Ferdeau, 75.
- Fermes (recette de), à Moulins, 173.
- FERRAND, 61 ; — J.-B^{ie}, 180.
- FERRANT (Bernard), 176.
- FERRECHAT (Huges), 66.
- FERRIER (Anne), femme de P. Martin, 211.
- Ferrière (Allier, n^e de Buxières-les-Mines), 205 ; — (c^{ne} de la Chapelle-aux-Chas)s), 52, 201, 164.
- FERRIÈRES (Annette), 157 ; — (Guyot de), s. de Bagaz, 88, 92.
- Ferrières (Allier, cant. du Mayet-de-Montagne), 17, 183, 201 ; — (les) (c^{ne} de Nérís ?) 40 ; — (Indre, c^{ne} de Sassièges), 158.
- FERRON (Claude), 171.
- FERRUS DE VENRANGE (Barthélemy-Huges de), 145.
- Ferté-Chauderon (a), 64, 66, 74, 76, 145, 189, 190.
- Ferté-Hauterive (l), 170.
- FESVRE (Damien) 15.
- Fête-Dieu (procecion de la), 133.
- Feuillade (la), 93.
- Feuillerouse, 143.
- Feuilles de route, 163.
- Feuillouse (bois d. la), 166.
- FEULHON (Marcealt), 140.
- Feurs, 96.
- FEYDEAU (Claude), 20 ; — (François), s. de Marcelaige, 165 ; — (Gabriel), s. de Chapeau, 114 ; — (Gilbert), s. de Rochefort, 191 ; — (Jean), s. de Rochefort, 51 ; — (Marguerite), veuve de L. Semyn, 80 ; — (Pierre), s. de Lépaud, 113.
- FEYNIER (Giron de), 87.
- FILIASTRE (Catherine), veuve de P. Devaux, 179.
- FILLASTRE (Jean-Baptiste), 32.
- FILLET (Antoine), s. des Bruyères, 67.
- Fin (la), 165, 169.
- FINS (Jacques de), 118.
- Fins, 10.
- Flacos, 117.
- Flandres, 91.
- Flandres-Infanterie (régiment de), 146, 151, 152.
- FLAYAT (M^r de), 44.
- Flèche (la), 8.
- FLESSELLES (de), 6.
- Fleural, 95.
- Fleuriel, 18, 19, 21-24, 34, 35, 37-41, 43, 46-48, 185.
- Fleury-sur-Loire, 62, 63, 69, 74, 77.
- FLORÉ (Guyot de). Voir Ferrières (Guyot de).
- Florence, 81, 90.
- Floret ou Floré (paroisse et prieuré), 130, 132, 139, 198, 202, 203.
- Floriacum, Fluriacum. Voir Fleuriel.
- FLORY (Jean), 46.
- Flotte (la), 21.
- Fognat, 18, 42, 176.
- Foires et marchés, 92, 110, 113, 119, 131, 138, 140, 141, 162.
- FOISSEY (Jean), 30.
- FOIX DE CANDALE (Henri de), duc de Randan, 106.
- Fols (les), 197.
- FOMBERG (Arnaud de), s. de Montcombroux, 111 ; — (François-Gabriel de), s. de S.-Allire, 40.
- FOMBERT (Gilbert de), s. de Jarry, 52.
- FONCELLE (Étienne), 86 ; — (Guillaume), 84 ; — (Jeanne), 86 ; — (Marie), 86 ; — (Quintien), 86.
- FONCELLES (Mathieu), 8.
- Font (la) (c^{ne} de Langy), 161, 163 ; — (la) (c^{ne} de Sazeret), 39 ; — (la), terroir à Taxat, 22.

Fontailler, 53, 56.
 FONTAINE (M^r), 135; — (Espérance), femme de M^r de Mesgrigny, 135.
Fontaine (c^{ne} de Cindré), 111.
Fontainebleau, 93, 156.
Fontaines (les) (c^{ne} de Billy), 199, 203; — (c^{ne} de ?), 177.
 FONTAIS (Gilbert de), s. de Champigou, 46.
Fontanelle (la), 105.
Fontarbin, 165-167, 170.
Font-Beurrier, 85.
Fontbonne, 57.
Fontbouillant, 185.
Font-Bourave, 18.
Font-d'Issard (la), 119.
 FONTENEL (Étienne), 26; — (Jean), 34; — (Pasquet), 21; — (Philippe), 45, 46; — (Simon), 15.
Font-Grillet (la), 12, 13.
Fontloup, 56.
Font-Neuve (la), faubourg de Chantelle, 34.
Fontrose, 179.
 FONTVERNE (François), 60; — (Gilbert), 55.
 FONTYS (Pierre de), 118.
 FORCADEL (François de), 69.
Foregles. Voir Fourilles.
 FORENGE (Étienne Grange, *alias*), 123.
 FORESTIER, 34; — (François-Marie de), s. de Villars, 62.
Forests (les), terroir, 83.
 FORESTZ (Lancelot), 50.
Forestz-sur-Lyon, 111.
Forêt (la), terroir (Allier, c^{ne} de Bes-say ?), 194; — (la), terroir (—, c^{ne} de Creuzier-le-Neuf), 148, 149; — (la) (—, c^{ne} de Liernolles), 178, 197, 206; — (la) (—, c^{ne} de Ter-jat), 142; — (la) (—, c^{ne} de Voux-sac), 39; — (la) (Puy-de-Dôme, c^{ne} d'Orléat), 78; — (la) (—, dime sur les paroisses d'Aigueperse, Bus-sière, etc.), 84, 85.
Forétille (la), 142.
 Forêts, 179, 184, 187, 189, 190, 193, 196; — d'Abrest, 141; — d'Avril, 62; — de Messargès, 112, 113, 119; — de Troncion, 179; — de

Vauvre, 197; — de la Vauvre de Ris, 108; — de Vodelle, 160. — Voir Bois.
 FOREZ (Jean, comte de), 124.
Forez, 77, 96, 155.
 Forge du Veurdre, 141
 FORGES (Antoine), 103
Forges (les) (c^{ne} de Commentry), 194; — (les), fief et moulin (c^{ne} de Taxat-Senat), 33, 36-0, 43, 44.
 FORMÉ, 7.
Forneaux, 126.
Fortery, 68.
Fortet (collège de), 48, 50.
 « *Foucoudes* », 186.
 Fouet (condamnation a), 200.
Fougère (la). Voir Fougères.
Fougères (les), 184.
 FOUGEROLLES (Pierre c), 166, 183; — voir Lavieu.
Fougerolles, 99.
 FOUGIÈRE (Gilberte), veuve d'A. Thévenet, 144.
Fougières, 181.
Fougis (les), 111, 163.
 FOUILHOU (Guillaume), 67.
Foulet ou *Follet*, 53, 58 — (eaux mi-nérales de), 163.
Fouletière ou *Folletière* (la), 116, 117.
Foulgoux. Voir Falgoux
 FOUQUET (François), 17.
Four (rue du), à Paris, 19.
Fourchaud, 162, 165.
 FOURCY (Marie de), veuve d'A. Ruzé d'Effiat, 84.
 FOUREST, 118; — (Antoinette), veuve de P. de Fontys, 118
 FOURESTIER (Claude), 18; — (Fiacre), femme de Cl. Berry, 178; — (Nizi de Montgon, *alias*), 40.
Fourilles, 18, 21, 22, 24-27, 31-33, 37-42, 46, 48.
Fourillette, 37, 38, 43, 16.
 Fournage (droit de), 129.
Fournaulx ou *Fourneau* (les), 84-86, 106.
 Fournay (Jeanne de), veuve de F. de Villeban, 118, 120.
 FOURNERAT (Guillaume), 62.
Fournerion, 34.

FOURNERY, 7.
Fourneux, 190.
 FOURNIER (Antoine), 162; — (Charles), 167; — (Charles), châtelain de Bellenaves, 10; — (Claude), fermier de Blanzat, 33; — (Claude), marchand à Langy, 166, 167, 171; — (Georges), procureur à Billy, 166, 167, 171; — (Georges), propriétaire à Langy, 167, 170; — (Gilbert), 68; — (Guyot), 70; — (Jean-Claude), 166, 167; — (Jean-Sulpice), 171; — (Sébastien), 167, 171; — (Vincent), 181; — DE QUINCY (Élisabeth-Cécile), femme d'H.-M. Charry de Beuvron, 184.
 FOURNILLON (Élisabeth de), femme de F.-E. de Badier, 146; — (Jean de), 146; — (Suzanne de), 146.
 FOURNILLON DE BUTERY (Antoine de), 146; — (François), 146; — (Jean-François de), 146; — (Marie), 146.
 Fours banaux de la Palisse, 135; — de Pierrefitte-sur-Loire, 139.
 FOUSSAT (Léonard), 124.
 FOUSSIER (Michel), 10.
Foux [-en-Créchy], 171.
 FRADE (Étienne), 124; — (Geneviève), veuve de P. Rogane, 124.
 FRADEL (Gilbert), s. des Granges, 15; — (Isabeau), femme de J. de Lorme, 15; — (Jean), s. de Sanssat, 14, 15.
 FRADET (Suzanne), 103.
 FRADIER (Pétronille), 145.
Fragne (rue du), à Varennes, 166.
 FRAIGNE (Bénigne de), 200; — (Étienne de), 200.
 FRAILLON (Guillaume), 74.
Fraitey. Voir Fretay.
 FRANCHESSE (Antoine de), 121. Voir Franchèze.
Franchesse, 186.
Francheville, 56.
 FRANCHÈZE (M^{lle} de), 44. Voir Franchesse.
 FRANÇOIS I^{er}, roi de France, 56, 88, 111, 139, 140.
 FRANÇOIS RÉGIS (saint), 5.
 Franc-Salé, 4. — Voir Sel.
 FRANT (Guillaume), 47.

Frasnay, 65.
Fredel (tour), à Moulins, 51.
 FRÉMIGNET (Hugues de), s. de Sindrat, 87.
 FRÉMINVILLE. Voir La Poix de Fréminville.
 FRÉMOIS (Pierre, dit), de Rochedagoult, 22.
 FRÈRE (Jean), 145.
 Frères des écoles chrétiennes de Moulins, 51, 52; — mineurs de Charlieu, 94.
 « *Fresigneaud* » (le), 142.
Fressonnet, 97.
Fretay, 108, 124, 127.
Fretté. Voir Fretay.
 FRIAND (Georges), 127, 128.
 FRIQUET (Louis), 174.
 FROBERT (Antoine), 102; — (Antoine), différent du précédent, 173; — (François) (deux personnages du même nom), 173; — (Jean), 102; — (Philippe), 102.
Frobert, 205.
 FROLAND, 107.
 FROMENTAL (François), procureur de Pierrefitte, 141; — notaire (le même que le précédent ?), 141.
Fromental, 150.
Fromenteau (c^{ne} d'Autry-Issard), 117 - 119.
Fromenteaux, terroir (c^{ne} de Taxat-Senat ?), 22.
 FROMENTON (François-Augustin), 164.
Fronsat, 89, 150.
 FRUMENTAL (Gabriel), 140.

G

Gabelles, 4, 173. Voir Sel.
 GABRAT (Jeanne), dite Legrand, 211.
 GADIN (Henri), s. des Quériaux, 171; — (Pierre), 128.
 Gages des professeurs du collège de Moulins, 1, 6.
 GAGNOL (Jean), 187.
 « *Gaigerie* » (la), 126.
 GAINOL (Barthélemy), 103.
 GAILLARD (Annet), 43; — (Jacques), femme de P. Arnaud, 144.

Gaillards (les), 19.
 GALLAPIÈRE (Jacques), 80.
 GALLEBRUN (Jehan), 82.
Galliot (les), 47.
 GALLOIS (Gilbert), s. de la Tour, 129; — voir Des Galis.
 GALUCHET (Claude), 59.
 GAMIN (Jean), 170
 GANNAT (Marguerite), femme de P. Billon, 181.
Gannat, 124, 143, 75, 184, 192, 203, 207 - 210; — faubourg S.-Étienne, 209; — maire perpétuel, 194; — receveur des deniers communs, 208, 209; — châtelaine, 47, 185, 207, 209; — élection, 32, 35, 36, 41, 46, 178, 189, 209, 20; — subdélégué, 209; — grenier à sel, 27, 38, 41, 185, 208; — District, 186; — communaliste de S^{te}-Croix, 208-210; — Augustus, 208; — Capucins, 210.
 GANNAY (Marie de) femme de Ph. de La Place, 84.
 GARAUD, 21.
 GARAUD-BUFFEIX (Nicolas-Charles), 164.
Garbois (les), 197.
Garceaux (les), 16.
 GARDAICHE (François), 160.
Gardais (les), 182.
Garde (la), terroir (Allier, c^{ne} de Chantelle), 33; — (—, c^{ne} de Limoise), 193; — (—, c^{ne} de Sazeret), 39; — (Puy-de-Dôme c^{ne} de Beaumontlès-Randan), 181.
 « *Garde Alard* » (b^{is} de la), 148.
Garde-en-Carlades (.), 77.
 Gardes du corps duroi, 208 - 210; — suisses du duc d'Orléans, 185.
 GARDET (Nicolas), 8.
 GARDIEN, 195.
 GARDIN (Élisabeth), femme de L. Martin-Deneuille, 18.
 GARDINOT (Jean), 11.
Garenne (la) (Allier c^{ne} de Bourbon-l'Archambault), 112; — terroir (—, c^{ne} de Creuzer-le-Neuf), 150; — (—, c^{ne} de Frigny), 211; — (—, c^{ne} de Varennes-sur-Allier), 163,

voir Garennes (les); — (—, c^{ne} de ?), 113; — fief et domaine (Nièvre, c^{ne} d'Avril), 62, 63.
Garenne-Touchebeuf (la), terroir (c^{ne} de Créchy), 169.
Garennes (les) ou *Garenne* (la) (c^{ne} de Varennes-s.-A.), 79, 163, 165, 168, 172.
Garennes d'Ussel (les), 21.
 GARILLAN OU GARILLAU (Charles), 39, 65, 73; — (Joseph), 59; — (Sébastien), 56, 64.
 GARNAUD OU GARNAUT, 55, 56.
 GARNIER (Marie), femme de M^r de Beauvaisis, 162; — (Reine), 11, 13, 14.
 GARO, 6.
 GARRAUD, notaire, 17; — (Gilberte), veuve de J. Faure, 10.
 GARROT (Étienne), 149, 150.
 GARSALT (Gilbert), 16.
 GASCOING (François), s. de Villecourt, trésorier de France, 10, 65; — (Jacquette), veuve de F. Gascoing, 65; — (Jean-François), 73.
 GASCON (Godefroy), 130.
 GAST (Colas), 123.
Gasteliers (les), 104.
 GASTET (Antoine de), s. de Marcibault, 123; — (Gilbert), 24.
Gat (le), 97.
Gaucher (le), 140.
 GAUDIN (Gilbert), dit Bachelier, 62.
 GAUDON (Antoine), 21, 24; — (François), 21; — (Pierre), s. de Souis et Bannassat, 36, 47.
 GAUGUIN (Guillaume), 201.
 GAULMARD (Raphaël), 140.
 GAULMYN (Claude), s. de Beauvoir, 16; — (Claude de), femme de F. de Rollat, 86; — (Geoffroise), femme de Ch. Descoux, 14; — (Gilbert), s. de Laly, 86; — (Gilberte), 9; — (Grégoire), s. de la Guyonnière, 9; — (Louis), 15; — (Madeleine), femme de Th. de La Barre, 8; — (Nicolas), 39; — voir La Goutte.
 GAUME (François), 205.
 GAUMY (Marguerite), femme de F. Chabot, 198.

Gaut, tènement, 129.
 GAUTERIN (Jean), s. de Montcaur, 201.
 GAUTERON (François), 63.
 GAUTHERIN (Anne), veuve de N. Bécheron, 58.
 GAUTHIER, fermier, 27 ; — (Antoine), 84 ; — (Jean), 57.
 GAUTIER, chapelain de Fourilles, 18 ; — (Antoine), s. de Parviel, 31 ; — (Philibert), 31.
 GAVINET (François), 183.
 GAY (Denis), 200 ; — (Félix), 131.
 GAYARDON (Antoine de), comte de Grezolles, 151.
 GAYARDON DE GREZOLLES (Charles-Henri de), 146.
 GAYETTE (Gilberte de), femme de R. de Saint-Romain, 87, 88, 92, 102, 111, 192 ; — (Jean de), 87, 92, 102 ; — (Jeanne de), femme de Cl. de Saint-Romain, 87, 88, 102 ; — (L'Hermitte de), 92, 111 ; — (Magdeleine de), femme de F. de Boucé, 87, 88, 102, 175.
Gayette, 88, 111, 112, 144, 160, 161, 166, 168, 169, 171, 186.
 « *Geaumes* » (les), 189.
Genat, 150.
 GENCTYAN (Marguerite de), 103.
 GENDRY (Marie), 198.
 Généalogie des Alexandre, 142 ; — de Dreuille, 113 ; — des Croisier, 49 ; — des Parchot, 163.
 GENEST (Pierre), 80 ; — (Regné), 59.
 GÉNESTOUX (Gabrielle de), veuve Barthelas, 174.
Genestz (les), 119.
 GENET (Claude), 210.
Genetays (les), 119.
Genève, 126.
 GÉNEVOIS ([prince] de). Voir Savoie.
 GÉNÉVRIER (Aubert), 150 ; — (Durand), 150.
Genévriers (les), 41.
Genicotz (les), 89.
 GENIN (Gabriel), 202 ; — (Guillaume), 123 ; — (Paquette-Anne), 202.
 GENIN DE BAUDIÈRE (Marie), veuve Jouffret de Bonnefond, 210.

Gennetines, 201 ; — (c^{ne} de Saint-Plaisir), 84.
Genouillat, 23.
 Gens de guerre (exemption du logement des), 3, 5, 27.
 GENTIL (Antoine), s. d'Aglan, 8.
 Gentilshommes pauvres, 3, 182.
 GENYER (Jean), dit Gonon, 77.
 GEOFFROY, notaire, 55 ; — (Jean), 69.
 GEOFFROY DE CHÉZELLE, 18.
 Géographie (enseignement de la), 6.
Geôle (la), 4.
 GEORGEON (Charlotte), dame de Merville, femme de J. Simon, 26, 40, 47.
Georges (les), 122.
 GÉRARD (Réé), 116.
 GÉRARDIN (Jean-François), 79.
Gerban, 134.
 GERBIER (Guillaume), 61.
Germancy, 77.
 GERONTIUS, archiepiscopus biturigen-sis, 17.
Gersay (couvent de), 96.
 GERVAIS (s.), reliques, 4.
 GESBERT (Catherine de), 130.
 GESVRES (Léon de), 124.
 GIDET (Anne), 45, 47 ; — (Martin), 33.
 GILBERT (François), 155 ; — (Michel), 106.
 GILBERTON (Gabriel), 171 ; — (Guillaume), 16 ; — (Henriette), femme de S. Fournier, 167, 171.
 GILLET (Catherine), veuve de P. Du Rosier, 96 — (Dom François), 57 ; — (Jean), 15 ; — (Rémy), 7.
Gilly, 141, 202.
Gipcy, 60, 111, 118-121.
 GIRANTON (Claude), 130.
 GIRARD (Anne), 193 ; — (Antoinette), 173 ; — (Charles), 169 ; — (Claude), chanoine d'Issoudun, 158 ; — (Claude, marchand, 208, 210 ; — (François), 208 ; — (Gabrielle), femme de Chr. Rémon, 194 ; — (Gilbert), 113 ; — (Gilbert), différent du précédent, 137 ; — (Gilbert de), s. de Martinges, 83 ; — (Hugues), dit Poctier, 105 ; — (Louise), femme de J. Renaud, 143 ; —

(Louise) (différente de la précédente), 193 ; — (Marie-Anne), femme de J. Chomel, 208, 209 ; — (Mathieu), 147 ; — (Maurice), dit Poctier, 105 ; — (Michel), 193 ; —, de Charbonnières, 44.
 GIRARD DE GENTON (François), 59.
 GIRARD DE LA BASTISSE (Jean-Baptiste), 79.
Girard (le pré), 60.
 GIRARDIÈRE (Alix de), dame de Noailly, 94.
Girardièrre, 94, 95.
 GIRAUD, de Chantelle, 20 ; — (Albert), 201 ; — (Annet), 21, 26 ; — (Augustin), 201 ; — (Bertholomier), 141 ; — (Claire), femme de S. Achard, 32 ; — (Jean), chanoine régulier de Chantelle, 11 ; — (Jean), voiturier par eau, 78 ; — (Louis), 189 ; — (Martine), femme de P. Chapier, 202 ; — (Michel), 202.
 GIRAUD DE MONTBELLET (Marie), femme de J. de Fournillon, 146.
 GIRAUDEAU (Gilbert), 212 ; — (Jean), 80 ; — (Pierre), 80.
 GIRAUDET (Anne), femme de A. Angieux, 174 ; — (Jeanne), veuve de F. de Bonneval, 211 ; — (Pierre), s. de la Chaulme, 1.
 GIRAUDET DE BOUDEMANGE (Pierre), 47.
Giraudins (les), 115.
Girauds (les), 181.
 GIRAULD (Gabriel), curé de Chantelle, 45.
 GIRAULT DE MIMORIN (Pierre), 51.
 GIRAUT (Perrin), 158.
 GIBBERTUS, sacerdos, 18.
 GIRON DE FEYNIER, 87.
 GIVAUDAN (Étienne), 34 ; — (Toussaint), 124.
 GIVEROUX (François Cloux-de-Hérouard de), 212.
 GIVREUIL ([Jacques] de Champfeu de), 6.
 GIVRY ([Claude de Longuy,] cardinal de), 88 ; — (Louis de), 23 ; — (Pierre de), 112.
Givry, 182.
Gizal, 24, 32, 42.

- GLAUS (Jean), 57.
Glénat, 61.
 GLÉNÉ (François de), 194; — (Houdin de), 125; — (Huguenin de), 125; — (Jacques de), 138; — (Pierre de), 138; — (Suzanne de), femme de Cl. de Calixte, 111, 194.
Gléni (c^{ne} d'Ande-la-Roche), 201; — (c^{ne} de Servilly), 109, 127, 128, 132, 138, 165, 168, 169, 197, 206.
Gloriette (la fontaine), 141.
Gnotin (le pré), 125.
 GOBERT (Claude), 172.
 GOBERTIÈRES (Antoine de), 172; — (Jacques de), 172.
 GODARD, notaire, 54; — (Dreux), s. de Villelume, 75, 76; — (Gabrielle), 59, 64; — (Guillaume), s. de Villelume, 58, 63, 74; — (Pierre), s. de Villelume, 63, 64, 67, 74-76.
 GODEFROY, prévôt, 23; — fils de Pierre, de Rochedagout, 22.
 GODEFROY DE CLUZEL. Voir Cluzel.
 GODEMEL (Resmond de), s. de la Marche, 185.
 GODENEAU (Simon), 62.
 GODIER (Jean-Marie), 65.
 GOFRETEAU (Rémy), 12.
 GOMARD (Claude), 95.
 GOMINON (Antoine), 24; — (Louis), 21.
Gondailly, 162-170, 172, 173, 181.
 GONDIER (Philippe), 63.
 GONEAUDIN (Guillaume), 80.
 GONET (Philippe), 140.
 GONIVET DE CLAMEUZ (Jean), 19.
 GONON (Jean Genyer, dit), 77.
 GONTIER (François), 140.
 GONZAGUE (Ludovic de), duc de Nivernais, 69.
 GORFIER DE CHARNOY (Guillaume), 81.
 GOSSE (Gabriel), 44.
 GOUAT DE RAGON (Jacques), 69.
Gouats (les), 197.
 GOUET (Marguerite), femme de J.-B. Guilhen, 212; — (Marie-Anne), femme de N. Vrillon, 212.
 GOUFFIER (Marie-Anne de), femme de L. de Bourbon-Busset, 105, 187, 188.
 GOUIN (Louis), 32.
Gouise, 110, 111, 161, 170, 178, 197, 202, 203.
Goullais (dime de), 160.
 GOUPPY (Jean) 12.
 GOUPY (Pierre), 11.
 GOUPY (l'un des précédents?), 14.
 GOURCE (Philippe), 65.
Gourd (le), terroir, 131.
Gourgueil, 176.
 GOURJON (Jean), 68; — (Pierre), 68.
 GOURSAULT (Jeanne), veuve de P. de Verne, 70.
 GOUSSOT (François), 65.
 GOUTAUDIER (Mithurin), 8.
Goute-Chignon (a), terroir, 102. Voir Chignon.
Goutet (le), 52, 60, 119, 120, 122, 144.
Goutières, 194.
Goutlay (le pré), 29.
Goutte (la), 177; — (pré du), 24.
Goutte-de-la-Foni (la), 103.
Goutte-Noire (la) 87.
Gouttes (les) (c^{ne}le Thionne), 9, 204; — (les) (c^{ne} de Aarennes-sur-Allier), 170, 172.
 GOUYON (François), 33.
 GOUZOLLES (Andé de), 35; — (Antoine de), 22, 28, 38, 44, 45; — (Gabrielle de) femme de B. de Chappettes, 15; — (Jacques de), s. du Mas, 35; — (Jean de), 24, 29; — (Jeann de), femme de J. de Chantelot, 21.
 GOUZON (Benoît), 9.
Gouzon, 192, 205
 GOY (Louis-Jean-Baptiste-Amable de), 207.
 GOYN (Isabelle), femme de Ph. Tarde, 144.
Goziniac, 79.
 GRAILLOT (Françoie), femme de J.-P. Perrot, 163.
 Grains (mercuriales de), 33, 34, 45; — (mesures de), 44-46.
 GRAMMONT (M^r de), 135.
Grammont, 148, 150-153.
 GRAND (Gilbert), 58; — (Jean-Jacques), 136; — (Robert), 15.
Grand-Chambon (le), 140, 141.
Grandchamp, fief (c^{ne} de Murat ou de Souvigny), 115, 198; — terroir, (c^{ne} d'Ussel?), 36.
Grande-Croix (la), 59.
Grandes-Brosses (les), 163.
Grandes-Chaises (les), 192.
 GRANDFOND, 61. Voir Alloury de Grandfond.
 GRANDJEAN (Jean), 191.
Grand-Montet (le), 206.
 GRANDPRÉ (Nicolas), 27.
 Grands jours de Bourbonnais, 13.
Grandval (c^{ne} de Busset), 92, 105, 108, 187; — (c^{ne} de Monteignet), 185.
 GRANGE (Antoine), 156; — (Étienne), alias Forenge, 123.
Grange (la) (Allier, c^{ne} d'Avermes), 201; — (—, c^{ne} du Brethon), 175; — (Puy-de-Dôme), 77, 92.
Grange-Châtenois (la), 110.
Grange-du-Bois (la), 117, 122.
Granges (les) (Allier, c^{ne} d'Escurolles), 15, 209; — (—, c^{ne} de Nérès), 183; — (—, c^{ne} de Taxat-Senat), 145, 173; — (Nièvre), 41, 53, 60, 64, 69-71, 74, 206, 211.
 GRANGHON (Pierre), 79.
 GRANGIER, 120.
 GRANSON (Bénigne de), femme de Fr. de Vienne, 105, 189.
 GRANTINENIÈRE (Jean), 140.
Grateloup ou *Gratte-loup* (Allier), 37, 39, 40, 43, 176; — (Lot-et-Garonne), 197.
Gravats (les), 115.
Graveron, 8, 25.
Graves (les), 197.
 GRAVIER (François), 147; — (Jean), 120; — (Marie), 174.
Gravier (île du), 128.
 GRAVIÈRE (Claude), 36.
Gravière, 144, 165, 167, 172, 181.
Graviers (les), 134.
 GRAVOIN (Gilbert), 102; — (Jean), 102.
Gravoin (bois de), 103.
 GRAVOING (Barthélemy de Bouchiat, dit), 103.

Gravoirons (les), 106.
Grec (étude du), 7.
Greffier (le), 125, 126, 138.
Greffière (la), 42.
Grelatte (la), 26, 29, 36, 40.
Grêle, 15, 29.
GRELET (Louise), femme de Q. Arnaïson, 144.
Grenadiers de France (colonel des), 49.
GRENIER (Claude de Rondepierre, dit), 133 ; — (Jean), 178.
Grenier à sel de Cusset, 161 ; — de Gannat, 27 ; — de Montluçon, 119, 200 ; — de Moulins, 4, 13, 119, 121, 191 ; — de S.-Pierre-le-Moutier, 57-59 ; — de Vichy, 78, 119, 163.
Grenouillère (la), 83.
GREUIL (Anne de), 158 ; — (Jean de), s. de Chanteloup, 158 ; — (Louis de), s. de Chanteloup, 158 ; — (Mathieu de), 158 ; — (Perrichon de), s. de Chanteloup, 158.
Greuil, 159.
Grèves (les), 80.
GREYZOLLES (Aleyde de), femme de G. Rogeriatz, 81 ; — (Robert de), 81.
Grezolles, 151.
GRIFFET (François), 132.
Grippel (le), 107, 108.
GRIVEL (Symphorien de), 70, 71.
GRIZET (Guillaume), 67.
 « *Groge*, » 170.
GROLLÉE (César de), c^{te} de Peyre, 98.
GROSLÉE (Jean de), 126.
GROSLOP (Béatrix de), 125 ; — (Jean de), 125.
Grosse-Vache, 103.
Grossouvre, 67, 114.
GROULIER (Etienne), 206.
Groumérières (les), 85.
Grousset (pré de), 105.
GRUYÈRE (François, c^{te} de), 126.
Gualaburnières, 105.
GUARNIROT (Jacques), 157.
GUAY (Jacques), 119.
GUELAUT (Jean Facier, dit), 54.
GUÉNARD (Guillaume), 14.
GUÉNÉGAUD (Gabriel de), s. du Plessis-Belleville, 193.
GUENIOT (Jacques), 133, 134.

GUEREAU (Jacques), 141.
GUÉRIGNON (E.), 92.
GUERILLON (Guillaume), s. du Bouchet, 160 ; — Marguerite), 160.
GUÉRIN (Claude) s. de Chermont, 187 ; — (Gilbert), 0, 120 ; — (Hugues de), 94 ; — (Jean), s. de Presle, 158 ; — (Philippe de), 30 ; — (Pierre), de Crchy, 171 ; — (Pierre), de Gipy, 118 ; — (René), s. des Terceries, 35.
 [GUÉRIN] DE CHEMONT (Mr), 13.
GUÉRIN DE CHERMONT (Henriette), veuve de F. Gscoing, 10.
Guérin, louagerie 204.
Guernes (les), 161.
Guerres de religion, 3 ; — de la Ligue, 109, 155 ; — du début du règne de Louis XIII, 15, 156.
GUERRY (Antoine) (deux personnages de ce nom), 14, 141 ; — (Jacques), notaire, 140 ; — (Jacques), prêtre, 140.
GUERYNOT (Jacques), 149.
Guet (droit de) 12.
Guette (la), 151.
GUETTON (Jean), 90.
GUEYTE (Marguerite), veuve de J. Obeilh, 82.
GUGNON (Jean), s. de « Cauguerne », 201.
GUIBOUT (Louis-François), 146.
GUICHARD (Andr), 192 ; — (Louis), 192.
Guiche (la), 109.
GUIDO, comes, 1'.
GUIDO BELLAPECA 21.
GUIETON, 60.
Guignarde, terroir 32.
GUILHAUMET (Clude), procureur à Chantelle, 21. Voir Guilhomet ; Guillaumet, Guillomet.
GUILHEN (J.-B.), 112.
GUILHOMET (Marguerite), femme Compière, 174. Vo: Guilhaumet, Guillaumet, Guillonet.
GUILHOMIN (Jean), 189.
Guillauche (la), 15.
GUILLAUD ou *GULLAUT* (Léonnet), 109, 110.

GUILLAUD DE LA MOTTE (M^{me}), 204 ; — (Eléonor-Clément), 160 ; — (Léon-Henry-Eléonor), 160, 169.
GUILLAUME, archiprêtre de Moulins, 10.
GUILLAUME BOISSET, 147.
GUILLAUME DE CHANTELE, 18.
GUILLAUME, dit Tripoz, 81.
GUILLAUMET ou *GUILLOMET* (René), 34, 35, 39. Voir Guilhaumet, Guilhomet, Guillomet.
Guillaumet, 205.
GUILLAUMIN (Antoine), 31 ; — (François), 31 ; — (Martin), 57.
GUILLELMUS, comes, 17.
GUILLEMMAIN (Achille), 73.
GUILLEMIN (Guillaume), 67.
GUILLEMYN (Jean), 57.
Guillermie (la), 127, 173.
Guillermière [et non Guyonnière] (la), 108.
GUILLET (François), 174.
Guillets (les), 204.
GUILLOMET (Antoine), notaire, 40 ; — (Antoine) (différent du précédent), 28 ; — (Claude), s. de l'Abbaye, 40 ; — (Jacques), 46 ; — (Simon), 41 ; — voir Guilhaumet, Guillaumet, Guilhomet.
Guillomiers (les), 31.
Guillons (les), 197.
GUILLOT (Claude), 80 ; — (Henri), 123.
Guillothière, 191.
GUILLOUET (Marie), femme Cadier, 193.
GUINGUE (Antoine), 205 ; — (Michel), 205.
GUIONNET (Guillaume), 187 ; — (Jean-Louis), 187 ; — (Marie-Anne), 187.
GUIOT (Gilbert), 179 ; — (Jean), couturier à Vary, 63 ; — (Jean), cultivateur à S.-Étienne-du-Bas, 168 ; — (Mathieu), 38.
GUIPON (Jean-Baptiste), 65, 119.
GUIRAUD (André), 187 ; — (Geneviève), 187.
 « *Guiriaux* » (les). Voir Quériaux (les).
GUISE (duc de), 32.

Guilon, 111.
 GUIZE (Gilbert de), 32.
 GUY BELLAPECA, 21.
 GUY DE BELLENAVE, 17.
 GUY DE BOUDEMANGE (Guillaume), 201.
Guy (les), 111.
 GUYCHART (André), 147; — (Marion), 147.
Guyenne, 84, 156.
 GUYNES (Louise de), femme de J. Du Saix, 93.
 GUYON (François), 72; — (Martin), 55; — (Mathieu), 70; — (Mayeul), 70.
 GUYONNET (Jean), 78; — (Pierre), s. de Champcourt, 97; — (Marie), veuve de J. Cheneteau, 105.
Guyonnière (la), 9.
Guyons (les), 79.

H

H., « prior de Ruinec », 18.
Haies (les), 173.
 HALLENCOURT (d'), 51.
 HANNEQUIN (Henri), s. de Bourbonnat, 21.
 HARCOURT (François d'), 94; — DE BEUVRON (Catherine-Angélique d'), femme de L. de Talaru, 94; — (Louise d'), 102.
 HARDY (François), s. des Loges, 191.
 HAREL (Élisabeth), femme de Girault de Mimorin, 51; — (Isabelle), femme de J. de Launay, 31.
 HARENC (Jean), 20.
Harpe (l'), 145.
 HARTELOYRE (la), frégate, 190.
Hautbois (le), 110.
 HAUTEFEUILLE (Louis), 16.
 HAUTEFORT (Marie-Angélique de), femme du m^{is} de Bonneval, 94.
Hauterive (cant. d'Escurolles), 87, 106-108; — (c^{ne} de la Ferté-Hauterive), 201; voir Ferté-Hauterive (la); — (c^{ne} de S.-Gérard-de-Vaux), 161, 170, 172, 194, 197.
 HAVARD (Pierre), 30.
 HAVRÉ (duc d'), 146.

Hays (les), 114.
 HÉBERT ([André], m^{is} de Châteldon, 136.
 HELVÉTIUS (J.-C.A.), 189.
 HEMENRICUS, prior de Chantelle, 18.
 HENRI II, roi de France, 99; — III, roi de France, 78, 93, 122, 155; — IV, roi de France, 2, 3, 10, 13, 78, 100, 123, 128, 55, 156; —, notaire, 60, 63; — (Alam), 121; — (Antoine), 115; — (Claude), 123; — (Denis), 118; — (Étienne), 140; — (Jean), 118
Hérards (les), 114
 HÉRAUD (Gilbert), 150.
Héraults (les), 17.
 HÉRAUT (Martin), 181; — (Guillaume), 181.
 HÉRAUT DE LA MOTTE. Voir La Motte. « *Herche*, » 146.
 HÉRISON (Étienn), 123.
 HÉRISSE (le fr.), 23, 25, 36; — (François), 26; — (Gilbert), 40; — (Louis), apothicaire, 26; — (Louis), fermier à Blanat, 33.
Hérison, 18, 112, 177, 185, 193, 198, 200, 204.
 HERMIONE (l'), vaseau, 190.
 HÉRONVAL (m^{is} d.), 145.
 HÉROYS (Jacques, s. de Montaigu, 175.
 HERVIER (Claude) 153; — (François), 123; — (Henri) 143; — (Jacques), 153; — (Marguerin), 40; — (Marie), 143.
Heubecouri, 102.
 HEULHARD OU HUILLARD (Antoine), 6, 152; — (françoise), 10; — (Jean), 144.
Héveillés (vigne ds), 68.
 HILDEGARIUS, viccomes, 17.
 Histoire (enseignement de l'), 6.
Hombourg, 98.
Hôpital (l'), domaine (c^{ne} de Rongères), 164, 166; — (l'), fief (c^{ne} de ?), 186.
 Hôpital de Champieu, 96, 99; — de Gayette, 169; voir Gayette; — de Montbrison, 7; — de la Palisse, 127, 128, 130, 131, 134, 136; —

de Pierrefitte-sur-Loire, 139; — de Moulins, 11-14, 16, 170, 174; — de Rongères, 171.
Horloge (faubourg de l'), à Chantelle, 26, 34.
 Hospitalières (religieuses) de Saint-Augustin, de Clermont-Ferrand, 130, 131; — de la Palisse, 131, 134, 136, 139.
 Hôtel-Dieu de Nevers, 67.
 « HOTHONG » (Antoine de), s. de Saint-Flour, 149; — (Robert de), s. de Montgon, 149.
 HOUETTON (Georgette d'), veuve de Ch. d'Avril, 62.
 HUET (Jean), 59, 76, 77.
 HUGON (Gabrielle), veuve de L. Du Vernet, 177; — (Pierre), s. de Givry, 182.
 HUGONET (Claude), 58.
 Huguenots. Voir Protestants.
 HUGUES OULIER, 147.
Huillaux, 186.
 Huissiers de Moulins (communauté des), 177.
 HULDUIN, 24.
 HULÉRIÉ. Voir Luillier.
 HUMBERT LAFOLA, prévôt d'Évaux, 17.
 HUMIÈRES (Louis de Crevant d'), maréchal de France, 192, 193.
Huriel, 183, 191, 205.
 HURTEBISE (Étienne), 14.
Huvers, 125.
Hyds, 211.

I

Idogne, 207.
Igone, 73.
 ILDINUS, abbé de S.-Lieu de « Ruinec », 17.
Ile-de-France (l'), 102.
 IMBAULT (Gaspard), 184; — (Pierre), 204.
 Impôts (exemption d'), 4, 5, 27, 28, 166.
 Imprimeurs de Moulins, 9, 10.
 Infanterie (inspecteur général de l'), 98.
 Innocents (reliques des saints), 20.

Inscriptions de l'église d'Autry, 117.
120.

Intendant de la généralité (actes de l'),
3, 4, 15, 27, 30, 49, 169; — des
gabelles, 4.

Invasion de 1815, 163.

Inventaire de Chalmazel, 99; — de
la Pye, 101; — de titres pour l'hô-
pital S.-Julien de Moulins, 11; —
de S.-Marcel de Félines, 101; —
des biens de F. de Séneret, 89-92;
— après décès, 142, 156. — Voir
Archives, Armes, Bibliothèque,
Chiens, Livres, Meubles, Tapisse-
series, Vaisselle, Vêtements.

ISAAC (reliques d'), 20.

ISABELLE (Élisabeth) d'Autriche, du-
chesse de Bourbonnais, 47.

Isure. Voir Yzeure.

Isle (l'), 192.

ISSARD (M^r d'). Voir Dreuille.

Issard (et *Issards*), 60, 62, 112-122.

ISSERPENT (Antoine d'), 92; — (Blaise
d'), 92; — (François d'), 92; —
(Gilbert d'), 92; — (Gilbert d'), fils
du précédent, 92; — (Hélène d'),
92; — (Henri d'), 19; — (Jean d'),
92; — (Philippe d'), s. de Servilly,
138; — (Suzanne d'), femme de
Cl. de La Guiche, 110.

Isserpent, 83, 89, 202.

ISSERTIEUX (Jean d'), 122.

Issertieux, 114.

Issoudun, 66, 158, 159.

J

J. TELAJORN, diaconus, 18.

JABIN (Étienne), 192; — (Michel), s.
des Chaises, 192; — (Sylvain), 192.

JACOMEL (Marie-Renée), veuve de L.
Chauvelin, 209.

JACQUE (Marie), femme d'A. Bourdel-
let, 189.

JACQUELIN (Gervais), 63.

JACQUELINE, femme de P. Mareschal,
128.

JACQUELLIN (Jean), 67.

JACQUELOT, 57; — (Gilbert), dit d'Au-
gerolle, 160; — (Marie), femme

d'A. Faulchir, 210; — voir Jaque-
lot.

JACQUES (Mathurin), 168.

JACQUET (Jean, 173; — (Marie-Thé-
rèse), veuve de Ch. Fournier, 167.

JACQUOT (Paris), 88.

Jaillots (les), 26.

Jaligny, 66, 8, 112, 129, 130, 137,
139, 160, 10, 197.

JALLAIX (Charls), 134.

JALLIGNY (Aimé de), s. d'Origny,
181.

JANDON (Florinond), 64.

JANDOT (Jeann), 65.

JANET (Jeanne, veuve de Cl. Deno-
zier, 144.

JANIN (Pierrett), femme de J. Roux,
74.

JANINET OU JANYNET (Jean), 63, 68.

JANNET (Jeannette), femme de P. de
La Croze, 15.

JANTON (Charls), 79; — (Claude),
14.

JAQUELOT (Gilbert), 206; — (Nicolas),
206; — voir Jacquelot.

Jardeaux (les), 122.

Jarigi (molendnum), 22.

Jarnages, 205.

JARPIN (Pierre), 54.

Jarrassons (les), 164.

Jarrie (la) ou *Jarry* (c^{ne} de Sanssat),
52; — (le Codis de la) (c^{ne} de Ser-
villy), 125.

JARRIEL (Antone), s. de la Mothe-
Berland, 16; — (Gilbert), s. des
Bonnets, 16.

Jarrige (la), 29, 35, 37, 42. Voir Cho-
mette (la) et Lardiller.

JARROIS (Joseph), 195.

Jarrot, pré et terroir, 130, 131, 136.

JARROUFFLET, 6.

Jarrye (la) (c^{ne} de Treteau), 111.

JAS DE SAINT-BONNET (Claude de),
135.

JASPARD (Marc), 131.

JAUBERT (le P.), 7.

Jaugenay, 70.

Jaunards (les), 208.

JAVANEAU, 12.

Jayet, 199.

JEAN, prieur de Chantelle, 18, 22; —
prieur de S.-Pierre-le-Moutier, 71.

JEAN DE BELLENAVES. Voir Bellevenaves.

JEAN DE BILLAC (frère), 24; — DE
LARIRA, 18; — DU DEVAUS, 125;
— ÈS GILBERTZ, 21.

Jeandelins (les), 181.

Jean-Noir (tènement de), 133.

JEAN RAYGNE OU REINE, 18, 21.

JEHANNOT (Antoine), 142; — (Ma-
rie), veuve d'A. Alexandre, 142.

JENYN (Jean), 119.

Jenzat, 2, 3, 37-42, 46, 82, 84, 143-
145, 190.

Jésuites de Moulins, 2-48, 205. Voir
Moulins.

JÉSUS-CHRIST, 20, 51.

JEUMONT (Benoît), 130.

JOBERT (Mathieu), 18.

Joberts (les), 193.

JOBIER (Jean), 60.

Jocerandière (la), 81.

JOCERANT (Perrelle), 81.

JOFFRE (Nicolas), 85; — (Quintien),
85.

JOHANNE (Jacques), s. de Soumery,
102.

JOHANNIN (Martin), dit Simon, 173.

JOHANNYN (Q.), 120.

JOINVILLE (Claude de Lorraine, prince
de), 156.

Jolivette (la), 33, 34, 41.

JOLLIVET, 106.

JOLLY (Catherine), 57; — (Esmée),
69; — (Jean), de Montaigüet, 130;
— (Michel), 77.

JOLY (Antoine), s. de « Foucoudes »,
186; — (Claude), 141; — (Étienne),
44; — (François), 42; — (Fran-
çoise), femme de J. Aubery, 116;
— (Françoise), veuve de M. Sy-
vadon, 41; — (Gilbert), 42; —
(Jean), de Bourg-le-Comte, 58; —
(Jean), de Monestier (?), 34; —
(Marie), femme d'A. Vauville, 16;
— (Nicolas), 34; — (Pierre), 30,
36, 42, 46; — (Simon), 26; —
(Toussaint), 40.

JOLY DE FLEURY, 7.

JOLY DU BOUCHAUD (Claude-Joseph),

- s. de Chamardon, 201 ; — (Marie-Gilberte), femme de J. de Champfeu, 201.
- JONARD (Marie), veuve de J. de Chitain, 207.
- Joucheray*, 134.
- Jouchère* (la), 37, 38, 43, 124.
- JORDEL (Jean), 126 ; — (Pierre), 126.
- JOSEPH (François), 187 ; — (Gilbert), 187.
- JOSUIN (Jean), 147 ; — (Marc), 148.
- JOUBIER (Blaise), 64.
- Joué*, 200.
- Jouey* (les), 54.
- JOUFFRET DE BONNEFONT (J.-B.), 210.
- JOURDAIN (Louis de), 138.
- JOURDIER (Antoine), 10.
- JOURNAU (Jean), 159.
- JOUYN (Guillaume), 147 ; — (Odin), 147.
- JOYARD (Ouldroy), *alias* Lorignault, 140.
- Joyeuse* (la), 123.
- JOYON (Cathelin), 141 ; — (Gabrielle), femme de G. Cailhot, 194.
- JOZERAND (Guillaume de), 18 ; — (Isabelle de), veuve de Guillaume de Sauzet, 18.
- Jozerant*, 179.
- JOZIAN DE GRANDVAL (Claude de), 181 ; — (Laurence de), femme de M. de Champfeu et de J. Billard, 181 ; — voir Jozien.
- JOZIEN (M^r de), 112 ; — (Antoine), 147 ; — (Antoinette), femme de L. Du Plessis, 146 ; — (Bernard), s. de Grandval, 92, 108 ; — (Catherine), 147 ; — (Claudin), s. de Verseilles, 147 ; — (Durand), 147 ; — (François), s. de Verseilles, 102, 147 ; — (Gilbert de), s. de Grandval, 108 ; — (Jean), s. de Verseilles, 147 ; — (Jean), s. de Verseilles, neveu du précédent, 147 ; — (Jeanne), 147 ; — (Jozien), s. de Verseilles, 147 ; — (Louis de), s. de Grandval, 105 ; — (Philippe de), s. de Grandval, 108 ; — (Pierre), s. de Verseilles, 147 ; — (Pierre de) (différent du précédent), 105 ; — voir Jozian de Grandval.
- JUBAIRIN (Pierre), 87.
- Juche* (la), 31.
- JUDET (Jacques), 16 ; — (Pierre), s. de la Judie, 188.
- Judie* (la), 188.
- JUGNAT (Jacques), 141.
- JUGNET (Antoin), 140.
- Juillat*, 144.
- JUILLET (Pierre), 206.
- JULES CÉSAR, 90.
- Juliat*, 176.
- JULIEN DE BRIODE (s.), 124.
- JULLIEN (Guillaume), 9 ; — (Péronnelle), femme de J. Chandon, 107.
- JUNHET (Jean), 9.
- Jupille*, 176.
- Jussat*, 164, 167, 170.
- JUTIER (Mathieu), 34.
- L
- LA BARGE (Antoinette de), femme de J. de La Roch, 150.
- LA BARRE (Claude de), s. de Villeneuve, 64, 71, 72, 75 ; — (Étienne de), s. de Villdume, 66, 72, 74 ; — (Hervé de), s. de Chevroux et d'Avril, 62, 65, 77 ; — (Marguerite de), femme de J. d'Escorailles, 72, 75 ; — (Mari-Madeleine), femme de François-Hyacinthe de Dreuille, 65 ; — (Philibert de), 66, 68, 71, 74 ; — (Thomas de), s. de Lorgue, 8, 62.
- LA BASTISSE (Maie de), femme de G. de Séneret, 77, 87, 92 ; — (Pierre de), 99 ; — (Robert de), 92 ; — (le s. de), voir Ossandon.
- LA BAUME (Aimé de), femme du m^{is} de La Chambe, 66, 88, 190 ; — (Catherine de), femme de J.-Cl. de Châteaumorand, 14 ; — (Françoise de), 88 ; — (Jacques de), 126 ; — (Jean de), c^{ie} de Montrevel, 88.
- LABBÉ (Guillaume), s. de S.-Loup, 212.
- LABBE (Jean), 180.
- LABBÉ DE LA TOU (frère Jacques), 29.
- LA BÊCHE (Gabrielle de), veuve de A. Bernard, 140.
- LA BESCHE (Gabrielle de), femme de M. de La Tournadière, 141.
- LA BORDE (Gilbert de), 39.
- LABORDE (Jean de), 118.
- LABORIE (Charlotte de), femme de L. de La Rivière, 31.
- LA BOULAYE (Charles de), s. de Montgeorge, 162 ; — (Charles-François de), s. de Reillat, 41 ; — (François de), s. de Marillac, 34.
- LA BOURBE (Gilbert de), 134 ; — (Jean de), 134.
- LABOURIER (Jean), 140.
- LA BREUILLE (Jeanne de), femme de G. de Bonneval, 184.
- LABROSSE (Marc), 10.
- LA BROSSE (Renée de), femme de T. de Chantelot, 201 ; — (le s. de), voir Cadier.
- LA BROSSE-MORLAY (Jacques de), s. de Sazeret, 201.
- LABUSSIÈRE (Gilbert), 24.
- LABUSSIÈRE OU DELABUSSIÈRE (Toussaint de), 23, 24, 41, 45.
- Lac* (le), terroir (Allier, c^{ne} de Fleuriel), 32 ; — (la place du), terre (—, c^{ne} d'Autry-Issard), 120 ; — (le), vignoble (Nièvre, c^{ne} de S.-Pierre-le-Moutier), 60 ; — voir *Lact* (le).
- LA CAVE (M^r de), 43. Voir Du Buisson.
- LA CHAISE OU LA CHAIZE (Antoine de), s. du Gat, 97 ; — (Béguine de), femme de J.-A. Du Saix, 94 ; — (François de), 65 ; — (Gilbert de), 83, 156 ; — (Jacques de), s. d'Usseau, 152 ; — (Jean de), lieutenant général au bailliage de Cusset, 138 ; — (Jean de), procureur au présidial de Moulins, 182 ; — (Pierre de), garde du sceau royal à Cusset, 206 ; — (Pierre de), lieutenant-général au bailliage de Cusset, 138.
- LA CHAMBRE (le m^{is} de), 66.
- LA CHAPELLE (François de), femme de N. Daignet, 121 ; — (Jean de), 138 ; — (Jean de), capitaine de

- S.-Germain-des-Fossés, 149; — (Jeanne de), veuve d'E. de Betoulat, 180; — (la dame de), 28; — (veuve de), 211, voir Claveau de la Chapelle.
- Lachapt*, 131.
- LA CHASSAIGNE (Jérôme de), s. de Rosemont, 77.
- LA CHASSEIGNE (Jean de), 58; — (Léonard de), 58; — (Michel de), 58.
- LA CHASTRE (Claude de), 155; — (Edme de), 192; — (Jeanne de), femme de J. d'Apchon, 155; — (Louise-Thérèse de), femme du maréchal d'Humières, 192, 193; — (René de), s. du Pleix, 86.
- Lachaud-sur-Ris*, 181.
- LACHAUME (Pierre-Raynaud), 123.
- LA CHAUSSÉE (Blaise de), 47; — (Élie de), 23, 46; — (François de), 46; — (Gilbert de), 32; — (Jean de), praticien à Ussel, 41, 45; — (Jean de), receveur des mines de Fins, 10; — (Marie de), femme du s. de La Combe, 44; — (le s. de), 44.
- Lachenal*, 140.
- LA CLAVIÈRE (Isabelle de Chamborant de). Voir Chamborant.
- LA COLANCELLE (Perrette de), 56.
- LA COMBE (de), 44.
- LA CONDEMINE (Catherine de), femme de J. de Murat, 112, 113; — (Jacques de), 113; — (Jean de), 113.
- LA CORGELÉE (Jean de), 122.
- LA COULDRYE (Jeanne de), veuve de G. Thévenot, 63.
- LA COURCELLE (Antoine de), 39; — (Claude de), 39; — (François de), 39; — (Jean de), 39.
- LA CREUZE (Clément de), 140, 141.
- LA CROIX (Claude de), 8; — (François de), s. de Pomay, 13; — (François de), s. de Pomay et de la Cour, fils du précédent, 191, 200, 207; — (Françoise de), femme de J.-B. Chomel, 207.
- LA CROZE (Pierre de), 126.
- « *Lact* » (le), fief, 47.
- LADOUÈRE (Hugues de), 141.
- LADOUHÈRE (Pierre de), 140.
- LA FAE (Étienne de) 81.
- LA FALUÈRE (le P. d), 25.
- LA FAYE (Bénigne d), femme de Cl. Berger, 153; — (Françoise de), veuve de J. Ponhenier, 106; — (Hugues de), 94; — (Louis de), 94; — (P. de), voir P de la Faye.
- LA FAYE-CHALMAZEL 98, voir Talaru.
- LA FAYETTE ([François] de), évêque de Limoges, 97; — (François de), s. de Nades, 179; — (Louis de), 88, 190.
- LA FERRONNAYS, 192.
- LA FERTÉ-CHAUDERN (M^{me} de), 74; — (M^r de), 73, voir Cochet de Mont.
- LA FIN (Claude de, femme d'A.-F. Du Saix et de J. d'Apchon, 93, 95; — (Guy de), dit de Salins, 95; — (Hugues de), 137; — (Jacques de), s. de la Nocle, 23, 95; — (Jean de), s. de Beauvoir, 89, 95; — (Jean de), s. de Beauvoir, fils du précédent, 89, 93, 95, 108; — (Magdeleine de), veuve du s. du Chaussin, 89, 90, 93-95, 105, 107; — (Magdelon de), 89.
- LAFONT (Jean de), 4, 57.
- LA FONT (M^{me} de) 48, 122, voir Petitjean.
- Lafont* (pré de), 68.
- LA FOREST (Gabrielle de), femme de P. Ossandon, 72; — (Jacques de), s. de Chambon, 83; — ([Jean Rocques,] s. de) 116.
- LA FORGE (Abraham de), 101.
- LAGARDE (Gilbert de), 209.
- LA GARDE (Guyonet de), 19; — (Jean de), 19; — (Marguerite de), femme de G. de Montvert, 193; — (Marie de), femme de H. de Montvert, 193; — (Philippe de), 19; — (Tristan de), 13.
- LAGARON (Gabriel), 15.
- LAGIQUE (Guillaume Maysondieu, dit), 81.
- Lagland*, 181.
- LAGLANTIER (Simot), 71.
- LA GOUTTE (la dame de [Gaulmyn de]), 120.
- LA GRANGE (Gilbert de), s. de la Grange-Châtenois, 110; — (Michelle de), veuve de Thaurin d'Augeran, 93; — (Pierre de), 16.
- LA GRAVE (Jeanne-Marie de), femme de B. de Fraigne, 200; — (Louis de), 200.
- LA GRELATTE (François-Louis, s. de), 36.
- LA GRELIÈRE (Pierre de), 110.
- LA GUESLE (de), 78.
- LA GUICHE (Bernard de), s. de S.-Gérard et la Palisse, 131, 132, 139; — (Claude de), s. de S.-Gérard, 110; — (Claude-Maximilien de), s. de S.-Gérard et la Palisse, 129-131, 133, 181, 194; — (Jean-François de), dit le maréchal de Saint-Géran, 2, 3, 19, 31, 33, 127-129, 139, 160, 197; — (Magdeleine de), 132; — (Philibert de), 109, 127, 159; — (Suzanne de), 132; — (M^r de), 168; — voir Chitain et Saint-Géran.
- Lais de la rivière d'Allier, 127, 166.
- LA JAILLE (Françoise de), femme de G. d'Apchon, 154, 157.
- LALIAS, 80.
- LA LIÈRE. Voir La Rière.
- Lalière*, 131, 139.
- Lalizolle*. Voir Lisolle (la).
- Lallau*, 2, 14.
- LA LONGUE. Voir Lelong.
- Laly*, 86, 165.
- LA LOÈRE (Jean de), maître des eaux et forêts de Bourbonnais, 112.
- LA LOIRE (Jean de), dit Barachy, 200; — (Louis de), dit Villesavoye, 200.
- LA MAISONNEUVE (Claude Berthet de), 119.
- LA MANCHE (Hugues de), s. de Trezelles, 138.
- LAMBERT (Antoine), 145; — (Pierre), 31.
- LAMBERTENCHE (Guillaume de), 148; — (Pierre de), 148.
- LAMBERTYE (Jean de), 198.
- LA MER (Marie de), femme de G. de Séneret, 77.
- LA MERLYE (de). Voir Le Mastin.

- LAMIT (Barthélemy), 158.
Lamivois. Voir Mivoie (la).
- LAMOIGNON (M^r de), 203.
- LA MOLIÈRE (Jean de), 154 ; — (Jeanne de), femme d'A. d'Apchon, 154.
- LA MOTTE (de), 205 ; — (Archimbaud de), 138 ; — (Guillaume de), s. de Cordeboeuf, 148 ; — (Héraut de), 126 ; — (Pierre de), de Beaulon, 109 ; — (Pierre de), prieur de Chantelle, 19.
- LA MOTTE-D'APREMONT (Madeleine de), veuve de L. Coiffier de Demoret, 202.
- LAMOUGNON (dom Helin), 71.
- LA MOUSSE (Charles de), 176 ; — (Françoise de), femme de G. de Beaucaire, 176 ; — (Gilbert de), 135 ; — (J.-B. de), 194 ; — (Joseph de), s. de Marcellange, 194.
- LA MURE (Charles de), 20, 191.
- LANCELOT, 90.
Lande (la) (c^{ne} de Rocles), 212 ; — (la) (c^{ne} de ?), 72.
- LANDOIS (Xavier), 204.
- LANEVAUX (Jeanne de), veuve de J. de Breschard, 72.
- LANGE (Nicolas de), 58.
Lange, 58.
- LANGEAT (Claude de), veuve d'A. de Talaru, 99 ; — (Henri de), s. d'Abrest, 87.
- LANGERON (Andrault de). Voir Andrault de Langeron.
Langeron, fief, 54-56, 67, 70, 71, 77, 143 ; — terroir, 118.
Languedoc, 157.
- Langy* (Allier), 88, 164, 166, 167, 170-172, 178, 179 ; — (Nièvre), 64.
- LANIER (Guillaume), 58.
- LANYER (Jean), 88.
- LA PALICE OU LA PALISSE (Aymon de), 124 ; — (Guillaume de), 124 ; — (Jean de), 124 ; — (Jeanne de), femme de Gilles d'Albon, 148 ; — (Jeanne de), femme de J. de Tognes, 138 ; — (Marie de), femme de Guillaume d'Albon, 148 ; — (Pierre de), 124, 125 ; — (Roger de), 138. — Voir Brunet d'Évry, Chabannes, la Guiche et Longau-nay.
- Lapalisse*. Voir Palisse (la).
- LAPELIN (Année de), veuve de Cl. de Lapelin, 40 ; — (Antoine de), s. de Molles, 40 ; — (Antoine de), différent du précédent, 194 ; — (Christophe), 39 ; — (Claude de), s. d'Ar-tange, 31, 32, 40 ; — (Henri de), échevin de Moulins, 20 ; — (Henri de), différent du précédent, 34 ; — (Jean), 37 ; — (Louis), 46.
- LA PERRINE (Jea de), 72 ; — (Jeanne de), femme de L. de La Porte, 67, 71, 74.
Lapeyrouse, 189.
- LA PIMPIE (Catherine de), veuve de Ch. Dupont, 66 ; — (Claude de), s. de la Berlière, 167 ; — (François de), s. du Proux et de Barnier, 167 ; — (François de), s. de la Berlière et de Barnier, 167 ; — (Gas-pard de), s. de Loutaud, 172 ; — (Pierre de), s. de Barnier, 168, 172.
- LA PLACE (Philippe de), s. des Four-neaux, 84.
- LAPLANCHE (Claude), 208 ; — (Marie), femme de J. État, 208.
- LA PLANCHE (Giraud de), 46 ; — (Jean de), 57 ; — (Laurent de), 54 ; — voir Delaplanche.
- LA PLATIÈRE (Inbert de), 75 ; — (Renée de), femme de Th. de La Barre, 62.
- LA POIX DE FRÉZINVILLE (Christophe de), 163, 164 — (Claudine-Éléo-nore de), femme de Fr. Camus, 159 ; — (Edme de) 186 ; — (J.-B. de), s. de Villard, 36, 137, 163.
- LAPORTE (M^r de) intendant de la gé-néralité, 15.
- LA PORTE (Alix de), femme de S. Duyllon, 143 — (Amador de), s. d'Issertieux, 14 ; — (Guillaume de), 55 ; — (Louis de), 71 ; — (Pierre de), 23
- LAPPELIN. Voir Lapelin.
- LAPRÉ (Gilbert de), 57.
- LA PRÉHÉE (Gills de), 68.
- LA PRUGNE (Alisia de), veuve de Guil-laume Falcon, 126 ; — (Georges de), 200 ; — (Hugues de), 126 ; — (Jean de), prêtre, 200 ; — (Jehan de), 126 ; — (Marquet de), 200.
- Laprugne* (c^{ne}, cant. du Mayet-de-Montagne), 184 ; — voir Prugne (la).
- LA PYE (Gabriel de), 96. Voir Talaru.
- LAQUEUGNE (Jean), 136.
- LA QUEUILLE (Jean de), gouverneur d'Auvergne, 94 ; — (Jean de), ba-ron de Châteaugay, fils du précé-dent, 94, 95.
- LA RAMAS (M^r de), 173 ; — (César de), s. de Beaucoutaud, 97, 107 ; — (Claude de), s. de Beaucoutaud, 107.
- Larat* (Allier, c^{ne} de Brughat), 83 ; — (bois de) (Creuse), 189 ; — voir Ra (la).
- LARBAUD (Antoine), 153.
- LARBOT (Jean), 12.
- LARCHER (François), 55.
Lardailier, 105.
- Lardiller*, 42. Voir Jarrige (la).
- LA RÉVOLTE (le s. de), 78.
- LARFEUILLE (dom), 57.
Larfeuille, 37, 39, 40, 43.
- LA RICHARDIE (Antoine-Gaston), s. du Vernet, 108 ; — (enfants), 108.
- LA RIÈRE (Jacques de), 149, 150.
- LA RIVIÈRE (Jacques de), 38 ; — (Jean de), 22, 36 ; — (Louis de), s. de Châtenay, 31 ; — (Marguerite de), femme d'Odin de Rollat, 82.
- LA ROCHE (Alexandre de), s. de Chas-sincourt, 35 ; — (Antoine de), 150 ; — (Claude de), s. des Montceaux, 41 ; — (Françoise de), femme d'A. de S.-Hilaire, 144 ; — (Gervaise de), 103 ; — (Gilbert de), s. de La-val, 40 ; — (Jean de), 150 ; — (Ma-rie de), 103 ; — (les sieurs de), 95, voir Du Saix.
- LA ROCHEFOUCAULD (Charles de), s. de Randan, 105 ; — ([Domini-que,] cardinal de), 170 ; — (Fran-çois de), s. de Randan, 105.
- LA ROCHÈRE (Anne Chioche, dite de), 207.

- LA ROQUE (Charles de), 129.
 LA ROUE (de), 96, 97.
 LA ROUZIERE (M^r de), 189 ; — (M^{me} de), 44.
 LARROQUE (François de), 131.
 LARTAUD (Gilbert), 28, 33 ; — (Jean), lieutenant en la châtellenie de Chantelle, 38, 44 ; — (Jean), sergent royal, 8 ; — (Péronnelle), 22, 34 ; — (Pierre), 35.
Laruas, 183.
 LA SALLE (le s. de). Voir Vieure.
 LASNE (François), 83.
 LASNIER (Jeanne), veuve de F. Clermont, 212.
 LA SOUCHE (Jean de), s. de Neuville, 167 ; — (Marguerite de), femme de J. de Tintry, 127.
Lassé, terroir, 126.
Lassons (bois de), 189.
 LA TOUR (Anne de), femme de Fr. de Caussade, 197 ; — (Antoine de), femme de J. de Bourbon, 87 ; — (Audin de), s. de Cérezat, 148 ; — (Bertrand de), 47 ; — (Gualharde de), femme de G. d'Apchon, 153 ; [—] (Guy de), évêque de Clermont, 124 ; [—] (Henri de), évêque de Clermont, 82 ; — (Jacques de), s. de Cérezat, 148, 149 ; — (M... de), femme du s. de Cordeboeuf, 148 ; — (Martin de), 47.
 LA TOUR-D'Auvergne. Voir Olliergues.
 LA TOURNADIÈRE (Martin de), 141.
 LA TOUR-S.-VIDAL (Christophe de), marquis de Choisinnet, 98 ; — (Joseph de), 104.
 LA TRÉMOUILLE (Georges de), s. de Saint-Août, 158.
 LA TROLLIÈRE (Antoine de), s. de Gozinière, 79 ; — (Claude de), s. de Belair, 79, 80 ; — (le s. de), 70, 71.
 LAUBEPÈRE. Voir Aubepierre.
Lauber (champ de), 61.
 LAUBESPIN (Jacquette de), femme de B. Rouher, 29, 46.
 L'AUBESPINE (Anne de), 204.
 LAUBESPINE (François de), 115.
Laudes (le bourg des), 37, 3^o, 43.
 LAUDIN (Gibert), 50.
Laugère et Laugière (c^{ne} d'Agonges), 16, 17, 7, 80. Voir Augère (l').
 LAULT, 68.
Laumois, 24.
 LAUNAY (M de), official, 114 ; — (le s. de), différent du précédent, 51 ; — (Jean de), docteur en médecine, s. de Panoup, 14, 15 ; — (Jean de), s. de Bost lieutenant en la vice-sénéchaussé, 17, 31, 34.
 LAURANT (Gibert), 46.
Laurents (le), 197.
 LAVAL (Angélique de), veuve de J. de Lingendes, 15, 48 ; — (Antoine de), 20, 79, 157 ; — (Gabriel de), 38 ; — (Marguerite de), femme de Fr. Menudel, 79 ; — (Philippe de), 39.
Laval, 40, 105.
 LA VALETTE (Marguerite de), dame des Magnoux, 36.
 LAVAU, 16.
 LA VAUGUYON (François d'Escars, s. de), 108, 111.
 LAVAULT, 61 ; — (Silvain de), s. de la Loge, 113.
Lavault-Saine-Anne, 198.
 LA VAUVRE (Claude de), 32 ; — (François de), 32.
 LA VAUX (Esné de), 131.
Laveine, 49.
 LA VERCHÈRE (Claudia de), veuve de P. Roquelure, 78.
Lavergne, 131.
 LA VERPILHÈRE (Jean de), 118.
 LAVIEU (Anne de), dame de Fougerolles, femme de J. de Chabannes, 126, 134 ; — (Jacques de), s. de Fougerolles, 99 ; — (Louise de), dame de Fougerolles, femme d'Annet de Talaru-Chalmazel, 99.
 LA VILLE (Marguerite de), veuve de Badier de Verseilles, 145, 160.
 LAVISSE (Març), femme de P. Baudet, 175.
 LA VIVERRE (e s. de), 64.
 LA VOÛTE (Léonard de), 132.
 LAVOUX (Anne de), femme de J. Duchon, 131.
Layat, fief, 118, 197 ; — moulins, 78
 Layde de la boucherie, 13 ; — des pieds de bœufs et de vaches, 13 ; — des pots de terre et de verre, 13 ; — du sel, 4, 13.
 Layde (droit de), à la Palisse, 131, 132.
 LAYE (Jeanne de), femme de J. de Murat, 112.
 LEBAIN (Jean), 69.
 LE BAU (dom André), 74.
 LE BAULD (Simon), s. de Langy et de Livry, 64, 66, 68, 74.
 LE BEL, 43, 44.
 LEBEL (Claude), femme de Cl. de Rolland, 35 ; — (Gilbert), 25, 45 ; — (Jean), s. de la Vauvre, 40, 41, 43 ; — (Michel), s. de la Vauvre, 40 ; — (Pierre), 30 ; — (Sébastien), 35.
 LE BŒUF-DUMÉNIL (Pierre), 109.
 LEBRUN (Antoine), 135.
 LE BRUN OU LE BRUNG (Louis), s. de S.-Didier, 127, 139 ; — (Louise), 127 ; — voir S.-Didier.
 LE CLÈRE (Philippe), veuve de G. Bourgoing, 190.
 LECONTE (Marie), femme de Fr. de Brichanteau, 185.
 LECOURT (Pierre), 200.
 LE DEUÉ, 107.
 LE DEVIN (David), s. du Vallon, (deux personnages ?), 130, 131.
 LEFÈBRE (Catherine-Perrette-Jeanne), femme de F.-J. Chomel, 208, 209 ; — (Denis-Jean-François), 209 ; — voir Lefebvre.
 LEFÈBRE (J.-B.-Nicolas), 209 ; — (François), 132 ; — voir Lefebvre.
 LE FEBVRE (Louis), 127.
 LE FEBVRE DE LA BARRE, intendant de la généralité, 3, 27.
 LEFÈVRE, 10.
 LE GASTELLIER (Isambert), 50.
 LEGAY, 206 ; — (Gilbert), 8 ; — (Jean), 12.
 LE GAY (Pierre), 68.
 LEGENDRE (Anne), veuve de P. Des Galois, 161.
 LEGENDRE DE S.-AUBIN, 52.
 LEGIMBRE (Charles), 10.

- LEGRAND (Jeanne Gabra, dite), 211.
 LE GROIN (Anne), femme de P. Du Vernet, 102.
 LE GROING (Charles), 49.
 LEGROS (Pierre), 142.
Leigneu, 96, 97.
 LEJAY, 67; — (Marie), femme de J. Robin, 56.
 LEJOINDRE (Jean), 87.
 LE LARGE (Jean), 116.
 LELIÈVRE (Thomas), 31, 41.
 LELONG, sous-principal du collège de Moulins, 6; —, s. de Chenillac, 99; — (Anne), femme de Fr. de Chalmazel, puis du s. de Rochebonne, 99; — (Gabriel), s. de Banassat, 40; — (Gaspard), 114; — (Hugues), 83; — (Philippe), femme de J. de Rollat, 83; — voir Chenillac.
 LE MAIGNEN, 35.
 LE MAIRE (Florent), 23.
 LEMAIRE (Gilbert), 175; — (Jean-Louis-Gilbert), 175; — (Louis), 175.
 LEMARESCHAL (Étienne), 20.
 LE MASTIN (Antoinette), femme de L. de Buffevent, 88, 92; — (Gilbert), dit de la Merlye, 88, 89, 92; — (Jean), 88, 92.
 LEMENANT (Louis-Joseph), s. des Touches, 211.
 LEMORT (Félix), 175.
Lempdes, 203.
Lenais (les), 172.
Lenax, 139, 186.
Lendeigne, 112.
 LENGHAT. Voir Langeat.
 LE NOIR (François), 62; — (Thomas), 87.
Lentelb (métairie de), 187.
 LENYER (Mathieu), 147.
 LE PAGE, 73.
Lépaud, 113.
 LÉPINE OU LESPINE (le s. de). Voir Saint-Aubin.
Lépine, 122, 123.
Leraud, 158.
 LEROY (Charles), baron d'Allarde, 212.
 LE ROY (Jeanne), femme de A. Morelot, 8; — (Pierre), jardinier de la ville de Paris, 19; — (Romain), 7.
Lesbaupin, 25.
 LESCOURNE (Hély), 140.
 LESCUYER (François), 15; — (Jean-Antoine), 169.
 L'ESCUYER (Gilbert), 83.
Lesiarde (ruisseau), 140.
 LESPALUT (Jean de), 121.
 L'ESPICIER (Anne de), femme d'A. Farjonel, 202, 203; — (Claude-Bernard de), s. de Villard, 202, 203; — (Jacqueline de), femme de M^r de Pierreport, 203; — (Louis-Gervais de), s. de Villard, 202, 203; — (Marie de), 203; — (Marie-Gilberte de, femme de J. de Chargère), 203.
 LESPINASSE (dom Abel de), 60, 61; — (Catherine le), 149; — (Marguerite de), abesse de Cusset, 87; — (Philippe de), 87; — voir Espinasse.
 « *Léspinasse* », 16.
 LESPINE (le s. c), 116. Voir Saint-Aubin.
 LESTANG (Margurite), veuve de G. de Roussay, 12.
 LE TAILHEUR (Louis), s. de la Motte et du Thonin, 162.
 LE TAILHEUR DU THONIN (Geoffroy), 115.
 LETENEUR (Nicols-Toussaint), 166.
 LE TORT (Charlotte), veuve de G. (ou F.) de Chevigny, 66, 68.
 LE TOUX (Rollin, s. de Pradines), 88, 92, 93.
 LETREUL (Charles), 180.
 Lettres de grâce, 89; — de diligence, 87; — missives diverses, 93, 130, 135, 136, 189, 190, 205; — missives de Charles IX, de Henri III et de Catherine le Médicis, 93; — de rémission, 205.
Leu, 21, 24, 26, 32, 35, 37-42, 45.
 LE VACHER, 190.
 LE VAILLANT DI MAUBOUX (Marie-Michelle), femme de J.-Fr. Gascoing, 73.
 LEVAULT (Zachaic), 54.
 LÈVESQUE (André), 56; — (Catherine), veuve de B. de Bregnoles, 63.
 LÉVIS OU LÉVY (Antoine de), archevêque d'Embrun, baron de Châteaumorand, 140; — (Charles-Antoine de), comte de Charlus, 28, 201, 205; — (Claude de), baron de Charlus, 78, 145; — (Claude de), mis de Châteaumorand, 157; — (Gabrielle de), femme de A. de Châteaumorand, 14; — (Jean de), 92; — (Jean de), s. de Châteaumorand, 139, 206; — (Jean-Claude de), s. de Châteaumorand, 14, 206; — (Louise de), femme d'A. de Talaru, 99; — (Péronnelle de), 103; — voir Châteaumorand.
 LÉVIS DE VENTADOUR (Anne de), archevêque de Bourges, 116.
 LEYMARD (Jannet), dit Fanjoux, 24.
 L'HERMITTE DE GAYETTE. Voir Gayette.
 L'HERMITE DE LA FAYE (Jean), 101. Voir Talaru-Chalmazel.
 L'HOSPITAL (Louis de), s. de Vitry, 155.
 LIANDON (André), 114; — (Gabriel), s. des Bergeaux, 171; — voir Liandon.
 Libraires de Moulins, 9, 10.
 LICHY (Jeanne de), femme de G. Bélinier, 57; — (Jeanne de), femme de J.-S. de Dreuille, 69.
 LIENDON, receveur de Moulins, 4; — (Gabriel), s. de Toury, 8; — voir Liandon.
Liènesse, 175.
Liernolles, 198.
Lieu-Charles, 193.
Lieu-Sorceau (le), 58.
 Lièves, 13, 16, 42-46, 56, 59, 60, 61, 64, 65, 68, 71, 76, 112, 120-123, 161, 176.
 LIGIER, 107.
Lignière, 162.
 LIGNY (Claude de), 208.
Lignonne, 170.
 Ligue (guerres de la), 109, 155.
Limagne (la), 84; — (la Petite), 85.
 LIMOGES (Jean), 57, 59, 63, 71; — (Perrin), 63.

- Limoges*, 17, 97, 188.
Limoise, 186, 193.
 LIMOSIN (François), 158. Voir Lymosyn.
Limousin, 188.
 LINARDON, 179.
 LINARS (Diane de), 115.
 LINE (Marie), 174.
 LINGENDES (Antoine de), 115; — (le P. Claude de), s. de Pouzeux, 3, 5, 15, 17, 27; — (Jean de), notaire, 137; — (Jean de), s. de Pouzeux, lieutenant criminel au présidial de Moulins, 13-15, 115; — (Jean de), avocat au présidial (différent du précédent?), 17; — (Jean de), [s. des Guyots], 48; — (Louise de), femme d'A. Aubery, 115, 116.
Linières, 185.
 LINYÈRES (Louis de), 141.
Lion-d'argent (logis du), à S.-Pierre-le-Moûtier, 56, 64; — *d'or* (auberge du), à Cérilly, 205.
 LISLE (Jean de), s. de Livry, 55.
Lisle, 10.
Lisolle (la), 33, 180.
 LISTENOIS (la dame de). Voir Granson (Bénigne de).
Listenois, -88, 145, 189.
 LITAUD (Pierre), 70.
 Litres de l'église de Droiturier, 132.
 Livres fournis au collège de Moulins, 2, 6.
 Livres (inventaires de), 90-91, 142.
Livry, 55-61, 63-77, 143.
 « *Lix* » (le), 141.
 « *Lix-Saint-Georges* » (le), 158. Voir Lys.
 LIXI (Gabriel de), 141.
 LOBEREAU (Philippe), 200.
 LOCAIN (Girard Dacbert, *alias*), 82.
Lochec (vinea de), 18. Voir Louchy.
Loches, 199.
Loddes, village, 207; — (rivière de), 139, 140.
 LŒILLE (Jean), 74.
Loge (la), 143.
Logère. Voir Augère (l') et Laugère.
Loges (les), 191.
 LOGET, 120.
Loire (la), 62, 111, 140.
Loisia, 9.
 LOIZEAU (Gilbert), 194.
 LOIZEL (Gilbert), 12.
 « *Lolete* » (terroir de), 83.
 LOLIER (Martin), 157.
Lolière, '8.
 LOMET (anne), 22; — (Etienne) (deux personnages de ce nom?), 38, 44, 45; — (François), s. de la Grelatte, 26; — (Louis), 40; — (Noël), 35; — (Pierre), s. de la Grelatte, 40.
 LONGAUMAY (Suzanne de), dame de la Paliss, femme de Cl. de La Guiche, 129-141, 133, 194.
Longchese, 97, 98.
 LONGERLES (Jean de), 110.
Longeron, 153.
 LONGUEVILLE (Léonor d'Orléans, duc de). Voir Orléans.
 LONJOT (Hély), 140.
Lonzat (l), terroir (c^{ne} de Chantelle), 37; — (le) (c^{ne} de Marcenat), 142, 152, 20.
 LORBAT (Louis), s. des Bertaud, 123.
 LORDIN (sabelle), femme de P. Dédier, 19, 30. Voir Lourdin.
Lorgue, § 62, 68, 69.
 LORIGNAULT (Ouldroy Joyard, *alias*), 140.
Loriol, il. et terroir, 106, 107.
 LORME (Charles de), 191; — (Charles de), ls du précédent, 191; — (Charles de), médecin du roi, 191; — (Eugues de), 21; — (Jacques de), 11; — (Jeanne de), 191.
Lorme (c^{ne} de Noyant), 118, 123. Voir Orme(l').
Lormenae (bois de), 175.
Lormes, §4.
 [LORRAIE] (Charles de), archevêque de Reims, 90.
 LOUAN (a dame de), 44.
 LOUANT (Charles de), s. de Persat, 31; — (Gilbert de), s. de la Motte-Verger, 32; — (Pierre de), s. de la Jolivette et de Persat, 33, 34, 41.
 LOUAUL (Zacharie), 54, 55.
Louchy, 34, 37-39, 42, 46, 197. Voir Lochec.
 LOUIS VII, roi de France, 61, 65; — IX, 66; — XIII, 3, 10, 13, 36, 61, 78, 84, 96, 129, 156; — XIV, 3, 98; — XV, 8; — dauphin de France, fils de Louis XV, 6.
 LOUIS (Jacques), 116.
 LOUP (Blain), s. de Beauvoir, 176.
Loup (logis du), à Moulins, 9.
 LOURDIN, 32; — (Antoinette), femme de J. de Boucaumont, 44; — (Guillaume), 34, 35; — voir Lordin.
Louroux-de-Beaune, 211; — *-de-Bouble*, 179, 202; — *-Hodement*, 183.
Loutaud (c^{ne} de Barberier), 41, 162; — (c^{ne} de Varennes-sur-Allier), 165, 168, 172.
 LOUVOIS (F.-M. Le Tellier, m^{is} de), 207.
Louvre (logis du), à Moulins, 9.
 LOYZEAU (Pierre), 122.
Lubié, 125-134, 136-138, 168, 211.
Luc (le). Voir Luth.
 LUCAS (Gilbert), 198; — (Jean), 8; — (Louise), v^{no} Brethon, 179.
 LUCAT (Louis), clerc, 35; — (Louis), laboureur, 35.
Lucenay-sur-Allier, 69.
Luchat, 138.
 LUCRON (François), 202, 203.
 LUILLIER (Guionnet), 126.
Lurcy[-Lévy], 184, 193.
 LURÉ (René de), 53, 60.
Lusigny (dîme de), ou des Seigneurs, 17.
Lussac, 206.
Luth ou *Luc* (le), 176.
Luxembourg (section du), à Paris, 211.
Luzeray, 194, 201.
Luzet, 179.
 LUZY, 56.
Lymond (le), 58.
 LYMOSSYN (Antoinette), femme de N. d'Abin, 154. Voir Limosin.
Lyon, 58, 90, 146; — généralité, 132; — cour des monnaies, 163; — archevêque, 98; — officialité, 154; — prévôt, 154; — chapitre et chanoines comtes, 94-96, 98, 100, 154; — provincial des jésuites, 2.

LYONNE (le s. de), 44.
Lyonne, 209, 210.
Lys ou *le Lys*, 80. Voir Lix.

M

Mably, 155.
 MACÉ, 17.
 MACHE (Girard), 81.
Mâcon, 126 ; — chanoines, 96, 98, 206.
 MADAYE (François), 7.
 MADOT (Jacques), 83.
Magnac, 109.
 MAGNARD (Anne), femme de Claude Bardonnat, 163, 164.
Magnet (Allier), 103, 149, 150, 172 ; — (Indre), 158.
 MAGNEU (M^r de), 96. Voir Talaru.
Magneu, 96.
Magnier, 192.
 MAGNIN (Jeanne), veuve de P. Dufresne, 128 ; — (Martin), 63.
Magnos (vignes du), 18.
Magnoux (les), 36.
Magny, 64.
 MAGROTET (Jean), 140.
 MAHOUDEAU (Charles), 49, 50.
 MAILLARD (Claude-Françoise de), veuve de S. de Murat, 69 ; — (Jeanne), 80.
*Maillard*s (les), 170.
Maille (pré de la), 62.
 Maille (droit de), à Moulins, 4.
 Mailleries à drap, 80, 128.
Maillet, 204.
 MAILLIER (Laurent), 127.
Maillots (dîme des), 182.
 MAILLY (Africain de), 88.
Maily, 115 ; — (hôtel de), à Paris, 135.
 MAIN (Marguerite), femme de P. Mallet, 58.
Maine, 192.
Maison, 70.
 MAISONDIEU (Claude), 140.
Maisonfort (Cher), 204 ; — (la) (Indre), 155.
 MAISTRE, notaire, 57, 71 ; — (Toussaint), 177.

Maître de poste (provisions de l'office de), 207.
 Maîtres d'hôtel du *ac* et de la duchesse de Bourbon 112.
 Maîtrise des eaux et forêts de Moulins, 196.
Maix (le champ du), 120 ; — de *Bitton* (le), 122 ; — de *Kiffoux* (le), 60 ; — voir Mas.
 Maladies (recettes contre diverses), 45.
Maladrerie (la), 129.
Malatière ou *Maletier* (la), 119.
Malefosse, 114.
 « *Malerio* », 81.
 MALEVAL (Philippe de), s. de la Pallisse, 125.
 Malfant (Jean de), 47.
Malfaulce, 113.
 MALIN ou MALLAIN DE LUS (Claude de), femme de Ch. de Talaru, 94, 96.
Malleret, 205.
 MALLERIE (Jacques), 2.
Malles (les), terroir, 4.
 MALLET (Étienne), 5 ; — (Claude), 211 ; — (Pierre), 3.
 MALLET-BULLION DE VANDÈGRE (Marie-Louise), femme de B. Du Serre du Rivail, 79.
 MALLETIÈRES (André) 9 ; — (Michel), 9.
Malletierre, 60.
 MALLEY (Simon), s. de Concise, 50.
 MALLEY DE RONGÈRE (Gilbert), 195.
 MALLIER (Laurent), 118.
 « *Malmons* », 87.
Malnaux (les), 191.
 MALTRAIT (Étienne), 23.
 MANCEAUD (Pierre), 112.
 MANCIER (Bleynet), 49.
 MANCINI (Jules-François Mazarini-), duc de Nevers, 69.
 MANGIN (Claude), 14.
 MANGONNET (Philippè), 34.
 MANIVERS (Pierre), 13.
Mans (diocèse du), 153.
 MANSART (Hardouin) 12 ; — (Jacques-Hardouin), comte de Sagonne, 175.
Mantes, 5.

MANTESAC (Guillaume), 19.
 MANTIN (Jean), 38.
 MANTOUE (duc de), 69. Voir Gonzague.
Marais (le), 197.
Marandonnière (dîme de), 207.
 Marbre (bustes et objets en), 100.
 MARCEL (saint), 4.
Marcelange (c^{ne} de Saint-Léon), 165 ; — (c^{ne} d'Yzeure), 8, 194.
 MARCELIN (Anne-Marie), femme de Ph. de Bourgoing, 63.
 MARCELOT (Simon), 180.
 MARCENAT (Franconin de), 82.
Marcenat (c^{ne} de Creuzier-le-Vieux), 82.
 MARCHAND (Benoît), 85 ; — (Gilbert), 85 ; — (Pierre), 83 ; — (René), s. des Berlands, 161.
Marchangy, 61, 62.
Marchats (les), 199.
Marche (la) (c^{ne} de Charroux), 143, 185 ; — terroir (c^{ne} d'Yzeure), 184 ; — (la), comté et province. 66, 123, 163 ; — (régiment d'inf. de la), 189.
 Marchés d'ouvriers, 31, 52, 55, 86, 117, 129, 131, 151.
Marcibault, 123.
Marcigny (Nièvre), 54, 56, 57, 63-65, 70, 71, 73.
Marcigny-les-nonnains (Saône-et-Loire), 1, 133, 186.
Marcillat, 145, 191, 201, 205.
 MARCILLY (Phélice de), veuve de G. de Coulonges, 175.
Marcilly, 110.
 MARCONNAY (Gilberte de), femme de J. de Montmorin, 183.
 MARCOREAUL (Pierre), 58.
Mardançon (le), 170.
Mardelle (la), 124.
 MAREAUD (Pierre), 128.
 MARÉCHAL (Françoise), 206 ; — (Gilbert), marchand, 132, 134 ; — voir Mareschal.
 MARESCHAL (Antoinette), veuve d'A. Delageneste, 161 ; — (Barthélemy), 130 ; — (Claude), s. des Epigeards, 172 ; — (Claude), s. de Bompré, 41 ; — (Claude), veuve de M. Le-

bel, 40; — (Gilbert), s. de Bompré, 46, 162; — (Gilbert), s. de Cressanges et des Noix, 162; — (Gilbert), s. des Noix, 162; — Guillaume), s. des Noix, 162; — (Imbault), s. des Noix, 162; — (Jacques), greffier de Droiturier, 130; — (Jacques), prieur de Chantelle, 22, 36; — (Jean), de Châtel-De-neuvre, 182; — (Jean), de Saint-Pierre-le-Moultier, 76; — (Jean), s. des Noix, 162; — Joffray, s. des Noix, 162; — (Madeleine), femme de J. Dinet, 167; — (Marie), veuve de J. Coiffier, 8; — (Pierre), maître de poste à la Palisse, 128, 139; — (Pierre), s. de Biauzat, 83; — (Pierre), s. de Fourchault, 112; — (Pierre), s. des Noix, 162; — (Pierre), s. des Noix (fils du précédent?), 162.

MARESQUIER, 112.

MAREUL (Marguerite de), 12.

MAREX (Antoine), 118.

MARFAING, 8.

MARGOT (Jean), 120; — (Marie), veuve de J. Perreton, 191.

MARGUENEAU (Benoît), 51.

MARGUERITE DE VALOIS, 94.

MARIE DE MÉDICIS, 156.

MARIGNY (Jeanne de), femme de Fr. Cornil, 147.

Marigny, 93, 119, 145.

Marillac, 34.

Marin (l'étang), 129.

Marine (pièces relatives à la), 190, 205.

MARIOL (Hugues de), 138, 148; — (Jeanne de), femme de J. de La Tour, 149; — (Roger de), 125.

Mariol, 105, 108, 148, 187, 188.

Marly, 146.

MARMIEN (Gilbert), 190.

Marmignolles, 31.

MARMION (Louis), s. de la Montée, 40.

Marmousets (rue des), à Moulins, 15.

MARNAIS (Thomas de), 73.

Marquégglise, 145, 146, 148, 151, 153.

MARQUET, *alias* DE NERITERRE (An-

toine), 14; — (Claude), 147; — (Gerbert), 147; — (Joseph), 147; — (Toussaint), 147.

MARS (Alber de) 147; — (Claude de), s. de s.-Marcel-sur-Loire, 93; — (François de), s. de Baleine, 89, 147; — (Jeanne de), femme de J. de Séneret 93; — (René de), s. de Châteaurox, 138.

Mars (Loire) 93, 94; — (Nièvre), 54, 56, 59.

MARSAS (Mars), 46.

MARSAT (Pierre de), 81, 82.

Marsat, 83, 8, 86, 94, 157.

Marseigne, 12, 178, 198.

Marseille, 51, 190.

Martassaud, 179.

Marteaux (les), 21.

MARTEL (de) 145; — (Gerbert), 147; — (Jean) dit Protat, 110; — (Pierre), di Protat, 110.

MARTELANGÉ (Étienne), 2.

Martels (les), 162, 164.

Martenay, 22.

MARTIAL (saint), 20.

Martillière, 13, 165, 166, 168 - 171, 179.

MARTILLY (Énard de), 191.

Martilly, 40, 61.

MARTIN (Antoine), laboureur, 210; — (Antoine), maréchal, 211; — (Bertrand), 176; — (Bonnet), laboureur à Creuzier-le-V., 150; — (Bonnet), différent du précédent, 109; — (Françoise), femme de B. Arnaud, 14; — (Gilbert), prêtre, 201; — (Gilbert), époux de M. Dachier, 109; — (Gilbert), s. du Chambon, 166; — (Gilbert), de Créchy, 168; — (Jacques), 79; — (Jean), de Vaumas 165; — (Jean), laboureur à Creuzier-le-Vieux, 150; — (Jean), de Montmaraud, 50; — (Jean), différent des précédents, 81; — (Louis), curé de Créchy, 169; — (Louis), *se* Montmaraud, 50; — (Michel), 7; — (Pierre), 211; — (Simonne), 65; — (Thévenin), 206.

MARTIN-DENEVILLE (Louis), 148.

MARTIN DE FRÉMONT, 189.

MARTIN DE ST-PRIEST (Gabrielle), 208.

MARTINANCHE (Jeanne de), 103.

MARTINANT (Pierre), s. de Préneuf, 162, 164.

Martinats (les), 190.

MARTINET (Jean), 8; — (Marie), femme de M. Poupe, 8; — (Pierre), 47; — (Pierrette), femme de S. Gode-neau, 62.

Martinges, 83, 86, 201.

Marzat. Voir Marsat.

MAS (le) (Allier, dép. du prieuré de Chantelle), 18; — (le) (Creuse), 40; — (le) (Allier), c^{ne} du Theil, 33; — Voir Maix.

MASLIN (Claude), 64.

Mas-Prémilbat (le), 185.

MASSÉ, 135.

Massenon, 33.

Massiac, 154, 157.

Massolle (la), 9.

Massonnie (la), 188, 189.

MATEAU (Claude), 104; — (Joseph), 104.

MATHELOT (Jeanne), veuve de J. de Laborde, 118.

Mathématiques (enseignement des), 7.

Matherais (les), 197.

Matherie (la), 165.

MATHET OU MATHIS (Gilbert), 190; — (Pierre), 190.

MATHIEU (Gilbert), 46; — (Girard), 81; — (Perrin), 81.

MATHIEU « DE BOSCO », 27.

MATHILDIS, domina Borbonii. Voir Bourbon (Mahaut, dame de).

MATHIS. Voir Mathet.

MATICHARD (Jacques), 108.

Maubeuge, 195.

Mauboux, 67, 73.

Maudinière ou *Modinière*, 134.

Maugaret, 97.

MAUGARETS (Antoine), 106.

MAUGERON (Timoléon de), 127.

MAUGUIN (Jean-Joseph), 60, 119.

Maulcolier (maison), 141.

MAULMONT (Suzanne de), femme de Cl. de Lévy, 78; — (le s. de), 105.

- MAULSANS (Antoine), 178 ; — (Jean), 178.
 « Maulxbief » (moulin), 137.
Maure, 207.
 MAUSSANT (Antoine), 86 ; — (Charles), 85.
Maussant, 83, 85, 86.
 MAUVOISIN (Philippe de), 112.
 MAUX (Claude de), s. des Morets, 112.
 MAYAT (François), s. de Morat et Malfosse, 114.
 MAYER, 57.
Mayet-d'École (le), 25, 42, 143, 190.
Mayet-de-Montagne (le), 160, 164, 192.
Maynal, 94.
 MAYSONADE (Jacques de), 203.
 MAYSONDIEU (Guillaume), dit Lagique, 81.
 « *Max-de-Plomb* », 101.
Maxirat, 17.
 MAZURIER, 14.
Méage (le), 161, 162, 164, 165, 167, 170-172, 211.
 MEAULNE (Constance), femme de Fr. Mayat et de Fr.-S. de Dreuille, 114.
Meaulne, 177.
Meaulx (les), 128.
Méchatain, 119.
Médoc-infanterie (régiment de), 182.
Meignance (la), 127, 128.
Meignée (la), 130, 136, 137.
 MEIGNIN (les mineurs d'Antoine), 189.
 MEILHART (Gonin), 82.
Meillant, 145, 180.
Meillard (c^{ne}, cant. du Montet), 113, 206 ; — (c^{ne} de Saint-Prix), 137.
 MEILLARDZ (Gilbert), 128.
Meillers, 115, 118, 119, 121.
 MEILLIERS (Jean), 118, 119.
 MELUN (Anne de), femme de J. de Chabannes, 134.
 MÉNAGE DE MONDÉSIR (François-Joseph), s. de Bressolles, 81.
 MÉNARD (Marie-Anne), femme de J.-P. de Bosredon, 184.
Ménars, 102.
 MENAT (Pierre), 37.
Menal, 142.
Mende (régiment de), 164.
Menet, 211.
Meneveau, 183.
 MENOU-CHARNIAY (Charlotte-Françoise de), femme de J.-A. de Charry, 204.
 MENOUX (Blaise) 21 ; — (Louis), 21.
 MENU (Anne), femme de Cl.-J. Ameil, 151, 152 ; — (Gilbert), 152 ; — (Jacques), 151.
 MENUDEL (François), s. des Guyons et de Belair, 79 ; — (François-Sene-terre), 79, 80.
 MÉRANDE (Jean), 58.
 MÉRAT (François), 10.
 MERCIER (Antoin), 201 ; — (Claude), 47 ; — (François), 133, 136 ; — (Gabriel), 47 ; — (Gabrielle), femme de J. Binville, 182 ; — (Gaspard), 184 ; — (Jean, garde des eaux et forêts), 192 ; — (Jean), sabotier, 184 ; — (Jean), de Chamboirat, 47.
 MERCEUR (Béraud de), 18.
 Mercuriales de gains, 33-35.
Mercy-le-vieux, 11.
Merdouse (ruisseau de la), 141.
 MEREAU (Étienne), 80.
 MÉRIAT (Toussaint), 74.
 MÉRITTE (Pierre) s. de S.-Martin, 211.
Merlay, 62.
 MERLE (Anne), veuve de L. Esbaudy, 10 ; — (Clade-Marie), 5 ; — (Claude), 129 — (Gilbert), 35, 46 ; — (Michel) s. de la Font, 161 ; — (Pierre), 12.
Merle, domaine, 133.
 MERMAUDEAU (Antoine), 54.
Mers, 158.
Mertegly, 149.
Merturet, 41.
Merville, 26, 40, 7.
 MESCHIN (Antoine), 38 ; — (Archim- baud), s. de *Vecoro*, 125, 126, 148 ; — (Archimbaud, fils du précédent), 125 ; — (Guichrde), femme de P. Duc de Chantot, 148 ; — (Guil- laume), 47 ; — (Hugues), 125 ; — (Louis), 40.
 MESGRIGNY (de), 35.
 MÉSIÈRES (François de), s. du Buis- son, 108.
Meslon, 160.
 MESNIER (Jean), 143 ; — (Louis), 12.
Messarges (forêt de), 112, 113, 119 ; — (prieuré de), 115, 117.
 Messieurs (congrégation des), 6.
 MESTRAUT, 12.
 MESTREAU (Pierre), 137.
 Mesures d'Apchon, 157 ; — de Bour- bonnais, 26, 47.
Métairie (la), 113.
 MÉTÉNIER (François), 119.
Metz, 1.
Meuble (le), 126.
 Meubles (inventaires de), 51, 89-92, 96, 98-101, 135, 136, 142, 146, 156.
 MEUNIER (Gilbert), 189.
Meunière, 183.
 MEURE (Gilbert), 70.
Meures (les), 104.
 Meurtre de G. d'Apchon, 154 ; — d'Anne d'Augerand, 88 ; — de M. de Dreuille, 114 ; — de Fr. Gaume, 205 ; — de Fr. de Séneret, 95.
 MEUSNIER (François), 209 ; — (Marie), femme de Cl. Berroyer, 178.
Mézière, 28.
Mibonnet, 2, 14, 167.
 MICAULT (Jean), 118.
 MICHARD (Marie), femme d'E. Chop- pin, 211.
 MICHAUD (Antoine), 195.
 MICHEL (Barthélemye), veuve de P. de Fenoyl, 97 ; — (Étienne), 171 ; — (Florimonde-Josèphe), veuve de J.-B. Destrapières, 10 ; — (François), 14 ; — (Hugues), 160 ; — (Jean), 70, 71 ; — (Marie), femme de Fr. de Gléné, 194 ; — (Philippe), 43 ; — (Pourçain), 83.
 MICHEL D'ALBES, chanoine de Rodez, 27.
 MICHEL DE BELLECOUR, 11.
 MICHEL DES SALLES, 122.
 MICHELET (Jeanne), 190.
 MICHELETTE, veuve de P. Roulet, 141.
 MICHELON (Marie), femme de L. de S.-Martin, 50.
 MICHON, 76.
 MICHOU (Simon), 72.

- MIDY (Jean), 64.
 MIFFLARD (Jean), 81.
Migard, 197.
 MIGEON (Jean), s. des Broses, 32 ;
 — (Isabelle), 32.
 MIGEON (terrier), 28, 38, 42-44 ; —
 (Sébastien), 31.
 MIGNON (Michel), 24.
 MIGNOT, 10.
 MILLASSIER (Étienne), 177 ; — (Jean),
 54.
Millassiers (les), 54.
Millay, 39.
Millereux, 74.
 MILLES (Gilbert de), s. des Morelles,
 9 ; — (Jean), s. des Morelles, 31 ; —
Milles (les), 118, 119.
 MILLET (Antoine), 57 ; — (Antoinette),
 veuve de G. Lebel, 25, 45 ; — (Gil-
 berte), veuve de A. Gauthier, 84 ; —
 (Jean Perrier, *alias*), 123 ; — (Louis),
 57 ; — (Olivier), 57.
Millet (le bois), 150.
Millels (les), 117.
 MILOT DE MONJARDIN (Anne), femme
 de A.-N. Semin, 174.
Mimorin, 9.
 MINARD (Jean), 121 ; — (Louis), curé
 de Brugheat, 86 ; — (Louis-Charles),
 principal du collège de Brugheat,
 49, 50, 86 ; — voir Mynard.
 Minimes. Voir Floré et Moulins.
 Minutes notariales, 57, 58.
 MIOCHE (Gilbert-François), 34.
Mirebeau, 114.
Miremont, 89.
 MISIER (Pierre), 184.
 MISSYER (Claude de), 149.
 MISTENIER (Ligier), 35 ; — (Louis),
 35 ; — (Sébastien), 31.
 MITENIER (Gilbert), 30.
 MITHIER (Guillaume), 61.
Mivoie (la), 32.
 MIZIER (Marie), femme de M. Adve-
 nier, 141.
 MIZON (Marc), 35.
 MOCQUIN (Marie), 108. Voir Mosquyn.
 MOCQUOT (Joseph-François), s. d'A-
 gnon, 63, 73 ; — (Philippe), s. de
 Roussy, 63.
 MODÉRAT (Antone), 41 ; — (Louis),
 46.
Modères, 79.
Modinière. Voir Claudinière.
Modurier (le), 112.
Moissac, 6.
Moisset (le), 10.
Moladier (forêt e), 184.
Molant (mas de) 200.
Molins. Voir Malins.
 MOLLES (Philippe de), s. de Chante-
 merle, 94.
Molles (cant. deCusset), 77, 86, 88,
 92-99, 102-105, 107-109, 111,
 147, 150, 164-187 ; — (c^{ne} de Cha-
 reil-Cintrat), 9, 40.
Monient, 86.
Monins (les), 14.
Monaco (régiment de), 115.
 MONAMY (Miche), s. du Mas et de
 Chareil, 40, 4 ; — (Pierre), s. de
 Cintrat, 40.
Monchenin, 191.
Moncoin, 118.
 MONDET (Gilben), 128.
 MONDOULCET ou MONTDOUSSET (Léo-
 nore ou Léonide), 127, 128.
 MONESTAY (Antone de), 200 ; — (Ga-
 briel de), s. les Forges, 194 ; —
 (Gaspard de), de Graveron, 8, 25.
Monestier-le-Combe, 23, 26, 31, 34,
 36, 37, 172, 22.
Monétay-le-Comb. Voir Monestier.
Monétay-sur-Lois, 140, 141.
Monguenin (boisde), 197.
Monignières, 121
Monins (les), 32.
Monjeu, 74.
 Monnaie de Bourbon, 19, 21 ; — de
 Clermont, 2 ; — de Souvigny,
 18, 21.
 MONNET (Antoin), 86.
 MONNET RACLET Voir Raclet.
 MONNOT (Antoinette), 84.
 MONS (Jacques de), 38 ; — (Jean de),
 38.
 MONSAULNIN. Voir Montsaunlin.
Mont et *Monts*, 26, 40, 45, 47.
 MONTAGNON (Jacques), 105 ; —
 (Pierre), 105.
 MONTAGNAC DE L'ARFEUILLÈRE (Claude
 de), 25.
 MONTAGNIER (Antoine), 189.
 MONTAIGU (Claude de), s. de la Ferté-
 Chauderon, 66.
 MONTAIGU-LE-BLIN (Guillaume de),
 18 ; — (Jean de), 128.
Montaigu-le-Blin, 19, 109, 110, 126,
 128, 161, 170, 186.
Montaigu-lès-Coulandon, 175.
Montaigu-sur-Billom, 189.
Montaiguël, 130, 161.
Montaigut-lès-Combraille, 29, 183.
Montais (le), 192.
Montal, 69.
 MONTALAN OU MONTALANT (de), 5, 6.
Montardier, 62.
Montaret, 183, 184.
 MONTASSIGIER (Jacques de), s. d'Ar-
 daine, 115, 118 ; — (Jean), 36.
Montatour, 201.
Montaussant (dime de), 179.
 MONTBAS (Gilberte de Berthon, dite
 de), 103.
Montbeugny, 176.
Montbrison, 97.
 Mont-Carmel (ordre du), 48.
Montceaux, 186 ; — (les), 41.
Montcelat, 37, 38, 40, 202.
 MONTCHENU (Marguerite de), 186.
Montchoisy, 124.
Montcombroux, 111.
Montcopier (bois de), 83.
 MONTCOQUIER (Renaud de), 113.
Montcorbier, 125.
Montdidier, 144.
Montée (la), 40, 44.
Montégut. Voir Montaigu-le-Blin.
Monteignet, 163.
Monteil (le) (Allier), voir Montet (le) ;
 — (le) (Cantal), 157.
Montempuy, 9.
 MONTEPEDON (Antoinette de), 22 ; —
 (François de), 22 ; — (Françoise
 de), 22 ; — (Marguerite de), 22.
 MONTESQUIOUX (Charles de), 194.
Montet ou *Monteil* (le) (c^{ne} de Serban-
 nes), 82, 157.
Montet-aux-Moines (le), 117, 119, 121,
 160.

- Montfand*, commune (cant. de S.-Pourcain), 38, 182; — terroir (c^{ne} d'Yzeure), 15 - 17.
- MONTFAUCON (Antoine de), 92.
- Montferrant*, 66, 89.
- Montgaillard*, 130.
- Montgeorge*, 162.
- MONTGILBERT (Jacques de), 37.
- Montgilbert*, 88, 189.
- MONTGON (Nizy de), *alias* Fourestier, 140; — voir Montgond.
- MONTGOND (M^r de), 84; — voir Montgon.
- Montgond*, 149, 186.
- MONTHADRY (Philibert de), 189.
- Montifaud*, 119.
- MONTJOURNAL, 125; — (Jacques de), s. du Verger, 137; — (Pierre de), 138; — (Pierre de), s. de Chastelay, 25.
- Montjournal*, 133, 138.
- Montlevé*, 6, 13, 48. Voir S.-Julien.
- « *Montlians*, » 127.
- Montluçon*, 17, 40, 41, 115, 142, 164, 183, 185, 192, 198-200, 205; — consuls, 142; — prisons, 205; — pont Saint-Pierre, 142; — châtellesnie, 142, 185, 198; — élection, 163, 175, 183, 185, 199, 204; — grenier à sel, 119, 142, 200, 204; — receveur des gabelles, 185; — tribunal du district, 198; — milices provinciales, 164; — chanoine, 142; — bernardines, 192; — cordeliers, 199.
- Montmaraud*, 37, 39, 45, 50, 143, 185, 195, 198, 201, 212; — mesure, 33, 44, 45; — collège, 50; — siège royal, 195; — maîtrise des eaux et forêts, 32, 179, 195, 198; — société populaire, 195; — église, 50; — curé, 301.
- Montmartin*, 111.
- MONTMAYEUR (Jacques, comte de), 126.
- Montmélas*, 96.
- Montmian*, 33.
- MONTMORENCY ([Marie-Félice Des Ursins, duchesse] de), 3.
- MONTMORENCY-LUXEMBOURG (Annet de), 168; — (Clberte-Françoise de), veuve du duc l'Antin, 185.
- MONTMORILLON (Antoine de), 107; — (Antoinette de), femme de M. Rolland, 88; — (Claude de), s. de Vault, 107; — (François de), 107; — (Gilbert de), 88; — (Hippolyte de), s. des Bouchaines, 92, 147; — (Joseph de), s. les Bouchaines, 147; — (Louise e), comtesse de Busset, 107; — (Luce de), femme de P. de S.-Martin, 88; — (Saladin de), 87, 88.
- Montmorillon* (Allier, c^{ne} d'Arfeuilles), 132, 133, 135, 13, 192, 193.
- MONTMORIN (Charles de), 87; — (Édouard de), conte de Saint-Hérem, 41, 43; — (Gilbert de), s. de Montaret, 183; — (Gilbert-Gaspard de), s. de S-Hérem, 78; — (Jacques de), s. de Montaret, 83; — (Louis de), s. c Montaret, 116, 183.
- Montmorin*, 183.
- Montoldre*, 112, 149, 161, 181.
- MONTORCIER (Pierre e), 153.
- Montord*, 24, 37 - 39, 41, 43, 47.
- Montourmentier*, 139, 206.
- Montpalain* ou *Montplein* (dîme de), 137, 198.
- MONTPALAN (le s. de) 125.
- Montpansin*, 50.
- Montpellier*, 78, 198.
- MONTPENSIER (le conte de), 37, 87, 162.
- Montpensier*, 31, 83, 8, 87, 208.
- Montperroux* (c^{nes} de Châtillon ou de Cressanges), 118; — (c^{ne} de Molles), 77, 86, 88, 89, 91-99, 102, 103, 105, 107 - 109, 111, 150.
- Montrésor*, 126.
- Montreuil*, 31.
- Montrobert*, 143.
- MONTROGNON (Gilber-Rouher, dit de). Voir Rouher.
- MONTROIGNON (Pierre), 40.
- MONTROND, 157, 158 Voir Apchon et Saint-Germain.
- Montrond* (Allier), 88 92; — (Cher), 114; — (Loire), 14, 157.
- Montrotier*, 97.
- MONTS (Maurice de), 39.
- Mouts*. Voir MONT.
- MONTSAULNIN (Charles de), comte de Montal, 69; — (Madeleine-Henriette de), femme de J. de Bosredon, 184.
- Mont-Seuehier* (le), 84.
- Montvéran*, 96.
- MONTVERT (Antoine de), 193; — (Guillaume de), 193; — (Hugues de), 193.
- Montvicq*, 37, 145, 206, 210.
- MOPINOT (Guillaume), 7.
- MORAND (Antoine), 64; — (Gilbert-Antoine), s. de la Chaume, 124; — (Marie), 124.
- MORANT (François), 41.
- Morat*, 114.
- MOREAU, marchand à Moulins, 11; — (Aignan), 9; — (Jean), notaire, 103; — (Jean), différent du précédent, 8; — (Jean), différent du précédent, 67; — (Jean), s. de Gravière, 167; — (Marie), femme de L. Hérisson, 26; — (Martin), 57; — (Pierre), 67.
- MOREL (Catherine), femme de A. Parchot, 163, 164, 166; — (Catherine), veuve de Cl. Poivre, 171; — (Claude), s. de la Garenne, 163; — (François), 14; — (Françoise), veuve de G. Parchot, 164; — (Gilbert), s. des Charniers, 161; — (Jean), 87; — (J.-Be), s. de Trezelle, 180; — (Marie), veuve de J. Burelle, 165; — (Quintienne), femme de Cl. Chocheprat, 84.
- Morelles* (les), 9, 31.
- MORELLOT (Pierre), 1.
- MORELOT (Antoine), 8.
- Morets* (les), 112.
- Morgelles*, 196.
- Morier* (le), 60.
- MORIN (Antoine), 128; — (François), 128; — (Jean), 129; — (Jean), dit Panier, 64; — (Louis), s. de Chareuil, 40.
- MORIN DE CÉRISY (Louis), 73.
- Morlat*, 141.

Mornay, 59, 63.
 MORSAIGNE (Jean de), 125, 126.
 MORTEMART (Louise de), comtesse de Maure, 155.
Mortemer, 55.
Mortier, 61.
Mosniers (les), 78.
 MOSQUYN (Jean), 108. Voir Mocquin.
 MOSSE (Barthélemy de), 125.
Molbas (les), 68.
Molbe (la) (Allier, c^{ne} de Chareil), 31, 32; — (la) (Nièvre), 71; — (dime de la) (c^{ne} de la Palisse), 137 et voir Motte des Noyers (la).
Molbe-Berland (la), 168.
 MOTHERON (Alexandre), 155.
Motte (la) (Allier, c^{ne} de Gennetines), 191; — (c^{ne} de Gennetines ?), 162; — (c^{ne} de Thiel), 160, 169.
Motte-Archimbaud (la), 204.
Motte-aux-Fourniers (la), 206.
Motte-aux-Morts (la), 138.
Motte-Barberier (la), 24, 122.
Motte-Beaudéduit (la), 202, 203.
Motte-Borvin (la), 148.
Motte-de-Champagne (la), 198.
Motte-de-Chapeau (la), 13.
Motte-de-Joux (la), 134.
Motte-des-Noix (la), 163.
Motte-des-Noyers (la), 127, 129, 130, 134, 137-139.
Motte-Farchat (la), 62, 69.
Motte-Jolivette (la), 204.
Motte-Mourgon (la), 95, 150, 162.
Motte-Saint-Jean (la), 197.
Motte-Vallière (la), 128, 132.
Motte-Vergier (la), 32.
 « *Motte-Vossieux* » (la), 153.
 MOUILLARD (Jean), 56.
Mouillères (les), domaine (c^{ne} de Seuillet), 153.
Moulière (la), terroir (c^{ne} d'Autry-Issards), 120.
Moulières (les) (c^{ne} de Molles ?), 103, 107.
Moulin (bois du) (c^{ne} de la Chabanne), 200; — domaine (c^{ne} de la Palisse), 130; — domaine (c^{ne} de la Petite-Marche), 142.
 Moulin à papier, 79.

Moulin-Neuf (Alier, c^{ne} de Châtel-De-neuvre), 182 — (Nièvre), 62.
 MOULINS, 129.
Moulins, 4, 6-2, 15, 19, 20, 31, 36, 44, 45, 47-9, 51, 52, 60, 66, 68, 69, 75, 79, 8, 88, 107, 111, 115-117, 119-13, 141, 143, 144, 160-162, 164, 16, 168, 170, 173-178, 180-182, 18, 186, 189-196, 198, 201, 202, 20, 211, 212; — maires, 1, 5, 8, 11, 4, 15, 20, 27, 48, 51; — échevins 1-4, 8, 11, 14, 15, 20, 27, 48, 51, 163; — officiers municipaux, 5, 8; — procureur du fait commui, 5; — receveur du fait commui, 4; — château, 3, 14, 92, 116; — murailles, 14; — horloge, 4, 17; — pont, 4; — prisons, 15; — anciens logis et maisons, 2, 8-10, 14, 51, 52, 178; — hôpitaux, 2, 4, 8, 10-14, 48, 170, 174; — bouchers, 13; — boulangers, 4; — communautés des huissiers et de avocats, 177; — compagnie des notaires, 52; — boutiques de notaires, 178; — maître de poste, 1, 207; — mesure, 119, 120; — chambre des comptes, 160; — présidial, 3, 8, 10, 20, 28, 31, 35, 41, 61, 79, 80, 115, 116, 144, 152, 60, 162, 164, 166, 172, 174, 175, 77, 178, 181-184, 189, 192, 194, 99, 202; — châtelain et châtellenie 8, 10, 11, 14, 26, 114, 124, 189, 191; — prévôté, 119, 122, 171; — maîtrise des eaux et forêts, 10, 142, 192, 196; — grenier à sel et gabelle, 4, 20, 44, 116, 117, 119, 124, 141, 167, 173, 178, 181, 191; — chambre du domaine, 160, 165, 168, 194; — domaine, 1, 10, 184, 90; — bureau des finances, 35, 39, 40, 69, 142, 160, 165, 168, 176, 185, 196; — trésoriers de France, 1, 3, 4, 10, 13, 31, 51, 61, 6, 80, 110, 141, 142, 161, 165, 187, 191, 194, 198, 200, 202, 207; — généralité, 4, 9, 31, 69, 157, 174, 190, 211; — intendance, 175; — ntendant (voir à ce mot);

— élection, 1, 6, 10, 131, 135, 144, 165, 166, 172, 173, 181, 191, 194, 204; — district, 198, 202; — chapitre et église N.-D., 6, 8, 12, 20, 59, 115, 182; — église S.-Jean, 175; — S.-Pierre-des-Ménes-traux, 6-8, 17, 51, 52, 115, 144; — écoles, 51, 52; — collège, 1-48; — Jésuites, 2-48, 189, 205; — doctrinaires, 5, 7, 8, 10, 16; — carmes, 15, 176; — dominicains, 115; — minimes, 139, 198, 203; — oratoire, 157; — carmélites, 183, 193, 206; — filles de la Croix, 111; — visitandines, 3, 130, 168, 170, 171; — ursulines, 130.
Moulins, village (c^{ne} de la Palisse), 127, 129.
Moulins (les), terroir, 128, 129.
 Moulins, sur l'Allier, 12, 13; — à Brugheat, 82, 83; — sur la Bouble, 22, 23, 25, 30, 35, 48; — à la Palisse et Lubié, 128, 131; — de la Sauzau, 205; — près S.-Pierre-le-Moutier, 53; — sur le Sichon, 92, 187; — sur la Sioule, 82.
Moulins-Engilbert, 61, 63; — ursulines, 204.
Moureuille, 179.
Mourgon (le), ruisseau, 153.
 MOURICAUD (Gilbert Roux, dit), 29, 30.
 MOUSNIER (Pierre), 60.
 MOUSNYER (Marin), 60; — (Martin), 60.
Mousseaux (terroir de), 128.
 MOUSSIER (Geoffroy), 55; — (Gilbert), 54; — (Jeanne), 54.
Moussier, tènement, 55.
 MOUSSON (Jérôme), 83-85.
Moussons (les), 84.
 MOUTARDIER (Denis), 74.
 MOUTHON (Claude), 129.
Moutier (le) (c^{ne} de Bessay), 9; — terroir (c^{ne} de Saint-Etienne-de-Vicq), 147; — (le) (c^{ne} de Thionne), 203; — voir Saint-Pierre-le-Moutier.
 MOUTON (Jean), 129.
 « *Mouverins* » (les), 128.

Mouzière (la), 83.
 MOYNARD (Antoine), 161.
Moyrat, 25-27, 29.
 MOYREAU (Simon), 70.
 MULET, notaire, 122; — (Henri), de Couzon, 122.
 MURAT (Archimbaud de), s. d'Issards, 113, 114, 118, 119; — (Charles de), s. de Ruynières, 118, 120; — (Élisabeth de), dame de la Barre, 64, 72, 75, 76; — (François de), s. de Châtenay, 113; — (Gabriel de), 113; — (Gabrielle de), 113; — (Gilbert de), s. d'Issards, 112, 113, 118; — (Isabeau de), 113; — (Jacques de), s. d'Issards, 62, 77, 113, 116; — (Jean de), s. du Breuil et de Beaumont, 122, 123; — (Jean de), s. d'Issards, 112, 113, 118; — (Jean de), s. d'Issards, différent des précédents, 112; — (Jeanne de), femme de Renaud de Montcoquier, 113; — (Marguerite de), femme de Jacques de Dreuille, 113, 114, 119; — (Marie de), veuve de Charles de Louant, 31 — (Pierre de), s. d'Issards, 112; — (Prosper de), 69, 77; — (Salomon de), 69, 77, 113; — (M. de), 78.
Murat (Allier), 47, 85, 159, 176, 195; — (Cantal?), 211.
 MURY, 47.
Mussy, 67.
 MUTAUD (Henry), 196.
 MYARD (Antoine), 141.
 MYNARD, notaire, 118; — (Charles), 117; — (Clément), 119; — (Guillaume), 119; — (Jacques), 121; — (Michel), 12; — voir Minard.
 MYOT (Marie), femme d'Antoine de Montmorillon, 107.
 MYOULLARD (Gaspard), 159.

N

Nacon ou *Nacomes*, 193, 197.
Nades, 124, 179.
 NAIMÉ (Marguerite), 208.
 NAMISÉ (Claude), 180; — (Jeanne), 180; — (Pierre), 180.

NAMYS (Catherine) femme de M. Boiron, 117; — (Jean), marchand à Autry, 117; — (Jean), d'Autry, différent du précédent, 117, 118; — (Louis), 121; — (Renaud), 118.
Nancey, 192.
Nancy, 98.
Nandax (?), 94.
Nantes, 101.
Naslières (terroir de), 147.
Nassigny, 143.
 NAUD (Augustin), 188.
 NAULT (Antoine), 102.
Naulx (étang de), 107.
Naux (patural de), 11.
 NAVARRE, 100.
Navarre (collège de) *U*.
Navarre (régiment de), 115.
Naves, 33, 38, 40, 42, 43, 45, 123, 124, 176.
 NAYMONS (Michel), 5.
 NEBOT (Étienne), 47.
 NECKER (Jacques), 203.
 NEMOURS (duc de). Voir Savoie.
 NEPVEU (Nicolas), 18.
 NERET (Blaise), 164.
Néris, 17, 183.
 NERITERRE (de). Voir Marquet.
 NEROLA (prince de), 1.
Neron de Persenat (domaine de), 18.
Nérondes, 101.
Néroux, 82.
 NEUFCHAIZES (Jacques de), 118. Voir Nuchèzes.
Neuf-Église, 142.
Neufontaines, 21. Voir S.-Gilbert-Neuffontaines.
Neuglise, 168, 193, 194, 197.
Neuilly-en-Donjon, 81, 82, 175, 181.
Neuilly-en-Dun-le-Roi, 212.
Neuilly-le-Réal, 140, 141.
Neure, 184.
Neureux, 145.
 NEUREZE (Anne de), veuve du s. de La Révolte, 78; — (François de), s. de la Bastisse, 78; — (Jean de), 78.
 NEURY (Gilbert), 210.
Neuvialle-sous-Rochefort, 37, 41.
 NEUVILLE (Blaise de), s. d'Effiat, 93; — (Françoise de), 95.

Neuville (cant. d'Hérisson), 167; — (c^{ne} de Saint-Christophe), 162, 164; — (c^{ne} de Teillet?), 17.
 NEUVY (Guillaume), 171.
Neuvy-le-Barrois, 200.
Neuvy-lès-Moulins, 79, 80, 174, 176, 184.
Neux, 91.
Nevers, 55, 58, 61, 63, 65, 69, 73, 75, 201; — ducs, 69; — chambre des comptes, 66, 69; — monnaie, 124; — grenier à sel, 63; — mesure, 77; — évêque, 135; — chapitre et chanoines, 54, 63, 72, 75, 76; — église Saint-Pierre, 59; — ursulines, 63; — hôtel-Dieu, 67.
Nevers (faubourg de), à Saint-Pierre-le-Moutier, 53, 56, 58, 59, 64.
 NEVEU, s. de Gléné, 132.
Neys (tènement de) ou *Deneys*, 125.
Nhoux, 70.
 NICOLAS (Anne), femme de J. Taillandier, 121.
Nieul, 93.
Nivernais, duc et duché, 55, 69, 74; — province, 70, 110, 187; — sénéchal, 66, 145; — bailliage, 143.
Nizerolles, 133, 160, 187, 192, 193.
 NIZIER (Claude), 127.
Noailly, 93-95, 103.
 NOAILLY-LABRUYÈRE (Alexandre), 170.
 Nobilitas generis..., bulle de Paul III, 154.
 Noblesse (preuves de) 156.
 NOBLOT (Claude), 8.
Noix (les), château et seigneurie, 162.
Nomazy, 79.
Nonnettes (les), 79, 80.
 NORISSE (Jeanne de), femme de L. de Beaufort, 138.
Normandie, 55; — (régiment de), 203.
 Notaire royal (provisions d'office), 143.
 Notaire syndic (droit de marc d'or), 143.
 Notaires (minutes de), 57, 58; — de Moulins (compagnie des), 52.
Novettes (les), 70.
Noubant, 182.
Nourrissars (les), 92.

NOURRISSIÈRE (Françoise), femme de L. Descullan, 107.
 Nous (bois des), 111.
 Nouvelle seigneurie (droit de), 145.
 Noy (?), 96.
 Novales, 132, 136.
 Novice (admission d'une) à l'abbaye de Cusset, 114.
 Noviciat (contrat de), 204.
 Noyant, 118, 123.
 Noyers (rue des), à Paris, 203; — (terroir des) (Allier, c^{me} d'Autry-Is-sards), 119.
 Noyers-Saccot (les), 30.
 NOYRE (Hugues), 125; — (Marguerite), 125.
 NOZIER (Jean de), 10. Voir Denozier.
 NUCHÈZES (Jean de), s. de Chanteloup, 158. Voir Neufchaizes.
 NUGUES (Pierre), 61.
 Nuits, 157.
 « Nullize », 161.
 NURY (Pierre), 172.
 Nuzillat, 106.

O

OBEIL OU OBEILH (d'), 130; — (Abel d'), 129; — (Antoine), notaire royal, 112; — (Antoine d'), s. de Bussolles, 129, 133; — (François d'), s. de la Queusne, 129; — (Gilbert), bourgeois de Varennes, 165, 166, 169, 179; — (Gilbert), notaire royal, 167; — (Hugues d'), 138; — (Jean), 82; — (Jean-Claude d'), s. de Bussolles, 131, 138; — (Louis), 134; — (Marie), veuve Verne (et femme d'A. Boucaumont ?), 169, 172; — (Pierre d'), 126, 138; — (d'), voir Dobeilh.
 Oche-Barbusset (l'), 106.
 Oches. Voir Ouche.
 « Ochirol » (étang d'), 102.
 Octroi (droits d'), 4.
 ODIER (Gilbert), s. de Belleville, 47; — (Jean-Paul), s. de Vidignat, 36.
 ODIN DE TAXAT, 21.
 Odiniaux (les), 79.
 Odo, abbas, 17.

Ogey, terroir, 106.
 OGHERDIAS (Julien), 77.
 OGIER (Catherine), femme de Guillaume de Chamfieu, 97; — (Hugues), 87.
 Oléron (iles d'), 158
 OLIVIER (Claude), 61, 153; — (Jean), 81; — (Toussaint), 56.
 OLLIERGUES (Annet de La Tour d'Auvergne], s. d'), 99; — (Catherine de La T.-d'A., lame d'), femme de J. de Talaru, 99; — (le seigneur d'), 82.
 Olmet, 97.
 OMY (Gilbert), 45.
 Oradour, 188.
 Orage, 29.
 Orange, 152.
 « Orbajat » (dime l'). Voir Arbatat.
 Orfèvres (rue des), 1 Moulins, 175.
 Origny, 1, 174, 18.
 ORLÉANS (François^{er}), 55; — (Gaston, duc d'), 70, 143, 185; — (Léonor d'), duc de Logueville, 55; — (Louis-Philippe^{er}, duc d'), 146; — (Louis-Philippe Joseph, duc d'), fils du précédent 208; — (Philippe I^{er}, duc d'), 144, 189, 207.
 Orléans, 58, 90, 102.
 Ormaiz (les), 111.
 Orme (l') (c^{me} de Chantelle), 35, 37.
 Voir Lorme.
 « Ormedas », tènement, 147.
 Orme des jeux (l'), 37.
 ORMESSON (M^{me} d^s, plus tard M^{me} de Chabannes; voi: Cahouet de Beauvais; — (M^r d') 135, 136.
 ORNAISON (Marie-Anne d'), femme de Fr.-H. de Talart-Chalmazel, 94.
 Osche Belin (l'), 62
 Osche Bourgoignon (l'), 150.
 OSNAY (Ostelyn d'), s. de Bernay, 57.
 OSSANDON (Anne d'), 78; — (Gabrielle d'), 78; — (Guillaume d'), s. de la Bastisse 78; — (Guillaume d'), s. de la Forest, 78; — (Henri d'), 78; — (Jeanne d'), 78; — (Marie-Claire d), 79; — (Pierre), s. de Lolière et de la Bastisse, 78.
 OSSAVY, 8. Voir Fussavy.

Ouche, 155.
 Ouche-Bardon, 173.
 Ouelles (les), 74.
 Oulches (les), terroir, 118.
 Ours (maison de l'), à Moulins, 10.

P

P. DE BRANÇAC, 18.
 P. DE CHAZULT, 124.
 P. DE LA FAYE, 18, 19.
 P. D'ESCUROLES, sacerdos, 18.
 Pacage (droit de), 61, 62, 109, 179, 180.
 PACQUIER (Jean), 46.
 PAGÈS (Jean), 123.
 PAILLARD-PAVILLON (J.-L.), 208.
 PAILLERET (Pierre), 175.
 Paillonnaire, 153.
 PAJOT (Bertrand), 152, 153.
 PALHAS (Jean), 86.
 PALIERNÉ, notaire, 16; — (Jean), s. de Mimorin, 9; — (Louise), veuve d'A. Viallet, 161; — (Nicolas), 10; — (Nicolas), différent du précédent, 194.
 Palisse (la), ville, 110, 125, 127-135, 138, 139, 147, 164, 195, 199; — bureau des traites, 183; — foires et marchés, 131, 135, 138; — mesure, 131; — halle, 132; — moulins, 158, 131; — curé, 133, 136 (voir Lubié); — religieuses augustines, 131, 136, 139; — hôpital, 127, 128, 130, 131, 136; — fief, 109, 124-139, 192, 193, 197, 198; — château, 125, 127-129, 133-136, 138; — murs et fossés, 125, 129; — bailliage et châtellenie, 128, 131-133, 136, 138, 163, 180.
 PALLADUC (Gilbert de), 149.
 PALLEBOST (Gilbert), 92, 139.
 PALLU (le P. Jacques), 10.
 PALLUAC (régiment de), 85.
 Palluet, 81.
 PANAY (César), s. de la Brosse, 176.
 PANEM-VINON (de), 204.
 PANIOT (Pierre), 125.
 Panloup, 14, 15.
 Pannes d'Avril (les), 62.

- [PAPARDON] (Pierre), 82.
 PAPARDONNE (« Garita »), 82.
 « *Papassus*, » 188.
 PAPILLON (Louis), 15.
 PAPON, 130; — (Claude), 130; — (François), 129, 131; — (Michel), 131; — (Philippe), s. de la Meigné, 136, 137.
Papon, domaine, 131.
Papons (pré des), 130.
 PAPUS (Pierre), 125.
 PARADIS (Claude), 123; — (Charles), 123; — (Laurent), 204.
Paratze, 53, 56, 60, 61, 64, 65, 67, 70, 71.
Paray (Allier, c^oe de Bessay), 177.
Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), 175.
Paray-sous-Briailles (Allier), 41, 161, 164, 210.
Parc de Beaumanoir (le), 186.
 PARCHOT (Antoine), de Vouroux, 175; — (Antoine), marchand à Varennes, 163, 166, 167, 172; — (Antoine), fils du précédent, 163, 166, 167; — (Antoine), s. de Togue, fils du précédent, 161, 163, 164, 166, 168, 172; — (Antoine), s. de Togue, fils du précédent, 163, 164, 166, 170, 171, 172; — (Antoinette), femme de A. Burelle, 168, 170; — (Claude), notaire à Boucé, 167; — (Claude), bourgeois de Varennes, 161, 173; — (François), curé, 167, 169; — (Gilbert), lieutenant en l'élection de Moulins, 194; — (Gilbert), s. de Lormes, 164; — (Gilberte), 166; — (Jacqueline), 166; — (Jean), 164; — (Marie), femme de F. Dupéron, 164; — (Marie), femme de E. Tonnelier, 163, 164, 166; — (Marie), différente des précédentes, 173; — (Sébastien), 164, 166; — (Sébastien), s. de Togue, différent du précédent, 166, 170, 171.
 Parcières (redevances), 105, 106, 109, 172.
 PARENT (Michel), 134.
 PARIER (Antoine), 118.
 PARIS (Anne-François de), 145; — (Gilbert), 63.
Paris, 2, 3, 7, 2, 49, 80, 89, 90, 104, 129, 136, 137, 146, 152, 153, 155, 162, 198, 205, 207, 210, 211; — parlement, 3, 35, 49, 51, 88, 148, 154, 155, 160, 180-182, 188-190, 192, 200, 210; — chambre des comptes, 1, 57, 145; — cour des aides, 183; — table de marbre, 106, 160; — Châtelet, 102, 154, 185, 191; — entes sur l'hôtel de ville, 95; — université, 5, 48, 105, 163, 202; — chapitre Notre-Dame, 18; — congrégation de la Doctrine chrétienne, 7; — rues diverses, 48, 49, 135, 137, 193, 203.
Paris (rue et faubourg de), à Moulins, 8-10, 48, 144.
 PARIS DE MONTARTEL, marquis de Brunoy, 206.
Parisou, 112.
 PARMAIN (Burcar), 10.
Parraulx (les), 10.
Partizaulx (les), 14.
Parviel, 31.
 PASCALLON (Philbert), 15.
 PASQUAL (Jean), 149.
 PASQUAULT (Antine), 149.
 PASQUIER (François), 35; — (Jean), 22; — (Jeann), femme de G. Bodin, 183.
 PASSAT (Étienne de), 138; — (Philippe de), 138 — Voir Pessaco.
 PASSELIER (Jean ailiandier, dit), 121.
Passeret (faubourg de), à St-Pierre-le-Moutier, 65, 7.
 PASTIER (Antoin), 38.
 PASTOREAUX (Lois), 58.
 PASTORET (Jean) 123.
 PASTOURET, 37, 38, 42, 43; — (Jean), 176.
 PATEY (Bénigne) 159.
 PATISSIER (Denis, 141; — (Nicolas), 141.
 PATRON (Gilbert), 118.
 PATUREL (Antoine), 123.
 PAUL III, pape, 15; — V, pape, 20.
 Pauvres instruits gratuitement, 50, 51.
Paurze (la), 85.
 PAVILLAUD (Antoinette), 206.
Pavillon (le), 86, 97, 104, 107, 109.
 PAVYE (Antoine), 80.
Pazeret (le), Voir Passeret.
Péage (le), 79.
 Péage (droits de), 4, 109, 162.
 PÉAN (Pierre), 12.
Peaux (bois de), 108.
 Pêche (droit de), 62, 106, 111, 125, 130, 139, 140.
Pêchenin, 41, 45, 46.
 PEJOUX (Marguerite), femme de J. Ducléroir, 203.
 PELÉ (Renault), 126.
 PÉLISSON (Julien), 34, 35.
 PELLETIER (Gilbert), 9; — (Mathieu), 139.
 PELLINIÈRES (Fiacre de), 88.
 PELLISSON (Gonin), 42; — (Marie), 178; — (Philippe), 178.
 PELOTON (Charles), 80.
Pelotte (la), 7, 12, 13, 48.
 PENARD (Jean), 12.
Penay, 122.
 PENIER OU PENYER (Jean), 140, 141.
 PENOT (Pierre), 35.
 PÉNY (Marie), veuve d'E. Mereau, 80.
 PENYER (Huguenin), 140; — (Philibert), 140.
 PÉRARD, 161.
 PÉRATON (Charles). Voir Perraton.
Pératons (les), 167.
 PÉRAY (Pierre de), *alias* de Bour, 81.
Perche (régiment de), 211.
 PERDRIGHAT (Nicolas), 32.
 PÉRÉGRIN (René de), 39.
 PÉRET (Annet), s. de la Croisette, 36, 40.
Pérêts (les), 170.
Periasse, 200.
 PÉRICHON (Gilbert), 148.
Périchon, domaine, 148.
 PÉRIGAUD (François), s. du Montais, 192.
Pérignat, 185.
Périgny (Allier), 129, 137, 138, 199, 206, 211.
 PÉRISSE (Françoise de), 105.
 PERNET (Guillaume), 176.
 PÉRONNEAU (Jacques), 14, 16.
 PÉRONNET (Antoine), 29; — (Jean),

29; — (Rambert), 119, 120; — (Sébastien), 29.
 PERONNY (Marie), veuve de J. Bernard, 73.
 PERONNYN (Claude), 121.
 Péroux (le), 162, 165, 167, 170, 172, 211.
 PERRATON (Charles), 110, 127; — (Jacques), 127.
 PERREAU (Gilbert), 184.
 PERREAUD (Claude), 44-46; — (Gilbert), 46; — (Jacques), 46; — (Louis), 45.
 PERRETON (Jacques), 191.
 PERREUL (Louis), 132; — (Paul), 132.
 Perreux, 146.
 PERRIACHE (Guillaume), 110.
 PERRIER (Jean), *alias* Millet, 123.
 Perrière (la), 180.
 Perrigny-sur-Loire (Saône-et-Loire), 202.
 PERRIN (Anne), veuve de J. Quay, 198; — (Claude), 15; — (Jean), 37; — (J.-B.), 159; — (Michel), 69; — (Pierre), 3, 48; — (Simone), veuve de L. Colin, 32.
 Perrine (la), 53, 59, 60, 64, 67-69, 71-74, 76.
 PERROCHON (Claude), dit le Tondu, 112; — (enfants), 120.
 PERRON (Jean), 46.
 Perron (le) (c^{ne} de Brugheat?), 83; — (le), terroir (c^{ne} de Creuzier-le-Neuf), 149, 150.
 PERROT (Jean-Pierre), s. d'Estivareilles, 163; — (Mathelin), 158; — (Sébastien), 63.
 PERROT DES CHALAIS (Claude), 164; — (Gilbert-Nicolas), 163, 164.
 PERROTIN (Jean), 127, 155; — (J.-B.), s. de Chevagnes, 160.
 Persat, 31, 41.
 Persenal, 18, 37, 39, 40, 41, 43, 46, 189.
 Peschin (le) (c^{ne} de Bellenaves), 47, 176; — (c^{ne} de Gennetines), 193.
 PESSACO (Gaucher de), s. de la « Croyzère », 126. Voir Passat.
 Peste, 15, 48.
 « *Peiarel* » (mas du), 124.

Pétigny (le chambons de), 109.
 PÉTILLON Antoine), 116.
 Pétillons (ls), 197.
 PETIOT (Caude), 112; — (Louis), 112.
 PETIT (Andine) (deux personnages de ce nom, 34, 118; — (Claude), teinturier, 24, 25, 34; — (Claude), différent du précédent, 80; — (Françoie), femme de J. Advignon, 141; — (Gaspard), 199; — (Gilbert), retueur du collège de Moulins, 9; — (Gilbert), différent du précédent, 84; — (Jean), 43; — (Jeanne), veuve de G. de La Grange, 110; — (Marie), femme de Ch. Chatton, 85; — (Robert), 84.
 PETIT-BORI ([Camus de]), 195.
 PETITDÉ (Jan), s. de Segange, 141.
 PETITJEAN, notaire à Gipy, 121; — (Jacques) lieut. en la prévôté de Moulins, 119, 120, 122; — (Lazare), notaire royal à Cérilly, 60, 119.
 PETITJEAN DE LA FONT (Élisabeth), veuve de J.-B. Perrotin, 160. Voir La Font (M^{me} de).
 PETITJEAN D' LANDONNIÈRES, 121, 122.
 PÉTURET (Antoinette), femme de G. Héraud, 150; — (Jean-Louis), 209.
 PEUILLE (Clude de), s. de Fontaines, 177.
 PEYDIÈRE (Guillaume), 197.
 PEYERYSE (Nicolas), 58.
 PEYNER (Gît), 110.
 PEYRE (Césac de Grollée, c^{ne} de), 98.
 PEYRET. Voir Péret.
 Phaltzbourg, 98, 109.
 PHELIPON (Jacques), 181; — (Jean), 181; — (Pierre), 181.
 PHÉLIPPEAU. Voir Phélypeaux.
 PHELIPPON (Pierre), notaire, 178.
 PHÉLYPEAU ([Antoine]), intendant de la généralité de Moulins, 76.
 PHÉLYPEAU D'HERBAUT (Georges-Louis), 123.
 PHILIPOTE (Olive), 12, 13.
 PHILIPPE (Aël), s. de Chaugy, 109.
 PHILIPPE III, roi d'Espagne, 100.

PHILIPPE [VI] DE VALOIS, roi de France, 66.
 Philosophie (enseignement de la), 2, 5-7, 19.
 Piards (les), 78.
 PICARD, 74.
 Picardie, 143; — (régiment de), 98, 124, 146.
 Picardelles (les), 33, 40, 45.
 Pichalet, 48.
 PICHANIN (Jean), 23.
 Pichards (les), 110.
 Pichonel (les vignes), 105.
 PICHOT (Pierre), 124.
 Picq, 179.
 PICQUART (Claude), 1.
 PIÉ (Jean), 54.
 Pie (la), 77, 97-99, 101.
 Pièce (la), 137.
 Piémont-Infanterie (régiment de), 163.
 PIERRE (saint), 17.
 PIERRE (Pierre), s. de Frasnay, 65; — dit Frémois, de Rochedagoult, 22.
 Pierre (pré de), 74.
 PIERRE CHAVANT, 24.
 PIERRE DE DUABUS AQUIS, 21.
 PIERRE DE FENEROL, 18.
 PIERRE DE SAINT-CY (Gabrielle-Catherine), femme de Cl. Chardon des Roys, 202; — (Jean-Jacques), 202.
 PIERRE DE TAXAT, 22.
 Pierredet, 197.
 Pierrefitte-en-Beaujolais, 94, 95.
 Pierrefitte-sur-Loire, 110, 139, 140, 141, 174, 175, 202.
 Pierrelongue, 31.
 PIERREPONT (de), 93; — (Gilbert de), s. de Baleine, 99; — (Gilbert de), s. de Baleine, différent du précédent, 71; — (Jean de), s. de Baleine, 63; — (Philippe de), 71.
 PIERRES (Balthazar de), 79; — (Françoise de), 79; — (Henri de), s. de Ventresac, 79; — (Jacques de), s. de Ventresac (deux personnages de ce nom), 79.
 Pierres (Haute-Loire, c^{ne} de Beaulieu-en-Velay), 79; — (les), locaterie (Allier, c^{ne} d'Autry-Issard), 115; — (les), moulin, ou de la Courcelle

- (Allier, c^{ne} de Chantelle), 45, voir Courcelle (la).
- Piété* (étang), 79.
- PIGHÉREAU (Mathieu), 87.
- PIGNIAUD (Jean), 145.
- PILLATE (Gabriel), 53; — (Zorobabel), 55, 56.
- PILLAUD, notaire, 140; — (Gilbert), 141; — (Jean), 140; — (Pierre), maréchal, 140; — (Pierre), serrurier, 140.
- Pilori (exposition au), 35, 190.
- PIN (André), 194; — (Gabriel), s. de de la Charnaye, 201, 206.
- Pin* (bois du) (c^{ne} de Creuzier-le-Vieux), 187.
- Pin* (le) (chef-l. de c^{ne}), 141.
- PINEL (Louise), 8; — (Pierre), 9.
- PINÈTE (Pierre), 158.
- PINGRÉ (François de), s. de Farinvilliers, 169.
- PINOT (Adrien), 199; — (Étienne), 58.
- PINSON (Jean-Baptiste), 50.
- PINTUREL (Claude), 5.
- PIONSAT (comte de). Voir Chabannes.
- Pionsat*, 136, 158, 189, 202.
- PIOT (Pierre), 22.
- PIOTTE (Jean), 78.
- Piout* ou *Pioux* (le), 30, 35.
- Piraube* (la), 176.
- Piscato* (pratium de), 18.
- PISSEVIN, notaire, 16; — (Pierre Dufresne, dit), 128.
- PITAT (Jean), 203, 208.
- PITAVYN (Robert), 163.
- PLACE (Jacques), 209; — (Marie), 202.
- Plaisante* (la), vigne, 77.
- Plaix* (le) (c^{ne} de Chamblet), 200; — (c^{ne} de Fleuriel), 24, 41, 86; — voir Pleix.
- PLANCHE (Gaspard), 106; — (Gilbert), 103; — (Jean), 103.
- Planche* (la), 22.
- Planchette* (la), 103.
- Planchettes* (les), 83.
- Plan-du-guet* (le), 104.
- Plans, 25, 32, 52, 144, 151, 165, 172, 173, 183, 184, 186, 189, 193, 197, 204, 206.
- Plante* (la), 118.
- Plantes* (les), 194.
- Plantis* (terra de), 18.
- Plassenat*. Voir Pessenay.
- Plassis* (les), 129.
- Plausac*, 154.
- Plays* (les) (c^{ne} de Cressanges?), 113.
- Pleix* (le) (c^{ne} de Toussac), 37, 39, 41, 43; — voir Plâx.
- Plessenay* ou *Plassnay*, 32, 37, 39, 40.
- PLESSIER (Hugues), 62.
- Plessis* (le) (c^{ne} d'Autry-Issard), 116, 117, 120-122 — (c^{ne} de S.-Léopardin d'Augy) 59, 66, 153.
- Plessis-Belleville* (t), 193.
- PLESSIS-PRASLIN (régiment de), 49.
- Plex-Chamblet* (le) Voir *Plaix* (le).
- Plotte* (la), 111.
- Ploux* (les), 16.
- Plume* (la), 201.
- POCTIERS (Hugue et Maurice Girard, dits), 105.
- Poifou* ou *Poifol* 139, 170.
- Poiseux*, 201.
- Poissons*, 189.
- Poitiers*, 155, 156, 193.
- Poitou*, 142, 155, 188.
- POIVRE (Claude), s. du Clapier, 171.
- POLIGNAC (Anne c), dame de Randan, 105; — (le vicomte de), s. de Randan, 87.
- Poligny*, 145.
- Pologne* (roi de). Voir Henri III.
- Pomay*, 13, 200.
- POMEREUL (le P. Jean), 3.
- POMPADOUR (Françoise de), 155.
- PONCENAT (le s. d), 139.
- Poncenat*, 110, 127, 139, 172. -
- PONCET, procureur du collège de Moulins, 13, 16; — (Claude-Marie), femme de G. Charles, 163; — (Joseph), 167; — (Marguerite), femme de Th. Couchannier, 190; — (Pierre), 52.
- Poncins*, 155.
- « *Ponest* » (le), 118.
- PONS (César de), 07; — (Claude de), s. du Grippel, 07; — (Jean-Louis de), s. de Vigerère, 187.
- PONSAT (Simon), 9.
- PONT (de), 6.
- Pont-Ginguet* (rue du), à Moulins, 52.
- PONTENIER. Voir Ponthenier.
- PONTHENIER (Gabriel), 123; — (Gilbert), 106; — (Jean), 106; — (Louis), de Saint-Clément, 187; — (Louis), d'Abrest, 106; — (Pierre), 105, 108.
- Pontilhard*, 33.
- Pontot* (le), 64.
- Pont-Ratier*, 21, 209.
- Pont-Saint-Esprit*, 202.
- Popelinière* (la), 102.
- PEPELUT (Antoine), 142.
- POPERU (Claude), 165; — (François), 167; — (Pierre), 165.
- POPILLON (André), s. de Châtel-Montagne, 192; — (Antoinette), femme de J. de Bigny, 147; — (Charles), s. du Riau, 192; — (Gilbert), baron du Riau, 70; — (Nicolas), s. d'Arfeuilles, 192; — (Nicolas), baron du Riau, maître des eaux et f. de Bourbonnais, 113; — (Philibert), s. d'Arfeuilles et de Prenat, 70, 110.
- Porche* (le), 182.
- PORNOTTE (Jacques), 59.
- PORTE (François), 133; — (Pierre), 136.
- Portereau* (le), 84.
- Portraits de Henri II, 99, 101; — de Louis XIII, 96; — divers, 98, 100, 101.
- Poste* (maison de la vieille), à Moulins, 8.
- POTIER (Claude), 1f, — (Nicolas), s. d'Ocquerre, 113.
- Potiers de Coulandon, 113, 119.
- POTTY (Jean), 141.
- Pouge* (la), 204.
- Pougel* (le), 211.
- POULARD (Pierre), 119.
- Pouldres* (les), 122.
- Poule*, 201.
- POULET (Jean), 193; — (Philippe), 193.
- « *Pouliny*, » 198.
- POULOSSIER (Toussaint), 150; — (Sébastien), 150.
- Poulossiers* (les), 151.

POUPE (Mathurin), 8.
 POURNIN (Étienne), s. de Pouzeux, 15; — (Jean), s. de Pouzeux, 15.
Pournotz du Puy-de-Meaulx (les), 58.
 POUX, 118.
Pouzelière, 83.
Pouzeux, 2, 4, 7, 12 - 17, 29, 48.
Pouzy, 193.
 PRADIER (Estorg), 87; — (Pierre), 87.
Pradines, 92, 93.
 PRADON (Gilbert), 137.
Pragon, 23, 36, 38, 42, 48.
Pragoulin, 85.
Praleau ou Praliau (le pré), 65.
Pralbart (ruisseau de), 125.
Pralong (Loire), 77.
Prambournière (la) ou *Pranbournier*, 134, 136.
Prat (le), 179.
Prault-de-Bournet (la), 137.
Praviel [*l'raviel* ?], 50.
 PRAVIER (Claude), 72.
Praviet, 15.
Pré (le). Voir *Beauregard*, *Béraud*, *Praleau*, *Vidault*, *Vincent*.
 PREAULT (Henri), 40.
Préaux (les), 32.
Précord, 130, 132.
Précy (Nièvre, c^{ne} de Bona), 204; — (Nièvre, c^{ne} de Livry), 57, 59, 60, 63, 66, 70, 71.
Pré de la Foire (le), 87.
Prée (la), 53, 57.
Preguats (les), 42.
 PRÉLIER, 34. Voir *Preslier*.
Prélong (Allier, c^{ne} d'Autry?), 115; — (Nièvre, c^{ne} de Livry), 57, 64, 65, 72, 73, 76.
Prénat (c^{ne} de Rongères), 161, 165, 167, 170, 172; — (c^{ne} de Chevagnes), 110.
Pré-Neuf (le) (c^{ne} de Brugheat), 84.
Préqueton (mas de), 198.
Préréal, 111.
Prés-Dessous (les) (c^{ne} de Chemilly), 80.
 PRESLE (Jean de), 47.
Presle (Indre), 158, 159.
Presle (la) (Allier, c^{ne} de la Chabanne), 135, 193; — (Allier, c^{ne} de Cusset), 97; — (divers), 105, 113.

PRESLIER (Gilbert), 5; — (Philippe), 59; — voir *Prélie*.
Pressagny-le-Val, 102.
 PRESTRE (Pierre), 104.
Prêtre (l'étang), 79.
Prêtres (le pré des), 37.
Preuilbat, 104. Voir *Pruillat*.
Préveraud, domaine 193.
Préverault, terroir, 118.
 PRÉVOST (Isabelle), femme de A. Roubert, 182; — (Jacques), s. de Lisle, 10; — (Jean), contrôleur au domaine royal, 1; — (Jean), notaire, 121; — (Philippe) 161; — (Pierre), 123.
 PRINGY (Anne de), femme de J. de Murat, 123; — (Jan de), 118.
Pringy, 123.
 Procession de la Fête-Dieu, 133; — de S^e-Rosalie, 6.
 PRODOMME (Durand), 82.
 PROST (Claude), 123 — (Jean), 123; — (Jacques), 136.
 PROTAS (Jean et Pierre Martel, oits), 110.
 Protestants, 3, 116.
Prots (les), 191.
Proust (le bois de), 8.
 PROVERS (Henri de), ou DESPROUVERS, s. de Rozière, 129 — (Michel de), s. de Rozière, 129.
 PROVOST (Jean), 8.
 PRUGNARD (Philippe) 39.
Prugne (la) (c^{ne} de Guzon), 122; — (c^{ne} de Périgny), 118, 199; — voir *Laprugne*.
Prugno, terroir, 150.
Pruillat, 103, 104.
 PUBRAS. Voir *Puybras*.
Pucherat (le), 192.
 Punitions corporelles 7.
Puy (le), village (c^{ne} de Naves), 123; — (diff. du précédent), 146.
Puyaudre, 103.
 PUYBRAS (Jean de), 10, 141.
Puy-Clamaux, 186.
Puy-de-Meaulx (les Pournotz), 58.
Puy-de-Naves. Voir *Ry* (le).
Puy-Digon, 161, 171.
Puy-en-Velay (le), 79, 238, 186.

Puy-Guillanne, 77 - 79, 188.
 PUY-GUILLON (le s. de), 44. Voir *Rollat*.
Puy-Guillon, 194.
Puyhault, 206.
Puyol (le), 37.
Puyos, 81.
 PUYRAVEL (Claudine), 160.
 PYMAIN (Benoît), 186.
 PYNEL (Mathieu), 11, 14.
 PYNON (Guillaume), 60.

Q

Quaire-Mathieu (le), 103.
Quantiers, 112.
 QUARREV. Voir *Carrey*.
Quartiers (les Petits), 57.
 QUATREBARBES DE LA RONGÈRE (Françoise de), 160.
 QUAY (Jean), 198.
Quercy, 197.
Quériaux (les), 171.
Quérie (la), 163.
 QUESSON (Denise), 211; — (Guillaume), s. de Champlane, 108; — (Pierre), curé de Créchy, 169; — (Pierre), s. du Thérin, 203; — (Suzanne), 132.
 QUESTON (Marie), veuve de Cl. Goubert, 172.
Queusne (la), 129.
 QUEYRET (Clauda), 78.
Quillerots (les), 197.
 QUILLET (Pierre), 8.
Quinssat, 89, 91, 92, 108, 149, 150, 155, 156.
 QUINTIN (Robert), 148.
Quirielle, 161.
 QUIRILLE (saint). Voir *Cyrille*.

R

Ra (la) (Allier, c^{ne} de Langy), 41, 166. Voir *Larat*.
Rabuons (les), 78.
Racherie (la), 25, 171.
 RACLET (Monnet), 110.
Raclettes (les), 60.
 RADOT (J.-B.-Martin), 198.

- RAFFIER (Marie), 124.
 RAIMOND (Pierre), 47.
 RAIMONDIN (Guillaume), 81.
Raindoing (le champ), 149.
 RAISIN (Pierre), 10.
 RAMANTIÈRES (M. de), 44.
 RAMBOST (Agnès), femme de F. Mercier, 133.
 RAMBOUX (Claude), 204.
Ramée (la), 62.
 RAMILLON (Christophe), 39.
 RAMONCOULX (Simon), 180.
 RANCHON (Pierre), 104.
Ranciat (domaine de), 142.
Rancy, 41, 211.
Randan, 37, 40, 86, 87, 105-108, 144, 207.
 RANDAN-CAVALERIE (régiment de), 194.
Randiers (les), 183.
 RANDOING (Odin), 87.
Rangoux, 14, 61.
Rape (bois de), 86.
 RAPINE (dom. François), 61, 66.
Raquets (les), 206.
 RAVEL (Gilbert), 85.
Ravel, 154.
Ravelle (la), 25.
Rax, 203.
 RAY (Jacques), 133.
 RAYMOND. Voir Resmond.
 RAYNAUD (Claude), 188; — (Gilbert), s. de la Courcelle, 26. — Voir Reynaud.
 REBILHARD, 12.
 REBILLARD (Pierre), 21.
 RECLAINE. Voir les suivants.
 RECLÈNE (Marie), femme de J.-B. de La Poix de Fréminville, 163.
 RECLESNE (Benoît de), s. de Lyonne, 209; — (Benoît-Marie de) s. de Lyonne, 209.
Recorbeaux (pré des), 115.
Refembre (rue de), à Moulins, 16.
 Régents du collège de Moulins, 5.
 Régiments : d'Alais, 78; — du s. de Beaugard, 150; — de cavalerie de Bourbon-Busset, 187; — provincial de Bourbonnais, 145, 164; — de Bourgogne-cavalerie, 166; — de Bourgogne-infanterie, 184; — de Brion-cavalerie, 73; — de Chartres, 115, 117; — de Chitain, 129; — de Clermont-prince-cavalerie, 212; — provincial de Clermont, 182; — de Conti, 114, 51; — de Conti-cavalerie, 210; — des cuirassiers, 145; — de Flandes-infanterie, 146, 151, 152; — d'infanterie de la Marche, 189; — de Nédoc-infanterie, 182; — de Mende, 164; — de Normandie, 203; — de Jaluau, 85; — de Perche, 211; — de Picardie, 98, 124, 146; — de Férmont-infanterie, 163; — de Plessis-Préslin, 49; — de Randan-cavalerie, 194; — entretenu au service du roi, 29; — Royal-infanterie, 26; — Royal-Roussillon, 185; — de Sassenage, 63, 73; — de Scaux, 78; — de Vaudrey, 86; — de cavalerie de Vintimille, 146; — des gardes françaises, 135, 137; — de hussards, 146.
 Registres paroissiaux de Bertignat (extrait des): 11; — de Lavault-Sè-Anne, 198; — de Montvicq, 206; — de S.-Pierre des Ménestreaux de Moulins, 111.
 Règlement du collège de Moulins, 2, 6, 7.
 REGNARD (Annt), 180; — (Etienne), 180; — (Jacques), 150; — (Jean), 150.
 REGNAT (Jean), 66.
 REGNAUD (Claude), s. de la Rivière, 211; — (Isabelle), femme de G. de Claustre, 21; — (Jacques), s. de la Presle, 97; — (Pierre), 11, 12.
 REGNAUD DE LA GALETIÈRE (le P. Jean), 132.
 REGNAUD. Voir Regnault.
 REGNAUDIN (Jean), 60.
Regnaudin (le pré), 74.
 REGNAULDIN (Gorges), 56.
 REGNAULT (Etienne), 190; — ou REGNAUD (Matlieu), 140, 141; — (Pierre), prêtre, 118; — (Pierre), notaire, 121.
 RÉGNIER (Claude), s. de Barnier, 168, 169; — (Claude), s. de Blanche-
- reire, 103; — (Henri), de Souvigny, 176.
 RÉGNIER D'EMERY, 159; — (Claude), 152, 159; — (François-Charles), 152; — (Philippe), 152, 159.
Reignac ou *Rignat*, 94, 95.
 REIGNIER (Madeleine), femme de G. Charles, 165.
 REILHAC (Marguerite de), femme de N. Des Palles, 61. Voir Rilhac.
Reillat, 41.
Reims, 90.
Reine (logis à l'enseigne de la), 9.
 Reliques (authentiques de), 4, 5, 20.
 REMILLE, 137.
 RÉMON (Christophe), 194; — (Jeanne), femme de Cl. Cailhot, 194.
 RÉMOND (Marguerite), 194; — (Pierre), 194.
 RÉMONDIN (Ligier), 110; — (Pierre), 103.
Rémondins (les), 104.
Renaison, 173.
 RENARD, 199.
 RENAUD (Blaise), s. de Chandian, 133; — (Guichard), s. de Chandian, 133; — (François), s. de Venise, 10; — (Hugues), 117; — (Jacques), 204; — (Jean), laboureur, 143; — (Jean), bailli de Naves, 44.
 RENAUD DU BESSAT, 32.
 RENAUDIN (Jean), 61.
 RENAULDIN (Jean), 71.
 RENDANT. Voir Randan.
 Rendus de l'hôpital S.-Julien de Moulins, 13.
 Représentation théâtrale au collège de Moulins, 47.
Rés (les), 122.
 RESMOND (Gilbert), 140; — ou RAYMOND (Jean), 53, 56, 58; — ou RAYMOND (Léonard), 58, 59, 63, 75.
 RESMONNIN (Louise), 212.
 RESSIE (Marie-Geneviève Berger de). Voir Berger.
Ressin (et non *Ressais*), 94, 95.
 Rétable de l'église d'Autry, 117.
 REUGNY (Louis de), s. du Tremblay, 40.
Reugny (arr. de Montluçon), 193, 200;

- (prieuré, arr. de Gannat, c^{ne} de la Feline), voir Ruinec.
- Reuilly*, 205.
- REURE (de), 128; — (Pierre de), 125.
- Reures* (les), 132.
- REVANGIER, 15; — (Nicolas), s. de Chassignolles, 194.
- Révolte* (la), 78.
- Revonas*, 94.
- REYNARD D'AVANÇON D'ASPRES (Louise de), 186.
- REYNAUD (de Chantelle), 26, voir Reynaud; — (Antoine), 28; — (Charlotte), veuve de R. de Saconnin, 80; — (François), curé de Saint-Germain[-d'Entrevaux], 182; — (François), vigneron, 29; — voir Renaud.
- REYNAULT (Jean), 38, 42.
- REYNIER (Claude), châtelain de Frey, 118, 109; — (Claude), châtelain de Châteauroux, 109.
- Riau* (le), 53, 60, 66, 69-71, 113, 192, 204.
- RIBEYRE (Antoine de), 35.
- RICAUD (Guillaume), 9.
- RICHARD, 65; — chancelier du duc de Bourbon, 125; — (Claudine), femme de N. Aubery, 116, 161; — (Gilbert), 172; — (Jean), s. des Gouttes, 172; — (Louis), 116; — (Marie), veuve de J. Chrestien, 34, 41, 45.
- Richardières* (les), 111.
- RICHEMONT. Voir Camus de Riche-
mont.
- Richemont*, 189.
- RICHEOME (Louis), 2.
- RICHEPOIL (Jean), 56.
- RICOUARD (Claude), 172.
- Rif* (terroir du), 147.
- RIFFIER (Antoine), 111.
- Rigolée* (la), fief, 119, 161; — (la petite), domaine, 117.
- RILHAC (Louis de), 61. Voir Reilhac.
- Rimazoir* 60, 118-121.
- « *Rimbyé* », 180.
- RIOLE (Michel), 126.
- Riom*, 151, 157, 174, 202; — sénéc-
- chaussée, 159, 187; — présidial, 188; — bureau des nances, 158, 194, 199; — élection, 74; — Saint-Amable, 174.
- Rioussé*, 54-57, 59, 61, 33-65, 67-71, 74, 76.
- RIPOUD (Georges-Louis) 201; — (Nicolas), 10.
- Ris* (Allier, c^{ne} de Besson), 36, 182, 212; — (Puy-de-Dôme), 77-79, 106, 108, 149, 188.
- Rivière* (la) (Allier, commune du Breuil), 166, 211; — (Allier, c^{ne} de Chareil-Cintrat) 27, 40, 41, 45, 166, 211; — terroir (Allier, c^{ne} de Cusset ?), 102 — (Haute-Vienne, c^{ne} de Champagnac), 188.
- RIVOIRE. Voir Du Saix.
- Rivoire*, 90, 93-95, 103, 05, 150.
- Rixe, 205.
- Riz*. Voir Ris.
- Roanne*, 119, 130.
- ROARDE (Marguerite), femme de J. Delan, 148.
- ROBELIN, 69; — (Blais), 57; — (François), 58; — (Gilbert), 72, 143; — (Jean), 64.
- ROBERJON (Michel), 57.
- ROBERT (Antoine), 39; — Marguerite, femme de Ch. Vigneux, 124; — (Nicolas), 178.
- ROBERTET (Marie), veuve de A. Guichard, 192.
- Robertière*, 86.
- Robichon* (l'osche), 61.
- ROBIN (Antoine), 140; — (François), 59, 64, 65, 71, 76, 7; — (Jean), 56; — (Laurent), 59, 65.
- ROBIN DE BELAIR (Joachim), 198.
- ROBIN DE LAMOUSTAY (Pierre), 140.
- ROBINET (Antoine), 144.
- Roblet* (la), 56.
- Rochar*, 1.
- ROCHE (Benoît), 86.
- Roche* (Allier, c^{ne} de Bellenaves), 176; — (la) (Allier, c^{ne} de Châteloy), 179; — (la) (Allier, c^{ne} de Molles), 107, 147; — (la) (Creuse, c^{ne} de Fransèches) 33; — (la) divers, 181, 201.
- ROCHEBONNE (le comte de), 97; — (M^{me} de), voir Le Long.
- ROCHEBUT (Elisabeth de), veuve de Cl. de Peuille, 177.
- ROCHECHOUARD (François de), s. de Chandenier et de Bellenaves, 28, 29; — (Pierre de), s. de Chappes et du Plaix, 39; — voir Mortemart.
- Rochedagoult*, 22.
- ROCHEDRAGON (Péronnelle de), 39; — (Raimond de), 112.
- ROCHEFORT (Gaspard de), 132; — (Jean de), s. de S.-Vidal, 54.
- Rochefort* (Allier, c^{ne} de Besson), 51, 191; — (Allier, c^{ne} de Saint-Bonnet-de-R.), 82; — (Charente-Inférieure), 204.
- Rochelle* (la), 93, 126.
- Rochelles* (les), 211.
- Rochemarnal*, 168.
- ROCHER, 123.
- ROCHERY (Jean), 77.
- Roches*, 154.
- Rochetaillée*, 159.
- Roche-Talbot* (la), 154.
- Roche-Toutet* (la), 77.
- Rochette* (la), 147.
- ROCHIER (Saturnin), 153.
- Roches*, 212.
- RODDÉS (Antoine de), s. d'Origny, 1.
- Rodez*, 27, 86.
- RODILLON (Antoine), 120; — (Odille), 120.
- RODOLPHE II, empereur, 100.
- ROGANE (Pierre), 124. Voir Rougane.
- ROGERIATZ (Girard), 81.
- ROGIER (Jehan), 203; — (Pierre), s. de Préréal, 111.
- ROHAN (Jacqueline de), 55.
- ROHAN-SOUBISE (la princesse de), 139.
- ROHER (Chatard de), 37; — (Dinet de), 37; — (Pierre), 123; — voir Rouer et Rouher.
- « *ROLARD* » (Philippe de), s. de Cole-ray, 39.
- Rolards* (rue des), à Chantelle, 26.
- Rolays* (le crot de la), 110.
- ROLLAND, 6; — (Claude de), voir Rollat; — (Jean), 57; — (Michel), 88.

- ROLLAT (Alexandre de), s. de Chinière et de Buchepot, 25, 28, 36, 40; — (Catherine de), 92, 102; — (Catherine de), différente de la précédente, 86; — (Claude de), s. de Cueillat, 35; — (François de), s. de Brugheat, 85, 86; — (François de), s. de la Coustz, 84, 85; — (Gaspard de), s. de Cueillat, 40; — (Gilbert de), s. de Brugheat, 83, 84; — (Jacques de), s. de Brugheat, 83; — (Jacques de), s. de Brugheat, différent du précédent, 49, 84, 85; — (Jacques de), s. de Marzat, 157; — (Jean de), s. de Brugheat, 86; — (Jeanne de), veuve de J. de Bourbon, 157; — (Louis de), s. de Brugheat, 41, 44, 83-86; — (Louis de), s. de Toury, 157; — (Marguerite de), veuve du s. de Gayette, 88, 92; — (Marie de), 86; — ([Michel de]), s. de Puyguillon, 44; — (Nicolas de), s. de Puyguillon, 194; — (Odin de), s. de Brugheat, 82, 83; — (Sébastien de), s. de Marzat, 86; — (Vassault de), s. de Châtel-Montagne, 83.
- Rollat, 86, 168; — (le quartier de), 192.
- ROLLET D'AVAUX, s. de Belleau, 112.
- ROLLIN (Claude), 186; — (Nicolas), 182.
- Romans (les), 102.
- Rome, 4, 154, 158, 179.
- Ronde (la) (c^{ne} de Varennes-sur-Allier), 112; — (la), terroir, 34.
- RONDEAU (Jean), 58.
- RONDEPIARRE (Claude de), dit Grenier, 133.
- Rondets (les), 179.
- RONFREBOC (le P. Louis de), 40.
- RONGELIN (Edmion), 176.
- Rongères, 149, 161, 164-167, 170, 171, 211.
- Ronnayes, 158.
- Ronnei, 179.
- Ronze (la) (c^{ne} de Bost), 207; — (la) (c^{ne} de Naves), 123.
- ROQUECAVE D'HUMIÈRES (Jean-Baptiste de), baron de Thuret, 79.
- ROQUELAURE (Pierre de), 78.
- ROQUES (Jan), s. de Guillotière, 191.
- ROSALIE (sainte), 4, 6, 15.
- Rosay (le) (c^{ne} de Montaigu-le-Blin), 168, 17; — (pré du) (c^{ne} de Fournilles), 7, 29, 36.
- Rose, 164.
- Rosemont, 7.
- ROSIER (Claude), 85; — (Isabeau), femme de E. Hérisson, 123; — (Jean-François), 188.
- Rosières, Roiers. Voir Rozières;
- Rosiers (c^{ne} de Chareil-Cintrat), 47, 123.
- ROSMADÉC (h marquise de), 135, 136.
- ROSSEREAU (François), 16.
- ROTHELIN (l marquis de), 175.
- Rothelein, 55.
- ROTHION (Jan), 118; — (Gabriel), s. de la Goutte, 177; — DE LA GOUTTE (ierre), 202.
- ROTILDE, épouse d'Ainaud, 17.
- ROUAUD (Jea), 12.
- ROUBAUD (Atoine), 181; — (Gilbert), 104.
- ROUBERT (Atoine), 182; — (Jean), s. de Mertret, 41.
- ROUCHAUD (Gilbert), 199.
- « Rouché », 118.
- ROUCHON (Charlotte), 30; — (Jacques), 26; — (Jean-Louis), 106.
- Rouchon (moulin de), 194.
- ROUDIER (Lois), brassier, 85; — (Louis), laboureur, 143; — (Quintien), 85.
- Roudon, 203.
- ROUEFZ-PETASE (Antoine), 85.
- ROUEL (Jacques), s. de Genévriers, 41.
- ROUER, 28, 42 43; — s. de la Rigolée, 119; — (Anne), femme de H. Aubery, 116; — (Nicolas), 120; — voir Roher et Rouher.
- Rouère (c^{ne} de Chavenon), 205; — (c^{ne} de Francaesse), 186.
- Rouergue, 197.
- ROUGANE (Alexandre), s. de la Quérie, 163; — (Joseph), 163-165; — (Marguerite-Ionorée), femme de Cl. Dussara, 163; — voir Rogane.
- ROUGIER (Claude), 88; — (Louis), 88; — (Martial), 188.
- ROUGIER BOUGUEREL, 37.
- ROUGNON (Louis), 161.
- ROUGON (Marie), femme de Cl. Vilhardin, 52.
- ROUHER ou ROUER (Antoine), des Forges, 44, 46; — (Antoine), s. de Blanzat, 29; — (Antoine), s. de Pontilhard, 33; — (Blaise), s. de la Ruau, 25, 29, 32, 46; — (Catherine), veuve de Ch. Fournier, 10; — (Etienne), s. de la Ruau, 40, 46; — (François), 46; — (Gaspard), s. de Montmian, 33; — (Gilbert), lieutenant de Chantelle (s. de Blanzat?), 29, 32; — (Gilbert), notaire (le même que le précédent?) 38; — (Gilbert), des Forges, 38; — (Gilbert), dit de Montrognon, 23; — (Gilbert) (plusieurs personnages, différents des précédents?), 44, 46; — (Guillaume), 207; — (Isabelle), 46; — (Louis), curé de Chézelles, 23, 33, 43, 45; — (Louis), des Forges, 37, 38; — (Philippe), s. du Vernet, 46; — (M^{me}), 13; — voir Roher et Rouer.
- ROULET (Pierre), 140, 141.
- ROULLAUD (Christophe), s. du Coul-dray, 38.
- ROUSILLE (Renée), veuve de P. Brugière, 192.
- ROUSSAT (Pierre), 62.
- ROUSSAUT (Antoine), 34; — (Alexandre), 34.
- ROUSSAY (Guillaume de), s. de la Cave, 123.
- ROUSSEL (Claude), 29; — (Gilbert), 209; — (Jean), 117; — (Mathurin), 196; — (Rémy), s. de Tilly, 182.
- ROUSSEL DE TILLY (François), 152.
- ROUSSELIN, 5, 6.
- ROUSSET (Guillaume), 22; — (Claude), 72; — (François), 64; — (Jean), 63; — (Pierre), 67.
- Rousset (le), 197.
- Roussy, 63.
- ROUVILLE (Jacques de), comte de Clinchamp, 155.

ROUX, de Coussanges, 104 ; — médecin, 120 ; — (terriers), 119, 120 ; — (Antoine), 35 ; — (François), 106 ; — (Gilbert), dit Mouricaud, 25, 30 ; — (Jean), laboureur, 62, 74 ; — (Jean), notaire, 119 ; — (Jean), s. du Moisset, 10 ; — (Simon), 59.

Roux (les), 197.

Rouzat (moulin de), 174.

ROY (Anne), veuve de Ch. Du Buysson, 114 ; — (Catherine), veuve d'A. Robinet, 144 ; — (François), 69 ; — (Guillaume), 138 ; — (Jean), boucher, 60 ; — (Jean), marchand, 69 ; — (Jean), différents des précédents, 113 ; — (Madeleine), femme de Grand Denizet, 141 ; — (Mathurin), 69 ; — (Pierre), 13.

Royal-infanterie (régiment de), 201.

Royal-Roussillon (régiment de cavalerie de), 185.

ROYER DES SALLES (Michel de), 119.

Roz, 103.

Rozal (étang de), 86.

Rozenay ou Ronzenay, 63, 66, 67, 76.

ROZET (Antoine), 34.

Rozier. Voir Rosiers.

ROZIERS (Annet de), s. de Laval, 105 ; — voir Rosier.

Roziers ou Rosières (c^{nes} de la Palisse et de Périgny), 121, 131, 137, 138.

Riau (la), 21, 40, 46.

Rue (la), terroir, 122.

Rueican (moulin de), 18.

Ruelles (les), terroir, 209.

Rues (les), terroir, 32.

Ruinec (église de S.-Lieu de), 17, 18. Voir Reugny.

Ruynières, 118.

RUZÉ (Antoine de), s. d'Effiat, 84.

Ryau (le). Voir Riau.

RYNEL (Perrette de), veuve de J. Tenon, 74.

S

SACCONIN (Isaac de), baron de Bressolles, 11, 13 ; — (Rodolphe de),

baron de Bressolles, 80 ; — (Symphorien d'), 13.

SACONNAY (timé de), s. de Vesancy, 89, 92.

SACQUENET J.), 193.

Sagonne, 175, 200.

Saigne (pré e la), 85.

SAIN (Jean), 55.

SAINCTON (hiliberte), femme de J. Bergeron 53.

SAINCY. Voir Pierre de Saincy.

SAINNEBUT (pour SAINSBUT) (Madeleine de), femme d'H. de Lapelin, 34.

SAINT-ADVI (Antoine de), 112.

S.-Aignan-sr-Loire, 140, 174, 202.

S.-Alyre (Puy-de-Dôme, c^{ne} de Puy-Guillaume), 77-79 ; — (abbaye de), à Clermont-Ferrand, 154.

S.-Alyre-de-talence (Allier), 40, 176, 206.

S.-Alyre-ès-montagnes (Puy-de-Dôme, cant. d'Ades), 32, 78, 87, 88.

S.-AMAND (Gaude de), 95 ; — (François de), deux personnages de ce nom, 95 — (Jacqueline de), 95.

S.-Amand (le grand village de) (Cher), 180.

S.-Amand (uy-de-Dôme), 87, 92, 95.

S.-Amand-Montfond (Cher), 145, 180, 184, 190, 207.

S.-Andelin, 15.

S.-ANDRÉ (EAnne), 192 ; — (la d^{elle} de), voir Archambaud ; — voir Albon et Epchon.

S.-André (Allier ?), 133 ; — (Loire), 88, 149-151, 153, 155, 157.

S.-André[-de-Paignand] (Puy-de-Dôme), 107.

S.-Antoine, à Cusset, 87 ; — (commanderie de), de Bourg, 94 ; — domaine, à Charroux, 178.

S.-Août, 158.

S.-Arè, parisse de Decize, 69.

S.-AUBIN (Antoine de), s. de Pouzeux, 15 ; — (Gaude), 52 ; — (Jean de), 37 ; — (Jean de), s. de Lépine (deux peronnages de ce nom), 122, 123, voir Lespine ; — (Pierre de), s. de Pouzeux, 15.

S.-Aubin[-la Monia] (Allier), 191, 212.

S.-Aubin-sur-Loire (Saône-et-Loire), 110.

S.-Augustin (ordre de), 2, 3, 19, 23, 24, 30, 41, 48. Voir Hospitalières de S.-Augustin.

S.-Babyle, paroisse et faubourg de S.-Pierre-le-Moûtier, 56-60, 64, 65, 70, 75.

S.-Benin, 180.

S.-BONNET (Jas de). Voir Jas.

S.-Bonnet (c^{ne} d'Yzeure), 175, 186, 191.

S.-Bonnet-de-Bellenaves, 37, 38, 43, 44, 176.

S.-Bonnet-de-Four, 185.

S.-Bonnet-de-Rochefort, 174, 176.

S.-Bonnet-des-Quarts, 182.

S.-Chabrais, 205.

S.-Charles (maison de), à Paris, 7.

S.-Christophe (c^{ne} d'Huriel), 183 ; — (cant. de la Palisse), 83, 97, 107, 148, 178 ; — (logis), à Moulins, 193.

S.-CIRGUES (le s. de), 44.

S.-Clément, 133, 135, 173, 187, 192, 193, 200.

S.-CONTEST (M^r de), 211.

S.-Cybran (pour S.-Cyprien), 37-39, 41, 42.

S.-Cyr, 146.

S.-Denis, 114,

S.-Denis (île Bourbon), 209.

S.-Desiré, 143.

S.-DIDIER (Isabelle de), femme d'E. de La Fae, 81 ; — (Philibert de), 138 ; — (Uldinus de), 81.

S.-Didier[-en-Brionnais], 108, 138, 139.

S.-Didier-en-Donjon, 81, 127.

S.-Didier-en-Rollat, 37, 210.

S.-DIDIER-GODINIÈRE (le s. de), 134. Voir Lebrun.

S^e-Anne (chapelle), à Gannat, 208 ; — (pont), à Montbrison, 97.

S^e-Barbe (chapelle), à S.-Pierre-le-Moûtier, 57 ; — (logis), à S.-Pierre-le-M., 58.

S^e-Catherine (rue), à Moulins, 144.

S^e-Claire (couvent de), au Puy, 96.

S^e-Croix de Gannat, 208, 210 ; — de Varennes, 160, 161, 164, 172.

- S.-Geneviève* (chanoine de), 7.
 « *S.-Heulalie* » (terre de), 101.
S.-Eloy (Puy-de-Dôme), 35; — (logis), à Moulins, 8-10.
S.-Marie, 41, 45, 46.
S.-Marie-du-mont, 131.
S.-Priscille (cimetière de), 4.
S.-Radegonde (Creuse), 189.
S.-Esprit (confrérie du), 171.
S.-Étienne (Loire), 96; — (faubourg), à Gannat, 192, 209; — (paroisse), à Montmaraud, 206.
S.-Étienne-de-Vicq, 147.
S.-Étienne-du-bas, 167, 168, 178, 179, 207.
S.-Fargeol, 202.
S.-Félix, 203.
S.-Floral (*S.-Floret* ?), 89.
S.-Flour, 149, 154.
S.-François-de-Sales (séminaire), 3.
S.-Genès-du-Retz, 199.
S.-GEORGES (Claude de), 186; — (Marc de), 186.
S.-Georges (c^{ne} de Marcillat), 201; — (maison), à Moulins, 8.
 SAINT-GÉRAN, 2, 127, 137, 139. Voir La Guiche.
S.-Gérard-de-vaux, 110-112, 128, 130, 131, 160, 161, 178, 194, 196, 197.
S.-Gérard-le-puy, 102, 110, 125, 126, 129, 135, 163, 166-168, 176, 178, 179, 199, 206, 211.
S.-GERMAIN (Artaud de), s. de Mont rond, 154; — (Artaud de), fils du précédent, 154; — (Chatard de), 148; — (« Hermeu » de), dame de Creuzier-le-vieux, 107; — (Mico de), 148, 150.
S.-Germain (abbaye de), d'Auxerre, 1.
S.-GERMAIN D'APCHON (Antoine), 154; — (Jean de), 154; — (Louis de), 154; — voir Apchon (d').
S.-Germain-d'entrevaux, 182.
S.-Germain-de-Salles, 37-42, 189.
S.-Germain-des-fossés, 82, 103, 148-150, 152, 159, 165, 166, 172, 174, 181, 203; — fief, 89, 95, 107, 148-150, 155; — capitaine, 149; — lieutenant général, 150; — châtelain, 91; — prieuré, 108, 148-150, 157.
S.-Germain-des-près, 48-49.
S.-Germain-du-bois, 66, 76.
S.-Germain-en-laye, 211.
S.-Germain-en-Viry, 69.
S.-Germain-Lembron, 98, 210.
S.-Gilbert, 75.
S.-Gilbert-neuf-fontaines, 21, 112, 151, 152, 171, 189.
S.-Gilles (hôpital), à Moulins, 8, 170.
S.-HANT (Jean de), 47.
S.-HÈREM. Voir Montiorin.
S.-Hèrem, 41.
S.-HILAIRE (Antoine de), s. de la Troisième, 144; — (M^r de), 114.
S.-Hilaire, 118, 120, 111.
S.-HIRIEZ. Voir *S.-Irie*.
S.-Honoré (logis), à Gannat, 32.
S.-Ilpize, 154.
S.-IRIER (Catherine de), 112; — (Jean de), s. de Champagnat, 121, 178.
S.-Jacques (rue et faubourg), à Paris, 48, 137, 193.
S.-Jean, église de Lyon, 92, 94, 133.
S.-Jean-de-Messargues (prieuré de), 115, 117.
S.-Jean-des-champs, papisse de Bourges, 212.
S.-Joseph (hôpital), à Moulins, 174.
S.-JOSEPH DE BERNE (œur Emée-Gabrielle de), 64.
S.-JULIEN (Jean de), 11; — (Madeleine de), femme de G. de La Roche, 40.
S.-Julien (domaine de Montlevé, dit de), 6, 12, 13, voir Montlevé; — hôpital et chapelle, à Moulins, 2-4, 6-8, 10-14, 16, 48; — moulin, 12, 13; — tènement, 12; — voir *S.-Nicolas*.
S.-Julien de Barraix, 19.
S.-Just (châtellenie de), 125.
S.-Ladre, d'Autun, 146.
S.-LAURENT (Jean de), 81.
S.-Laurent, fief, 47; — paroisse de Marseille, 51.
S.-Laurent-la-conche, 95.
S.-Lazare (porte), à Bouzon, 99; — (ordre de), 13.
S.-Léon, 204.
S.-Léopardin, 57, 58.
 « *S.-Ligier* » (chapelle), à la Palisse, 127-129.
S.-Loup (Allier), 110-112, 149, 161, 170, 178, 196, 197; — (Cher), 212.
S.-Loup-sur-Abron (Nièvre), 69.
S.-Marcel-de-Félines, 93, 96, 97, 101.
S.-Marcel-en-Murat, 201.
S.-MARTIN (Anselme de), 81; — (Françoise de), femme de F. de Pellinières, 88; — (J.-B. de), 187; — (Jean-Louis de), s. de Grandval, 187; — (Jeanne de), femme de J. de Vessenat, 81; — (Louis de), s. de Villars, 50; — (Pierre de), 88.
S.-Martin (c^{ne} de Besson), 182.
S.-Martin-au-bois, 75.
S.-Martin de Jenzat, prieuré, 3.
S.-Martin-de-Mortemer, 55.
S.-Martin de Nevers, abbaye, 54.
S.-Martin-des-lais, 165, 211.
S.-MAURICE (M^r de). Voir Vaulx (de).
S.-Mayeul (chapelle), au Veurdre, 74.
S.-Menoux, 123.
S.-MESGRIN. Voir Caussade.
S.-Mesgrin, 197, 207.
S.-MESMIN (Guillaume de), 185.
S.-MICHEL (M^r de), 190.
S.-Mur, 200.
S.-NICOLAS (hôpital), à Moulins, 4, 10, 11, 13, 48; — moulin, 12, et voir *S.-Julien*; — vicairie, à Varennes-s-A., 171.
S.-Nicolas-des-biefs, 145, 200.
S.-Palais (châtellenie de), 123.
S.-Pantaléon, 57.
S.-Papoul, 163.
S.-Parize-le-châtel, 55, 56, 58, 59, 64, 65, 70, 77.
S.-Parize-en-Viry, 9, 199.
S.-PAUL (Jean de), 9; — (Jean de), s. de la Guillauche, 155; — (Jeanne de), femme de J. d'Apchon, 150, 151, 155-157; — (Louis de), 155.
S.-Paul (paroisse), à Paris, 207.
S.-Pierre (pont), à Montluçon, 142; — (rue), à Moulins, 8, 51.
S.-Pierre-des-élieux, 180.

- S.-Pierre-des-ménétraux*, paroisse de Moulins, 6-8, 17, 51, 52, 144.
- S.-Pierre d'Yzeure* (paroisse). Voir Yzeure.
- S.-Pierre-Laval*, 93, 130, 135, 192.
- S.-Pierre-le-moultier*, 53-61, 63-66, 70, 71, 73-75, 77; — privilèges, 65, 66; — capitaine, 74; — fossés, 55; — faubourgs, 53, 54, 56-58, 64, 65, 77; — poste, 55, 59, 63, 65, 77; — bailliage et siège présidial, 54-61, 63-65, 67, 70-72, 76, 77, 87, 88, 109, 190; — grenier à sel, 59, 64, 70; — brigade, 70; — collégiale, 58, 59, 65, 75; — paroisse *S.-Babyle*, voir ce mot; — chapelle *S.-Barbe*, 57; — bénédictins, 53, 54, 56-58, 60, 61, 63, 65, 66, 71-74; — ursulines, 56, 59, 64, 65; — bénédictines, 56, 59; — hôtel-Dieu, 58.
- S.-Polgue*, 145.
- S.-Pont*, 176, 210.
- S.-Porsaneysa* (dîme), 21.
- S.-Pourçain-sur-Besbre*, 206.
- S.-Pourçain-sur-Sioule*, 22, 32, 34, 37, 38, 40-42, 44, 45, 80, 165, 180-182, 190; — marchés, 33; — mercuriales, 34, 45; — mesure, 20, 21, 23, 24, 27, 33, 43, 45, 47.
- S.-PRIEST* (François de), s. de Beauvoir, 89.
- S.-Priest* (cant. de la Palisse). Voir *S.-Prix*.
- S.-Priest* (c^{ne} d'Arpheuilles), 145; — (c^{ne} de ?), 144.
- S.-Priest-Bramesan*, 101, 104, 106, 109.
- S.-Priest-en-Murat*, 37, 39, 43, 212.
- S.-Prix*, ou *S.-Priest* (cant. de la Palisse), 125-129, 131-138, 164.
- S.-Projet* (paroisse), à Bordeaux, 207.
- S.-QUINTIN* (Claude de), 209.
- S.-Quintin* (vicairie de), 19.
- S.-Rambert*, 186.
- S.-RÉMY* (Jean-Albert de), 107.
- S.-Rémy-en-Rollat*, 81, 83, 152, 157, 159.
- S.-Révérien* (Allier), 111; — (Nièvre), 54, 75.
- S.-ROMAIN* (Claude de), 88; — (Gilberte de), 88; — (Jeanne de), femme de G. de Ferrière, 88, 92; — (Jeanne de), femme de J. de Theillys, 92; — (Rolin de), s. de Valorge, 87, 88, 102, 192; — (Ysabeau de), femme le R. Le Toux, 88, 92, 93.
- S.-Romain-en-Gal*, 190.
- S.-Sacrement* (procession du), 133.
- S.-Saphourin*. Voir *S.-Symphorien*.
- S.-Satur*, 3.
- S.-Sauvier*, 176.
- S.-Sépulcre* (chapelle du), à S.-Jean de Lyon, 94.
- S.-SIPIERRY* (Jean de), 35.
- S.-Sornin*, 168, 172.
- S.-Sulpice* (paroisse), à Paris, 211.
- S.-Sylvestre*, 81, 85, 87, 104.
- S.-SYMPHORIEN* (Madeleine e), femme de Cl. de Cremeaux, 192.
- S.-Symphorien* (Allier), 61, 191.
- S.-Symphorien-d'Ozon* (Isère), 127.
- S.-Victor*, 142.
- S.-Vidal*, 54.
- S.-Vincent* (bois), 20, 27.
- S.-Vincent-d'Ardenes*, 158, 159.
- S.-Vincent-de-Chantelle* (priuré). Voir Chantelle.
- S.-Voir*, 111, 202-204.
- S.-Yorre*, 92-94, 106.
- S.-YRIEZ*. Voir *S.-Irier*.
- SALAZAR* (Loup de), 53, 54, 63, 71.
- Salers*, 157.
- Salige* (le), 84.
- SALIGNY* (Jean de), s. de Puzeux, 15; — (le s. de), 19.
- Saligny* (cant. de Dompierre), 81, 197, 202, 206; — (c^{ne} de Bagneux), 122.
- SALINS* (Guy de). Voir *La Fin*.
- SALION* (Henry), 109.
- SALLARD* (Antoine), 16, 191; — (Pierre), 117.
- Sallards* (les), 8, 9.
- SALLÉ* (Jean-Baptiste), s. de Ferrière, 52, 164, 201.
- Salle* (la) (c^{ne} de Couzon), 122; — (la) (c^{ne} de Meillers), 116; — (la) (c^{ne} de Vieure), 200.
- SALLENEUVE* (Gilbert), 106.
- Salles* (c^{ne} de S.-Germain-de-Salles), 37-39.
- SALLONNE* (Jean), 165.
- SALLONNIER DE POUILLY* (Marie), femme de J. de Rochefort, 54.
- Salmon* (le rif de), 83.
- Salonne* (la), 18.
- Salonnes* (les) (c^{ne} de S.-Gérand-devaux), 197; — (les) (c^{ne} de Gouise), 197.
- SALSAC* (Pierre), 104.
- SAMBEYN* (le P. Melchior), 43.
- SANCHARME* (Antoine), 108; — (Bertrand), 108.
- Sancoins*, 114.
- SANCORTOISIE* (Pierre Bohat, *alias*), 37.
- Saussat*, 14, 161, 171, 172, 178, 179.
- SANTERRE* (Bernard), 176.
- Sapins* (les), 197.
- Sarazins* (les), 130.
- SARCINEL* (François de), 138.
- Sardon*, 84.
- SARRALIER* (Antoinette), femme de Cl. Boisset, 183; — (Claude), 183.
- SARRAZIN* (Pierre de), s. de Bonnefond, 106.
- Sarre*, 175; — (la garenne de la), 62.
- Sarrebourg*, 109.
- Sarrelouis*, 98.
- SARRIEN* (Jean-François-Claude de), 41.
- SARRON* (Jacques de), 127, 139.
- SARTINE* (M^r de), 205.
- SASSENAGE* (régiment de), 63, 73.
- Sassierges*, 158, 159.
- SATAN* (Étienne), 102.
- SATIN* (Claude), 10.
- Saubertier*, 64, 66.
- Saucière*. Voir *Chaussières*.
- Sauget* (c^{ne} de S.-Marcel-en-Murat), 40, 176.
- Saulaye* (la), 61, 62.
- Saulcet* (cant. de S.-Pourçain), 113.
- Sauldois*, 134.
- SAULNIER* (Blaise), 80; — (Geneviève), 132; — (Gilbert), 80; — (Madeleine de), femme de J. Rouel, 41; — voir *Saunier*.
- SAULNYER* (Ligier), 49.
- SAULTEMBRIÈRE* (Hugues de), 92; —

- (Jeanne de), femme de J. Du Chaussin, 92.
- SAULZAY (Claude), 150. Voir Du Saulzay.
- « *Saulzée* » (la), 155.
- SAULZET (Jeanne de), 103.
- Saulzet* (cant. de Gannat), 23, 38, 39, 42-44, 82.
- SAUNHIAT (Jean), 87; — (Pierre), 87.
- SAUNIER (Charlotte), femme de J. Moreau, 167.
- Saunière* (la), 140.
- SAUTERET (Anne), femme d'A. Desrolines, 120.
- SAUVAGNAT (Guillaume), 132.
- Sauvegarde pour Chantelle, 27, 28; — pour M. de La Barre, 74; — — pour S.-Pierre-le-modétier, 60, 65, 66.
- « *Sauza* » (la), 149. Voir Cérezat.
- Sauzade* (la) (c^{ne} d'Arpheuilles-S.-Priest), 145.
- Sauzau* (la), moulin (c^{ne} de Chappes), 205.
- SAUZET (Guillaume de), 18.
- Sauzet*, voir Saulzet; — (les), pré (c^{ne} de Naves?), 123.
- Savernac*, 188.
- SAVIGNAC (Gaspard de), 16, 51.
- Savigny*, 127, 129.
- SAVOIE (Agnès de), 75; — ([Charles-Emmanuel] de), duc de Nemours et prince de Gênois, 159; — (Louis I^{er}, duc de), 126, 127; — (Louise de), reine de France, 112, 113.
- SAVOYE (Antoinette), femme de J. Fontenel, 34.
- SAXY (Antoinette de), 124.
- SAYET (Gilbert), 128; — (Guyot), 128.
- Sazeret*, 38, 201.
- SCEAUX (régiment de), 78.
- SCIPION, 100.
- SÉBASTIEN (saint), 100.
- SÉCHAUD (Jacques), 153.
- SÉCHAUT (Guillaume), 82.
- Seciaco*. Voir Cesset.
- SECRETAIN (Alexandre), 179; — (Gilbert), 28, 35.
- Secrétain* ou *Chez Secrétain*, domaine, 153.
- SÉDEVILLE (Claude de), s. de la Forêt, 39.
- SEDUNO (Jeanne de), femme de H. d'Amanse, 92.
- Selles-en-Berry*, 154, 155.
- Segange*, 141.
- SEGAUD, professeur à collège de Moulins, 6.
- SEGAULD (Simon), procureur à S.-Germain-des-fossés, 150.
- SEGAULT (Rose), femme de J. Taraby, 12.
- SÉGUIER (Charlotte), femme d'A. Chomel, 207.
- SEGUIN (Jean), 207; — (Pierre), s. de Paraize, 53.
- SEIGNELAY (J.-B. Colbert, marquis de), 102.
- Seigneurs* (dîme des) ou de Lusigny, 17.
- Seilhous*, 122.
- Sel (impôt du), 4, 5, 11, 13, 28, 163; — exemption de l'impôt, 78, 163; — droit de layde, voir layde. — Voir Franc-salé, Gabells, Grenier à sel.
- SELIER (Jean), 68.
- SELLIER (Charles), 62.
- SEMIN (Thérèse), femme de G. de Barthelas, 174; — M^r et M^{me}, 13; — voir Semyn.
- Séminaire d'Autun, 6; — S.-François-de-Sales à Moulins, 3.
- SEMUR (Philibert de) s. de Champagne, 175.
- Semur-en-Brionnais*, 183.
- SEMYN (André), s. de S.-Sornin, 172; — (Claude), épouse Joly, 34; — (Gilbert), s. de S.-Sornin, 114, 168; — (Isabelle), femme de F. de Cullan, 16; — (Louis), 80; — (Nicolas), s. de Branssat 16, 174; — DE BEAUREGARD (M^{me}, 122; — DE VERSEILLE (M^{me}, 15; — DU PLESSIS (M^{me}, 120; — voir Semin.
- Senat*, 25, 35, 37-41, 43, 44, 82, 176.
- SENECTERRE (Catherine de), femme de Ph. Popillon, 70, 1.
- SENEPIN, 162.
- SÈNERET (Anne de), femme de G. Le Mastin et d'A. de Saconnay, 88, 89, 92; — (Balthasar de), s. du Chaussin, 77, 78, 87-89, 91, 92, 94, 102, 103, 105, 107, 108; — (Bénigne de), 95, 103; — (Bertrand de) (deux personnages?), 89, 95; — (Diane de), femme de Cl. Du Saix, 89, 90, 93-95, 150; — (François de), s. du Chaussin, 77, 89, 92-95, 103, 105, 107; — (Gaspard de), s. de la Bastisse, 77, 87; — (Guy de), s. de la Bastisse, 77, 87, 92; — (Hector ou Astorg de), s. de la Bastisse, 88; — (Jean de), s. de la Bastisse, 77, 92, 93, 105; — (Jeanne de), femme de J. de Sermur, 77, 78.
- Sept-Fons*, 111.
- Serbannes*, 81, 84-86.
- Sérezat*. Voir Cérezat.
- Serezin*, 97.
- SERMELLIN (André), 141; — (Martin), 141.
- SERMUR (Jean de), s. de la Bastie, 77, 78.
- Séron*. Voir Céron.
- SERRE (Jean de), 112.
- SERURIER (Colas), 182.
- Servant*, 142, 180.
- Servé*, 170, 172.
- Serviers* (les), 183. Voir Boirot.
- Servilly*, 125, 128, 136, 138, 168, 199.
- Servion* (rivière de), 82.
- SESTIER (Jacques), 92.
- Seuillet*, 146, 148, 149, 152, 153, 171.
- SÈVE, 116; — (Antoine), 79.
- SEVIN (Gilbert), 15.
- SICAUD (Gabrielle-Dorothee), femme de F.-J. Bardon, 162, 211.
- Sichon* (le), rivière, 92, 187.
- Significavit nobis..., bulle d'Alexandre VI, 158.
- Significavit nobis..., bulle de Calixte III, 154.
- SIGNORET (Gabrielle), veuve du s. de la Viverre, 64.
- Sigogne* (c^{ne} d'Arpheuilles-S.-Priest), 145; — (la) (c^{ne} de Gipy), 119.

Sigonneau, 192.
Sillons (les), 84.
 SIMON (Jacques), s. des Carreaux, 26, 40, 47; — (Marguerite), femme de G. de Lapré, 57; — (Martin Johannin, dit), 173.
 SIMONIN (Gilbert), 32.
 SIMONYN (Gilbert), notaire, 118.
Sindrat, 87.
 SIONNET (Florimonde), veuve de P. Turpin, 77.
Sioule (la), rivière, 82.
 SIROT ALUDE, 55.
 SIVADON (Françoise), veuve de J. Bouchet, 22; — (Jean), 35; — voir Syvadon.
 Société populaire de Cusset, 163; — de Montmaraud, 195.
 SOLENDRIN (Jehan), 90.
Solier (le). Voir Soulier (le).
 SOMBERNON (le s. de). Voir Bauffremont.
 SOMMIER (Jean), 70.
 SONE (Guichard de), 126.
 SOREAU (Jean), 58.
 SORÉ (Hugues), 15.
 « SOUBZ LA TOUR » (Gautier de), 191.
 SOUCHARD (Jacques), 167, 169.
Souche (étangs de la), 102, 103.
 SOUCHET (François), 132.
Souille, 24.
Soulier (le), 30, 37.
Soumans, 181.
Soumery, 102.
Soupaize, 204.
Souigny (ch.-lieu de cant.), 112, 113, 116, 118, 120, 124, 173, 176, 212; — receveur, 13; — châtellenie, 115, 117; — monnaie, 18, 21, 124; — foires, 113, 119; — mesure, 118; — prieur et prieuré de Bénédictins, 2, 3, 10, 11, 19, 120, 162, 177; — hôpital S.-Mayeul, 176.
Souvigny-le-thion (c^{de} de Neuilly-le-réal), 127, 128, 191.
Souys, 36, 47.
 STEPHANUS, canonicus, 17.
 STEPHANUS ARVEI, sacerdos, 18.
 STEPANUS DE PORTA, diaconus, 18.

STEUFF (François), 123.
 STEVENON (Jean Corderier, *alias*), 77.
Strasbourg, 195, 196.
 STUER (François de), 197.
 SUBERT (Jacques), 142.
 SUILLET (Jeanne), 131.
Sully (Saône-et-Loire), 196.
 « *Sury* », 185.
 SYMITIÈRE OU CVITIÈRE (Jean), 206.
 SYMONAUD, 119.
 SYMONET (Antoine), 207.
 SYMONIN (Benoit), 140; — (Nicolas), 14.
 Syndics de paroisses, 49.
 SYVADON (Michel), 41; — voir Sivadon.

T

Table de marbre de Paris (jugement de la), 160.
 Tableau de l'église d'Autry, 116; — d'Issards, 120; — divers, 91, 99-101 et voir Poiraits.
 TABUTIN (Jean), 2, 45, 47.
 TACHARD (Joseph), 50.
Tachon (le moulin), 187.
Tactettes (les), 70.
 « TAES » (Perrin), 201, 202; — (Pierre), 201.
 TAGNIER (Jean), 40, 141.
 TAILLANDIER (Anoïnette), veuve de F. Boireau, 18; — (Jean), dit Passelier, 121.
 TAILLARDAT (Jean), 33.
 Taille (impôt de l.), 3-5, 27, 28, 76, 133, 174, 189 — (exemption de la), voir impôts — abonnée, 180.
 TAILLIÈRE (Antoin), s. de Puy-Digon, 161.
 TAILLON (François), 9; — (Jean), s. des Sallards (deux personnages?), 8, 9; — voir Talon.
 TALARU (Amédée de), archevêque de Lyon, 99; — (Françoise de), femme de G. d'Albon, 149, 151, 153; — ([Hugues ou Anédée? de]), archevêque de Lyon, 98; — (Jean de), archevêque de Lyon, 101; — (Jean de), chanoine de Lyon, 95; — (Mathieu de), 99.
 TALARU-CHALMAZEL (Aimé-François), voir Edme-François; — (Alexandre de), 96; — (Anne de), femme du c^{te} d'Aly, 96; — (Annet de) (différents personnages, issus les uns des autres, portant le même prénom), 99, 100; — (César-Marie, m^{is} de), 104; — (Christophe, m^{is} de), dit l'Hermitte de la Faye, 94-99, 101; — (Christophe de), s. de Magneu, 96, 97 (?); — (Claude de), époux de P. de Callard, 94, 99; — (Claude, m^{is} de), petit-fils du précédent, 94, 96-99, 102; — (Claude-Gabriel de), s. de la Pye, frère du précédent, 95-99; — (Claudine de), femme du c^{te} de La Roue, 96; — (Claudine de), religieuse, 96; — (Edme ou Aimé-François de), chanoine-comte de Lyon, 96-98; — (François de), époux d'Anne Le Long, 99; — (François-Hubert, m^{is} de), 94, 98, 99, 104; — (Gaspard de) [s. de la Pye, S.-Eloy, etc.], 99; — (Gaspard de), s. de Magneu, 96; — (Hector de), 96, 98; — (Hugues de), s. de Magneu, 96, 99; — (Hugues, vicomte de), s. du Chaussin, 94, 95, 97, 98, 103, 104, 106-109; — (Hugues de) (différent des précédents), 96; — (Isaac-Joseph de), s. de la Faye, 96-98; — (Jean de), époux de Catherine d'Olliergues, 99; — (Jean de), s. de la Pye, 77; — (Jeanne de), femme de J. de Coligny, 94-96, 108, 109; — (Laurent de), chanoine-comte de Lyon, 96, 97; — (Louis de), époux de Catherine d'Harcourt, puis de M.-Fr. de Bonneval, 94, 95, 104-109; — (Louis de), époux de Cl. de Chevières, 89, 99; — (Lucrece de), 96; — (MM. de), fils de François et d'Anne Le Long, 99.
 TALLIÈRE (Marie), femme de G. Obeilh, 165.
 TALLON (Jean-Auguste), 8. Voir Tailon.
Talon. Voir Talou.

Talou, 55-57, 59, 68, 70, 77.
 TAMISIER (Jacques), 26; — Jean, 26.
 Tancart, 190.
 Tanières (les), 119.
 « Tannet, » 140.
 Tapisseries (inventaires de), 91, 98-101, 155:
 TARAT (Sansou), 123.
 TARDE (Philippe), 144.
 TARDIF (Gilbert), 168.
 TARDY (Emmanuel), 159.
 Target, 24, 32, 37, 43, 46, 176.
 TARIN (Roch), 61.
 Tarjazel, 176.
 Tarjet. Voir Target.
 TARRABY (Jean), 12.
 TARTARIN (Antoine), 59; — (Étienne), 64; — (Gilbert), 55, 58; — (Guillaume), 67, 68; — (Jean), 64; — (Pierre), 71.
 TAVERNIER (Gilbert), 161; — (Pierre), 9.
 TAXAT. Voir Agnès, Étienne et Pierre de Taxat.
 Taxat (c^{ne} de Fleuriel), 21-24, 26, 29-34, 38, 40, 41, 43, 44, 46, 48; — (c^{ne} de Taxat-Senat), 21, 22, 34, 35, 37-40, 43, 44, 45, 48, 173, 174.
 TEILHARD DE BEAUVEZEIN (Pierre), 79.
 TEILHAT (M^r de), 203. Voir Berthet.
 Teillat, 164, 167, 168, 170, 179.
 Teilles (les), 39.
 Teillet, 173, 203.
 Teillie (la), 37, 39-41, 43.
 TEILLY (de). Voir Thélis (de).
 TELAJORN (J.), diaconus, 18.
 TENON (Jean), 74.
 Terceries (les), 35.
 Terquin, 19.
 Terjat, 142.
 Termont, 189.
 Ternes (les), 121.
 TERRET (Gilberte), 132.
 TERRIÈRE (Marie de), femme de F. de Mars, 147.
 Terriers, 12, 13, 15, 16, 28, 33, 36, 42, 44-47, 53-57, 59, 60, 63-65, 67-71, 73, 74, 92, 99, 104-

106, 109-111, 118-124, 127, 137, 140, 12, 162, 166, 168-172, 176, 178, 10, 186, 192, 196, 200, 201, 206.
 TESCHE (ean), 202.
 Tesche (la, rivière, 125, 138.
 Tesches (le), domaine, 202.
 « Tessonnuz » (la) (c^{ne} de Creuzier-le-neuf, 153.
 Tessonniers, prieuré (c^{ne} de Servilly).
 Testament, 19, 30, 32, 57, 58, 88, 92, 94, 96, 97, 99, 117, 129, 146, 157, 16, 182, 184, 185, 194, 197, 199, 207, 208.
 Tête-Noire (logis de la), à Moulins, 2, 8.
 Thalamus des mesures de Bourbonnais, 26-47.
 Thaumiers, 180.
 THAUREAU Gilbert, 86; — (Jacques), 86.
 THAYS (Isabelle de), dame d'Avril, 61.
 Theil (le) (ant. du Montet), 33, 110, 111, 115; — (c^{nes} de Diou et de Pierrefitt-sur-Loire), 110, 111, 140.
 THEILLYS (Antoine de), s. de Lespinasse, 8, 92; — (Claude de), femme de B. de Séneret, 88, 92, 102; — (fozeran de), 92.
 THÉLIS (Jea de), s. de la Mignance, 127, 128
 Theneuille, 77.
 THEOBALDUS castellanus Cantelle, 22.
 Théologie (chaire de), 3, 48.
 Thérin (le), 03.
 Thèses du collège de Moulins, 47.
 THÉVENARD (Laurent), 68, 74.
 THÉVENEAU François, 69; — (Jean), 180.
 THÉVENET (Antoine), 144; — (François), 65; — (Jean), 65.
 THÉVENOT (Gilbert), 63.
 « THIANGE » le s. de), 156.
 THIANGES (Catherine de), veuve de Ch. d'Escoailles, 10.
 THIBAUT (Pierre), s. de Mussy, 67.
 THIBOUST (Jaques), 115.
 THIERRY (Claude-Bernard), 10.
 Thierry (les), 8.
 Thiers, 78, 79 — capucins, 97.

THIERSOINNIER. Voir Tiersonnier.
 THION (Jean), 51.
 Thionne, 111, 163.
 THOMAS (Étienne), 159; — (François), 11; — (Jean), 105; — sacristain de Chantelle, 18.
 THOMASSET, 202.
 THOMASSIN (Jacques de), s. de Montmartin, 111.
 THONIER (Guillaume), 185.
 Thonin (le), 162.
 Thoury. Voir Toury.
 THOUVENIN, 121.
 THUELLIN (Gilbert), 212.
 Thuillère, 120.
 THUILLIER (Antoine), 58; — (Jean), 58; — (Séneterre), 57.
 THURET (J.-B.-R. de Rocquecave d'Humières, baron de), 79.
 TIERSOINNIER (Charles), 60, 119.
 Tiges (les), terroir, 81.
 Tignal, 38, 43.
 TILLEUX (Jeanne), femme de J. Joly, 58.
 Tilloux (de), 79.
 Tilly, 182.
 TIMOTHÉE (saint), 4.
 Tinarel (molendinum de), 22.
 TINTRY (Jean de), s. de la Motte-des-noyers, 127, 139.
 Tir (concours de), 132.
 Tison, paroisse (c^{ne} de Bellenaves), 43, 123, 192. Voir Tizon.
 TIXERON (Claude), 38; — (Pierre), 37.
 TIXIER (Antoine), 136; — (François), 70; — (Jean), vigneron, 64; — (Jean), vinaigrier, 192; — (J.-B.), 203.
 Tizon ou Thizon, châtellenie (c^{ne} de S.-Victor), 204; — fief (c^{ne} de ?), 112; — terroir (c^{ne} de Fourilles), 25-27; — voir Tison.
 Tizons (les), fief (c^{ne} de Montvicq ?), 40, 41, 45.
 Tizy, 119.
 TOGUE (Guillaume de), 166; — (Jean de), s. de la Motte-des-noyers, 134, 138.
 Togue, 161, 163-168, 170-172.

TOLLET (Marie), femme de D. Audry, 62.
 TOMAS (M^{lle}), 195.
 PONCIN (J.-F.), 206.
 FONDU (Roger), 185.
 TONNELIER (Antoine), s. de la Font, capitaine d'infanterie, 163 ; — (Antoine), s. des Angles, 167, 170 ; — (Charles), s. des Angles, 166, 168, 170, 171 ; — (Étienne), s. des Angles, 163, 164, 166, 171 ; — (Marguerite), femme de Fr. Bardonnet, 163, 164 ; — (Marie-Madeleine), femme de J. Diannyère, 163, 164, 170 ; — (Sébastien), s. des Angles, 171.
 TONNELIER DES ANGLES ([Frédéric]), 164.
 TORTELAT (Jean), 42.
Tortelay, pour *Tortezais*, 37, 167.
 TOSTAIN (Jean), 65.
Toul, 98.
Toule (la), 163-171, 173.
 TOULON (Pierre de), s. de Genat, 150.
Toulon (Var), 98, 99, 205.
Toulon-sur-Allier, 79, 191.
Tour (la) (Haute-Loire), 54 ; — (le pré de la) (Allier, c^m de Fleuriel), 41.
Tourail, terroir, 111.
 TOURAUD (Anne), veuve de A. Cadier, 194 ; — (Gilbert), 194 ; — (Jeanne), femme de P. Vernin, 194 ; — (Reine), femme de B. de Champfeu, 201.
 TOURAULT (Jacques), 40.
Tour[-Chalabran] (la), 129, 148, 161, 192.
Tour Charles (au château de Chantelle), 30.
Tourette (la), 60.
 TOURNEMIRE (Louise de), veuve de A. de Ferrières, 157.
Tournoël, 89.
 TOURNON (Anne de), femme de J.-Fr. de La Guiche, 127, 128, 197 ; — (Françoise de), dame de la Palisse, femme de T. de Maugeron, 127.
 TOURRAUD (Jeanne), 174.
Tours, 155, 200.

TOURY (Gouçaut de), 191.
Toury-sur-Abron, 177, 184.
Toury-sur-Allier, 8.
Toury-sur-Besbre, 157.
 « *Toutault*, » 167.
Toux (la), 94.
Trableine, 206.
Train (le), 134.
Trample, pour *Tremble* (le) 54, 59.
 TRANCHELION (Marguerite) 204.
 TRANGIEN (Jacques), 102.
 TRAPPET (Fiacre), 30.
Travaillois (les), 197.
 TRAYNET (Antoine), 127.
Treban, 113, 114.
 TREFFON (Pierre), 60.
Treignat, 181.
 TREILHE (Jean-Claude), 16.
 TRELLET (Denis), 209 ; — (Marie), 209.
Trellière, terroir, 118.
 TREMLAIS (Françoise), femme de J. de Lingendes, 113.
Tremblay (le) (Allier c^m de Deneuille?), 46 ; — (le) (Nièvre, c^m d'Isenay), 40.
Tremeaux (les), 183.
Tresnay, 56, 57, 68, 118.
 Trésoriers de France. Voir Bourges et Riom.
 Trésoriers de France à Moulins, ordonnances, 3, 4, 11, 13, 51 ; — office, 142 ; — voir : Bureau des finances ; Moulins.
Treteau, 111, 129, 169, 173, 203.
Treuil (le), 182.
Trevol, 192.
Trézelles, 125, 128-130, 138, 160, 180, 198, 203, 204.
 TRIDON, procureur, 193 ; — (Anne), femme de F. Bellot, 214 ; — (Charles), 212 ; — (François, 212 ; — (François), praticien, 16 ; — (Jean), notaire, 144 ; — (Jean, receveur du domaine du roi, 39 — (Nicolas), s. des Guy, 111 ; — (Pierre), curé de Rongères, 167.
Trilly, 164.
Trimoulet (le), 145.
 « *TRINQUIER* » (Michel), s. de « Voucyeu », 149.

TRIPOZ (Guillaume, dit), 81.
Trizac, 211.
 TROCHARD (Antoine), 123.
 TROCHEREAU (Claude de), 111 ; — (Gabrielle de), 111 ; — (Gilberte de), 111 ; — (Madeleine de), 111 ; — (Marc), 109.
Trois-Oisons (maison des), à Moulins, 17.
Trois-Poissons (maison des), à Moulins, 8.
Trois-Rois (maison des), à Montmaurand, 50.
Trolière (la), 144.
Troncion (bois de), 179.
Trongel, 160, 212.
Tronsay (métairie de), 13.
 TROTIER (Antoine), 194.
 TROUSSEBOIS (Florimond de), s. de Ris, 36, 212 ; — (Gabrielle de), femme d'A. de Dreuille, 113, 114 ; — (Gervaise de), femme de Fr. de Vouet, 40.
Troussières, 198.
Troyes, 163, 193.
Truchevault (terroir de), 86.
Truchevent (bois de), 83.
 TUGGHE (Marie-Madeleine-Françoise), femme de Cl.-F. de Digoine, 115.
Tuilierie (la), 153.
 TURENNE (régiment de), 74.
 TURGIS (Jean), 14.
 TURGOT ([Jacques-Étienne]), 80.
Turin, 58.
 TURPIN (Claude), 52 ; — (Jacques), 27 ; — (Jean), bourgeois de Charroux, 24 ; — (Jean), s. de Layat, 128, 197, 198 ; — (Paul), s. de Chanot, 77 ; — (Roger de), 19.
 TURPIO, episcopus lemovicensis, 17.
Turquerie (terroir de), 87.

U

Ucbey, 196.
Université (rue de l'), à Paris, 135.
 Université de Bourges, 176 ; — de Paris, 5, 163, 202.
 URFÉ (Honoré d'), baron de Châteaumorand, 2, 3, 14, 15 ; — (Pierre d'), 192.

Urfé, 135.
 Ursulines. Voir Aigueperse, Moulins-Engilbert, Nevers, S.-Pierre-le-moultier.
 Usage (droits d') dans la forêt d'Avril et le bois des Brosses, 62; — de Messarges, 112, 113, 119; — de Troncion, 179; — de Voudelle, 160.
Usseau, fief (c^{ne} de Creuzier-le-vieux), 152, 155.
Usseaux (les), domaine et terroir (c^{ne} d'Hauterive), 107, 108.
 USSEL (Marguerite d'), femme de H. de Lorme, 21.
Ussel (Allier), paroisse et prieuré-cure, 7, 18, 21, 24-26, 28, 30, 33-35, 37-40, 42, 45, 46, 48, 174, 189; — chapelain, 23; — seigneurie, 162; — château, 40; — châtelain et châtellesnie, 32, 34, 40, 41.
Usson, 89.
 UXEL [Uxelles] ([Louis Chalon du Blé], m^{is} d'), 185.
 Uzès (le duc d'), 172.

V

VACHE (Catherine), femme de G. Thuelin, 212.
 VACHIER (Jean), 68.
 « *Vade* » (la), 188.
 VADIER (Jean), 119.
 VAILLANT (Charlotte-Florence), veuve de Ch. Chevalier, 65; — (Noël), 64, 71.
 Vaisselle d'or et d'argent (inventaires de), 90, 98, 142.
Val (le), abbaye, 19, 24.
Valade (la), 202.
 VALADIER (Simon), 82.
Valanchère, 202.
Valançon (le), 144.
 VALANT (Mathieu), 106.
 VALERY (Madeleine), femme de Fr. de Mésières, 108.
 VALET (Jean), 105; — (Noël), 105.
 VALEURS (Jean de), 157.
Valfin, 94, 95.
Valière, fief, 13.
Valignat, 43, 46, 177.

Vallenay, 181.
 VALLÈRE (sainte), 20.
 VALLEX (Gibert), 39; — (Marguerite), veuve de A. Buchet, 40.
Vallières, terroir, 149.
 VALLIGNAT (Gilbert), 209.
 VALLIGNY (Clauœ), 185.
Vallin, terroir, 29.
Vallon (le), 130.
 VALONS (Jean de), 211; — (Léone de), 211; — (Marguerite de), 211.
Valorges, 87, 88, 92, 102.
Valromey, 94.
 VALUDE (Antoine), 184.
 VANDÈGRE. Voir Mallet - Bullion de Vandègre.
 VANNIER DE SAINTE-HÉLEINE (Marie), 59.
 VANOLLES ([Bathélemy] de), intendant de la généralité de Moulins, 4; — (Mr de), trésorier général de la marine, 190.
 VARAX, 94.
Varenne (la) (c^{ne} de Saligny), 201.
 VARENNES (Étienne de), 23; — (Gilbert de), 23; — (Guillaume de), 124; — (Jeanne de), femme de R. de Pérégrin, 39.
Varennas (les) c^{nes} de Brugheat et de Serbannes), 5, 86.
Varennas-sur-Aisier, 47, 112, 149, 161, 165-174, 177, 181, 186, 207; — capitaine, 16, 167; — justice, 144, 170, 172; — église, 171; — curé, 111, 164, 168, 186; — confrérie du S.-Esprit, 171; — cimetière, 173; — prieuré de St-Croix, 172, 173; — hôpital, 164.
Varennas-sur-Tèche, 110, 125, 130, 132, 137.
 VAREX, 32.
Varigny, 193.
 VARINIER (Jean), 14.
Varinault, 17.
Varry, 55, 63, 143.
 VASSALH (Girard), 81; — (Jean), 81.
Vassalieu, 150, 156.
 VASSAULT (Jean), 30.
Vasselange, pour *Vasserange* 56, 63, 66, 67, 69.

VAUCORET (Jean), 69.
Vaucouleurs, 163.
 VAUDREY (régiment de), 86.
 VAUGENAY (Jean de), 61.
Faulmier (le), ou *les Vaumiers*, 150, 156-158.
 VAULT (Antoine), 62; — (Pierre), 62.
Vault (la) (c^{ne} de Theneuille), 177.
 VAULX (Benoit-Marie de), 69, 77; — (Étienne de), 54; — (de), voir Devaux et Vaux (de).
Vaulx. Voir Vaux.
 VAUMAS (le s. de), 116. Voir Bonnay.
Vaumas, 111, 165, 197.
 VAUREILLE. Voir Vauvrière.
Vauvre (la) (c^{ne} de Fleuriel), 37, 39-41, 43; — (forêt de), 197; — village (c^{ne} de S. Gérard-de-vaux), 197.
Vauvre-de-ris (bois de la) (c^{ne} de Busset), 108.
Vauvretau, 112.
 VAUVRIELLE (Antoine de), 60; — (Antoine), s. de Bagueux, 16; — (Gilbert), 8; — (Louise de), 124.
 VAUX (Hugues de), 61. Voir Devaux et Vaulx (de).
Vaux (cant. de Montluçon), 143; — (le pré de) (c^{ne} de Meillers?), 119.
Vaux ou *Vaulx*, diverses seigneuries de ce nom, 107, 127, 150, 155, 156, 187.
 VAYOTZ (Claude Du Puy, dit), 127.
Vayssia, 92.
 VEAU (Germain), 104; — (Marguerite), femme d'A. Billard, 163, 166.
Veauce, 194. Voir Cadier.
 VECENAT (Guionnet), 82. Voir Vesenat et Vexenat.
 VÉDRINE (Antoine), 40.
 VEILLAT (Anne), femme de P. Chénu, 207.
Veirenet. Voir Vernet.
 VEISSIÈRE (Jean), dit d'Auvergne, 111.
 VELLARD (Jean-Claude de), s. de Martilly, 161, 162.
 Vendanges (ban de), 61; — (dime au temps des), 87.
Vendat, 108.

- Vénerie du duc d'Orléans, 146 ; — royale, 112.
Vènière, 42.
Venise (Allier, c^{ne} de Cusset), 10 ; — (Italie), 96.
Ventresac, 79.
 VENUTA, femme de Guillaume Maysondieu, 81.
 VÈNY DE CHÈRETTE (Jean de), 2, 3, 19, 20, 27.
 VERDEL (François), 196.
Verdet, 186.
Verdun, 198.
 VERGE (Julien), 202.
Vergèr (le), 132, 137, 202, 203.
 VERGERAT (Gilbert), 129.
Vergerie (la), 104, 106.
Vergnaud (le), 211.
Verjon, 94, 95.
Vermat, 176.
 VERNA (Aymard-Joseph Dauphin de), 146.
 VERNAISON (Anne de), femme de P.-A. de Benoist, 174.
Vernassaut (dîme de), 34.
 VERNAY (Pierre), 54.
Vernay (le) (Nièvre, c^{ne} de Chantenay-Saint-Imbert), 63, 74.
 VERNE (Antoine), 1 ; — (Jacques), du Nivernais, 62 ; — (Jacques), de Chantelle, 38, 44 ; — (Marguerite), veuve de A. Guillomet, 28 ; — (Pierre de), s. de Beaumont, 70 et voir Du Verne ; — (Simon), 44.
 VERNEIL (le s. de), 40.
 VERNET (Antoine), 179.
Vernet (le) (cant. de Cusset), 103, 108, 183 ; — (c^{ne} de Broût-Vernet), 18, 46.
Verneuil (Allier), 180 ; — châtellenie, 6, 12, 13, 19, 46, 115, 128, 182, 196 ; — château, 61 ; — mesure, 121 ; — chapitre et chanoines, 23, 36, 42, 182.
Verneuil (Indre-et-Loire), 199.
Vernières, 154, 157.
 VERNIN (Catherine), femme de G.-P. Barruel, 174 ; — (Catherine), veuve de Fr. Guillet (la même que la précédente ?), 174 ; — (Charles), 174 ; — (Jacques) 5, 174 ; — (Jean), 161 ; — (Pirre), 164, 174, 194 ; — (Pierre-Joseph), 165.
Vernin (le village), 184.
Vernoille (la), 15.
Vernois (les) (c^{ne} de la Prugne), 184.
 VERNON (Pierre), 55.
Vernon, 102.
Vernoux, 62, 77
 VERNON (Claude), 9 ; — (Denis), 205 ; — (Gabriel), lieutenant du châtelain de Verneuil, 196 ; — (Gabriel), négociant à Moulins, 162 ; — (Gabrielle), femme de Claude Bardonnnet, 163, 164 — (Jacques), 9 ; — (Jean), avoca, 8 ; — (Jean-François), notaire 178 ; — (Jeanne), femme de J. Berroyer, 178 ; — (Jeanne-Mari), veuve de P.-J.-A. Levaque, 186 — (Pierre), 186.
Vernoy (le) (c^{ne} d'Aubigny), 122 ; — (terroir du) c^{ne} de la Palisse ?), 128.
Vernue (la), 145
Vernusse, 21, 14.
 VÉRON (Jean), 5.
 VERRE (Jean de) s. d'Issard, 112.
Verrière ou *Verrères* (Allier), 23, 36, 37, 39, 41, 42 ; — (Nièvre), 56.
 VERROQUIER (Charles), s. de Champamant, 204, — (Louise-Marie), femme de Fr. Charreton, 204.
Verrye (la), 106.
Versable (dîme d), 199.
Versailles, 104, 116, 189.
Versaugues, 186.
Versaille ou *Versilles*, 102, 145-148, 150-153, 159-160, 196.
 VERSEILLES (le s^{de}). Voir Badier.
 VERSIER (Antoin), 8.
Vertaison, 129.
Vervalle (pré de l), 81.
 VÉRY (Philippe), 7.
Verzun, 34, 37, 39, 43, 47.
Vesancy, 89.
Veciaco. Voir Veset.
Vesse, 165.
 VESSENET (Jean le) (deux personnages, le père et le fils), 81. Voir Vecenat et Vexenat.
Vesses (bois de), 184.
Vessel, 125, 148.
 VESVRE (Marie), 61 ; — (le s^r de), 140.
Vesvres (les), 211.
 Vêtements (inventaires de), 90, 91, 156.
Veudre (le), 60, 63, 64, 68, 141, 142, 200.
 VEUVAT (Jeanne), veuve de J. Mesnier, 143.
Vexenat, 82, 83, 86. Voir Vecenat.
 VEYRANT (Amable), 132.
 VEYTARD (Jacques), 41 ; — (Joseph), 209 ; — (Marie-Gilberte), veuve de J. Roubert, 41.
 VEZIER (Blaise), 9.
Vézigneux, 107.
 VIALLET (Antoine), 161, 173 ; — (Étienne), 30 ; — (terrier), 173.
 VIAU (Jean), boucher, 54.
 VIAUL (Jean) (le même que le précédent ?), 64.
 VICHY (Aliénore de), 82 ; — (Antoine), s. de la Besche, 16 ; — (Marguerite de), dame de Chaulx, 87 ; — (Mayet), s. de la Besche, 119 ; — (Pierre de), 193 ; — (Thomas), s. de la Besche, 16, 17 ; — (de), s. du Monteil, 82.
Vichy, 22, 84, 87, 103, 104, 147, 150, 174, 181, 207 ; — assises du bailliage de Bourbonnais, 82 ; — châtellenie, 49, 97, 108, 148, 168, 181 ; — mesures, 149 ; — grenier à sel (dép. de Moulins), 78, 119, 121, 159, 163, 166, 181 ; — célestins, 25, 36, 49, 80, 132, 172, 198, 210.
Vicq (cant. d'Ébreuil), 176, 183 ; — (c^{ne} de S.-Étienne-de-Vicq), 97, 107, 147, 148, 178.
 VICT-PONTGIBAUD (Guillaume de), 150.
 VIDAILLET (Laurent), 108.
 VIDAL (Jean), 171.
Vidault (le pré), 84.
Vidignat, 36.
Vieilles-Vignes (les), 86.
 VIENNE (Anne de), femme de L. de La Fayette, 190 ; — (Anne de), femme du s. de Sombernon, 88 ; — (Charlotte de), veuve de J. de

- Chabannes, 127 ; — (François de), s. de Listenois, 88, 189 ; — (Françoise de), femme de J. de La Baume-Montrevel, 88 ; — (Jean de), s. de Listenois, 145.
- VIERSAT (Antoinette de), femme de J. de Cleix, 147.
- VIEURE (Gilbert de), 118, 121 ; — (Jeanne de), veuve de G. de Bressolles, 58 ; — (Paul de), s. de la Salle, 116.
- Vieure*, 200.
- Vigenère*, 187.
- VIGIER (Blaise), 42 ; — (Étienne), 117, 143 ; — (Gilbert), 143 ; — (Jean), 14 ; — (Marie), 143 ; — (Toinette), femme de J. Chappelle, 178 ; — notaire, 16, 17.
- VIGNAL (Claude), 103 ; — (Duret), 134 ; — (Jean), 105.
- Vignau* (le) (Indre ?), 158, 159.
- Vignaud* (le) (c^{ne} de Diou), 199.
- Vignauds* (les), moulin (c^{ne} de S.-Clément), 193 ; — terroir (cant. de Chantelle, c^{ne} de Deneuille), 34.
- Vignault*, domaine (c^{ne} de S.-Prix), 128, 131.
- Vignaulx* (les), terroir (c^{ne} de Brugheat ?), 83 ; — (les), terroir (c^{ne} de de Creuzier-le-neuf ?), 149.
- Vigne (culture de la), 86.
- VIGNEAUX (Charles), 124.
- VIGNERON (Catherine), v^{ve} de G. de Lagarde, 209.
- Vignes de Brugheat, 86, 87 ; — de Chantelle, 18, 26, 42 ; — de Creuzier, 153 ; — de Louchy, 36, 46 ; — de Ris, 108 ; — de S.-Pierre-le-moutier, 54, 55, 58-60, 64, 65 ; — de Seuillet et Billy, 174 ; — d'Yzeure, 14, 17, 19.
- Vignolats* (les), 197.
- Vignole* (la), 35. Voir Rigolée (la).
- « VIGOCHA » (Eustache de), 203 ; — (Ponce de), 203.
- VILAINE (Antoinette de), femme de G. de Mille, 9. Voir Villaine et Villaines.
- VILARS (Jean de), 112 ; — (N. de), 112 ; — voir Villard, Villards et Villars.
- VILETTE (Brandin de), 18, 21 ; — (Perrin de), 18.
- VILHARDIN (Claufe), s. d'Aubigny, 52 ; — DE MONIGNY (Jean-Baptiste), 47.
- VILHON (Colas), 7.
- « VILLABONIS » (ean de), s. du Monteil, 157.
- VILLAINE (Jean de), 176 ; — (René de), 15 ; — voir Vilaine et Villaines.
- VILLAINES (Esmé de), 69 ; — (Hilaire de), s. de Meray, 62 ; — (Jacques de), s. de Fleury, 62, 63, 69, 74, 77 ; — (Louis de), 176 ; — (Nicolas de), 194 ; — voir Vilaine et Villaine.
- VILLARD (François de), 166 ; — (Louis de), 166 ; — voir Vilars, Villards et Villars.
- Villard* (Allier, c^{ne} de Périgny), 163 ; — (c^{ne} de Trezde), 203 ; — (Nièvre, c^{ne} de S.-Parize-le-châtel), 62, 64, 65.
- Villard-le-franc* (Puy-de-Dôme), 84.
- VILLARDS (Charles de), 191 ; — (Martin de), 120 ; — (Michelle de), 103 ; — voir Vilars Villard et Villars.
- Villards* (les) (c^{ne} de S.-Gérard-devaux), 197.
- Villaron*, 158.
- VILLARS (Jean de), 125 ; — (Philippe de), femme de P. de Champopin, 201 ; — voir Vilars, Villard et Villards.
- Villars* (Allier, c^{ne} de ?), 50 ; — (Loire ?), 94 — (lieu différent des précédents), 155.
- Ville* (la), 43.
- VILLEBAN (François de), 118.
- Villeban*, 114, 118, 119.
- Villecour*, 65.
- Villederie* (la), 189.
- Villefranche-sous-Montcelat*, 39, 41, 43.
- VILLELUME (Antône de), 42 ; — (Jean de), 42 ; — (Nicolas-Louis de), 40.
- Villelume* (Nièvre), 53, 56, 58-60, 63-68, 71, 73-77.
- Villemier*, 119.
- Villemont*, 203.
- Villeneuve*, 142, 145.
- VILLENEUVE (Étienne de), 141 ; — (Jean de), s. de Rangoux, 14.
- Villeneuve* (?), 92 ; — (la) (Cher), 200.
- VILLEPREUX (Péronnelle), 212 ; — (Pierre), 212.
- VILLEQUIER (André de), s. de Montrésor, 126.
- VILLESAVOYE. Voir La Loire.
- VILLET (Étienne), 44 ; — (François), 44.
- Villeton*, 197.
- Villette*, 165.
- VILLIERS (Blanche de), femme de M. Trinquier, 149.
- Vin de Chantelle, 24 ; — de Verneuill, 6, 12, 13.
- VINCELLET (François), 104.
- VINCENT (Jean), 123 ; — (Louis), 8 ; — (Pierre), 160.
- Vincent* (le pré), 86.
- VINÇON (Pierre), 145.
- VINSAC (Diane-Dorothee de), femme de G. Alarose, 141.
- VINTIMILLE (régiment de), 146.
- Virlobier*, 212.
- VIRLOGEUX (Gilberte), 116.
- VIRY (Jean de), s. de la Forêt, 178.
- Viry*, 197.
- Visitandines de Moulins. Voir Moulins.
- VITAL (Étienne), 82 ; — (Pierre), 82.
- Vitraux de l'église d'Autry, 116.
- VITRY (Louis de l'Hospital, s. de), 155.
- VIVIER (Valentin), 186.
- « *Vogrineres*, » 126.
- VOISIN (Claude-Bernard), 180 ; — (Gilberte), femme de M. Girard, 193 ; — vigneron, 54.
- VOIZIN (Lyonnet), s. de S.-Laurent, 47.
- Vol de foin, 160 ; — d'un cheval, 190.
- Volcac* (decima de), 18 ; — voir Vousac.
- Volontaires bretons, 152.
- « *Volz*, » 196.
- Voudelle* (forêt de), 160.
- VOUET (Blaise), 39 ; — (François de), s. de la Vauvre, 40.

VOUGY (le s. de), 146.
 « *Voulcyeu*, » 149.
Voulon, 155.
Vouroux, 149, 164, 165, 168, 169,
 171, 172, 174, 175, 186.
Voussance (la), rivière, 81.
Voussac, 24, 29, 31 - 33, 35, 37, 39,
 41, 42, 47, 83 ; — voir Volcac.
Voûte (la), 154. Voir Apchon (d').
Vouré (bois de la), 85.
 VOYER D'ARGENSON (de), 30.
 VOYSIN DE RANCY, 120 ; — DU RAZET,
 120.
 VRILLON (Nicolas), 212.

Vulpillère (la), 126.
 VVAIS (Michel) 102.

W

W. DE CLAROMONTE, subdiaconus, 18.
 W. RAPHAEL, 4.
 WALONUS, abba, 17.
 WIDRADUS, prepsitus Evaunensis, 17.
 WILLELMUS DE ADVENARIIS, 22.

Y

« *Ygonne*, » 143.

Ygrande, 119, 189.
 YSAMBERT (Mathelin), 58.
Yssello. Voir Ussel.
 YVELIN (Gilbert), 8 ; — (Nicolas), 9.
 YVER (Guillaume), 39.
 YZAMBERT (Jean), 48.
Yzeure, 4, 12 - 17, 51, 79, 115, 161,
 176, 180, 181, 184, 198, 202.

Z

ZACQUETZ (Jean), 117.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.		Pages.
SÉRIE D	1	ASZARD	144
COLLÈGE DE MOULINS	1	AGÈ	144
ÉCOLE DE BRUGHEAT	48	ABERY	144
ÉCOLE DE MONTMARAUD	50	ABIGNY	144
ÉCOLES CHARITABLES DE MOULINS	51	ACOUTURIER	145
SÉRIE E, TITRES FÉODAUX	53	AGENDRE	145
SEIGNEURIES D'AVRIL, BALEINE, LA BARRE, etc.	53	AGEROLLES	145
— DE LA BASTISSE	77	AGIER	145
— DE BELAIR	79	ALENAY	145
— DE BRESSOLLES ET DE LYS	80	AIRONDAT	145
— DE BRUGHEAT	81	ATROUER	145
— DU CHAUSSIN, MOLLES, etc.	86	AVRIL	145
— DE CHÉZELLES ET DOMPIERRE	109	BÂIER DE VERSEILLES	145
— DE CHITAING	110	BILLET	160
— DE DIOU, LE THEIL, etc.	110	BPTIER	160
— DES FOÛGIS	111	BAI	160
— DE GAYETTE	111	BÂAL DE JALIGNY	160
— D'ISSARD	112	BÂATHON	160
— DE LÉPINE	122	BARBARA DE LA GRANGE	160
— DE NAVES	123	BÂBARIN	160
MARQUISAT DE LA PALISSE	124	BÂDET	161
SEIGNEURIE DE PIERREFITTE	139	BÂDILLET	161
SÉRIE E, TITRES DE FAMILLE	141	BÂDON	161
ADVENIER	141	BÂDON DU MÉAGE	161
ADVIGNON	141	BÂDONNET	162
ALAMARION	141	BÂÈME DE CREMILLE	173
ALAROSE	141	BÂRET	173
ALÈGRE	142	BÂRGAIN	173
ALEXANDRE	142	BÂRON	173
ALEXELINE	142	BÂRRAS	173
ALLÈGRE	143	BÂREUL	173
ALLIER	143	BÂRRIN	173
ALLIX	143	BÂRROIS	174
AMELOT	143	BÂRRON	174
AMY	143	BÂRRUEL	174
ANDRAULT	143	BÂRTHELAS	174
ANDRÉ	143	BÂRTHÉLEMY	174
ARMET	143	BÂRUEL	174
ARNAISON	143	BÂSSOT	174
ARNAUD	144	BÂTELLAY	174
ARTAUD	144	BÂCHEREAU	175



	Pages.		Pages.
BAUDEAU	75	BLANCHARD.	182
BAUDEREUL.	75	BLANCHARDET	182
BAUDET	75	BLANCHARDON	182
BAUDINOT	75	BLEIN	182
BAUJARD.	75	BLONDEAU	182
BAYARD	75	BODIN	183
BAZIN.	75	BOFFETIE	183
BEUCAIRE	76	BOIRAT	183
BEAUREGARD	76	BOIREAU	183
BEGON DE LA ROUZIÈRE.	76	BOIROT	183
BELINET	76	BOÏSSET	183
BELLENAVE	76	BOÏSSIN	183
BELLON	77	BOLATON	183
BELLOT	77	BONAND.	183
BENOIST	77	BONAY	184
BEQUAS	77	BONITAT	184
BERAUD	77	BONNAY.	184
BERCHON	77	BONNEJOURNÉE	184
BERGERAT	77	BONNET.	184
BERGEROLLE	77	BONNEVAL	184
BERGERON	78	BONNICHON.	184
BERGIER	78	BOSREDON	184
BERIER	78	BOST.	184
BERNACHON.	78	BOUCAUD	185
BERNARD	78	BOUCAUMONT	185
BERROYER	78	BOUCHET	185
BERRY	78	BOUDET	185
BERTHELIER.	78	BOUDRY	185
BERTHET	78	BOUGAREL	186
BERTHOLLET	79	BOUILLE.	186
BERTHOMIER	79	BOUILLÉ.	186
BERTHON	79	BOULERY	186
BERTIN	79	BOUQUET	186
BERTINE	79	BOURACHOT, BOURRACHOT	186
BERTUCAT	80	BOURBON	186
BESSEJON	80	BOURBON-BUSSET	187
BESSONNAT	80	BOURBON-ORLÉANS	189
BETOULLAT.	80	BOURDEIX	189
BICHET	80	BOURDELET, BOURDELLET	189
BICHON	80	BOURDIER	189
BIDON	80	BOURDIN	189
BIGNE (pour BIGUE)	80	BOURGOING.	189
BIGNET	80	BOURGUIGNON	190
BIGNY	80	BOURLLOT	190
BILHARD, <i>alias</i> BILLARD.	80	BOURNICHON	190
BILHAUD	80	BOUTET	190
BILLON	80	BOUTHONNET	190
BINVILLE.	80	BOUYS	190
BIOTIÈRE.	80	BRAMES	190

TABLE DES MATÈRES.

285

	Pages.		Pages.
BRESCHARD	191	CHAMPROPIN	201
BRETTON	191	CHNDIEU	201
BRICE	191	CHNIER	201
BRINON	191	CHNTELOT.	201
BRIROT	191	CHNTEMERLE	201
BRIZEBOIS	191	CHNUDET	202
BRON	191	CHPIER.	202
BRUGIÈRE	192	CHPON	202
BRUN	192	CHRASSE	202
BRUNET	192	CHRBON	202
BRUNET D'ÉVRY	192	CHRDON	202
BURELLE	193	CHRGÈRE-ROUDON	202
BURIN	193	CHXALES DE LA CÔTE.	203
CABANNE	193	CHARLUS	203
CACQUIN	193	CHRPIN	203
CADIER	193	CHRRÉTON.	204
CAILHOT	194	CHRRIER	204
CALHAUD	194	CHRRY	204
CALIXTE.	194	CHRTRON	205
CALLEMARD.	194	CHRRVERON	205
CAMUS	194	CHRVON, CHERVON	205
CANTAT	196	CHSEIX.	205
CARPOT	196	CHTEAUBODEAU	205
CARRÉ	196	CHUMONT	205
CARREY	196	CHUSSECOURTE	205
CASAUBON	196	CHUVIGNY DE BLOT	206
CATHOL.	197	CHVAGNAC	206
CAUSSADE	197	CHVENES	206
CAUSSE	197	CHVENON	206
CAYOT	197	CHVERD	206
CHABANNES.	197	CHNAUD	206
CHABERT	198	CHNU	207
CHABOT.	198	CHVALLARD	207
CHABRIER	199	CHVALLIER	207
CHACATON	199	CHVARRIER	207
CHAILLO	199	CHVREAU.	207
CHALLEMoux, CHALMOUX	199	CHDCHE	207
CHALLETON.	199	CHTAIN.	207
CHALLOUX	199	CHVERT	207
CHAMBEFORT	200	CHDSEUL-PRASLIN	207
CHAM BONNIÈRE	200	CHMEIL, CHOMEL	207
CHAMBORANT	200	CHQIN	210
CHAMERLAT.	200	CHQPIN	211
CHAMPFEU	201	CHSTIEN	211
CHAMPIER	201	CISERNES	211

	Pages		Pages.
CLAINES	211	CLERMONT	212
CLAPARIER	211	CLOSTREAU	212
CLAUSTRE	211	CLOSTRE	212
CLAVEAU DE LA CHAPELLE	211	CLOUX DE HÉROUARD	212
CLAVEL	211	CLUZEL	212
CLÉMAND	211	TABLE GÉNÉRALE DES NOMS	213
CLÉMANT	212		

ERRATA

- P. 3, col. 1, art. D. 4. Dates extrêmes : 1604-1703 et non : 1607-1703.
- P. 5, col. 1, ligne 6. Lire : *le prince de Nerola*, au lieu de : la princesse de Nerola.
— col. 2, ligne 7. Lire : *collège*, au lieu de : collèges.
- P. 9, col. 1, ligne 43. Lire : *ledit*, au lieu de ledits.
- P. 10, col. 2, ligne 23. Lire : *Reugny*, au lieu de Rougny.
- P. 11, col. 1, ligne 24. Lire : 1291, au lieu de : 131.
- P. 13, col. 2, ligne 27. Lire : 1624, au lieu de : 164.
— — ligne 42. Lire : 52, au lieu de : 54.
- P. 16, col. 1, ligne 25. Lire : *Bagueux*, au lieu de : Bagneux.
- P. 18, col. 1, ligne 1. Lire : *Volcac*, au lieu de Voleac.
- P. 24, col. 1, ligne 10. Lire : *septiers*, au lieu de septier.
- P. 29, col. 2, ligne 30. Lire : *Jaquette*, au lieu de Pâquette.
- P. 34, col. 1, ligne 32. Lire : *Roussaut*, au lieu de : Roussant.
- P. 37, col. 1, ligne 16. Lire : *Rougier*, au lieu de Rougis.
— — ligne 38. Lire : *Tortesay*, au lieu de : Tortelay.
— col. 2, ligne 46. Lire : *Tixeron*, au lieu de Tixeran.
- P. 38, col. 1, ligne 33. Lire : *Châteauneuf*, au lieu de : Châteauvert.
— — ligne 34. Lire : *Jacques Loup*, au lieu de : Jacques ...
— col. 2, ligne 5. Lire : *Tixeron*, au lieu de Tixeran.
- P. 39, col. 1, ligne 42. Lire : *Rochedragon*, au lieu de : Rochedragnon.
- P. 46, col. 1, art. D. 129. Date : *XVII^e siècle*, et non : XV^e siècle.
- P. 53, col. 1, avant-dernière ligne du texte. Lire : *Sechault*, au lieu de : Ferchault.
- P. 59, col. 1, ligne 45. Lire *Talou*, au lieu de : Ttout.
- P. 64, col. 1, ligne 4. Lire : *Talou*, au lieu de : Tallo.
- P. 66, col. 1, ligne 11. Lire : *Chartes*, au lieu de Chartres.
- P. 67, col. 2, ligne 24. Lire : *Maubou*, au lieu de Maubon.
- P. 69, col. 1, ligne 44. Lire : *Montsaunin*, au lieu de : Montsaulin.
- P. 71, col. 2, ligne 11. Lire : *Livry*, au lieu de : Livry.
- P. 74, col. 1, ligne 29. Lire : *Philippe*, au lieu de : Philibert.
- P. 75, col. 1, ligne 37. Lire : *ses père et mère*, au lieu de : des père et mère.
— — ligne 39. Lire : *S.-Martin-au-bois*, au lieu de : S.-Martin-au-bode.
- P. 76, col. 1, ligne 35. Lire : *Cochet*, au lieu de : Sachet.
- P. 77, col. 1, ligne 37. Lire : *Rosemont*, au lieu de : Rosement.
- P. 79, col. 1, ligne 45. Lire : *Bagueux*, au lieu de : Bagneux.
— col. 2, ligne 23. Lire *Catherine Blanchet de la Chambre*, au lieu de : Catherine-Blanche de la Chambre.
— col. 2, ligne 32. Lire : *Gozinière*, au lieu de : Goziniac.
- P. 80, col. 1, ligne 29. Lire : *Pavye*, au lieu de : Lnyé.
- P. 82, col. 1, ligne 43. Lire : *rescision*, au lieu de : rescission.
— col. 2, art. E. 100. Dates extrêmes : 1425-1492, et non : 1425-1491.
- P. 83, col. 1, ligne 42. Lire : 1492, au lieu de : 1412.
— col. 2, ligne 40. Lire : *Marzat*, au lieu de : Mazat.
- P. 84, col. 1, ligne 29. Lire : 1637, au lieu de : 137.
- P. 87, col. 1, ligne 47. Lire : *Aulenay*, au lieu de Anlenay.
— col. 2, ligne 16. Lire : *Montmormin*, au lieu de : Montmorillon.

- P. 88, col. 1, ligne 20. Lire : *Montrond*, au lieu de : Montroud.
 — col. 2, ligne 32. Lire : *Gayette*, au lieu de : Sèneret.
- P. 92, col. 2, lignes 31 et 44. Lire : *Aulenay*, au lieu de : Anlenay.
- P. 93, col. 2, ligne 44. Lire : *Nieul*, au lieu de : Niaul.
- P. 94, col. 1, ligne 16. Lire : *Cleriador*, au lieu de : Cleriadus.
 — — ligne 39. Lire : *Raoul*, au lieu de : Hugues.
 — col. 2, lignes 13 et 14. Lire : *Girardire*, au lieu de : Giraudière.
- P. 99, col. 2, ligne 13. Lire : *Lavieu*, au lieu de : Lévis.
- P. 101, col. 1, ligne 21. Lire : *S.-Marcel-de-Felines*, au lieu de : S.-Michel-de-Fellines.
- P. 102, col. 2, lignes 10 et 19. Lire : *Brunot*, au lieu de : Bonnot.
 — — ligne 23. Lire : *1531*, au lieu de : 1331.
- P. 107, col. 1, ligne 24. Lire : *Saint-André-le-Paignand*, au lieu de : Saint-André-de-...
 — col. 2, ligne 21. Lire : « *Mouliers* », au lieu de : Modières.
 — — ligne 27. Lire : *Châlus*, au lieu de : Charlus.
- P. 108, col. 1, ligne 3. Lire : *Guillermière*, au lieu de : Guyonnière.
 — col. 2, ligne 16. Lire : *11 juin 1518*, au lieu de : 15 juin 1523.
- P. 111, col. 1, ligne 26. Lire : *Coubladoux*, au lieu de : Combladoux.
 — — ligne 40. Lire : *Coudonnier*, au lieu de : Condonnier.
- P. 112, col. 2, ligne 3. Lire : *1405*, au lieu de : 1361.
- P. 113, col. 1, ligne 23. Lire : *Murat*, au lieu de : Dreuille.
 — — ligne 34. Lire : *Jacqueline d'Aulenay*, au lieu de : Catherine d'Anlenay.
 — col. 2, ligne 21. Lire : *Aulenay*, au lieu de : Anlenay.
- P. 114, col. 1, dernière ligne. Lire : *avril*, au lieu de : aoust.
 — col. 2, ligne 32. Lire : *Claude, Jacques et François de Culant, fils de François de Culant, sieur des Hérards*; au lieu de : Claude, Jacques et François de Culant, sieur des Hérards.
- P. 115, col. 1, ligne 14. Lire : *1720*, au lieu de : 1620.
 — col. 2, ligne 2. Lire : *1790*, au lieu de : 1890.
 — — ligne 45. Lire : *Chabas*, au lieu de : Chabot.
- P. 116, col. 1, art. E. 157. Dates extrêmes : *108-1784*, et non : 1654-1784.
 — col. 2, av.-dern. ligne. Lire : *Gérard*, au lieu de : Girard.
- P. 119, col. 2, ligne 39. Lire : *Charles*, au lieu de : Jean.
- P. 121, col. 1, ligne 38. Lire : *village*, au lieu de : villages.
- P. 123, col. 2, ligne 12. Lire : *la Ronze*, au lieu de : la Rouze.
- P. 125, feuille 10 de la série E, pages transposées.
 — col. 2, ligne 19. Lire : *Morsaigne (?)*, au lieu de : Monsaigue.
- P. 126, col. 1, ligne 20. Lire : « *Veçay* », au lieu de : Beçay.
 — col. 2, ligne 43. Lire : *7 janv. 1454 n. st.*, au lieu de : 16 janv. 1453.
- P. 127, col. 2, ligne 38. Lire : *Friand*, au lieu de : Fuand.
- P. 129, col. 1, ligne 11. Ajouter les mots : (*sic, pour Tour-Chalabran*), après les mots : Tour-sur-Abron.
 — — ligne 22. Lire : *Chassin*, au lieu de : Charin.
 — — ligne 25. Lire : *Jacquin*, au lieu de : Jean.
- P. 134, col. 2, ligne 33. Ajouter les mots : (*sic, pour Lavieu*), après les mots : Anne de Lévis.
- P. 135, col. 1, ligne 23. Lire : *en*, au lieu de : et.
 — — ligne 35. Lire : *ferme*, au lieu de : forme.
- P. 138, col. 2, ligne 12. Lire : *Aude*, au lieu de : Aude.
- P. 140, col. 1, ligne 19. Lire : *263*, au lieu de : 253.
 — — 2, lignes 40 et 41 : *de noble Jehan Psnyer, écuyer*, au lieu de : d'honnête femme Michelette, veuve de M^{re} Pierre Bulet, châtelain de Pierrefitte.
- P. 148, col. 2, ligne 10. Lire : *Vessé*, au lieu de : Vesse.

ERRATA.

- P. 150, col. 1, ligne 46. Lire : *Fronsac*, au lieu de : Froussat.
P. 154, col. 1, ligne 32. Lire : *rescision*, au lieu de : rescission.
P. 158, col. 2, ligne 3. Lire : *Nuchèzes*, au lieu de : Michèzes.
— — ligne 11. Lire : *Nuchèzes*, au lieu de « Michères ».
— — ligne 23. Lire : *Barbançois*, au lieu de : Barbaurois.
P. 159, col. 1, ligne 22. Lire : *Abin*, au lieu de : Albin.
P. 161, col. 2, ligne 18. Lire : *Rigolée*, au lieu de : Vignole.
P. 162, col. 1, ligne 8. Lire : *François-Iarie*, au lieu de : François-Mars.
— — ligne 16. Lire : *Loutaud*, au lieu de : Lautaud.
P. 164, col. 1, ligne 21. Lire : *Cussel*, au lieu de : Ussel.
P. 167, col. 2, ligne 9. Lire : *la Brosse-laquin*, au lieu de : la Brosse, Raquin.
P. 172, col. 1, av.-dern. ligne. Lire : *163*, au lieu de : 1649.
P. 177, col. 2, ligne 37. Lire : *Rothion*, au lieu de : Rothira.
P. 181, col. 1, lignes 12 et 13. Lire : *Bixe*, au lieu de : Bigne.
P. 183, col. 2, ligne 9. Lire : *Laruas*, au lieu de : Larnas.
P. 184, col. 1, ligne 5. Lire : *Bonand*, au lieu de : Bonard.
— col. 2, ligne 28. Lire : *Montsaubm*, au lieu de : Montsaunier.
P. 186, col. 1, ligne 10. Lire : *la Courcele*, au lieu de : la Courielle.
P. 189, col. 2, ligne 38. Lire : *le Donjon* au lieu de : le Douzon.
P. 201, col. 1, ligne 37. Lire : *Luzeray*, au lieu de : Lucenay.
P. 206, col. 1, ligne 20. Lire : *18 févr. 188*, au lieu de : 18 févr.
P. 211, col. 1, ligne 28. Lire : *Sicaud*, au lieu de : Sicard.
-

REPertoire NUMERIQUE
SOMMAIRE ET PROVISoire

TOME 2

SOUS-SERIE 1 E

TITRES DE FAMILLES

E 51 - E 1994

- E 571.- Codières (de) François-Gaspard. Lettre de terrier pour La Guillermie, 1617 - 1 pièce, parchemin
- E 572.- Coiffier (de Belair), 1735 - 1 pièce *parchemin - 6 pièces papier*
- E 573.- Coiffier (Le Breuil), 1745-1783 - 16 pièces *papier*
- E 574.- Coiffier (La Brosse et dépendances, possession Cadier), 1444-1791 - (grosse liasse)
- E 575.- Coiffier (Demoret ou de Moret), 1682-1813 - (grosse liasse)
- E 576.- Coiffier (La Faye ou Lafaye), 1744-1772 - 3 pièces *dont 2 parchemin*
- E 577.- Coiffier (La Faye, paroisse de Theneuille), 1752-1787 - 3 pièces *parchemin*
- E 578.- Coiffier (Demoret et des Nonettes), 1671-1782 - 4 pièces *5 pièces papier*
- E 579.- Coiffier (des Nonettes), 166? - 1 pièce *parchemin*
- E 580.- Coiffier (Lavaux), 1768 - 1 pièce *papier*
- E 581.- Coiffier (Le Vilhain), 1787-1792 - 9 pièces *papier - 4 pièces parchemin*
- E 582.- Coiffier (Pichard au Vilhain), 1786 - 1 pièce *parchemin*
- E 583.- Coiffier (Louroux-Boubonnais), 1780-1791 - 3 pièces *papier*
- E 584.- Coiffier (Les Peschin), 1629 ? - 1 cahier *parchemin*
- E 585.- Coiffier (Yzeure ou Talon), 1660 - 1 cahier *parchemin*
- E 586.- Coiffier (de Verfeux, Perassier), 1786 et 1779 - 2 pièces *1 papier 1 parchemin*
- E 587.- Coiffier (de Verfeux, paroisse de Neuvy), 1783-1792 - 10 pièces *2 pièces parchemin, 8 pièces papier*
- E 588.- Coiffier (de Verfeux, paroisse d'Ygrande), 1353-1789 - 21 pièces *12 pièces parchemin - 9 pièces papier*
- E 589.- Coiffier (de Verfeux, La Faye) (quelques pièces ne concernant les Coiffier), 1741-1790 - 5 pièces *papier - 4 pièces parchemin*
- E 590.- Coiffier : Rochebut. Epiers personnels, 1489-1688 - 8 pièces *6 pièces parchemin - 2 pièces papier*
- E 591.- Coiffier : Rochebut (Lafaye), 6 octobre 1728 - 1 pièce *papier*



- E 592.- Coiffier : Rochebut (Mallet), 1602-1657 - 2 pièces } 1 papier
1 parchemin
- E 593.- Coiffier : Rochebut (Linerolles), 1629-1687 - 3 pièces } 1 papier
2 parchemin
- E 594.- Coiffier : Rochebut (Tellet-Argenty), 1512-1680 - 26 pièces 23 pièces papier - 3 pièces parchemin
- E 595.- Coiffier : Meschatin. Personnel, 1596-1732 - 10 pièces 11 pièces
5 pièces parchemin - 6 pièces papier
- E 596.- Coiffier : Meschatin (cens dus à), 1650 - 2 pièces } 1 papier
1 parchemin
- E 597.- Coiffier : Meschatin (baux à cens), 1662 1 pièce, parchemin
- E 598.- Coiffier : Meschatin (Bonneau), 1546 ; 1552 - 2 pièces parchemin
- E 599.- Coiffier : Meschatin (les Bordes), 13 mars 1627 - 1 cahier parchemin
- E 600.- Coiffier : Meschatin (les Combes), 1625 - 1 pièce papier
- E 601.- Coiffier : Meschatin (Lauroux), 1550-1655 - 13 pièces, parchemin 12 pièces, papier
- E 602.- Coiffier : Meschatin (Ygrande), 1610 ; 1616 - 2 pièces } 1 papier
1 parchemin
- E 603.- Coiffier : Meschatin (Venas), 1546 - 1 pièce, parchemin
- E 604.- Coiffier : Meschatin (Le Vilhain), 1507-1690 - 28 pièces } - 12 parchemin
- 16 papier
- E 605.- Coiffier : Meschatin (Pichard à Theneuille, Le Vilhain),
1547-1688 - (liasse)
- E 606.- Coiffier : Meschatin (Pinonnière), 1663 - 2 cahiers parchemin
- E 607.- Coiffier : Meschatin (Theneuille), 1555-1716 - 23 pièces = 12 parchemin
11 papier
- E 608.- Coiffier : Meschatin (les Fondards et Avemais, Theneuille),
1517-1583 - 11 pièces, parchemin
- E 609.- Coiffier : Meschatin (les Rochères, Theneuille), 1544-1633 -
27 pièces 12 pièces, parchemin - 15 pièces papier
- E 610.- Coiffier : Meschatin (Theneuille, Lafaye), 1509-1734 - 15 pièces 7 pièces parchemin - 8 pièces papier
- E 611.- Coiffier : Meschatin (Theneuille, Lavaux), 1412-1762 - grosse
liasse
- E 612.- Coiffier de Verfeux (terres de la Faye, Theneuille et dépendances)
1396-1753 - grosse liasse
- E 613.- Coiffier, seigneur de La Faye et Verfeux. Procès avec Jean Perceat
le jeune notaire à Louroux Bourbonnais, le chapitre de Bourbor
l'Archambault et autres 17 pièces dont 1615-1688 dion.
- E 614.- Coiffier du Breuil : terrier de la seigneurie de Breuil et Lailly.
Reconnaissance à Jeanne de Noiy contesse d'Alex dame du Breuil
et Lailly et son fils Robert de Beaufort seigneur de Valéry à
cause des dites terres du Breuil et Lailly. 1474 - un gros
registre - 3 plans classés avec 1 Fi, 14 plans classés avec
2 Fi et 7 plans classés avec 3 Fi

f

date?

date?

- E 615.- Coignet (obligation à Nicole Bordier femme de Claude Coignet, avocat à Paris), 1691 - 1 pièce *parchemin*
- E 616.- Colas. Atlas général du domaine des Belots situé au village des Roussats anciennement paroisse de Chemilly, présentement en celle de Toulon levé sur le plan dudit domaine qui avait été fait par M. Radot *fédaliste* le 5 janvier 1784. Ce domaine a été acquis par M. Jean Colas et Anne Lorijon son épouse le 6 octobre 1818. 1 cahier-papier
- E 617.- Coligny-Saligny (de) - 1524 - 1 pièce-parchemin
: (cf inv. des Archives de Saligny. E supplément - Dames, sgr de Saligny (XVIIIe siècle) ?)
- E 618.- Coligny-Saligny (de). Tenancier de Marc de Saligny, seigneur dudit lieu et des baronnies de la mothe St Jean et du Roussay, à cause de sa seigneurie de Saligny, 1541-1558 - 1 grand registre
- E 619.- Colin. Lettres de *vetérance* pour le sieur Colin procureur du Roi au grenier à sel de Vichy, 1781 - Acquisition 1592 - 3 pièces *2 pièces parchemin - 1 pièce papier*
- E 620.- Colin de Gévaudan, 1777 - 1 pièce *papier*
- E 621.- Collas. Vente par lui faite (expédition à lui délivrée), 1662. Collin. Arrêt du Conseil d'Etat portant que les gages de Robert Collin, conseiller avocat du Roy de la ville de Cusset seront payés audit Collin par les receveurs généraux des finances de la Généralité de Moulins, 1743 - 2 pièces *1 parchemin / 1 papier*
- E 622.- Compaignat. Contrat de mariage, 1627 - 1 pièce *parchemin*
- E 623.- Conillin. Bail à ferme à Conillin, par Jesguer seigneur de la Jolie-Herbault, 1612 - 1 pièce *parchemin mauvais état*
- E 624.- Conny du lac. Bail des dîmes de Montcombroux, 1785 - 5 pièces *papier*
- E 625.- Conny (de), 1751 - 1 pièce *papier*
- E 626.- Conta. Acquisition, 1775 - 1 pièce *parchemin*
- E 627.- Contour. Dîme de courcelles, 1408 - 2 pièces *papier*
- E 628.- Coquière. Procédure, 1791 - 1 pièce *parchemin*
- E 629.- Corbinclly (de). Lettre du sieur Trochereau, de Moulins, 1634 - 1 pièce *papier*
- E 630.- Cordeboeuf (de). Revanger, seigneur de Cordeboeuf. 3 grands plans toilés. Paray-sous-Briailles - s.d.
- E 631.- Cordier. Avocat en parlement, dîmes, procédures, XVIIe siècle. - liasse
- E 632.- Cornet, 1790 - 1 pièce *papier*
- E 633.- Cornieu. Acquisition, 1763 - 1 pièce *papier*

E 634.- Cornillier. Terrier d'Etienne Cornellier. Terres sises à Varennes, etc..., 1507-1520 - 1 cahier

E 635.- Cornillier. Terrier d'Etienne Cornellier. Terres sises à Varennes, etc..., 1507-1508 - 1 registre

E 636.- Cornillier, seigneur de Clos-Richard. Terrier de Jacques Cornillier, seigneur du Clos-Richard, et de Peronnelle Cadier sa femme. Terres sis à Varennes, Vouroux, etc..., 1545 - 1 registre

E 637.- Corre. Acquisition, 1673 - 2 pièces ^{papier} (en mauvais état)

E 638.- Cossé-Brissac (de), 176 - 1785 - 4 pièces ^{papier}

E 639.- Cot. Trésorier général du pays de Dauphiné, 1464 - 1 pièce-parchemin

Y E 640.- Coudert. Coudert, ^{1730, 1738} ~~de profession~~, 1759 - 7 pièces ^{4 pièces papier . 3 pièces parchemin}

E 641.- Coujard. Bail à vente d'une maison, 1785 - 1 pièce ^{parchemin}

Y ^{a raison} E 642.- Coulange, sieur de la Vnort et de Rouzière. Prestation de foi et hommage par le ~~de Rouzier~~ ^{de Rouzier} signé de René Farjon, ~~sieur des Cavaliers~~, 1707 - 1 pièce ^{parchemin}

E.643.- Coulange. Ventes de bois par lui (le bois Segond, paroisse de Toulon, 1711) - 10 pièces ^{papier}.

E 644.- Coulanghon. Mariage avec Marie Marelon, 1726 - 1 pièce ^{papier}

E 645.- Couraudon Jaquinaud. Procédure, 1731 - 1 pièce ^{papier}

E 646.- Courauld. Quittance de Berthomier Petit, de Sassignole à Louis C., de Viplaix (châtellenie de la Roche Guillebault), 1541 ^{1 pièce parchemin}

E 647.- Courtais. Courtais, seigneur de la Guerche. Quittance par l'acquisition de la seigneurie de Neuville, 1682 - 1 pièce ^{parchemin}

E 648.- Courtais (de) seigneur de la Vilatte, Doyet, la Souche, Salvat, La Chassignolle et autres lieux, 1768 - 1 cahier ^{papier 20 pages}

E 649.- Courtais. Acquisition, 1781 - 1 pièce ^{parchemin}

E 650.- Cousin, de Gannat. Inventaire et vente de meubles, 1633 de défunt noble Noël (Cousin quant vivait Conseiller du Roy. 2 cahiers

Y E 651.- Cousson. Provisions de garde - nette à Souvigny pour Jean, puis Philippe Bouquerat, puis le sieur Cousson, en faveur duquel le dit Bouquerat avait disposé de son office. La liasse de titre concernant Bouquerat est devenue propriété de Cousson d'acquéreur de l'office : donc à ranger à Cousson, dernier possesseur, XVII-XVIIIe siècles - 10 pièces-parchemin ^{2 pièces papier mauvais état}

E 652.- Crelot. Mariage, 1742 - 1 pièce ^{papier}

Y E 653.- Croizier et Alix. Provisions de greffier au grenier à sel de Montluçon, XVII et XVIIIe siècles (Croizier ? la charge de feu Alix, son beau-père au parent) ~~18~~ 6 pièces-parchemin - 6 pièces ^{papier mauvais état}

- E 654.- Crousier. Bail du prieur de Puy St Ambroise, 1787 - 2 pièces *papier*
- E 655.- Crouzier, 1752 - 1 pièce *papier*
- E 656.- Crozat, 1751 - 1 pièce *papier*
- E 657.- Crozet. Acquisition, 1543 - 1 pièce, parchemin
- E 658.- Culant (de). Inventaires des meubles, biens, etc..., de la succession de Jean de Culant, sieur des Hérards, Laugière et St Marc, 1652 - 2 registres
- E 659.- Culant (de). Mariage de Gabriel de C. et de Françoise des Cars, 1537. Seigneurie de Perassier - titres antérieurs : vente d'un pré à Nérès par Gabriel de Jonat, sieur de Bisserat, à Gilbert de Chateaubodeau, seigneur de Peyrassier (1653). Procédures. Bail de la métairie de Beaulieu 1539. Décret d'adjudication dudit domaine et autre, 1652, etc...
~~8 pièces, 4 cahier~~ *5 pièces parchemin dont 1 cahier et 4 pièces papier*
- E 660.- Culant (de), 1720 - 1 pièce *papier*
- E 661.- Culant de Laugère (de). Trésorier de Constitution de vote à lui, 1732 - 1 pièce *parchemin*
- E 662.- Cupif. Adjudication de la seigneurie de Mal paroisse
de Toulon, 1697 - 1 cahier *parchemin*
- E 663.- Cureau. Acquisition, 1656 - 1 pièces (très mauvais état) *papier*
- E 664.- Cybert. Donation, XVIème siècle - 1 pièce *parchemin*
- E 665.- Dagnet. Contrat de mariage de Gilbert Dagnet avec Françoise Simonnin, 1685 - 1 pièce *papier*
- E 666.- Daignet-Daill.. Procédure, 1482. Reconnaissance d'une dette de 50 l. à Lambert, avocat à Bourbon-Lancy par Blaise Brunet demeurant rue Chaveau à Moulins, présentée par Marie Daillan femme de Daill... orfèvre. 2 pièces, parchemin
- noty*
E 667.- Damas, comte d'Anlezy. 29 plans de la seigneurie d'Anlezy (Nivernais)
2 plans classés avec 1 Fi
26 plans classés avec 2 Fi
1 plan classé avec 3 Fi
- E 668.- Damour et Batissier. Provisions d'offices de substitut du procureur du Roi de la châtellenie de Bourbon, 1681-1734 - 20 pièces = 15 *parchemins* - 5 *papers*
- E 669.- Danglos d'Héronval (Jacques). Décédé le 20 mars 1769 à Saint-Prix - 1 pièce *papier*
- E 670.- Dard (Philippe). Décédé le 19 may 1730 à Bressolle - 1 pièce *papier*
- E 671.- Dard. Avocat à Dijon. Constitution de rente à son profit par Françoise de la Baume veuve de Saulx, seigneur de Tavamcle, 1588 - 2 pièces *papier*

- E 672.- Darrot, procureur du Roi à Verneuil. Achat d'un bois à Monétay-sur-Allier, 1643 - 1 cahier *parchemin*
- E 673.- Daurier ou Dorier (Gilbert). Acquisition, 1773 - 1 pièce *parchemin*
- E 674.- Davaux, à Gouise - 1 plar en 1774, classé avec 3 Fi
- E 675.- Debar. Acquisition, 1775 - 1 pièce *papier*
- E 676.- Debar. Constitution viagère consentie par Mademoiselle Michelle Debar au profit de ces dames religieuses de Notre Dame de Gannat, le 19 juillet 1783 - 1 pièce *parchemin*
- E 677.- Debesson: Métayage, XVIIIème siècle - 1 pièce *papier*
- E 678.- Debonde. Contrat de mariage de Gilbert Debonde, chirurgien avec Louise Ribière, 1708 - 1 pièce *parchemin*
- E 679.- Debut (Jean). Procédure, 1759 - 1 pièce *parchemin*
- E 680.- Dechaud. Mariage entre Pierre Dechaud et Jeane de La Roche-Aymon, 1542 - 1 pièce *parchemin*
- E 681.- Dechery. Vente de deux pièces de terre situées en la paroisse de Malicorne consentie par François Durin au profit de Gilbert autre Gilbert et Antcine Dechery du 9 mars 1781 - 2 pièces *parchemin*
- E 682.- Deffontis et Saint-Hilaire (de). 1 cahier, XVIIème siècle
- E 683.- Defourneaud (Gilbert). Acquisition, 1781 - 1 pièce *parchemin*
- E 684.- Degeant, curé de Vicq. Procédure, 1718 - 1 pièce *parchemin*
- E 685.- Deguize. Constitution de rente par ses parents à Etienne Deguize, 1725 - 1 pièce *papier*
- E 686.- Deissat-Duprat. Vente de la terre de Monron par Messieurs et Madame Duprat au profit de M. Androdias de Murot, 1768 - 2 cahiers
- E 687.- Deissat-Duprat. Barthelat (de), seigneur de La Guillermie et la Ramas Claude-Marie, seigneur de La Guillermie, et de la Ramas 1775, après les Sicauld et les la Ramas. Titres antérieurs se rapportant à La Guillermie (XVIIe siècle) - 28 pièces = 13 pièces *papier* - 9 pièces *parchemin*
- E 688.- Delagenest. Bail de la seigneurie à Chavroches. Lettres, 1773-1794 - 86 pièces *papier*
- E 689.- Delaire. Contrat de rente, 1734 et 1765 - 2 pièces = 1 *parchemin* = 1 *papier*
- E 690.- Delaize, sieur du Plaix. Transaction, 1624 - 2 pièces *parchemin*
- E 691.- Delametrie ou Delamesterye. Contrat de mariage de Jean D. et Catherine Maréchal, 1721 - 1 pièce *papier*
- E 692.- Delan. Constitution de rente pour Jean Delan, avocat et procureur contre Pierre Debard et dame Louize Godin sa femme, 1698 - 1 pièce *parchemin*

- E 693.- Delan. Acquisition, 1668 - 1 pièce *papier*
- E 694.- Delaroche (Claude), seigneur des Fontaines. Acquisition, 1750 -
1 pièce *parchemin*
- E 695.- Delarras. Acquisition pour Gilbert Delarras contre Jacques Robert
et Claudine Ferrier sa femme, 1777 - 1 pièce *papier*
- E 696.- Delarue. Généalogie, 1677 - 1 pièce *papier*
- E 697.- Delarue. Contrat de mariage de Jean Baptiste Delarue, notaire et
demoiselle Louise Durand, 1783 - 1 cahier *papier*
- E 698.- Delarue (Antoine). 1 pièce, 1631 *parchemin*
- E 699.- Delarue. Contrat de mariage de François Delarue avec Marguerite
Tonevaud, 1710 - 1 cahier *papier*
- E 700.- Delarue. Acquisition, 1790 - 1 pièce *parchemin*
- E 701.- Delarue. Lettre de M. Ducieroy, 1778 - 1 pièce *papier*
- E 702.- Delavauvre. 1691 - 3 pièces - 2 pièces *papier*
- 1 pièce *parchemin*
- E 703.- Delavigne, chirurgien. Verte famille Delavigne, de Billy, Brout,
Ecole.... XVIIe-XVIIIe siècles - liasse
- E 704.- Delavigne. Transaction, 1745 - 1 cahier *parchemin*
- E 705.- Delaville. Mariage entre Louis Delaville et Anne Bernard,
1681 - 4 pièces *papier*
- E 706.- Delesvaux (Pierre), notaire royal demeurant en la paroisse de
Jenzat. 1773, 1776 - 6 pièces *parchemin*
- E 707.- Delevaux. 1773 - 1 pièce *parchemin*
- E 708.- Deleveau (Jacques), marchand demeurant en la paroisse de
Creuzier-le-Vieux. Procédure, 1773 - 1 pièce *parchemin*
- E 709.- Deleveaux (Jacques), notaire royal demeurant en la paroisse de
Creuzier-le-Vieux. Acquisition, 1783 - 1 pièce *parchemin*
- E 710.- Delong. Procédure, 1786 - 1 cahier *papier*
- E 711.- Delyon (Claude). Acquisition, 1505 - Echange, 1488 -
2 pièces *parchemin* *gd format*
- E 712.- Demenat (François). Vente, 1706 - 1 pièce *papier*
- E 713.- Demesme. Contrat de mariage d'Antoine Demesme et Marie Bourdin,
du 24 janvier 1724 - 1 pièce *papier*
- E 714.- Demontet. Livre de compte d'un chirurgien, 1746 - 1 cahier
- E 715.- Denis (Antoine). Donation, 1671 et 1765 - 2 pièces *papier*
- E 716.- Denis. Partage d'immeubles entre Jacques, François et Jean Denis,
du 11 juin 1671 - 1 cahier

E 717.- Depa : Depalle,
du 4 Juillet 1773 - 1 pièce papier

E 718.- Deperet. Divers, 1498 - 2 pièces, parchemin

E 719.- Desbarres. Quittance signée F. Joseph, abbé de Septfons, 1737
1 pièce papier

E 720.- Desbouis de Sabrune. 1713, 1721 - 3 pièces - 1 parchemin - 2 papiers

E 721.- Desbrandons (sieur du Fressineau et de Saint-Martin), 1643 -
1 pièce papier

E 722.- Desbravard (ou des Bravards). Deux extraits des registres de bapt. de Bonghat
de Jean-Louis des Bravards d'Eyssat du Prat, le 9 juillet 1744 ;
d'Etienne Marie des Bravards d'Eyssat du Prat, le 9 avril 1746.
Rente, 1754 - 3 pièces. 2 pièces papier - 1 parchemin

E 723.- Desbret (Jean-Baptiste). Acquisition d'une vigne à Creuzier-le-
Vieux, 13 juin 1779 - 1 pièce parchemin

E 724.- Desbret (Laurent). Bail, 1752 - 1 pièce papier

E 725.- Desbret. Documents relatifs, ses divers ordinations, 1786 -
5 pièces - 4 pièces papier - 1 parchemin

E 726.- Deschamps de Lamallerée. Estimation de la terre de La Mallerée,
paroisse de Saint-Genest, 1790 - 1 cahier

E 727.- Deschamps (Joseph). 1755 - 1 pièce papier

E 728.- Deschamps. Constitution pour l'Hôtel Dieu de Montluçon contre
Marie Guérin Vve Deschamps de Verneix du 16 juillet 1790 -
1 pièce parchemin

E 729.- Deschier. Contrat de mariage, 1712 - 1 pièce papier

E 730.- Descloux. Vente de boeuf, procédure, XVIIème siècle. 2 pièces
parchemin

E 731.- Descluvier (Pierre). Vente, 1768 - 1 cahier

E 732.- Descouraulx. Acquisition, 1544 - 1 pièce, parchemin

E 733.- Descrots d'Estrée. Titres fonciers, 1437-1539 - 15 pièces et
1 pièce, parchemin

E 734.- Descrots d'Estrée. Titres fonciers, 1572-1597 - ¹² 10 pièces et
1 pièce, parchemin

E 735.- Descrots d'Estrée. Titres fonciers, 1602-1629 - 11 pièces, 2 pi
parchemin

E 736.- Descrots d'Estrée. Titres fonciers, 1586-1667 - 19 pièces

E 737.- Descrots d'Estrée. Titres fonciers, 1629-1672 - 22 pièces

- E 758.- Desmazels de Monteillet. Provisions de conseiller secrétaire maison et couronne de France, etc.... 1742-1743 - 3 pièces, parchemin
- E 759.- Desmeures. Mariage de Louis Desmeures et Anne Imbault du 22 février 1727 - 1 pièce *papier*
- E 760.- Despales. Arrêt du conseil le concernant., 1771 - 2 pièces *parchemin*
- E 761.- Despilain. Aveu et dénombrement pour terres possédées à Buxières et Saint Hilaire, 1700 - 1 pièce *papier*
- E 762.- Despiro-Fabrice (Jean-François). 1686 - 1 pièce *papier*
- E 763.- Des Rolines ou Villars (à). Echange, 1504 - 1 pièce, parchemin
- E 764.- Desrolines, sieur de la Motte Bodreuil et La Fée. Lièvre des cens à la seigneurie de la Mothe Baudreuil, XVIIe siècle. Procédures, 1734 - 2 pièces *papier*
- E 765.- Desrolines de la Motte. 777 - 2 pièces *papier*
- E 766.- Desrolines (à St Pourçain) - Constitution, 1747 - 1 pièce *parchemin*
- E 767.- Desrués, marchand à Moulins. Acquisition d'une vigne, 1593 - 1 pièce, parchemin
- E 768.- Desruissaulx, fourbisseur à Moulins. Procédure, 1663 - 1 pièce *parchemin*
- E 769.- Des Ternes, alias Ternes de), Desternes.
 - 1er dossier : nombre de pièces anciennes cotées produites par Laurent Des Ternes, sieur des Ternes, pour établir des titres de noblesse, XVIe-XVIIe siècles
 - 2ème dossier : diverses procédures entre Marie et Catherine des Ternes et leur père Claude, remarié, pour la succession de leur mère née de la Codre. Contrat de mariage de Jean de Ternes et Jacqueline Doussat, 1598, etc...
 - Certificat de M. de la Borey, prêtre de l'Oratoire et préfet des études au collège de Riom, que Claude des Ternes y a fait sa philosophie, 1668
 - (grosse liasse)
- E 770.- Destrapières, médecin de Bourbon-l'Archambault. Acquisition, XVIIe-XVIIIe siècles - 38 pièces *34 pièces papier / 4 pièces parchemin*
- E 771.- Destrapières. Intendant des eaux minérales à Bourbon-l'Archambault pièces diverses, XVIIe siècle - (50 pièces)
- E 772.- Destrapières, médecin à Bourbon-l'Archambault. Lettre d'une de ses malades le remerciant, XVIIe siècle - 1 pièce

- E 773.- Destutt de Tracy, seigneur de Paray-le-Frésil. Procédure, XVIIIe
Jean Louis de Cotignon écuyer, seigneur du Défiant et de Garna
une pièce relative au juge de paix de Chevagnes du 26 floréal
de l'an X. 30 pièces papier.
- E 774.- Destut de Tracy. 6 plans : 2 plans classés avec 1 Fi
1 plan classé avec 2 Fi
3 plans classés avec 3 Fi
- E 775.- Destut de Tracy. (? date) - 1 pièce papier
- E 776.- Desveaux. Lettre de cession, 1789 - 1 pièce papier
- E 777.- Desvernois. Dame Burgat, veuve de Claude Pignier, bourgeois de
Bourbon-Lancy, vend à Léon Desvernois, greffier en chef des
bailliages de Chezelles et Dompierre, demeurant à Dompierre,
27 mars 1653 - 1 pièce parchemin
- E 778.- Detefond. Constitution de rente, 1784 - 1 pièce parchemin
- E 779.- Devaux. pièces diverses, 1783, 1786 - 6 pièces 5 pièces
parchemin
- E 780.- Devaux. 1649 - 1 pièce papier
- E 781.- Devoueix. Quittance, 1677 - 1 pièce parchemin
- E 782.- Dimanche. 1623 - 1 pièce parchemin
- E 783.- Dinant. Renonciation à succession, 1755 - 1 pièce parchemin
- E 784.- Dinet. Vente de droit à Cl. Dinet, châtelain de Neuilly par C.
Richard et Jeanne Burelle, 1655 - 1 pièce, parchemin
- E 785.- Donet. Mariage avec Philippe de Montmien, 1629 - 1 pièce papier
- E 786.- Dongnon. Acquisition, 1784 - 1 pièce papier
- E 787.- Donneau. Procédure, 1702 - 1 pièce parchemin
- E 788.- Dorat. Mariage d'Antoine Dorat, chirurgien au Chestel des Gouttes
et de Magdeleine Jacquot, 1633 - 1 pièce papier
- E 789.- Dorat. Livre de raison d'Antoine Dorat sur les Desgouttes. Recett
diverses, XVIIe siècle 1 cahier papier
- E 790.- Dorut. Acquisition, 1771 - 1 pièce parchemin
- E 791.- Dossarey. Contrat de mariage de Laurand Dossarey et Marie Bonnaud
1644 - 1 pièce parchemin
- E 792.- Douet de Vichy. Decrest de la terre de Vaux en 1640 au bailliage
de Dun le Roy. 1 registre, parchemin, 3 pièces, 1759 et 1782
papier
- E 793.- Douet. Titres sur le château et la terre de Ferrières, XVIIe-
XVIIIe siècles - 9 pièces, parchemin, 8 pièces papier

- E 794.- Douet. 1483 - 1 pièce, parchemin
- E 795.- Doyat. Catherine de St Sébastien, veuve de Gilbert Doyat :
Procédure, 1559 - 1 pièce, parchemin
- E 796.- Doyat, seigneur de Baignard. Procédure, 1542 - 1 pièce, parchemin
- E 797.- Doyat. 1504, 1682 - 2 pièces, parchemin + 1 pièce parchemin en très mauvais état)
- E 798.- Dreuille (de). Livry. Procédure, 1596 - 1 pièce, parchemin
- E 799.- Dreuille (de). Aveu et dénombrement de la seigneurie de Dreuille, paroisse de Cressanges, 1724 - 1 cahier
- E 800.- Dreuille (de). Dénombrement des terres tenues en fief par Jean Dubois, sieur de la Mothe et de Livry, dont il fait hommage à Dom Hélin de Lamognon, abbé de Bellevaux, prieur de St Pierre-le-Moutier. 1727 et 1571 - 2 pièces *papier dont 1 mauvais état*
- E 801.- Dreuille (de). Livry-Villalume (seigneurie de). Contrat de bourdelage au profit d'Etienne-Marie, marquis d'Escorailles, 1742 - 1 pièce *papier*
- E 802.- Dreuille (de). Issard (seigneurie d'). Procédure entre les Dreuille (de) et Chauvelin, seigneurs d'Issard contre divers tenanciers relatives et des cens, XVIIIe siècle - 1 gros cahier - (voir E 155) *84 pièces papier + 1 pièce parchemin*
- E 803.- Dreuille (de). Procédure, 1711 - Pièces diverses, 1770-1785 - *7 pièces - 4 pièces papier - 3 pièces parchemin*
- E 804.- Dreuille (de). Titres féodaux - XVe-XVIIIe siècles - liasse
- E 805.- Drifort. Jean Drifort meusnier au Mayet de Montagne. Procédure, 1758 - 1 pièce *parchemin*
- E 806.- Droiteau. Lettres, 1729 et 1732 - 4 pièces *papier*
- E 807.- Dryard. Vente, 1714 - 1 pièce *papier*
- E 808.- Dualet, sieur du Breuil, 1706 - 1 pièce *parchemin*
- E 809.- Dubert de la Pierre. Extraits des mercuriales du Donjon, 1650-1660 - 3 pièces *papier*
- E 810.- Dubessay de Contenson. Dîmes inféodées : liquidation, 1754-1791 - 6 pièces *papier*
- E 811.- Dubessey, procureur au Parlement. Lettre, 1736 - 1 pièce *papier*
- E 812.- Dubled, seigneur duxelles et de courmatin. 1660, 1673 - 2 pièces *papier*
- E 813.- Dubois. Procédure, XVIIIème siècle - 1 cahier (imprimé)

- E 814.- Dubois, notaire à St Amand. Acquisition, 1780 - 1 pièce parchemin
- E 815.- Dubord. Acquisition, 1780 - 1 pièce papier
- E 816.- Dubost. Bail à ferme, 1791 - 2 pièces papier
- E 817.- Dubreuil (Charles-Vincent), Lavaux-sur-Cher. Contrat, 1793 -
1 pièce papier
- E 818.- Dubroc, seigneur de Chabel et de Segange. Procédure au sujet de
Plaisance, 1760-1761 - 7 pièces ^{mauvais état} 5 pièces papier - 2 parchemins
- E 819.- Dubroc de Segange. Titres concernant la seigneurie de Segange,
XVe-XVIIIe siècles - 21 pièces, 1 cahier, 18 papiers, par-
chemin _{papier papier}
- E 820.- Dubroc de Segange. 1743 - 1 pièce (imprimé) papier
- E 821.- Dubroc. Terrier de Claude Chrestien, seigneur de Briaille et de
Segange, 1722-1730 - 1 registre + 1 pièce parchemin
- E 822.- Dubroc. Terrier de Claude Chrestien, seigneur de Briaille et de
Segange, 1722-1739 - 1 registre
- E 823.- Dubuisson, alias Du Buisson, comte de Douzon, seigneur de
Montaigu, Poncenat, alias de Mirebeau, etc...
- 1) Procédures ; mémoires imprimés, XVIIIe siècle
 - 2) Information pour l'érection en comté de la terre de Douzon,
1761. Décret de la terre et seigneurie de Mirebeau,
appartenant à M. Dubuisson (1700) (droits du seigneur de
M. sur la chapelle St Marc en l'église de Trévol)
 - 3) papiers divers, XVIIIe siècle
 - 4) Demêlé entre M. François Senneterre Dubuisson, seigneur de
Douzon et l'abbaye de Septfonds, XVIIIe siècle
 - 5) papiers révolutionnaires concernant Dubuisson
 - 6) ^{trois} Quatre registres de compte de M. Dubuisson, XVIIIe siècle
Cahier parchemin - 87 pièces papier - 2 pièces parchemin + 3 registres de compte
+ sceau
- E 824.- Dubuisson (Joseph), seigneur de Montchoisy. Constitution de
rente, 1732 - 1 pièce parchemin
- E 825.- Dubuisson (Pierre), seigneur de Fognat. Mémoire. Dîmes sur
Tréteaux, 1689 - 1 pièce parchemin
- E 826.- Dubuisson. Pièces diverses, 1315-1531 - 2⁵ pièces, parchemin
1 pièce papier
- E 827.- Du Carlier, seigneur de Couture et de Venas. Terrier, 1571-1597
1 cahier

- E 850.- Du Gué. Echange avec le sieur Martin, XVe siècle - 1 pièce, parchemin
- E 851.- Dulignier. Plan vers la Bebre, 1770 - (1 plan classé avec 3 Fi)
- E 852.- Du Ligondès de Périgord. Plan de terrain, 1786 - (1 plan classé avec 3 Fi)
- E 853.- Du Ligondès de Rochefort. 6 plans, 1672-1749 (2 plans classés avec 1 Fi et 2 Fi)
- E 854.- Du Ligondès. Procédure, 1710 - 1 cahier
- E 855.- Dulyon. Confirmation de vente, 1620 - 1 pièce
- E 856.- Du Lyon. Contestation entre Olivier de St Georges, seigneur de St Georges et Quinssaines et Marguerite de Neufville femme de Raimond de Roche dragon, au sujet du bois d'Huriel, paroisse de Teillet, 1454 - 1 pièce
- E 857.- Du Lyon. Terrier de Claude Du Lyon, sieur de Passat, Segange, La Mothe, Chapelaude et Penault, 1561-1586 - 1 cahier
- E 858.- Du Maire ou Du Marre, seigneur de Malleville et du jardin. Acquisition, XVIème siècle, 1 pièce parchemin
- E 859.- Dumas. Procédure, 1670 - 1 pièce, parchemin
- E 860.- Dumas. Bail, XVIIIème siècle. - 1 pièce *papier*
- E 861.- Dumesnil, procureur en Parlement. 2 lettres, 1729 et 1730
- E 862.- Dumeuble. Brevet de capitaine au régiment de Berry et chevalier de St Louis, 1706, 1731 et 1739 - 2 pièces et 1 pièce, parchemin
- E 863.- Dumond. Acquisition d'une maison rue de Bourgogne. Titre de créance antérieure au sieur Fontjean, vendeur de la dite maison, 1654 et 1657 - 1 pièce *papier* - 1 pièce *parchemin*
- E 864.- Dumonneix, alias Du Monneix. Titres généalogiques de la famille, XVIIe-XVIIIe siècles. - 15 pièces *12 pièces papier* } *manuscrit*
1 pièce parchemin } *état*
- E 865.- Dumont. Inventaire des biens de Catherine Barnier, femme Dumont, grand père sieur Alarose, 1694 - 1 cahier *papier*
- E 866.- Dumont. Bail à ferme du domaine des Forges, 1752 - 1 pièce *papier*
- E 867.- Du Pallais, seigneur du Montet. Un plan de cens à lui dus, 1739
à classer en Fi
- E 868.- Du Peschin. Accord et partage entre Jacques du Peschin, seigneur de Montgeorge et de Bort, et son frère Louis du Peschin, écuyer de Madame de Beaujeu (fille de Louis XI, régente de France sous Charles VIII). Seigneuries et villages cités : St Pourçain, Doyet, etc...; les deux frères se partagent les terres et revenus et règlent entre eux le paiement des dettes de la succession, 1483 - 1 pièce *papier*

E 868 bis **INCOMMUNICABLE**

En vertu des sentence et commission données par les conseillers du roi sur le fait de son trésor le 27 mars 1464, à l'encontre de Jean du PESCHIN, écuyer, seigneur de la Rivière (*Louchy-Montfand*), le condamnant à payer 1010 livres tournois à Catherine de BROSSE, dame de Beauvoir (*Echassières*) et de Montfan (*Louchy-Montfand*), veuve de Blain LE LOUP, chevalier, à cause des arrérages de 40 livres tournois de rente que ledit du PESCHIN est tenu de lui payer chaque année suite au partage qu'il a fait avec son frère Pierre du PESCHIN, chevalier, des biens de leur père, autre Jean du PESCHIN, écuyer, seigneur de Montfan - lequel était lui-même redevable de cette rente envers Marie du PUY, dame de Char (*Chard*), veuve de Louis de MONTROGNON, chevalier -, ... saisie et vente par criées péremptoires des seigneuries de Vernassou (*Beaune-d'Allier*) et La Filhau, paroisse de Jonzais (*Villefranche-sur-Allier*), situées dans la châtellenie de Murat et possédées par ledit Jean du PESCHIN fils, ainsi que de différents autres biens lui appartenant ou lui ayant appartenu, situés dans les châtellenies de Murat et Chantelle.

1465-1466

(Long rouleau de parchemin de 0,61 x 7,50 m, constitué de 13 feuilles collées ensemble et aux jonctions desquelles était autrefois appendus sur les deux bords des sceaux dont il ne reste que quelques morceaux en divers endroits du rouleau. Le début et la fin du document manquent. Sur le document figure un ancien numéro d'entrée, n°1009, sans qu'il soit possible de le rapprocher d'un registre d'entrée et donc de dater précisément l'entrée du document aux Archives de l'Allier. Ce document était autrefois coté E 864 bis : cf. B.S.E.B., 10^e excursion, 1908, p. 355-359.)

- E 869.- Dupieu. Mariage, 1658 - 1 pièce *papier*
- E 870.- Dupieux. Contrat de mariage de Marc Dupieux et Anne Chenaud, 1733 - 1 cahier *papier*
- E 871.- Dupieux. Contrats de mariages de Claude Dupieux et Anne Desbordes Antoine Dupieux et Gilberte Desbordes, 1742 - 1 cahier *papier*
- E 872.- Dupieux. Contrat de mariage de Claude Dupieux et Antoinette Cherion, veuve de Paquet Cherion, 1745 - 1 pièce *papier*
- E 873.- Dupieux. Obligation par Claude Dupieux et Gabrielle Deschée, 1742 - 1 pièce *papier*
- E 874.- Dupont (Jean), secrétaire de la maréchale de St André, 1526-1557 - 2 pièces, parchemin
- E 875.- Dupouzadoux. Acquisition, 1752 - 1 pièce *papier*
- E 876.- Duprat. 1 plan à Châtel-Montagne, XVIIIe siècle, classé avec 2 Fi
- E 877.- Dupuy. Mariage d'Etienne Dupuy, sieur de Thaury et Catherine Maître, 1627 - Procédure, 1653 - 2 cahiers
- E 878.- Durand, marchand à Souvigny. Acquisition, 1750-1759 - 4 pièces *3 papiers - 1 parchemin*
- E 879.- Durand, à La Palisse. 1 plan de terrain, 1788 *à classer en Fi.*
- E 880.- Durand, élu à Moulins. 1 plan à Chevagnes, classé avec 1 Fi
- E 881.- Durand. 1785 - 2 pièces *parchemin*
- E 882.- Duras (de), doyen du chapitre de Montluçon. Lettre, 1768 - 1 pièce
- E 883.- Duret, avocat en la sénéchaussée de Bourbonnais. Rente, 1578 - 1 pièce *parchemin*
- E 884.- Duret. Constitution de rente, 1770 - 1 pièce *parchemin*
- E 885.- Durfort (marquis de). Acquéreur de la seigneurie de Chermont près Cusset en 1785, sur les Guérin. Titres antérieurs. Acquisition de cens sur le sieur d'Apelon par les Guérin (1603-1750), etc.... *(8 pièces) 4 pièces parchemin, 5 pièces papier*
- E 886.- Durin. Procédure, XVIIIème siècle - 37 pièces *dont 1 parchemin*
- E 887.- Du Rival. Lettre, 1770 - 1 pièce *papier*
- E 888.- Durye. Contrat de mariage de Gilbert Rouzé, sieur de la Grange et d'Anne Durye, 1695. Quittance de dot, 1700 - 1 pièce *parchemin*
- E 889.- Dusaray (Jean) - 1741 - 2 pièces *parchemin*
- E 890.- Du Saulzay (ou Saulzay), sieur d'Arpayat, Fontaines, La Chapelle, Ras, etc.... Contrat de rente ou d'acquisition. Procédure, 1586-1709 - 40 pièces *5 pièces parchemin - 35 pièces papier*

4 pièces parchemin

37

E 891.- Du Saulzay. Pièces diverses, 1725-1756 - 40 pièces *papier*

E 892.- Du Saunier, seigneur du Vernet. Pièces produites par Joseph Raimon Gabriel Du Saunier pour l'indemnité de la dîme du Vernet. Il y a un aveu et dénombrement fait au roi par François de la Richardie, en 1673 pour les terres du Vernet et Quinssat (copie) - Une vente de la terre du Vernet à un Talaru (1772) - Acte de retrait lignage par un du Saunier (1775), etc... 3 cahiers, 2 pièces *dont 1 parchemin*

E 893.- Du Saunier; seigneur du Vernet. Pièces de procédures au sujet de dettes contractées par les de La Richardie, seigneur du Vernet et de Quinssat en particulier en vers et sieur Bidon capitaux à Cusset (XVIIe-XVIIIe siècles) Grosse liasse

E 894 à 898.- Du Serre du Rivail

Famille originaire du Dauphine, seigneur de Montorsier, en Dauphine. Titres généalogiques, brevet militaire, cette famille habitant au XVIIIe siècle sur les confins de l'Auvergne et du Bourbonnais (Cusset ?) XVe-XVIIIe siècles.

Inventaire des biens de Charles de Serre, seigneur du Vitrail dont son château du vitrail, mars 1628. Testaments, titres de noblesse, signatures, célèbres, authentiques.

Grosse liasse

E 899.- Du Tillet. Contrat, 1663 - 1 pièce *parchemin*

E 900.- Dutour de Salvert, seigneur de Bellenaves. Acquisition, 1784
1 pièce *parchemin*

E 901.- Duvergier (Gilbert). 1 pièce, 1772 *2 pièces*

E 902.- Du Vernet. 2 cahiers, 1625 *1 cahier papier*

E 903.- Duvernois et Gouby (plans à Beaulon) 2 Plans de divers héritages près de Chevaubé, 1776 et an VI (classé avec 1 Fi)

E 904.- Ebaupin. Reconnaissance, 1750 - 1 pièce *papier*

E 905.- Esbaupin. Constitution de rente au profit de Jacques Esbaupin marchand tanneur par Claude Gayot et Catherine de Bard, sa femme, 1713 - 1 pièce *parchemin*

E 906.- Esgrin, sieur de la Chassagne. Contrat de mariage de Charles Esgrin et Jehanne Breuveult, 1579 - 1 pièce *papier*

- E 907.- Eslis. Contrat de mariage de Jacques Eslis, XVIIIe siècle
(pièce disparue)
- E 908.- Esmelin. Acquisition, 1771 - 1 pièce *parchemin*
- E 909.- Esmenjaud, négociant de Moulins. Lettre, 1789 - 1 pièce *papier*
- E 910.- Esmerly et Henoteau. Echange, 1672 - 1 pièce *parchemin*
- E 911.- Esmond Etienne. Partage de Lachaud, 1625 - 1 cahier *papier*
- E 912.- Fargin, procureur de la châtellenie de Montluçon, 1773 - 2 pièces
parchemin
- E 913.- Farjonel Philibert, écuyer, sieur de la Queufne contre Claude
.. Farjonel, écuyer, sieur d'Hauterive, XVIIIe siècle -
. 1 pièce imprimée
- E 914.- Farjonel Gabriel, Jacques, sieur d'Hauterive, du Max, etc...
Reconnaissance du terrier du Max, 1587 - 2 pièces *papier*
- E 915.- Farjonel. Divers pièces, 1745-1789 - 5 pièces *4 pièces papier
1 pièce parchemin*
- E 916.- Farjonel. Pièces diverses, XVIIe-XVIIIe siècles - Grosse liasse
18e pièces papier
- E 917.- Faucompré Joseph, écuyer, entrepreneur de la manufacture royale
établie en cette ville de Moulins au lieu de Godet et
Suzanne Farouille, sa femme. Vente, 1783 - 1 pièce *papier*
- E 918.- Faulque. Opposition par Marguerite Roux à la publication de son
mariage avec Gilbert Faulque, 1783 - 1 pièce *papier*
- E 919.- Faure. Procédure avec les jésuites de Moulins, 1663 - 1 pièce
parchemin
- E 920.- Faure Louis. Vente, 1597 - 1 pièce *parchemin*
- E 921.- Fauvrie. Dîme de Roumière ou Jacotière, 1577-1662 - 4 pièces
parchemin
- E 922.- Faverot. Pièces diverses, 1613-1792 *8 pièces papier (manuscrits)
1 pièce parchemin*
- E 923.- Favière (de). Pièces diverses, 1700-1746 *10 pièces papier*

- E 924.- Favière (de). Bail, 1747 - 1 pièce *papier*
- E 925.- Faye. Constitution de rente, 1686. Provision de lieutenant des bourgeois de la ville de Moulins pour Gabriel Faye, 1695.
2 pièces *papier*
- E 926.- Ferault (Jean). Acquisition, 1613 - 1 pièce *papier*
- E 927.- Ferjonnière. Procédure, 1719 - 1 pièce *papier*
- E 928.- Ferrand de Fontorte, seigneur en Bourbonnais de Fontorte (paroisse de Semeautre), les Ecosais (paroisse de Bresnais), Champagnat (paroisse de Bresnais), la Garenne (paroisse de Monteignet), 1708 et 1728. 2 pièces *papier*
- E 929.- Feuilletin (Gilbert), voiturier demeurant à Montluçon. Procédure, 1772 1 pièce *papier*
- E 930.- Fèvre (Etienne), sculpteur né à Pontarlier. Certificat de bonne conduite délivré par diverses personnes l'ayant employé, 1782-1786 8 pièces *papier*
+ 1 parchemin (mauvais état)
- E 931.- Feydeau, de Marcelange. Partage de la succession de Jean Feydeau, seigneur de Demoux, etc...par ses enfants Feydeau dont Marguerite femme de Claude Joseph de Saint-Hilaire, 1722. 1 pièce *papier*
- E 932.- Feydeau, seigneur de Cluzors, etc... Pièces diverses, 1541-1584
3/4 parchemins + 3 pièces papier 7 pièces
- E 933.- Feydeau. Terrier de Jean Feydeau, sieur de Cluzors, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Bourbonnais, 1530, 1565. 1 cahier, 1 pièce *papier*
- E 934.- Feydeau. Terrier de Claude Feydeau, docteur en droit canon à Moulins, 1593 1 registre *papier*
- E 935.- Feydeau. Terrier de Jacques Feydeau, écuyer, sieur de Chevrays et de Seganges, acquis en 1625 de Claude Feydeau doyen à Moulins. (1613-1664) 1 registre

E 936.- Feydeau. Terrier de Pierre Feydeau, sieur de Cluzors, Bostizon et Chauraiz, 1527-566 1 gros registre

E 937.- Feydeau. 1561 1 pièce, parchemin

E 938.- Feydeau. Pièces diverses, 1501-1599 31 pièces *papier*

E 939.- Fialin. Acquisition sur Badier, procureur à Moulins, 1768 1 pièce *papier*

E 940.- Filhol. Bulle du pape Paul, en faveur de Noël Filhol, prieur de St Jean de Marvejols, au diocèse d'Uzès (?), 1548 1 pièce, parchemin

1. état de la pièce morte ?
E 941.- Filhol. Donation de la justice de la Faulconnière, en la châtellenie de Ganat par Anne de France, duchesse de Bourbon, à Pierre Filhol, archevêque d'Aix, (1527) 1 pièce

E 942.- Finance (Claude de), demeurant à Chavroche. Requête pour parvenir à la liquidation de dîmes inféodées, 1792 1 pièce

7
E 943.- Finot. Titres de propriété d'une maison attenante à la tour de l'horloge de Moulins ayant été adjugé à Jean Guion, apothicaire en 1593, et ayant appartenant depuis aux Pavy, 1593, 1782. *1 cahier parchemin 4 pièces papier* 5 pièces

E 944.- Fion, faïencier à Nevers. Deux plans du Moulin de Ninchat, 1775

43
E 945.- Follet (de). Bulle du pape Pie en faveur de Charles de Follet, diocèse d'Autun, 1514 1 pièce, parchemin

E 946.- Fon...(?), sieur de Beaucortroy, paroisse de Rocles. Acquisition 1784 (*) 1 pièce

E 947.- Fontanges. Bulle du pape Pie VI. Rome près St Pierre, 1785 1 pièce, parchemin

E 948.- Fontanges (de). Contrat de mariage de François de Fontanges et Caroline Lefebvre, le 24 décembre 1782 1 pièce

E 949.- Fontis (François de), seigneur de Livre la Garde et de Scouray gouverneur de la ville et du château de Bourbon-l'Archambault lieutenant criminel de robe courte à Paris, 1624- 1 pièce

E 950.- Fontjean. Terrier de la Varenne et des Chevennes. Terrier de la seigneurie de la Vrenne, ledit terrier appartenant au sieur Fontjean, 1564 1 registre

γ E 951.- Fontjean. Terrier du sieur Fontjean baillé de Chevennes et Dompierre, 1619-1612 1 registre

E 952.- Forest (Gilbert), sieur des Prugnes. Obligation, 1591 - 1 pièce *parcels*

E 953.- Forest. Terrier de Jean Forest ou Fourest, 1534-1541 - 1 cahier *1016.*

E 954.- Forgeron. Provisions de l'office de maitre de la poste de St Pourçain pour Pierre Descharnes, puis Jean Forgeron, son neveu, l'oncle était démissionnaire puis François, fils de Jean. Règlements des postes, 1669-1727 7 pièces
*5 pièces parchemin
2 imprimés papier*

E 955.- Forgeron, sieurs de Martilly et de Villefranche

1) Titres antérieures des Vellard, sieurs de Martilly et seigneurs antérieurs, 1556-1698 ;
42 pièces papier - 2 pièces parchemin

2) Titres des Forgeron, 1667-1789 ;
81 pièces papier - 9 parchemin

3) Terre et seigneurs de Barutet, acquise en 1762 par Jean Baptiste Joseph Forgeron, sur Purrelle de Barutet.
1 parchemin

1 plan classé avec 3 Fi - Grosse liass

E 956.- Forgeron (Gilbert). Provisions d'intendant des eaux minérales d'Evau, 1730 1 pièce, parchemin

E 957.- Forget. Pièces diverses 1599-1749 11 pièces *1016*

E 958.- Forissier. Propriété des fossés de Vichy, XVIIIe s. 1 pièce *1016*

E 959.- Foucaud. Partage de famille, 1673 1 pièce *1016*

E 960.- Foucaud. 1710 1 pièce *1016*

E 961.- Foucault. Dîmes, 1778 1 pièce *1016*

E 962.- Fouchet (François). Acquisition, 1767 1 pièce *1016*

- E 963.- Fouchet. 1677 1 pièce
- E 964.- Fouchier, sieur du Mousseau. Acquisition par René Fouchier, sieur du Mousseau de dix oeuvres de Vignes au terroir de Chantemouche, paroisse d'Agonges, 1567 - 1 pièce, parch.
- E 965.- Fouchier (Gilbert), sieur de la Bonbes, demeurant en la ville de Moulins. Acquisition, 1672 1 pièce
- E 966.- Fougerolle. Bail à ferme, 1673 1 pièce
- E 967.- Fougerolle (Pierre de). Procédure, 1724 1 pièce
- E 968.- Fougères (de), seigneur dudit lieu Jean. Acquéreur de terres terrier général des eaux et des forêts de Bourbonnais, 1562 1 pièce, parchemin
- E 969.- Fougères (de). Terrier de Fougères. Terrier de François de Fougères pour la seigneurie de Fougères, 1622 1 cahier
- E 970.- Fougères (de). Pièces diverses, 1768-1791 4 pièces
- E 971.- Fouquet. Acquisition, 1720 1 pièce
- E 971bis - Fourneau de Crèbert. 1 pièce
- E 972.- Fournet. Donation, XVII^e siècle 1 pièce
- E 973.- Fournier, sieur des Boissonnets. Contrat de mariage de Pierre Fournier et Thérèse Laurent, le 1^{er} mars 1734 1 pièce
- E 974.- Fournier. Contrat de Jean Fournier et Anne Marchand, le 19 janvier 1742 1 pièce
- E 975.- Fournier. Contrats de vente, d'échanges, 1625-1627 4 pièces
- E 976.- Fournier. Constitution de rente et contrat, 1653, 1672 - 2 pièces
1 papier - 1 parchemin
- E 977.- Fournioux (Antonio). Pièces diverses, 1767-1783 10 pièces
- E 978.- Foyssin, sieur de la Coste. Procédure, XVIII^e siècle. 1 pièce, parchemin

- E 979.- Fradel, seigneur de Ras, le Souigny, etc.... Papiers des Fradel, des Roques de Souigny, pour Souigny des du Saulzay, pour le Ras paroisse de St Félix, XVIIIe-XVIIIe siècles (grosse liasse)
- E 995. *93 papiers*
4 parchemins
- E 980.- Fradel. Terrier du Durand Fradel, seigneur des Granges, pour les paroisses de Billy, Cesset, Créchy, etc.... 1468-1477
Billy? 1 grand cahier
- E 981.- Fradel (de). Titres concernant les Du Saulzay, 1594-1658
12 papiers
2 parchemins 14 pièces
- E 982.- Fradel (de). 1647, 1775 - 2 pièces - *1 pièce*
1 parchemin
- E 983.- Fradin. Donation, 1780 - 1 pièce *parchemin*
- E 984.- Fraigne (de), sieur de Fraigne. Acquisition de la seigneurie de Chaloche, 1667 1 pièce *papier*
- E 985.- Fretet (de). Acquisition. 1781 1 pièce *papier*
- E 986.- Frobert (Robert Roussel), marchand à Châtelmontagne. Procédure, 1714 3 pièces, parchemin
- E 987.- Fromental. Procédure, 1554 1 cahier *parchemin*
- E 988.- Fugier. 1767 - 2 pièces } *1 papier*
1 parchemin
- E 989.- Fugière. Donation, 1780, et une pièce parchemin, 1374 *2 parchemins*
- E 990.- Gacon (Claude), greffier au bailliage royal de Cusset épouse de Antoinette Guerin. Contrat de mariage, 1613 (?) 2 pièces *parchemin*
- E 991.- Gacon. Acquisition, 1757 1 pièce *papier*
- E 992.- Gacon. Transaction, 1666 et vente, 1659 2 pièces *papier*
- E 993.- Gadaud (Gabriel) et Garidon (André). Procédure, 1623 1 pièce *parchemin*

- E 994.- Gagniol. Acquisition, 163 1 pièce *papier*
- E 995.- Gagnière. 1768 - 1 pièce *papier*
- E 996.- Gaillard. Vente, 1786 1 pièce *papier*
- E 997.- Galien, curé de St Prix. Acquisition, 1710 1 pièce *papier*
- E 998.- Galyot. Contrat de licitation d'une moitié de maison sise
en la rue des Couteliers pour Jean Galyot, maître coutelier,
à Moulins, contre Raphaël Lemayre aussi rue des Couteliers,
1636 1 pièce *papier*
- E 999.- Gardien (Gilbert). Vente, 1773 1 pièce *papier*
- E 1000.- Garet. Vente, 1774 1 pièce *papier*
- E 1001.- Garillant. Contrat de mariage de Jacques Garillant et Gabrielle
Curiol, le 8 janvier 1679 1 pièce *papier*
- E 1002.- Garnaud. Acquisition, 1783-1784 2 cahiers *papier*
- E 1003.- Garnault (Jullien). Contre Gabriel de Montassié, 1696 1 pièce *papier*
- E 1004.- Garnier (Marcellin), greffier de Lenax. Acquisition, 1769 1 pièce *papier*
- E 1005.- Garrau :
- 1) Claude Garrau, chirurgien à St Pourçain contre Jean Perdrion, chanoine de Verneuil, 1654, 1687-1689 (61 p.) *dont 2 cahiers*
 - 2) Claude Garrau, curé de Jaligny contre Claude Orcel, marchand au Donjon, 1716-1722 (37 p.) *dont 1 cahier*
 - 3) Claude Garrau contre François Bellevaux, 1674-1721 (9 p.)
 - 4) Gilbert Garrau, chirurgien à Jaligny contre Joachim Courtillot, 167(-1689 (14 p.)
 - 5) demoiselle Garrau contre Gilbert Chicot, 1721-1725 (74 p.) *dont 3 cahiers*
 - 6) dossier d'une maison de Petit Ris, au faubourg de l'Alli appartenant aux G. et divers pièces résidants, 1686-1727 (41 p.)
 - 7) Quittances de réparations de la maison, 1688-1726 (81 p.)

- E 1006.- Garreau. Héritage, 1642 1 pièce
- E 1007.- Garreau de Buffeix. Constitution, 1772, 1775 2 pièces
1 papier 1 parchemin
- E 1008.- Gascon, praticien à Bessay. Acquisition, 1554
1 pièce, parchemin
- E 1009.- Gaudet. Procédure, 1702 1 pièce
- E 1010.- Gaudignon (Jean, dit Batian), journalier, demeurant au Petit Pizay, paroisse de Millet. Procédure, 1786 1 pièce
- E 1011.- Gaudon. Acquisition, 1487, 1516 1 pièce, parchemin
- E 1012.- Gaudon, sieur de Follet, paroisse de Moulins.
Echange de terres dépendant de Foulet et du terroir de Bardon, 1604 2 pièces
- E 1013.- Gaulmin (Anthonie). Certificat de revue, 1693 1 pièce
- E 1014.- Gaulmin (Gilbert). Sentence, 1748 1 pièce
- E 1015.- Gaulmin de Beauvoir. Titres pour la liquidation de dîmes inféodées à la seigneurie de Beauvoir, 1496, 1613, 1687, 1792 - 3 pièces, 1 pièce, parchemin
3 papiers 2 parchemins
- E 1016.- Gaulmin, seigneur de Lay, demeurant en cette ville de Moulins. Extrait et inventaire, 1758 1 cahier
- E 1017.- Gaulmin de Lagoutte. Liquidation, 1753. 2 pièces
parchemin
- E 1018.- Gaulmyn. Contrat de rente, 1782, 1786. Partage de succession, 1781 3 pièces
- E 1019.- Gault. Donation, 1637 1 pièce
- E 1020.- Gaultier, châtelain de Briailles. Cession au Gaultier, d'une rente de constitution à Jean Menudet, de Bompré, 1570, 1649
3 pièces, 1 pièce, parchemin

E 1021.- Gaultières. (?) 1 pièce, parchemin (mauvais état)

E 1022.- Gaume. Bilan des frères Gaume, de Vieure, an II-1825

10 pièces
AL.

E 1023.- Gauthier de la Berthière. Saisie sur le seigneur Gauthier
de la Berthière, 1782-1789

51 pièces

E 1024.- Gavinet de la Rochassière, seigneur du Donjon, Neuilly, Luneau
et Giverdon. Dîmes inféodées, 1793

1 pièce papier

E 1025.- Gavinet de la Rochassière. Vente, bail, 1778, 1785, 1788

3 cahiers papier

E 1026.- Gayat. Transaction, 1630

1 pièce papier

E 1027.- Gayot. Partage entre les frères et soeurs Gayot, 1710

1 cahier papier

E 1028.- Gayot ou Guillot (Pierre). Procédure, 1744

1 pièce papier

E 1029.- Gedat. Subrogation, 1622

1 pièce papier

E 1030.- Gemaris (Jean). Provision de notaire royal à Martin, 1597

1 pièce, parchemin

E 1031.- Genin. Contrat de vente 1742, 1760

2 parchemins
2 papiers

4 pièces

E 1032.- Genetoux, sieur de Valière. Saisie ville à la requête, 1692,
1693

3 pièces papier

E 1033.- Genestoux (ou Gentoux). Testament, 1525, 1666

2 pièces
papier

E 1034.- Genestoux (de), commissaire d'artillerie. Copies faites par
lui. Partages avec les Chouvigny, 1697, 1709, 1714

7 pièces papier

- E 1035.- Geoffroy, médecin à Paris. Lettres, 1710 3 pièces | papier
- E 1036.- George (Jean, Gilbert), demeurant à Estivareilles.
Acquisition, 1734 1 pièce | papier
- E 1037.- Gérard de Buffévend (ou de Buffevend). Procédure, 1779- 1 pièce
| papier
- E 1038.- Gerbaud, demeurant à La Chapelle-aux-chasses. (?) 16..(?)
(1 pièce en mauvaise état) | papier
- E 1039.- Gerbier. Acquisition d'une maison à Moulins, 1640 1 pièce
1 cahier parchemin
- E 1040.- Gesseaume, alias Jesseaume (Pierre et Claude)
Partage de deux maisons près de la rivière d'Allier,
1646 1 cahier | papier
- E 1041.- Gibon (Jacques, Barthélemy). Procédure, 1772 1 pièce | papier
- E 1042.- Gibon (Gilbert). Un plan de domaine en fief de Mongond
appartenant à M. Gilbert Gibon, bourgeois du bourg
de Bellenaves, 1774 (petit plan)
- E 1043.- Gilbert (Claude). Procédure, 1753 1 pièce | papier
- E 1044.- Gilbert. Ventes, constitutions, 1779-an II (ou 1794) 5 pièces
dont 2 parchemin
- E 1045.- Gilbert d'Ançinay. Vente, 1759 1 pièce | papier
- E 1046.- Gilberton (Jean), sieur du Soulier. Procédure, 1731. 1 pièce | papier
- E 1047.- Gilberton (Pierre). Extrait du décès de Pierre G., le 20 mai
1760 (?) en la paroisse de Fleuriel 1 pièce | papier
- E 1048.- Girard. Papiers des familles Pomet, Goyard, Girard aboutissant
à la Révolution à Girard de Bâffevent. Il y a des titres
concernant les Berroyer, Desruisseaux, Bourgeois, Girodet,
Gontier, de Bar, Hennequin (ancêtres ou collatéraux)
voir arbre généalogie.

1^{re} partie = 125 pièces.

2^e " = 139 "

3^e " = 32 " registres, cartons

3 grosses liasses

E 1049.- Girard. Contrat de vente d'une moitié de maison par Jean-Claude Goyard à sieur Sébastien Allemand, 1754 2 pièces

E 1050.- Girard. 1) Brevet de maître de la poste de la ville de Moulins, 1719 - 1 pièce, parchemin
 2) Procédure contre Antoine Mazet au seigneurie du domaine des perrodins, 1673-1786 - ~~28~~ 28 pièces papier
 3 pièces parchemin

E 1051.- Girard. 1) 1 cahier de généalogie des Goyards, 1568-1695
 2) Livre de raison des Goyard (Girard-Goyard), 1611-1772 (1 registre)

E 1052.- Girard, dernier possesseur Jas (de), seigneur de St Gérard-le-Puy. Procédure, 1696 1 pièce

E 1053.- Girard. Papiers des Goyard, Lomet, etc... :

Livre de raison, 1743-1786 - 1 registre

⊗ Registre de recette et dépense, 1807-1821 (1 registre)

Inventaire Mme Vve Giard et anciens baux à fermes, an III-1812 - 27 pièces

Quittances par M. Girard des Blots, 1809-1815 - 11 pièces

Contrat de vente des Giraudeaux, 1808, 1811 - 3 pièces

Compte de M. Lomet au sujet de la créance due par les Lomet Duplessis, 1784 - 1 pièce

Quittances de M. Verille, 1809-1821 - 11 pièces

Quittances de M. Heston, 1808-1821 - 13 pièces

Quittances de M. Choquet, 1811-1821 - 15 pièces

Quittances du droit de succession après le décès de M. Girard, 1814 - 1 pièce

Quittances de M. Donnoil, an III-1817 - 4 pièces

Quittances de M. Cléménçon, an XIII-1809 - 3 pièces

Vente de coupe du bois taillis appelé la Rousse Martin, 1817 - 1 pièce

⊗ Bail M. Girard et M. Girard des Blots et quittances de loyers, 1808-1820 - 13 pièces

Quittances de M. Laurent neveu, 1807-1821 - 30 pièces

Quittances de M. Laurent oncle, 1808-1821 - 27 pièces

Traité entre Mme Girard et M. Aladane, 1808-1820 - 10 pièces

gal format

E 1054.- Girard. Livre de raison, 1611-1763 *GIRARD* 3 cahiers

E 1055.- Girard.

1) Bail à cens d'une terre à Traynay par noble Pierre Bouzitat sieur de Coucelles, à Antoine Girard maître maréchal au bourg de Traynay, 2 octobre 1671

2) Procès, saisie de biens de Jean Huguet habitant de Châtelperron et Marguerite Favier sa femme, à la requête de maître Claude Girard marchand à Moulins, 10 mars 1688

2 pièces *parcours*

E 1056.- Girard. Ventes, 1496, 1513 2 pièces, parchemin

E 1057.- Girard, praticien à Moulins

1) Vente par Claude Cassot d'une maison faubourg de Paris à Jean Bynet, 1618

2) Cession par R. Duboys à Valérien Rousseau, Moulins, 1633

3) Acquisition par Guillaume Dure et Claude Gueudin sa femme de Jean Binet et Anne Barchère sa femme, une maison Moulins, 1635

3 parchemins - 1 papier

4 pièces

E 1058.- Girard. Constitution de rente, 1751, 1772 2 pièces

1 papier 1 parchemin

E 1059.- Girard de Baffevent, seigneur des Ségauds, paroisse de Toulon

1) Aveu et dénombrement du fief de Rosiers, paroisse de Toulon, par René Farjon, seigneur des Chevalliers, 1689, 1 pièce *papier*

2) Titres de propriété des Ségauds, titres antérieurs, 1640-1794, 11 pièces *dont 1 parchemin*

3) Acquisition par Girard sur Gilles de Saint-Quentin, seigneur de la "Vivere", 1778, 1781-82, 5 pièces et 1 plan *papier* *et*

17 pièces, 1 plan

E 1060.- Giraud. Bail à Jean Giraud, marchand, propriétaire aux Reymonds paroisse de Monétay-sur-Loire, 1783 1 pièce *papier*

E 1061.- Giraud, sieur des vignobles. Décret d'adjudication du domaine de la Chaulme paroisse de Lucenay en vallée, 1685

1 cahier *parchemin*

- E 1062.- Giraud (Marianne). Procès-verbal de l'exécution de Marianne Giraud, 22 pluvisse an II. 1 pièce *pluvisse*
- E 1063.- Giraud. Titres de propriétés de Trézelles et Jaligny, 1510-1652
7 pièces parchemin
1 pièce papier 5 pièces-parchemin
- E 1064.- Giraud (paroisse d'Arromes). Acquisition, 1754-1773. 4 pièces. *papier*
- E 1065.- Giraud. Contrat d'acquisition, 1639, 1643. *Alphonse* 2 pièces
Alphonse
- E 1066.- Giraud de Chaugy et de Limorin. Pièces diverses, 1621 à 1769
8 pièces
- E 1067.- Giraud des Echerolles. Constitution de rente, 1729-1784
12 parchemins
4 pièces 16 pièces, 11 plans classé avec 3 Fi
- E 1068.- Giraudet, boulanger à Moulins. Constitution de rente et procédure, 1685-1701 4 pièces *pièces*
- E 1069.- Giraudet. Lettres d'Alphonse, préfet de l'Indre, le 10 nivôse et le 16 germinaire an X 2 pièces *pièces*
- E 1070.- Giraudet de Boudemange. Quittances de capitation, 1778-1779 ; et élection de Moulins (noblesse ou privilégié), 1780 2 pièces *pièces*
- E 1071.- Giraudet (de Boudemange ou Deboudemange), 1 plan des terres de M. Deboudemange (paroisse de Bessay) et du sieur Defontis (paroisse de Neuglise), s.d. 1 pièce
- E 1072.- Giraudet (de Boudemange, fils). Deux lettres de M. le Curé de Rongères, 1776 ; trois lettres d'Alphonse, 1814-1815
5 pièces papier
- E 1073.- Girault. Pièces diverse, 1688-1692 dont 2 parchemins 12 pièces
- E 1074.- Girault, sieur des Vignoles. Acquisition du domaine des Bordes ; les Berriers et Millet, 1653, 1677. 2 cahiers *parchemin*
- E 1075.- Githon. Acquisition, 1643 - 1652 - 1692 3 pièces *parchemin*

- E 1076.- Githon.- Procédures, 1647, 1654 2 pièces
parchemin
- E 1077.- Gobbe. Procédure, 1674 1 pièce
parchemin
- E 1078.- Godillon. Pièces diverses, 1776-1778. 42 pièces, ^{dont} 1 p. parchemin
- E 1079.- Godin (Geoffroy), Procureur. Vente à....., 1540. 1 p. parchemin
- E 1080.- Gomet. Acquisition de terres au terroir de Villiers, le tout relevant du prieuré de la Bouteille, 1539. 1 p. parchemin
- E 1081.- Gontier, sieur des Tureaux et des Traugère. Acquisition par Anne Maréchal, veuve de Louis Jacquelot pour François Gontier, 1629 2 pièces
parchemin
- E 1082.- Gorry des Chaulx. Achat d'une maison à Moulins, 1781. 1 pièce
parchemin
- E 1083.- Got, coutelier à Moulins, maison rue de Paris, 1738-1748 11 pièces
9 pièces papier - 2 parchemins
- E 1084.- Gouat. Titres de propriété d'une maison vendue au XIXe siècle pour agrandissement de la cathédrale de Moulins, 1644-1790 22 pièces
18 pièces papier - 3 parchemins
- E 1085.- Gouat. Plan du domaine de la vallée à Vaucoulmain, 1775 (classé avec 2 Fi)
- E 1086.- Gouauz. Vente dîmes et terres à Pierre Gouauz (Gonauz ?) damoiseau, 1305. Original parchemin. Sceau de la chancellerie de Bourbonnais. 1 pièce
parchemin
- E 1087.- Gouninet, marchand à Barraix. Acquisition, 1772 1 pièce
parchemin
- E 1088.- Gourguy, notaire à Cusset contre Revangier, sieur de Chassignolle, 1682 1 pièce
parchemin
- E 1089.- Gouttay. Acquisition, 1778 1 pièce
parchemin
- E 1090.- Gouviaux. Procédure, 1693 1 pièce
parchemin
- E 1091.- Goy (de) ou (Degoy) seigneur de Bègues; Acquisition, 1778 1 pièce
parchemin

1057, 1054 L'île de France 412820

- E 1092.- Goyard. Donation à Jacques Goyard, conseiller du roi, granetier
à G. à sel de Moulin par sa mère Catherine de Bard, remariée à
à Claude Guyot, des deux maisons à Martin l'une située sous la
halle de la rue d'Allier, 1742 1 pièce *par*
- E 1093.- Gozard, notaire royal. Acquisition; 1542. .. 1 pièce, parchemin
- E 1094.- Graillot. Pièces diverses, 752. 7 pièces *par*
- E 1095.- Grand. Acquisition, 1784. 1 pièce *par*
- E 1096.- Grandjean (Georges). Acquisition, 1784 1 pièce *par*
- E 1097.- Grandjean (Gabriel). Vente, s.d. 1 pièce *par*
- E 1098.- Grangier. Contrat de mariage de Jacques G. et Gilbert Dubostz,
1677 1 pièce *par*
- E 1099.- Grassay (Jacques de), seigneur dudit Champroux. Extrait d'un
inventaire de meubles du château de Champroux, 1508
1 pièce *par*
- E 1100.- Grassay (de). Terrier de Guicay. Terrier de Pierre de Grassay,
seigneur de Guicay et de Vaulx, à cause des dits de Guicay
et de Vaulx, 1444. 1 registre
- E 1101.- Greguy. Acquisition, 1779 1 pièce *par*
- E 1102.- Grenat. Procédure, 1756 1 pièce *par*
- E 1103.- Greslier. Procédure, 1656 1 pièce *par*
- E 1104.- Griffet, greffier en chef du bureau des finances de Moulins.
Lettres de ? , 1685, 1698 2 pièces *par*
- E 1105.- Griffet, terrier de Griffet, procureur à Moulins, seigneur de
St Gérard, Jaligny et Tréteau, 1623 1 cahier
2 pièces papier - 2 cahiers
- E 1106.- Griffet. Pièces diverses, 1640-1691 (10 pièces en mauvais état)
dont 1 parchemin
- E 1107.- Griffier. Contrat de vente, 1611 1 pièce, parchemin

- E 1108.- Grimaud (paroisse de Reugn). Vente des meubles, 1694 - 1 pièce *papier*
- E 1109.- Grimauld. Procédure, 1697 1 pièce *papier*
- E 1110.- Grimauld (Jacques), écuyer seigneur de Panloup. Acquisition du fief des Malvaux, paroisses de Chézy et Lusigny, 1785 1 pièce *papier*
- E 1111.- Gros. Acquisition, 1437 1 pièce, parchemin
- E 1112.- Groslier, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais à Moulins. Procédure, 1692 1 pièce *papier*
- E 1113.- Guerrier, marchand de Cusset. Contrat de vente, 1732 - 1 pièce *papier*
- E 1114.- Guerry. Adjudication du domaine Argillier à Souvigny le Thion, 1632 1 cahier *papier*
- E 1115.- Guettont. Contrat de mariage entre sieur Pierre Guettont et Françoise Hubert, le 4 février 1744 1 pièce *papier*
- E 1116.- Guignard. Acquisition, 1783 1 pièce *papier*
- E 1117.- Guillemard (Gilbert). Contrat de vente, 1779 1 pièce *papier*
- E 1118.- Guillet. Contrat de mariage de Gilbert Guillet et Marie Bayet, le 20 janvier 1731 1 pièce *papier*
- E 1119.- Guillomet. Contrat de Mariage de Claude G. et Philiberte Richard, 1663 1 pièce *papier*
- E 1120.- Guillomet (ou Guillonet) (Claude). Procédure, 1716 1 pièce *papier*
- E 1121.- Guinet. Pièces diverses, 1714-an VII *13 pièces papier* 15-pièces *1 pièce parchemin*
- E 1122.- Guionnet. Acte dépositaire, 1755 1 pièce *papier*
- E 1123.- Guy. Mariage entre Martin Guy et Barbe Chaïlloux, le 6 juin 1753 1 pièce *papier*

- E 1124.- Guyonnet. Contrat de mariage de Michel Guyonnet avec Jeanne Naud, 1600 1 pièce | papier
- E 1125.- Guyonnet. Procédure, 1667 1 pièce | papier
- E 1126.- Guyot (Gilbert). Acquisition des Gonnards (paroisse de St Rémy en Rollat), 1753 1 pièce | papier
- E 1127.- Guyon. Jugement de Paix, 1793 1 pièce | papier
- E 1128.- Haret. Procédure, 1619 1 pièce | papier
- E 1129.- Hautier de Villemontée. Constitution de rente, 1776-1791 10 pièces
6 papiers
4 papiers
- E 1130.- Haynaut (contrat de mariage de Gilbert Haynaut et Marie Antoinette Popy, 1^{er} janvier 1758) 1 pièce | papier
- E 1131.- Hemart. Acquisition d'un bateau, 1681 1 pièce | papier
- E 1132.- Hennequin. Acquisition, 1668 1 pièce | papier
- E 1133.- Héraud. Succession, XVII^e siècle 2 pièces | papier
- E 1134.- Héraudet. Acquisition, 1780 1 pièce | papier
- E 1135.- Hérault. Extrait du décès de Mathias Hérault, le 17 juillet 1775 en paroisse de St Nicolas de Souvigny 1 pièce | papier
- E 1136.- Herbaut, procureur au Parlement
Deux lettres de M. de Freminville, 1753, 1738 2 pièces | papier
- E 1137.- Héron. Lièvre du terrier acquis par M. de Villaines sur M. de la Glolièvre en 1707 pour Ygrande, Cosne, Buxière, etc...
3 pièces, 1598, 1703, 1745 *papiers*
1 pièce | parchemin 4 pièces
est-ce Groslier?
non
- E 1138.- Hervier. Mariage d'Etienne Hervier et Marie Lacouttière Vve Durand, 1744 1 pièce | papier

- E 1139.- Hervier. Procédure pour succession, XVIIIe siècle 1 pièce *parchemin*
- E 1140.- Hertou ou Hestion. Contrat de mariage de Gilbert H. et Elisabeth Fromentat, 1765 1 pièce *papier*
- E 1141.- Heston. Procédures, 1780 - 1785 43 pièces *papier*
- E 1142.- Heulhard. Baux de ferme, 1779, 1787. 3 pièces *papier*
- E 1143.- Heulhard. Constitution de rente par Heulhard, 1688-1755
15 pièces *papier*
8 pièces *parchemin* } 23 pièces
- E 1144.- Heulhard. Accord, partage, contrat de mariage, XVIIIe siècle (1612-1663)
10 pièces en très mauvais état
dont 1 pièce *parchemin*
- E 1145.- Heulhard. Acquisition, 1773 1 pièce *papier*
- E 1146.- Heulhard. Contrat de vente, 1768 1 pièce *parchemin*
- E 1147.- Hugon (de Givry Fourchaud). Quittances, 1687, 1688
Deux pièces, - deux plans et un autre plan classé avec 2 Fi
papier +
- E 1148.- Huguet des Lys, maître particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Cérilly, 1747, 1769, 1789 - Extrait du baptême de Charles Amable Huguet du Lys, le 16 octobre 1713 en la paroisse de St Martin en Bourbonnais.
5 pièces, 2 pièce-parchemin
- E 1149.- Huillier (François). Extrait du décès de François Huillier, le 6 février 1710 en la paroisse de St Jean de Charroux.
1 pièce *papier*
- E 1150.- Huot. Succession Huot, 1783. 3 cahiers en très mauvais état (copie faite à la requête du sieur Coutelas, tuteur des mineurs Huot, mais pour eux).
- E 1151.- Imbault. Contrat de mariage de Pierre Imbault et Marie Charrier, 1637 1 cahier *papier*
- E 1152.- Imbert de Balorre. Partage, 1774. 1 cahier, 1 plan classé avec 3 Fi

- E 1153.- Jacob. Acquisition, 1781 1 pièce
parchemin
- E 1154.- Jacob, seigneur Dumoustier Acquisition XVIIIe siècle. 1 pièce
papier
- E 1155.- Jacquet. Procédure entre deux frères Jacquet au sujet de la
succession de leurs parents, 1696, 1712 6 pièces
5 papiers + 1 parchemin
- E 1156.- Jaillot. Mariage d'Albin J. avec Gilberte Simonnin, fille de
Gabriel, greffier de Pierrefitte, 1688.
1 pièce, parchemin
- E 1157.- Janneau. Vente, 1720. Contrat de mariage de Gilbert J. et Anne
Lamy, le 15 octobre 1718. 2 pièces *papier*
- E 1158.- Jaquet. Procédure, 1788 1 pièce *papier*
- E 1159.- Jaquet (Paul). Acquisition 1761 2 pièces *papier*
- E 1160.- Jardillet. Contrat de vente, 1711, 1713 3 pièces *papier*
- E 1161.- Jardinat. Transactions, 1574, 1657 2 pièces *papier*
- E 1162.- Jarouflet. Contrat de vente, 1757, 1758 2 pièces *papier*
- E 1163.- Jarsaillon, seigneur de Bigut. Acquisition d'une maison du
petit Bigut, paroisse de Saint Menoux, 1783-1791. 4 pièces
2 papiers - 2 parchemins
- E 1164.- Jarsaillon. Procédure, 1729 1 cahier
parchemin
- E 1165.- Jarsaillon, marchand à Autry. Procédure en parlement au sujet du
fief de Bigut, 1726-1757 (grosse liasse)
- E 1166.- Javanel. Plantation des bornes, 1673 1 pièce *papier*
- E 1167.- Jeandard. Partage de famille, 1725 1 pièce
parchemin

- E 1168.- Jehannot. Aveu et dénombrement rendu au roi par Louis-François-Jules Jehannot marquis d'Huriel, 1633-1677, 1775
et autres pièces... 1 cahier, 6 pièces, parchemin
- E 1169.- Jehannot, seigneur de Bartillat. Dîme d'adjudication de la terre de Tressineau. Procédures contre des Brandons au sujet de terre de St Martin, Tressineau, 1665-1765 (grosse liasse)
- E 1170.- Jehannot de Bartillat. Procédures, acquisitions, partages de successions, inventaire et autres divers, 1540 à 1790
ALAMARÇOT
inven de Jarmenac (grosse liasse) xv^{es}.
- E 1171.- Jobier. Contrat d'une rente, 1767 1 pièce
- E 1172.- Jollet. Acquisition de terrain, 1637 1 pièce
- E 1173.- Joly (Jean, Antoine), notaires (rameau de la Vernille) 1528 1 pièce
- E 1174.- Jolly (Joseph). Journal. Livre de comptes de Joseph Jolly du Bouchaud, 1655-1658 1 registre
- E 1175.- Jonas (Sébastien de). 620, 1 pièce *papier*
- E 1176.- Jonnet. Contrat de vente, 1670 1 pièce
- E 1177.- Joseph (Gabrielle). Acquisition, 1785 1 pièce
- E 1178.- Jouffret de Bonnefont. Mariage entre Pierre-Antoine Jouffret de Bonnefont et Elisabeth Taillardat, 21 juin 1772 1 pièce
- E 1179.- Jouffret (ou Taillardat). Partages, acquisitions, 1772-1774 8 pièces
- E 1180.- Jauhany. Acquisition, 1715 1 pièce
- E 1181.- Jourdain (François), marchand drapier, demeurant à Villefranche Constitution de rente, 1777 1 pièce

- E 1182 à 1226.- Jourdier (fonds Jourdier) grosse liasse
E 1225 *pièce en mauvais état* (2 cartons + 4 grands cartons)
- E 1227.- Jourdonnet.
Jourdonnet contre Plin, XVIIe siècle 1 pièce
- E 1228.- Joussineau (ou de La Vergnié)
Fragment du testament de Marguerite Joussineau,
demoiselle d'Estivals, vve de Jean de La Vergnié, 1594 1 pièce
- E 1229.- Joye (Jean)
Mariage avec Marie Lauchier vve de Jean Sancoin, le
2 juin 1761 1 pièce
- E 1230.- Joyon. Acquisition, XVIIIe siècle 1 pièce
- E 1231.- Joyon. Vente, 1760 *Marchémin + 2 pièces* 3 pièces
- E 1232.- Judet. Transaction en matière de succession, 1637 1 pièce
- E 1233.- Julien du Breuil
Mariage entre Julien du Breuil... chevalier de
St Louis et Marie Aine Guinet de Villabenne, le
26 avril 1772 1 pièce
- E 1234-1235.- Jurien, marchand à Garnat
Titres de propriétés, XVIIIe siècle 2 grosses liasses
- E 1236.- Jurrie. Acquisition, 1778 1 pièce
- E 1237.- Laage (de), sieur du Plex
Ban du Berry, 1635 1 pièce
- E 1238.- La Bauche (de)
Constitution de rente pour Marie Hatier, veuve de
Etienne de la Bauche, 1680 1 pièce
- E 1239.- Labbaye. Plan du terrain Cortantieux à Moulins, 1789 2.
"Terrain" Cortantieux

- E 1240.- La Bonne (Jacques de), maître de la poste d'Aigueperse
 Arrêt du Conseil privé le maintenant dans les privilèges
 de sa charge. 2 pièces, parchemin
- E 1241.- Laboulaye (de) ou Delaboulaye (Jean Nicolas Ambroise) de
 Marillac
 Reconnaissance de rente, le 6 juillet 1786 1 pièce
parchemin
- E 1242.- La Brosse de Reugny (de)
 Contrat de vente de l'office de Procureur du Roy de la
 création de 1635 au bureau des finances de cette généralité
 par M. Etienne Yves Barbara de la Grange, Procureur du Roy
 ancien au même bureau au profit de M. Pierre de la Brosse
 de Reugny. 1 cahier
- E 1243.- La Brosse, sieur de la Condemine
 Enquête, XVIIIe siècle 1 gros cahier
- E 1244 à 1246.- La Brosse, seigneur de la Condemine
 Terriers de la seigneurie de la Condemine, 1560-1624
3 registres
- E 1247.- Labry. Acquisition, XVIIIe siècle 1 pièce
parchemin
- E 1248.- Labussière. Acquisition, 1746, 1758, 1777 3 pièces
parchemin
- E 1249.- La Chaix (de), sieur du général
 Procédure au sujet d'une succession, XVIIIe s. 3 pièces
parchemin
- E 1250.- Lachaise (de). Bail, 1696 1 pièce
papier
- E 1251.- Lachamp, maçon de St Léor
 Requête, XVIIIe siècle 1 pièce
papier
- E 1252.- La Chassignolle (de)
 Mariage de Jean de la Chassignolle avec Jacqueline
 de la Roche, 1609 1 pièce
parchemin
- E 1253.- La Codre (de)
 Partage de biens entre frères et soeurs de la Codre,
 1780 1 pièce
papier

- E 1254.- La Courd. Acquisition de terre à Gannat, 1630 1 pièce
- E 1255.- La Croix (Jean). Acquisition, 1776 1 pièce
- E 1256.- Lafeuilland. Acquisition 1772 1 pièce
- E 1257.- La Fin (de). Terrier de Louise de La Fin, dame de Vaumas
et de Chambort, 1455 1 pièce, parchemin
- E 1258.- La Fin (de)
Jehanne Dupuy, dame du Couldrays, Sivray, Bellefay,
Laforest et autres lieux, femme de haut et puissant
seigneur, messire Préjehan de La Fin vidame des Chartres
1607 1 cahier
- E 1259.- La Fin (de)
Louise de La Fin, dame de Chambort et de Vaumas, agissant
pour sa mère Anne Saulnier, 1507-1509
(terrier incomplet manquent les 52 premiers folios) 1 cahier
- E 1260.- La Fin (Antoine de)
Protonotaire apostolique. Acquisition, XVIIe siècle 1 pièce, parchemin
- E 1261.- Lafond. Acquisition, le 14 août 1787 1 pièce
- E 1262.- La Forest (de)
Contrat de mariage d'André de La Forest, 1387 1 pièce, parchemin
- E 1263.- La Forest (de)
Contrat de mariage de Jean de la Forest, seigneur de
La Forest, avec Antoinette de St Hilaire, 1497 1 pièce, parchemin
- E 1264.- La Garde. Reconnaissance à Guichard de La Garde, seigneur de
la Mallerie, 1413 1 pièce, parchemin

- E 1265.- La Garde. Achat pour la sieur de La Garde d'une maison aux
Acages contre Charles Guilhaumin et Gilberte Cluzet,
le 29 août 1637 1 cahier
- E 1266.- La Goute (de). Partage entre Jean de La Goute conseiller et
président des comptes du duc de Bourbonnais, et Jean
Méténier, XVe siècle 1 cahier
- E 1267.- La Grange (de ou Delagrangé)
Contrat de renze consenti par M. Delagrangé, seigneur
de La Ronde au profit de M. Bertrand, curé de Colombier
le 12 juillet 1780 1 pièce
Jan
- E 1268.- Laisset, sieur du Plair
Productions généalogiques, XVIIe-XVIIIe siècles
papiers mauvais 4 pièces, 1 pièce par
état
- E 1269.- Lalias. Quittance, 1711 1 pièce
- E 1270.- La Loere (de). Vente à Jean de La Loère, marchand à Vieure,
en 1573 1 pièce
Jan
- E 1271.- La Loère (de), seigneur de Barrany
Bail à ferme ces domaines, à Vieure, 1720 1 pièce
- E 1272.- Lalat. Mariage de Gilkert Lalat avec Madeleine Coulombier,
en 1752 1 pièce
- E 1273.- La Maille, sieur de la Razille
Procédure, 1612 1 pièce
- E 1274.- Lambertie. Mariage et testament, 1702-1770 5 pièces
- E 1275.- Lambertie. Procédure, 1744, 1746 2 pièces
- E 1276.- Lambertye (de)
Jean, comte de Lambertye, seigneur de Quinssaines
et Aimée Alamargot de Fontbouillant sa femme, abandonner
par sa libération la terre de Châteaueux, à J. Robin
de Belair et Jeanne Alamargot de F., sa femme, 1762
1 pièce

- E 1277.- Lambertye.
Bourdicaud, seigneur d'Auriol, etc... Copie faite à la
requête de sa femme Marie Jeanne Alamargot, concernant
les Lamberty, 1753 1 pièce
- E 1278.- La Motte (de)
Bulle de dispense nuptiale, 1687 1 pièce, parchem
- E 1279.- Lamoureaux
Contrat de rente, 1739, 1747, 1750, 1791 4 pièces
3 pièces + 1 pièce
- E 1280.- La Mousse (de)
Acquisition d'un bois à Lucenay en Vallée par Antoine
de la Mousse, seigneur de Plaisance et de la Faye, 157
1 pièce
- E 1281.- La Mousse (de)
Contrat de mariage de Jeanne Baugy, vve Touvault avec
Joseph De La Mousse du 16 avril 1735 2 cahier
1 pièce parchemin + 6 pièces papier
- E 1282.- Lamy (Jean, Mary), sieur de Boiscoutaud
Acquisition, 1770 1 cahier
- E 1283.- Landois (Gilbert)
Acte de baptême de Gilbert Landois, le 20 octobre
1706 à Moulins - Admission aux ordres, 1726-1732
6 pièces
- E 1284.- Landrier. Vente portant constitution de rente, XVIIe s. 1 pièce
- E 1285.- Langenieur (Claude), chirurgien
Acquisition, 1759 1 pièce
- E 1286.- Langlard (de)
Vente par les héritiers du Rousset à Mathieu de Langlard
de la terre de la Varenne, paroisse de Saligny, 1790
1 pièce, parch
- E 1287.- La Place (ou Delaplace), sieur des Fourneaux
Dénombre fourni à Mademoiselle de Montpensier, 1670
1 pièce

- E 1288.- La Planche (de)
Dossiers Le Canus (contrats divers), XVIIe-XVIIIe s.
1 grosse liasse
- E 1289.- La Platière (de), sieur de Chevoun
Inventaire des pièces dans un procès par Guillaume
La Platière, XVIIe s.
1 cahier
- E 1290.- Laporte. Bail emphytéotique consenti par M. Aubin prieur de
Voussac au profit de Jacques Laporte avec reconnaissar
de cens du 25 avril 1763
1 pièce
pièce
- E 1291.- La Queuille (de), dame de Vendat
Affaire avec M. de la Roussière, seigneur de St Pont,
XVIIIe siècle
2 plans classés avec 1 Fi
4 plans classés avec 3 Fi
- E 1292.- La Ramas (de)
Tel et hommage par César de la Ramas pour le pavillon,
1669
1 pièce
pièce
- E 1293.- Larcher d'Arcy, seigneur d'Avrilly
Pièces et titres relatifs à la liquidation de dîmes
inféodées, 1636-1792
5 pièces
pièce
- E 1294.- Larcher (ou Paroy)
Procédure entre Larcher, seigneur d'Arcy, Avrilly, etc
et Paroy, seigneur de Lurcy, etc... vers 1770
(grand carton) grosse liasse
- E 1295.- Lardif. Quittance, 1645
1 pièce
pièce
- E 1296.- La Roche (de), seigneur des Hans
Acquisition de terrain par Gervais de la Roche, baron
de Sabazat, seigneur de Hans, 1556 ou 1566
1 pièce, parchemin
- E 1297.- La Roche (ou Meschatin)
Succession, 1760
1 pièce, parchemin

- E 1298.- La Roche (de). Partage, 1732 1 cahier
parcheim
- E 1299.- La Roche-Aymon (de)
Terrier de la seigneurie du Breuil appartenant à Annet de la Roche-Aymon, chevalier de l'ordre du roi, sénéchal de la Marche, seigneur de sieur Messane, la Mage, etc... du Breuil en Bourbonnais, XVIIe siècle 1 registre
- E 1300.- Lartaud (Jean-François), à Erroussat
Acquisition, 1777 1 pièce
parcheim
- E 1301.- La Rue (de), seigneur de la leulhade
Acquisition, 1422, 1466 2 pièces, parchemin
- E 1302.- La Saigne (de), seigneur St Georges
Plans de la terre de Pontlung (Ygrande) et de ses dépendances (Theneuille, Ygrande, St Plaisir), XVIIIe s.
26 plans classés avec 2 Fi
63 plans classés avec 3 Fi
9 plans classés avec 4 Fi 96 plans
- E 1303.- Lasin (Jean-Baptiste)
Ratification de bail, 1779 1 pièce
parcheim
- E 1304.- La Souche (de), seigneur de St Augustin
Acquisition par Gilberte de Montcoquier, dame dudit lieu et de Foucaux, veuve de Etienne de la Souche, de la terre et seigneurie de Glenas paroisse de Monétay-sur-Allier, en 1647, sur Louis Giraud, qui l'avait acquis en 1643 de Louis de Chambon, seigneur des Ternes, etc....
dont 2 parcheims 6 pièces
- E 1305.- Lassagne St Georges
Contrats de rente, mariage et autres pièces, 1762-1792
32 pièces
dont 2 parcheims
- E 1306.- La Tour, seigneur de Noailat
Achat de dîmes en la paroisse de Saulset sur Nicolas du Buisson, baron de Veauce, 1663 1 pièce

- E 1307.- La Trolière (de)
Deux plans de terrains contentieux entre lui et le
curé de Theneuille, XVIIIe siècle - classé avec 1 Fi
- E 1308.- La Trolière (de) 1 pièce
Contrat de vente, 1770, 1774, 1784 *par parchemin* 3 pièce
- E 1309.- Laubespain (de)
Procédure avec un tailleur de régiment, 1789 1 pièce
par parchemin
- E 1310.- Laurent (Jean et Joseph)
Acquisition, 1786 1 cahier
de des
- E 1311.- Laurent (Jean), vitrier à Moulins
Contrat de vente, 1742 1 pièce
par parchemin
- E 1312.- Laurent (ou Lucas)
Acquisition, 1731 1 pièce
- E 1313.- Lavaud de la Jonchère (de)
Brevets de capitaine au régiment de Berry et cheval
de Paris, 1730-1743
7 pièces (très mauvais état), 1 pièce-parchemin
- E 1314.- Lavelatte (fief des Perreaux, paroisse de Limoise)
Aveux et dénombrement de ce fief par des marchands
ou laboureurs, 1711, 1752 2 pièces
- E 1315.- Laval (voir Pirot). Quittance. 1 pièce, parchemin
- E 1316.- Lavarennès. Contrat de rente et autres pièces, XVIIe-XVIII
Grosse
- E 1317.- Lavaublanche (ou Vzaublanche (de la))
Mémoire imprimé, 1773 1 pièce
- E 1318.- La Vesvres (de Chassepot)
Transaction, XVIIe siècle 1 pièce, parchemin
- E 1319.- La Vilatte, laboureur à Neure
Procédure, 1746 1 pièce

- E 1320.- La Villette (ou de Vielata)
Lettre d'Archimbaud sire de Bourbon, janvier 1219
2. r. 1 pièce
- E 1321.- Lavisse (de). Contrat de mariage de Pierre Jacques Delavisse
et Marie Dupuy, le 24 mars 1754 et autres contrats,
1754 et 1758
3 pièces
- E 1322.- Léage (de). Mémoire pour Me Jean de Léage, docteur en médecine
apelant d'une sentence rendue en la maîtrise des Eaux
et Forêts de Mculins, le 24 décembre 1715
1 pièce
- E 1323.- Léage (de). Provision de lieutenant en la maîtrise des Eaux
et Forêts de Moulins, le 21 août 1764
1 pièce, parchemin
- E 1324.- Lebel-Duplot. Contrat de vente et autres pièces, 1682-1790
dont 4 parchemins 21 pièces
- E 1325.- Leblanc. Deux lettres, 1743
- E 1326.- Leblanc. Bail des chapelles de Pierrefitte, 1782 1 pièce
- E 1327.- Le Boiteux. Quittance, 1639 1 pièce
- E 1328.- Le Borgne (Jacques), sieur de La Prugne
Cens, 1562 1 pièce, parchemin
- E 1329.- Le Borgne, seigneur du Lacq
- Aveu et dénombrement de la seigneurie du Lacq par L.
Borgne, seigneur du Lac ; *Date*
- Liève du terrier de la seigneurie du Lacq, 1781 ;
- Traité avec le curé d'Hérisson au sujet de dîmes,
1759 ;
- lettre, an II
9 pièces

- E 1330.- Le Borgne. Copie du terrier de Lacq. Reconnaissance des cens dus à Roger Le Borgne, chevalier, seigneur du Lacq, La Touratte et autre lieux, du 4 décembre 1725 au 2 janvier 1743
1 cahier
- E 1331.- Le Cornu de Balivière. Titres et pièces de dîmes inféodées, XVIIe-XVIIIe siècles
6 pièces - ~~2~~ pièces, parchemin
8 ~~2~~ dont 4 " " "
- E 1332.- Lecour d'Autrive
Contrat de mariage de Pierre Antoine Lecour d'Autrive avec Marie Marguerite Philippe de la Motte, le 24 janvier 1791 à Moulins
1 pièce
- E 1333.- Leduc (Jean). Acquisition, 1781
1 pièce
ou chemin
- E 1334.- Legendre, seigneur de St Aubin, Chirat, Saligny, Bagneux, etc...
Bail à ferme et la terre, 1684, 1692
2 pièces
parchemin
- E 1335.- Legland. Bail à cens, 1793
1 pièce
- E 1336.- Legroin. Contrat de rente, 1782
1 pièce
- E 1337.- Legros. Pièces concernant la baronnie de Toury ou Thoury paroisse de Neuvy près de Moulins en Bourbonnais
grosse liasse (petit carton)
+ 16 pièces, parchemin (grand carton)
26 pièces papier + 3 parchemin
- E 1338.- Lelieur.. Acquisition, 1779
1 pièce
- E 1339.- Lelong. Liève du terrier de la seigneurie des Fougis pour Françoise de Comblairaux, veuve de François de Charry des Gouttes et en 1ère noce de Gaspard Lelong, seigneur des Fougis, Thionne, Mrcy, 1697-1700
1 registre
- E 1340.- Le Loup. Acquisition (1621), contrat (1531)
2 pièces

- 1341.- Lemaistre (Gilbert) (ou Maistre), seigneur de la Deusche et Villejus. Ordonnance de main-levée. 13 juin 1614
1 pièce, parchemin
- 1342.- Lemaistre (ou Le Maistre), seigneur de Villejus, le Mas de Leillet, de Lage, etc..
Papiers de familles. Titres propriétés et autres pièces, XVIIe-XVIIIe siècles
grosse liasse
- 1343.- Lemaitre (ou Le Maistre) de Lage
Contrats de rente, de bail, de mariage et autres pièces, 1727-1792
dont 5 parchemins 16 pièces
- 1344.- Lemaitre (ou Le Maistre) seigneur de Bellejamme
Déclaration de biens, 1680 1 pièce
- 1345.- Lemaitre (ou Le Maistre), seigneur du Cluzord
Contrat de cens, 16 ? 1 pièce
- 1346.- Lemoine (ou Le Moine) ou (Le Moynes)
Provision de garde pour Jacques Christophe Le Moynes
garde de Moulins, le 5 septembre 1776 1 pièce
- 1347.- Lenoir de Lespinasse
Extrait de: deux actes de baptêmes de la paroisse de St Pierre de Moulins en 1752 et en 1754 ; et autres pièces, 1776-1778, 1790-1791
dont 1 parchemin 17 pièces
- 1348.- Le Prince
Adjudication de la terre de Grand Bord (paroisse de Bizeneuille) du domaine de la Goutte, appelée la thuilierie (ces terres appartenant aux héritiers Semyn, Alamargot, Robin de Belain, etc...) 15 avril 1774
parchemin 1 cahier
- 1349.- Leroi, marchand libraire
Procédure, 1789 1 pièce
parchemin

- 1350.- Le Roy, baron d'Allarde
Constitution de rente, 1747 1 pièce.
permanente
- 1351.- Lesly. Bail de la châteltenie de Chaugy, 1791 1 pièce
- 1352.- Le Vacher de Grandmaison
Concessionnaires des droits du sieur Mouniot de
Fouzelle sur l'exploitation des forêts de Grosbois
et de Messargès ou droit d'exploitation ; établisse-
ment de forge, 1775-1785 18 pièces
- 1353.- Levy-Châteaumorand (de). Terrier du Theil
Terrier de la seigneurie du Theil pour Marguerite
d'Austrein de Gravein, veuve de Henri de Lévy de
Châteaumorand, 1657-1676 1 registre
- 1354.- Levy de Mirepoix. Diverses pièces, 1751-1792 8 pièces
- 1355.- Levy de Ventadour.
Affaire St Géran. Facuvs pour et contre en 1663 1 registre
- 1356.- Lheureux. Contrat de vente, le 19 juillet 1780 1 pièce
- 1357.- Lhuillier. Procédure, 1676 1 pièce
jaud...
- 1358.- Libault. Acquisition par Madeleine Desruisseau, veuve de
Pierre Libault, d'une maison rue de Paris à Moulins,
1772. Titres antérieurs, 1602-1772 7 pièces
dont 5...
- 1359.- Lignerac-Caylus
Terrier de la seigneurie de Pierrefitte (XVIIIe s.)
réintégré en 1901 de la mairie de Pierrefitte 1 gros registre
- 1360.- Lignerac-Caylus. Liève de cens. 1 petit cahier

- 1361.- Lion (de) Glaude et Antoine
Acquisitions, 1482-1506 5 pièces, parchemins
- 1362.- Listenois (de). Lettre de la duchesse de Bourgogne au sire
de Listenois, Chambellan de Monseigneur, XVe siècle
manuscrit 1 pièce
- 1363.- Loiseau de la Vesvre
Vente par M. et Mme Loiseau de la Vesvre à M. Méténier,
1808, 1817-1818 4 pièces
- 1364.- Lomet. Sentence de la chambre du domaine du Roy de Bourbonnais
à Moulins contre le sieur Lomet et Jeanne Aladane, sa
femme - 1 cahier du 19 décembre 1682 ;
3 pièces
• Une copie du 14 frimaire an IV ;
• Une lettre adressée à M. Lomet, père demeurant à Moulins,
1796.
(voir Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, 1909 - Extrait de :
"Le Plessis-Bourbon" par E. Delaigue et tableau généalogie des Aubery,
seigneurs du Plessis-Bourbon du Goutet, etc... et des Lomet, sieur de Lys)
- 1365.- Longueuil (de) sieur de la Clavelière
Droit d'usage à Grosbois, 25 août 1671 1 pièce *parchemin*
- 1366.- Lorme (de). Bail à au village de Barbary,
paroisse de Bransat, 1621 1 pièce *parchemin*
- 1367.- Lortige. 1 pièce du 8 août 1777
- 1368.- Loubens de Verdalle
Documents des généalogiques. Dossiers de succession.
Brevets et pensions militaires. (XVIIe-XVIIIe s.)
grosse liasse
- 1369.- Loubens de Verdalle ou Roteleur
Donation de la terre de Chambon en Combrailles par le
vicomte de Turenne à Fierre de Roteleur, 1424
1 pièce, parchemin

- E 1370.- Loubens de Verdalle
Lettres de rémission pour assassinat, 1778 2 pièces
- E 1371.- Louvrier. Divers pièces, 1782-1817 25 pièces
- E 1372.- Lucas. Contrat de vente, le 21 mars 1775 1 pièce
- E 1373.- Lucas (Gilbert, Antoine), bourgeois demeurant en la paroisse
de St Bonnet de Rochefort et de Jenzat, 1773
3 pièces, parchemins
- E 1374.- Lucas. Contrat de rente, 1747, 1748 2 pièces
- E 1375.- Lucassau. Transaction portant de vente consenti par Pierre
Martin au profit de Jean Lucassau, le 6 septembre
1772 1 pièce
- E 1376.- Luce (de), seigneur du lieu
Copie de trois baux ou reconnaissances de directes due
sur des héritages dépendant de la Baravelle et de
Châtelet du 12 juillet 1538 1 pièce
- E 1377.- Luillier. Procédure, 1660 1 pièce
- E 1378.- Luillier, élu en 1ère élection de Montluçon
Procédure, 1686 1 pièce
- E 1379.- Lulier. Contrat de vente, 1703 1 pièce
- E 1380.- Lusignan (de), seigneur de St Gelais
Bail à ferme par sa veuve Charlotte Louise Delaloë,
8 juillet 1713 1 pièce
- E 1381.- Lustière. Chetel de... pour Pierre Charrier de Monteignet
contre Jean Lustière de Sail, du 1er mars 1776 1 pièce
- .../...

- E 1382.- Lyon (de). 1 pièce, 14 avril 1528
- E 1383.- Machefert, laboureur
Vente à Nicolas Guignauld, sieur d'Origny, d'une terre
sise à Neuvy, 1623 1 pièce
- E 1384.- Madet. Bail à ferme, 1737 1 pièce
- E 1385.- Madet et Maquet. Partages d'immeubles, 1717 1 pièce
- E 1386.- Madet. 1 cahier du 29 septembre 1786 *pour...*
- E 1387.- Magnac (Charles de)
Contrat de rente, 1740, 1779, 1785 3 pièces
dont 2 parchemins
- E 1388.- Magnard. Cession de biens à son fils par Claudine Reverdy
veuve de Jean Roy, seigneur de la Chaise, 1726 2 piéc.
- E 1389.- Maillant. Extraits des registres des actes de baptêmes de Lapali
et de Droiturier : Claudine M., le 24 avril 1737; Marie
le 3 avril 1738 (toutes les deux à Lapalisse) - Michelle
le 16 juillet 1740 ; Emanuel Joseph M., le 24 octobre 174
Antoinette M., le 2 février 1744 ; Nicolas M., le 8 janv
1747 ; Jean-Baptiste M., le 13 mars 1758 (tous à Droituri
fils et filles de Odile Maillant et Jeanne Fauvre.
5 pièces
- E 1390.- Maillé (Pierre). 1 pièce du 29 juin 1678 *pour...*
- E 1391.- Maistre. Transaction, 1448 1 pièce, parchemin
- E 1392.- Malet. Achat par Marguerite, fille d'Etienne Malet, 1347
1 pièce, parchemin
- E 1393.- Malineau. Acquisition d'immeubles, 1673 1 pièce *parchemin*

- 1394.- Mallet. Mémoire signifié pour Me Christophe Maller, avocat en parlement, demeurant en la ville de Cusset contre Me Gilbert Chassain Châtelain de St Germain-des-Fossés en Bourbonnois, XVIIIe siècle
1 pièce
- 1395.- Malochet. Acquisition, 1783
1 pièce *par parchemin*
- 1396.- Malvoisine. Arrêt du Conseil d'Etat pour Grégoire de Malvoisine pour sa nomination d'assesseur en la sénéchaussée de Bourbonnois, 1644
1 pièce, parchemin
- 1397.- Mancel. Procureur et notaire à Aigueperse, 1732, 1752
2 pièces, parchemin
- 1398.- Mandet. Acquisition, 1675, 1701-1709
8 pièces
dont 2 parchemins
- 1399.- Mandon. Acquisition, 1768
1 pièce
- 1400.- Mansart de Lévy (Hardouin), lieutenant du Roi de la Province de Bourbonnois
Mémoire signifié pour le sieur Mansart de Lévy, XVIIIe s.
1 cahier
- 1401.- Mansart de Sagone
Déclarations et arrêt du Conseil d'Etat du Roy de M. Jacques Hardouin Mansart, chevalier seigneur de Sagone, 1706-1709 et d'autres pièces diverses, 1769-1770
dont 3 parchemins 6 pièces
- 1402.- Marand. Acquisition, 1775
1 pièce *parchemin*
- 1403.- Marcelange (ou Marselange), seigneur d'Arçon (à Vicq)
Quittance, 1702
1 pièce

- Marcelange (de) ou (Marselange)
Renonciation d'Edmond de M., chevalier de Malte, à la
succession paternelle, 1698
1 pièce écrite en latin
- Marcelange. Contrats de rente, de mariage, de partage, etc...,
1768-1783
dont 2 parcheminés 14 pièces
- Maréchal. Contrat de vente d'une maison par H. Dozet et sa
femme à André Alexandre Maréchal et Charles Hervet
du 18 mars 1776
1 pièce
- Mareschal, marchand. Acquisition, 1521
1 pièce, parchemin
- 08.- Mareschal, seigneur de Franchesse
Supplique au sujet de la chapelle du château de la
Salle, 1697
1 pièce
- 09.- Marestier. Plan de terre au Mayet d'Ecole à la réquisition
de Jean Baptiste Marestier, bourgeois demeurant à
Varenes, 1773
1 plan
- 10.- Maridet (Pierre). Acquisition, 1780
1 plan.
pièce parcheminée,
- 11.- Marien de Viry. Réclamation de remboursement (1792) d'une
pension faite à lui (1710) par Léopold de Lomaire
4 pièces
dont 1 parchemin
- 12.- Marien, comte de Viry. Acquisition du 12 février 1776 - 1 pièce
parchemin
- 13.- Marion. Acquisition d'un terrain par Michel Tourette et Jeanne
Gaulmin sa femme à Catherine Amy, veuve de Jacques
Marion du 4 février 1630 ; d'autres pièces relatives à
la liquidation de dîme à Bert, aveu et dénombrement au roi
par Gilbert Marion, 1779-80, 1784.
dont 1 parchemin 3 pièces

- 1414.- Marion (Jacques), marchand à Moulins
Acquisition, 1615 1 pièce
parchemin
- 1415.- Marion (A..., Gabriel), tailleur d'habit, demeurant
à Bellennes. Acquisition, 1765 1 pièce
parchemin
- 1416.- Marion. Un plan, 1790 (classé avec 2 Fi)
- 1417.- Marmignon (Louis). Titres de propriété d'une maison sise
au Montet et qui devint la halle au XIXe siècle,
du 1er avril 1792 ; contrat de mariage de Louis
Marmignon et Catherine Costre du 19 juin 1773.
*2 X pièces
dont 1 parchemin*
- 1418.- Marnat. Acquisition, 1777, 1778 2 pièces
parchemin
- 1419.- Mars (de), seigneur de Baleine et Châteauroux
Aveu et dénombrement, 1515 1 pièce, parchemin
- 1420.- Mars (Joseph de), seigneur de Baleine
Demande en division et partage, 1745 1 pièce
- 1421.- Martelanghe (Pierre). Acquisition du 12 novembre 1781. 1 pièce
parchemin
- 1422.- Martin (Jean), jardinier de la pépinière royale de Moulins.
1 pièce, janvier 1788 *note pour exp*
- 1423.- Martin. Inventaire des biens, 1614; procédure, 1619. 2 pièces
dont 1 parchemin
- 1424.- Martin (Gilbert), huissier royal, demeurant à Bellennes
Acquisition du 14 avril 1782 1 pièce
parchemin
- 1425.- Martin. Fondations des Echerolles et du Vigier, 1626. 1 pièce
parchemin

- 1426.- Martinant de Préneuf
Procédure, 1779 - 1 lettre, 1753 , 2 pièces
dont 1 parchemin
- 1427.- Martinat. Dîme de Chaumont accuise du 19 août 1771 sur le sieur
Deschamps, sieur du Pavier. Liquidation, 1792 ;
Martinat, potier d'étain à Montluçon, 1697 et d'autres
pièces diverses, 1656-1789
19 pièces
dont 3 parchemins
- 1428.- Martinet, lieutenant au bailliage de Mayet
Achat de vin, 1676 1 pièce *parchemin*
- 1429.- Martinet, notaire royal à Souvigny
Lettres, procédures XVIIIe siècle 45 pièces
dont 2 parchemins
- 1430.- Martinet, notaire à Souvigny
Lettres, 1749-1763 24 pièces
- 1431.- Martinet. Quittance, 1760 1 pièce
- 1432.- Martinet, sieur des Benons. Procédure, 1682 1 pièce
parchemin
- 1433.- Martinet. Lettres 1751-1755 22 pièces
- 1434.- Martinet (de). Mariage de Pierre de Thousiaco et Catherine de
Martinet, 1440
1 pièce, parchemin
- 1435.- Martinet. Plan du domaine du Mousset appartenant au sieur
Martinet dit Boudot situé paroisse de Lucenay-les-
Aix, avril 1782
1 plan
- 1436.- Martinon. Contrat de mariage de Pierre Martinon et de Marie
Soret, du 18 janvier 1721 2 pièces
- 1437.- Mathé. Acquisition, 1642 1 pièce
- 1438.- Mathet (Pierre), fermier à Souvigny.
Procédure, 1788 3 cahiers, 7 pièces

- 1439.- Mathieu (Antoine). Acquisition 1782 1 pièce *parchemin*
- 1440.- Maublanc, seigneur de Mortillon
Rachat de dîmes ; titres antérieurs : aveu et dénombrement de la terre de Mortillon par Antoine de Haudricourt, et autres pièces diverses, 1488-1792
5 pièces, parchemin - 7 pièces
- 1441.- Mauguin. Procédure, 1724, 1742 2 pièces
- 1442.- Mauguin. Procédure, le 20 avril 1747 1 cahier *parchemin*
- 1443.- Maune (Georges). Acquisition du 12 janvier 1783 1 pièce *parchemin*
- 1444.- Mauret. Testament de J.M. Laboureur, 1684 1 pièce
- 1445.- Mauvyse. 1 pièce, parchemin en 1566
- 1446.- Mazet. Quittance, 1756-1762 13 pièces
- 1447.- Mazière (Antoine, Martin). Partage, 1678 1 cahier
- 1448.- Mechatin. Contrat de rente, 1779 à 1781, 1784 5 pièces *deux par parchemin*
- 1449.- Meilheurat, seigneur de Montcoubroux
Liquidation de dîmes, 1692, 1752 3 pièces *deux par parchemin*
- 1450.- Meilheurat
Contrat de mariage du 19 novembre 1811 (1 pièce)
Bail à cens, en 1394 et 1539 (2 pièces, parchemin)
Autres diverses pièces concernant la terre de Chevrais, de 1467 à 1636 (20)
- 1451.- Melin. Acquisition du 30 mars 1778 1 pièce *parchemin*
- 1452.- Menage de Mondesir, Secrétaire du Roi, seigneur de Bressolles
Invitation à un service funèbre d'Elisabeth Aimée Revangier de Percenat, épouse de Mondit Sieur Menage, morte au Château de la Chapelle en Brie, le 10 octobre (sans année ?) 1 pièce

- 1453.- Menat (Bertrand du Mercural) paroisse d'Ebreuil
Acquisition, 1590 1 pièce, parchemin
- 1454.- Meplain, notaire seigneur au Donjon
Acquisition du 16 décembre 1772 1 pièce *parchemin*
- 1455.- Méplain. Échanges, 1799-1780 2 pièces *parchemin*
- 1456.- Mercier. Acquisition, 1790 1 pièce
- 1457.- Mercier. Plan de la dimerie de Chirac-Guérin (XVIIe siècle)
(Classé avec 2 F.)
- 1458- Mercier... Acquisition, 1710 2 pièces *parchemin*
- 1459.- Merette. Procédure contre Faulquier, le 15 novembre 1732 - 1 pièce
- 1460.- Merle. Contre les religieux du maître, en 1559
Jean Merle, receveur de Chaveroy, achat de rente, en 1521
2 pièces parchemin
- 1461.- Merle. Reconnaissance, 1775 1 pièce
- 1462.- Merssier. Vente consentie par Jean Vigniaud à Pierre Merssier,
le 11 juillet 1780 1 pièce *parchemin*
- 1463.- Meschatin (de)
Redevances du prieuré de Monestier, en 1503
1 pièce, parchemin
- 1464.- Meschin. Contrat de rente pour Mme Vve Meschin, née de Fontjobert,
du 19 novembre 1610 1 pièce *parchemin*
- 1465.- Mesplain (Michel). Acquisition du 16 octobre 1659
1 pièce, parchemin

- 1466.- Messager (de Bourbon-l'Archambault)
Frais de justice du 13 octobre 1741 1 p., parchemin
- 1467.- Mestener. Acquisition du XVIIIème siècle
(deux cahiers, en très mauvais état)
- 1468.- Mestrault, receveur du tailloir en l'élection de Moulins
Quittance en 1632 1 pièce *parchemin*
- 1469.- Metenier. Contrat de mariage de Claude M. avec Claudine Boude,
du 1er mai 1721 1 pièce
- 1470.- Meunier (Michel), tailleur d'habits à Moulins
Sentence de la Sénéchaussée, 1786 1 cahier *parchemin*
- 1471.- Meynot. Constitution de rente du 6 avril 1686 1 pièce *parchemin*
- 1472.- Mialot (Denis). Acquisition du 4 février 1771 1 pièce *parchemin*
- 1473.- Michallet (ou Michalet). Terrier de Claude Michalet, bourgeois
de St Pourçain en 1538 *parchemin*
- 1474.- Michard (Gilbert), marchand repratier à Montluçon
Contrat de vente du 14 mai 1772 1 pièce *parchemin*
- 1475.- Michard. Acquisition, 1730 1 pièce
- 1476.- Michel. Contrat de vente, 1665 1 pièce *parchemin*
- 1477.- Michel (Louis). Acquisition, 1730 1 pièce
- 1478.- Michel (Jean-Baptiste). Acquisition, 1769 1 pièce

- 1479.- Michel de Bellevue
 Mémoire pour le sieur Jean-Baptiste-Gabriel-Louis-Gualbert Michel de Bellevue, gendarme de la Garde du Roi contre le sieur Antoine Michel, docteur en médecine du 9 février 1775
 1 pièce
- 1480.- Michel (sieur des Salles)
 Pièces concernant le domaine de Sarcière (actuellement des communes de Gipy et Meillers), acquisition
 1720 à 1768
 31 pièces
- 1481.- Michelet, avocat et procureur à Moulins
 Procès, 1706 à 1708
 24 pièces
- 1482.- Michelet. Procédure du 2 juin 1779
 1 pièce
parchemin
- 1483.- Michelon (Gilbert, Louis, Grégoire) à Montmarault
 Contrat de vente, 1776 et 1793
 2 pièces
- 1484.- Mignon, procureur au Parlement
 Lettre de M. de Fremerville, le 14 août 1756
- 1485.- Millet. Vente de biens, 1471.
 1 pièce, parchemin
- 1486.- Millet
 Propriétaire de la terre de Bressolles, rachat d'indemnité, 1595, 1757, 1796
 4 pièces
 Procédure de Millet, sieur de la Chastellote contre Neveu, avocat à Montluçon (XVIème siècle) 2 p., parchemins
 Vente par Antoine Mauquin, paroissien de Bresnay à Nicole Millet, sieur de Soupèze, 1481 - 2 p., parchemins
- 1487.- Minard. Acquisition de la maison de la Gerbe en 1639 - 1 cahier
 Adjudication d'une charge de notaire et d'une maison au profit de François Mirard, 1674 - 1 cahier
 Liquidation de dîme de Trézubles en 1736, 1786, 1792
 4 pièces

- E 1488.- Minaud. Contrat de mariage de Toussaint Minaud, maître chaussetier et Claude Gaulmin, en 1633 1 pièce
1,30
- E 1489.- Mismande (de)
Pièces relatives à la datation de la chapelle du château des Dureaux, 1621, 1656 2 pièces
- E 1490.- Mizier. Transaction du 25 juillet 1593 1 pièce
p.
- E 1491.- Monamy. Mariage de Jear Monamy, seigneur du Mas du Teil avec Marie Morin du 9 février 1499 1 pièce, parchemin
- E 1492.- Monamy, seigneur du Mas.
Terrier du Chaëuil, 1620 2 cahiers
- E 1493.- Mondière. Acquisition du 19 avril 1782 1 pièce
- E 1494.- Monmory alias Montmory
Lettres, 1788 à 1790 23 Pièces
- E 1495.- Monestay (de), sieur des Forges
Engagement de droits, de justice du roi en Bourbonnais à Jean de Monestay, sieur des Forges, en 1595 ;
Aveu et dénombrement que baille au Roi par Claude Julie de Monestay, seigneur des Forges, de Forest, etc... pour la seigneurie des Forges en 1674.
4 1 pièce, 1 cahier
- E 1496.- Monnestay (de)
Terrier d'Henri de Monnestay, seigneur de la Grelière et des Forges, à cause de sa terre des Forges à lui appartenant à cause de sa femme Jeanne de la Faye, 1471
1 registre

- E 1497.- Montagnac. Entérinement de lettres de Denefier d'Age, 1777
1 pièce
- E 1498.- Montagnac, seigneur de Chauvance
Procuration, 1777
10 pièces
- E 1499.- Montagnac. Constitution de rente pour Mme de Peufeilhoux
contre M. de Montagnac, 1785
1 pièce *perchemin*
- E 1500.- Montaguiot. Contrat de mariage de Barthelemy Montaguiot et
Magdeleine Paudiwy, du 4 janvier 1681
1 pièce *perchemin*
- E 1501.- Montanier. Procédure de Marquerite Amable Arnault Vve Marien
Ambroise Montagnier, conseiller du Roi en l'élection
de Gannat du 24 janvier 1778
1 pièce *perchemin*
- E 1502.- Montansiège. Succession de M. Audonnet contre Montansiège, 1660
1 pièce *perche*
- E 1503.- Montassiégé (de)
Jacques de Montassiégé, héritier d'Antoine Rodethon, sieur
de la Grangette par Françoise sa femme, en 1531
Quittance de Claude de Bosfrancon, prieure de Malicorne
pour Françoise de Montassiégé en 1539
Procédure, XVIIe siècle *4 pièces perchemin*
- E 1504.- Montbaissier (de), marquis du Pont du château, Lussat, Fouilhouse
Inventaire des biens et titres de Guillaume Michel de
Montbaissier à son décès du 8 février 1721 ;
Etat et mémoires des titres papiers et renseignements
concernant la terre du Pont du Château, 20 mars 1759.
2 cahiers

E 1505.- Monterat de Chazelle (de)

Prise de possession de la cure de Jaligny, 1743

1 pièce

E 1506.- Montfoyon (ou Monfoyon)

Contrat de vente, 1659

1 pièce
parche

E 1507.- Montgilbert (de)

Gilbert de Montgilbert fait foi et hommage à François de Vienne pour un fief appelé Daignon, 1513

1 pièce, parchemin

E 1508.- Montjournal (de), sieur du Deffand

Inventaire après décès de la succession de François de Montjournal, sieur de Deffand et du Vergier, 30 novembre 1625

E 1509.- Montmorillon (de), seigneur de Vigenères, Creuzier le Vieux et Papillon.

Acte d'officier de foi et hommage pour la terre de Creuzier le Neuf, acquise sur François de Maras, sieur d'Allignat, 16 juin 1565

Sentence en condamnation d'arrérage de cens contre les enfants et héritiers noble...., du 9 juin 1574

2 pièces, parchemin

E 1510.- Montmorillon. Reconnaissance de cens, 1724

2 pièces

E 1511.- Montmorin. Compte d'un de ses fermiers, 1695 (1 registre)

Pièces diverses, 1701-1702 (5 pièces) *dont 1 parchemin*

E 1512.- Montperron (de), paroissien de St Bonnet d'Yzeure

Acquéreur d'une maison rue de Paris, 1590

1 pièce

- E 1513.- Morand. Contrat de mariage de François Morand et Marie Lourdin,
le 15 janvier 1763
1 pièce
- E 1514.- Morant, conseiller du Roi
Quittances de Jehan François de la Guiche et Charles
Delorme, médecin du Roi, (en 16 ?)
2 pièces, parchemin
- E 1515.- Moreau. Lettre privée adresser à hypothécaire à Moulins, 1676
1 pièce
- E 1516.- Moreau. Contrat de rente, 1769, 1773
dont 1 par *la ville* 3 pièces
- E 1517.- Morel. Livre de raison des Morel, bourgeois de Vouroux, puis
St Gérard le Puy, 1520-1633
- E 1518.- Morette, maçon
Mèce parchemin.
Acquéreur de deux chambres rue des Grèves à Moulins
sur Claude Ramond, jardinier, du 26 juillet 1634
- E 1519 à 1525.- Morgue (Louis+Michel), procureur du Roi en la châtellenie
d'Hérisson, puis notaire en cette ville.
Dossiers personnels
Procès de Louis Morgue, notaire à Theneuille, puis Louis
Michel son fils, procureur royal à Hérisson contre
Depernier, laboureur à Cérilly, 1772-1775
Pièces diverses, XVIIe-XVIIIe siècles
7 grosses liasses
- E 1526.- Morin, marchand à St Pourçain
Vente par les Pichot à Claude Morin d'un pré sis au
terroir dessous Le Vernet ; vente d'un terrain à Claude
et à Jean Morin par Jean des Chaulnes, écuyer, 1482-1483,
1511, 1522
4 pièces, parchemin

- E 1527.- Morin. Procédure, 1676, 1679 2 pièces
procès
- E 1528.- Morin, avocat de Nevers
Copie des héritages compris au décret des biens de la
Baravelle et du Châtelet appartenant à M. Morin, avocat
du 3 juillet 1688
Reconnaissance à André Brinon, seigneur de Beaumanoir,
1743 2 pièces
- E 1529.- Morisot, médecin à Toulon
Lettre du 26 novembre 1772 1 pièce
- E 1530.- Mosnier (Barthelémy). Acquisition, le 4 mai 1780 1 pièce *au d. d. d.*
- E 1531.- Moulhard. Reconnaissance, 1686 1 pièce *au d. d. d.*
- E 1532.- Mourin d'Arfeuille. Bail de terrains à Billy, 1786. 2 pièces
- E 1533.- Moussy (de). Terrier de Regnault de Moussy, seigneur de Puyboulh
et de Beguyn, à cause de sa seigneurie de Beguyn, 1520-
1521 1 registre
- E 1534.- Mulatier de la Trolière
Achat de Ginçais, paroisse de Theneuille, 1784 1 pièce
procès
- E 1535.- Munié (ou Meunier)
Condamnation d'une voleuse, 1734 1 pièce *au d. d. d.*
- E 1536.- Murat. 1 pièce en 1613
- E 1537.- Muret. Acquisition, 1780 1 pièce *au d. d. d.*
-

- E 1538.- Mussier. Partage de succession, 1695 1 pièce
- E 1539.- Mussier, maître charpentier à Moulins
Reconnaissance de rente, 1685, 1702 2 pièces
archivés
- E 1540.- Mussier. Contrat de mariage de Claude Mussier et Elisabeth Renaudet, du 27 avril 1772 ;
Testament de Claude Mussier du 12 septembre 1787 ;
Partage entre Elisabeth Renaudet de Chambon Vve Mussier du 8 mars 1788.
5 pièces
- E 1541.- Mycauld (Jean)
Vente par les seigneurs de Rangoux et de Boucé à Jehan Mycauld et Mathieu Bellot des lieux et bois dits les Bouqueraux du 26 février 1492
1 pièce
jaud
- E 1542.- Myon (Julien). Acquisition, 1767, 1771 2 pièces
jaud
- E 1543.- Namy, fermier des châtelainies de Bourbon et Souvigny
Procédure, 1731-1734 31 pièces
don / jaud
- E 1544.- Namys, laboureur. Acquisition, XVIIIe siècle 1 pièce
jaud
- E 1545.- Naton. Procédure contre Gaumart, XVe siècle. 1 pièce, parchemin
- E 1546.- Naud. Contrat de mariage de Pierre Naud et Jeanne Lafaye, 1600
1 pièce
- E 1547.- Naugy (de), seigneur... de Pont-Dix.
Liève du terrier de la seigneurie de Pont-Dix, XVIIIe
1 cahier

- 1548.- Nebout. Acquisition, du 31 août 1767 1 pièce
parchemin
- 1549.- Neuchèze (de)
Liquidation de sa dîmerie de Chaux ou dîmerie à Moitié, dépendance de sa terre du Deffend, située dans les paroisses de Garnat et Beaulon, 1790-1791 (1 cahier, 1 pièce)
Cession par Jean et Claude Peynier, de Beaulon à Henri d'Esquilly, seigneur de Deffend en partie, et Claudine de Varigny sa femme, de leur portion dans le dîme Chaule du 12 juillet 1531 (1 pièce, parchemin) ;
Aveu et dénombrement du fief et seigneurie de Mont et du Moulin Potereau du 7 mars 1488 (1 pièce, parchemin).
Un plan classé avec 2 Fi
- E 1550.- Neufville. Acquisition du 17 novembre 1561. 1 pièce, parchemin
- E 1551.- Nichot (ou Nichaud) ..
Contrat de mariage, 1740 et 1750 2 pièces
parchemin
- E 1552.- Nicolas. Vente de terrain, paroisse de Deux-Chaises, 1679 et 1736 2 pièces
- E 1553.- Nicolas. Contrat de mariage de Jacques Nicolas et Madeleine Buissonnier, 1779 ; contrat de vente, 1780. 2 pièces
parchemin
- E 1554.- Nichl (Marie, Jean-Paul), prêtre du diocèse de Strasbourg
Collation d'une prébende du chapitre de Neuville, 1774 et 1776 2 pièces
parchemin
- E 1555.- Noailles (Louise Boyer duchesse de)
Bail, 1638, 1671, 1688 et 1693 4 pièces
- E 1556.- Nonet. Vente, 1780 1 pièce
parchemin

- E 1557.- Nourissat (Jean). Acquisition, 1778 1 pièce *parc.*

- E 1558.- Noyer, sieur des Rues, bourgeois de Verneuil.
Vente par Gabriel Touraud, conseiller du Roi à Noyer
en 1646 1 pièce *parc.*

- E 1559.- Nury. Terrier de Pierre Nury, bourgeois de Billy en 1461
1 registre

- E 1560.- Nuyet (Georges). Acquisition du 12 avril 1656 1 pièce

- E 1561.- Obeil (d'). Vente à François Renier, sieur du Tremblay par
François d'Obeil, de sa charge de conseiller du Roi,
lieutenant en la sénéchaussée de Moulins, 1612 ;
Procédure, XVIIe siècle ;
Pièces diverses, 1616 à 1650.
19 pièces
dont 2 parchemins

- E 1562.- Ogerdias. Procédure, 1724 (2 pièces) ; pièces diverses, 1757 à
1787 (23 pièces) *uniquement des parchemins*

- E 1563.- Ogier, marchand à Moulins.
Acquisition d'une maison en 1624 1 pièce *parchem.*

- E 1564.- Oiseley (d'), seigneur de Chassagnes
Reconnaissance, XVe siècle - 1 pièce, parchemin

- E 1565.- Paghot (Jacques). Acquisition en 1598 - 2 pièces, parchemin

- E 1566.- Pailheret. Contrat de mariage de Gilbert Pailheret et Marie
Faillier du 1er décembre 1731 1 pièce *parc.*

- E 1567.- Painhoy (de), sieur du Brethon
Acquisition, 1663 1 pièce *parc.*

- E 1568.- Palienne (Jean), sieur de Lapras
Mémoire signifié pour Jean Palienne contre Joseph
Chenuat, ancien élu en l'élection de St Amand, XVIIIe s.
1 pièce imprimée
- E 1569.- Pannay. Acquisition, XVIIe siècle (deux grands parchemins : détails
sur la recherche de la paternité ; chantage) (expédition
faite par le sieur Pannay)
2 parchemins + 1 pièce imprimée
- E 1570.- Pannay (François). Quittance du 17 mars 1695
meubles et al. 1 pièce *imprimée*
- E 1571.- Pannetier. Un plan de terre en la paroisse de Voussac, juin 1778
- E 1572.- Panyé. Constitution de rente, 1602 1 pièce
- E 1573.- Paparel de Vitry
Procédure, reconnaissance de rente, dénombrement,
titres de biens et diverses pièces: XVIIe-XVIIIe s.
Un plan de la terre de la Croissance, classé avec 3 Fi
(grosse liasse)
- E 1574.- Paparel (François), sieur de Chillot
Acquisition des domaines des Micault et de Montat
(paroisse de Beaulon) et quelques pièces diverses,
XVIIe-XVIIIe siècles
- E 1575.- Paparel de Châteauneuf
Pèlerinage à Jérusalem en 1683 1 pièce
- E 1576.- Papillon (Jean) - 1 pièce en 1556
- E 1577.- Papirot, notaire à Paris. Lettre, 1786 1 pièce
- E 1578.- Papon (François). Bail de la commanderie d'Huvert, 1792 1 pièce

- E 1579.- Papon. Mémoire généalogique, XVIIIe siècle 1 pièce
- E 1580.- Papon (Delameigné), procureur ès cours à Moulins
Pièces à lui adressées en cette qualité, 1780-1781. 4 pièces
- E 1581.- Papon (de Rioux). Traité portant reconnaissance de 16710 francs pour Louise Félicité de Rollat contre Bertrand du Vernet du 1er avril 1786 1 pièce
- E 1582.- Paponet de Maxile. Deux lettres en 1783
- E 1583.- Paponet, à Paris. Lettres à lui adressées concernant les formalités à accomplir pour l'obtention d'un office et notaire pour le sieur Cornereau à Tizon, 1769-1786 17 pièces *Ut. 26*
- E 1584.- Paponet de Mariette, à Paris
Lettres à lui adressées concernant l'obtention de certains offices dans le Bourbonnais, 1766-1785 29 pièces *Spec. 1*
- E 1585.- Pappé (Guillaume) de Lyon
Acquisition, 1505 1 pièce, parchemin
- E 1586.- Paradis. Plusieurs contrats de mariages de la famille, 1546-1667
dont 6 pièces
4 parchemins
- E 1587.- Paradis (François). Partages de maisons à Moulins, 1637 et 1687
2 pièces *parchemin*
- E 1588.- Paradis (Antoine), marchand
Acquisition sur Antoine de Saint Jullien, seigneur de Blazat, etc... propriétaire du terrier de Vauvrière, 1738 1 pièce

E 1589.- Paradis. Assassinat, 1640-1643 4 pièces

E 1590.- Paradis, marinier à Moulins. Procédure, XVIIe s. 1 pièce

E 1591.- Parant. Partages, 1731-1760 6 pièces

E 1592.- Parchôt. Reconnaissance, 1710 1 pièce

E 1593.- Pardoux de Villaines, seigneur du Bouis

E/593 1

Plans pour la rénovation de son terrier de Coulevre, Saint-Plaisir et Theneuille pour la seigneurie du Bouis, XVIIIe siècle.

18 plans dont : 8 plans classés avec 2 Fi,
8 plans classés avec 3 Fi,
2 plans classés avec 4 Fi.

E 1594.- Parien (Gilbert). Procédure du 17 août 1741 1 pièce

E 1595.- Parier. Un plan à Neuglise en 1774

E 1596.- Paroy. Procédure en 1682 1 pièce

E 1597.- Paroy de Lurcy (de)

Contrat de rente, vente, transaction, 1728 à 1788 (5 pièces)
Un plan du XVIIIe siècle classé avec 4 Fi

E 1598.- Pascaud. Acquisition, 1529 - 4 pièces, parchemin

E 1599.- Pasquetat. Sentence sur partage du 9 janvier 1634 1 cahier

E 1600.- Passerin. Acquisition sur Jehan Simonnet, (15 ?) 1 pièce

- E 1601.- Peraud, alias Payraud
Contrat de mariage d'Etienne Peraud et Antoinette
Lostriat du 15 avril 1699 1 pièce
- E 1602.- Peirot .(Pierre)
Contrat de mariage de Pierre Peirot, notaire royal et
Françoise Peyneton, 1692 1 pièce
- E 1603.- Pejoux (Etienne), marchand, fermier de la seigneurie des Echelet
Assignation à sa requête ; ladite seigneurie à M. de Vie
de Pontgibaud, 1743-1789 9 pièces
- E 1604.- Pelin, alias Pellin sieur de Châteauevieux
Acquisition du domaine de Maugachier à Désertines en 16
de noble Jean Audon, sieur de Frebert. Titres antérieur
concernant Montgachier. Procédures. Acquisitions.
1529-1618 6 pièces, 6 pièces, parch
1 10
- E 1605.-Pelletier (François, Mathieu)
Acquisition du 20 janvier 1790 1 pièce
- E 1606.- Pellin, sieur de Châteauevieux
Acquisition d'un office de contrôleur en l'élection de
Montluçon sur Pierre Petit, 1633 1 pièce
- E 1607.- Pellisson. Vente du domaine des Grignards, situé en la paroisse
de Contigny par le sieur Rollas, le 28 septembre 1774
1 pièce
- E 1608.- Perceau. Bail du 6 juin 1786 1 pièce
- E 1609.- Perciaux (Claude), chirurgien
Acquisition, 1758 1 pièce

- E 1610.- Perdrion, hôte du logis du "lion d'or"
Quittance, 1756 1 pièce
- E 1611.- Peret (de), bourgeois de Montluçon
Contrat d'échange entre le duc de Bourbonnais et
Jacquette Vve de Nicolas de Peret, 1496 1 pièce, parchemi
- E 1612.- Peret, sieur du Coudray
Achat de rente sur Jean de la Chaize, sieur des
Graves, 1700-1706 3 pièces
- E 1613.- Perier, bourgeois
Contrat de mariage d'Antoine Perier et Louise Nivelon,
le 28 décembre 1713 1 pièce
- E 1614.- Perigaud (Antoine)
Acquisition, 1620 2 pièces
- E 1615.- Peron. Vente de Charles Grand et sa femme à Sébastien Peron,
le 14 mai 1750 1 pièce
- E 1616.- Peronneau, jardinier aux Bataillots
Acquisition, 1656 1 pièce
- E 1617.- Peronnet. Compte de tutelle en 1672. Contrat de vente par
Claude et Anne Peronnet au profit du sieur Boriot
du 15 janvier 1792 1 cahier, 1 pièce
- E 1618.- Peronnin. Contrat de vente, 1661 1 pièce
- E 1619.- Perraut. Acquisition du 29 mai 1762 1 cahier
- E 1620.- Perreau. Bail, 1781 1 pièce

E E 1621.- Perret, laboureur à Bessay

Contrats de mariages de Mayeul Duplain et Jacqueline Perre
(1630) ; Gilbert Saulnier et Catherine Perret (1637)

2 pièces

E 1622.- Perret à Garnat

Acquisition du 25 avril 1560.

1 pièce, parchemin

E 1623.- Perrin (Jacques)

Constitution de procureur (1673) ; acquisition de rente
(1494)

1 pièce et 1 pièce, parchemin

E 1624.- Perrin (Jean). Quittance de Jeanne de Neufdond Vve de Jean
Coquille à Jean Perrin de Reugny et ses neveux de ses
droits pour une pièce de terre à Reugny, 1506

1 pièce, parchemin

E 1625.- Perrin. Acquisition, 1778

3 pièces

E 1626.- Perrin (André). Acquisition, 1494

1 pièce, parchemin

E 1627.- Perrinet, marchand

Constitution de rente au profit de Jean Barnon, fermier
du greffe de l'élection de Martin, 1633

1 pièce

E 1628.- Perrot (Jean, Gilbert), sieur d'Estivareilles

Perrot contre Gabriel Tersel, écuyer sieur de la Vareill
1697

1 pièce

E 1629.- Perrot. Constitution de rente, et plusieurs pièces diverses,
1634-1779

E 1630.- Perrotin. Obligation, 1761

1 pièce

- E 1631.- Perrotin de Lavaux
Chargé de procureur en la châtellenie de Moulins, 1731
1 pièce
- E 1632.- Petitimbert
Baptême de Philibert, fils de Léonard Petitimbert et de
Nicole Drouhin, le 5 septembre 1706 ;
sépultures de Léonard Petitimbert, le 23 février 1733 et
de Nicolle Drouhin sa femme, le 3 octobre 1733.
1 pièce
- E 1633.- Petit (Claude), vigneron demeurant en la paroisse de Désertines
Acquisition du 22 août 1788. 1 pièce, parchemin
- E 1634.- Peturet. Transaction, le 8 février 1642 1 pièce
- E 1635.- Peugnier. Contrat de mariage de Jean Peugnier et Marie Chapier du
1er février 1745 1 pièce
- E 1636.- Peyrot. Contrat de mariage de Pierre Jamet et Marguerite Peyrot,
le 10 novembre 1710 1 pièce
- E 1637.- Phelippon (François-Thomas)
Provision de sergent royal au grenier à sel de Moulins,
1752-1753 4 pièces, parchemin
- E 1638.- Philippon (Antoine, Gilbert)
Provisions de lieutenant des bourgeois de Moulins, le
23 août 1705 1 pièce, parchemin
- E 1639.- Philippot. Contrat de mariage, 1418. 1 pièce, parchemin

- E 1640.- Piarron (Thomas)
Acquisition du 20 janvier 1681 1 pièce
- E 1641.- Picard. Contrat de mariage de Daniel Desbois et Jacqueline Desessards, 1648 ; acquisition d'une maison par Nicolas Desessards, médecin à Moulins sur François de la Croix seigneur de la Cour, etc.... 1672 ; contrat de vente, 1598
3 pièces
à mettre par la suite (classer le tout à Picard, sur qui ces titres ont dû être saisis - cf Cornillon, Picard, le fief de Putay)
- E 1642.- Picard. Obligation par Antoine Des Essards, sieur de Putay aux huissiers Perret, 1662 et 1668 2 pièces
- E 1643.- Picard. Intrage fait par M.... à Antoine des Essards, 1632 1 pièce
- E 1644.- Picard. Procédure, 1690 1 pièce
- E 1645.- Picard. Acquisition pour Jean Picard contre Jean Jollet de Liernolles du 25 juillet 1667 ; acquisition faite par Benoist Gallay et sa femme contre M. Picard, 1683 ; procédure (?) ; accord entre plusieurs Picard au sujet de domaine de Bel Air, paroisse de Monétay, 1767. 5 pièces
- E 1646.- Picard. Philippe de Putay (reconnaissance de cens, 1436) 1 pièce, parchemin
- E 1647.- Picard. 1 pièce, parchemin en 1586
- E 1648.- Picard. Contrat de mariage de Rouze fille de Louis de Teillis, seigneur des Forges, Cornillon et Putay avec Thomas, Nicolas du Perroyer, 1492 1 pièce, parchemin

- E 1649.- Picard (Gaspard), chevalier, seigneur du Duchambon
Acquisition, constitution, vente, 1745-1788 5 pièces
- E 1650.- Picot. Acquisition, 1769, 1783 2 pièces
- E 1651.- Picot. Contrat de mariage de Gilbert Picot et Marie Chazaise, 1727
1 pièce
- E 1652.- Picandet. Procédure, 1664 2 pièces
- E 1653.- Pierre de Saint Cy
Plans de la seigneurie de Trancy, XVIIIe siècle
2 plans classés avec 2 Fi
6 plans classés avec 3 Fi
- E 1654.- Pierre de Saint Cy
Un répertoire des territoires de l'atlas de Fleury
copie? 28 plans de la seigneurie de Fleury la Tour appartenant
à M. de Damas comte d'Anlezy, classés avec 3 Fi
- E 1655.- Pierre de Saint Cy
Un plan, XVIIIe siècle classé avec 2 Fi
- E 1656.- Pierre de Saint Cy, seigneur de Briailles
Titres de propriété relatifs à la terre de Briailles
commune de Paray S/B. à M. de Saint Cy, 1758-1792
5 pièces
- E 1657.- Pierrepont (de)
Terrier de Gilbert de Pierrepont, seigneur de Darizolle,
1493 3 cahiers

- E 1658.- Pierrepont (de)
Terrier d'Antoine de Pierrepont, à cause de sa maison de
la monte des moulins, 1502
1 cahier
- E 1659.- Pin, sieur de la Charnée
France? Pièces diverses
grosse liasse
- E 1660.- Pinaud (Claude), praticien à Moulins
Sentence, 1697
1 pièce
- E 1661.- Pinturel, procureur ès cours à Moulins
lettre du 16 août 1773
1 pièce
- E 1662.- Pitat (Marie-Claude)
Reconnaissance de rente, le 16 mai 1749
1 pièce
- E 1663.- Planchard (Pierre). Acquisition, 1770 et 1772
2 pièces
- E 1664.- Planelly de Mascrary, marquis de Maubec, propriétaire du four
banal de Vichy du chef de sa femme Madeleine Camille de
Mascrary.
Procédure pour la reconstruction des fours incendiés par
la faute de Bertonèche, boulanger, 1785
15 pièces
- E 1665.- Platet (Philippe)
diverses pièces, 1786-1831
23 pièces
- E 1666.- Plouvier (Louis-François)
Procédure, 1764
1 pièce
- E 1667.- Poinat. Contrat de mariage de Gilbert Poinat et de Marie Laurent
fille de Blaise, meunier à St Bonnet de Four, du 2 janvi
1756 ; acquisition par Blaise Lorand ou Laurent, 1731-17
7 pièces

- E 1668.- Pomerol (Mathieu), boulanger à Montluçon
Acquisition, 1773 1 pièce
- E 1669.- Poncet (Claude), procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais
Procédure, 1680 1 pièce
- E 1670.- Pons, sieur des Fourneaux
Foi et hommage au duc d'Orléans pour divers terrain au
duché de Montpensier (près de Brugheas, etc...) 1699
1 pièce
- E 1671.- Pons (Claude de), sieur de Grippel
Règlement de compte avec César de la Ramas, sieur de
Boiscontaud, 1660 ; aveu et dénombrement à la duchesse
de Montpensier, 1670 5 pièces
- E 1672.- Pont (Jean-Louis de), sieur des Fourneaux, Champagnat, etc...
Adjudication de la directe du Montet, 1773. 2 pièces
- E 1673.- Pontenier (Jean-Baptiste), sieur des Jacquets
Contrat de mariage de Jean-Baptiste Pontenier et Marie
Peturet du 17 janvier 1720 1 pièce
- E 1674.- Pontgibaud (de) aux châtellemies de Moulins et Bessay
Etats des devoirs, 1489 2 pièces
- E 1675.- Popillon (Nicolas), seigneur de Riau
Assiette faite par la duchesse de Bourbonnois au projet
de Nicolas Popillon, de cens et devoirs dus sur plusieurs
héritages situés dans la châtellemie de Bellegarde, paroisse
de Lucenat sur Allier, etc... 1er février 1507
1 registre
- E 1676.- Pornotte (Antoine), notaire à Moulins
Concessions de sables à Avermes, 1772-1793
5 pièces, 2 pl.

- E 1677.- Pouget (François), seigneur prieur dudit St Germain
Obligation, 1694 1 pièce
- E 1678.- Poupard (Gabriel), laboureur en la paroisse de Jenzat
Echange, directe le 3 septembre 1773. 1 pièce, parchemin
- E 1679.- Pouthier (Gilbert)
Livret servant de quittance à Gilbert Pouthier des ventes
qui doit à la succession de Gilbert Charles, 1732
1 pièce
- E 1680.- Preslier. Acquisition de biens à Theneuille, XVIIe siècle. 1 pièce
- E 1681.- Preslier, notaire royal à Theneuille
Acquisition sur Jean de la Trollière, 1556
1 pièce, parchemin
- E 1682.- Preveraud (Antoine), sieur de Morinot
Procédure, 1688 1 pièce
- E 1683.- Preveraud (Pierre-Louis), de Laubepierre
Foi et hommage du fief de Laubepierre, Coulon et
Chyvelay, le 16 décembre 1776 1 pièce
- E 1684.- Preveraud (Gilbert, Joseph), écuyer seigneur de Vaumas, demeurant
Moulins
Contrat de constitution du 10 avril 1789 1 pièce
- E 1685.- Preveraud (Pierre, Ferdinand de Laubépierre), officier au régiment
de Poitou
Demande pour une permission de se marier, le 1er avril
1 pièce

- E 1686.- Préveraud, sieur des Pantaïs
Foy et hommage, 1722 et 1778 1 pièce
- E 1687.- Prévot (Pierre)
Arrêt contradictoire de la Cour des Aides
de Paris, le 17 juin 1776. 1 pièce imprimée
- E 1688.- Prévost, sieur de Roche
Déclaration d'héritage, 1699 1 pièce
- E 1689.- Prieur (de Monléon)
Compte de tutelle, XVIIe siècle 1 registre
- E 1690.- Prisque (de), major du régiment de dragons de Deux-Ponts *1 pièce*
Lettre de Conny de Lafay du 13 juillet 1784
- E 1691.- Profecte, sieur des Tabariatz, alias Prophète
Ordre de paiement en sa faveur, 1573
202 Mariage avec Georgette Vigier (?) 2 pièces
- E 1692.- Protat (Pierre). Acquisition le 4 mai 1768 1 pièce
- E 1693.- Punetis. Etat des pièces remises par M. Punetis à M. Grazieux de
la Garenne, acquéreur du domaine de la Moux, 1756 2 pièces
- E 1694.- Purseigle (Jean-Baptiste), marchand ~~du~~ drapier, demeurant à Sain
Pourçain
Constitution de rente du 20 août 1776 1 pièce
- E 1695.- Quesson, sieur du Terrin, fermier de la châtellenie de Billy en
Bourbonnais
Procédures, XVIIIe siècle 12 pièces

- E 1696.- Rabastes (Charlot). Acquisition d'un droit de renier sur une vente faite à Charlot Rabastes, 1531. 1 pièce, parchemin
- E 1697.- Rabusson. Trois lettres, 1.78, 1.79 et deux pièces (?)
- E 1698.- Raby, lieutenant en la châtellenie de Montluçon
Sentence pour....., 1789 1 pièce
- E 1699.- Racollet. Affaire Jean Racollet et Annet Michel, au tribunal civil à Moulins. Règlement d'un différend survenu entre eux.
1773-1793 8 pièces
- E 1700.- Racot. Contrat de mariage d'Antoine Racot et Marie Beaubled, le 14 août 1724 1 pièce
- E 1701.- Raffier, châtelain de Verneuil puis juge du Tribunal du district de Montmarault
7 lettres à lui adressées par son beau-frère Dufour de 1783 à 1793, dont plusieurs des Armées (Paris, Nemours, Le Quesnoy)
- E 1702.- Raffin. Contrats de mariages de Jean Raffin et Jacqueline Goyard, le 26 janvier 1637 ; de Jean Raffin et Catherine Dinot, le 14 septembre 1650. Transaction portant obligation pour Jean Raffin et sa femme, le 12 décembre 1658. Acquisition 1683 4 pièces
- E 1703.- Rainaud (François)
Bail à ferme du 14 juin 1779 1 pièce
- E 1704.- Rambert, marchand de bois
Acquisition d'un cheptel à Pierrefitte sur Gabriel Bar bourgeois à Pierrefitte, 1733 1 pièce

- E 1705.- Randon. Enquête au sujet de la reconstruction d'un forte au dessous de l'étang neuf, dépendant de la terre appelée du Bessay, paroisse de Toury, sollicitée par le sieur Elie Randan de Massaue, 1753-1754
2 pièces
- E 1706.- Ravateau (Blaise), à Dompierre
Quittance, 1820-1821 - Jugement, 1824
3 pièces
- E 1707.- Ray à Moulins. Acquisition, 1653
1 pièce
- E 1708.- Rayjal de la Tour (Amable, Adrien), lieutenant au Régiment de Limoges
Rémission, 1780
1 pièce, parchemin
- E 1709.- Raynaud (Etienne). Quittance, 1697
1 pièce
- E 1710.- Razet et Durand
Contrat de mariage de Joseph Razet et Jeanne Durand, le 3 juillet 1798 ; procédures pour des biens à Souvigny, Meillers, etc... 1792-an XIII
7 pièces
- E 1711.- Rebillat. Acquisition, 1785
1 pièce
parchemin
- E 1712.- Reclennes (de), sieur de la Chaize
François de Reclennes de la Chaize, acquéreur sur Jean de la Fayette sieur dudit lieu, Espinasse, etc... 1620
1 pièce, parchemin
- E 1713.- Reclesne (François Abraham de), chevalier, seigneur de Lyonne, et autres lieux
Contrat de rente, 1732, 1766 et 1768
3 pièces
parchemin
- E 1714.- Reclesne (de)
Titres des Granges (Commune d'Escurolles)
1552- 1602
8 pièces, 3 pièces-parchemin

E 1715.- Regnaud, curé de Pierrefitte

(1000... levée) 7/2 - 2 G 144 E

Registre de compte des sépultures 1521-1532 (passé en série 2 G)

1 pièce, parchemin *1000*

1716.- Regnaud (Gilbert), meunier. Procédure, 1779

1 pièce
parchemin

1717.- Regnaud (Nicolas), marchand à Moulins
Procédure, 1728

1 pièce
1000

1718.- Regnaud (Jacques), laboureur
Acquisition du 29 juillet 1649

1 pièce
parchemin

1719.- Regnault, trésorier général. Quittance, 1589. 2 pièces, parchemin

1720.- Regnault (Pierre), laboureur. Acquisition du 23 avril 1770. 1 pièce

1721.- Regrain. Contrat de mariage de Barthélemy Regrain et Anne ?, 1753
1 pièce

1722.- Reignier (Claude). Adjudication, 1669-1670 2 pièces

1723.- Renard, tailleur de limes à Moulins. Une lettre, 1783

1724.- Renaud (Michel), marchand

Procès-verbal pour les réparations nécessaires du lieu et domaine de Rougnon, 1672 ; état et mémoire des obligations pour Jacques Vidal contre Michel Renaud, 1689 ; transaction entre Jacques Vidal et les sieurs Brisons et Renaud, 1693.

7 pièces

E 1725.- Renaud (Claude). Reconnaissance, 1699

1 pièce
parchemin

.../...

- E 1726.- Renaud, comte de Sagonne, baron de Jouy, seigneur de Neuilly,
Le Veurdre, etc...
Contrat de mariage d'Antoine Louis Joseph Renaud et
Anne Thérèse de Mittancourt, du 6 novembre 1769 ;
donation, 1773 ; reconnaissance, 1783.
about 2 3 pièces
- E 1727.- Renaud de Boisrenaud
24 plans de la seigneurie de Sagonne en 1704
(classé avec 3 Fi)
- E 1728.- Renaud de Boisrenaud
Terre de Lepaud à Saint-Menoux, XVIIIe siècle
(2 plans classés avec 3 Fi)
- E 1729.- Renaud de Boisrenaud (Pierre, Joseph), seigneur d'Ambourg, les
Vesvres et Lepaud, demeurant à Moulins
Procuration, reconnaissance et d'autres divers, 1781-1786
*7 pièces
about 3/4*
- E 1730.- Renaud (Michel). Pièces diverses, 1669-1682 19 pièces
- E 1731.- Resmond (Pierre). Inventaire des biens et meubles, 1670. 1 pièce
- E 1732.- Resmond (Mathieu). Acquisition du 12 juin 1647 1 pièce *arch*
- E 1733.- Rétif (Nicolas). Acquisition, 1772 1 pièce
1 pièce
- E 1734.- Reugny (de). Aveu et dénombrement de la seigneurie de La Fin
par Anne de Champfeu, vve de François de Reugny, 1728
1 pièce
- E 1735.- Reugny (de), seigneur de Tremblay
Supplément de l'... Officialité de Nevers au sujet de vols commis sur Judith
de Saulieu, séparée de Georges de Reugny, 1683. 1 pièce

- E 1736.- Revanger. Vente du fief et terre de la Ramas et de Paret sise à Vesse par Nicolas Geoffroy Revanger de Villard et Marie de la Codre à Antoine Fournier de Cony, du 19 novembre 1787
1 pièce
- E 1737.- Revanger de Bompré (Nicolas), chevalier seigneur de Chamblau
Foi et hommage au roi pour ledit fief, le 13 juillet 1776
Bail, 1699 et 1706.
3 pièces *richier*
- E 1738.- Revanger, sieur de Champlanc
Procédure, 1702 et 1706
2 pièces *richier*
- E 1739.- Revenard. Echange, 1649
1 pièce
- E 1740.- Revillon. Bail, 1747
2 pièces
- E 1741.- Reynaud (François). Echange, 1656
1 pièce
- E 1742.- Reynaud (Gilbert). Procédure, 1779
1 pièce *richier*
- E 1743.- Reynaud de Mongro
Arbre généalogique de cette famille, 1342-1751
1 pièce
- E 1744.- Reynaud de Monts :
Arbre généalogique de cette famille, 1550-1720
1 pièce (très abîmée)
- E 1745.- Ribault de la Chapelle
Plan de la Chapelle, 1789 ; aveu et dénombrement, 1767.
richier *2 pièces richier*
- E 1746.- Riboullet (Benôit). Bail à ferme à Laurent Barge, 1663. 1 pièce
- E 1747.- Richier. Partage, 1572
1 pièce *richier*

- E 1748.- Ripond, Trésorier Général de France de la généralité de Moulins.
Procédure, 1753 1 pièce
parchemin
- E 1749.- Rivoire (de). Obligation éteinte par le sieur de Rivoire, 1758
1 pièce, parchemin
- E 1750.- Robert. Contrat de mariage de Roland Robert et Gilberte Javinot
du 8 novembre 1678 1 pièce
parchemin
- E 1751.- Robin de Saint Agnan-sur-Loire.
Terrier, XVe-XVIe siècles 1 registre
- E 1752.- Robin. Procédure, XVIIème siècle 1 pièce
parchemin
- E 1753.- Robin (Philibert), notaire. Procédure, XVIIIe s. 1 pièce
parchemin
- E 1754.- Robin de Belair
Adjudication à Jean-Baptiste Legroin, seigneur de Treig
Villefranche, etc..., 1736 1 pièce
- E 1755.- Robin de Belair (Joachim)
Procès sur le sieur Sébastien Vauvret, seigneur de Vign
fermier de la seigneurie de Fressineau et Joachim Robin
Belair, acquéreur le 16 juillet 1727 des terres de La
Fressineau et de Prunes sur Joachim Jehannot, seigneur
Bartillat, 1686-1741 21 pièces
dont 3/4
- E 1756.- Robin de Belair
Documents relatifs à des transactions, partages, contr
de mariage de la famille Alamargot, Semyn et Robin de
Belair, 1709-1774 9 pièces
- E 1757.- Robin de Belair (Joseph, Joachim), seigneur de Fressineau, B.
Châteauvieux et grand Bord. Trésorier général de Franc
bureau des Finances de la généralité de Moulins, demeur
à Moulins.
Acquisition, 1774 1 pièce

E 1758.- Robin de Belair, seigneur de Fressineau

Trois dossiers de procédures : 1) contre Sébastien Vauvret fermier des Fressineaux pour avoir pêché dans un étang ; 2) contre Marie Françoise Le Bel veuve de Joachim Jehanno marquis de Bartillat ; 3) contre Jean Vallache, curé de Nohan.

1739-1740

Grosse liasse

E 1759.- Robin de Belair, seigneur de Fressineau

Titres de propriétés, beaucoup concernant la terre de Fressineau acquise en 1727 et titres antérieurs

1628-1785

Grosse liasse

E 1760.- Robin de Belair

Procédure de Vauvret, fermier de Fressineau et Vallache curé de Nohan, XVIIIe siècle

Grosse liasse

E 1761.- Robin de Belair

Testament de Marie Jeanne Robin de Belair, le 10 décembre 1792

1 pièce

E 1762.- Robin de Belair. Pièces diverses, 1764-1792 10 pièces

dont 1 p. de l'ancien.

E 1763-1764.- Robin de Belair

Titres divers concernant la seigneurie de Châteaueuil
XVe-XVIIIe siècles

deux grosses liasses

(Robin-Belair, voir Cornillon)

E 1765.- Robinet. Bail, 1695

1 pièce

E 1766.- Roche. Mémoire pour Gilbert et Jean Roche appellan. de la sentence de la sénéchaussée de Moulins du 22 mars 1734 contre Annet Collino, procédant sous l'autorité de ses père et mère et celle d' Annet Chapuys, son curateur ad hoc, intimé.

1 pièce imprimée

- E 1767.- Rochebut (Gilbert de), écuyer seigneur Delafay
Election de Moulins, 1734 1 pièce
à Moulins
- E 1768.- Rochedragon. Contrat de vente, 1775-1790 5 pièces
Sont les...
- E 1769.- Rochefort d'Ally (de), seigneur de St Vidal d'Ally, vicomte
de Beaufort
Procédures, contrat de mariage des familles de Jozeau,
de St Vidal, de Rochefort et de Montvel privées qui ont
eu lieu entre ces familles.
1628-1648 6 pièces
- E 1770.- Rocher (Pierre). Acquisition, 1777 1 pièce
parche...
- E 1771.- Roger ou Rogier. Reconnaissance, 1436. 1 pièce, parchemin
1436
- E 1772.- Rogier (près de St Pourçain et Dompierre)
Procédure, 1688 1 pièce
- E 1773.- Rogier (de Beauvoir). Acquisition, 1624 1 pièce
- E 1774.- Rolland (Gilbert), Conseiller du Roy en la gruerie de Cosne qui
remet entre les mains du Roy son Etat et Office de juge
gruyer au profit de son fils Nicolas, le 10 mai 1757
1 pièce
- E 1775.- Rollat. Inventaire des titres de la maison de Rollat en Bou
nais, fait par M. l'abbé Berger et remis avec les titres
mars 1783 à M. Cherin ; contrat de vente.
1719, 1779 2 pièces
1 pièce de...
- E 1776.- Rollat (de), château de Toury près de St Pourçain
Emigré, 1552 1 pièce, parchemin
*5 pièces à voir
.../...*

- E 1777.- Rollat (de). Contrat de constitution de rente, 1758 et 1784
2 pièces
parchemin
- E 1778.- Rollat (de). Acquisition, partage, 1413 et 1783
2 pièces, 1 pièce-parchemin
parchemin
- E 1779.- Rollat de Puiguillon, seigneur de Puiguillon
Procuration, 1672 ; bail, juillet 1785
2 pièces
parchemin
- E 1780.- Rolle de la Chasse (Chaise)
Procédure du 31 juillet 1784
1 pièce
parchemin
- E 1781.- Rollet. Provision de conseiller du roi en la sénéchaussée
d'Auvergne pour Michel Rollet, 1712
3 pièces, parchemin
parchemin
- E 1782.- Rollet. Transaction, septembre 1588
1 pièce
- E 1783.- Rollin (Michel). Contrat de concession du 1er mai 1653
1 pièce
parchemin
- E 1784.- Rollin. Contrat de mariage de Jacques Rollin et Catherine
Champlon, 1661
1 pièce
parchemin
- E 1785.- Romane (Gilbert). Acquisition, mai 1783
1 pièce
- E 1786.- Rondepierre (Jean). Acquisition du 26 mai 1780
1 pièce
- E 1787.- Rouchon. 2 pièces, 1625 et 1626
- E 1788.- Rouchon (Gilbert). Acquisition, 1779
2 pièces

- E 1789.- Rouer, sieur de Lareau
Procédure, 1628 1 pièce, parchemin
- E 1790.- Roueron des Landes
Provisions de maître particulier en la maîtrise de Cérill
1678-1718 10 pièces, 5 pièces parchemin
- E 1791.- Rouganne. Contrat de mariage de Guillaume Rouganne et Marie
Thérèse Faulconnier, le 19 janvier 1720 1 pièce
- E 1792.- Roussant, chanoine de N.D. de Moulins
Acquéreur sur Alarose, sieur des Morains, de terres à
Moulins, 1655 1 pièce *parchemin*
- E 1793.- Rousset. Acquisition, 1779 1 pièce *parchemin*
- E 1794.- Roux. 2 pièces en 1732 et en 1752
- E 1795.- Roux, bourgeois de Moulins
Acquisition de terre à St Martin des Lais, le 9 mars 141
1 pièce, parchemin
- E 1796.- Roux. Acquisition de terres à Gipy, 1564. 1 pièce, parchemin
- E 1797.- Roux (François), notaire royal à Verneuil
Bail, le 23 mai 1790 1 pièce
- E 1798.- Roux. Acquisition, 1785 1 pièce
- ? E 1799.- Roy. 1 pièce (?) *parchemin*

- E 1800.- Roy. Provisions de commissaire examinateur en la sénéchaussée de Bourbonnais, 1656 1 pièce *facti*
- E 1801.- Roy. Partage, le 24 octobre 1787 1 pièce
- E 1802.- Roy, seigneur de la Motte, Charnat et Salonne
Fragment d'un terrier de Salonne, 1647 1 pièce
Terrier du sieur Roy, à cause de sa seigneurie de Salonne, 1647-1648 1 cahier
- E 1803.- Roy de l'Ecluse
{ ? ? Constitution en 1761 ; correspondance dans les files de l'Amérique tenus pour M. Roy de l'Ecluse, 1822-1851 1 pièce, 1 registre
- E 1804.- Roy de l'Ecluse
Maison provenant de M. de la Brousse et vendue par M. de l'Ecluse pour l'agrandissement de la cathédrale de Moulins, 1578-1812 1 plan, 1 liasse
- E 1805.- Roy de Salle
facti acte? Confirmation de l'acte de transaction, le 8 novembre 1783
Donation le 26 juin 1775 2 pièces
facti in
- E 1806.- Russeau de Saint Plaude
Trésorier de France en la généralité de Moulins contre Pierre Ligodant, le 5 février 1787 1 pièce
- E 1807.- Sacquet (Jean), marchand à Reugny
Contrat de mariage et de vente, 1688, 1691, 1695 3 pièces

E 1808.- Sade (de)

Acquisition de la terre de la Grave par l'abbé de Sade ;
titres antérieurs, la famille de la Grave.

1699, 1755 - 3 pièces, 2 cahiers

E 1809.- Saint-Aignan (de)

Condamnation avec Odin Cresme, 1417. 1 pièce, parchemin

E 1810.- Saint-André (Jean)

Acquisition, 1746 1 pièce

E 1811.- Saint-Aubin (de), seigneur de Lespine

Vulge?
Claude Saint Aubin à François des Escures, sieur de
Cindré et des Bordes et à François de Montjournal sa
femme, la terre et seigneurie des Bordes paroisse de
Couzon, 1664

1 pièce

E 1812.- Saint-Aubin (de), seigneur de Lespine et de Poissons

Erection d'une sépulture en la chapelle de l'église
d'Agonge en 1587, 1590, 15 ? (3 pièces, parchemin)

Prise à bail d'une maison à Moulins, appartenant à
Antoine de Laval, 1621 (1 pièce)

E 1813.- Saint-Aubin

Extrait de la copie du terrier, 1619 1 pièce

E 1814.- Saint-Bard. Acquisition, 1493

1 pièce, parchemin

E 1815.- Saint-Girond (de)

Lettre relative à destitres de la maison, 1768 1 pièce

E 1816.- Saint-Hilaire (de)

Terrier d'Antoine de St Hilaire, seigneur dudit lieu,
1547

1 registre

E 1817.- Saint-Hilaire (de)

Liève des cens dus à François de Saint Hilaire, sieur de Clavelière, Biotière et le Puy-Chastounin, 1611-1639

2 registres

E 1818.- Saint-Hilaire (de), seigneur du Condreau et la Trollière

Obligation à Philippe de Saint Hilaire par Hugues de Vaulx sieur de Prereau et Louise de Pont, sa femme, 1630 ; testament, 1640.

2 pièces, parchemin

E 1819.- Saint-Hilaire (de), seigneur de Bouan

Procédure entre Antoine et Claude Saint Hilaire, seigneur de Bouan, d'une part et Nicolas de Villarmes seigneur de la Condamine et Claude Coiffier, seigneur de Moret pour les cens dus au terrier de Bouan, 1715-1766.

1 liasse

E 1820.- Saint-Hilaire (de)

Contrats de mariages de Saint-Hilaire en 1540, 1675 ; testament pour Antoine, seigneur de Saint-Hilaire, 1518 ; preuves de noblesse pour les comtes de Saint Hilaire (ordr de Malte), 1684.

2 cahiers, 2 pièces parchemins

E 1821.- Saint-Hilaire (de)

Mariage de Claude Joseph de Saint-Hilaire, seigneur dudit lieu, et de Marguerite Feydeau de Demoux, 1714

1 pièce

E 1822.- Saint-Hilaire (de).

Quittance, 1753-1773

10 pièces

E 1823.- Saint-Hilaire (de)

*40 pièces ou plus
gd format*

Table des plans de tous les domaines et autres héritages portés en directe de la seigneurie de St Hilaire et qui se trouvent situés dans l'étendue des paroisses de St Hilaire Buxières, St Aubin, Gipy, Meillet, Rocles, Deux-Chaises e Bourbon. (1 grand registre)

8 plans classés avec 2 Fi, 13 plans classés avec 3 Fi, 8 plans classés avec 4 Fi.

(voir un vol atlas de plans de la seigneurie acheté en 1913 de M. de Castaigner, n° 2143 du reg. d'entrée)

- E 1824.- Saint-Hilaire (Françoise)
Cousine de Guillaume Auguste Le Maître auditeur en la
Chambre des comptes de Paris
Donation le 29 janvier 1731 1 pièce
Dauchie
pièce
- E 1825.- Saint Horrens (Gabriel de), procureur au présidial de Moulins
Procédure, 1774 1 pièce imprimée
67
pièces
- E 1826.- Saint Martin (de)
Echange avec Jacques Tamisier, 1659 1 pièce
pièce
- E 1827.- Saint Messant (de)
Terrier de sa seigneurie du Breuil paroisse de Ligneroll
1611-1613 1 registre (très mauvais)
- E 1828.- Saint Quentin, marchand de Gannat
1 pièce, 1693 et 1750
- E 1829.- Saint Quentin-Demaltière (Gaspard de)
Procédure, acquisition, 1774 et 1778 2 pièces
- E 1830.- Saint Quentin (St Quentin-Beaufort et de Blet)
Généalogie de la famille Saint Quentin de Beaufort, 1698
Réplique, factum, et mémoire pour le sieur Saint Quentin
de Blet, 1689
3 pièces, 3 pièces imprimé
- E 1831.- Sallard. Pièces diverses, 1740-1789 1 liasse
- E 1832.- Salomon (Jean). 1 pièce du 16 avril 1726
- E 1833.- Salvart de Montrognon (de)
Contrat de vente, 1773-1785 5 pièces

- E 1834.- Salvvert de Montrognon
Transaction, 1757 et 1776 2 pièces
- E 1835.- Sancoïn. Contrat de mariage de Jean Sancoïn et Marie Dauchier
le 15 avril 1749 1 pièce
- E 1836.- Saulnier. Quittance d'une charge d'avocat, 1771, 1767
2 pièces
- E 1837.- Saulnier, laboureur. Acquisition, 1640 1 pièce
- E 1838.- Saulnier du Peray
1 plan des domaines Salonne et Rabillaud à St Gérard
de Vaux, 1782. (classé avec 2 Fi)
- E 1839.- Saulx-Tavannes (de)
Procédure, contre les héritiers Martinet, d'adjudication
des biens Martinet à M. de Saulx-Tavannes, 1698-1707
1 liasse
- E 1840.- Saulx-Tavannes (de) vicomte de Tigny, baron de Montgilbert
et le Mayet, le Montet, etc...
Titres antérieurs concernant Louis de Listenois 1459-
1460 (copie par Saulx-Tavannes) affaire avec des habitant
du Cheval Rigon, Montgilbert, Peremont, etc...
2 cahiers + 1 pièce, 3 pièces papier 1 liasse
- E 1841.- Saulx-Tavannes. Procédure contre Villetard, 1686-1687 5 pièc
- E 1842.- Saulx-Tavannes. Extrait mortuaire, 1771 2 pièces
- E 1843.- Saulx-Tavannes. Pièces diverses, 1626-1697 4 pièces

E 1844.- Saulx-Tavannes. 9 plans classés avec 3 Fi

7 E 1845.- Saveron (Anne de). Bail à ferme de Moulins, 1653 1 pièce

E 1846.- Schonen (de)

Bail à ferme, procuration, ordonnance, liquidation
1824-1850 5 pièces

E 1847.- Seaulne. Transaction, 1628 1 pièce

E 1848.- Seaume (Jean). Quittance de Pierre de Chantelle à Jean
Seaume, 1426 1 pièce, parchemin

E 1849.- Secretain (Antoine). 1 pièce, 1712

7 E 1850.- Segaud. Papiers de la famille Segaud, titres de propriétés
de maisons sises à Moulins dont l'une du Rivage, partage
tutelle des enfants de Catherine Frenault veuve Frélin
remariée à un Segaud, etc...

1632 - 1775 1 liasse
Moulins
pièces

E 1851.- Segauld, notaire, sieur de Champagnat

7 Vente à de maisons et levier à Crépin, de la
justice de St Germain des Fossés, le 24 mars 1548

1 pièce, parchemin
pièces

E 1852.- Semyn, sieur de Châtelus

Saisie de la seigneurie de Châtelus, paroisse de Deux
Chaises sur G. Gaulmin veuve de André Semyn

1605 - 1623 3 pièces

E 1853.- Semyn. Provisions d'office de lieutenant général criminel
en la sénéchaussée de Bourbonnais pour Gilbert Semyn,
1664

1 pièce, parchemin

- E 1854.- Semyn (Nicolas), dîme de Chamort ou de Bardon (paroisse d'Yzeur)
Titres de propriétés : vente des dîmes par Catherine Pougner, veuve Jullien Vernay sieur de Champmort à Etienne le Plat, sieur Desportes et sa femme (1674) et par celui-ci à Nicolas de Villaine, trésorier de France à Moulins (1675), etc....
1538 - 1675 5 pièces
- E 1855.- Semyn (ou Semin), seigneur de Foulet
Liève du terrier de Foulet, 1727-1735 1 pièce
- E 1856.- Serre de Saint Roman (Jacques de)
Bail à ferme par J. de Serre de Saint Roman à Claude Charbonnier du moulin Philippon paroisse de Châtillon, le 15 août 1790 1 pièce
- E 1857.- Serre de Saint Ramon. 1 plan
- E 1858.- Siage (de). Déclarations des dettes de la communauté de Marie de Siage, le 14 décembre 1673 1 pièce
- E 1859.- Simon (Jean-Baptiste), lieutenant en l'élection de Moulins
Acquisition, 1687-1757 5 pièces
- E 1860.- Simonin (Jean), chirurgien
Acquisition du domaine de la Baronnie paroisse de Deux-Chaises, 1776-1779 4 pièces
- E 1861.- Simonin. Contrat de mariage de Pierre Simonin et Pétronille Challion, le 7 juin 1779 1 pièce
- E 1862.- Sinety. Inventaire des titres des terres et maquis de Lévis.. en Bourbonnais et de ses dépendances, fait par le sieur Guillard en 1755 1 liasse

- E 1863.- Sinety. Un dossier provenant du maquis de Lévis (Sinety dernier possesseur), XIVE-XVIIIe siècles 1 pièce
- E 1864.- Sirmont (de). 2 pièces (1679 ?) 1 pièce
- E 1865.- Sirot (de Cusset). Partage de biens, 1593 1 pièce
Château
archevêque
- E 1866.- Socin de Vitel, sieur de Lavau
Procédure contre les habitants de Moulins au.
sujet de droits d'usage (coupe de bois), XIVE s. 1 pièce
- E 1867.- Sol. Acquisition, 1772 1 pièce
- E 1868.- Sonterre (André), tailleur de pierre
Acquisition, 1783 1 pièce
- E 1869.- Souchon (Gilbert) à Cusset
Contrat de mariage, 1609 1 pièce
- E 1870.- Souchon (Michel)
Contrat de mariage avec Etienne Durif, 1653 1 pièce
- E 1871.- Soupizet (François)
Contrat de mariage avec Louise Duplex, 1692 1 pièce
- E 1872.- Soupizet (Pierre)
Contrat de mariage avec Madeleine Bourdier, 1704 1 pièce
- E 1873.- Strada d'Aresberg (Marc, Antoine de)
Procédure, 1768 1 pièce
- E 1874.- Strada, seigneur de Briailles
2 plans de la dîme Duronfet et Loubatière

- E 1875.- Symonin. Acquisition, XVIème siècle 1 pièce
- E 1876.- Symonnin. Acquisition, 1664 1 pièce
- E 1877.- Taillon (Jean), huissier acquéreur d'une maison rue Chaveau
à Moulins, 1590-1591 1 pièce, parchemin
- E 1878.- Talaru-Chalmazel
Procédure, acquisition, obligation, 1439, 1443 et 1635
3 pièces, parchemin et 3 pièces
- E 1879.- Tallard. Maison acquise sur les Tallard pour l'agrandissement
de la cathédrale de Moulins au XIXème siècle. Titres de
propriétés. 1530 - 1790 7 pièces
- E 1880.- Tallet. Acquisition, 1620 1 pièce
- E 1881.- Taquais (François), greffier en la maîtrise de Cérilly
Provisions, 1782 1 pièce
- E 1882.- Tarde, écuyer tenant la poste à Bessay
Procédure, 1717 1 pièce
- E 1883.- Tardé (Philippe, Claude et Marie)
Achat d'une maison au faubourg de Paris 1643 sire arnaïso
marchand cordier ; procédure avec Girard-Roy seigneur de
Montigny ; procédure avec les Masson par succession ; une
maison était ferme d'un Tardé.
XVIIe-XVIIIe siècle 1 liasse
- E 1884.- Tardé (ou Vernoy) de la Forest
Reconnaissance de cens, acquisition, 1653-1679
3 pièces, parchemin et 1 pièce

- E 1885.- Tardy (Philippe). Acquisition, 1778 1 pièce
- E 1886.- Tartarin (Benoit), sabotier à St Clément
Acquisition d'une terre paroisse de St Clément, 1778
1 pièce
- E 1887.- Tauvron (Gabriel), marchand coquetier
Reconnaissance par Alexandre Arlaud, chirurgien, 1775
1 pièce
- E 1888.- Temporault (Jacques), religieux bénédictin de N.D. du Moutier
d'Ahun diocèse de Limoges (?)
Constitution de procureur, 1536 1 pièce
- E 1889.- Tenaille (Guillaume)
Contrat de mariage avec Anne Carré, 1720
1 pièce, parchemin (en mauvais éta
- E 1890.- Terinat. Acquisition à Marcy et St Pierre le Moutier, 1631
1 pièce
- E 1891.- Tessandière (de). Procédure, 1681 et 1710 2 pièces
- E 1892.- Tessier (Jean) (ou Tissier)
? Provision pour résigner son offre de consulter notaire
et servitaire du roi ; quittance, 1653
2 pièces parchemin
- E 1893.- Testé (Jacques). Acquisition, 1710 1 pièce
- E 1894.- Thevené (Gilbert). Acquisition, 1789 1 pièce

- E 1895.- Thevenet. Contrat de mariage de Marien Thevenet veuf de Marie Chretien et de Henriette Nodin veuve de François Demoussa le 1er juillet 1716 1 pièce
- E 1896.- Thevenin. Registre des récépissés de sommes payées par Thévenin XVIIe-XVIIIe siècle 1 registre
- E 1897.- Thevenin. Procédure (16 ?) 1 pièce
- E 1898.- Thieriot, seigneur d'Ouzon et des Loutaux
Vente du domaine des Vernois à Thieriot par les héritiers Perronin, 1775 1 pièce
- E 1899.- Thisenat, docteur en médecine
Reconnaissance de rente par Claudine Perrine veuve Thisenat à Camaches chevalier comte de la Fougerolle, 1650 1 pièce
- E 1900.- Thomas. 2 pièces, 1614, 1703
- E 1901.- Thonier. 1 plan du domaine de la Ronde, XVIIIe siècle classé avec 2 Fi
- E 1902.- Thonier du Bouchat. 8 plans pour la seigneurie à Treban, XVII
2 plans classés avec 2 Fi
5 plans classés avec 3 Fi
1 plan classé avec 4 Fi
- E 1903.- Thoyard (Jean)
Praticien à Pierrefitte achète l'étude de notaire royale de feu Jacques Mennaud, le 18 mai 1702, 1 pièce
- E 1904.- Toyot. Acquisition, le 22 janvier 1773 1 pièce

- E 1905.- Tibodeau (Georges). Acquisition, 1461 1 pièce
- E 1906.- Tinier (Gilbert), marchand à Cusset
Acquisition, 1659 1 pièce
- E 1907.- Tirot (Pierre, René), seigneur de St Martin des Lais
. Echange, 1756 1 pièce
- E 1908.- Tissier (Claude) (ou Tixier)
Acquéreur du fief du Châtelet paroisse de Coulandon sur
Antoine Palierne, sieur de Châtelet ; aveu et dénombrement
procédure. 1725-1728 1 liasse
- E 1909.- Tonnelier (Antoine), seigneur des Angles et des Quillets
Aveu et dénombrement fourni au roi par Antoine Tonnelier
seigneur des Angles et des Quillets pour des fiefs en la
paroisse de Langy ; bail. 1777 - 1792 4 pièces
- E 1910.- Tonnelier (Charles), sieur des Angles
Facture pour Charles Tonnelier contre Bonnet de Manessy
sieur de Chappes, 1724 1 cahier impr
- E 1911.- Torsy (Jean de)
Accord entre Jean de Torsy et autres au sujet de l'étang
Breschereau, 1528 1 pièce, parchemin
- E 1912.- Torterat, à Moulins
Acquisition d'une maison rue des Bouchers à Moulins, 1722
alignement d'une maison, 1776 2 pièces
- E 1913.- Touraud. Procédure entre Nicolas d'Angerville et Marie Paliern
vve Touraud, lieutenant en la vice sénéchaussée de Bourbo
nais en règlement de succession (1686-1695) ; testament
de Marie Touraud, fille d'Antoine sieur de Rebier et de
Marie Palierne (1679) et diverses pièces (1704) 9 pièce

- E 1914.- Tourault, sieur du Breuil
Procédure, 1718 1 pièce
registre
- E 1915.- Turret. Sentence entre François Turret contre Jean Fournier
prorogation de ferme par M. Delaroche, chevalier, seigneur
de Robinière et autres lieux à Jean-Baptiste Turret et
Anne Françoise Petitjean son épouse ; bail à ferme pour
J.-B. Turret. 1704, 1787 2 pièces de
registre
- E 1916.- Touvenot (Antoine), contrôleur des fermes du roy demeurant à
Vichy
Acquisition d'un. domaine, 1744 1 cahier
reg de l
- E 1917.- Trabot. Procédure, 1748 1 pièce
- E 1918.- Trapière (de) ou Detrapière, sieur de la Ramonerie, demeurant
à Bourbon
Inventaire après décès, 1745. 1 cahier en mauvais état
registre
- E1919.- Treilhe. Acquisition d'une maison à St Gérard-le-Puy, 1657
1 cahier
- E 1920.- Treille, avocat en parlement
Adjudication de biens, 1673 1 cahier
- E 1921.- Trésorier (ou Trézorier), à Saulzet
Inventaire, obligation, transaction, 1678-1720. 5 pièces
- E 1922.- Tridon (Jean-François)
Contrat de mariage, 1736 ; bail, 1772 2 pièces
- E 1923.- Trochereau (Louise, Marie-Madeleine)
Acquisition, 1682 1 pièce

E 1924.- Troussebois (de)

Terrier de Troussebois, seigneur de Ris (?) à cause de sa seigneurie de la Condemine à Buxières-la-Grue, 1561-1562

1 registre

E 1925.- Troussebois (de)

Terrier de Jean de Troussebois, sieur de Ris et de Cather de la Trolière dame de Franchesse sa femme, à cause de la seigneurie de la Rivière, paroisse de Buxière, 1634-1635.

1 registre

E 1926.- Troussebois (de), seigneur de la Motte-Morgon

Fragment d'inventaire du XVIIIe siècle des titres de la Motte-Morgon.

1 cahier (paginé 81 à 120)

E 1927.- Troussebois (de), seigneur de la Motte-Morgon

Titres relatifs à l'administration de ce domaine, 1777-1787. La Motte-Morgon était possédée par François Bardon en 1688

36 pièces

E 1928.- Truchin (Pierre), laboureur à Chevagnes

Acquisition, 1627

1 pièce

E 1929.- Tryt (Gilbert)

Créée et saisie des biens de Gilbert Meusnier à cause d'une obligation de 420 par lui consentie au profit de Gilbert Tryt fermier des revenus du prieuré de St Germai des Fossés, 1654-1656

1 cahier

E 1930.- Turchy. Commune du Veurdre. Echange d'héritage entre Jean Gilbert Turchy et Pierre Blangart, 1777

1 pièce

E 1931.- Turlin. 1 plan de la Chaulme Garelle située en la paroisse de Monétay et un autre plan classé avec 4 Fi.

- E 1932.- Turpin. Procédure au sujet du contrat de mariage d'Antoine Turpin et Marie de Brames fille de Gilbert, écuyer, seigneur de Garez, 1588 1 pièce
- E 1933.- Turpin. Succession Turpin, notaire à Charroux, 1681. 1 registre
- E 1934.- Urion. Pièces diverses, XVIIIe siècle 5 pièces
- E 1935.- Vacheron, sieur de la Chassignole
Constitution de procureur, 1598 1 pièce, parchemin
- E 1936.- Vailhant. Acquisition de vigne près Cusset, XVe siècle
1 pièce, parchemin
- E 1937.- Valladoux (Nicolas)
Acquisition, 1689 1 pièce
- E 1938.- Vallet. Partage de succession, locaterie des Caillots, 1781
1 pièce
- E 1939.- Valette. Constitution de rente au profit des soeurs de la Charité de Moulins contre M. et Mme de Rochever et Mme de Brinon, 1730, 1750 2 pièces
- E 1940.- Vanginé. Acquisition et titre antérieur, 1642
1 pièce, parchemin et 1 pièce
- E 1941.- Vanolles (Barthélemy de), chevalier, conseiller d'Etat Ordina
ancien intendant de Moulins, Franche-Comté et des Armées
Faire-part de son décès, 1770 1 pièce imprimée
- E 1942.- Vareille (Jean), pâtissier à Autun
Acquisition d'une maison, 1671 1 pièce

E 1943.- Varignier. Contrat de mariage de François Varignier et Jeanne
Souchon le 5 janvier 1682 1 pièce

E 1944.- Varlet (Pierre). Sentence du châtelain de Billy pour.....
contre Gilbert Bourrassel (1531 ?) 1 pièce, parchemin

E 1945.- Vauvrière (Gilbert), sieur de Bayeux
Acquisition à Lucenay-en-Vallée, 1609 1 pièce

E 1946.- Vauvrière (Jean), président, trésorier de France à Moulins
Acquisition du domaine des Guyonnets paroisse de Toulon.
1690 1 pièce

E 1947.- Vazelles (Anne)
Procuration, 1679 1 pièce

E 1948.- Vellard. Procédure, 1632 4 pièces

E 1949.- Vellard (de), sieur de Martilly
Donation entre Jean de Vellard et Antoinette de Fradel
1645 1 pièce

E 1950.- Vellard (Jean de), sieur de Vinon
Procédure, 1642 1 pièce

E 1951.- Veny d'Arbouze (de), seigneur de Villemont et la Guillerme
Mariage entre Gilbert de Veny d'Arbouze et Anne de Fe
le 25 octobre 1663 1 pièce

E 1952.- Vernin (Michel). Procureur en la sénéchaussée et siège
présidial de Moulins
Arrêts notables de la cour de parlement rendus en fav
des enfants mineurs contre leurs tuteurs et curateurs
1657 1 pièce imprimée

- E 1953.- Vernyn (Jean), marchand à Châteldon
Testament, 1529 1 pièce
- E 1954.- Vernisse (Michel). Acquisition de terres dans le pays de
Dompierre, 1670 1 pièce
- E 1955.- Vernoy de Montjournal (François), seigneur de Sanssat
Procédure, 1683-1726 19 pièces
- E 1956.- Vernoy (Jean-François), notaire à Moulins
Acquisition, 1670, 1676 2 pièces
- E 1957.- Vernoy et Bouchaut. Acquisition, 1585 1 pièce
- E 1958.- Vernoy de la Forest. Acquisition, 1677 1 pièce
- E 1959.- Vernoy, chanoine à Moulins
Collation d'un chanoine et prébende de l'église collég
de Moulins pour le sieur Vernoy, 1745 1 pièce, parchemin
- E 1960.- Vexenat (Jean). Acquisition, 1785 1 pièce
- E 1961.- Veytard (Joseph), subdélégué de l'intendant de Moulins...
dans l'élection de Gannat
Lettre de noblesse, 1762 1 pièce
- E 1962.- Vial. Partage, 1781 et 1790 1 pièce
- E 1963.- Violet, à Moulins. Succession, 1765 1 cahier
- E 1964.- Villard. Transaction et autres pièces diverses, 1728-1738
4 pièces

- de* E 1965.- Viau, conseiller au présidial de Moulins
7 Ordonnance à l'intendance de Banville, 1680 1 pièce
- E 1966.- Vicq de Pontgibaud (de)
.Deux cahiers concernant M. de Vicq, sieur de Pontgibaud
Un plan du domaine des Chaines et des Bois en dépendant
appartenant à M. de Pontgibaud, 1784
- E 1967.- Vidalin, marchand à Moulins
Livre de compte, 1772-1779
- E 1968.- Vienne (Jean de), seigneur et baron de Ruffey
Reconnaissance, 1580 1 pièce
- E 1969.- Viersat (de). Echange et acquisition, 1491, 14.(?)
3 pièces, parchemin
- E 1970.- Vieure ou Vieuvre (de), seigneur de Launay, Bazoches, etc...
Transaction ; aveu et dénombrement ; acquisition ; etc..
1618-1656 15 pièces
- E 1971.- Vigaud. Achat, 1784 1 pièce
- de 1972?* E 1972.- Vigenère. Supplique en cours de Rome (?) 1 pièce, parchemin
o. d.
- E 1973.- Vigier (Claude). Constitution de rente au profit de Claude
Vigier, avocat en parlement et notaire royal à Moulins
par Pierre Debard, marchand à Moulins, 1698
1 pièce
- E 1974.- Vigier, procureur du Roi en la châtellenie de Bourbon
1 pièce, XVIIe siècle

- E 1975.- Vigier (Jean) à Moulins. 1 pièce, 1650
- E 1976.- Vigniolles (de), seigneur de la Grange
Contrat de mariage avec Marie Sylvie de Beauvergier, 1620
1 pièce
- E 1977.- Vilaine (de). Etat des devoirs que M. de Vilaine doit au terri
de Bessay le Monial et de la Grenoterie, XVIII^e siècle
2 pièces
- E 1978.- Vilaine (Jean de), sieur de Farchet, trésorier général de Frar
à Moulins
Inventaire, 1652 1 registre
- E 1979.- Villaines (Nicolas de) écuyer et seigneur de la Condamine
Liève, 1694 1 registre
- E 1980.- Villard (Gilbert de), élu en l'élection de Moulins
Constitution de rente par François de Lestrade, écuyer,
sieur de Châteaувèvre, 1609 1 pièce
- E 1981.- Villard (de). Partage de la famille de Villard à Buxière-la-
Grue, le 7 juillet 1777 1 pièce
- E 1982.- Villardin (Gilbert), marchand à Moulins
Procédure, 1686 1 pièce
- E 1983.- Villars (duc de). Pièces concernant à Ternant^W "Nivernais",
1735-1770. 26 pièces
- ? E 1984.- Villatte (Louis), généralité de Moulins, procureur du Roy de
police de Montluçon
Provisions, 1772 2 pièces

- E 1985.- Villatte de Peufeilhoux. 1 pièce (?)
- E 1986.- Villerot. Dispense de consanguinité au profit de Jean Villero
et Marguerite Verrux de St Gérard-de-Vaux, 1778
1 pièce imprimée
- E 1987.- Virlogeux (de). Contrat de mariage de Jehan de Virlogeux,
greffier du domaine du duché de Bourbonnais demeurant
Paris et Nicole Menard, 1609
1 pièce, parchemin
- E 1988.- Viry (de). Procédure, 1783 ; ordonnance, 1699
1 pièce imprimée et 1 pièce, parchemin
- E 1989.- Vivier (Jean et Antoine)
Collationné à châellenie et baronnie de Veauce, 1776
6 pièces
- E 1990.- Vologer (de). Scellé de M. de Vologer au château de Bonnay
près de Toulon, 1742
4 pièces
- E 1991.- Vouet. Procédure, 1736
1 cahier
- E 1992.- Dubuisson (François)
Adjudication de la seigneurie de Poncenat et de Montagny
le-Blin au profit de François Dubuisson, seigneur de
le 24 novembre 1745
1 registre
- E 1993.- Aveu et dénombrement de la terre de St Gérard-de-Vaux et
dépendances du 8 janvier 1443. (1 pièce en mauvais état)
- E 1994.- Seigneuries Valière ou Estoile, terriers, XVIIe siècle
2 cahiers